LE MOYEN AGE

H.T
M

LE MOYEN AGE

REVUE

D'HISTOIRE & DE PHILOLOGIE

DIRECTEURS :

MM. A. MARIGNAN, M. PROU ET WILMOTTE

SECRÉTAIRE : M. A. VIDIER

2e SÉRIE. — TOME XII

(TOME XXI DE LA COLLECTION)

163868
5/8/21

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, Quai Malaquais

1908

(Tous droits réservés)

L
111
119
L.21
cop. 2

I

L'ORIGINE

D'EUSTACHE DE BEAUMARCHAIS

Après plusieurs autres érudits, M. Marcellin Boudet a étudié l'administration en Auvergne du célèbre sénéchal Eustache de Beaumarchais [1], de ce serviteur des rois de France que ses contemporains ont classé parmi les hommes les plus remarquables de son temps, qui par son habileté et ses talents paraît bien avoir été l'un des auxiliaires les plus précieux de la monarchie à la fin du règne de saint Louis [2], sous son fils et son petit-fils, qui sut enfin pendant vingt-cinq ans garder son prestige dans toutes les provinces du midi dont il eut le gouvernement, en conservant la confiance de trois souverains successifs et en laissant des preuves durables d'une puissance éminemment féconde [3].

1. *Dans les montagnes d'Aurergne de 1260 à 1325 ; Eustache de Beaumarchais, seigneur de Calvinet et sa famille*, par Marcellin Boudet (Aurillac, imp. Bancharel, 1901 ; in-8 de 219 p. ; extr. de la *Revue de la Haute-Auvergne*).

2. Il fut tout d'abord au service d'Alphonse de Poitiers. Cf. *Archives nationales*, J 312, n° 29.

3. Voici comment, d'après M. Boudet et M. Léopold Delisle (*Recueil des Historiens de France*, t. XXIV, p. *260), on peut résumer la carrière administrative et militaire de ce personnage : Préposé à la garde de l'abbaye d'Aurillac vers 1262, sénéchal du Poitou en avril 1268, chargé presque aussitôt de la pacification de l'Auvergne, participe à la croisade de 1270, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois en 1272, prend part aux campagnes de Foix et de Navarre ; nommé premier gouverneur français de la Navarre (1275-1277), participe à la guerre d'Espagne (1285) et commande la place de

Boutaric a supposé Eustache de Beaumarchais originaire d'Auvergne[1], mais la preuve manque. Il l'a vu possesseur en cette province de grands biens qu'il tenait d'ailleurs de sa femme, il l'a vu diriger les destinées de ce pays avec tant de succès qu'il n'a pas pu admettre un seul instant que l'Auvergne pût subir de la sorte la domination d'un étranger.

M. Boudet s'inscrit en faux contre l'opinion de Boutaric, et insinue que tout en lui indique une origine plus méridionale encore : « Dans notre génération on n'a découvert jusqu'à ce jour en Auvergne ni une famille ni un lieu portant le nom de Beaumarchais, du temps de notre homme ou avant. La situation de ses biens personnels et ses fonctions tournent les regards vers le Languedoc. Supprimez sa femme, il est Gascon, et tel nous le laisserons provisoirement jusqu'à ce qu'il soit dégasconné. »

Or, ce provisoire n'a que trop duré. J'en demande pardon à M. Boudet, mais son hypothèse est insoutenable. Il n'est pas possible de croire que les rois de France, au XIIIe siècle, auraient confié les destinées du Languedoc, du Rouergue, de l'Albigeois, voire de l'Auvergne, à un homme originaire du midi, qui eût pu se laisser entraîner, par des questions de race, de famille, de relations, à des compromis fâcheux pour l'autorité royale. Sur les bords de la Garonne, dans les montagnes d'Auvergne et dans les Cévennes, saint Louis et ses successeurs, à de très rares exceptions près, envoyèrent pour les représenter, avec des pouvoirs très vastes, des hommes du nord de la France. Eustache de Beaumarchais est un homme du nord.

Girone, tout en conservant ses fonctions de sénéchal de Toulouse. — Aux documents précédemment cités, nous pouvons ajouter quelques textes qui intéressent son sénéchalat, et qui sont conservés aux *Archives nationales*, J 293, n°s 26, 28, 36 et 39; J 1033, n° 8; J 396, n° 13 (ce dernier document est muni d'un sceau en cire brune très bien conservé; cf. Douët d'Arcq, n° 3136).

1. *Saint Louis et Alphonse de Poitiers* (Paris, 1870, in-8), p. 164.

Ceci sera facile à prouver. Chose étrange, M. Boudet était bien près de la vérité, il l'a côtoyée sans s'en apercevoir, et sans essayer de « dégasconner » son personnage. Qu'il nous permette donc de le faire pour lui.

Le premier en effet, M. Boudet a su dégager la vérité au sujet de la fille d'Eustache de Beaumarchais [1]; celle-ci, orpheline et mineure en 1294, lors du décès de son père, hérita d'une grande fortune territoriale, au milieu d'une situation fort embarrassée. Marie de Beaumarchais épousa, dix ans plus tard environ, Jean de Chambly, qu'on a trop longtemps fait passer pour un seigneur auvergnat en le dénommant, avec tous les caprices d'une traduction fantaitaisiste, Chambeuil, Chambel, Chambuer, Chambéliac. M. Boudet a fort bien vu que « l'on s'était à tort cantonné en Auvergne » et qu'il s'agissait d'un personnage « qui fréquenta moins cette province que le Languedoc et la Cour, soit à Paris, soit dans ses résidences des environs de la capitale ».

La famille de Chambly est très connue [2]; elle s'est alliée aux plus grandes maisons françaises; beaucoup de ses membres ont fait partie de l'entourage du roi, et leur dynastie se perpétua longtemps dans l'office de chambellan. Jean de Chambly, seigneur de Longpérier, avait débuté dans l'administration royale avec Eustache de Beaumarchais, il fut son lieutenant dans la sénéchaussée de Toulouse et d'Albigeois [3]; il connut Marie très jeune; il l'avait pour ainsi dire vu naître. Et si Eustache de Beaumarchais, qui se connaissait en hommes, avait choisi

1. Eustache de Beaumarchais avait épousé Marine de Calvinet, veuve de Pierre de la Ville, ancien sénéchal du Périgord, morte prématurément en 1280. Cf. *Recueil des Historiens de France*, t. XXIV, p. *211.

2. Voir Douët d'Arcq, *Recherches sur les anciens comtes de Beaumont-sur-Oise* (Amiens, 1855, in-4); Ch.-V. Langlois, *Le règne de Philippe III le Hardi* (Paris, 1887, in-8), p. 38; et M. Boudet, p. 145-148.

3. *Archives municipales d'Albi*, FF 4.

Chambly pour lieutenant, c'est qu'il l'appréciait particulièrement et de longue date.

Là est d'ailleurs le nœud de la question posée : quel est le lieu d'origine d'Eustache de Beaumarchais ? D'après M. Boudet [1], « il paraît avoir appartenu à la petite noblesse ; Beaumarchais est son nom patronymique, il n'est jamais qualifié seigneur de ce lieu ».

Ce lieu, il faut le chercher dans les parages mêmes du fief de Longpérier, dont Chambly était seigneur [2], c'est-à-dire près de Dammartin-en-Goële, dans l'extrême nord du département actuel de Seine-et-Marne. Un hameau de la commune d'Othis, qui confine à celle de Longpérier, s'appelle toujours Beaumarchais. Si la demeure seigneuriale, — car il en existait une au XIVe siècle, — a disparu depuis longtemps, il subsiste encore quelques traces des viviers et des étangs pour la propriété desquels un long procès dura au Parlement de Paris [3]. Bien mieux, dans cette même commune d'Othis, à peu de distance de Beaumarchais, s'élevait encore naguère une chapelle dédiée à saint Eustache, et vraisemblablement fondée au XIIIe siècle, en l'honneur de son patron, par le sénéchal de Philippe III et de Philippe IV [4].

1. Page 8.

2. M. Boudet a commis quelques inadvertances dans ses indications topographiques relatives à Chambly et à Longpérier.

3. Voir aux pièces justificatives.

4. Il a existé dans le même département de Seine-et-Marne une autre seigneurie du même nom (commune des Chapelles-Bourbon). On trouve à la fin du XIIIe siècle un Henri de Beaumarchais qui tient des bois en fief de Gautier Cornu aux environs de Fontenailles et de La Chapelle-Rablais (Paul Quesvers, *Notes sur les Cornu*, Sens, 1893, in-8 ; extr. du *Bulletin de la Société d'archéologie de Seine-et-Marne*, p. 31) ; — vers 1325 un Guillaume de Beaumarchais, possesseur d'un arrière-fief relevant du roi en la châtellenie de Crécy-en-Brie (A. Longnon, *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*, II, 1904, pp. 233-234) ; — et Jacques de Beaumarchais, sergent d'armes du roi en 1383 et 1408 (*Archives nationales*, JJ 124, n° 129 ; KK 15, f° 6 v°, et KK 16, f° 37). — L'*Histoire de la commune des Chapelles-*

On trouve dès 1208 mention d'une « grange de Pierre de Beaumarchais », un de ses ancêtres assurément [1] ; et au mois de juin 1339, Marie de Beaumarchais, dame de Longpérier, passe un acte « en nostre hostel à Biaumarchais [2] ».

Signalons encore deux des lieutenants d'Eustache de Beaumarchais, qui ont des attaches territoriales très voisines de cette terre : Pierre de Plailly, qu'on trouve cité en juillet 1277 [3], et Jean de Longpérier, en mars 1293 [4].

M. Boudet a raconté avec grands détails les évènements qui obligèrent Marie de Beaumarchais à vendre sa seigneurie de Calvinet en Auvergne, et qui paraissent avoir singulièrement modifié sa situation de fortune. Restée veuve de bonne heure [5], avec de nombreux enfants dont huit étaient encore mineurs en mars 1333 [6], elle eut sans doute à lutter contre de nombreuses difficultés. Nous l'avons vue plus haut installée dans sa propriété de Beaumarchais; il est impossible d'affirmer que ce fut son séjour habituel ; mais on peut penser qu'elle avait réintégré les domaines de ses ancêtres, puisque l'Auvergne lui était devenue inhospitalière.

N'était-il pas vrai de dire que M. Boudet avait côtoyé la vérité ? Rétablissant Jean de Chambly dans son milieu,

Bourbon, par Jules Legoux (Paris, 1886, in-16), ne mentionne aucun seigneur dudit Beaumarchais avant l'année 1548. Il est bien évident toutefois que ce château ne peut entrer en ligne de compte ici. Tout indique au contraire qu'il s'agit de celui qui fut voisin de Dammartin-en-Goële et de Longpérier.

1. *Analyse du cartulaire de Notre-Dame de Senlis*, par l'abbé Eug. Muller (Senlis, 1905, in-8), n° LXXV.

2. *Archives départementales de l'Oise*, H 731.

3. *Recueil des Historiens de France*, t. XXIV, p. *261. — Plailly est une commune du canton de Senlis.

4. *Archives municipales de Toulouse*, AA 3, n° 241.

5. Elle l'était déjà en décembre 1326 ; Cf. un acte relatif aux droits de son propre héritage, qu'elle tenait de la reine Clémence, sur le péage et la prévôté de Corbeil (*Cartulaire de Saint-Spire de Corbeil*, p. 189).

6. Voir aux pièces justificatives. Cf. *Obituaires de la province de Sens*, I (1902), p. 439.

avec beaucoup d'habileté, il n'a pas persévéré dans la même voie pour sa femme Marie et pour son beau-père Eustache de Beaumarchais [1], ce chevalier de grand renom dont le poète gascon Guillaume Anelier a dit :

..... Un cavaler avetz que anc non fo rei natz
Ni Carles ni Alexandre que foron molt nompnatz,
Que n'aguessan plus savi ni fos millor armatz ;
Et dirai vos son nom, per tal que l'entendatz :
Seynnor es el Estacha de Beu Marche clamatz ;

ajoutant un peu plus loin, pour bien montrer qu'il se fait l'écho d'un avis unanime :

Vos podetz saber, car tot lo mont lo diz [2].

On pouvait supposer là une exagération facilitée par l'enthousiasme que soulevaient les talents d'un compatriote ; mais, puisqu'il est désormais avéré qu'Eustache de Beaumarchais est un homme du nord, les éloges que lui décerne Anelier n'en ont que plus de prix.

Henri Stein.

1. Eustache de Beaumarchais rentre donc dans la catégorie des fonctionnaires que les rois de France surent habilement distinguer dans le domaine royal, et s'ils n'ont pas tous sa notoriété, du moins sont-ils fort nombreux. Dans une série d'articles publiés en 1902-1903 et 1908, dans les *Annales de la Société du Gâtinais*, j'ai essayé de montrer ce que cette région avait produit, en deux ou trois siècles, comme fonctionnaires royaux. Le même travail pourrait être fait pour le Valois et le Vexin ; il donnerait d'intéressants résultats. Cf. *Histoire de Languedoc*, par D. Vaissète, nouv. édit., VII, p. 492.

2. *Histoire de la guerre de Navarre*, publ. par Francisque Michel (Paris, 1856, in-4), p. 84.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

Pleins pouvoirs donnés par Marie de Beaumarchais et ses enfants à Jean de Chambly, l'un d'eux, pour les représenter. (16 mars 1333.)

Archives nationales, X1c 1, n° 233.

A touz ceux qui ces lettres verront, Jehan de Milon, garde de la prévosté de Paris, salut. Sachent tuit que par devant nous vint en sa propre personne en jugement noble dame madame Marie de Biaumarcheiz, viscomtesse de Troies [1], et dame de Loncperier et du Pré du Bu, pour elle et en son non et ou non de Guillaume, Enguerran [2], Loys, Mahieu, Thibaut, Robert, Marguerite et Marie, souzaagiez, ses enfanz et enfanz de feu monseigneur Jehan de Chambli, chevalier, jadis son mari, estanz en son bail ou garde, et nobles hommes monseigneur Huistace de Chambli, chevalier, et Pierres de Chambli, escuier, freres des enffans dessus diz, et filz des diz feu monseigneur Jehan et madame Marie, pour eus et en leurs nons, firent, ordenèrent et establirent conjointement et divisément leur procureur espécial et certain Jehan de Chambli, fil des diz feu monseigneur Jehan et madame Marie, et frère des enfanz dessus diz, porteur de ces lettres, en toutes les causes et besongnes que il ont et attendent à avoir, meues et à mouvoir tant pour eus comme contre eus, en demandant et en deffendant contre toutes personnes par devant honnorables hommes et sages les mestres ou gardes des foires de Champaigne et de Brie ou leurs lieustenans, et par devant touz autres seigneurs et juges tant d'église comme de siècle, et de quelques povoir et auttorité qu'il usent ou soient fondez, donnans et octroianz es nons que dessus à leur dit procureur plain povoir, auttorité et mandement espécial de faire pour eus, de eus deffendre, de demander pour eus et en leur nons, de plaidier, de plet entamer, de convenir, de reconvenir, de poser, de respondre, de pascefier, transigier et compromettre, de faire valoir compromis par foi et par peine, de jurer es ames de eus et de chascun de eus toutes manieres de sere-

1. La vicomté de Troyes, constituée en fief au XIIe siècle, avait des produits subdivisés à l'infini et possédés partie par le roi, partie par des familles nobles et des corps ecclésiastiques. Aucune autorité ni juridiction n'étaient attachées au titre. Cf. Boutiot, *Histoire de la ville de Troyes*, I, (1870), p. 414.

2. Son sceau est décrit par G. Demay, *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault*, I, n° 2096.

menz que ordre de droit requiert et enseigne, d'amender tesmoins, de veoir tesmoins jurer, de dire contre tesmoins et contre leur diz, de oir interlocutoires et sentences diffinitives, d'appeler, de poursuivre son appel ou ses appiaus, de vendre, aliéner, eschanger, engager, obliger et mettre hors de leur main touz leur biens muebles, héritages et possessions quelcunques et en quelcunques lieus, de promettre par foi et par serement à garantir, délivrer, et deffendre à leur propres couz et despenz tout ce qu'il aura vendu, eschangié ou mis hors de leur main, et à rendre quint denier, se mestiers est, et touz coustemenz, ventes, saisines et touz autres couz, despens, domages et interest qui faiz seroient par défaut de garantie, de dessaisir et faire saisir acheteurs et tous autres quiex qu'il li plera, et pour quelque pris ou somme qu'il voudra, de recevoir le pris qui en istra, leur cens, rentes, fermes, moisons et toutes les autres debtes et chascune qui leur sont et seront deues, de quitter touz ceus dont il recevra, de emprunter et prendre marcheandises ou denrrées pour eus et es nons que dessus, tant es foires dessus dites et en et sur quelque cors des dites foires qu'il voudra, comme ailleurs, jusques à quelques quertez ou sommes qu'il li plera, une foiz ou plusieurs, de gagier et promettre par foi et par serement rendre et poier les dites sommes es nons que dit est, en la manière qu'il li plera, simplement et absolument, ensemble touz coustemenz, mises, despenz, domages et interest, de obligier et souzmettre pour toutes les choses dessus dites et pour chascune d'icelles entérinner et acomplir à la juridiction et cohercion de quelques justices qu'il voudra, eus, leurs hoirs, touz leurs biens et de leurs hoirs, muebles, non muebles, présenz et à venir, de renuncer par foi et par serement à toutes manières de renunciations, de fere acorder et octroier es nons dessus diz sur les choses dessus dites et sur chascune d'icelles bonnes lettres souz seel autentique, tant de vente, de quittance, garantie d'obligation comme autrement, en la meilleur et plus forte manière qu'il pourra estre fait, à la plaine volenté dudit procureur, de promettre par foi et par serement es noms dessus diz à non venir encontre, de tenir et exercer leur jurisdictions, de tauxer et lever amendes, de donner et pronuncer droiz et jugemenz, de donner et recevoir soulfrances, de fiancer foi et service et de les recevoir, de finer de quinz deniers et reliez et rachaz, et de faire touz exploiz quiex qu'il soient à leur justice appartenans, de souzestablir autres procureurs, un ou plusieurs, qui ait ou aient ce mesme povoir ou partie d'icelui, de rappeler le substitud ou les substituz, ceste procuration demourant en sa vertu et de faire jugement avec leurs pers, et représenter leur personnes en assises, et de faire tout autant de ces choses et de tout ce qui s'en deppent, comme il mesmes seroient et faire porroient es nons que dessus, se présens y estoient, jasoit ce que par aucune considération mandement espécial requissent et promistrent la dite dame sur la caution de touz ses biens et des biens de ses diz enfanz estanz en son dit bail ou garde, et les diz chevalier et Pierres sur la caution de touz leur biens et de leur hoirs dessus diz, et par leur seremenz et foy, et avoir et tenir ferme et estable à touz jours tout ce qui sera fait de ce que dit est, sanz rappel et

sanz jamés venir encontre par leur dit procureur ou par son substitud ou ses substituz, et à poier le jugié se mestiers est. En tesmoing de ce, nous avons mis en ces lettres le seel de la prévosté de Paris, l'an de grace mil CCC trente deus, le mardi xvie jour de mars. Signé : J. DE GISORZ. (Original parchemin scellé.)

II

Accord en Parlement entre Marie de Beaumarchais et ses enfants d'une part, et Aliénor de Poissy, veuve de messire Eustache de Chambly, au sujet de la succession de ce dernier. (20 septembre 1341.)

Archives nationales, X[1c] 2, n° 269.

Seur le débat meu ou Chastellet de Paris entre madame Aliénor de Poissi, fame jadis de feu messire Huistace de Chambelli, chevalier, demandeur, d'une part, et madame Marie de Beaumarchez, dame de Loncperier, messire P. de Chambelli, chevalier, Jehan, Enguerran, Loys et Mahieu, Marguerite et Marie, messire Phelippe de Chambelli, sires de Livri en Launoi, et messire Jehan de Rouverai, chevaliers, ou leurs procureurs pour euls pour tant comme à chascun touche, deffendeur, d'autre part, pour raison et cause de V[c] livres de rente à tournois et une souffisante maison que ladite Aliénor requéroit et avoit et li estre assis souffisamment pour cause de son douaire de son dit feu mari, lequel jusques à la dicte somme de rente lui avoit esté promis ou traitié du mariage dudit feu chevalier et de elle, et s'en estoient faiz pleges et principaus debteurs le diz messire Phelippe Jehan de Rouvrai, chascun pour le tout, et obligerent leurs biens par souffisanz lettres où ces choses et autres sont contenues, par vertu desquelles et de lettres roiauls seur ce empetrées ladite Aliénor avoit faite sa demande ou requeste oudit Chastellet : acordé est des dictes parties que le douaire de la dite Aliénor jusqu'à ladite somme de V[c] livres de rente à tournois et une maison souffisant sera délivrée et balliée à ladicte Aliénor avecques les arrérages escheuz de son dit douaire depuiz le temps que elle leur requist hors jugement ou au moins en jugement, selonc ce que il sera trouvé par les commissaires qui oir les devra (*sic*), et ce promisdrent les dessus nommez chascun pour le tout, voulanz et acordanz, espérant ladite madame Marie de Biaumarchez que ledit douaire soit assis et délivré deuement et convenablement ; et desjà les lui délivra, assit et assigna, et le voult estre assis, assigné et délivré en et seur l'ostel de Dancy et es appartenances d'icellui hostel, soient prez, terres, vignes, boiz ou autres choses. . . . . .
Accordé le xxe jour de septembre l'an XLI par ladite Aliénor en sa personne, d'une part, et par Jehan de Chambelli, escuier, en son nom et comme procureur de la dicte madame Marie de Biaumarchez aiant souffisant povoir, etc., messire Pierres de Chanbelli, chevalier, et Loys de

Chambelli, en leurs nons et personnes, d'autre part, etc.; voulanz que de ce soient faictes les melleures lettres que l'en pourra. (Minute sur papier.)

III

Accord au sujet des terres de Longpérier et de Beaumarchais.
(18 février 1383.)

Archives nationales, X1c 46, n° 64.

Comme plait et procès feust piéçà meu entre messire Jehan de Cleremont, chevalier, viconte d'Aunoy, par devant le prévost de Paris ou son lieutenant, demandeur, d'une part, et messire Charles conte de Dampmartin, défendeur, d'autre part, sur ce que ledit messire Jehan avoit fait mettre et asseoir sa main à la terre de Loncpérier et Beaumarchez, avecques toutes leurs appartenances et appendances quelconques, et en réconfortant sadite main par vertu d'une commission donnée dudit prévost de Paris, il avoit fait mettre et asseoir la main du Roy nostre sire, ausqueles mains mises et assises, comme dit est, le dit conte ou son procureur pour luy s'opposa à toutes fins, pour laquelle opposition jour fut assigné audit conte ou son procureur pour luy par devant ledit prévost ou son lieutenant, pour procéder et aler avant en ladicte opposition et comme de raison seroit; par devant lequel prévost ou son lieutenant n'a point ou ainsi comme néant esté procédé, pour ce que ledit messire Jehan c'est trait par devers le Roy nostre sire, et a obtenu certaines lettres royaulx faisant mention du cas dessus dit, par vertu desqueles il a fait advocquer la cause et adjourner ledit conte et le procureur du Roy en la court de Parlement pour procéder et aler avant comme de raison seroit, disant ledit messire Jehan que ledit conte avoit piéçà achetées et conquestées plusieurs rentes et revennues tant en grains comme en deniers de plusieurs personnes, ausqueles Jehan de Chambly, escuier, seigneur des diz lieux de Loncpérier et Beaumarchez, les avoit vendues, cédées, transportées et délaissées à héritage en et sur les dictes terres de Loncpérier et Biaumarchez mouvans en plain fief dudit messire Jehan à cause de sa terre de Bisel [1] à Moucy le Neuf et environ. ..., etc.

IV

Accord au sujet des viviers de Beaumarchais. (1er avril 1383.)

Archives nationales, X1c 46, n° 113.

Sur le descord meu ou esperé à mouvoir entre noble et puissant homme messire Jehan de Cleremont, chevalier, viconte d'Aunay, d'une part, et

1 Le château de Biset, à Moussy-le-Neuf (Seine-et-Marne), n'existe plus.

honorables et discretes personnes doyen et Chappitre de Senlis, d'autre part, pour raison de ce que ledit chevalier disoit et maintenoit que certains viviers appelez les viviers de Beaumarchez, dont se tient de présent détenteurs et possesseurs les diz de Chappitre, estoient ou devoient estre tenuz de lui en foy et hommage, et en estoit en bonne possession et saisine à cause de sa terre de Biset; lesquels viviers Jehan de Chambli, escuier, auquel les diz viviers furent piéçà, avoit vendus aux dis de Chappitre dès VI ou VIII ans a ou environ, tenuz à franc aleu, si comme disoient les diz de Chappitre, et lesquelx ycellui chevalier, en usant de son droit si comme il disoit, avoit piéçà iceulx viviers mis en sa main, pour ce qu'il n'en avoit point de homme, et d'abondant y avoit fait mettre la main du Roy en confortant la sienne; nonobstant lesquelles choses yceulx de Chappitre avoient ou autres aians cause de eulx yceulx peschiez et les pescheries applicquiées à leur proufict... ., etc. [1].

V

Procédure au Châtelet de Paris entre le comte de Dammartin et Étienne Braque, et levée d'opposition au sujet de la propriété des biens de Jean de Chambly à Longpérier et à Beaumarchais. (15 décembre 1386.)

Archives nationales, X1c 54, n° 25.

Comme plait feust meu et pendant en jugement par devant nous ou Chastellet de Paris entre noble et puissant seigneur monseigneur Charles conte de Dampmartin ou son procureur, d'une part, et honnorable homme et saige sire Estienne Bracque, conseillier du Roy nostre Sire et maistre de la Chambre de ses comptes à Paris ou son procureur, d'autre part, pour raison de l'opposition faite par ledit sire Estienne aus criées et subhastations faictes de par le Roy nostre seigneur à la requeste dudit monseigneur le conte de certains héritages et possessions immeubles appartenans à Jehan de Chambli, escuier, assis à Loncpérier et à Beaumarchaiz en la conté de Dampmartin et ailleurs, plus à plain declerez es actes des criées et subhastations sur ce faites et pour les causes contenues en ycelles, laquelle opposition ledit sire Estienne avoit decleré estre faicte pour lui conserver cinquante livres parisis de rente annuelle et perpétuelle que ledit Chambli vendi piéçà et promist garantir à ycelui sire Estienne pour lui, ses hoirs et aians cause, à avoir, prendre, et percevoir chascun an par les quatre termes à Paris accoustumez, en et sur tous ses héritages et biens immeubles qu'il avoit audit lieu de Loncpérier et de Beaumarchaiz, et généralement en et sur toutes ses autres terres sur ce faictes et passées souz le seel de la prévosté de Paris dès l'an mil trois cens soixante et douze, le mercredi IIe jour de février ; de laquelle rente

1. Cf. un autre acte du 18 décembre 1386 (*Archives nationales*, X1c 53, n° 163).

plusieurs et grans arrérages estoient deus à ycelui sire Estienne, pour lesquelx il s'estoit aussi opposé, conduisant et soustenant sa dicte opposition afin que les diz héritages comprins es dictes criées feussent adjugiez et s'en alassent à la charge des dictes cinquante livres de rente selon la teneur des dictes lettres, et qu'il feust paié sur les deniers qui yscerroient de ladicte rente premièrement et avant tout euvre des arrérages qui deuz lui estoient d'icelle rente montans au temps de la dicte opposition à quatre vins trois livres et dix souls parisis et ceux qui en escherroient pendant le plait, ledit conte ou son procureur disant au contraire, en débatant ladite opposition, et pour ycelle mettre au néant, que il avoit fait crier et subhaster les diz héritages pour plusieurs et grans rentes de grains et de deniers deues audit monseigneur le conte par ledit Jehan de Chambli, lesquelles rentes estoient déclerées plus à plain es actes des dictes criées et estoient ycelles rentes constituées sur les diz héritages de grant ancienneté, et meesmement paravant lesdictes cinquante livres de rente vendues audit sire Estienne Bracque; pour lesquelles causes avecques plusieurs autres faiz et raisons par lui alléguez, il disoit que ladicte opposition faicte par ledit sire Estienne devoit estre mise au néant; sur quoy les dictes parties estoient en point d'entrer en grand plait et procès. Savoir faisons que sur ledit plait, pour tous plaiz et procès eschever, traittié, accordé et transigé a esté finablement entre les dictes parties en la manière qui s'ensuit : c'est assavoir que ledit sire Estienne s'est délessié et délesse de sa ditte opposition et des dictes cinquante livres de rente et de tous les arrérages qui deuz lui en estoient, et y a renoncié et renonce du tout à tousjours au prouffit dudit monseigneur le conte, et les lui transporte, quitte et délesse du tout à tousjours pour lui, pour ses hoirs et pour les aians cause de lui, et promet à garantir de son fait et obligation tant seulement avecques tous les droiz, actions et poursuites quelconques que il avoit et povoit ou devoit avoir, et qui competter et appartenir lui povoient ès dictes cinquante livres de rente en et sur tous les héritages, possessions et biens quelconques qui de ce estoient et povoient estre tenuz, chargiez et obligiez en quelque manière et pour quelque cause que ce soit, pour et parmi la somme de deux cens et vingt cinq frans d'or que ledit sire Estienne en a euz et receuz dudit monseigneur le conte frans et quittes à lui, dont il se tient pour bien paié, content et agréé, et en a quittié et quitte, clame bonnement à tous jours le dit monseigneur le conte, ses hoirs et tous autres à qui quittance puet de ce appartenir; et néantmoins parmi cest accort ledit sire Estienne qui pour cause des dictes cinquante livres de rente avoit commencié certain procès en la cour de Chastellet de Paris à l'encontre des doien et chappitre de Senliz en action ypotheque comme détenteur de certains estancs à eaue assis ou terrouoir de Beaumarchaiz que le dit de Chambli leur avoit vendu et transporté depuis laditte vendition des dictes cinquante livres de rente; par quoy ilz estoient obligiez et ypothéquez à icelles cinquante livres de rente et aus arrérages qui deuz en estoient; lequel procès a esté depuis renvoyé au Parlement; cédé, transporté et délessié audit mon-

seigneur le conte la dicte action ypotheque et tout ce qui s'en puet ensuir, voulant que il puist entrer oudit procès pour et en lieu dudit sire Estienne et le reprendre, poursuir et demener tout aussi comme eust peu faire ycelui sire Estienne, et de ce et de toutes les autres choses dessus dites et des deppendances l'a mis et met en son lieu pour en faire comme de sa chose, sanz ce que ycelui sire Estienne ne ses hoirs puissent jamaiz avoir aucun droit ne réclamer es dictes cinquante livres de rente et es arrérages qui en sont et seront deuz, ne en tous les droiz, actions et poursuites qui en deppendent et pourroient deppendre, et avecques ce pour la seurté et garentie dudit monseigneur le conte ycelui sire Estienne lui a rendu et baillé les dittes lettres faisans mention d'icelles cinquante livres de rente, desquelles ycelui monseigneur le conte se tient à bien content et agréé, et ainsi les dittes parties se départent de procès et de cours sanz despens d'une partie ne d'autre. Lequel accort ainsi fait, comme dessus est dit, avecques toutes les autres choses dessus dittes et chascune d'icelles les dictes parties, chascune en droit soy, ont promis et promettent, par leurs seremens faiz solennelment aux sains evangilles de Dieu et par la foy de leurs corps pour ce baillée corporelment en nostre main, à avoir et tenir fermes et agréables à tous jours sanz aler faire ou dire contre en aucune manière, sur l'obligation de tous leurs biens et des biens de leurs hoirs, meubles et immeubles, présens et à venir, lesquelx ilz ont souzmis pour ce du tout à la juridicion, coheicion et contrainte de la prévosté de Paris et de toutes autres justices souz qui juridicion ilz seront et pourront estre trouvez, voulans oultre ycelles parties estre par nous condempnées à faire tenir, garder, entériner et acomplir l'une envers l'autre ledit accort. Et pour ce nous, oy et entendu ledit accort et consentement, avons condempné et condempnons ycelles parties, pour tant comme à chascune touche, à faire tenir, garder, entériner et acomplir l'une envers l'autre ledit accort de point en point, selon la forme et teneur de ces présentes, par nostre sentence et par droit. En tesmoing de ce, nous avons fait mettre à ces lettres le scel de la prévosté de Paris. Ce fu fait en jugement oudit Chastellet, en la présence de Guillaume Lommoy, procureur dudit monseigneur le conte, d'une part, et de Jehan Salmon, procureur dudit sire Estienne, d'autre part. Le samedi quinze jours de décembre l'an de grace mil trois cens quatre vins et six. Signé : J. DE FONTENAY.

UN DIPLOME ORIGINAL

DE

CHARLES LE CHAUVE

Du 8 Novembre 846

Le plus ancien acte transcrit dans le cartulaire C de l'abbaye de Cluny, commencé au XIe siècle [1], est un diplôme de Charles le Chauve portant donation à un fidèle du nom d' « Acbertus » d'un manse avec une chapelle dédiée à saint André, dans la villa d'Iguerande [2], au pagus de Mâcon. Le scribe du XIe siècle n'a pas eu le souci de transmettre à la postérité une copie exacte de l'acte royal puisqu'il a cru bon de ne reproduire qu'une partie de la date qui, dans le cartulaire, ne renferme plus d'indications chronologiques, si bien que M. Bruel, dans son *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, a dû placer approximativement ce diplôme sous la date d' « environ 867 », parce que le nom du notaire Jonas, qui a souscrit, n'apparaît plus dans les actes après cette date [3].

Le diplôme original de Charles le Chauve, dont le cartulaire de Cluny présente une copie insuffisante, est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque Nationale [4] et, comme son

1. Bibl. nat., nouv. acq. lat. 2262 (anc. Cluni, n° 1). Sur ce cartulaire, voir A. Bruel, *Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny*, t. I (Paris, 1876, in-4°), p. XXVIII. dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*.

2. Saône-et-Loire, arrondissement de Charolles, canton de Semur-en-Brionnais.

3. *Op. cit.*, n° 11. p. 13-14, d'après le cartulaire C, n° CXXXII, fol. 97 v°.

4. Bibl. nat., ms. lat. 11829 (anc. résidu Saint-Germain 964), n° 2.

texte n'a pas encore été imprimé, je crois que les historiens apprécieront l'avantage d'en pouvoir lire dès maintenant une transcription exacte. L'original permet d'ailleurs de faire quelques remarques intéressantes. Les mots « in villa Hiuranda mansum unum » et les souscriptions sont d'une encre plus foncée. L'invocation monogrammatique placée avant la première ligne écrite tout entière en caractères allongés [1], puis avant la souscription du notaire, est surtout constituée à l'aide de la note tironienne *amen* un peu déformée. Les deux invocations ne présentent pas une identité de formes absolue, pas plus que les signes de séparation en forme d'Y pointé dont nous parlerons plus loin. Peut-être deux personnes sont-elles intervenues pour établir l'acte ; en tout cas, les souscriptions n'ont pas été écrites en même temps que le texte du diplôme. L'intervalle de temps a été consacré à l'accomplissement des divers actes qui aboutissaient à l'apposition du sceau et particulièrement à la vérification du texte *(recognovi)*, du dispositif surtout, attestée ici par la présence en encre plus foncée des mots « in villa Hiuranda mansum unum », écrits plus tard, parce que l'on a pris soin de savoir si la donation royale consistait bien en un manse dans la villa d'Iguerande. Le sens exact des signes superposés, au nombre de trois [2], qui sont placés après la suscription du roi, puis avant et après sa souscription, est assez difficile à préciser. En réalité, dans notre diplôme, ces signes sont seulement employés comme signes de séparation et n'ont pas d'autre signification ; mais, puisque dans certains cas ils expriment une idée particulière et ont plus que la valeur matérielle d'un trait de séparation plus ou moins orné, il convient de reposer un peu sur eux notre attention. Dans l'état

1. Les caractères gras représentent les lettres allongées dans le texte du diplôme donné ci-après.

2. Ces signes sont représentés par des astérisques dans le texte du diplôme donné ci-après.

de nos connaissances nous pouvons seulement présenter quelques exemples faisant connaître d'une façon certaine le sens de ce signe. L'acte d'une donation faite à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, le 13 janvier 859, par la comtesse « Vuarimburgis » et son fils « Odo », avec l'assentiment de son mari (*senior*) « Harduinus »[1], renferme la suscription suivante : « Baduillus *scripsi et subscripsi subscripsi* » dans laquelle les deux derniers mots (*subscripsi* répété) sont exprimés à l'aide de deux signes identiques à celui qui nous intéresse. En écrivant *subscripsi* à l'aide de ce signe, « Baduillus » a probablement imité les diplômes royaux. En effet, le signe employé par ce notaire apparaît dans de nombreux actes carolingiens et particulièrement dans la ruche des diplômes émanés de la chancellerie de Louis le Débonnaire. Il est alors placé sur la première et la troisième de ces lignes parallèles qui sont tracées à la droite de la ruche proprement dite et se perdent sous le sceau, la seconde ligne, au milieu, supportant la note tironienne *subscripsi*. Notre signe est donc la déformation souvent élégante de cette note. Le radical « Su » de su[bscripsi], tracé rapidement, présente alors une boucle à sa partie inférieure et la terminaison « i » se réduit à un point placé dans l'ouverture de cette boucle. Souvent ce signe est placé sur la barre médiane de la lettre capitale N, dans le mot AMEN qui termine la date des diplômes ; il représente aussi à cette place la note tironienne *subscripsi*, puisque celle-ci se rencontre à cet endroit, très bien tracée, dans quelques diplômes[2]. En conséquence, ces exemples suffi-

1. Arch. nat., K 10, n° 62. J. Tardif, *Monuments historiques, Cartons des rois* (Paris, 1866, in-4.), n° 170, p. 107-108 ; *Musée des Archives nationales* (Paris, 1872, in-4°), n° 64, p. 41, avec fac-similé de la souscription qui nous intéresse.

2. Par exemple dans un diplôme de Louis II, roi d'Italie, du 5 octobre 851. Fac-similé dans les *Diplomi imperiali e reali delle cancellarie d'Italia, pubblicati a facsimile dalla R. Società romana di Storia patria*, Roma, 1892, in-fol., tav. VIII.

sent à prouver que notre signe est la déformation de la note *subscripsi*.

Tous les diplomatistes ont remarqué que le signe dont nous venons de parler est assez semblable à celui qui est dessiné dans l'intérieur du monogramme et ont attribué à ce dernier plusieurs significations. Maintenant que nous savons que, en dehors du monogramme, ce signe représente *subscripsi*, nous pourrions supposer que les notaires, remarquant l'identité de forme qui existait entre le radical de la note déformée *subscripsi* qu'ils traçaient dans la ruche et l'angle bouclé de la lettre A dans le monogramme (le chevron), ont saisi l'occasion d'exprimer à l'aide de cette lettre, en ajoutant un point, l'idée de *subscripsi*, au milieu même du signe de la souscription du souverain ; mais la position du point n'est pas la même dans les deux cas, si bien qu'il faudrait invoquer le désir qu'auraient eu les notaires de sauvegarder les formes de l'A en plaçant le point, non dans l'intérieur de l'angle, mais en bas et à droite du chevron, et faire ainsi des hypothèses successives. Quoiqu'il en soit, il ne faudrait pas faire prévaloir la signification *subscripsi* en rappelant que dans quelques monogrammes ce signe n'a pas été écrit avec la même encre que les traits environnants et qu'il a, par conséquent, été dessiné par le souverain. Parmi les nombreux diplômes originaux que nous avons pu examiner, nous n'avons rencontré que par exception cette différence d'encre, aussi croyons-nous qu'elle ne provient pas d'un acte réfléchi, conséquence d'un usage dont l'observance serait d'ailleurs bien rare et bien irrégulière, mais simplement d'une négligence du scribe qui a oublié de tracer le chevron de l'A, si bien qu'on a dû le dessiner plus tard. Un diplôme de l'empereur Henri IV du 4 octobre 1084, ordonnant la restitution d'un domaine au monastère de Saint-Maximin de Trèves [1], offre

1. 1084, 4 oct., Mayence. Orig. à la Bibl. nat., ms. lat. 9266, n° 40. Indiq. : Bréquigny, II, p. 206.

un exemple un peu moderne mais très frappant de ce fait. L'ensemble de l'acte est d'une encre assez pâle, mais la souscription du « chancelier » formulée : « Geberhardus episcopus et cancellarius vice Wezelonis archiepiscopi et archicancellarii recognovi » est d'une encre très noire ainsi que le signe abréviatif placé au-dessus de *nros* pour *nostros*, à la deuxième ligne, et la ligne médiane et parallèle au sens de l'écriture qui sépare en deux parties le monogramme de l'empereur Henri IV. L'abréviation de « nostros » et cette ligne avaient été oubliées par le scribe, mais le notaire, un évêque qui se nomme « chancelier », n'a pas manqué de les tracer en revoyant le diplôme (*recognovi*, dit-il justement) au moment où il allait être scellé.

Dans la souscription du notaire Jonas, le mot « subscripsi » est écrit en toutes lettres dans la ruche. Jonas prit l'habitude de tracer ainsi le mot « subscripsi », et les notaires, ses successeurs, suivirent parfois son exemple en écrivant en toutes lettres dans la ruche des mots qui jusqu'alors y étaient figurés en notes tironiennes. Quelquefois nous trouvons des notes à côté du mot « subscripsi », mais, la plupart du temps, la ruche, diminuant de plus en plus d'étendue, n'a pu contenir les signes tironiens qui ont été placés sous celle-ci. A cet endroit, nous lisons dans notre diplôme : Vuerinus *comes impetravit*, les deux derniers mots étant seuls exprimés en notes tironiennes. Le comte « Vuerinus » qui est intervenu pour obtenir l'expédition du diplôme en faveur d'Acbertus, et dont le nom n'est pas cité dans la teneur de l'acte, est Warin Ier, comte en Mâconnais, qui fut aussi duc de Provence et de Lyon, comte en Autunois et peut-être en Chaunois[1]. L'intervention du comte gouvernant le pays dans lequel réside le personnage favorisé par le diplôme est souvent attestée par les notes tironiennes.

1. Cf. *L'Art de vérifier les dates*, 3e éd., t. III (Paris, 1784, in-fol.), p. 484 et R. Poupardin, *Le royaume de Provence sous les Carolingiens* (Paris, 1901, in-8°), dans la *Bibl. de l'École des Hautes-Études*, fasc. 131, p. 4, 5 et 339.

Le comte était d'ailleurs l'intermédiaire naturel entre le roi et ses sujets, et l'on pourrait dire que le rôle d'*impetrator* faisait, dans une certaine mesure, partie de ses fonctions administratives. Dans un diplôme de Charles le Chauve pour l'abbaye de Montiéramey, donné le 25 avril 854, on lit: *Odo comes impetravit*[1]. Il s'agit d'Eudes, comte de Troyes[2]. Les notes renfermées dans un diplôme du même roi en faveur de l'abbaye d'Amer en Catalogne, daté du 19 novembre 860[3], et souscrit par le notaire « Gauzlenus », ont été transcrites : « Unruocus comes ambasciavit »[4], toutefois la lecture exacte du nom de l'*ambasciator* n'est pas : « Un-ru-o-cus »[5] mais *Un-fri-e-dus*. Ce personnage est Umfrid ou Umfroi, marquis de Gothie[6], qui est naturellement intervenu en faveur d'une abbaye située non loin de Gérone,

1. Original aux archives de l'Aube. Fac-similé dans le *Musée des Archives départementales* (Paris, 1878, in-fol.), pl. VI, texte, n° 7, p. 15-17. Cf. M. Jusselin, *Notes tironiennes dans les diplômes*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. LXVI, 1905, p. 383-384.

2. Cf. R. Merlet, *Les comtes de Chartres, de Châteaudun et de Blois, aux* IXe *et* Xe *siècles* (Extrait des *Mémoires de la Soc. arch. d'Eure-et-Loir*, t. XII), Chartres, 1900, in-8°, p. 38.

3. Bibl. nat., nouv. acq. lat. 2579, n° 2, édit. : H. Omont, *Diplômes carolingiens, bulle du pape Benoît VIII sur papyrus et autres documents concernant les abbayes d'Amer et de Camprodon, en Catalogne*, dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, t. LXV, 1904, p. 368-373.

4. *Ibid.*, p. 373, note *a*.

5. L'intervention d' « Hunrok ou Henri II, fils et successeur d'Eberhard duc de Frioul (868-874) » en faveur d'une abbaye située en Catalogne nous a tout d'abord paru anormale étant donné les usages que révèlent les souscriptions placées dans les ruches des autres diplômes et nous a engagé à vérifier la lecture proposée. — Dans un diplôme de Charles le Chauve du 14 mai 843 ou 844, pour la même abbaye, conservé dans le même recueil (nouv. acq. lat. 2579, n° 1), la fin de la souscription du notaire « Archarius » ne doit pas se lire « et s[ubscripsit] » (*Ibid.*, p. 372), mais et *subscripsit*. La note tironienne *subscripsit* existe dans la ruche.

6. Cf. *Hist. générale de Languedoc*, n. édit., t. I (Toulouse, 1872, in-4°), à la table, p. 1219, v° Humfrid ; J. Calmette, *Les marquis de Gothie sous Charles le Chauve*, dans les *Annales du Midi*, t. XIV (Toulouse, 1902, in-8°), p. 191 ; et *Les comtés et les comtes de Toulouse et de Rodez sous Charles le Chauve*, *ibid.*, t. XVII (1905).

en la marche d'Espagne dont il avait la garde et qui ne fut séparée de celle de Gothie qu'en 865 après la disparition d'Umfroi [1].

Les éditeurs des diplômes de Charlemagne publiés dans la collection des *Monumenta Germaniæ historica* ont transcrit les mots qui suivent la date « ; in dei nomine feliciter amen » sans les séparer par une ponctuation. Nous avons préféré introduire une ponctuation qui nous a paru être justifiée non seulement par le sens de ces derniers mots et le rapport qu'ils ont entre eux, mais aussi par la présence d'intervalles laissés en blanc par le notaire, non sans quelque intention, entre « villa » et « in » et entre « feliciter » et « amen ».

Dans notre diplôme, en dehors du texte, sous le mot « Signum » par lequel commence la souscription royale, nous remarquons une annotation dont la fin est un peu obscure mais dont la partie principale est constituée par le nom d' « Acbertus », le fidèle auquel le roi a concédé le diplôme. La plupart du temps, de telles inscriptions sont considérées comme des « essais de plume », mais pour ce qui concerne quelques diplômes de Charles le Chauve et particulièrement celui dont nous nous occupons, nous ne pourrons user de cette qualification parce que l'apposition de ces signes procède certainement ici d'un usage à noter en diplomatique. En effet, dans le diplôme du 19 novembre 860 dont nous avons parlé ci-dessus à propos du rôle d'Umfroi comme « ambasciator », nous distinguons dans la marge de gauche, à la hauteur de la dernière ligne du texte, une inscription tracée en notes tironiennes perpendiculairement à la direction des lignes du texte [2] et signi-

1. Le nom ancien s'est conservé sous la forme de « Catalogne » (*Gothalania*). Cf. F. Lot, *Etudes sur le règne de Hugues Capet et la fin du* x*e siècle*, dans la *Bibl. de l'Ecole des Hautes-Études*, fasc. 147, Paris, 1903, in-8°, p. 211.

2. Cette inscription n'a pas été signalée dans l'édition du diplôme citée ci-dessus, p. 19, n° 3.

fiant : *Te-o-do-si-us abbas*. Or, Théodose, abbé d'Amer, était, comme « Acbertus », le principal intéressé. Un diplôme du 30 juillet 854 [1], par lequel Charles le Chauve confirme un privilège en faveur de l'abbaye de Montolieu [2], renferme la même particularité. Dans la marge de gauche, à la hauteur du mot « Signum » de la suscription royale et contre le bord du parchemin, nous remarquons quelques signes tironiens très petits, écrits dans le sens des lignes du texte en lettres ordinaires. Nous les transcrirons : *Monasterium Ma-las-ti*. Nous avons là le nom du monastère intéressé, celui de Montolieu, car le diplôme a été conféré sur la requête de « Richimirus abba ex monasterio quod nuncupatur Mallasti, situm in territorio Carcasensi super fluvium Duranum [3] ». Peut-être rencontrera-t-on dans d'autres diplômes des mentions semblables, mais, leur présence dans trois diplômes suscrits par trois notaires différents, Jonas, Gislebertus et Gauzlenus mérite d'attirer l'attention des diplomatistes. Ce ne sont certes pas de simples essais de plume, — un scribe n'aurait pas, je pense, essayé sa main en traçant des notes tironiennes, — mais il est évident, vu la nature identique de ces mentions dans les exemples cités ci-dessus, que ces annotations eurent un rôle dans la destinée du parchemin et qu'elles ont été écrites pour aider à reconnaître celui-ci après un choix préalable. D'ailleurs, on tenait à ce que ces quelques mots, souvent écrits en notes tironiennes afin qu'ils occupassent moins de place, soient peu visibles, car, si l'anno-

1. Bibl. nat., Baluze 390, Chartes des rois, n° 480. Edit. : *Hist. gén. de Languedoc*, t. II (1875), n° 146, p. 298-300. Ce diplôme est en assez mauvais état. La ruche qui suit la souscription : « Gislebertus notarius ad vicem Hludouuici recognovit et s. » renferme quelques notes tironiennes que nous lirons : *Lu-do-uui-cus* | *praeceptor* | *fieri jussit*. Après la date, on lit la note *amen*.

2. Commune de l'Aude, arrondissement de Carcassonne, au confluent de la Dure et de la Rougeanne.

3. La Dure.

tation du diplôme du 8 novembre 846 se trouve au milieu du parchemin [1], dans les deux autres diplômes, elle est placée dans la marge de gauche à l'endroit où le parchemin est parcouru du haut en bas par une série d'incisions qui ne se remarquent pas sur tous les diplômes parce que l'on a, par une coupure, fait disparaître ce témoignage peu solennel de la préparation du parchemin. Dans ce cas, ces courtes mentions écrites en notes ont dû disparaître avec la bande sacrifiée, ce qui expliquerait leur rareté.

Le nom « Iguerande » de la villa dans laquelle se trouve le domaine concédé par le roi à son fidèle est déjà célèbre, car les noms de lieux qui se présentent en France sous une forme identique [2], surtout en ce qui concerne les deux dernières syllabes, ont été l'objet de savantes recherches [3]. La villa d'Iguerande était située aux confins des diocèses de Lyon et d'Autun et des pagus de Lyon, de Mâcon et d'Autun. La forme « Hiuranda » que renferme notre diplôme du 8 novembre 846 n'a pas encore été signalée. Au dos de l'acte, la graphie « Iguirenda » pourrait bien dater du milieu du xe siècle, époque à laquelle le domaine et le diplôme devinrent la possession des moines de Cluny ; quant à la forme « Wiranda », elle s'accorde avec l'orthographe « Vui-

1. Dans un diplôme de Charlemagne donné à Düren le 25 octobre 775 en faveur de l'abbaye d'Hersfeld (Fac-similé dans Kopp, *Schrifttafeln*, Bl. VII, 10, puis dans les *Kaiserurkunden Lieferung I*, Taf. III) se trouve, sous le mot « sigillare » à gauche du mot « Signum », une inscription, en notes tironiennes ce me semble, qui n'a pas été signalée dans la récente édition des diplômes de Charlemagne (*Monumenta Germaniæ historica. Diplomat. Karolinorum*, t. I, 1906, n° 104, p. 148-149). Ce n'est pas un essai de plume, puisque, dans le même diplôme, à droite, sous le sceau et au-dessus des mots : « In Dei nomine feliciter », se trouve un essai de plume, en lettres allongées, formulé : « quantumcumque ibidem ».

2. Vingt-sept ont été signalés.

3. Cf. Julien Havet, *Igoranda ou Icoranda*, « *Frontière* », *note de toponymie gauloise*, dans la *Revue archéologique*, t. XX, 1892, p. 170-175, *Œuvres*, t. III, 1896, p. 59-64 ; A. Longnon, *Le nom de lieu gaulois EWIRANDA*, *ibidem*, t. XX, p. 281-287 ; A. Thomas, *Le nom de lieu « Igoranda » ou « Ewiranda »*, dans les *Annales du Midi*, t. V (1893), p. 232-235.

randa » que donne le cartulaire du début du XIe siècle[1].

Quelques actes copiés au XVIIIe siècle ou transcrits dans le cartulaire A[2] de l'abbaye de Cluny nous apprennent quelle fut la destinée de la donation faite à « Acbertus » par Charles le Chauve. En juillet 893, Anselme et Eve vendirent le domaine à Madalbert et Hélène[3]. Un demi-siècle plus tard, en mars 937, Acbertus, qui portait le même nom que le premier possesseur, céda tous les droits qu'il avait à la possession de ce domaine à son frère *(consanguineus)* Bernard Azon[4], à la charge pour ce dernier de consacrer le tout à Dieu et aux apôtres Pierre et Paul en le donnant aux moines de Cluny[5]. Conformément à la volonté d' « Acbertus », Bernard, moyennant une redevance de 50 sous que lui versèrent les moines, fit dresser l'acte de donation à Cluny le 11 mars 938[6]. C'est alors que les moines reçurent

1. Il faut signaler aussi la graphie « Yvueranda », représentant la localité du département de l'Ain, que l'on trouve dans un acte original du 2 octobre [959-992], Bibl. nat., lat. 17715, p. 19, édit. : Bruel, *op. cit.*, n° 1077.

2. Bibl. nat., nouv. acq. lat. 1497 (Anc. Cluni, n° 3).

3. A. Bruel, *op. cit.*, n° 51, p. 59-60, d'après une copie du XVIIIe siècle. On y lit : « Vendedimus vobis curtillo cum manso indominicado et cum ecclesias III qui sunt constructas in onore Dei et sancti Andree et sancti Joannis adque sancti Marcelli, cum omnibus apendiciis, qui sunt sitas in paugo Matisconensse, in paugo Alvernico, in agro Iguerendens vel in agro Brugalinens, in villas nocubantas in Scuciago et in villa que vocabulum est Campus ».

4. A. Bruel, *op. cit.*, n° 471, p. 457-458, d'après le cartulaire A^a, n° LXXX, fol. 104 v°.

5. « Et hoc ob onore Dei omnipotentis et apostolorum ejus Petri et Pauli ut et ipse res in ipsorum dicione revertentur et ad Cluniacum cœnobium. Sunt autem ipsas res site in comitatu Matisconense, et vocatur Evaranda. Hoc est ecclesia in honore sancti Andree apostoli et sancti Marcelli, et quidquid ad ipsas aspicit... » — « Actum apud Evarandam... », *ibidem*, p. 457.

6. A. Bruel, *op. cit.*, n° 486, p. 470-471, d'après le cartulaire A^a, n° XXI, fol. 92. Bernard reconnaît qu'il fait la donation au nom d'Acbertus et de ses fils (ut per me ipsorum vice Deo offerantur). La donation est la suivante : « Sunt autem ipse res site in comitatu Matisconense, juxta fluvium Lierim (la Loire), locus qui dicitur Evuiranda, ubi sunt ecclesie tres,

le diplôme de Charles le Chauve qui constituait le titre de propriété le plus important de leurs nouvelles possessions et le placèrent dans leurs archives [1]. Un demi-siècle plus tard, un moine de l'abbaye transcrivit fort mal le précieux acte royal dans le cartulaire C, si bien que c'est pour nous une bonne fortune de pouvoir examiner aujourd'hui le diplôme original du 8 novembre 846, qui compte parmi les pièces les plus importantes de ce beau fonds de Cluny que M. Delisle est parvenu à reconstituer en grande partie à la Bibliothèque Nationale.

Maurice JUSSELIN.

quarum prima in honore beati Andree apostoli constructa, alia sancti Johannis Babtiste, tercia sancti Marcelli. » — « Frater Boso scripsi... apud Evuirandam... ». Sur la date de l'acte, cf. Bruel, *ibid.*, p. 471, n° 2.

1. On ne parle plus du diplôme royal dans l'acte de donation, ce serait d'ailleurs un fait exceptionnel. On connaît d'une façon plus précise la destinée d'un diplôme dressé par ordre de Charles le Chauve en 870 (on lit dans la ruche en notes tironiennes : *domnus rex fieri jussit*), souscrit par le notaire « Otfredus », et portant donation à Hadebert (« ministerialem nostrum Hadebertum », serait-ce l'évêque de Senlis ?) de la villa « nomine Gulmari curtis » au pagus de Beauvais (Orig. scellé, Archives départementales d'Eure-et-Loir, Fonds du Chapitre, G 1453). Ce domaine était, à la fin du xe siècle, en la possession d'Eudes, évêque de Chartres, qui avait coutume, après le décès de chacun de ses parents, de faire une donation aux chanoines pour les engager à prier pour le repos de l'âme du défunt. Quand Eudes perdit sa mère, après 968, il donna au chapitre l'aleu de « Vulmari-Curte » avec le diplôme de Charles le Chauve ainsi que l'atteste le nécrologe de l'église de Chartres où l'on lit : « IIII Kal. apr. [29 mars]. — Obiit Rotlindis, mater episcopi Odonis, que scrinio Dei genitricis affigendas reliquid aureas aquilas miro opere sancti Eligii informatas; pro cujus anima inter alia dona idem episcopus Odo dedit fratribus alodum correspond à « indominicato » de 870) de Vulmari-Curte habentem mansos XIIII, *cum privilegio regali*. Quorum anime portionem in terra viventium mereantur habere, Christusque rex celorum sit pars hereditatis eorum. » René Merlet et abbé Clerval, *Un manuscrit chartrain du* xie *siècle*, Chartres, 1893, in-4°, p. 158-159.

846, 8 novembre, Roucy.

Donation d'un manse avec une chapelle dédiée à saint André, dans la villa d'Iguerande, au pagus de Mâcon, faite par Charles le Chauve à son fidèle Acbert.

Original, Bibliothèque nationale, ms. lat. 11.829, n° 2.

[*Invocatio monogrammatica*] **In nomine** *sanctae* [a] **et individuae** [b] **Trinitatis, Karolus gratia** *Dei* **rex.** ‡ **Regalis celsitudinis moris est fideles suos donis multiplicibus et honoribus ingentib***us* **honorare atq***ue* [c] **sublimare.** ||[2] Proinde morem parentum regum videlicet [d] praedecessorum [e] no*st*rorum sequentes, libuit celsitudini no*st*rae [f] quendam fidelem no*st*rum, Acbertum [g] nomine, de quib*us*dam reb*us* no*st*rae [h] propriaetatis [i] honorare, atq*ue* in ejus juris potestatem liberalitatis no*st*rae [j] gratia conferre. ||[3] Idcirco [k] noverit experientia atque industria omnium fidelium no*st*rorum tam praesentium [l] quam et [m] futurorum, quia concedimus eidem fideli no*st*ro Acberto, ad proprium [n], quasdam res juris no*st*ri sitas in pago Madasconense [o], in villa Hiuranda [p] mansu*m* unu*m* ||[4] cum capella in honore [q] *Sancti* Andreae [r] ; memoratum mansum cum omni integritate vel suis omnibus appendiciis [s], cum domibus, aedificiis [t], mancipiis [u], terris, vineis, pratis, silvis, aquis, aquarumve decursibus ||[5] vel etiam quantumcumque ad supradictum mansum juste et legaliter pertinere videtur, praedicto [v] fideli no*st*ro [w] Acberto per hanc no*st*rae [x] auctoritatis conscriptionem concedimus, et de no*st*ro jure in jus ac potestatem [y] illius ||[6] sollemni [z] donatione transferimus ; ita [aa] videlicet ut quicquid ab hodierno die et tempore [bb] exinde pro sua utilitate atque commoditate jure propriaetario [cc] facere decreverit, liberam ||[7] et [dd] firmissimam in omnibus habeat potestatem faciendi, tam donandi quam vendendi seu commutandi [ee] necnon etiam heredibus relinquendi. Et ut haec [ff] no*st*rae [gg] largitionis atque donationis ||[8] auctoritas perpe-

a. Sancte, *Bruel*. — *b*. Individue, *B*. — *c*. Ac, *B*. — *d*. Videlicet, *manque dans B*. — *e*. Predecessorum, *B*. — *f*. Nostre, *B*. — *g*. Acdebertum, *B*. — *h*. Nostre, *B*. — *i*. Proprietatis, *B*. — *j*. Nostre, *B*. — *k*. Iccirco *B*. — *l*. Presentium, *B*. — *m*. Et, *manque dans B*. — *n*. Eidem fideli nostro Acberto ad proprium, *manque dans B*. — *o*. Matisconense, *B*. — *p*. Que dicitur Vuiranda, *B*. — *q*. Honori, *B*. — *r*. Andree, *B*. — *s*. Apendiciis, *B*. — *t*. Ac edificiis, *B*. — *u*. Seu mancipiis, *B*. — *v*. Predicto. — *w*. Fideli nostro, *manque dans B*. — *x*. Nostre, *B*. — *y*. Proprietario *dans B, au lieu de* ac potestatem. — *z*. Sollempni, *B*. — *aa*. Ideo, *B*. — *bb*. Et tempore, *manque dans B*. — *cc*. Proprietario *B*. — *dd*. Ac, *B*. — *ee*. Commutandi seu vendendi, *B*. — *ff*. Hec, *B*. — *gg*. Nostre, *B*.

tuam obtineat firmitatem, manu nostra subterfirmavimus et anuli nostri inpressione[hh] signari[ii] jussimus.

[9] : **Signum** (*Monogramma*) **Karoli, gloriosissimi regis** :

[10] (*Invocatio monogrammatica*) **Jonas diaconus, ad vicem Hludouuici**[jj] **recognovi et subscripsi**. (*Signum recognitionis*) Uuerinus *comes impetravit*[kk]. *Sigillum impressum deperditum*.

[11] Data[ll] VI idus novembris, anno VII, indictione VIIII, regnante domno Karolo gloriosissimo rege. Actum Rauciaco[mm] villa ; in Dei nomine, feliciter. Amen.

(*A tergo :* Karolus rex Acberto de Hiurando.

Karolus rex Acberto de Iguirenda.

Preceptum Karoli que fecit Acberto de Wiranda Matisconense pago.

hh. Impressione, *B*. — *ii*. Asignari, *B*. — *jj*. Fludovvici, *B*. — *kk*. Uverinus comes impetravit, *manque dans B. Les mots* comes impetravit *sont écrits en notes tironiennes*. — *ll*. *Il y a seulement dans B* : Actum Rauciaco villa, regnante domno Karolo, gloriosissimo rege, in Dei nomine feliciter. — *mm*. Roucy, Aisne, canton de Neufchâtel-sur-Aisne, arrondissement de Laon.

COMPTES RENDUS

Adrien Blanchet. — **Les enceintes romaines de la Gaule.** Étude sur l'origine d'un grand nombre de villes françaises. — Paris, 1907 ; in 8°, III-356 p. ; vignettes dans le texte et 21 planches hors texte.

On ne s'étonnera pas que nous signalions dans une revue consacrée au moyen âge, un livre qui traite des enceintes romaines des villes de la Gaule. Car étudier ces enceintes, c'est, comme l'indique le sous-titre du livre de M. Blanchet, étudier l'origine de la plupart de nos villes françaises. A l'exception de quelques agglomérations industrielles qui se sont formées dans les temps modernes, toutes nos grandes villes sont d'anciens chefs-lieux de cités romaines. La connaissance du périmètre de ces chefs-lieux tel qu'il se présentait à la fin de l'Empire, est indispensable à l'intelligence du développement des villes au cours du moyen âge. En effet, on désignait alors sous le nom de cité la partie de la ville que les Romains avaient entourée d'une muraille à une époque dont la détermination est l'un des objets du livre de M. Blanchet ; on distinguait de la cité les faubourgs, c'est-à-dire les groupements d'habitations qui s'étaient formés autour des églises et monastères établis en dehors du périmètre fortifié. Dans certaines localités, le nom de ville *(villa)*, s'appliquait aux faubourgs. Et c'est seulement dans les temps modernes qu'on a désigné sous le nom de ville l'ensemble de la cité et de ses faubourgs. Pendant la période dite féodale, partout l'évêque eut dans la cité des droits de juridiction spéciaux, quand même il n'y avait pas, comme c'était le cas à Laon, à Reims, à Noyon et ailleurs, la puissance comtale, c'est-à-dire les droits régaliens. Pour ce qui regarde la formation des communes, il faut toujours distinguer la

cité du reste de la ville : la commune a pris naissance tantôt dans la cité pour s'étendre ensuite au *suburbium*, tantôt, au contraire, dans le *suburbium*. La condition politique, juridique, sociale et économique des habitants n'était pas la même dans la cité et dans les faubourgs. De telle sorte que pour comprendre l'histoire d'une ville, il faut tout d'abord se rendre compte de sa topographie et spécialement rechercher le noyau romain qui en a été l'embryon.

Et c'est à quoi servira la première partie de l'ouvrage de M. Blanchet qui consiste en une série de monographies consacrées à l'étude, à la description et à la délimitation des enceintes de chacune des villes romaines de la Gaule. On y trouvera de petits plans qui, mis en relation avec le plan actuel de la ville, permettront de reconnaître les limites de la cité

Il faut distinguer entre les murailles du premier siècle, la plus ancienne des deux murailles d'Autun, par exemple, et celles qui ont été construites à une époque postérieure ; et ce sont celles-là qui ont marqué le périmètre des cités du moyen-âge.

Ces murailles de la seconde époque ont toutes été établies sur un même modèle. C'est pourquoi dans la seconde partie de son livre M. Adrien Blanchet a pu les étudier d'ensemble, en décrire le mode de construction, l'aspect, et en déterminer la date. Le mur était constitué par plusieurs assises en pierre de grand appareil sur lesquelles reposait un blocage composé de pierres ou cailloux roulés, noyés dans un bain de chaux, avec revêtement extérieur formé de petites pierres cubiques disposées par assises régulières et interrompues, à des hauteurs variables, par des chaînes de briques. Nulle part, le faîte du mur ne s'est conservé ; généralement il a été remanié au cours des temps au fur et à mesure que se modifiaient les moyens d'attaque et de défense. Car dans les villes où l'on n'a pas élevé de nouvelles fortifications englobant les faubourgs, le mur romain a continué de protéger les habitants jusque dans les temps modernes. C'est cependant un exemple exceptionnel de la perpétuité de l'utilisation d'un monument romain, que celui du mur de Sens arrêtant pendant deux jours, en 1814, l'armée des Wurtembergeois

L'uniformité de construction des murailles romaines dans toute la Gaule autorise à y voir des ouvrages faits dans le même temps en vertu de prescriptions impériales. Et si la détermination de la date, qui est le point le plus intéressant des recherches auxquelles

peuvent donner lieu ces monuments, a provoqué de nombreuses discussions, les archéologues depuis quelques années sont d'accord pour attribuer ces constructions au IIIe siècle. M. Blanchet ayant commencé par l'analyse de chacune des enceintes et recueilli ainsi tous les indices propres à en fixer la date, s'est mis en état de donner à la question une solution plus précise.

On sait que les gros blocs qui forment les assises des murs d'enceinte proviennent de monuments antérieurs : ils portent des bas-reliefs et des inscriptions, et ils constituent aujourd'hui qu'on a démoli tant de ces vénérables murs, le fond et la partie la plus précieuse de nos musées provinciaux. Ce sont des fragments des monuments les plus divers : temples, thermes, tombeaux, bases de statues. Il importe de noter aussi que ces blocs de pierre sont souvent très considérables ; ils étaient posés sans mortier ; et M. Blanchet remarque (p. 241) que « juxtaposés et empilés les uns sur les autres, les blocs de pierre offraient une résistance énorme que l'assaillant ne pouvait songer à briser que par la sape ; » et ailleurs (p. 337) « le poids des matériaux employés est tel que la solidité était certaine, même sans adjonction de ciment. »

L'inscription la plus récente qu'on ait retirée d'une de ces murailles est une pierre milliaire, provenant du mur de Nantes et portant le nom de l'empereur Tacite (275-276). La plupart des bas-reliefs appartiennent au Haut-Empire ; aucun d'eux ne porte de signe chrétien, pas plus qu'on n'a trouvé aucune inscription chrétienne. D'autre part, de quelques textes historiques on peut inférer que plusieurs villes de la Gaule étaient fortifiées dès le IVe siècle.

Une inscription d'une porte de Grenoble indiquait que les murs de cette ville avaient été construits, au moins en partie, sous Dioclétien. Mais, d'après les renseignements que M. Blanchet donne sur cette enceinte, on n'y voyait ni assises de grosses pierres à la base, ni revêtement de petit appareil sur le blocage. « La muraille n'avait pas d'assises régulières ; elle était formée de cailloux roulés... noyés dans un mélange de briques pilées et de chaux grasse » (p. 148). Ainsi, quoiqu'on ait trouvé à l'intérieur quelques monuments funéraires des deux premiers siècles, cette muraille n'était pas du même type que celles dont nous avons indiqué sommairement les caractères ; pour fixer la date de ces dernières, on ne peut

donc pas tenir compte de l'inscription qui ornait l'une des portes de l'enceinte de Grenoble.

M. Blanchet conclut que les murailles des villes romaines de la seconde époque ont été élevées pour résister aux attaques des Germains, qui depuis le règne d'Alexandre Sévère (232-234) ne cessaient de menacer la Gaule. La construction en fut commencée et rapidement menée sous le règne de Probus (276-282), lequel ne reprit pas moins de soixante ou soixante-dix villes tombées aux mains des Barbares ; elle fut poursuivie sous le règne de Dioclétien. Plus tard au IVe siècle on ne cessa de maintenir et de réparer ces enceintes. « Mais nous tiendrons pour certain que les bases de gros appareil, déterminant les limites des cités, avaient été construites presque partout avant l'avènement de Dioclétien » (p. 337). C'est qu'en effet M. Blanchet distingue entre la construction des assises inférieures et celle des parties hautes. « La plupart des enceintes de la Gaule Romaine ont été reconstruites ou élevées *en hâte*, au moins en ce qui concerne les fondations, puisque les constructeurs ont amoncelé les monuments de toute sorte, sculptés ou non, pour protéger leur cité, le plus rapidement possible. Un peu plus tard, les enceintes furent terminées et surélevées ; on garda le soubassement, dont les blocs pesants constituaient une assise presque inébranlable, et, au-dessus, on éleva la partie maçonnée, composée du blocage et des parements avec cordons de briques. » On ne peut en effet considérer le parement des murs en petit appareil, si régulier, si soigneusement fait, comme un travail hâtif. Mais, à notre avis, on ne saurait non plus envisager ces murailles comme construites en deux fois ; elles se présentent comme une œuvre homogène ; d'ailleurs comment ces assises inférieures, qui souvent ne dépassent pas 2 m. 60, comme à Bordeaux, un mètre seulement à Rennes, eussent-elles servi à la protection de la ville ? elles ne prenaient d'utilité qu'à condition d'être surmontées d'un mur. Donc, selon nous, l'élévation des murs a été conçue et exécutée d'un seul coup ; assises inférieures et blocages avec revêtement appartiennent au plan primitif. Mais, à vrai dire, il ne nous semble pas que la mise en place des gros blocs de pierre à la base ait pu être faite hâtivement. M. Blanchet voit un indice de hâte dans l'emploi des matériaux empruntés à d'anciens édifices, et même à des édifices récents, puisque quelques-uns ne dataient

que du IIIe siècle et étaient même presque contemporains, comme le milliaire de Nantes. A-t-on démoli des édifices pour en prendre les pierres ? En ce cas, la démolition même d'édifices en pierres de taille, dont quelques-uns étaient considérables, a dû demander un certain temps. En second lieu, par cela même que l'on se servait, pour construire les assises inférieures, de pierres d'inégale grosseur, de longueur, d'épaisseur, de hauteur très différentes, la construction n'en était que plus difficile ; et plus difficile encore parce que ces blocs de pierre étaient agencés sans mortier, sans aucun lien et devaient tenir par leur propre poids ; il fallait en combiner l'agencement de telle sorte qu'ils pussent recevoir sans fléchir, un mur d'un poids énorme, d'une épaisseur variant entre 1 m. 50 et 5 mètres. Et de fait ces assises sont si solides qu'après avoir démoli, à coup de mines, le blocage qui est établi dessus, on a grand'peine à en retirer et à en soulever les blocs. Il faut encore noter que ces pierres ont été maniées avec soin, puisque les sculptures, même sur pierre tendre, et tournées à l'intérieur, ne sont généralement pas abîmées, pas même éraflées.

Certes, l'homogénéité de construction d'un même mur d'enceinte indique bien un travail fait dans un laps de temps relativement court, mais dans quelle mesure a-t-on travaillé « à la hâte » ? Estimera-t-on la durée du travail en mois ou en années ? D'après les calculs de M. Blanchet, fondés sur les renseignements que nous fournissent des inscriptions relatives à la construction des murs de Vérone et de Rome, les petites enceintes de la Gaule ont pu être élevées en six ou huit mois, et la plupart des autres en dix-huit mois ou deux ans environ. On ne peut cependant pas, dans ce calcul, tenir compte de l'enceinte de Rome, c'est-à-dire l'enceinte d'Aurélien, puisque le type en est tout différent de celui des murailles romaines de la Gaule; ne serait-ce que parce que c'est un mur sans assises de pierres à la base, mais composé d'un blocage avec revêtement de brique de bas en haut. Au contraire, à Vérone, l'enceinte est parfaitement comparable à nos murs de Gaule ; elle « avait 4 à 5 mètres d'épaisseur et peut-être 12 de hauteur ; le soubassement en était constitué par des pierres énormes, par des débris sculptés et des inscriptions. » La construction de la partie datée, qui a 800 mètres de longueur, a été faite en huit mois, entre le 3 avril et le 4 décembre 265, sous Gallien. D'où il résulte,

pour donner un exemple, que la construction du mur de Sens, dont le périmètre est d'environ 2.500 mètres, aurait demandé un peu plus de deux ans. Mais disposait-on en Gaule des mêmes ressources en ouvriers et en argent qu'on avait à Vérone? Sûrement on ne mènerait pas aujourd'hui une pareille construction si rapidement. Il est vrai que, comme le remarque M. Blanchet, Probus, qui ne souffrait pas que ses troupes fussent oisives, y put employer des soldats. D'ailleurs, c'est une hypothèse.

Mais n'y a-t-il pas une contradiction entre cette assertion « que les petites enceintes » de la Gaule « ont pu être élevées en six ou huit mois et la plupart des autres en dix-huit mois ou deux ans environ » (p. 297), assertion qui reçoit un correctif dans la phrase suivante, où l'on admet qu' « en supposant que la main-d'œuvre ait été plus rare en Gaule qu'à Vérone et à Rome, les plus grandes enceintes de basse époque... ont *peut-être* été élevées en moins de trois ans », et cette assertion (p. 337) que les fondations seules ont été faites en hâte, et qu' « un peu plus tard » « les enceintes furent terminées et surélevées.» Dans cette hypothèse d'une reprise de la construction, on ne peut plus parler d'un ouvrage achevé en deux ou trois ans ; car c'est à la construction dans toute sa hauteur que M. Blanchet applique ses calculs.

Reste toujours à expliquer la présence des débris d'édifices antérieurs, dans les murs d'enceinte, ou pour mieux dire, les conditions dans lesquelles s'est fait l'emploi de ces matériaux anciens. M. Blanchet dit (p. 239) que « cet emploi de matériaux provenant de monuments détruits, est un fait général dont l'explication est toute naturelle. » Il constate que « les murs d'Athènes, élevés à la hâte par Thémistocle, furent construits de la même manière, » puis qu' « une loi d'Arcadius et d'Honorius fait mention... de murs élevés avec les matériaux provenant des démolitions des temples. » Mais ce sont là des constatations et non une explication. Il ne paraît pas qu'on puisse comparer la situation d'Athènes avec celle des villes de la Gaule ; à Athènes, ne s'est-on pas servi des matériaux des temples et édifices détruits par les Perses ? Et quant à la loi d'Arcadius et d'Honorius, elle est d'un siècle postérieur à la date que M. Blanchet assigne à la construction de nos murs ; il n'est pas surprenant qu'à une époque où la religion chrétienne était devenue religion d'état, on ait autorisé les villes à se servir,

pour l'édification des murs, des matériaux de temples abandonnés. Encore y avait-il des restrictions ; plusieurs lois du ve siècle, spécialement d'Honorius, ordonnent la conservation des temples comme ornements des cités, à titre de « monuments historiques » dirions-nous aujourd'hui. Mais autre chose est de détruire des monuments hors d'usage ou d'achever la démolition de monuments à moitié ruinés pour en convertir les pierres en matériaux de construction, autre chose de démolir des édifices encore utiles ou en bon état tout exprès pour en édifier d'autres d'un genre différent et qui ne sont pas destinés à les remplacer. Or, même si nous ne trouvions dans les assises inférieures des murs romains, prétendument élevés à la fin du IIIe siècle, que des sculptures ou des inscriptions des deux premiers siècles, cela même pourrait nous étonner. Car ce sont des débris d'édifices considérables, solidement construits, puisqu'ils étaient en pierres de taille, et qui, même si on ne les avait pas entretenus, étaient encore debout à la fin du IIIe siècle. Tous les monuments romains du haut empire qu'on n'a pas volontairement jetés à terre sont encore là, défiant l'action du temps. Les quelques hordes de Barbares qui au IIIe siècle ont attaqué certaines villes n'ont pas ruiné ces édifices. Mais même si l'on admet que certains monuments peu antérieurs au règne de Probus ont pu être insérés après coup dans les murs pour les réparer, il reste encore qu'on y a trouvé, dans la masse même de la construction, des bas-reliefs et des inscriptions, spécialement des stèles funéraires, qui ne paraissent pas être antérieurs au IIIe siècle. On doit donc supposer que les monuments dont nous trouvons les débris dans les murs ont été, pour la plupart, détruits dans le dessein de se procurer des pierres à bâtir. Faire venir des pierres de carrières, procéder à leur taille eût été un travail de plusieurs années. En outre, cela eût été beaucoup plus coûteux, et l'on peut croire qu'à la fin du IIIe siècle, les municipalités étaient appauvries et hors d'état tout ensemble d'entretenir des édifices somptueux élevés dans les temps de prospérité et de faire face aux dépenses considérables qu'entraînait la construction des murs de défense. De plus, il est probable, comme l'a remarqué M. de Montaiglon, à propos de Sens, qu'on n'a pas touché aux édifices qui se trouvaient dans le périmètre de la nouvelle enceinte, réduite, mais qu'on s'est attaqué à ceux qui se trouvaient hors de cette enceinte, et dont le

maintien eût été nuisible puisqu'ils eussent pu servir d'abri aux assaillants ; du même coup, on réalisait une économie et on créait une zône militaire. Tout cela est fort admissible. Mais, tout de même, on ne comprend guère pourquoi on a employé à la construction des murs des stèles funéraires, qui, même si elles se dressaient le long des voies romaines, ne pouvaient constituer des défenses bien solides pour des assiégeants. Et si on laisse de côté la question de l'établissement d'une zône découverte, on se demandera encore pourquoi on n'a pas fait usage de briques pour les revêtements. (la confection n'en eût été ni longue, ni difficile), puisque des murs de blocage à parements de briques avaient paru suffisants pour la protection de Rome.

On voit de quelle obscurité l'origine des murs d'enceinte de nos villes est entourée, et à quelles difficultés on se heurte quand on en rapporte la construction à la fin du IIIe siècle. Tout s'expliquerait mieux, avec l'hypothèse d'une construction à la fin du IVe siècle, si en d'autres termes ce travail répondait à la loi édictée en 396 par Arcadius et Honorius qui enjoignait aux municipalités de restaurer les murs des villes ou d'en édifier de nouveaux, ou à quelque autre loi du même objet et de ce temps-là. Alors l'emploi de matériaux provenant de monuments funéraires païens et d'édifices déjà anciens, dont on peut supposer que la plupart étaient abandonnés et inutiles, serait tout naturel. Ce n'est pas là d'ailleurs une hypothèse nouvelle ; elle a été émise par Buhot de Kersers, qui plaçait la construction des enceintes défensives aux premières années du Ve siècle ; et aussi par G. de La Noë. Mais cette hypothèse a contre elle les textes qui mentionnent l'existence de murailles autour de plusieurs cités, de celles même qui ont conservé des fragments de ces espèces de murs dont on cherche à déterminer la date. Mais ces textes visent-ils ces murs ou d'autres antérieurs ? il est difficile de le décider.

Dans l'état de la question il semble qu'on doive s'en tenir à la conclusion de M. Blanchet, à condition toutefois de ne pas trop préciser, de ne pas enfermer la construction dans des limites de temps trop étroites ; et c'est ce que l'auteur a indiqué à plusieurs reprises.

Quoiqu'il en soit, M. Blanchet est le premier à donner sur les murs d'enceinte de la Gaule une étude d'ensemble. Avant lui, la

littérature du sujet ne se composait que de monographies et d'études de détail innombrables, dispersées dans tous les recueils de nos sociétés savantes. Et si quelques auteurs, comme Schuermans, avaient formulé une conclusion générale, ils l'avaient fait sans avoir procédé à une enquête complète. Non seulement M. Blanchet a recherché dans les publications éparses les moindres renseignements relatifs aux fouilles pratiquées dans les murs d'enceinte, et cela était indispensable puisque beaucoup de constatations faites autrefois ne peuvent plus être contrôlées, mais il a étudié sur place les fragments de murs qui sont encore debout.

Non seulement, son livre présente des considérations générales du plus haut intéret ; mais on y trouve aussi nombre d'observations de détail nouvelles ; nous citerons par exemple les rapprochements de textes qu'il a faits à propos du nom d' « Orbandelle » donné à des tours ou murs de diverses cités ; le premier il a montré que c'était là une épithète synonyme du qualificatif « sarrasin » appliqué par les gens du moyen-âge aux murs antiques. Il faut encore appeler l'attention sur le parti qu'il a tiré de la numismatique.

On ne peut donc que louer l'étendue de ses recherches et le soin qu'il y a mis, comme on doit louer aussi l'habile coordination des matériaux qu'il a réunis, et la répartition très claire qu'il en a faite entre les divers chapitres de son livre.

M. Prou.

Lucien Auvray. — **Les registres de Grégoire IX**, recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican. Dixième fascicule (col. 1073 à 1292). (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome). — Paris, Fontemoing, 1907 ; in 4°.

Le dixième fascicule des Registres de Grégoire IX complète le second volume de cet important recueil. Ce dixième fascicule comprend : 1° les dernières lettres de la douzième année du pontificat (1238-1239) ; 2° les lettres relatives à la légation de l'évêque de Palestrina en Provence ; 3° une série de pièces relatives au traité de

Paris, conclu en 1229 entre Louis IX, roi de France, et Raymond VII, comte de de Toulouse.

En tête du dossier de la légation de l'évêque de Palestrina la chancellerie apostolique a inséré les pétitions ou suppliques adressées par le comte de Toulouse au Souverain Pontife ; elles sont au nombre de dix-huit ; neuf des demandes formulées par Raymond VII furent accueillies favorablement ; neuf autres furent repoussées, en marge desquelles on a inscrit le mot *non*. Une seule de ces suppliques avait été jusqu'ici publiée.

Quant aux documents relatifs au traité de 1229, ils auraient dû être insérés dans le registre de la troisième année ; « mais on comprend aisément les raisons pour lesquelles les clercs de la chancellerie pontificale qui ont présidé à la confection des registres de Grégoire IX ont tenu à les rapprocher de la série de pièces relatives à la légation de l'évêque de Palestrina en 1238 ; de part et d'autre, c'est de Raymond VII avant tout qu'il s'agit, et les événements qui ont été l'occasion de cette légation, ne sont pas sans lien avec ceux dont le traité de 1229 a été la conséquence et l'aboutissement. » L'acte du traité est rapporté sous plusieurs formes : deux expéditions au nom du comte de Toulouse (nos 4784 et 4785), l'une datée du 10 avril, l'autre du 12 avril 1229, et deux expéditions au nom du roi de France, l'une antérieure au 12 avril, l'autre postérieure au 14 avril (nos 4786 et 4787). D'autres expéditions originales de ces mêmes actes sont conservées aux Archives Nationales. M. Auvray en a établi le classement ; il a noté les variantes, en même temps qu'il en a fait ressortir l'importance.

Dans le corps même du registre nous remarquons un grand nombre de lettres intéressantes pour l'histoire de France. Nous signalerons par exemple les lettres apostoliques du 13 août 1238 (no 4498) adressées à l'abbé de Saint-Aubert de Cambrai, au doyen d'Arras et à maître Guillaume, chanoine, autrefois official d'Arras, leur mandant de faire publier dans la province de Reims l'excommunication prononcée contre la commune de Corbie et l'interdit dont cette ville avait été frappée par l'abbé de Corbie. C'est un exemple à ajouter à tant d'autres, des entreprises des communes contre les églises. Le maire et les jurés de Corbie, soumis au spirituel et au temporel à la juridiction du monastère de Corbie, avaient saisi et jeté en prison plusieurs hommes *(servientes)* du dit monas-

tère, et s'étaient emparé de leurs biens ; puis, convoquant une partie de la commune, ils étaient venus attaquer le monastère et avaient même porté les mains sur l'abbé. « En outre, non contents d'avoir chassé violemment certains moines députés par le dit abbé à la garde des biens d'un bourgeois du dit lieu de Corbie, mort *ab intestat* et excommunié, ils poussèrent l'audace jusqu'à porter les mains sur eux et à proférer contre eux de terribles menaces. » Ailleurs, dans le comté de Bourgogne, ce n'étaient pas les bourgeois, c'étaient les nobles qui commettaient des excès contre les églises, comme nous l'apprenons par une bulle du 12 août 1238 adressée au chancelier de Paris (n° 4499) : « Nous ne pouvons, écrit le pape, ni ne devons laisser dans l'ombre les grands et graves excès que Thibaud de « Cicons », frère du chantre de St-Étienne de Besançon, et ses complices ont commis avec une audace criminelle contre notre vénérable frère l'archevêque de Besançon. En effet, comme nous l'avons appris de la plainte du dit archevêque, ceux-là, répudiant toute crainte du Seigneur, après avoir porté témérairement et violemment les mains sur lui, enlevèrent par violence, à lui et à sa famille, des chevaux, des sommiers, des livres, des ornements pontificaux et d'autres choses, et tinrent longtemps en prison un de ses familiers, chanoine de Besançon, qu'ils avaient injustement saisi. En outre, envahissant contre tout droit les « villas » du dit archevêque et les mettant au pillage, ils ont commis à son égard et à l'égard de ses hommes, et à son préjudice, de graves dommages et des injustices, et ils continuent à en commettre. Puisque donc de pareils malfaiteurs, que l'on dit être sous la puissance de nobles hommes, barons et baillis et autres nobles de Bourgogne, ne tenant aucun compte, et par là condamnables, de l'excommunication qu'ils ont de ce chef encouru, comme on le sait, refusent de rentrer dans l'obéissance de l'Église, et qu'il convient que, du moins, la discipline temporelle intervienne pour contraindre ceux que la crainte de Dieu ne suffit pas à éloigner du mal et à rappeler au bien, nous te mandons d'avertir particulièrement et d'amener les dits barons, baillis et autres, à obliger, grâce au pouvoir à eux dévolu, les dits malfaiteurs à restituer intégralement au dit archevêque les choses qu'ils lui ont enlevées et à lui faire satisfaction due pour les dommages qu'ils lui ont causés et les injustices qu'ils ont commises à son égard, en s'abstenant complètement à l'avenir de pareils excès,

les y contraignant, s'il est nécessaire, par des sentences d'excommunication contre les personnes et d'interdit sur leurs terres, sans recours d'appel ; et afin qu'un crime si énorme reçoive son châtiment dans les personnes qui l'ont commis, et aussi dans leur descendance, nous décidons par le présent décret qu'aucun de leurs fils et neveux, en ligne masculine, ne puisse être admis à aucun office ou bénéfice ecclésiastique si ce n'est par une dispense spéciale du Siège Apostolique. »

Au même temps, dans une autre région, le comte de Blois molestait les moines de Marmoutier. Il prétendait avoir le droit de gîte dans le monastère. Il s'y était rendu avec une troupe de gens d'armes ; les moines lui offrirent l'hospitalité à titre gracieux, mais il répondit qu'il n'avait pas de faveur à recevoir des moines, puis brisant les portes de l'église et profanant les statues du Christ, franchissant les murs du cloître, il fit forcer les portes des greniers, des étables, des fours, de la paneterie, du cellier, de la cuisine, des granges et vendre le blé qu'il y trouva. Excommunié par l'archevêque de Tours, le comte poursuivit son œuvre de rapine, et saisit le vin que le monastère avait à Orchaise et à Chouzy. Grégoire IX par lettres du 7 septembre 1238 (n° 4524) remit l'affaire à l'examen de l'archevêque de Rouen.

Voilà quelques exemples qui montrent que l'histoire politique n'est pas la seule à pouvoir profiter de la publication des lettres apostoliques.

Il est superflu de louer le soin apporté à l'établissement du texte des documents contenus dans ce dixième fascicule ; car les érudits qui ont fait usage de cette publication, savent l'exactitude des transcriptions de M. Auvray, et l'attention toute particulière qu'il met à la revision des textes si souvent incorrects des registres pontificaux.

Deux autres fascicules ont paru en 1907 dans la collection de ces registres publiée par l'École française de Rome ou par les chapelains de Saint-Louis des Français, les dixième et onzième fascicules des *Lettres communes* de Jean XXII, contenant les lettres datées du 5 septembre 1323 au 4 septembre 1324, lettres de provision et indulgences, insérées dans les registres dits d'Avignon et du Vatican. Il faut noter que dans des appendices les chapelains de Saint-Louis publient pour chaque année de pontificat, les lettres isolées

et même d'autres documents conservés dans la série des *Miscellanea Vaticana*. On ne saurait trop féliciter l'éditeur des registres de Jean XXII, M. l'abbé Mollat, de la rapidité avec laquelle il fait avancer cette publication.

M. Prou.

R. P. Cuthbert. — **A Tuscan Penitent. The Life and Legend of St. Margaret of Cortona.** — London, Burns and Oates (1907); in-8, v-291 p.

Sainte Marguerite de Cortone, la Madeleine de l'Ordre séraphique, née en 1247 à Laviano en Toscane, ne possède qu'un seul historien ancien, fra Giunta Bevagnati. L'œuvre de ce frère, mal éditée par les Bollandistes (*Acta SS.* février, tom. III, p. 300-336) avait été reprise par le P. Lodovico da Pelago en 1793, à Lucca, sur le ms. original, jadis possédé par Wadding, puis par le P. Em. Crivelli, à Sienne, en 1897. Dès 1859, une traduction française était faite par Luquet à Paris

Voici maintenant, non une traduction anglaise, mais une adaptation de l'écrit de fra Giunta, — ou plutôt — d'abord une biographie due au R. P. Cuthbert, puis une traduction de certains extraits choisis dans l'œuvre de Bevagnati.

Ce n'est pas le moment de juger la biographie de fra Giunta. Mais on doit se demander le rôle que le P. Cuthbert a joué vis-à-vis d'elle. Il prétend en avoir donné la partie essentielle (p. 14.) J'ai grand peur que non. Et comment faire un choix dans tous ces colloques de la Sainte ? Le mieux était de les donner tous, ou de les supprimer tous. Le R. P. C. a bien été obligé de passer les textes donnés et expliqués par Crivelli, pages 83 et 104. Il a supprimé le *divina revelatione* de l'original (Crivelli, p. 252 et Cuthbert, p. 277. Voir encore Crivelli, p 12 et Cuthbert, p. 84, etc.) Nous croyons qu'il eut été plus d'un véritable historien de chercher à combler les lacunes de fra Giunta qui affirme lui-même qu'il n'a pas tout raconté « *non totum* » (Crivelli, p. 1 Cf. id., p. v). Il n'en faut pas moins remercier le P. Cuthbert d'avoir publié cet ouvrage de bonne vulgarisation.

P. Ubald d'Alençon.

Abbé Henri Villetard. — **Office de Pierre de Corbeil.** Office de la Circoncision improprement appelé « Office des Fous ». Texte et chant publiés d'après le manuscrit de Sens (xiiie siècle), avec introduction et notes. — Paris, Picard, 1907 : in 8°, xii-244 pages, 5 planches en phototypie. (*Bibliothèque musicologique*, IV.)

Le manuscrit de la bibliothèque de Sens à l'étude duquel M. l'abbé Henri Villetard a consacré tout un volume est célèbre autant par sa couverture que par son contenu. Sa reliure consiste en deux plaques d'ivoire sur lesquelles sont sculptés deux bas-reliefs, l'un représentant le triomphe de Bacchus Hélios, l'autre, le triomphe de Diane ; c'est un diptyque que tous les archéologues connaissent. Quant à l'office trancrit dans le manuscrit, il doit sa notoriété, on dirait volontiers sa popularité à la « prose de l'âne » :

Orientis partibus
Adventavit asinus,
Pulcher et fortissimus,
Sarcinis aptissimus.
Hez, sir asne, Hez !

D'où les noms de Messe de l'âne, ou encore Office des Fous, sous lesquels on désigne communément cet office.

Au verso de la feuille de garde, une main du xve siècle a écrit ce quatrain :

Festum stultorum de consuetudine morum
Omnibus urbs Senonis festivat nobilis annis,
Quo gaudet precentor ; sed tamen omnis honor
Sit Christo circumciso nunc semper et almo.

Et dans l'inventaire du trésor de la cathédrale de Sens, rédigé en 1541, ce livre est appelé « Le livre de la feste aux fols. »

Ce n'est cependant pas là le titre qui lui convient. Ce fameux manuscrit contient « tout simplement l'office ordinaire et en partie tropé de la Circoncision, avec adjonction de nombreuses pièces qui lui sont étrangères. A peine s'il s'y trouve quelques morceaux dépourvus de tout caractère liturgique. » Et, comme l'écrivait le sénonais Taveau en 1608 : « L'office dont s'est servi jadis l'église de Sens au jour de la Circoncision, et que le peuple appelait l'Office des Fous, a mérité ce titre non pas pour ce qu'on y chantait, mais

à cause des scènes de désordre et des réjouissances folles dont cette fête était l'occasion. »

C'est une tradition fort ancienne, consignée pour la première fois dans une décision capitulaire du 31 décembre 1524, que cet office de la Circoncision est l'œuvre de l'archevêque Pierre de Corbeil, qui occupa le siège de Sens de 1199 à 1221.

Or, si l'on remarque qu'en 1198 et 1199, l'évêque de Paris, Eudes de Sully, et les chanoines parisiens, au nombre desquels se trouvait Pierre de Corbeil, prirent des mesures pour faire cesser les désordres auxquels le peuple se livrait dans l'église le 1er janvier, et réglementèrent la fête de la Circoncision, on tiendra pour vraisemblable, et c'est là une hypothèse de M. Villetard qui est fort plausible, que Pierre de Corbeil « retrouvant à Sens les mêmes abus qu'il avait contribué à réprimer à Paris, y ait apporté le même remède, c'est-à-dire que pour arrêter les libertés qu'on prenait avec la liturgie, il ait rédigé un office de la circoncision que la variété des chants et la pompe des cérémonies rendissent attrayant. »

A vrai dire, les efforts des archevêques et du Chapitre n'eurent pas raison des habitudes populaires ; en vain, à plusieurs reprises, le Chapitre rappela-t-il qu'on devait célébrer le service divin « prout jacet in libro ipsius servitii », c'est-à-dire conformément au livre attribué à Pierre de Corbeil. Ce n'est qu'au milieu du XVIe siècle que les efforts du Chapitre aboutirent à la suppression de toute cérémonie non conforme à la liturgie, en même temps qu'à l'abandon de tout office spécial. Chérest qui a consacré un si intéressant mémoire aux fêtes des Innocents et des Fous, cite cette note du préchantre sénonais Paul Leriche, du 23 décembre 1547, par conséquent à propos des fêtes de saint Jean et des Innocents qu'on devait célébrer les 27 et 28 décembre :

> Les années précédentes on avait permis aux enfants de chœur et aux vicaires de faire les fêtes de saint Jean et des Innocents, pourvu que ce fût sans vacarme et sans scandale, mais parce que le Chapitre reconnut qu'il était difficile de l'empêcher, pour l'éviter, il ordonna qu'à l'avenir on ne célébrerait plus ces fêtes que comme les autres fêtes doubles.

M. Villetard a ajouté quelques détails aux recherches de Chérest sur la fête des fous. Il a aussi décrit minutieusement le manuscrit sénonais ; il en a retracé l'histoire et dressé la bibliographie. Mais ce qui constitue la partie nouvelle, originale de son livre, ce qui lui

assigne une place importante parmi les livres qui traitent de l'histoire de la musique religieuse, c'est la détermination qu'il a faite de la provenance de chacun des morceaux qui composent l'office de Pierre de Corbeil. L'auteur de cet office n'a rien inventé. Son rôle fut celui d'un simple compilateur. Car, si on laisse de côté le fond de l'office, qui est celui de la Circoncision, tel qu'il était depuis longtemps en usage dans l'Église, il reste 51 pièces liturgiques, empruntées ou se rapportant au cycle de Noël et 6 pièces extraliturgiques, intercalées dans l'office. De ces 57 morceaux, M. Villetard a pu en identifier 33 qui sont plus anciens que le XIIIe siècle. Il y en a donc 24 que, malgré ses recherches, il n'a pu identifier. Mais on ne saurait en conclure qu'ils ont été composés par Pierre de Corbeil. Il est probable, au contraire, qu'on les trouvera, quelque jour, dans des manuscrits plus anciens. Pour les « tropes nombreux du *Benedicamus*, ce qui autorise à douter de leur composition par Pierre de Corbeil, c'est que depuis fort longtemps ces interpolations ou développements poétiques avaient acquis une importance considérable et s'étaient répandus partout. Les tropaires en sont envahis. Quand sera terminé le dépouillement complet de ces sortes de recueils, il y a grande probabilité pour qu'on y relève ceux qui nous intéressent. » Une des raisons qui rendait difficile l'identification des morceaux empruntés à des offices antérieurs, c'est que l'auteur a dû souvent laisser de côté le début des pièces ; or les répertoires ne donnent que les *incipit*.

L'office contient un grand nombre de pièces « farcies », c'est-à-dire développées à l'aide d'interpolations ; mais, cette sorte de commentaire est composée de *centons*, et c'est là ce qu'a démontré M. Villetard, et ce qui éclate très nettement dans le tableau qu'il a dressé des pièces farcies « centonisées ». Ce tableau contient 177 centons, dont 150 ont été identifiés ; ce sont des phrases ou parties de phrases empruntées à des séquences, à des antiennes, à des hymnes, à des répons, à des tropes, etc. De l'étude spéciale de l'office sénonais, M. Villetard tire quelques conclusions générales sur la centonisation que recueillera le liturgiste qui fera une étude d'ensemble sur ce procédé de composition, son origine et son développement.

On conserve au Musée Britannique un manuscrit du XIIIe siècle,

provenant de l'église de Beauvais, écrit entre 1227 et 1241 (voir Villetard, p. 231), et qui contient un office de la Circoncision analogue à celui de Sens, avec un certain nombre de mêmes pièces extra-liturgiques, et spécialement la prose de l'âne *Orientis partibus*. M. Villetard a dressé le tableau comparatif des deux offices. Et il a été amené à examiner la question de savoir si l'âne figurait dans la cérémonie et entrait dans l'église. A Sens, la prose de l'âne est précédée de la rubrique *Conductus ad tabulam*. Le mot *tabula* désigne le tableau donnant l'ordre du cérémonial et dont on donnait lecture afin que chacun sût ce qu'il avait à faire. Quant au mot *conductus*, certains auteurs l'ont considéré comme un participe se rapportant à l'âne. Mais *Conductus* est une hymne processionnelle chantée pendant un cortège ; l'office sénonais en contient sept. Rien n'indique donc qu'un âne fût amené processionnellement dans l'église, au moins quand on se conformait au cérémonial déterminé par l'auteur de notre office ; on se contentait de chanter une prose en son honneur. Mais dans l'office de Beauvais, l'âne figurait au début de la cérémonie, puisque la prose *Orientis partibus* est précédée de la rubrique *Conductus asini cum adducitur*. A Beauvais, la prose était chantée une seconde fois, à la messe, à la fin du Triomphe, immédiatement avant l'épître. « Faut-il en conclure que l'âne avait été introduit dans l'église au commencement de la cérémonie? » Bourquelot l'a pensé. Mais il ne connaissait l'office de Beauvais que par une copie de Dom Grenier. Celui-ci voyant reproduite à la messe la prose *Orientis partibus* a inscrit en tête la même rubrique qu'il avait lue au commencement de l'office ; mais dans le manuscrit original la seconde fois que la prose paraît, à la messe, elle est précédée d'une rubrique différente, *Conductus subdiaconi ad epistolam*. Donc, rien n'indique qu'on amenât l'âne vers le pupitre du sousdiacre qui chantait l'épître.

M l'abbé Villetard a reproduit intégralement, avec le plus grand soin, le texte et la musique du manuscrit sénonais. Le texte littéraire est accompagné de notes abondantes dans lesquelles on indique l'origine et la nature de chaque morceau.

En résumé, c'est le livre le plus intéressant, le plus complet qu'on ait jusqu'ici consacré à l'office de Pierre de Corbeil. Il ne paraît pas même qu'on puisse aller plus loin ; sans doute, M. Ville-

tard, poursuivant ses études, parviendra à identifier quelques-unes des pièces dont il n'est pas parvenu à retrouver l'origine ; il n'en restera pas moins que le premier il a su déterminer le vrai caractère du célèbre office sénonais et en donner une transcription définitive.

Maurice Prou.

Georg Graf Vitzthum. — **Die Pariser Miniaturmalerei von der Zeit des heiligen Ludvig bis zu Philipp von Valois.** — Leipzig Quelle und Meyer, 1907 ; in-8°, x-244 p., 50 pl. h. texte en phototypie.

Comme l'auteur a pris soin de le déclarer dans sa préface, l'exposition des Primitifs français organisée à Paris en 1904 a contribué grandement à attirer l'attention générale sur les débuts de la peinture française. Et c'est indirectement aux efforts du regretté Henri Bouchot que nous devons les deux plus importants ouvrages qui aient paru sur l'enluminure médiévale : *Les miniaturistes français* de M. Henri Martin (tiré à trop petit nombre, mais dont une seconde édition est annoncée), et le présent travail de M. le comte Georges Vitzthum.

Le plan en est simple et clair. L'auteur étudie d'abord l'école parisienne, pure de toute influence étrangère, jusque vers 1300 ; il lui oppose l'école anglaise, dont il suit les progrès (à cause de l'influence qu'elle exercera un peu plus tard) jusque dans le XIVe siècle. Le second chapitre est consacré aux principaux groupes de peintures du nord de la France et de la Belgique jusque vers 1320, et à l'étude des rapports entre ces manuscrits et l'art parisien. Le troisième chapitre suit le développement de l'enluminure parisienne au XIVe siècle. Le quatrième et dernier montre les rapports de l'école parisienne avec celles de la Meuse, de la Moselle et du Rhin.

Il ne saurait être question de reprendre ici en détail l'argumentation de l'auteur à propos des principaux manuscrits qu'il a étudiés. Mais on ne saurait trop insister sur l'idée directrice de son livre. Pour lui l'école de Paris, qui produisit durant la seconde moitié du XIIIe siècle tant d'œuvres admirables, n'aurait eu sur le

reste de la France qu'une influence assez restreinte (la Champagne serait la seule province inféodée à l'art parisien). Toute la région du nord n'aurait plus gardé, au commencement du XIVe siècle, de contact direct avec Paris, et aurait accepté l'influence de la Belgique, elle-même disciple de l'Angleterre. Bien plus, l'école de Paris aurait subi, à partir de la fin du XIIIe siècle, une sorte d'éclipse, et aurait suivi docilement les enseignements de l'école anglo-belge formée vers 1290-1315 environ. De même dans l'école de Cologne, l'essor de la grande peinture serait dû au rayonnement de ces influences anglaises et flamandes.

Cette théorie, dont l'intérêt n'a pas besoin d'être souligné, est présentée par M. Vitzthum avec des arguments assez forts. Peut-être serait-on tenté de trouver qu'il la pousse parfois à l'extrême, car jusqu'à présent on n'avait pas encore attribué à l'influence anglaise (déjà signalée pourtant, et notamment par M. Haseloff dans l'*Histoire de l'art* dirigée par M. André Michel, t. II, 1906, 1re partie, p. 350 et s.), une aussi grande importance. Et il serait curieux de voir si cette thèse concorde avec ce que l'on sait de l'évolution des autres branches de l'art français à la même époque.

A côté de ces idées générales on trouve dans le livre de M. Vitzthum bien d'autres opinions qui mériteraient d'être relevées. Ainsi, tandis que M. Haseloff croyait que la miniature avait au XIIIe siècle imité le vitrail, M. V., au contraire, a cherché à maintes reprises si les enlumineurs n'auraient point fourni des modèles aux verriers, ce qui semblerait beaucoup plus vraisemblable. On ne saurait qu'approuver le souci qu'il a montré de ne pas séparer l'enluminure des arts industriels, et de comparer ses productions aux ivoires et aux vitraux.

Comme critique de détail, nous noterons seulement que l'ornement que M. V. paraît avoir été embarrassé pour décrire, dans une miniature d'une Apocalypse de Dresde (p. 223 et pl. XLV) est une inscription arabe déformée par l'enlumineur. Cet emprunt à l'art musulman n'est d'ailleurs point un cas isolé, et l'on pourrait en citer bien des exemples dans des œuvres françaises de la même date, notamment dans des vitraux et des émaux champlevés.

On regrettera que l'auteur n'ait pas fait précéder chaque chapitre d'un sommaire un peu détaillé ; son livre, un peu touffu, y aurait gagné en clarté. On lui aurait également su gré d'avoir mis au bas

des planches des légendes moins sommaires, avec des indications de date et d'origine, et avec des renvois aux pages correspondantes du texte.

Ces quelques réserves ne sauraient d'ailleurs diminuer la reconnaissance que les archéologues doivent à M. le comte Vitzthum : son livre, très soigneusement préparé, a une indiscutable valeur.

J. J. MARQUET DE VASSELOT.

Vte HERVÉ DU HALGOUET. — **Essai sur le Porhoët. Le comté, sa capitale, ses seigneurs.** Acccompagné d'une carte. — Paris. H. Champion, 1906 ; in-8o, 285 p. et fig.

Sous ce titre sans prétention, l'auteur de l'*Essai sur le Porhoët* s'est appliqué à faire revivre pour nous tout le passé déjà bien lointain d'une région déterminée de sa Bretagne, d'un pays assez vaste cependant pour avoir pu comprendre plusieurs petites villes. L'une d'elles même est restée justement célèbre et Josselin évoque dans tous les esprits le souvenir, encore tout empreint de moyen âge, d'un des plus jolis sites de la vieille terre armoricaine.

Ce que fut le comté de Porhoët, M. du Halgouet s'est efforcé de le reconstituer à travers les siècles ; il paraît n'avoir négligé aucune des sources historiques intéressant son sujet. C'est ainsi qu'il a été amené à utiliser un manuscrit de la Bibliothèque Nationale (Fr. 22330) qui, à la vérité, n'est qu'un assemblage de pièces diverses sur la Bretagne, transcrites aux XVIe et XVIIe siècles, donc nullement originales. A ce sujet, je ne saisis pas bien pourquoi l'auteur, quand il renvoie à ce manuscrit, le désigne tantôt comme cartulaire de Redon et tantôt comme cartulaire d'Alençon. Ce n'est pas assez non plus que de renvoyer à ce manuscrit, il était utile d'en indiquer les folios ; ainsi, p. 238, la charte dont M. du H. donne la traduction, se trouvera au fol. 27 du manuscrit.

Faire l'histoire d'un pays, c'est aussi tracer celle des familles qui ont pu contribuer à l'illustrer, et comment parler de Josselin sans citer la famille des Rohan, et sans faire mention de la substitution de ce grand nom, faite au XVIIe siècle au profit d'Henry Chabot, sieur de Sainte-Aulaye, l'époux de la fille unique du duc de Rohan, Marguerite, princesse de Léon, comtesse de Porhoët.

Cette substitution ne se fit pas toutefois sans quelque résistance ; la duchesse douairière de Rohan ayant alors opposé à sa fille, un fils puîné ou soi-disant tel, du nom de Tancrède. M. du Halgouet glisse sur cet épisode de la famille de Rohan, au sujet duquel il eut pu consulter à la Bibliothèque nationale un certain nombre de factums imprimés.

T. DES O.

Charles PERGAMENI. — **L'avouerie ecclésiastique belge**. Des origines à la période bourguignonne. — Gand, Société Coopérative « Volksdrukkerij », 1907 ; in-8°, IX-226 p.

Les conclusions générales des recherches entreprises sur l'avouerie belge par M. Pergameni, parallèlement aux recherches de M. Senn sur l'avouerie française [1], sont dans leur ensemble, assez analogues à celles de ce dernier érudit. Il en est ainsi notamment en ce qui concerne la distinction à établir entre l'avouerie carolingienne et l'avouerie féodale. La première a surtout pour rôle « d'établir un intermédiaire entre le pouvoir royal et l'immuniste ecclésiastique, canoniquement incapable de se mêler aux *negocia secularia.* » L'avoué est essentiellement le représentant de l'abbé ou de l'évêque en justice. Il est individuellement choisi par l'ecclésiastique, avec le consentement du peuple et du représentant du pouvoir central, c'est-à-dire du comte. Au contraire, l'avoué seigneurial, protecteur de l'église et du monastère, est avant tout un défenseur armé. Ses fonctions lui sont en général conférées à titre héréditaire. Il a cependant conservé de l'époque antérieure l'exercice de certains droits de justice, dont l'avoué carolingien était investi sur le domaine de l'immuniste [2]. Mais l'avoué féodal se préoccupe naturellement moins de défendre l'église [3] qu'il est censé protéger que de trouver dans l'exercice de ses attributions une source de revenus. Aussi de bonne heure cherche-t-on à restreindre ses droits, en particulier ses droits de justice, qu'on limite à la tenue de trois plaids par an. La lutte porte ensuite sur les services et les droits de gîte que l'avoué exige des tenanciers de l'abbaye, comme compen-

1. Cf. *Le Moyen-Age*, 1904, p. 493.

2. Sa juridiction, dès le début de la période féodale, est limitée par celle d'agents du seigneur ecclésiastique, en général désignés sous le nom de *villici*.

3. Ce sont surtout les avoués d'abbayes, bien plus que les avoués d'évêchés, qui font l'objet de l'étude de M. Pergameni.

sation de la protection qu'il leur accorde. Des actes de règlement d'avouerie, conservés en assez grand nombre pour le XIIe siècle et le début du XIIIe, ont pour objet de substituer en ces matières des redevances fixées une fois pour toutes aux prestations arbitrairement réclamées par l'avoué. Les abbayes, dans leur lutte contre les avoués, de protecteurs devenus tyrans, furent soutenues en France par le roi, en Belgique par le comte de Flandre ou le duc de Brabant plutôt que par le souverain nominal, c'est-à-dire l'empereur. M. Pergameni, à ce point de vue, distingue bien le sous-avoué, ou avoué proprement dit, auquel le seigneur ecclésiastique et ses hommes ont directement affaire, petit féodal pillard et usurpateur, et le haut-avoué, duc ou comte d'un certain rang. Celui ci pratique dans son petit état, où il est le protecteur né de toutes les églises, la même politique que le roi de France dans son royaume, en défendant les ecclésiastiques contre les extorsions des avoués, et ses agents salariés, les baillis, remplacent peu à peu dans leurs fonctions, les châtelains et autres avoués héréditaires. Au XVe siècle, époque à laquelle s'arrête le livre de M. Pergameni, l'avouerie ecclésiastique existait encore de nom. Elle n'avait plus de raison d'être dans la réalité.

Un relevé des principaux documents concernant l'avouerie, groupés selon l'ordre alphabétique des établissements auxquels ils se rapportent, termine le volume[1]. M. Pergameni a fait porter son étude sur une région relativement peu étendue, où les institutions ont une certaine homogénéité. Ses dépouillements semblent avoir été faits avec beaucoup de soin. Il a donc pu tracer un tableau d'ensemble qui paraît solidement établi, en déterminant des caractéristiques de l'avouerie qui s'appliquent à tout le territoire lotharingien. A ce titre, il mérite d'être consulté par tous ceux qu'intéresse l'histoire des institutions féodales, même après le livre d'un caractère beaucoup plus général de M. Senn.

René Poupardin.

1. M. Pergameni en donne l'analyse tantôt en français, tantôt en latin, tantôt en allemand, d'après la langue employée par l'éditeur de chaque document. Il eut été plus logique d'adopter un système uniforme, et de donner toutes les analyses en latin ou en français, ou du moins dans la langue des documents eux-mêmes.

CHRONIQUE

La composition de la bibliothèque formée par les ducs de Bourgogne Philippe le Hardi, Jean sans Peur, Philippe le Bon et Charles le Téméraire, nous est connue par plusieurs inventaires rédigés en 1404, 1405, 1423, 1467, 1477, 1485, 1487 et 1504, et publiés, mais incomplètement et peu correctement, par Barrois dans sa *Bibliothèque prototypographique ;* les quatre premiers ont été mis au jour d'une manière plus satisfaisante par Peignot. Un autre inventaire quoique assez fréquemment consulté et cité par les érudits était resté jusqu'alors inédit, celui qui fut rédigé en 1420, peu après la mort de Jean sans Peur et au début du règne de Philippe le Bon. M. G. Doutrepont a publié pour la Commission royale d'histoire de Belgique la partie de cet inventaire qui concerne les livres, d'après l'original conservé à la Bibliothèque nationale de Paris (*Inventaire de la librairie de Philippe le Bon, 1420.* Bruxelles, Kiessling, 1906, in-8°, XLVIII-189 p.). Prenant comme base le texte de 1420, M. Doutrepont a rapproché de chacun des articles qui y sont portés les passages qui lui ont paru y correspondre dans tous les autres inventaires ; il a identifié ceux des manuscrits qui ont pu l'être, et fourni sur chacun d'eux des notes bibliographiques et littéraires dont l'abondance témoigne de l'étendue de ses recherches. A constater même tout le soin apporté à ce travail on se demandera si le labeur considérable fourni par l'auteur n'est pas hors de proportion avec l'objet trop étroitement circonscrit de la publication.

L'inventaire de 1420 quelqu'intéressant qu'il soit, méritait-il un tel luxe d'annotations ? En raison même de l'époque où il a été rédigé ce document ne nous fait que très incomplètement connaître les collections des ducs de Bourgogne ; il laisse notamment de côté tous les beaux manuscrits non seulement écrits et enluminés mais encore rédigés pour Philippe le Bon. La publication de Barrois étant à reprendre entièrement, on eût aimé voir la grande érudition dont fait preuve M. Doutrepont s'appliquer à l'établissement d'un catalogue comprenant tous les manuscrits portés dans les inventaires des quatre ducs de Bourgogne de la maison de Valois, catalogue auquel l'étude qu'annonce M. Doutrepont sur l'ensemble du mouvement littéraire à la cour des ducs eût servi d'introduction Ce catalogue reste à établir, et à établir sous une forme à peu près identique à celle qu'a adoptée M. Doutrepont.

A. V.

***

M. J. Chappée, du Mans, a réuni dans sa maison du Cogner une collection d'environ 20.000 pièces d'archives recueillies de tous côtés et jusque dans la hotte du chiffonnier. Ces pièces ont été classées par leur propriétaire avec l'aide de M. l'abbé L.-J. Denis et réparties en dossiers suivant le cadre général de classement des archives départementales. Puis, comme M. Chappée, à la différence de beaucoup de collectionneurs, ne croyait pas avoir assez fait en sauvant tant de documents, il a résolu non seulement d'en accorder libéralement communication aux érudits, mais encore de les leur faire connaître par un inventaire détaillé. Trois volumes de cet inventaire ont dès maintenant paru (*Archives du Cogner, J. Chappée, Le Mans*, publiées avec le concours de l'abbée L.-J. Denis, 1903-1907 ; in-8°.) Le premier de ces volumes correspond à la série H des archives départementales, il concerne les documents provenant d'abbayes. Plus de 100 maisons de différents ordres y sont représentées quelques-unes par un petit nombre de pièces, mais d'autres aussi par des dossiers plus volumineux, par exemple Saint-Vincent du Mans (47 pièces), Saint-Calais (173 pièces), Saint-Denis de Saint-Calais (63 pièces), le Perray-Neuf (85 pièces). Tous les actes font l'objet d'analyses étendues ; les plus anciens, et ils sont nombreux remontant aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, sont publiés *in extenso*, sauf le cas où ils ont été imprimés précédemment. Nous signalerons à titre d'exemple et pour montrer l'importance historique de ce recueil, les actes originaux suivants : p. 49, charte de Guillaume évêque du Mans pour la Couture (1121); p. 99, accord entre Raoul vicomte de Beaumont et les moines de Notre-Dame d'Évron (1212) ; p. 108, acte de donation en faveur de Marmoutier du milieu du XIe s. ; p. 109, charte de Thibaut comte de Troyes, pour la même abbaye (1198) ; p. 118, notice de 1151 concernant Saint-Aubin d'Angers ; p. 122 et ss., notices de la fin du XIe et du début du XIIe s. concernant Saint-Serge d'Angers ; p. 127, charte de Henri II pour le prieuré de Saint-Vincent de la Chartre, dépendant de la Trinité de Vendôme ; p. 132, charte de Pierre évêque de Saint-Malo pour Saint-Mélenne de Rennes (1200) ; p. 136, charte de Guillaume, évêque de Coutances pour la Trinité de Lessay ; p. 137, charte de Louis, comte de Blois et de Clermont pour Pontlevoy (1202) ; p. 150, charte de Louis VIII pour Saint-Pierre de Gand ; p. 203, charte de fondation de l'abbaye de Beaugerais par Henri II roi d'Angleterre (vers 1153) ; p. 216, charte de Raoul de Coucy pour Montreuil-les-Dames (XIIe s.) ; p. 225, charte de Maurice de Sully, évêque de Paris, pour Saint-Victor (1180) ; p. 227, charte de Pierre évêque de Paris concernant Adam de Beaumont et Isabelle de Mauvoisin (1211) ; p. 237, chartes diverses du XIIe et du début du XIIIe siècle concernant le Perray-Neuf ; p. 278, charte de Robert comte de Soissons, pour les Prémontrés ; p. 279, un feuillet du nécrologe d'Étival (XIIe s.) ; p. 282, bulle d'Alexandre IV pour Notre-

Dame du Parc (1254) ; p. 295, charte de Jean, comte de Vendôme, et de Sulpice d'Amboise pour le prieuré de La Hubaudière (1207) ; p. 325, charte d'Eudes, évêque de Paris, pour l'Hôtel-Dieu, concernant des biens sis à Vélizy (1206) ; p. 327, charte d'Alain, évêque de Rennes pour la Maison-Dieu de Rennes (1236).

Les 2e et 3e volumes correspondent à la série E des archives départementales, c'est-à-dire qu'ils concernent des titres féodaux. Ces titres constituent les fonds et chartriers de Paty-Vallée, de Vassé, de Malitourne, de la Perrine d'Auvour, de Possay, de la Barberie, de la Renaudière, de Marcé, de Malicorne, des Chesnais. Les documents du moyen-âge quoique encore nombreux dans cette série le sont cependant beaucoup moins que dans la série H. Rapprochés des documents postérieurs, ils constituent une source importante pour la géographie féodale du Maine et les coutumes juridiques de cette région au xve siècle.

Il est à souhaiter que M. Chappée poursuive la publication si libéralement entreprise, il est à souhaiter aussi, et c'est le meilleur éloge qu'on puisse lui adresser, qu'il rencontre beaucoup d'imitateurs parmi ceux qui comme lui ont eu la bonne fortune de pouvoir reconstituer d'anciens chartriers laïques ou ecclésiastiques.

A. V.

***

Les obituaires du Nivernais ont subi de bien extraordinaires vicissitudes. Après celui de Clamecy dont une partie est à Londres et dont des fragments notables ont été achetés il y a peu d'années par la Bibliothèque nationale, voici que l'ancien obituaire de Notre-Dame de Nevers, cité par les historiens qui ont écrit au xvne siècle, reparaît à son tour grâce à M. de Flamare (*Le plus ancien obituaire de l'abbaye de Notre-Dame de Nevers*. Nevers, 1907, in-8°, 50 p. ; extr. du *Bull. de la Soc. Nivernaise des lettres, sciences et arts*), mais reparaît dans quel état ! sous forme de morceaux de parchemin retirés les uns des dos de dix registres du tirage au sort de la Nièvre en 1816 et 1817, et les autres des coins de vieux cartons de bureau relégués dans les greniers des archives du même département. Le rapprochement laborieux des fragments recouvrés a permis à M. de Flamare de reconstituer de 10 feuillets du manuscrit ancien. C'est un martyrologe d'Usuard ayant reçu des interpolations locales dans le texte, et dont les marges et les blancs sont couverts de notes nécrologiques. Félicitons M. de Flamare de sa patience et de sa sagacité, félicitons-le aussi de son esprit d'à-propos. Son travail est venu juste à temps pour que l'éditeur des obituaires du diocèse de Nevers, M. Mirot, dans le grand recueil des *Obituaires* que publie l'Académie des inscriptions puisse en faire son profit.

A. V.

***

Pour les médiévistes les livres d'heures consistent surtout en manuscrits, ornés généralement de miniatures. Quelques-uns de ces livres écrits et ornés aux xve et xvie siècles pour des rois, des reines, des princes et des princesses, des grands seigneurs et des grandes dames sont parvenus de nos jours à une célébrité qui leur vaut trop souvent hélas! d'être exportés à coup de dollars par les collectionneurs du Nouveau Monde. Mais ces manuscrits si justement réputés ne doivent pas faire oublier toute une série de productions analogues qui, pour être d'aspect plus modeste, ne sont pas sans présenter un très réel intérêt artistique, et qui s'offrent à nous en telle abondance que force est bien de leur attribuer aussi une importance sociale notable, soit qu'on considère le public qui en faisait usage, soit qu'on considère les nombreux artistes et artisans qui ont été occupés à leur confection : ce sont les livres d'heures imprimés et illustrés de gravures sur bois parus aux xve et xvie siècles. M. P. Lacombe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, a recherché toutes les Heures imprimées, conservées dans les bibliothèques de Paris et il a donné de chaque édition une description minutieuse accompagnée de nombreuses références aux travaux antérieurs, et de la cote de l'exemplaire ou des exemplaires qu'il en a rencontrés. (*Livres d'heures imprimés au* xve *et au* xvie *siècle, conservés dans les bibliothèques publiques de Paris. Catalogue.* Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, LXXXIV-439 p.). Le nombre de ces éditions s'élève pour les seules bibliothèques de Paris à près de 600. L'auteur a présenté ses notices suivant un ordre parfaitement rationnel : Ateliers parisiens, ateliers provinciaux (Besançon, Douai, Goupillières, Limoges, Lyon, Marseille, Poitiers, Rennes, Rouen, Tours, Troyes); ateliers étrangers (Alsace, Lorraine, Angleterre, Italie, Pays-Bas); les éditions étant classées dans chaque catégorie suivant l'ordre chronologique, avec, en vedette dans chaque notice, indication du rit diocésain auquel appartient l'édition décrite. La première édition parisienne signalée date de 1486, et on en compte 102 comprises entre cette date et 1501. On ne saurait apporter à un travail bibliographique plus de soin que n'en a mis M. Lacombe. Des tables extrêmement développées permettent en outre d'utiliser à des points de vue variés (liturgie, illustration, typographie, bibliothèques, écrivains, etc.), la quantité énorme de renseignements nouveaux qu'apportent les notices. M. Lacombe a du reste, tout le premier, montré tout le parti qu'on peut tirer de son travail en esquissant dans une introduction, l'historique des livres d'heures, et en indiquant les différents points, et ils sont assez nombreux, sur lesquelles les érudits pourraient en étudiant ces livres exercer leur sagacité. Lui-même, à titre d'exemple, a traité des calendriers et des litanies, et de la décoration et de l'illustration des livres d'heures, pour ne parler ici que des questions

rentrant dans le cadre de nos études. Les qualités de fonds de cette cette publication sont mises en valeur par une exécution typographique parfaite. L'Imprimerie nationale ne pouvait mieux faire pour un volume consacré aux admirables petits chefs-d'œuvre typographiques que sont les livres d'heures du xve et du xvie siècle.

A. V.

***

M. le duc de La Trémoille a publié sous le titre de *Prigent de Coëtivy, amiral et bibliophile* (Paris, H. Champion, 1906; in-4°, vii-86 p.) une quarantaine de documents concernant soit le célèbre amiral de Charles VII; soit la famille de Rays à laquelle il était allié, sa femme Marie étant la fille de Gilles de Rays; soit enfin la Normandie pendant la guerre de Cent ans, particulièrement de 1437 à 1451. Nous signalerons par exemple dans ce recueil des inventaires d'artillerie (1440) et de vêtements, armes et armures (1441), l'ordre de l'assaut lors du siège de Pontoise en 1441, un état des sauf-conduits délivrés au Mont-Saint-Michel en 1441, un mandement relatif au tombeau à élever à Saint-Denis, à Guillaume du Chastel tué à Pontoise en 1441; un projet d'ordonnance sur les finances (1441), un programme de travaux à exécuter pour l'artillerie (1442), une petite lettre de Coëtivy concernant ses manuscrits et une liste de ceux-ci, des inventaires d'orfèvrerie, des devis et inventaires concernant les travaux de fortification et l'artillerie de Granville en 1447, etc.

A. V.

***

La monographie dans laquelle M. E. Vaucelle a étudié, d'après les archives du Vatican et les documents locaux, *La Bretagne et le concile de Bâle* (Rome, 1906; in-8°, 71 p.; extr. des *Annales de Saint-Louis des Français*), montre bien dans quel état d'anarchie se trouvait l'Église au milieu du xve siècle, et comment les surenchères des réformistes ont provoqué dans une région déterminée de la chrétienté des dissensions et même des troubles profonds. Le Concile est-il mal avec le pape, le duc de Bretagne est pris entre deux influences, celle du souverain pontife et celle de l'assemblée, et suivant que le duc a à se plaindre de l'un ou de l'autre, il s'adresse à l'adversaire; l'attribution des bénéfices vacants donne-t-elle lieu à des contestations, et c'est le cas le plus fréquent, chacun des deux pouvoirs tranche la question dans un sens opposé. Au concile même, les conflits de préséance paralysent les délibérations. La rivalité des ambassadeurs de Bourgogne et des ambassadeurs de Bretagne pour l'occupation d'une place prééminente eût été digne d'exercer la verve d'un poète héroï-comique.

A. V.

***

La première partie de l'*Atlas historique de la France* de M. Aug. Longnon, vient pour la plus grande satisfaction des érudits d'être achevée (Paris, Hachette, 1907). Le texte grand in-8° de VIII-290 p. se réfère à un atlas de cartes (49 cartes en 15 planches gr. in-fol.) et contient des notices sur la Gaule au temps de César, la Gaule romaine, la Gaule franque depuis Clovis jusqu'à Charlemagne, l'empire de Charlemagne, la France et les pays voisins au IXe et au Xe siècle, la France en 1032, la France en 1154, 1200, 1223 et 1241, la France en 1259 après le traité de Paris, la France pendant les deux premiers tiers du XIVe siècle, la France en 1380, à la mort de Charles V.

Nous n'avons pas à insister sur l'intérêt didactique d'un ouvrage depuis longtemps connu et qui a pour auteur le maître incontesté des études de géographie historique en France ; nous croyons devoir cependant signaler, à côté du commentaire des cartes, plusieurs listes qui constituent de véritables instruments de travail : liste des peuples de la Gaule (peuples gaulois et cités romaines), *Notitia provinciarum et civitatum Galliæ*, listes alphabétiques de tous les noms géographiques inscrits sur la carte de la Gaule romaine, et sur la carte de l'empire de Charlemagne, tableau des *pagi* de la Gaule carolingienne, lexique complet des noms portés sur la carte de la Gaule à l'époque carolingienne, tableau des divisions administratives de la France en 1299 et en 1305, enfin table géographique générale.

A. V.

***

Le volume intitulé *Discursos leidos en la real Academia de buenas letras de Barcelona en la recepcion publica de D. Isidoro Bonsoms y Sicart* (Barcelone, 1907 ; in-8°, 170 p.) intéressera à la fois les historiens de l'imprimerie et les bibliographes. Le discours de D. Bonsoms y Sicart n'est en effet autre chose qu'un mémoire sur la première édition du roman de chevalerie intitulé *Tirant lo blanch*, imprimé à Valence en 1490, et dont on ne connaît que trois exemplaires, le premier à la bibliothèque de l'Université de Valence, le second, autrefois à la *Sapienza* à Rome, et aujourd'hui dans une bibliothèque privée de New York, le troisième au musée Britannique ; une planche donne le fac-simile des deux premières pages de chacun des trois exemplaires, trois autres planches, les fac-simile des filigranes. L'un des appendices consiste en une *Noticia de algunas obras de bibliografia, bio-bibliografia y Catalogos espanoles.*

***

Le volume de M. Xavier Poli, *La Corse dans l'Antiquité et dans le haut moyen-âge. Des origines à l'expulsion des Sarrasins* (Paris, Fontemoing,

1907; in-8°, XI-207 p.) n'intéresse le moyen-âge que par ses derniers chapitres, car la plus grande partie de l'ouvrage est consacrée à l'histoire de la Corse dans l'antiquité, à ses populations primitives, pour lesquelles M. Poli a dépouillé au point de vue corse, les livres des spécialistes, en particulier de M. d'Arbois de Jubainville; à l'occupation romaine, pour laquelle on remarquera notamment une longue étude sur la géographie de la Corse dans Ptolémée. Je crois bon cependant de signaler le travail aux lecteurs de cette revue, car l'histoire de l'île est en général assez négligée. Elle est d'ailleurs des plus obscures pour toute la première partie du moyen-âge. On ignore complètement à quelle époque elle a reçu la foi chrétienne, et la légende de sa première martyre, sainte Dévote, est un document des plus suspects. Les Vandales et les Goths y ont passé, mais il n'est pas très sûr que les Lombards y aient pris pied. Grâce à la correspondance de Grégoire le Grand, on est un peu mieux renseigné sur l'administration du patrimoine pontifical de Corse, puis l'obscurité se fait de nouveau, et des légions de critiques ont pu discuter la question de savoir si la Corse avait été effectivement comprise dans la donation de Charlemagne à l'Église romaine, sans pouvoir invoquer un texte dans un sens ou dans l'autre. Ce qui paraît certain, c'est qu'au début du IXe siècle, les marquis de Toscane étaient chargés de la défense de l'île. Les annales carolingiennes (pour lesquelles je regrette de voir M. Poli citer trop souvent la paraphrase des *Grandes chroniques*), fournissent quelques indications sur les campagnes qu'y dirigèrent contre les Sarrasins les lieutenants des empereurs francs, en particulier le comte Boniface (la charte invoquée p. 159 comme mentionnant les exploits du comte Bouchard en Corse est la trop célèbre charte d'Alaon). — Puis, pour la période (IXe-Xe siècle) correspondant à l'occupation arabe, il y a de nouveau une lacune : les chroniqueurs musulmans ne donnent que des renseignements très vagues, et les anciens annalistes de la Corse n'ayant pu utiliser que des traditions plus ou moins légendaires, qu'ils ont trop souvent cherché à faire pénétrer dans le domaine de l'histoire. Pourtant, c'est dans cette période des guerres sarrasines, que s'est, selon M. Poli, formé ou fortifié le système corse des clans, avec ses caractéristiques de brigandage et de vendetta. Un prochain volume montrera sans doute comment cet état de choses s'est développé au cours des luttes contre les Génois.

R. P.

***

On annonce la prochaine publication, en mars 1908, d'un *Album belge de paléographie*, c'est-à-dire d'un recueil de spécimens d'écritures d'auteurs et de manuscrits belges, du VIIe au XVIe siècle; le nom de l'auteur, le R. P. van den Gheyn, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque royale de Belgique, nous est sûr garant de la critique qui présidera au choix des fac-simile. Entre autres planches, ce recueil contiendra un feuillet de l'évangéliaire d'Eyck, écrit au VIIIe siècle et conservé dans le

trésor de l'église de Maeseyck, la lettre de Notger, évêque de Liège, à Womare abbé de Saint-Pierre de Gand, puis des pages des principales chroniques.

Vers la même époque paraîtra un autre album consacré à la reproduction de chartes des provinces belges. Ce recueil qui sera le premier travail de ce genre, aura pour les diplomatistes un intérêt tout particulier ; à peine est il besoin d'en signaler l'importance pour la critique des documents, puisque l'on sait que la comparaison des écritures est la base du classement des chartes. Le choix sera établi et les notices rédigées par un savant dont le nom fait autorité dans les études historiques du moyen-âge et spécialement dans la diplomatique et dont un mémoire récent sur la lettre d'Alexis Comnène à Robert le Frison, témoigne que l'histoire générale ne lui a pas fait perdre de vue la critique des textes, nous avons nommé M. Henri Pirenne, de l'Université de Gand.

M. P.

***

Sous le titre *Il Sancta Sanctorum ed il suo tesoro sacro* (Roma, 1907 ; in-8°, VIII-199 pages) le R. P. Grisar a réuni en un volume une série d'articles parus, depuis 1906, dans la *Civiltà cattolica* et consacrés à l'étude du trésor désormais célèbre du *Sancta Sanctorum*. Le P. Grisar a été parmi les premiers archéologues qui ont eu la bonne fortune d'admirer les pièces du trésor aussitôt après que l'intervention du P. Jubaru les eût fait sortir de l' « arche » où elles reposaient depuis quatre siècles. Les travaux du P. Grisar sur les antiquités chrétiennes et spécialement sur celles de Rome, le trouvaient prêt à écrire un commentaire sur le trésor de l'oratoire palatin de Saint-Laurent. Son livre et celui de M. Lauer se complètent. Le livre du P. Grisar n'est pas magnifiquement illustré comme celui de M. Lauer ; mais on y trouvera cependant des vignettes, surtout des reproductions de détails, qui viennent s'ajouter utilement aux images données par M. Lauer : les peintures de la voûte de l'oratoire (fig. 13 et 14) ; une série de figures ou scènes du revêtement de l'icone achéropite (fig. 17 à 19). A la page 66 le P. Grisar donne le résultat de nouvelles observations faites sur cette icone par Mgr Wilpert, qui a pu soulever la lame d'argent qui la recouvre ; à la p. 68, le P. Grisar lit ainsi l'une des inscriptions de la porte de bronze : † *Nicolaus papa III. hanc basilicam a fundamentis renovavit et altare fieri fecit ipsumque et eandem basilica(m) consecravit*. La paléographie exige qu'on lise avec M. Lauer les derniers mots : *ipsumque cum eadem basilica consecravit*. Pour ce qui regarde la « capsella » d'argent, de forme ovale, le P. Grisar fait observer justement que les deux anges, figurés sur le couvercle, la tête inclinée, les mains presque jointes, adorent la croix placée entre eux.

M. P.

Le Gérant : H. CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

PUBLICATIONS NOUVELLES

SUR LES

TROUVÈRES ARTÉSIENS

Notices biographiques, Textes et Commentaires

Dans les travaux des romanistes français et étrangers sur les poètes de notre ancienne langue, les trouvères artésiens continuent d'occuper une place des plus honorables. Il n'en faut d'autre preuve que le nombre des publications qui sont venues s'ajouter depuis peu à celles que cette Revue avait déjà signalées. Sept de nos *poetæ minores* y sont l'objet de recherches nouvelles sur leurs personnalités, leurs milieux, leurs œuvres, celles-ci soumises à une critique rigoureuse pour l'établissement du texte et son intelligence. En les faisant connaître, nous aurons l'occasion d'examiner quelques-unes des questions qu'elles soulèvent.

I. — Courtois d'Arras.

L'histoire littéraire attribue à un trouvère de ce nom deux poèmes publiés pour la première fois l'un par Barbazan, l'autre par Méon dans leurs recueils de *Fabliaux et Contes*. Celui-ci, intitulé *De Cortois d'Arras*, n'est autre chose que la parabole de l'Enfant prodigue dramatisée, avec adaptation à l'Artois de la mise en scène et des personnages. L'autre, intitulé *De Boivin de Provins*, est le récit facétieux d'une de ces aventures ultra-grivoises où se complaisait la gauloiserie du vieux temps.

La première de ces compositions a fourni à M. E. Faral le sujet d'un remarquable travail, servant d'introduction à une édition critique du texte avec glossaire [1].

Pour établir ce texte, M. Faral a dû, selon l'usage, rechercher le fil de la tradition, en essayant de tracer un crayon généalogique des quatre manuscrits qui nous l'ont conservé. Si le résultat pratique ne répond qu'assez imparfaitement aux efforts d'une enquête minutieuse, la faute en est aux manuscrits seuls, c'est-à-dire à l'obscurité des relations qui les unissent.

Passant à l'examen de l'œuvre, M. Faral se demande quel en est le caractère. Si c'est un drame, et tout porte à le croire, comment se fait-il qu'il s'y rencontre çà et là des vers narratifs entremêlés au dialogue? Pour résoudre cette difficulté, M. Faral commence par établir que quelques-uns de ces vers ne font pas corps avec le texte; ils y auraient été intercalés par les jongleurs ou les copistes pour en faciliter l'intelligence: on peut donc les retrancher. Pour les autres, réduits à cinq ou six presque tous groupés dans un passage unique, leur présence dans la pièce s'expliquera différemment, selon le mode de représentation qu'on lui suppose.

Comment donc s'exécutait cette composition dramatique? Était-ce un monologue, comme l'ont pensé W. Creizenach et H. Suchier? En d'autres termes, un jongleur variant sa mimique et ses intonations selon le personnage, déclamait-il seul les différents rôles devant le public? On comprend alors qu'il y joignit par surcroit celui de « meneur du jeu » et les vers s'expliquent. Il en sera de même si l'on imagine une adaptation de la pièce à quelque théâtre de marionnettes.

1. E. Faral. — *Courtois d'Arras*, édition critique avec une Introduction et un Glossaire (dans la *Bibliothèque de la Faculté des lettres* de l'Université de Paris, t. XX, p. 163-231. — F. Alcan, 1905, in-8°. — Dans la *Romania*, t. XXXV (1906), p. 494, M. Ant. Thomas a donné un compte rendu sommaire de cette publication.

Veut-on, au contraire, que ce soit là un véritable drame, représenté par une troupe de jongleurs associés ? Dans ce cas les vers narratifs seraient un a-parte de l'acteur en scène s'adressant au public en dehors de son rôle. Ce dédoublement du personnage, bien qu'assez étrange, n'est pourtant pas un fait isolé ; on en cite des exemples dans les anciens drames liturgiques.

Quant aux incohérences de la mise en scène et aux objections qu'elles peuvent fournir, il n'y a pas lieu de s'y arrêter : on sait qu'au moyen-âge l'imagination populaire suppléait à tout, les spectateurs, comme des enfants, acceptant de bonne foi les conventions les plus naïves et les fictions les moins vraisemblables.

En pesant scrupuleusement, mais sans prendre parti, les probabilités de ces diverses hypothèses, M. Faral témoigne d'une connaissance approfondie des sujets qu'il traite. On ne peut qu'être de son avis sur le rattachement de Courtois à nos origines dramatiques : universellement connue, la parabole évangélique s'imposait à cette mise en action. Elle resta longtemps populaire ; la preuve en est dans les exemples cités par l'auteur, auxquels on peut ajouter le suivant :

En 1499, lorsque l'archiduc Maximilien fit son entrée solennelle dans la Ville, puis dans la Cité d'Arras, après les nombreux spectacles dressés sur son passage, il put voir, en arrivant à la cathédrale, sur un théâtre richement décoré, « l'istoire du Fils prodigue » [1].

Trois questions restent maintenant à résoudre : l'origine, la date, l'auteur de *Courtois d'Arras*. M. Faral demande la solution des deux premières à l'étude de la langue d'une part, de l'autre à l'identification des noms propres.

1. Ce n'est qu'à partir du xve siècle que les archives d'Arras nous renseignent sur ces représentations théâtrales, qui n'étaient en général que des tableaux vivants. Celle-ci est mentionnée dans les Registres mémoriaux des archives communales, t. XI, fol. 120-123.

Malgré les résultats indécis d'une épreuve anatomique faite par une main experte en ces sortes d'opérations, il ne peut être douteux, même pour son auteur, que l'idiome du drame est bien celui du pays où il se déroule. Il serait excessif en effet de se prévaloir de quelques anomalies de détail, souvent imputables aux scribes, pour les opposer à une impression d'ensemble due à la concordance générale des témoignages.

Il ne serait pas moins téméraire de prétendre assigner à une production dramatique sa date de naissance certaine, d'après tel ou tel rythme, tel ou tel accident orthographique. De ces données peuvent sortir des présomptions, non des certitudes.

L'identification des noms offre une base historique autrement solide. Trois sont cités dans la pièce, sans compter celui de l'auteur présumé. Dant Magrin [1] et Bauduin d'Estruen avaient été déjà victimes des deux sirènes du cabaret borgne, quand le trop naïf Courtois y fut à son tour allégé de sa bourse. Le premier reste ignoré. Dans le second, on peut reconnaitre en effet, sans trop d'invraisemblance, le chevalier de ce nom que signale un document de 1242 : c'est lui qui aurait « laissé son palefroi » en nantissement. Cette équipée serait un péché de jeunesse.

Un troisième personnage est cité dans les vers suivants :

.....tex cent mars en a repus
Ens el tresor Girart le Noir
Dont il n'est fors ballius et *garde*,
N'il n'a pooir qu'il les escarde
Avuec lui ne avec son oir.

M. Faral a consulté le registre de la Confrérie des jongleurs et des bourgeois d'Arras. A défaut de Girart le Noir

1. M. Faral a imprimé Damagrin ; c'est là une contraction, comme Damaroie pour Dame Maroie, Damain pour Dame Emmain, etc. Les recherches devront donc porter sur Magrin ou Maigrin, qu'il serait important de retrouver.

qu'il n'y a pas trouvé, il relève le nom de Gerars Wardeavoir (*Garde* avoir), et, séduit par une trompeuse analogie, voudrait les substituer l'un à l'autre.

C'est une illusion. Les Wardavoir étaient une famille bourgeoise représentée au XIIIe siècle par une dizaine de membres. Les Le Noir en sont une autre, bien plus marquante, dont le nom, dans les titres du temps, prend la forme latine Niger. Nicolas le Noir, déjà connu par une charte de 1180, était le père de Gérart le Noir. Tous deux faisaient partie de l'échevinage, le premier en 1201, le second en 1202 d'abord, puis en 1222 et 1224. Gérart mourut en 1228, peu avant la Pentecôte selon le Nécrologe de la confrérie, exactement le 24 avril d'après son anniversaire à Notre-Dame. J'ajouterai que, suivant le même registre, son fils Nicolas mourut en 1255[3] (1256)[1].

Gérart le Noir était donc un des notables de la haute bourgeoisie, riche en fiefs et en capitaux, sans doute gros négociant — il possédait la halle aux draps de la Tailleric. Quant au dépôt dont il avait la garde, ce serait peine perdue de vouloir expliquer cette allusion. Il suffit que désormais, d'après les constatations qui précèdent, on puisse avec certitude assigner à l'œuvre du trouvère le premier quart du siècle. Dans ces limites, les conjectures ont libre carrière pour en avancer ou en reculer la date.

Voyons maintenant quelle est cette œuvre et quel en est l'auteur.

Les diverses copies du drame inscrivent en tête : *Li lais de Courtois — De Courtois d'Arraz — Ci commence de Cortois d'Artois* [2]. C'est le sujet et non l'auteur de la pièce que les rubriques désignent ainsi, comme ailleurs dans les

1. Je ne donne ici que les principaux renseignements généalogiques.

2. La forme Courtois ne se lit que dans deux rubriques ; dans le corps de la pièce, où ce nom est répété dix ou douze fois, tous les manuscrits, sans aucune exception, l'écrivent Cortois. L'orthographe du temps employait d'ailleurs indifféremment les deux formes.

fabliaux intitulés *De Constant Duhamel* — *Le fablel d'Aloul* — *Le lay d'Aristote*, etc., personnages que le récit met en scène. On s'y est mépris.

Cependant, d'après M. Faral, un manuscrit justifierait l'opinion qui voit dans le nom du Prodigue celui d'un trouvère d'Arras. Dans ce manuscrit, dit-il, où « les pièces sont généralement groupées par auteurs et les noms de ces derniers écrits une fois pour toutes en tête de la série, Courtois d'Arras est cité comme auteur du conte *Boivin de Provins* et aussitôt à la suite vient le poème *Courtois d'Arras*. »

L'argument, sans doute, serait d'un grand poids, appuyé comme il l'est par certaines analogies de fond et de forme ; mais il manque de base, la constatation est inexacte. Un seul manuscrit contient à la fois les deux poèmes, le n° 837 (B. N. anc. 7218), où ils se suivent en effet; seulement, *Courtois* y tient la première place, fol. 63ro ; l'autre vient après et ne porte pas son nom. C'est Méon qui, d'après Cl. Fauchet, ajouta cette fausse attribution au fabliau de *Boivin* en le rééditant, de même qu'il inscrivit le nom du trouvère inconnu Fouques en tête d'une pièce où ce nom rappelle simplement les invectives du fameux curé de Neuilly contre les usuriers de la croisade [1].

Loin donc de faire de Courtois l'auteur de *Boivin*, il semble qu'on aurait dû intervertir les rôles, puisque Boivin seul a signé son œuvre, dont il semble être à la fois le héros et l'auteur :

> Se li dona de ses deniers,
> Li Provos, dix sols à Boivins
> Qui cest fablel fist à Provins.

On peut, il est vrai, soutenir que ce qu'il fit à Provins, c'est sa cynique prouesse, et non les vers ; que le poète se cache sous un pseudonyme ; que Boivins est un nom de

1. T. IV, p. 106 : *Le Credo à l'Userier*. par Fouques. — « Maistre Fouques raconte et dit... »

comédie, un « léchieres de vins », comme on le voit paraphrasé dans un des manuscrits, rien de plus [1].

Mais si, malgré toutes les apparences, l'authenticité de Boivin peut être contestée, à combien plus forte raison celle de Courtois, qui ne repose sur rien ! Car tout est fiction dans le rôle du Prodigue. Son nom même n'est que l'avant-coureur de sa mésaventure galante, qui a fait de lui le type du « courtois vilain », comme le nomme Porette : « l'entôleuse » a baptisé sa dupe.

Supposer que, dans ce rôle, un trouvère artésien a voulu se mettre en scène « qu'après bien des erreurs, il a fait une fin, renié son inconduite et cherché auprès du public sa réhabilitation », c'est créer de toutes pièces un pendant à l'invraisemblable manifestation que, sur la foi d'une rubrique suspecte, on a cru pouvoir attribuer à Adam de la Halle [2]. Pénitence de l'un, cynisme de l'autre me paraissent

1. B. N., Ms. 24.432, fol. XLIX v°. — Au XVIe siècle, « boivin » se disait encore communément pour ivrogne. (Mellema, *Dict. françois-flameng.* « Boivin, Wijndrincker, Wijnzuyper »)

2. Ce n'est pas l'interprétation de cette rubrique (*Romania*, t. XXXII (1903), p. 384), c'est la protestation indignée d'Adam lui-même dans son *Congé* et l'invraisemblance du rôle qu'on lui prête, qui m'ont fait contester l'attribution de la pièce (*Moyen âge*, année 1902, p. 172). Voici du reste ce que M. Gaston Paris m'écrivait à cette occasion : « Il est vrai que les manuscrits ne disent pas expressément qu'Adam est l'auteur du jeu, et que le titre *Jeu Adan* peut signifier simplement jeu dont Adam est le sujet. On expliquerait ainsi les railleries contre le père d'Adam, sa femme et lui-même ». Il ajoutait plus tard : « Votre opinion sur le *Jeu Adan* est très séduisante et je crois bien que je m'y rallierai. Je ne manquerai pas d'annoncer votre nouveau travail aux lecteurs de la *Romania*. » Lettre du 29 oct. 1902. — La mort de notre grand romaniste ne lui a pas permis de tenir sa promesse, mais on voit que, loin de juger de l'œuvre d'après son étiquette, il ne s'arrêtait même pas à la différence entre *ludus Adami* et *ludus de Adamo*. Il est fort à croire que le rubricateur du manuscrit de La Vallière n'y songeait guère non plus, lorsqu'il donna un titre à la pièce. Apercevant au haut du recto le nom Adan en tête du prologue, il écrivit tout au bas du verso précédent : *Li dis Adan*. C'était une méprise, un drame n'est pas un *dit*. On s'en aperçut plus tard, et après avoir biffé le mot *dis*, on écrivit au-dessus la rectification *jus* : de là *Li jus Adan*.

également sujets à caution. Les confessions publiques des trouvères, à Arras comme partout, n'eurent jamais pour objet l'accusation de leurs propres fautes, mais celle des péchés d'autrui.

Sous la poussée de cette même influence rétrospective, le jeu de Courtois devait à son tour paraître au puy d'Arras ; c'était fatal. On parle beaucoup de cette institution que nous rappellent sans cesse les chansons couronnées ; en fait, personne ne la connaît. Quand fut-elle établie ? Quand « restaurée » ? Où et comment fonctionnait-elle ? A quelle date avait lieu le concours de poésie ? On l'ignore. Voir en elle une émanation de la confrérie des jongleurs et bourgeois d'Arras, est une hypothèse qui vient tout naturellement à l'esprit, mais ce n'est qu'une hypothèse, et jusqu'ici on n'a rien trouvé, absolument rien qui la vérifie. Il en est de même de ses représentations dramatiques et en particulier de celle de Courtois ; les preuves font défaut. Dans une telle incertitude, il serait donc imprudent de se montrer trop affirmatif.

Après avoir résumé les idées développées par lui dans son savant mémoire, M. Faral nous donne sa nouvelle édition du poème. La division par scènes — il y en a six — avec indication des personnages, lui rend sa vraie physionomie. Le père commence ; Courtois lui donne la réplique — par erreur : cette tirade, en effet, ne rentre pas dans son rôle ; elle appartient à son adversaire, le frère aîné, dont les protestations ironiques se feront entendre de nouveau quand on tuera le veau gras.

A la fin de la scène, l'ancienne édition faisait intervenir la sœur du Prodigue. Ce rôle de femme n'étant donné que par un manuscrit sur quatre, a dû subir la loi du nombre et

Si le rubricateur s'était reporté à la fin de la pièce, il y aurait trouvé sa véritable désignation : *Explicit li jeus de la feuillée*, et l'aurait reproduite. Ce titre anonyme ne suggèrerait à personne aujourd'hui l'attribution que l'autre a fait prévaloir. Voir plus loin p. 68-69.

disparaître. C'était pourtant une heureuse conception que ce témoignage d'affectueuse tendresse opposé par lui à la dureté de cœur de l'autre frère. Mais la critique elle-même est sans pitié et, comme nos grands chirurgiens, pratique volontiers les amputations ; elle l'a retranché. Il est vrai que cet organe n'avait pas acquis son développement normal : l'intervention de la sœur au début de la pièce devait entraîner sa présence à la scène de réconciliation ; elle n'y paraît pas. Au surplus, on trouvera au bas de la page le morceau enlevé.

La scène deuxième finit par une tirade de Porette, dont le dernier vers est :

V. 278. Taisiés, bien en serons delivre.

Ce vers doit en être détaché et mis dans la bouche de l'hôte.

Je relève dans le texte les passages suivants :

V. 38. Or soit diable en tant dangier !

D'après le *Glossaire : Eh bien ! par le diable, qu'il soit le maître ici !* — Le sens est évidemment : « Maudite soit pareille tyrannie ! (domination) ». — Cf. p. 79, v. 768.

V. 46. Sec argent n'espriseroit nus.

Le *Glossaire* traduit : *On ne saurait trop apprécier* [l'argent comptant]. — Le rapport entre ce vers et son interprétation m'échappe complètement. Au lieu de « n'espriseroit », je lis « nes priseroit ». Parlant des bestiaux de la ferme, Courtois n'en veut pas recevoir sa part en nature, parce que, dit-il, « nul ne les paierait leur prix argent comptant ».

V. 206. Voiés com fait le lionchiel !
Il est d'Auchoirre.

Jusqu'ici, le premier vers est resté inexpliqué. Au sens héraldique, il fait penser aux armes d'Auxerre, qui sont

d'azur au lion d'or ; mais quel rapport peut-il bien y avoir entre son « lionchel » et son vin ? Le voici : l'un est *rampant*, l'autre ne l'est pas moins :

> Le vin aforé de nouvel...
> Rampant comme escuireus en bos,

lit-on au *Jeu de Saint Nicolas*, v. 649-652. Le lion « rampant » de *Courtois* et l'écureuil de Bodel symbolisent le montant de ce vin généreux. Un buveur en vante ailleurs le velouté (St *Nic.*, v. 728) :

> Vois comme il fait le velouset !

Ce dernier mot a embarrassé Fr. Michel ; les trois vers se complètent et s'expliquent mutuellement.

V. 224. Nous avons quan ke tiere carge.

Le *Glossaire* donne à « cargier » le double sens de *accabler* v. 16 et *produire* v. 224. La syntaxe serait donc : *Nous avons tout ce que la terre produit.* En réalité « cargier », dans ce vers, signifie « charger », comme ailleurs ; seulement « tiere » n'en est pas le sujet, mais le complément. Donc littéralement : « Nous avons tout ce qui charge la terre ».

V. 281. Soz ciel n'a erbe qu'il i faille.

Il s'agit d'un jardin. J'écrirais « qui li faille » : « Il n'y a herbe qui lui manque ».

V. 348. Diex ! nouviaus pois awan me craist.

Ce vers est obscur ; aussi « craist » n'est-il pas repris au *Glossaire*. « Craistre » c'est croître, faire croître, augmenter. « Diex ! » n'est pas exclamatif, mais sujet de « craist » Quant à « pois », légume, il fait équivoque avec « pois = pesance », chagrin : « Cette année, Dieu fait croître pour moi des *pois* nouveaux » — autrement, « accroît encore le *poids* de mes

misères » — jeu de mots sur les pois de champ que le Prodigue dispute aux pourceaux.

Pour conclure, un dernier mot sur la date et l'auteur de la pièce. D'après la comparaison des formules métriques et des rythmes, M. Faral estime que *Courtois* et le *Saint Nicolas* doivent être à peu près contemporains. On peut aller plus loin : leurs traits de ressemblance ne sont pas moins frappants dans la mise en scène et le développement dramatique. De part et d'autre, l'intérieur de la taverne d'Arras présente exactement la même physionomie : fourberie de l'hôte, nature de la clientèle, boniment du crieur, qualité du vin, tout est pareil. Même verve également dans les scènes qui s'y succèdent, même gaîté humoristique jusque dans les situations graves, où l'ironie du poète perce quand même. La pièce anonyme de *Courtois* porte l'empreinte caractéristique du génie de Bodel. L'attribution, sans doute, ne sera jamais qu'une hypothèse, mais elle semble justifiée à tous les points de vue par sa comparaison avec le *Jeu de Saint Nicolas*.

II. — **Li Jus de Saint Nicholai.**

On connaît l'œuvre de Bodel, ce drame tragi-comique dont l'action, combinant la légende du saint avec une invasion des Maures, se déroule à la fois sur deux scènes accouplées, malgré le temps et la distance qui les séparent et que la fiction supprime : d'un côté la résidence d'un khalife africain au temps des premiers carolingiens, avec son sénéchal, son bourreau et son trésor ; de l'autre une taverne d'Arras sous Philippe-Auguste, avec son personnel équivoque, son crieur de vins, son brelan et ses clients de sac et de corde.

C'est ce drame que M. Manz a choisi pour thème d'une

étude philologique présentée à l'Université de Heidelberg[1]. Avant lui, en tête d'un travail analogue sur le même sujet, M. Heithecker avait reproduit assez exactement le cadre biographique de Bodel[2]. De nouvelles recherches en ayant depuis lors complété et précisé la chronologie, M. Manz a pensé avec raison qu'en l'absence de documents nouveaux, il n'y avait aucun intérêt à revenir sur une question suffisamment débattue. L'auteur entre donc aussitôt en matière et nous donne, dans un long et méthodique exposé, une analyse détaillée de la langue du *Jeu*, en y ramenant tous les éléments comparatifs que peuvent fournir les autres ouvrages du trouvère artésien. La métrique est l'objet d'un chapitre à part. Vient ensuite le texte, avec notes explicatives et glossaire.

Dans la *Romania* (t. XXXV, p. 627) M. Paul Meyer s'est contenté d'annoncer sommairement cette publication, en renvoyant le lecteur à la *Zeitschrift für rom. Philologie*, XXX, 102. Là se trouve un article très développé de M. Alfred Schulze, dans lequel le romaniste allemand, soumettant à une critique rigoureuse l'édition nouvelle de M. Manz, relève les erreurs, discute les interprétations, comble les lacunes et signale les corrections à faire, non seulement au texte imprimé, mais au manuscrit lui-même.

Ce manuscrit, où se trouve l'unique copie du *Jeu de Saint Nicolas*, n'est autre que celui de La Vallière, dont il a été question ci-dessus à propos du *Jeu de la Feuillée*[3]. Le même rubricateur, en indiquant au cours du dialogue le rôle de chaque personnage en scène, a commis de graves et nombreuses méprises ; tantôt il supprime les noms, tantôt

1. Georg Manz. — *Li Jus de Saint Nicholai des Arrasers Jean Bodel.* Text mit einer Untersuchung der Sprache und des Metrums des Stückes, nebst Anmerkungen und Glossar. Heidelberg Inaugural-Dissert. — Erlangen 1904, in-8°, 125 p.

2. Fritz Heithecker. — *Jean Bodel's Jeu de Saint Nicolas.* — Munster, 1885, in-8°, 67 p.

3. Voir p. 63, note 2.

il les confond et les transpose ; de sorte que, pour rendre certaines scènes intelligibles, la critique doit avant tout démêler cet imbroglio. Une douzaine de fausses rubriques ont été rectifiées par M. Manz. Cependant plusieurs ont été omises, que le compte rendu allemand signale, en même temps qu'il conteste et corrige quelques-unes des rectifications adoptées. Encore ce travail est-il incomplet.

Nous ne suivrons pas M. Schulze dans son minutieux examen du texte établi par le nouvel éditeur. Laissant de côté les multiples détails de grammaire, d'orthographe et de ponctuation, dont aucun n'échappe à sa sagacité, nous nous attacherons de préférence aux questions d'interprétation qu'il soulève et à celles que, faute de solutions vraisemblables, il a cru devoir passer sous silence.

Le roi d'Afrique apprend que les chrétiens ont envahi son empire. Furieux, il blasphème son dieu Tervagan ; puis, cédant aux conseils de son sénéchal (son « oste » comme il l'appelle, c'est-à-dire, son majordome, son maître d'hôtel, et non « Othon » selon Fr. Michel), il va demander pardon de ses injures à l'idole, prosterné devant elle « à nuds genoux et à nuds coudes » :

V. 168. Merchi vous proi, s'en rene me coupe
A nus genous et a nus keutes,
Que miex me venist avoir *teutes*.

Fr. Michel traduit : « Mieux vaudrait que je me fusse *tu* ». M. Manz comprend « que j'eusse reçu des *taloches* (Schlæge). Au lieu du mot *teutes*, qui n'existe pas, je lis *ceutes* (queute, couette, matelas) : « Que j'aimerais bien mieux avoir des coussins (sous les coudes et les genoux [1] ! »

1. Cette boutade humoristique rappelle celle du Prodigue réduit à manger des pois de champ.

V. 550. Las, com il sont et sur et aigre !
Il vausissent mout miex au lart.

Après cette réparation, le roi ordonne à son sénéchal de proclamer la levée en masse; c'est Connart, le crieur d'Arras, qui publie le ban. Auberon, le courrier royal, est aussitôt expédié à tous les gouverneurs des provinces pour réclamer leur secours. Il s'acquitte rapidement de sa mission, non pourtant sans faire d'abord à la taverne une station dont nous parlerons tout à l'heure.

A son appel accourent tous les émirs d'Asie. Le premier qui se présente est celui « del Coine » (Iconium = Konieh, en Caramanie).

V. 355. Rois, d'asses *outre* Pre Noiron,
La terre ou croissent *li ourton*,
Sui venu...

Au lieu de l'inexplicable « ourton », je lis « outron » : le copiste n'a pas vu le jeu de mots. En attribuant plaisamment *li outron* au pays d'*outre* Pré-Noiron, comme production caractéristique du sol, Bodel se plait à nous mystifier. Cette bouffonnerie va s'étendre du règne végétal aux deux autres règnes avec les émirs qui suivent. Celui d'Orkenie arrive, dit-il,

V. 362. ...d'outre *grise Wallengue*,
La ou li chien *esquitent* l'or.

Autant de mots, autant d'énigmes. J'écris d'abord *Grise wallengue* et je comprends *Græcia gallica*, la Gallo-Grèce ou Galatie. L'Orkenie ou Orcanie, c'est l'Hyrcanie, au N. de la Perse. Quant aux chiens qui *esquitent* l'or, je m'étonne que les exégètes du *Saint Nicolas* n'aient pas trouvé le secret de cette fabrication, car le mot est germanique : Bodel l'emprunte au néerlandais *schijten*, qu'on ne peut traduire honnêtement qu'en latin : *caccare*, *stercorare*.

Ces chiens qui « font » de l'or, seraient-ils donc au nombre de ces fables merveilleuses que nous ont transmises les auteurs grecs et latins sur les régions lointaines alors inconnues? On les y chercherait en vain. Cette grosse

facétie, digne de Rabelais, est une pure invention de Bodel. Elle lui fut suggérée par le nom même du pays : Or-canie, *Aurum canis* ou *caninum*. C'est le pendant étymologique de *li outron*.

Répondant à la fois aux deux émirs et à l'exposé de leur pénible voyage, le roi leur dit :

V. 367. Segneur, de vo paine *ai grant per*.

Fr. Michel traduit « Je prends grandement *part* à votre peine ». M. Manz au lieu de *per* croit lire *pec*, mais à tort. M. Schulze donne à *per* le sens d'associé, compagnon [1], ce qui suppose *suis* au lieu de *ai*. Toutes ces traductions prennent *per* pour un nom; ne serait-ce pas l'adjectif de *grant* pour *grain*, de l'allemand *Gram* = affliction ? « Seigneurs, vos peines me causent un égal chagrin », c'est-à-dire « pour chacun de vous j'éprouve un égal chagrin de la peine que vous avez eue ». On ne peut rien affirmer.

L'émir « d'outre l'Arbre sec » continue ce grotesque défilé. Ses sujets, dit-il au roi, ne connaissent d'autre monnaie « que pierres de moulin ». Mais en revanche, ajoute-t-il,

V. 382. En no païs emporte bien
Uns hom .c. sols en s'aumonière.

Cette sorte de monnaie doit appartenir à l'Arabie *Pétrée* et ceux qui l'emploient ne sauraient être que les Géants (v. 242). Leur chef lui-même est un colosse (v. 1502). Le dernier vers me paraît donc très clair, comme conséquence invraisemblable des données absurdes qui le précèdent. Aussi je ne comprends pas pourquoi M. Manz veut expliquer *sols* par « morceaux » (Stücke) ni pourquoi M. Schulze lui substitue *seus*, en le transposant : « em porte bien Uns *seus* hom. c. en s'aumonière ». L'usage en tout pays

1. Ich denke, der König will sagen : « Ihr Herren, Eurer Beschwer habe ich einen grossen Genossen (da ich mich in Kriegsnot finde). » — *Zeitsch. f. rom. Philologie*, p. 105.

étant que chacun porte seul sa bourse, l'addition de *seus* serait oiseuse, tandis que la suppression de *sols* rendrait la phrase assez équivoque : « Un seul homme en porte cent... »

Les deux armées sont en présence ; les Sarrazins se jettent aussitôt sur l'ennemi. Encouragés par des messagers célestes, les chrétiens soutiennent vaillamment le choc : bravoure impuissante, ils sont massacrés. Un seul échappe au carnage ; il priait devant la statue de saint Nicolas. On le saisit, on le traîne devant le roi. Interrogé, il confesse sa foi et vante la puissance miraculeuse du saint, dont l'image suffit, dit-il, pour préserver de toute atteinte les richesses confiées à sa garde. Le roi veut en faire l'épreuve ; si le chrétien le trompe, il sera brûlé ou roué vif. Sur son ordre, les serrures du trésor royal sont aussitôt enlevées, l'effigie du saint placée sur les coffres ouverts et Connart, crieur de l'échevinage, chargé d'en proclamer la nouvelle.

Cependant le chrétien est livré à la garde d'un affreux bourreau ; mais l'ange qui l'a assisté jusqu'ici ne cessera de soutenir son courage :

V. 492. En dame Dieu soies bien *chers*
Et en saint Nicolai *après*.

Trouvant avec raison que cette assonance n'est pas une rime, M. Schulze se demande si, par hasard, le copiste n'aurait pas lu *chers* (certus) dans *cfes* (pour *9fes*), abréviation supposée de *confes* ; il aurait ensuite intercalé *bien* pour rétablir la mesure. Paléographiquement, l'hypothèse parait compliquée. Si encore le sens la justifiait ; mais *confès en Dieu* ne veut rien dire, — à moins d'attribuer à ce représentant de « confessor » et de « confessus » le sens de « confisus », qu'il n'a pas. La vraie solution doit être plus naturelle. Je la vois dans la finale de l'autre vers, où le copiste a lu *après* au lieu de *apers* (apertus), franc, sin-

cère, confiant, correction qui rétablit la rime, sans dommage aucun pour la préséance.

Du monde romanesque où viennent de s'accomplir, comme dans une vision, ces événements invraisemblables, l'action passe instantanément avec le crieur sur une scène toute différente. Là, dans une taverne d'Arras, que les contemporains devaient connaître, vont se succéder des tableaux de mœurs pris sur le vif, dont le réalisme intense est dû à la sincérité de leur couleur locale.

Connart venait à peine d'achever son ban, qu'on entend Raoul, un crieur de vins, annonçant le bourgogne du tavernier. — Et de quel droit ? s'écrie l'agent officiel,

V. 616. Met jus le pot et le baston !

Mais Raoul, que cette injonction n'intimide guère, montre que ce bâton pourra lui servir, et joignant à la menace une raillerie tirée par allusion des bas fonds de notre langue populaire, il lui dit en ricanant :

V. 626. Tous jours sont *connart* bateis,
Ja n'ierent liet s'on ne les bat.

De cette raillerie, le *Glossaire* semble avoir demandé la clef à la terminaison du mot : *Narr*, fou ; elle se trouve dans la racine. « Connart » est de la même famille que le Dant Connebert de certains fabliaux [1], où cette allusion saugrenue surprendrait moins que dans l'exposition publique d'un sujet religieux. Elle est à noter.

La querelle s'échauffant, le tavernier intervient. Il fait accepter son arbitrage et décide que Connart se bornera au service du roi et des échevins de la cité, dont il publiera les bans, tandis que Raoul servira les hommes de la ville en criant les vins [2]. Reprenant aussitôt sa publication inter-

1. Méon, *Nouv. recueil*, I, p. 113. — De Montaiglon et Raynaud, *Rec. général*, I. 222 ; II, 139 ; V, 165. — Rutebeuf (éd. 1839), t. I, p. 476.

2. Cette distinction entre les *échevins de la cité* et les *hommes de*

rompue, Raoul nous donne un curieux échantillon de ces sortes de réclames.

On a vu en commençant le crieur Connart proclamer la levée en masse. En même temps le courrier Auberon partait pour l'Asie, chargé d'un mandement du roi d'Afrique pour ses émirs. A peine avait-il quitté son maitre que, passant devant la taverne, il entend crier le vin d'Auxerre et les harengs chauds. Il ne résiste pas à la tentation, et tout joyeux :

V. 254. A ! saint Benoit, vostre anel
Me laissiés encontrer souvent !

Cet anneau de saint Benoît, resté une énigme pour l'éditeur et son critique, est simplement un cercle de tonneau, cercle « béni » des voyageurs altérés, qui servit longtemps d'enseigne aux marchands de vin d'Arras [1].

la ville date de la constitution communale de 1194, par laquelle Philippe-Auguste accorda aux bourgeois d'Arras une magistrature autonome, renouvelable tous les quatorze mois. Vingt-quatre prud'hommes étaient alors choisis, dont douze formaient l'échevinage investi de la juridiction criminelle, civile, volontaire et de la police urbaine, les douze autres prud'hommes lui prêtant un concours purement administratif. A travers les modifications que subit le statut royal, les bans demeurèrent fidèles à cette distinction, en conservant leur formule primitive, telle qu'on la retrouve au xve siècle : « Or oyez, l'on vous fait assavoir de par le Roi... (1491 . ...nous vous faisons assavoir de par Mgr le duc de Bourgongne, conte de Flandres et d'Artois, le chastellain d'Arras, Messeigneurs maieur et *eschevins de la cité* et les *hommes de la ville*... (1426) ». L'invitation à « bien huer » des vers 238 et 594 trouve son commentaire dans la dénomination de « hués » appliquée aux bans par le concordat de 1735, article cxxi, passé entre l'abbaye et l'échevinage. Les crieurs et les « sacqueurs » de vins devaient prêter serment. — Notons que la « cité » dont il vient d'être question, c'est-à-dire le « bourg » ou ville forte, n'a rien à voir ici avec la Cité proprement dite ou vieil Arras, domaine de l'évêque situé en dehors de la forteresse et que la charte royale ne concerne pas.

1. Un arrêt du parlement du 21 mars 1424 v. st. ordonne une enquête au sujet du préjudice causé à la ville d'Arras par ceux qui, pour frauder les droits, *in domibus suis vina, cerevisias et alia pocula absque intersignis, circulis et foliis ad potos et assietam vendebant.* (Arch. comm. d'Arras.)

L' « écouvette », faisceau de branchages appelé ailleurs « bouchon »,

« Vite une pinte, à boire debout, car je ne peux pas m'attarder ; mais il faut bien que je me *soigne*. » C'est ainsi que j'entends

V. 265. De moi couvient prendre *conroi*

et non, comme on l'a tradudit jusqu'ici, « il faut que je prenne *garde* à moi » Prendre des forces est chose nécessaire, quand on part pour un si long voyage. Or, rien de tel pour vous en donner qu'une pinte de vin d'Auxerre, à preuve cette exclamation d'un gourmet :

V. 667. Comme il *conroie* bien.l.homme !

Ce vin généreux, le tavernier sait que, pour son client de passage, le plus grand éloge qu'il en puisse faire, c'est de dire :

V. 268. Tien, chis te montera ou chief.

M. Schulze veut ici changer *te* en *ne*! Outre que la phrase devient boiteuse sans *te*, elle ne peut jamais avoir, en bon français, qu'un sens ironique. Enlever à ce cru son « montant » ce serait en faire de la piquette.

Sa pinte bue, Auberon demande ce qu'il doit. « Trois partis », répond le tavernier, c'est-à-dire une maille et demie. Le vin, en effet, étant à douze deniers (le double setier ?) [1], le lot est à trois deniers ou six mailles, et la pinte, qui est le quart du lot, revient à une maille et demie ou trois partis.

servait d'enseigne réglementaire aux cabarets, où le prix du lot de bière, cervoise, briémart, etc., devait être indiqué extérieurement, soit par des « martelles », soit par des « platelles » ou « blocquelles » de bois selon l'espèce, chaque martelle ou blocquelle figurant un denier. (*Ibid.*, *Reg. aux bans*, xve s.)

1. Le vin est à XII deniers les quatre lots. Mais quelle est l'ancienne mesure d'Arras contenant quatre lots ? Je l'ignore. A Orléans, c'était la *Jalaie*, de seize pintes ou quatre lots. Le setier ordinaire contient deux lots. Quant au prix du lot, il est bien ici de trois deniers, comme on le voit aux v. 680-683.

Le courrier a donc, à la lettre, maille à partir avec son hôte. Il ne peut pourtant pas couper une maille en deux. — « Bois encore une pinte », dit le tavernier, « tu devras un denier maille ; ou bien donne un denier pour ta pinte, et à ton retour, tu auras l'autre pour une maille ». — « Pourquoi pas la maille aujourd'hui et le denier au retour ? » dit le courrier avec malice. — « C'est cela », répond l'autre, « et tu repasseras la nuit ! Espères-tu donc me duper ? »

V. 280. Veus tu faire ja le panier ?

« Faire le panier », c'est, je pense, en disposer le contenu de façon à ce que la belle apparence du dessus dissimule à l'acheteur les avaries du dessous. Auberon n'a pas les intentions qu'on lui prête; il paierait volontiers sa pinte, mais comment faire, puisqu'il n'existe pas de monnaie divisionnaire de la maille ?

V. 288. Ne me puis à vous *awillier*
Se une maille en deus ne caup.

« Awillier » est répété un peu plus loin sous la forme « enwillier » (v. 293 : « Alés enwillier vostre affaire »), fausse lecture de « euwillier » que porte le manuscrit. C'est là le seul exemple de ce mot que l'on connaisse jusqu'ici [1]. Il se rattache évidemment aux formes artésiennes « aguille, euwille = *acicula.* » Mais comment passer du mot aiguille au sens qu'il a dans la phrase ? Je crois que l'aiguille en question est celle d'une balance et que « awillier, euwillier » signifient « équilibrer ».

Cliket, le compagnon de Rasoir et de Pinchedé, trio de vauriens qui ne vivent que du jeu et de la maraude, s'empresse de proposer au courrier, pour régler le différend, de lui jouer sa consommation. Celui-ci accepte, gagne la

1. Godefroy, dans son *Dictionnaire* donne, en même temps qu'*awillier*, la fausse leçon *enwillier*.

partie et décampe, au grand dépit de l'aigrefin, qui réclamait sa revanche. Et le tavernier de lui crier :

V. 314. Va, va, mar vit li pies le dent !

Pour M. Schulze, le tavernier serait la « dent », emblème de sa cupidité vorace, qu'il dénoncerait ainsi lui-même ! C'est invraisemblable. Je crois voir là un proverbe qui s'appliquait à la table. Quand le pied doit en partir, la dent veut y rester, car ce n'est pas le tout de marcher, il faut boire et manger — et réciproquement : malheureux antagonisme ! Appliqué au courrier, ce dicton ne l'accuse pas, il l'excuse au contraire [1].

Dans cette première scène de taverne, M. Schulze n'a rien compris à la discussion, qu'il déclare lui-même inintelligible. Son erreur tient à ce qu'il a voulu corriger les chiffres donnés par le manuscrit. Il a d'ailleurs exactement déduit des diverses données fournies par les contestations des joueurs la valeur relative du « parti », mot qu'il n'a pas trouvé dans les dictionnaires. C'est un terme générique, comme qui dirait un demi ; nos expressions « jeu parti, écu parti » et surtout « maille à partir » mettent sur la voie [2] d'un partage par moitié.

Nous reprenons maintenant l'examen du texte à la seconde scène de taverne, où on verra, dans de longues beuveries, se suivre les parties de dés et les querelles toujours renaissantes des trois chevaliers du brelan. C'est là qu'ils vont comploter le vol du trésor royal et apporter leur butin.

1. Ich glaube, der Wirt will dem Läufer bedeuten « Mach dass du fortkommst; an solchen Gesellen habe ich keine Freude, die erst mit dem Zahlen Umstände machen und nachher ihre Zeche von andern bezahlen lassen ». Mit *piés* ist der Läufer gemeint und mit *dent* der Wirt, offenbar ganz charakteristisch. — *Zeitschr. f. r. Philologie*, p. 105.

2. Le parti prenait souvent le nom de « pite ou poitevine », en latin *picta*, *pictavina* et dans le midi *pogesia*, *pogia*, etc. Voir les dictionnaires.

Dans la notice qui précède son édition du texte avec traduction, Monmerqué, d'accord avec Fr. Michel, constate que l'on y trouve « des mots d'argot en assez grand nombre [1] ». Cette opinion est reproduite par M. Schulze. Je ne la crois pas fondée. Les obscurités que l'on y rencontre tiennent à des fautes de copiste et à notre ignorance de certains termes populaires ou techniques. Ceci s'applique surtout aux vers 708-711 qu'on n'a pu traduire jusqu'ici. Ils me paraissent exprimer des critiques à l'égard du « geugon ». Ce mot, qu'on n'a pas encore relevé, est une forme artésienne se rattachant à « gouge » et « goujat ». Il signifie un garçon de taverne ; on le trouve dans un compte d'Arras de 1389 [2]. Au v. 711 : « Quant il trai le *bai* sans le marc », c'est-à-dire le clair sans la lie, *hai* imprimé par M. Manz est une fausse lecture. D'autres mots obscurs du contexte sont à rectifier. Il en est de même du suivant :

V. 715. Nous avons encor vin el pot,
S'avons de le *caille* ardant.

Si on lit « caille », féminin, le vers est trop court ; si on lit « caillé », masculin, l'article doit être « del » et le vers est toujours faux ; de plus, il n'a pas de sens. Donc il y a faute du copiste ; il a sauté trois lettres et mis « caille » pour « candaile » : « S'avons de le candaile ardant ». Quel supplice le *Glossaire* n'eût-il pas infligé aux trois ivrognes avec son *Magen* — du lait caillé brûlant !

1. *Théâtre franç. au moyen âge*, p. 160, col. 2.

2. « De Rousselet, geugon de taverne, semons à xxx s. pour avoir féru de palme Jehan Maton (amende réduite à) x s. » *Compte de la recette du bailliage d'Arras*, année 1388-1389. Archives du Nord, reg. A, n° 454. — Ce qui augmente encore l'obscurité de ce passage, c'est qu'aux mots estropiés s'ajoutent les méprises du rubricateur. Les vers 708-709 doivent être rattachés sans interruption au rôle de Pincedé. Les deux vers suivants appartiennent à Cliquet, auquel Pincedé répond de nouveau, de v. 713 à v. 719. Il n'y a pas lieu de faire intervenir Caignet dans ce dialogue.

A son compagnon, qui lui annonce mystérieusement une bonne aubaine, Pinchedé répond :

V. 768. Tproupt, tproupt, où que soit *passe Diex.*

Fr. Michel écrit : « où que soit passé, Diex ! verse... ». M. Manz : « ou que soit passe, Diex ! » M. Schulze traduit : « Silence, silence ! (c'est-à-dire ne parle pas du vol) où que ce soit, Dieu y passe (c'est-à-dire quelqu'un nous entend toujours)[1] ». J'ignore dans quelle langue l'interjection bizarre « tproupt » veut dire « silence ! », mais ce qui suit a pour moi un sens tout différent. « Diex te sekeure (v. 792), Diex i soit, Diex i viegne (*Courtois*, v. 162), Diex i ait part et Diex i passe » sont des formules équivalentes : « Où que soit cette aubaine, que Dieu vous favorise ! »

Un des joueurs doit à l'hôte cinq deniers et demande qu'il lui en prête onze :

V. 810. Biaus ostes, preste me *une onzainne*,
Si devrai xvii (dis et sept) par tout...,

V. 819. Che sont .v., se je vœil encore ;
Et .xi. m'en presteres ore :
.xvii. sont, vient bien chis contes ?

Non, répond M. Manz, le compte est faux ; cinq et onze font seize et non dix-sept ; il faut donc lire ici « une douzaine ». M. Schulze approuve la correction ; mais, comme le vers serait trop long, il supprime « une » — et oublie de changer « me ». On ne s'explique pas du tout comment pareille erreur de plume aurait pu se produire. Au lieu donc de commencer par corriger les chiffres du manuscrit, il semble plus logique d'en chercher d'abord l'explication. Elle est facile. Cinq et onze ne font que seize en arithmé-

1. « Still, Still (d. h. sprecht nicht von dem Diebstahl) wo es auch sei, geht Gott vorüber » (d. h. irgend einer hört uns immer). — Dans cette espèce d'onomatopée, que Pincedé fait entendre ici pour la seconde fois, je ne peux voir autre chose qu'un hoquet, l'éructation d'un estomac d'ivrogne. Cf. *roter*, *router*, *reuper*, allem. *rülpsen*.

tique vulgaire, mais cinq de dette et onze de prêt peuvent faire dix-sept en banque, et c'est le cas. A la taverne, tout se paie. Si le garçon prête ses dés, il prend « sa droiture » (v. 839) ; de même l'hôte, quand il prête ses deniers. L' « onzaine » compte alors pour douze, et c'est douze que devra l'emprunteur, comme on le voit au vers 1331 : « .v. du vin et .xii. du prest ».

V. 828. Ostes, ostes, nous savons el,
En autre *lieu regist li bus*.

La graphie du copiste prouve qu'il comprenait *En autre lièvre*. Fr. Michel a coupé le mot et traduit : « Le *bœuf* git en autre *lieu* », interprétation peu vraisemblable de *bus*. A défaut de « but », qui semble bien moderne, on serait tenté de voir ici le flamand *buyt*, allem. *beute*, proie, butin. Cf. v. 363, 668, 673, 1370. Mais je croirais plutôt que, voulant dire : « En autre *liu* gist *li lièvres* », Pincedé, qui a déjà la langue épaisse, aura retourné le dicton : « En autre *lièvre* gist *li lius* », lapsus comique, pareil à celui du bravache de Rabelais : « Je tueroies ung pigne pour ung mercier ». (*Garg.*, I, xxxiii.)

V. 831. Faisons les tous *avant* a dés.

A l'hôte qui parle de ne pas laisser partir son emprunteur sans prendre bon gage, celui-ci insinue que lui et ses associés comptent sur un coup à faire pour payer la dette. Mais avant, ils vont la jouer aux dés. « Avant » semble à M. Schulze « absolument incompréhensible ». Il en fait une interjection, qui couperait ainsi la phrase : « Faisons les tous — avant ! — à dés ». Jamais un Français n'y aurait songé.

V. 838. Or me doinst Diex toutes les *sines*,
Aussi que on les porte vendre !

Ce dernier vers joue sur le double sens de « sines », coup du double six aux dés, et « cisnes », oiseau (cygnes). C'est

un de ces quolibets ou dictons populaires que provoquent certains coups, chiffres ou figures aux jeux de hasard, tel que « Sonnez, le diable est mort », à propos du « sonnez » qui a remplacé « sines » au trictrac. La glose allemande n'explique rien.

V. 873. Chascuns meche .III. les cel *bort*.

La partie commence; chaque joueur doit mettre « trois deniers près de ce bord », traduit Fr. Michel. Dans son *Congé* (Méon, I, p. 129), Fastoul dit :

V. 540. .....j'ai esté tesmoins
Que dés ne fait nient sur le *bort*.

Ce mot n'a pas la signification courante de « bord = *Rand* » que lui donne aussi M. Manz, mais celle d'échiquier, *chessboard*, jadis *coquebart* en Artois, *queekebard* en Flandre (*schaecberdt*). Godefroy n'a *bort* ni coquebart.

V. 922. Tien de loier ceste soupape ;
Je *comment*, car mix de ti vail.

« Je comment », pour « je commence », est une forme de ce verbe justifiée par d'autres exemples. M. Schulze fait du mot un adverbe, coupe ici la phrase par un point d'exclamation et met la suite dans la bouche de l'adversaire. Je ne vois rien qui justifie cette interprétation forcée.

V. 1044. Segneur, ves chi candaile et vin
Mieudres que il ne fu *deseure*.

Le *Glossaire* traduit *deseure* par « auparavant » (vorher), d'après Fr. Michel. Rejetant cette interprétation, M. Schulze pense que *deseure* veut dire « sur le chantier ». L'ensemble du texte lui donne un sens tout autre.

Il est de principe, pour l'hôte et les clients de la taverne, que plus le niveau baisse dans le fût, meilleur est le vin. « Boi bien, li mieudres est au fond », dit le tavernier (v. 269). Ici même, le vers répond à cette demande : « Caignet,

abaisse .i. poi le broche, Si nous laisse taster au tourble » (v. 1038). Tiré plus bas, le vin devait donc être meilleur qu'il n'était « deseure », c'est-à-dire au-dessus.

V. 1062. *Voir sa dit*, jouerons bon gieu.

La leçon « *Voir s'a dit*, S'il a dit vrai », est incompatible avec le contexte. M. Schulze le fait observer et propose *Voir anuit*. Mais comment justifier paléographiquement cette métamorphose ? Selon toute apparence, l'erreur provient, ici comme ailleurs, d'une lettre transposée. Je lis « *Voir as dit*, Tu as dit vrai », et tout s'explique.

V. 1100. A che jeu doit on cler veïr.
Che n'est mie *as aniaus de voirre*.

Il ne saurait être ici question de « lunettes » (Manz, *Anmerk.* : mit Augenglæsern), on n'en connaissait pas encore l'usage. Il s'agit d'un jeu d'enfants, jeu intéressé, où cette verroterie de bagues et annelets tenait lieu d'argent. Voir dans Rutebeuf, *Vie de sainte Elysabel*, l'une et l'autre rédaction (éd. Jubinal (1839), t. II, pp. 162, 368, 397). A ces enjeux sans valeur, les vers ci-dessus opposent l'importance de la partie de dés que se disputent les voleurs du trésor royal.

V. 1152. Cuidas tu donc que je fusse ivres,
Quand le levée te promis ?
Che fu au jeu de *pairesis*,
Quant nous jouerons au vin croistre.

Comme Fr. Michel, M. Manz reproduit le *pairesis* du manuscrit, sans pouvoir s'expliquer ce mot, non plus que le futur qui suit. Tout devient clair en lisant *paresis*. Cliquet, généreux dans son vin, avait promis au compagnon Rasoir la première levée qu'il gagnerait. Après le vol du trésor royal, les trois complices jouent aux dés partie de leur butin. Cliquet gagne ; Rasoir réclame aussitôt les besans. « Y penses-tu ? dit l'autre, la levée vaut cent livres ! Je te l'ai

promise, mais en deniers *parisis*. Tu l'auras, quand, au lieu d'argent, nous jouerons de nouvelles consommations. »

V. 1215. O tu, Durant le charteriers,
Vit encore tes charteriers?

On sait que la rhétorique ancienne autorisait la rime sur un même mot pour peu qu'il fût pris dans deux acceptions différentes. C'est ce qu'on voit ici, où *charteriers* désigne d'une part le geôlier, de l'autre son pensionnaire. M. Manz l'a remplacé au dernier sens par *prisonniers*, substitution à la fois inutile et hasardeuse, car *prisonnier* existait à peine alors : on disait *un prison*. Nous trouvons plus haut deux exemples de rimes semblables, le premier v. 394 sur le mot « commandé », au double sens d'enjoint et de recommandé; le second v. 384, sur le mot « requerre », qui signifie d'abord rejoindre, puis attaquer. Bartsch a eu tort de remplacer le dernier par « conquerre ».

Après cette longue orgie, un instant interrompue par le transport du butin sous le toit du tavernier complice du méfait, les trois voleurs s'endorment. Alors leur apparaît saint Nicolas. Effrayés par ses menaces, ils s'empressent de reporter le trésor à sa place, et le roi qui le croyait perdu, frappé d'un tel miracle, se convertit sur-le-champ avec son sénéchal, ses émirs et son bourreau.

V. 1310. Par moi sanle que *dist* voir.

observe un des coupables en entendant le saint prêcher. Le vers est trop court. M. Manz le complète : « Par moi [che] sanle ». M. Schulze préfère le remanier différemment : « Par foi ! moi sanle. » Il suffit d'en rectifier une lettre : « Par moi sanle que *dise* voir ».

V. 1340. Vous poes aler au *lagan*.

C'est ainsi qu'après avoir pris son gage, le tavernier congédie les voleurs du trésor royal en les jetant à la porte.

Le mot *lagan*, bris et épaves maritimes, entraîne naturellement les idées corrélatives d'abandon, pillage, profusion, ruine. C'est dans ce sens élargi ou figuré qu'on le rencontre aux vers 133, 577, 760 et 1340. M. Manz a donc pu se croire autorisé à traduire ainsi le vers ci-dessus, par équivalence : « Maintenant, vous pouvez aller *au diable*. — Jetzt kœnnt ihr euch zum Teufel scheren ! » Cependant, M. Schulze est d'avis contraire ; il ne voit dans *lagan* que sa signification d'origine, le droit d'épave, et traduit : « Jetzt kœnnt ihr (mir) gestohlen werden », littéralement « Maintenant vous pouvez m'être dérobés » [1]. Je dois avouer que je ne comprends plus.

V. 1428. Crois tu qu'il me puist renvoier
Mon tresor ? *En ies tu si fers ?*

Ici encore la leçon du manuscrit est la bonne. M. Manz l'a préférée à la correction de M. Schulze *En' est il si fers*, et il a eu raison. Le texte est aussi clair que possible, pourquoi le modifier ? « Fers » veut dire « assuré », qui convient à l'apologiste du saint, tandis que son application au saint lui-même lui suppose le sens de « puissant » qu'il n'a pas. « En », d'autre part, ne peut se lire « en', enn' = enne », sans que la phrase perde de son naturel et de sa clarté [2].

V. 298. Dites, ostes, *en est il pais ?*

Pas plus que dans l'exemple précédent, on ne saurait admettre ici l'interprétation de M. Schulze. *En* n'est pas

1. *Lagan* ist nicht " Untergang, Verderben ,, sondern das Recht des Strandes, der herrenlosen Sache ; daher *mettre a lagan* (133) diesem Rechte preisgeben ; *estre a lagan* (581) zu jedermann's Verfügung stehen (nicht " offen daliegen ,,) ; *verse vin a lagan* (760) schenke Wein ein, als ob nichts kostete ; *Or poes aler au lagan* (1340), die Worte mit denen die gepfändete Diebe aus der Schenke gewiesen werden : Jetzt könnt ihr (mir) gestohlen werden ! u . s . w.

2. *En ies tu si fers ?* hatte ich in m. Fragesatz s.73 vorgeschlagen zu lesen : *En' est il si fers ?* " Ist er (d. h. Nicolaus) denn so stark (dass er mir meinen Schatz wiederverschaffen könnte ? ,, Manz erklärt er sehe

l'adverbe interrogatif *enne*, mais simplement le pronom relatif. Nous en avons la preuve manifeste dans le vers 648 : « *Pais en est*, va ten vin crier. » — Cf. V. 913, 1158, 1135 et V. 756, 918.

Malgré le développement qu'a pris l'examen qui précède, il s'en faut de beaucoup qu'il soit complet. Pour en atténuer l'insuffisance, j'y ajoute en bloc quelques observations complémentaires, suggérées par une dernière révision de la thèse de M. Manz.

V. 456 : « Toutes les merveilles de l'ost Sont *tout gas*, fors de ce caitif ». *Gas*, « plaisanterie », selon Bartsch, est moins vraisemblable que *gas* pour *gast*, *wast*, dévastation. — V. 907 : « A ! c'est pour nient que vous getés, Car che fu en *Wanquetinois* ». On voit que le village de Wanquetin, à 11 kil. d'Arras, avait donné son nom à un coup de dés frauduleux, dont on ignore d'ailleurs la nature et l'origine. — V. 925 : « Or pues savoir que *je* te doubt ». Le sens exige « que *ne* te doubt ». — V. 979 : « Partirés et *jeterés los* », c'est-à-dire « tirerez au sort » : expression non traduite par Fr. Michel et omise dans le *Glossaire* de la nouvelle édition. — V. 1055 : « Laissiés courre ce vin entour ; Je li *paierai* ja .I. *dap* ». On disait *paier un coup* pour l'assener (*Berte*, v. 952) ; ici, l'expression équivaut à « boire *un coup* ». Le mot *dap* doit être exotique. L'anglais a *dap*, *tap*, *dub*, coup violent et coup léger ; le français *dauber* et *taper*, et les divers dialectes germaniques *dubben*, *dupfen*, *tüpfen*, *tappen* dans le même sens. — V. 1129 : « C'est miex de

keinen Grund zur Aenderung und übersetze : " Bist du dessen so gewiss ?,, Der Grund der mich veranlasste zu ändern, liegt gleichwohl klar am Tage. Die Antwort des Christen auf die Frage des Königs lautet nämlich : *A, rois ! pour coi ne seroit, kieles ? Seroit* ist doch nur möglich wenn eine 3 Person vorangeht : " Warum sollte er es nicht sein, ich bitte ? ,,

L'erreur de M. Schulze vient de ce qu'il veut rattacher *seroit* au sujet grammatical de l'interrogation qui précède, tandis que c'est dans l'objet de cette interrogation, le pronom *en* (et non *en'*), que se trouve le sujet de *seroit* : « Es-tu si certain *de cela* (*en* = dessen) ? » — « Pourquoi *cela* ne serait-il pas ? — Warum sollte *das* nicht sein ? »

hasart toute *voie*. Certes, tu te *couvris* d'un *troie* ». Dès lors qu'on écrivait *voie* (via), au lieu de *vois*, *fois* (vices = vetz, fes) à la provençale, il a fallu, pour la rime, changer *trois* en *troie*, orthographe de fantaisie dont les exemples analogues ne sont pas rares. Quant à *se couvrir*, se garder, ce sont termes d'escrime appliqués métaphoriquement aux jeux. — V. 1205 : « Mais ne le dois *nullieu* requerre ». *Nullieu*, nulle part, est suffisamment clair pour qu'il soit inutile de lui substituer *nului*. — V. 1339 : « N'a ten pareil jusques *au Dan* ». Pourquoi corriger *a Dan*? Tous les documents anciens, en parlant de ce port de Bruges, l'appellent *Le Dan*, comme on dit La Haye, Der Haag, et pour la même raison. — V. 1419 : « *Ne* de toi servir *ne recroi* » ; phrase absolument normale, où le premier *Ne* signifie « ni ». Rien donc ne justifie la correction *je recroi*. — V. 1452 : Dans « *re*vêtir (*re*vêtement) », le préfixe *re* ne marque pas une idée de répétition, de nouveau vêtement ; il y a, à cet égard, des distinctions à faire entre nos verbes ainsi composés. Par conséquent, la remarque théologique sur *ravestu* tombe dans le vide. — V. 1484 : « Segneur, onques *ne m'i contés* (au nombre des convertis) ». Cette phrase, en parfaite harmonie avec le contexte, ne demande aucune retouche. Le vers « Car je n'oc goute a ceste oreille » se rapporte, non a « contés », mais à la précédente exhortation : « Que tout soions bon crestien ». La correction « onques *ne m'en contés* » — en conter à quelqu'un — serait d'ailleurs un anachronisme.

On voit par ce qui précède quelles difficultés présente le texte du *Jeu de Saint Nicholas*. En les signalant, MM. Manz et Schulze ont rendu service à la critique et préparé la voie à une édition définitive, destinée à remplacer celle que nous devons à l'initiative si utilement féconde des premiers éditeurs, Monmerqué et Michel.

(*A suivre*). A. GUESNON.

LES GREFFIERS DE LA CHAMBRE DES COMPTES

ET

LA GARDE DU TRÉSOR DES CHARTES

A LA FIN DU XIVe SIÈCLE

La création par Charles V en 1379 de l'office de Trésorier des chartes et l'attribution de cet office à Gérard de Montaigu, notaire du roi effectivement chargé depuis neuf ans de la garde des chartes [1], constituèrent une véritable diminution d'emploi pour les greffiers de la Chambre des comptes, qui pendant vingt années avaient vu l'un des leurs préposé à la garde du Trésor des chartes. La nomination d'un simple notaire dut leur être d'autant plus pénible qu'ils étaient, dans une certaine mesure, fondés à considérer la prérogative dont on les dépouillait comme inhérente à leur fonction [2].

La répartition des conseillers du roi entre les divers services de l'État ayant abouti au début du XIVe siècle, à la constitution, à côté de l'Hôtel du roi, de corps sédentaires, la Chambre des comptes et le Parlement, la première de ces deux compagnies eut dans ses attributions le contrôle administratif du domaine royal et, par suite, la surveillance

1. L. Dessales. *Le Trésor des chartes, sa création, ses gardes et leurs travaux.* (Paris, 1844, in-4°), p. 65.

2. Voy. le document qui fait l'objet de cette notice.

du Trésor des chartes où l'on conservait les titres domaniaux[1]. La main mise de la Chambre des comptes sur le Chartrier du roi fut du reste facilitée par le fait qu'il était placé à l'étage supérieur de la sacristie de la Sainte Chapelle[2], édifice qui, au point de vue du temporel, administration et bâtiments, relevait directement de la Chambre[3].

Parallèlement au sectionnement de la Cour du roi en administrations autonomes, il se produisit parmi les notaires du roi une répartition correspondant aux divers services devenus sédentaires. Alors que le plus grand nombre d'entre eux restèrent simples notaires en la Chancellerie, quelques-uns, les clercs du secret, devinrent secrétaires du roi, et d'autres, greffiers en la Chambre des comptes et greffiers au Parlement[4]. Tout naturellement la garde du Trésor des chartes échut aux greffiers de la compagnie qui avait dans ses attributions la surveillance dudit Trésor. C'est ainsi que de 1350 à 1370 Adam Boucher, Nicolas de Villemer, Pierre de Gonesse et Pierre Tuepain cumulèrent

1. De Boislisle. *Chambre des Comptes de Paris. Pièces justificatives pour servir à l'histoire des Premiers Présidents* (1506-1791). (Nogent-le-Rotrou, 1873, in-4°), p. XLI.

2. H.-F. Delaborde. *Les bâtiments successivement occupés par le Trésor des chartes.* (Paris, 1902, in-8°; extr. des *Mém. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXIX.)

3. De Boislisle, *op. cit.*, p. XXXVI à XL. Voy. aussi mes Inventaires du Trésor de la Sainte Chapelle dans les *Mém. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, t. XXXIV et XXXV.

4. O. Morel. *La grande chancellerie royale et l'expédition des lettres royaux, de l'avènement de Philippe de Valois à la fin du* XIVe *siècle* (*1328-1400*). (Paris, 1900, in-8°. Mém. et documents publiés par la Société de l'École des Chartes, III), p. 57, 88. M. Morel « n'a presque pas trouvé trace parmi les notaires d'une hiérarchie fondée sur la distinction des fonctions, sur la distinction des services où ils étaient employés » sauf pour ceux qui joignaient à leur qualité de notaire le titre de secrétaires du roi. Cependant M. Morel lui-même (p. 68) signale le fait que les greffiers du Parlement reçurent au moins dans le dernier quart du XIVe siècle à titre honorifique la qualité de secrétaire du roi. Quant aux greffiers de la Chambre des comptes il ressort bien du document que nous publions qu'ils se considéraient comme supérieurs aux simples notaires.

la fonction de greffier à la Chambre des comptes avec celle de garde des chartes du roi[1].

Si Gérard de Montaigu, successeur de Pierre Tuepain dans ce dernier emploi en 1370, n'appartenait à aucun titre à la Chambre des comptes, il était du moins très bien préparé à remplir ses devoirs d'archiviste par un stage de plusieurs années au Trésor des chartes[2]. On sait avec quel zèle et quelle intelligence il s'appliqua à la tâche qui lui incombait : c'est à lui qu'on doit, après cinq siècles et demi, l'ordre relatif qui règne encore dans la série J des Archives nationales. Les travaux de classement et d'inventaire rendus nécessaires par l'état de désordre où Pierre Tuepain avait laissé le Trésor des chartes, travaux qu'effectua Gérard de Montaigu[3], lui valurent de la part du roi, entre autres témoignages de satisfaction, l'érection en 1379 de son emploi en office de Trésorier des chartes, avec rang de secrétaire du roi[4], et même, pendant quelques années,

1. Adam Boucher (1350-1362), Nicolas de Villemer (1362-1363), Pierre de Gonnesse (1363-1364), Pierre Tuepain (1364-1370); la qualité de greffier à la Chambre des comptes de ces divers personnages est, indépendamment de tout autre document (Dessalles, *op. cit.*, p. 51 et 53), indiquée par le texte imprimé ci-après.

2. Gérard de Montaigu travailla au Trésor des chartes dès 1364.

3. H.-F. Delaborde. *Les inventaires du Trésor des chartes dressés par Gérard de Montaigu.* (Paris, 1900, in-4°; tiré des *Notices et extraits des manuscrits*, XXXVI.)

4. « Notum sit universis presentibus et futuris quod intellecto quod dilectus et fidelis clericus, secretarius noster magister Girardus de Monte Acuto, cui pridem custodiam Thesauri privilegiorum, cartarum et registrorum nostrorum duximus fideliter committendam, suique predecessores in dicto officio constituti, hactenus se custodes Thesauri privilegiorum, cartarum et registrorum nostrorum predictorum nominasse dicuntur, notarii regii duntaxat fuere, nulla tituli vel nominis alia prerogativa fulgentes... statuimus et decrevimus quod prefatus magister Girardus suique in officio successores ad dicti Thesauri custodiam imposterum committendi se Thesaurarios privilegiorum, cartarum et registrorum nostrorum nominent et a quibuscunque atque ubilibet nuncupentur. Ceterum cum ipsis nostra secreta pandantur et sue custodie committantur ut nomen rei consonet, ut perfertur, volumus et concedi-

le titre de maitre lay extraordinaire en la Chambre des comptes[1]. Ces faveurs réveillèrent le mécontentement qu'avait fait naitre la nomination première de Gérard au Trésor des chartes, et, à sa mort, en 1390, lorsqu'il fallut lui nommer un successeur ce mécontentement n'était pas apaisé. Le ressentiment des greffiers se manifesta ouvertement dans un Mémoire qui fut présenté au Conseil du roi afin d'établir les raisons militant en faveur du retour à l'ancien ordre des choses, c'est-à-dire de la restitution à un greffier de la Chambre des comptes de la charge vacante. Il existe deux brouillons de ce mémoire dans un recueil de documents concernant la Sainte Chapelle conservé à la Bibliothèque nationale (ms. lat. 17107, fol. 44); nous les publions plus loin.

L'auteur du Mémoire rappelle d'abord la tradition favorable aux greffiers de la Chambre; il signale ensuite avec quelque amertume l'érection de la charge de trésorier des chartes en titre d'office pour Gérard de Montaigu; puis, considérant insidieusement que de nombreux postulants ont posé leur candidature à cet emploi peu absorbant, il montre quelle économie on réaliserait en confiant de nouveau la garde des chartes à un greffier qui ne recevrait pas de gages spéciaux. Cette solution s'impose du reste, non seulement pour des considérations financières, mais aussi pour des raisons d'ordre administratif : les prédécesseurs de Gérard se sont acquittés des devoirs de leur charge à la satisfaction de tous, et nul mieux qu'un greffier n'est à même de retrouver les originaux de documents qui lui ont, pour enregistrement sur les registres de la Chambre, passé par les mains; bien plus, la présence au Trésor des chartes

mus quod iidem successores in dicto officio per nos aut successores nostros imposterum deputandos, eo ipso quod eis dictum officium committetur, sint secretarii nostri et successorum nostrorum Francie regum, ipso facto absque ope cujuslibet alterius mi[nis]terii impetrationis aut concessionis litterarum ... » Dessales, *op. cit.*, p. 65-66.

1. *Ibid.*, p. 66.

d'un agent n'appartenant pas au greffe de la Chambre a récemment compromis le bon fonctionnement des services, tant au point de vue de l'enregistrement en la Chambre, qu'au point de vue de la transmission des pièces au Trésor des chartes. De toute façon il est absolument nécessaire que la garde du Trésor des chartes soit confiée au moins à un notaire du roi, seul apte à délivrer les expéditions authentiques des pièces dont les originaux sont dans le Trésor.

Que d'affirmations tendancieuses dans ce *factum* ! Comment n'y pas voir une réponse à la critique que Gérard de Montaigu avait de son vivant formulée contre la gestion de ses prédécesseurs? Si l'on compare le texte de cette critique[1] avec plusieurs passages du mémoire on constatera que les rivalités de fonctionnaires ont en tout temps pesé sur les administrations publiques, et l'on vérifiera une fois de plus qu'à mauvaise cause mauvais arguments.

1. « ... ex prædictis autem apparet verum et fidele inventarium in genere omnium et singulorum per me in presenti Thesauro repertorum tempore custodie michi tradite de eodem prima die januarii anno Domini millesimo CCCmo septuagesimo primo. In quanta vero confusione et inordinata multitudine tunc essent vel erant libri, littere et alia supradicta, sciunt illi qui viderunt et michi custodiam et ipsius ordinacionem, ut premittitur, tradiderunt Non debent ob hoc mei predecessores culpari, quia quilibet ipsorum, absque comparacione quacumque, me subtilior, magis sufficiens et melior, in hujus Thesauri ordinacione et coadaptacione me melius atque subtilius laboravit ; et de labore et fructu suo cepi que michi proficua inveni, quare nisi principium ab eis assumpsissem, revera desperatus hujus maris litterarum, quod ita vocari videbitur, ordinacionem penitus reliquissem. Sed nonnulli ipsorum ante operis perfectionem decesserunt, alii, relicto hujus custodie officio, ad majora et utiliora officia sunt promoti. Alii vero, defectu vadiorum, solucionis et salarii competentis, solertem diligenciam opusque perficere non curarunt, compulsi, ne labor esset in dampno, in aliorum negociorum prosecucione querere statum suum, sibi tantummodo custodiam attribuentes et non ordinacionem perficere defectu retribucionis vel salarii competentis obligati. Non fuit tamen ipsorum aliquis qui, si voluisset curam sedulam adhibere, melius presentem Thesaurum infaillibiliter ordinasset .... » (H.-F. Delaborde. *Les inventaires du Trésor des chartes dressés par Gérard de Montaigu*, p. 22.)

Comment prétendre que c'est de toute ancienneté que la garde du Trésor des chartes fut confiée à un greffier de la Chambre, alors que ce n'était qu'un précédent d'une durée de vingt années. Comment n'envisager qu'une économie pécuniaire dans la suppression de l'office de trésorier des chartes, alors qu'aux yeux de Gérard de Montaigu l'un des vices fondamentaux du service dont il fut chargé résidait précisément dans le cumul de la charge avec un autre emploi, sans gages spéciaux. Comment ne pas rester sceptique en présence d'une affirmation touchant les bons services des greffiers en tant que garde des chartes, alors qu'on connaît l'état lamentable dans lequel Gérard trouva le Trésor des chartes, et qu'on sait par lui combien peu les greffiers se souciaient des archives du roi. Comment enfin ne pas repousser l'accusation portée contre Gérard d'avoir apporté le désordre dans les collections, alors que ses propres inventaires du Trésor sont là pour le justifier ?

Les greffiers de la Chambre des comptes n'eurent pas gain de cause. Ils essuyèrent même une double défaite. Non seulement ce ne fut pas un des leurs qui succéda à Gérard, mais encore cette succession échut au propre fils de l'accusé, à Gérard II de Montaigu, qui reçut en même temps le titre de maître extraordinaire des comptes et bientôt après celui de maître clerc ordinaire [1].

La fonction de trésorier des chartes avait échappé pour toujours aux greffiers de la Chambre, elle fut jusqu'au milieu du xve siècle attribuée à un conseiller. En 1459 le trésorier des chartes cessa même d'être choisi parmi les gens des comptes, et en 1582 la charge fut réunie à celle du procureur général au Parlement. Dès lors la Chambre des comptes n'exerça plus qu'un contrôle purement théorique sur le Trésor des chartes, et même, en 1697, dut-elle renoncer à la prétention qu'elle émettait encore de faire prêter

1. Dessales, *op. cit.*, p. 67.

serment devant elle au procureur général du Parlement à titre de Trésorier des chartes [1].

A. VIDIER.

1. De Boislisle, *op. cit.*, p. XLI.

[Mémoire] touchant la Garde des Chartres pour les Greffiers de la Chambre des Comptes (1390)

(Bibl. Nat., ms. lat. 17107, fol. 44 [1].)

Memoire que de toute ancienneté le greffier de la Chambre des comptes a eu la garde des chartres du tresor du Roy, sans avoir aucuns gages pour cause de la dite garde *et n'estoit point office mais estoit une des charges ou affaires dudit greffier*, et jusques à ce que feu messire Gerart de Montagu impetra à avoir la dite garde (qui lors estoit) vacant par la mort du greffier *qui lors estoit* et se fist donner grans gages ou pension pour cause de ce, et le eriga en nouvel office.

Item, pour ce que de present plusieurs contendent à avoir la garde des dites chartres et en vuelent fere un grant office et toutes voyes n'y a guere à fere, et par ce moien vuelent avoir grans gages et lieu en la *dite* Chambre des comptes, soit adverti se ce seroit le profit du Roy de remettre la chose à l'estat que elle souloit estre, c'est assavoir d'en bailler la charge à l'un des greffiers d'icelle Chambre, sans aucuns gages. Et semble que oyl pour plusieurs causes.

(La premiere) *premierement*, car ainsy le fere seroit ramener la chose à l'ancien estat.

(La IIe) *secondement*, car il n'est point memoire que aucune *faulte ou* inconvénient en soit advenu de l'avoir ainsy fait, mais en ont bien fait leur devoir les greffiers qui ou temps passé en ont eu la charge.

Tiercement, quant on aura à fere en la Chambre *d'aucune chartre* comme si a l'en souvent (l'on trouvera.... promptement qui... le dit greffier en servira plus promptement) on trouvera tousjours le greffier prompt pour en respondre et non sans cause car communelment elles sont toutes

1. Brouillon en deux rédactions, écrit sur papier d'une écriture cursive rapide, avec des corrections et des surcharges dont on a essayé de rendre compte par l'emploi d'italiques et de parenthèses ; les premières indiquent les additions et les secondes les suppressions.

enregistrées es livres de la dite Chambre, qui sont devers le greffier, avant que on les porte au trésor.

Quartement, ce sera la descharge du Roy, en tant que ledit greffier ne prendra aucuns gages par occasion de ce.

Quintement, ne convendra par ce moyen croistre aucunement le nombre des offices qui sont en la dite Chambre, qui est une chose bien à considerer.

Item (l'un desdits greffiers qui à present sont) les greffiers qui à present y sont, sont bons et souffisans à ce fere et plus grant chose se besoing estoit, et s'en chargeront voulentiers, ou l'un d'eux, se il estoit advisé par le Conseil que ce feust le profit du Roy et le bien de la besongne.

Si en soit à la bonne ordonnance dudit Conseil.

Memoire que de toute ancienneté l'un des greffiers de la Chambre des comptes a eu la garde des chartres du tresor du Roy, et n'estoit point ceste garde appellée office mais estoit seulement une des charges et affaires dudit greffier et jusques à ce que feu messire Gerart de Montagu impetra à avoir la dite garde (vacant par la mort du greffier qui lors estoit) *ou lieu de maistre Pierre Tuepain lors notaire en ladite Chambre et garde des dites chartres que l'on disoit estre malade de maladie incurable* et se fist donner grans gages ou pension pour cause de ce et fu lors fait un office nouvel de ladite garde (laquelle chose fu lors ainsy faicte) pour pourveoir audit messire Gerart qui estoit seulement notaire du Roy afin qu'il eust (plus grant tiltre que de notaire) *plus honorable tiltre.*

Si soit adverti se le profit du Roy et le bien de la besongne seroit de remettre la chose en l'estat que elle souloit estre, c'est assavoir d'en bailler la charge à l'un des greffiers de la dite Chambre.

Et semble que oil pour plusieurs causes.

Premierement, car ainsy le faire seroit ramener la chose à l'ancien estat et n'est point memoire que pour l'avoir ainsy fait en soit venu aucun inconvenient au Roy, mais en ont lesdits greffiers tres bien fait leur devoir ou temps passé.

Secondement (quant on avoit à fere en ladite) de le faire autrement peuent venir aucuns inconveniens et grans delais de besoignes *du Roy*, car oudit temps passé toutes chartres, lettres de confederacions et aliances, d'acquisitions et autres touchans le domaine du Roy et sa couronne se portoient en ladite Chambre de comptes, et illecques estoient enregistrées par ledit greffier qui sur ledit registre signe et de son signé manuel comment il avoit eu les dites lettres ou chartres et icelles porte oudit tresor. Et quant on avoit en icelle Chambre ou au Conseil du Roy à faire d'aucunes d'icelles lettres, ledit greffier en avoit prompte souvenance et avoit tantost trouvé les originalx sans prendre aucun delay.

Tiercement, mais souvent advient au contraire que depuis que ladite

charge a esté hors des mains dudit greffier on a souvent porté icelles chartres ou lettres à cellui qui en a eu la charge, sans les avoir porté en ladite Chambre, dont il (peut) est peu advenir que quant on a parlé en la Chambre d'aucune chartre ou lettre qui pas n'y avoit esté portée, on n'en a sceu et n'en scet on parler, et si n'en est ladite garde aucunement chargié de les avoir receu comme se elles avoient esté portées en icelle Chambre, et baillées audit greffier ; en a la dicte garde, qui s'en doit charger sur le livre où elles sont enregistrées quant on les lui baille.

Quartement, il advient souvent que quant aucunes chartres ou lettres touchant le Roy sont portées en ladite Chambre des comptes et illec enregistrées, elles demeurent longuement devers les greffiers par ce que ceulx qui ont eu la garde desdites chartres ne sont pas souvent alez en ladite Chambre pour savoir s'il y avoit riens pour porter oudit tresor, par quoy elles se peuent oublier ou adirer.

Quintement, il est besoing et expedient que cellui qui a la garde des dites chartres soit notaire du Roy, comme estre souloit ou temps passé, car il advient souvent que, pour le Roy ou pour partie, convient faire aucuns extraiz desdites chartres, et les fere sceller du scel du Roy, lesquelles extralz (*sic*) se doivent fere par ladite garde s'il est notaire, ou il convient qu'il y meine un (?) autre notaire du Roy ; et ainsy se ladite garde n'est notaire il fault qu'il face faire par autrui ce qu'il devroit par lui faire.

Pour lesquels consideracions semble que le bien du Roy seroit que la garde desdites chartres feust en la main de l'un des greffiers d'icelle Chambre comme ou temps passé souloit estre.

Et qui vouldra savoir comment on en usoit ou temps passé avant ledit Me Gerart de Montagu, on trouva (*sic*) par les comptes du Trésor et registres de la dite Chambre, comment avant ledit Me Gerart orent la charge des dites chartres maistre Pierre Tuepain, Pierre de Gonnesse, Nicole de Villemer, Adam Boucher et autres successivement l'un après l'autre qui tous furent notaires en ladite Chambre.

Et ce soit dit soubz correccion du Conseil [1].

1. Dans un coin du feuillet de papier sur lequel sont écrits ces deux brouillons se trouve un compte d'aliments des 22 et 23 novembre 1410 :

Le dimenche XXIIe jour de novembre mil CCCCX	R. 6 s. p.
Pour I quartier de mouton et pour une piece de buef	4 s. 4 d. p.
Pour moustarde	1 d.
Pour eaue benoiste	1 d.
Le lundi en suivant	R. 10 s. p.
Pour poires d'angoisse	8 d.
Pour feves	2 d.
Pour moustarde	1 d.
Pour I fromaige	16 d.
Pour eufs	4 d.

COMPTES RENDUS

Louis Halphen. — **Le Comté d'Anjou au XIe siècle.** — Paris, Picard, 1906 ; in-8°, xxiv-428 p.

On s'attendrait à trouver sous ce titre *Le Comté d'Anjou au XIe siècle*, non-seulement une histoire des comtes, mais aussi un tableau présentant l'état juridique et économique du comté, une étude sur les institutions de droit public et de droit privé. Ce n'est pas un objet aussi vaste que s'est proposé l'auteur ; il n'a voulu que « montrer comment s'est formé le comté d'Anjou au XIe siècle au point de vue territorial et au point de vue interne. » Nous ne comprenons pas bien ce qu'on entend ici par « le point de vue interne », puisque M. Halphen n'a pas traité des institutions ; sans doute il s'agit du développement de l'autorité des comtes dans l'étendue du territoire soumis à leur juridiction. Mais, même si l'auteur ne voulait étudier que la seule puissance comtale, encore aurait-il dû, surtout puisqu'il consacrait un chapitre à l'organisation administrative du comté, insister davantage sur les relations des comtes avec leurs sujets et nous donner une idée des ressources financières et militaires à l'aide de quoi Foulque Nerra et ses successeurs poussèrent leurs conquêtes. On regrettera donc que M. Halphen n'ait pas choisi pour son livre un titre qui répondît plus exactement à ce qu'il y a mis.

Cette réserve faite, il faut convenir que M. Halphen a traité avec la plus rigoureuse critique les points de l'histoire des comtes d'Anjou auxquels il s'est arrêté. On le félicitera d'avoir rejeté en note l'examen de la valeur des textes, les raisonnements sur lesquels il fonde ses conclusions de façon que le récit des évènements allégé de toute discussion puisse se développer rapidement et élégamment. La lecture du livre en est rendue plus facile et plus agréable.

Mais tout d'abord on ne comprend pas bien les raisons qui ont déterminé M. Halphen à choisir les limites chronologiques qu'il a assignées à son sujet. Il semble qu'il était nécessaire pour étudier l'extension territoriale du comté d'Anjou, de remonter aux origines de ce comté ; et l'auteur l'a si bien senti, que, sans nous expliquer la situation de Robert le Fort et de ses descendants en Anjou, ce qui eût été préférable, il a, du moins, dans son introduction, rappelé l'établissement d'Enjeuger, père de Foulque le Roux, en Anjou, à la fin du IXe siècle, et montré les progrès de ses descendants au Xe siècle.

Au moment que Foulque Nerra hérita le comté de son père, Geoffroy Grisegonelle, en 987, le comté d'Anjou ne correspondait plus à l'ancien *pagus Andegavensis ;* M. H. en a fixé exactement les limites. Vers le nord-ouest, le comte d'Anjou avait étendu sa suzeraineté sur une partie des Mauges ; au sud, le comté comprenait Vihiers ; au sud-est Geoffroy Grisegonelle possédait la terre de Méron sise en Poitou ; à l'est, au contraire, le Saumurois avait été saisi par le comte de Blois ; mais, en Touraine, le comte d'Anjou possédait plusieurs « villæ » et « castra », possessions clairsemées mais « faciles à relier et formant comme un vaste réseau qui menaçait d'enserrer Tours. » Du côté du Maine, la frontière du comté correspondait à peu près à celle de l'ancien *pagus* d'Anjou. C'est à nous montrer comment Foulque Nerra et Geoffroy Martel étendirent encore le territoire soumis à leur autorité au détriment de leurs voisins que M. Halphen s'est particulièrement appliqué. Il nous raconte par le menu la longue lutte de Foulque puis de Geoffroy contre les comtes de Blois, Eudes Ier, Eudes II, Thibaud III et Étienne II, qui se termina le 21 août 1044 par la défaite du comte de Blois et l'annexion de la Touraine au comté d'Anjou. M. Halphen a pu préciser la chronologie des diverses expéditions des comtes d'Anjou, en rapprochant des renseignements fournis par les chroniques ceux qu'on peut tirer des chartes et dont aucun autre érudit n'avait jusqu'ici tenu compte ; voilà une des nouveautés du travail de M. Halphen. Le chapitre II est consacré aux rapports des comtes d'Anjou avec l'Aquitaine, le Vendômois et le Maine. « En même temps que ce mouvement d'expansion, un mouvement non moins remarquable de rénovation intérieure se produisait en Anjou. » Du moins, c'est là ce que cherche à prouver

M. Halphen dans le chapitre III intitulé : « La renaissance intérieure du comté d'Anjou. » Les constructions d'églises, la fondation d'abbayes, les donations à d'anciennes abbayes, la formation de bourgs autour des châteaux et des églises, voilà ce qui témoignerait de la prospérité générale du comté d'Anjou sous le gouvernement de Foulque Nerra et de Geoffroy Martel. Mais il eût été bon d'établir une comparaison entre l'état du comté au xe siècle et sa situation au xie siècle ; autrement, on est en droit de se demander si ces fondations et dotations d'églises sont chose nouvelle, si vraiment la prospérité fut plus grande en Anjou au xie siècle qu'au siècle précédent. Car, M. Halphen constate (p. 4), que « suivant les *Gesta consulum Andegavorum*, le gouvernement de Foulque le Bon (942-960) fut marqué par une longue période de paix et de prospérité. » Et *a priori*, il semble que les guerres continuelles entreprises et soutenues par les comtes au xie siècle n'étaient guère propres à provoquer une « renaissance. »

M. Halphen n'a fait de l'organisation administrative du comté qu'une esquisse. Cependant il a montré la substitution de nouveaux officiers domaniaux aux anciens agents publics de l'époque carolingienne. On regrettera qu'au lieu de renvoyer le lecteur aux mémoires qu'il avait précédemment écrits sur les prévots et sur la justice, il n'ait pas repris ces questions dans son livre. Le chapitre qu'il consacre au comte est très intéressant, mais peut-être eût-il convenu de distinguer davantage le droit et le fait, et aussi de serrer les textes de plus près. « Dans la plupart des monastères, dit M. Halphen, c'est le comte encore qui nomme les abbés ; du moins l'investiture devant lui être demandée avant la consécration, il est de fait maître de l'élection. » M. Halphen se réfère à une charte « par laquelle, en 1036, les moines [de Saint-Aubin d'Angers] ayant élu Gautier, demandent pour lui au comte l'investiture. » Mais nous ne voyons pas que l'investiture ait été demandée au comte avant la consécration. Les moines déclarent qu'ils ont élu un des leurs, Gautier, avec l'assentiment de l'évêque Hubert « et per favorem donni Fulconis comitis » et avec l'assentiment, aussi, des nobles, des clercs et des laïques « utriusque sexus insignibus personis. » Par les mots « per favorem donni Fulconis comitis » les moines indiquent qu'avant de procéder à l'élection ils en ont demandé au comte la permission. N'est-ce pas

que le comte, soit comme souverain, soit comme patron de l'abbaye, devait donner son consentement à l'élection ? Cependant il n'intervient pas dans l'élection, il n'est pas question d'investiture dans la charte. Les moines demandent que le frère qu'ils ont élu abbé soit placé à leur tête, sans spécifier d'ailleurs à qui ils adressent leur requête; et, comme plus loin, ils ajoutent : « Hunc ergo [Walterium] omnes a minimo usque ad maximum, sine alicujus contrarietate, secundum regulam sancti Benedicti, nobis patrem constitui et *abbatem consecrari* concorditer imploramus, » n'en devons-nous pas conclure que ce procès-verbal d'élection devait être transmis à l'évêque, et que c'est à lui que les moines s'adressent pour obtenir la consécration de l'élu. En tout cas, nous ne voyons pas que l'investiture précède la consécration.

Au contraire, la notice de l'élection de Thierry, abbé de Saint-Aubin, nous montre le comte donnant à l'élu l'investiture du temporel avant la consécration ; M. Halphen a donc eu raison de citer cette seconde charte à l'appui de son assertion, et il a raison aussi de citer les chartes du Ronceray. Il ajoute : « Pour plusieurs abbés de Saint-Aubin, on n'a que l'acte par lequel le comte déclare les nommer (*delegare abbatem*) en se conformant à la décision de la communauté *(salva voluntate monachorum) :* voir *Cartulaire de Saint-Aubin*, n°s 23, 24, 25, 26, 27. » Il nous paraît que pour déterminer exactement la part que le comte a prise aux élections d'abbés, il eût été nécessaire d'analyser ces chartes, de déterminer la portée de chacune d'elles. La notice n° 23, souscrite par l'évêque et par le comte, est relative à l'élection de Renaud en 988. Cette élection a lieu dans des conditions particulières. L'abbé Gontier au moment de partir pour Rome et Jérusalem, se choisit, avec le consentement des moines et du comte, un successeur. Elle constate simplement un accord entre tous ceux qui doivent prendre part à l'élection. La charte n° 24 relative à la nomination de Girard comme abbé de Saint-Aubin (994 ?) est plus intéressante. La charte est rédigée au nom du comte qui désigne Girard comme abbé « delegamus abbatem », avec le consentement de ses fidèles, par conséquent sans élection préalable ; il ajoute « salva voluntate monachorum ibidem degentium », ce que M. Halphen traduit « en se conformant à la décision de la communauté », ce qui suppose que le comte a ratifié le choix des moines; nous croyons au con-

traire que le comte avait désigné l'abbé directement, de son autorité propre, mais sous la réserve de l'assentiment des moines ; en outre, il n'entend pas créer un précédent, car il ajoute « eisque [Monachis] licentiam concedimus ut post ejus obitum quemcumque melius voluerint abbatem eligendi habeant potestatem. » Donc, le comte reconnaît qu'il n'était pas de son droit de choisir l'abbé ; il promet qu'à la mort de celui qu'il a nommé, les moines reprendront le droit d'élire leur abbé ; il leur assure pour l'avenir la libre élection de l'abbé ; en d'autres termes, il leur délivre une charte de non préjudice. La charte n° 25 se rapproche de la charte n° 23 ; et quant à la charte n° 26, c'est comme la charte n° 24, une charte de non préjudice. Ces observations tendent à montrer que la combinaison des divers renseignements tirés des notices, chartes ou pétitions, dont les élections abbatiales sont l'objet, eussent permis de déterminer avec plus de précision le rôle qu'y tinrent les comtes d'Anjou.

La seconde partie du volume est consacrée à Geoffroy le Barbu et à Foulque le Réchin. La lutte des deux frères y est étudiée dans le détail. Mais l'un des chapitres les plus intéressants et les plus nouveaux est celui qui a pour titre « les Barons. » Nous assistons à la naissance des familles baronales du comté. Les comtes, depuis Foulque Nerra, usant de la prérogative souveraine, construisent des châteaux dans toute leur terre, principalement sur les frontières. « Or ayant trop peu de ressources en hommes et en argent pour assurer eux-mêmes directement la garde de leurs châteaux et ne pouvant pas toujours non plus bâtir ou achever de bâtir tous ceux dont ils avaient besoin, les comtes avaient été tout naturellement amenés à en concéder une bonne partie en fief à leurs fidèles. » Chaque fondation de château a pour résultat immédiat la formation d'une nouvelle seigneurie. Mais ces châtelains contractèrent entre eux des alliances ; les mariages firent tomber en une même main plusieurs seigneuries. Tous ces seigneurs apparentés formèrent une véritable caste qui se dressa en face du comte ; de telle sorte que les châtelains qui dans l'esprit de ceux qui les avaient institués devaient servir d'appui à sa puissance, devinrent souvent des adversaires aux révoltes de qui il leur fallut tenir tête.

Cinq appendices sont consacrés : aux surnoms des comtes

d'Anjou, aux pèlerinages de Foulque Nerra à Jérusalem, aux chartes de fondation de l'abbaye de Beaulieu près de Loches, à la date du mariage de la comtesse Berthe avec le roi Robert, au tombeau de Foulque Nerra. Pour ce qui regarde les pèlerinages de Foulque Nerra, c'est une question, souvent agitée, on dirait même obscurcie à plaisir, que M. Halphen a reprise méthodiquement et à laquelle il nous paraît avoir donné une solution satisfaisante.

L'examen que M. Halphen a fait des chartes de fondation de Beaulieu n'est pas moins intéressant. On possède quatre chartes relatives à cette fondation ; une charte de Foulque Nerra, une bulle de Jean XVIII et deux bulles de Serge IV.

La charte de Foulque Nerra se présente en deux rédactions, l'une, transmise par un vidimus du roi Charles V, et dont M. Halphen donne le texte sous le n° 5 des pièces justificatives (n° 25 du Catalogue d'actes), l'autre (n° 25 *bis* du Catalogue), transmise par des copies du XVIIe siècle et dont on peut lire le texte dans le *Gallia Christiana*, t. XIV, *instrumenta*, col. 64. La première de ces rédactions représente une charte authentique. L'autre est évidemment fausse ; M. Halphen n'insiste pas assez sur les raisons qui doivent la faire condamner ; il nous dit bien qu'on y trouve « l'octroi de la liberté à quiconque viendra habiter dans le bourg de l'abbaye ou épousera un habitant de ce bourg », mais ce qui nous paraît surprenant, c'est non pas l'octroi de cette liberté, c'est plutôt les termes dans lesquels il est fait : « Trado... burgum totum et omnes costumas burgi et dominium atque justitiam sine aliquo retinaculo, in quo quicumque habitabit numquam poterit de crimine servitutis infamari. » Ne convenait-il pas aussi d'insister sur l'emploi des termes *dominium et justitiam*, insolite au début du XIe siècle ?

M. Halphen remarque encore « qu'on y parle du bourg de Beaulieu comme si ce bourg existait déjà, au lieu que dans l'autre texte il n'est question que de la « terre », de la « villa » de Beaulieu. » A quoi l'on pourrait répondre que si dans la charte authentique il n'est pas question du *burgus*, il y est fait mention des *burgenses*, et que des *burgenses* supposent un *burgus*. D'ailleurs, la plupart des historiens qui discutent les chartes de fondation raisonnent comme si ces chartes avaient été rédigées au moment même de la fonda-

tion, tandis que bien souvent elles ont été rédigées postérieurement, et qu'en réalité elles ne sont que des chartes de dotation ou même de confirmation de donations antérieures ; il arrive aussi que ce sont de simples notices ; enfin, on doit tenir compte du fait qu'une fondation de monastère se faisait par une série de donations, de concessions de privilèges, se poursuivant au cours de plusieurs années. Ainsi, rien ne prouve que la charte de Foulque Nerra, nous entendons la charte authentique, doive être rapportée à l'année 1007 ; et d'ailleurs M. Halphen fait suivre cette date d'un point d'interrogation.

Pour ce qui regarde les privilèges des papes Jean XVIII et Serge IV en faveur de Beaulieu, on ne peut que souscrire aux conclusions de M. Halphen : ce sont des faux grossiers.

L'ouvrage se complète par un catalogue des actes des comtes d'Anjou, Foulque Nerra, Geoffroy Martel, Geoffroy le Barbu et Foulque le Rechin. L'auteur a négligé de reproduire pour chaque acte la formule même des dates, ce qui eût permis au lecteur de suivre les discussions établies à ce sujet et de contrôler les dates adoptées ; car la plupart des chartes offrent des synchronismes contradictoires. Ainsi en tête du n° 1 du Catalogue on a inscrit la date de 974, 6 mars, sans aucune observation ; cependant, à côté de l'année de l'Incarnation 974, le rédacteur de la charte a mentionné l'indiction et l'année du règne de Lothaire : « anno vicesimo tertio regnante Lothario rege... indictione I. » Or, ne voit pas comment l'année 974 correspond à la 23e année de Lothaire ; en outre, l'année 974 répond à l'indiction II. On s'étonnera aussi que dans ce catalogue M. Halphen ait indiqué tantôt l'original et les copies manuscrites d'une charte en même temps que les éditions, tantôt les éditions seulement. Nous eussions aimé apprendre de lui les principes d'après lesquels il a établi cette bibliographie. Ce catalogue n'en est pas moins un précieux répertoire de chartes disséminées dans les manuscrits de nombreuses bibliothèques et archives que l'auteur a explorées avec le plus grand soin. Mais les lecteurs, gens exigeants, demandent toujours aux auteurs plus qu'ils n'ont donné. Quant aux critiques, leur sévérité est en proportion directe de l'excellence d'un livre, ce qui explique que nous n'ayons pas hésité à présenter à M. Halphen des remarques de détail, tout en nous plaisant à reconnaître que son

ouvrage annule et laisse loin derrière lui les travaux de ses devanciers.

M. Prou.

Ferdinand Chalandon. — **Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile.** — Paris, Picard, 1907 ; 2 vol. in-8°, XCIII 408 et 814 p.

Les ouvrages d'ensemble consacrés à l'histoire des Normands d'Italie, comme ceux de Gautier d'Arc [1] et de Huillard-Bréholles [2], sont pour la plupart déjà anciens et ne répondent que très imparfaitement aux exigences de l'érudition. Leurs auteurs ne pouvaient d'ailleurs utiliser qu'un nombre assez restreint de documents, et principalement des chroniques encore insuffisamment critiquées. A une époque plus récente, les travaux de l'abbé Delarc [3] et de L. von Heinemann [4] sont demeurés interrompus. Le livre de M. Caspar [5] sur Roger II est une bonne monographie d'un règne : ce n'est pas une histoire des états normands de l'Italie méridionale et de la Sicile. Et cependant cette étude était de nature à tenter les érudits. L'histoire du royaume fondé par Robert Guiscard, est celle d'une partie considérable de l'Italie pendant un siècle et demi, c'est celle d'une des « grandes puissances » de l'Europe occidentale pendant la première moitié du XIIe siècle, celle aussi d'une civilisation originale, qui a brillé d'un éclat incomparable. A tous ces points de vue, il est certain que les deux volumes de M. Chalandon représentent l'une des plus importantes productions de la science historique française durant ces dernières années. Je me hâte d'ajouter qu'ils se recommandent non seulement par l'importance du sujet traité, mais aussi par les qualités d'exposition et de méthode avec lesquelles les matériaux en ont été mis en œuvre.

1. *Histoire des conquêtes des Normands en Italie.* Paris, 1830, in-8°.

2. *Recherches sur les monuments et l'histoire des Normands et de la maison de Souabe dans l'Italie méridionale.* Paris, 1844, in-fol.

3. *Les Normands en Italie.* Paris, 1883, in-8°. Le récit des évènements s'arrête à l'année 1071.

4. *Geschichte der Normannen,* t. I. Leipzig, 1894, in-8°. Le récit s'arrête à 1085.

5. *Roger II und die Gründung der normannisch-sicilischen Monarchie.* Innsbruck, 1904, in-8°.

Les sources de cette histoire sont d'ailleurs relativement abondantes. M. Chalandon a eu à sa disposition d'assez nombreuses chroniques, dont il donne dans sa préface l'énumération, accompagnée pour chacune d'elles de renseignements sommaires, mais suffisants pour en bien marquer le caractère et la valeur. Ces documents ont en général été l'objet de bonnes éditions et de travaux divers. Au point de vue de la critique « externe » des textes, il ne restait plus grand'chose à faire. Il en était autrement au point de vue de la critique « interne » d'interprétation, pour employer des termes un peu pédants, et il faut louer l'effort continu fait par M. Chalandon dans tout le cours de son travail pour déterminer, avec autant de précision que possible, dans quelle mesure chaque texte narratif peut être utilisé, soit au point de vue de la chronologie des évènements qu'il rapporte, soit au point de vue de leur appréciation, en tenant compte des sentiments particuliers de chaque auteur, de Pierre d'Eboli ou de Hugues Falcand, par exemple, dont les récits ont trop souvent un caractère tendancieux.

Les documents diplomatiques sont de même nombreux. M. Chalandon a fait des dépôts d'archives de l'Italie méridionale et de la Sicile une exploration méthodique, parallèle à celle qu'avait entreprise K. Kehr [1]. Il est donc à peu près certain qu'on ne mettra pas au jour, sinon à titre tout à fait exceptionnel, de chartes de nature à modifier ou à compléter notablement les résultats indiqués par lui. Quant à la critique de ces actes, M. Chalandon lui-même en avait indiqué les principes dans un article publié en 1900 [2] dans les *Mélanges* de l'École française de Rome. Mais à ce point de vue, il semble que l'auteur ait mis un certain amour-propre à dissimuler autant que possible les recherches diplomatiques qui ont précédé la rédaction de son ouvrage. Je veux dire par là que non seulement il n'a point grossi ses deux volumes de pièces justificatives ou d'un régeste, qui serait évidemment une œuvre utile et fournirait aisément la matière d'une publication spéciale, mais s'est en général borné à dire très brièvement dans une note que tel ou tel acte devait être considéré comme faux. Les raisons de ces jugements ne sont le plus souvent pas in-

1. *Urkunden der normannisch-sicilischen Könige*. Innsbruck, 1902, in-8°.
2. *La diplomatique des Normands de Sicile et de l'Italie méridionale*, dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. XX, p. 155-197.

diquées. C'est au lecteur qu'est laissé le soin de se reporter au mémoires spéciaux dont il a été question plus haut, ou aux documents eux-mêmes, quand ceux-ci sont faux de fausseté manifeste, par exemple en raison d'énormes invraisemblances chronologiques [1]. Enfin nous possédons des rois normands des *Assises* et un *Catalogue des barons*, très utiles au point de vue de tout ce qui touche à l'histoire des institutions.

Il ne saurait être question d'analyser ici les deux gros volumes de M. Chalandon. Je me borne à signaler quelques-uns des chapitres qui m'ont semblé plus particulièrement intéressants, et propres à faire comprendre les causes de la formation et de la décadence du royaume normand des Deux-Siciles. L'auteur a par exemple, fort bien déterminé les conditions dans lesquelles s'était effectuée la conquête. Il n'y a pas eu une entreprise systématiquement conduite, comme l'expédition d'Angleterre par exemple, et à coup sûr Guaimar V de Salerne, en envoyant, en 1016 ou 1017, un « message » en Normandie pour y lever des soudoyers, était loin de se douter de la prodigieuse fortune qui attendait quelques-uns de ces mercenaires. Les premiers « conquérants » sont très peu nombreux : le contingent normand fourni par Guaimar V à l'ost impériale compte trois cents chevaliers. Quand Richard, sire d'Aversa, et Sarule, sire de Genzano, ont fait alliance, ce dernier se trouve à à la tête de cent chevaliers, au lieu de soixante, ce qui suffit à lui assurer une situation militaire importante. Et ces « chevaliers » ne représentent pas de riches seigneurs, entourés d'écuyers et d'auxiliaires. Les premiers arrivés, ceux qui se sont mis au service du prince de Salerne, ont quitté leur pays d'origine parce qu'ils sont gens besoigneux, parce qu'ils trouvent, comme le dit le chroniqueur Geoffroi Malaterra, qu'en Normandie, la division des héritages donne à chacun d'eux une part de terres trop petite. Parmi eux, en outre, se trouvent beaucoup de barons ayant quelque meurtre à leur actif, et jugeant plus prudent de s'éloigner des territoires où s'exerce la justice de leur duc. En somme, ces soudoyers ne valent pas mieux que les chefs de Compagnies des XIVe et XVe siècles. Comme ceux-ci, ils se conduisent en brigands. « Et

1. Il faut ajouter que M. Chalandon a su faire exception à la règle qu'il semble s'être imposée, lorsque les circonstances l'exigeaient : Cf. par exemple, t. I, p. 304-305, la discussion des faux diplômes pour saint Bruno.

aloit par les lieuz ou il creoit trouver de lo pain, » dit Aimé du Mont-Cassin en parlant de Robert Guiscard, « et coment lui plaisoit prenoit proie continuellement ». Tous les moyens lui sont bons d'ailleurs pour « prendre proie » : ravages du plat-pays par les chevaliers descendus des châteaux dans lesquels ils se sont établis, villes prises par trahison, adversaires attirés dans un guet-apens sont des épisodes courants de l'histoire des premiers chefs normands d'Italie, des fils de Tancrède de Hauteville et de leurs compagnons.

Comment donc s'explique le succès de ces bandes de brigands ? D'abord, parce que les premières conquêtes effectuées par elles sur les Byzantins l'ont été avec le concours des insurgés lombards. Les troupes italiennes ont certainement joué un rôle actif, que les chroniqueurs Normands, préoccupés avant tout de célébrer les exploits de leurs compatriotes, passent complétement sous silence. D'autre part, quand les premiers chevaliers arrivés en Italie se sont trouvés pourvus de châteaux, de nouvelles bandes sont arrivées pour avoir leur part du butin. Ces petits barons, dont chacun pillait pour son compte, et guerroyait isolément contre les seigneurs lombards, contre les villes grecques ou même contre les autres Normands, ont su comprendre, dans certaines circonstances, la nécessité de s'unir contre un ennemi commun sous le commandement de l'un d'entre eux, chef d'armée librement reconnu et non suzerain. Le traité conclu après la bataille de Civitate les transforma d'aventuriers établis par surprise dans le pays en seigneurs régulièrement institués, vassaux plus ou moins théoriques du Saint-Siège. M. Chalandon a bien dégagé ce fait que, malgré les réticences des chroniqueurs, il est certain que le pape Léon IX tomba entre les mains des Normands, et que ceux-ci surent profiter de la situation pour faire légitimer leur situation. Enfin, il faut faire une part aux talents personnels de Robert Guiscard et de son frère Roger, qui ont su tous deux étendre leur autorité sur un certain nombre de barons, et se partager en somme la suzeraineté de l'Italie méridionale. Le terme de partage est d'ailleurs impropre, car il n'y a pas eu deux principautés mais « une sorte de *condominium* attribuant à chaque prince une portion de chaque ville et de chaque château », ainsi que M. Chalandon paraît l'avoir démontré.

C'est en somme la conquête de la Sicile sur les Musulmans qui

consolida définitivement le pouvoir de Guiscard et de Roger, en leur assurant une situation hors de pair parmi les barons Normands : « La situation des Normands en Sicile diffère complètement de celle qu'ils ont eu en Italie. La conquête de l'Italie a été faite par des chevaliers égaux entre eux et ayant des droits analogues. Au début tous les chefs de bande étaient sur le même pied, et ce ne fut qu'à la suite d'une longue série de guerres que Guiscard réussit à imposer son autorité à tous les autres seigneurs... La situation en Sicile n'a pas été la même. La guerre a été faite par Guiscard et son frère avec des soldats recrutés et payés par eux et auxquels ils avaient promis des terres... Tandis que ce n'est que par une longue suite d'usurpations que Guiscard est arrivé à devenir le suzerain des Normands d'Italie, qui étaient en possession de leurs domaines avant qu'il y eut un duc de Pouille, en Sicile, c'est par le duc qu'ont été établis les seigneurs et c'est de lui qu'ils ont reçu leurs terres [1]. » C'est la Sicile qui a été le véritable berceau de la monarchie normande, c'est de là que partira Roger II pour soumettre à son autorité le duché de Pouille, c'est là qu'il se fera couronner roi, à Palerme, le 25 décembre 1130. C'est Palerme qui demeure la capitale du nouveau royaume. C'est là, au milieu des orangers et des citronniers, que s'élèvent les palais du roi et de ses « familiers » [2]. C'est en Sicile que fleurit cette civilisation raffinée, mélange curieux de culture chrétienne et de culture musulmane, qui caractérise l'époque de Guillaume Ier et de ses successeurs. Une des caractéristiques de la domination normande, c'est de n'avoir point fait table rase de l'organisation qui l'avait précédée, mais d'avoir emprunté des éléments à l'administration byzantine, lombarde et arabe, pour en constituer l'administration nouvelle que M. Chalandon étudie dans la dernière partie de son ouvrage [3]. Cette administration est d'ailleurs très savamment organisée, et, bien avant les rois de France, les souverains siciliens ont su créer une administration provinciale (justiciers, chambriers, connétables), dont les fonctionnaires sont étroitement subordonnés au roi et

1. T. I, p. 209-210.

2. Ce mot a un sens déterminé. « Familier » est un titre réservé à certains personnages de l'entourage du roi, qui peuvent être d'ailleurs de puissants seigneurs ou des officiers d'un rang subalterne.

3. M. Chalandon a très justement relevé, dans sa table, les termes relatifs aux institutions dont il a eu l'occasion de donner l'explication.

assurent à leur tour la complète dépendance, vis-à-vis du pouvoir central, des officiers locaux, vicomtes, stratèges et juges. J'ajoute que bien entendu, en dehors de l'organisation administrative proprement dite, le système féodal existe dans l'Italie méridionale et en Sicile, et qu'il paraît bien y être d'importation normande.

Le royaume ainsi fondé a su conserver un certain temps son indépendance, contre les ennemis qui le menaçaient le plus directement, le basileus et l'empereur, qui naturellement n'ont jamais réussi à s'unir contre lui. Les talents militaires et politiques de Roger II et de Guillaume Ier leur ont permis de résister victorieusement aux expéditions dirigées contre eux et même de porter la guerre en territoire byzantin, ainsi que de soumettre une partie de l'Afrique. Mais, comme le remarque fort bien M. Chalandon [1], « les raisons mêmes qui expliquent la conquête et son organisation, la civilisation et les merveilles artistiques qu'elle produisit, sont encore celles auxquelles il faut recourir pour comprendre les phases dernières de la décadence et de la chute. Entre des éléments trop différents pour jamais se fondre en un tout cohérent et durable, la personne du roi formait le lien unique ». Déjà Guillaume Ier s'oublie trop souvent au milieu de son harem, laissant le champ libre aux ambitions des féodaux, aux luttes entre les divers partis, qui s'unissent contre le ministre du prince, « l'émir des émirs », Maion de Bari, une des figures les plus intéressantes de l'histoire sicilienne, qui finit par succomber sous les coups de ses adversaires (10 novembre 1160). Le récit de ces troubles forme un des chapitres les plus vivants du livre de M. Chalandon. — Les luttes reprennent de plus belle pendant la minorité de Guillaume II et la régence de la reine Marguerite, et lorsque la maison royale s'éteignit faute d'héritier mâle, il n'y avait ni seigneur assez puissant, ni sentiment national assez fort pour grouper les barons normands autour d'un représentant de l'indépendance sicilienne. La conquête de l'ancien royaume des Deux-Siciles par Henri VI ne fut pas en somme très difficile, et l'arrestation en masse des membres de l'ancienne famille royale et de leurs principaux partisans qui suivit le couronnement de Henri à Palerme coupa court à toutes les velléités de résistance.

R. Poupardin.

1. T. II, p. 312.

F. MARTROYE. — **Genséric. La conquête vandale en Afrique et la destruction de l'Empire d'Occident.** — Paris, Hachette, 1907 ; in-8°, 392 p.

On chercherait vainement parmi les travaux publiés en France, depuis soixante ans, sur l'Afrique ancienne, une étude d'ensemble consacrée à l'occupation vandale. Nous en sommes encore réduits à l'ouvrage de Marcus (1836). C'est cet oubli que M. Martroye entreprend de réparer. Si son livre n'épuise pas toutes les questions, il en étudie un grand nombre, et l'intérêt qu'on trouve à le lire rend plus inexplicable le dédain que les érudits et les historiens ont montré pour cette période.

L'introduction est consacrée aux préliminaires de l'invasion. L'auteur décrit l'état de l'Afrique romaine au commencement du ve siècle, les causes qui devaient en faire la proie facile du conquérant. Puis il aborde la conquête elle-même, l'arrivée de Genséloy appelé par le comte Boniface, son établissement dans le pays, puis son nouvel essor vers les autres terres de l'empire, la Sicile, la Sardaigne, Rome. Il nous montre (et c'est une des meilleures parties de son livre) dans le roi vandale, non seulement un homme de guerre, mais surtout un homme d'Etat : intelligent et astucieux, nouant et dénouant des alliances, intriguant de tous les côtés pour détruire les derniers restes de l'Empire et assurer ses propres conquêtes. Les deux derniers chapitres sont consacrés plus spécialement à l'organisation du nouveau royaume. Le livre, intéressant dans son ensemble, nous donne une idée nette de la physionomie curieuse à beaucoup d'égards de Genséric.

Il y a cependant quelques réserves à faire au sujet de certaines opinions de l'auteur. Ainsi pour les causes d'affaiblissement de la domination romaine en Afrique, d'aucuns trouveront peut-être qu'il fait une part trop exclusive au donatisme et aux maladresses de la politique religieuse des empereurs. La source presque unique de ses informations se trouve dans les écrivains ecclésiastiques qui ne nous présentent, et pour cause, que ce côté de la question. Ils n'écrivent pas leurs livres de polémique pour parler de la désorganisation générale de l'administration impériale, de son prestige perdu, de l'effet désastreux produit par les *pronunciamentos* fré-

quents de ses gouverneurs, de la décadence économique du pays, du poids écrasant des impôts qui, sur les autres points de l'empire, faisait accueillir les barbares comme des libérateurs. Firmus et Gildon ont protégé les donatistes, mais cela ne suffit pas à expliquer leurs succès. Le donatisme est un facteur important, mais je crois exagéré de le considérer comme la cause presque unique de la désaffection africaine. Est-il bien exact de dire encore que la majorité de la population était pour les donatistes ? Ceux-ci faisaient assurément plus de bruit et étaient plus violents que les catholiques, mais ne savons-nous pas surabondamment que les partis les plus bruyants ne sont pas forcément les plus nombreux ?

Un chapitre intéressant du livre de M. M. est celui consacré à l'organisation de la conquête. L'auteur y a groupé un nombre considérable de documents et de faits. Il n'y paraît pas que Genséric ait été à cet égard de même force que dans sa politique extérieure, et c'est ce qui explique sans doute la décadence rapide de son œuvre. Il semble préoccupé médiocrement de doter son royaume d'institutions solides et durables; les Francs, les Wisigoths lui furent supérieurs. M. M. montre très bien la curieuse survivance de l'organisation administrative romaine : institutions, législation privée, fonctionnaires grands et petits, tout reste comme au temps des Romains. Après cet exposé assez développé sur les vaincus, on est un peu déçu du peu qu'on apprend touchant le vainqueur. Y a-t il donc une telle pénurie dans les sources ?

A signaler aussi quelques opinions qui me paraissent contestables. Quand Genséric fait des distributions de terres à ses guerriers, il s'inspirerait de l'exemple d'Alexandre Sévère organisant les confins de l'Empire. Si les concessionnaires ne pouvaient aliéner leurs lots, ce serait parce qu'on leur appliqua le régime des *Curiales*. On a bien parlé des traditions germaniques, mais l'auteur les écarte *a priori*. J'ai peine à partager son avis. Que Génséric, dans ses rapports avec les vaincus, ait usé largement des lois romaines, je le concède. Mais qu'il n'ait trouvé rien de mieux que d'imposer les mêmes lois à ses propres soldats, je l'admets moins facilement.

Une dernière observation. Les Vandales n'ayant pas eu d'historiens attitrés, M. M. a dû emprunter beaucoup de renseigne

ments aux récits des écrivains ecclésiastiques. Or dans ces anecdotes il y a bien des détails secondaires qu'il eût pu éliminer ou rejeter dans les notes. Ils rendent parfois la lecture assez difficile.

C. PALLU DE LESSERT.

Max BRUCHET. — **Le Château de Ripaille.** — Paris, Ch. Delagrave, 1907 ; in 4°, VI-648 p., 15 héliogravures d'Obernetter d'après les photographies de Boissonnas.

Le château de Ripaille s'élève sur la côte savoisienne du lac Léman. Ses tours dominent les vergers du Chablais, des fenêtres on aperçoit par delà l'étendue bleue du lac les collines suisses plantées de vignobles et les contreforts des Alpes couverts de forêts. Mais Ripaille n'est pas seulement un séjour charmant, c'est aussi un château historique dans toute la force du terme, et M. Max Bruchet, qui le choisit voici quelques années comme objet de ses études, nous expose aujourd'hui le résultat de ses recherches avec une érudition et une élégante clarté dignes de son sujet.

Le château de Ripaille doit son origine à une princesse française, Bonne de Bourbon, femme d'Amédée VI, comte de Savoie. Dans un lieu boisé et sauvage [1], près l'embouchure de la Dranse, Bonne fit construire en 1371 « moins un château qu'une maison de plaisance, toute baignée d'air et de lumière. Le soleil circulait gaiement à travers ces constructions caractérisées par leur faible hauteur. Le logis principal n'avait que deux étages ». Dès 1377, Ripaille fut habitable et put abriter la cour de Savoie tout entière, c'est-à-dire deux cents personnes et trois cents chevaux.

Sous le règne du comte Rouge, Ripaille fut fréquenté par la cour beaucoup plus encore que du temps du fameux comte Vert. Le comte Amédée VII y passait des années entières et Ripaille devenait alors le centre du gouvernement, dont le siège se déplaçait lorsque le prince changeait de résidence. Le comte Rouge avait une passion pour la vie active, les tournois, la chasse. Il laissait à sa mère, Bonne de Bourbon, *Madame la Grand*, comme on l'appelait

1. Le mot *rispe* en haut-allemand désigne un fouillis de branches et a donné au château son nom de *Ripaille*, autrefois *Rispaille*.

par opposition à Bonne de Berri, sa belle-fille, *Madame la Juene*, le soin de traiter les affaires délicates et ardues, se contentant souvent d'un rôle de parade. C'est à Ripaille que, jeune encore, le comte Amédée VII périt tragiquement d'une chute de cheval, disaient les uns, empoisonné, croyait le plus grand nombre.

M. Bruchet consacre deux chapitres intéressants à nous raconter dans tous ses détails la maladie du comte Rouge et à en faire le commentaire. Il conclut à l'empoisonnement et accuse formellement de ce meurtre Otton de Grandson. Cette opinion sur un drame, qui passionna les contemporains et les historiens de la Savoie, est basée sur des arguments solides ; nous croyons cependant qu'elle ne sera pas partagée par tous ceux qu'intéresse cette mystérieuse histoire. Certains soutiennent, en effet, qu'Amédée mourut du tétanos à la suite d'une blessure grave et mal soignée et cette thèse, sauf erreur, sera défendue prochainement par un médecin piémontais [1].

Après la mort du comte Rouge, la cour s'enfuit de Ripaille, et « le pauvre chapelain qui gardait les bâtiments moyennant une petite pension, un peu de froment et quelques setiers de vin, voyait peu à peu son domaine envahi par les ronces et les broussailles ». Amédée VIII, premier duc de Savoie, releva Ripaille de ses ruines, mais les ouvriers qui se mirent à l'œuvre dès le printemps de 1409 édifièrent non pas un nouveau château, mais une retraite monacale, un prieuré dont Amédée avait décidé la fondation. Dans ce prieuré, où furent installés des chanoines religieux de saint Augustin, Amédée, se retirant du monde, passa plusieurs années, vêtu de la robe grise, tout en gérant avec habileté et sagesse les affaires du duché. Dans l'église de Ripaille, le moine-duc reçut les ambassadeurs du concile de Bâle, qui venaient lui offrir la tiare, qu'il accepta. C'est à Ripaille encore que l'ex-pape Félix V, devenu cardinal de Sainte-Sabine, fut enterré.

Au XVIe siècle, pendant l'occupation bernoise des rives du Léman, Ripaille fut aménagé en hospice. Il servit plus tard au duc Charles-Emmanuel de garnison et de forteresse contre la ville indépendante et huguenote de Genève, « caverne des furies infernales, asile et refuge du diable », et fut démoli et brûlé après le

1. G. Carbonelli. *La morte del conte Rosso : esame critico e documenti mediti.* (Biblioteca delle società storica subalpina, t. XII [Da prossima publicazione].)

siège du mois d'avril 1589. Au XVIIe siècle le domaine fut concédé à des chartreux qui y vécurent jusqu'à la Révolution, puis, après avoir été quelque temps bien national, fut acquis par le général Dupas.

Si M. Bruchet s'était contenté de faire l'histoire des pierres de Ripaille, de la partie archéologique de son œuvre, son livre aurait été peut-être plus sec, et sans doute beaucoup moins attrayant. Mais il a su mettre une grande animation dans les salles et les cours du château et sous les beaux ombrages du prieuré. Grâce aux comptes des Trésoriers de Savoie, les détails pittoresques sur la vie à la cour du comte Vert, du comte Rouge et du duc Amédée abondent et nous permettent de voir tous ces personnages non seulement agir, mais réfléchir et penser.

C'est en effet un des côtés les plus intéressants de ce bel ouvrage que la place attribuée à la psychologie des hôtes de Ripaille. M. Bruchet dans ses héros cherche à deviner les hommes avec leurs goûts et leur caractère, et parmi les courtisans, les conseillers et les capitaines, à distinguer les jalousies, les intrigues et les partis. Tâche souvent malaisée pour une époque et une région qui ne laissa que des documents bien impersonnels. Citons le portrait moral de Bonne de Bourbon, celui du comte Rouge et surtout le tableau très exact de la cour divisée en deux camps ennemis que la comtesse régente et Amédée VII ne pouvaient réconcilier : « Un souverain discuté, une princesse habituée à la domination et une jeune femme réduite au silence d'une part, de vieux courtisans accaparant les honneurs et des gentilshommes impatients de les remplacer de l'autre, tel était le spectacle de la cour du comte Rouge. Les ambitions éveillées par l'avénement d'Amédée VII étaient déçues : le nouveau règne n'était que la suite du précédent ». Amédée VIII feignit d'hésiter longtemps à saisir la tiare que les prélats venus de Bâle lui tendaient dans la chapelle de Ripaille. M. Bruchet démontre combien était factice l'attitude du duc de Savoie et nous donne les raisons très probables de cette *feintise*.

L'œuvre de M. Bruchet se lit avec autant d'agrément que d'intérêt. Le récit est clair, toujours attachant et bien équilibré dans toutes ses parties. Les pièces justificatives, abondantes et habilement groupées, apportent sur la vie du moyen-âge, notamment en

Chablais, des renseignements précieux. Je ne puis terminer sans mentionner les très belles illustrations dont ce volume est paré, la beauté de l'impression, la reliure simple et très élégante, tout l'aspect extérieur en un mot, qui dénote chez l'auteur de ce livre un goût excellent.

Jean Cordey.

Eugène Vallée. — **Cartulaire de Château-du-Loir.** — Le Mans, Société des Archives historiques du Maine, 1905 ; in-8°.

Dans le *Cartulaire de Château-du-Loir,* M. Eugène Vallée s'est proposé de réunir un grand nombre de textes relatifs à la seigneurie de Château-du-Loir [1]; cette seigneurie, qui relevait du comté du Maine, fut rattachée à ce comté à la mort de Mathilde de Château-du-Loir, femme d'Hélie, comte du Maine (1099). Elle en fut séparée en 1204 au profit de Guillaume des Roches, et fit retour, en 1337, à la couronne quand Pierre de Dreux la vendit à Philippe VI de Valois. L'ordre adopté dans cet ouvrage est purement chronologique, et l'intention qui a présidé au groupement des textes assez variés est surtout généalogique. Il nous semble que cette préoccupation a eu dans l'espèce deux conséquences fâcheuses : elle a entraîné l'auteur à insérer, dans la première partie de sa publication, certains documents tels que les actes de l'évêque du Mans, Gervais de Château-du-Loir, qui devint en 1055 archevêque de Reims (p. 3-13), et la généalogie d'Hélie de la Flèche, d'après Orderic Vital (p. 30), qui seraient des pièces utiles à reproduire dans une généalogie, mais qui semblent un peu déplacées dans un cartulaire ; en second lieu, l'auteur cédant à certaines habitudes des généalogistes a cité plusieurs documents qui contiennent la mention de personnages appartenant à la famille de Château-du-Loir, en se contentant de reproduire cette mention (voir, notamment, p. 1 à 8). Par contre, il y a lieu de savoir gré à M. Vallée d'avoir dressé avec conscience et précision la chronologie des seigneurs de Château-du-Loir (p. v-xv). Cette liste sera utilement consultée par tous ceux qu'intéresse l'histoire de la féodalité dans le Maine.

1. Chef lieu de canton (Sarthe).

Nos critiques ne s'appliquent qu'aux premières pages de l'ouvrage ; à partir de la page 34 jusqu'à la page 211, l'auteur s'est presque borné à reproduire un manuscrit fort curieux qui est aujourd'hui conservé à la B. N., lat. 9067 ; ce manuscrit se compose de copies prises à la Chambre des comptes avant l'incendie de 1736 sur un autre manuscrit plusieurs fois cité par du Cange dans le glossaire, que ce savant désigne sous le nom de *Regestum Castri Ludi in Andibus*, et qui était peut-être un recueil des titres de la seigneurie de Château-du-Loir. Ce manuscrit comprend, entre autres documents, le texte des coutumes de Château-du-Loir, qu'il est difficile de dater, mais qui peuvent être rapprochées d'autres coutumes de la même région, telles que celles de Saint-Guingalois, des listes de vassaux assez étendues, beaucoup de pièces sur l'usage des bois dont la plupart concernent la célèbre forêt de Berçay (Sarthe). Le texte a été établi avec soin et il est suivi d'une bonne table. Ces quelques remarques suffiront, croyons-nous, à rendre sensible l'intérêt de la publication de M. Vallée, qui témoigne, comme les publications précédentes des Archives historiques du Maine, de l'activité intelligente de la Société à laquelle nous les devons.

Robert LATOUCHE.

P. Bonaventura EGGER, O. S. B. — **Geschichte der Cluniacenser-Kloster in der Westschweiz** bis zum Auftreten der Cisterzienser. — Fribourg en Suisse, librairie de l'Université, 1907 ; in-8°, XIV-251 p. (Études historiques de Fribourg, fasc. III).

L'histoire des prieurés clunisiens de la Suisse a une importance particulière au point de vue de l'histoire générale de l'ordre, puisque c'est dans la partie orientale de l'ancienne Helvétie que, sous l'abbatiat de Mayeul et sous celui d'Odilon, furent fondées ou données aux moines de Cluny quelques-unes des plus illustres filiales de la grande abbaye mâconnaise, en particulier les monastères de Romainmotier et de Payerne. C'est à la bienveillance témoignée aux religieux de Cluny par les membres de la famille royale de Bourgogne jurane que ces établissements doivent leur naissance. Il en est de même, dans la seconde partie du xe siècle, de ceux de Bevaix et de Saint-Victor de Genève. Le début du

XIe siècle marque un temps d'arrêt dans le développement des maisons clunisiennes au-delà du Jura, mais le mouvement reprend à la fin de ce même siècle avec la fondation de Rüggisberg, dans le canton actuel de Berne, première colonie de l'ordre dans les pays de langue allemande, de Villars-les-Moines près de Morat, de Rougemont sur la Saane, de Corcelles sur le lac de Neuchâtel, de Hettiswyl, etc. Le P. Egger a repris très en détail, après le livre classique de Sackur (*Die Cluniacenser...* Halle, 1892 ; 2 vol. in-8°), l'histoire de ces diverses maisons, en examinant d'abord ce que nous pouvons savoir de l'origine de chacune d'elles, puis en étudiant en général les rapports de ces prieurés avec l'abbaye de Cluny d'une part, avec les puissances laïques et ecclésiastiques de l'autre. Les sources, pour une étude de ce genre, sont d'ailleurs très pauvres. En dehors de quelques renseignements épars dans les *Vies* de certains abbés, on n'a guère que des documents diplomatiques. Le P. Egger a su tirer bon parti de ceux-ci pour montrer comment certaines familles, celle des sires de Joux par exemple, ont témoigné à l'égard des Clunisiens d'une bienveillance constante, et en quelque sorte héréditaire. Il a su également grouper les traits tirés des documents d'archives rapprochés des indications générales fournies par les *Constitutions* de Cluny pour donner un tableau de l'organisation intérieure des prieurés et de l'administration de leurs domaines. A ce point de vue, il serait intéressant de savoir si les renseignements que nous possédons sur les abbayes clunisiennes de Suisse sont suffisants pour permettre de croire qu'elles se distinguaient par certains côtés soit des monastères clunisiens de France ou d'Italie, soit des monastères non clunisiens du pays au-delà du Jura, mais cette étude comparative est nécessairement restée en dehors du cadre de l'ouvrage du P. Eggger. Un très court chapitre est en outre consacré aux caractères architecturaux des vestiges de constructions clunisiennes qui subsistent encore en Suisse, à Payerne et à Rougemont par exemple.

Pas d'index alphabétique !

René Poupardin.

CHRONIQUE

M. Mario Esposito vient de donner dans les *Proceedings* de la Royal Irish Academy, vol. XXVI, section n° 15, un *Liber de astronomia* resté inédit jusqu'ici et qui, dédié à Louis le Débonnaire, a pour auteur un moine irlandais nommé Dicuil. Dicuil vivait au IXe siècle. Il est connu surtout comme l'auteur d'un ouvrage géographique, *De mensura orbis terræ*, écrit en 825, publié à Paris deux fois, l'une par Walckenaer en 1807, l'autre par Letronne en 1814, et dont Gustav Parthey a donné à Berlin en 1870 une troisième édition dédiée aux mânes de Letronne, mort en décembre 1848, aux Archives Nationales dont il avait la garde [1]. Le *Liber de astronomia*, publié par M. Mario Esposito a été découvert en 1879 par Ernest Dümmler dans un manuscrit du IXe qui appartient à la bibliothèque de Valenciennes. C'est d'après ce manuscrit que l'édition a été faite. Dicuil, qui appelle l'Irlande *nostram insulam Hiberniam* [2], paraît avoir été du nombre des savants irlandais qui, fuyant devant l'invasion scandinave, trouvèrent au IXe siècle un asile paisible dans l'empire carolingien.

H. d'A de J.

***

A l'occasion des fêtes du septième centenaire de la naissance de Jayme le Conquérant, roi d'Aragon, un « Congrès d'histoire de la Couronne d'Aragon » se tiendra à Barcelone les 22, 23 et 25 juin 1908. Les historiens qui désirent prendre part au Congrès devront se faire inscrire avant le 20 juin auprès du Secrétariat du Congrès, « Archivo Municipal de Barcelona », et verser une cotisation de 10 pesetas, laquelle donnera droit à un exemplaire du volume relatant les actes du Congrès, à la participation aux fêtes et à une réduction de prix sur les chemins de fer pour les excursions organisées par le Congrès.

Les mémoires et communications, qui pourront être rédigés en une

1. Je ne puis lire cette dédicace sans émotion. A l'enterrement de Letronne, je faisais partie du cortège en qualité d'élève de l'École des Chartes. C'est un des premiers enterrements auxquels j'ai assisté. Combien ! depuis.

2. *De mensura orbis terræ*, édition de Gustav Parthey, p. 41, l. 3.

langue autre que l'espagnol, devront se référer soit à Jayme Ier et à son temps, soit à la Couronne d'Aragon.

Les secrétaires sont les historiens MM. Joachim Miret y Sans et Francisco Carreras.

***

Sur la foi d'un document cité par Géraud en 1840, et d'une assertion de la *Chronologia præsulum Lodovensium* publiée en 1634 par Plantavit de la Pause, on a attribué à Raymond Guillaume, évêque de Lodève une autorisation de construire sur l'Hérault, en 1189, un moulin à papier ; on a même identifié ce moulin avec celui de Roquemengarde. MM. Briquet et Stein ont été amenés à faire des réserves sur l'exactitude de cette information qui serait la plus ancienne concernant l'introduction du papier en France. M. J. Berthelé, archiviste de l'Hérault, vient de faire justice de cette légende. Le document visé doit être attribué à l'année 1267 (n. st.) et il ne concerne pas un moulin à papier mais une chaussée de moulin à blé ; *paxeria* (paissière, pansière, chaussée de moulin) a été lu *paperia* par un paléographe inexpérimenté (*Un prétendu moulin à papier sur l'Hérault en 1189* dans les *Mém. de la Société archéologique de Montpellier*, 2e serie, III, 2e fasc 1907, p. 319 à 334). Ce moulin à blé est celui de Carabottes sur lequel les archives du château de Lestang contiennent divers documents (*Ibid.*, p. 335-394). A. V.

***

Le Congrès international des sciences historiques qui s'est tenu à Rome en 1903 a décidé de donner à ses assises une périodicité quinquennale.

Conformément à cette décision une nouvelle session aura lieu à Berlin du 6 au 12 août 1908.

Le Congrès comprendra les sections suivantes :

1. Histoire de l'Orient.
2. Histoire grecque et romaine.
3. Histoire politique du moyen-âge et des temps modernes.
4. Civilisation du moyen-âge et des temps modernes.
5. Histoire du droit.
6. Histoire religieuse.
7. Histoire de l'art.
8. Sciences auxiliaires de l'histoire : archives, bibliothèques, chronologie, diplomatique, épigraphie, généalogie, géographie historique, héraldique, numismatique, paléographie, sphragistique.

Pour tous renseignements s'adresser aux délégués du Comité d'organisation, M. Reinhold Koser, directeur général des archives royales de

l'État à Charlottenburg, MM. Eduard Meyer et U. von Wilamowitz-Moellendorff, professeurs à l'Université de Berlin.

***

La célébration du deuxième centenaire de la mort de Mabillon le 27 décembre 1907 a été l'occasion, sur l'initiative des Bénédictins de Ligugé actuellement à Chevetogne (Belgique) et particulièrement de dom Besse, d'un recueil de *Mélanges et documents* (Paris, Poussielgue, 1908, in-8°, XXXII-374 p.) à la rédaction duquel ont contribué divers médiévistes. Le volume contient : P. I-XXXII, le Panégyrique de Mabillon prononcé en l'église Saint-Germain-des-Prés le 27 décembre 1907, par le R. P. dom Cabrol. — P. XXXIII-XLII, Bibliographie chronologique des ouvrages relatifs à Mabillon (1707-1907), par M. Henri Stein. — P. 1-47, L'origine de D. Mabillon à Saint-Pierremont, sa jeunesse, ses études et sa profession religieuse à Reims (1632-1656), sa liaison avec D. Thierry Ruinart (1682-1707) par H. Jadart. — P. 49-89, Le premier supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur, dom Grégoire Tarrisse (1575-1648), par H. Stein. — P. 91-104 Dom Jean Mabillon, sa probité d'historien, par L. Delisle. — P. 105-123, Mabillon et la bibliothèque du Roi à la fin du XVIIe siècle, par H. Omont, p. 105. — P. 125-143, Une expertise de Mabillon. La filiation des La Tour d'Auvergne, par J. Depoin. — P. 145-167, Mabillon et les études liturgiques, par le R. P. dom Cabrol. — P. 169-175, Mabillon et Papebroch, par le P. Poncelet. — P. 177-191, Un document inédit sur la querelle de Mabillon et de l'abbé de Rancé, par M. Ingold. — P. 193-252, Le *de Re diplomatica*, par L. Levillain. — P. 253-278, La publication des *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, par M. Lecomte. — P. 279-312, Un ami de Mabillon, dom Claude Estiennot, par A. Vidier. — P. 313-353, Dom Jean Mabillon et l'Académie des Inscriptions, par A. de Boislisle. — P. 355-372, Le premier ouvrage de Mabillon, par Dom Besse.

***

Nous annonçons avec plaisir la nouvelle revue polyglotte (mais surtout latine) que publient les Frères Mineurs du collège de Quaracchi, près Florence (*Archivum Franciscanum historicum*. Ad claras aquas, in-8°.)

Elle paraîtra quatre fois par an et formera deux volumes in-8° d'environ 400 pages. (Prix : 12 fr. pour l'Italie et 14 fr. pour l'Union postale).

Chaque fascicule renfermera cinq parties :

1° Des articles ou mémoires proprement dits ;

2° Des publications de textes ;

3° Des descriptions de manuscrits ou de livres rares ;

4° Une bibliographie ;

5° Un bulletin des publications franciscaines insérées dans les revues.

Le fasc. Ier de 1908 comprend une suite de statistiques franciscaines des XIIIe et XIVe siècles (latin) du R. P. Golubovich ; — une étude sur la chronologie de la vie de S. François (anglais) par le P. Robinson ; — l'origine de l'Indulgence de la Portioncule (allemand) par le P. Holzapfel ; — enfin deux articles (latins) sur l'office de S. François, du P. Oliger, et sur la *Via crucis* du P. M. Bihl ; — divers documents dont le commencement du *Compendium chronicarum* de Muriano de Florence, publié par le P. Domenichelli, etc.

Le directeur de la Revue est le P. Golubovich, palestinologue distingué, et le secrétaire, le P. Michel Bihl que font avantageusement connaître ses travaux des *Études franciscaines*.

Le *Moyen Age* est heureux de souhaiter bon succès à la nouvelle revue. Deux conseils seulement :

1° Pour la bibliographie, qu'on ne commette pas la faute de presque toutes les revues italiennes, et que l'on classe les auteurs de l'ordre, non pas au nom du pays, mais au nom de religion ; par exemple : *Antoine de Sérent* doit être à *Antoine* et non à *Sérent*.

2° Que l'on ait soin de conserver les anciennes dénominations historiques relatives à la désignation des diverses réformes des Frères Mineurs : autrement on ne comprendra souvent rien aux textes du XIVe et du XVe siècle.

P. Ubald d'Alençon.

Le Gérant : H. CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

LES LÉPREUX EN QUERCY

Quelques documents recueillis à la Bibliothèque Nationale ou aux Archives communales de Cahors me permettent d'apporter une petite contribution à l'histoire de la condition des lépreux au Moyen-Age; quoique se rapportant presque tous au Quercy, ils pourront peut-être servir à faire mieux connaître la condition des lépreux des autres pays. Les histoires, même les meilleures, renferment encore sur ce sujet beaucoup d'erreurs, par suite de généralisations trop hâtives. Déjà une publication due à un historien qui s'est fait une spécialité de l'étude des œuvres charitables au Moyen-Age, permet de se rendre compte de plusieurs de ces erreurs. En lisant l'intéressante introduction que M. Léon Le Grand a mise à ses procès-verbaux de visites de léproseries dans le diocèse de Paris [1], on voit notamment que les lépreux n'ont pas été, autant qu'on veut bien le dire, des parias dans la société, « complètement séparés du monde, vivant en de sombres et sales demeures », mais que, sauf cette effroyable affaire de 1321, sur laquelle la lumière est loin d'être faite, ils ont joui d'une certaine liberté et ont reçu les soins que réclamait leur malheureux état. Les documents que j'ai examinés [2]

1. Léon Le Grand, *Les maisons-Dieu et les léproseries du diocèse de Paris au milieu du* XIVe *siècle d'après un registre de visites d'un délégué de l'évêque*. Paris, 1899, in-8°. (Extr. des *Mém. de la Soc. de l'Hist. de Paris.*) Je ne peux que renvoyer à ce travail si consciencieux et si intéressant.

1. Voir principalement sur les léproseries du Quercy, un registre d'actes notariés de Puy-l'Evêque qui se trouve à la Bibliothèque Natio-

permettent cette démonstration d'une façon non moins précise pour le Quercy. Il est à présumer que des recherches faites dans les archives communales d'autres pays donneraient des résultats analogues.

Dans les textes quercynois, la léproserie s'appelle *leprosia*, mais surtout *malaudia* ou quelquefois *malaudaria*. On n'y trouve jamais les mots *mesels* ou *mesiaux*, mais seulement ceux de *ladres*, ou *malaudes*.

Le plus ancien texte connu sur les léproseries du Quercy[1] est de 1214 : Un bourgeois de Figeac, Hugues del Touron, donne à l'Hôpital-Soubira de cette ville un *jardin de la malaudie*[2]. Si l'on ne trouve aucun acte de fondation, il existe du moins un certain nombre de documents pour des hôpitaux au XIIIe siècle.

Un évêque de Cahors, Barthélemy de Roux, fait faire en 1267 à son clergé une quête pour la reconstruction ou réparation de la malaudie de Cajarc, sa ville épiscopale[3]. Dès 1261, les consuls de Cahors avaient fait un règlement pour la léproserie du Sud[4].

Les léproseries en Quercy étaient fort nombreuses, comme partout d'ailleurs si l'on en juge par celles du diocèse de Paris. Le simple registre d'un notaire de Puy-l'Evêque, pour les années 1289 à 1298, nous fait connaître dans un

nale — ms. français, n° 8373 — et quelques pièces d'archives communales de Cahors conservées à la Bibliothèque municipale.

2. Je dis sur les léproseries ; car au sujet des lépreux il y a des documents beaucoup plus anciens. On lit dans la vie de S. Hilaire par Fortunat que deux lépreux du Quercy vinrent au tombeau du saint et furent guéris : *A Caturcis duo homines, lepræ maculis immutati.* (AA. SS. Januar. I, 794.

2. Cavalié, *Règlement intérieur de l'Hôpital-Hospice ;* Figeac, 1905. Il y a une liste des dons et legs faits aux divers hôpitaux de Figeac. L'Hôpital-Soubira (ou supérieur) était probablement l'hôpital Saint-Eutrope, en face l'église Notre-Dame du Puy, qui fut détruit pendant la guerre de Cent Ans. (Arch. Vat. *Suppl.* 395, fol. 23).

3. Archives du Lot, F 131.

4. Arch. comm. de Cahors JJ 1 *bis*.

rayon très restreint les malaudies de Puy-l'Evêque, Duravel, Saint-Aureil [1], Prayssac, Luzech, Pomarède, Saint-Caprais [2]; et le testament d'une dame de Guiscard de La Coste de 1286 ajoute pour la même région les malaudies de Grézels et de Bélaye [3]. Cahors, Figeac, Gourdon, Moissac, Montauban en avaient au moins deux [4]. On peut dresser déjà une liste d'une soixantaine de noms [5], mais pour quelques-uns on n'a d'autre témoignage que la persistance dans le cadastre de lieux dits *malaudie, maladie, malayrie, font des malaudes*, etc., restant comme souvenir des établissements disparus. D'autre part on relève des indications pour plus de cent hôpitaux, et comme très souvent on trouve un hôpital à côté de la léproserie (c'est le cas pour Bélaye, Duravel, Prayssac, Luzech, Puy-l'Evêque, en la même région), il est permis de supposer sans un trop grand risque d'erreur, que toute communauté ayant un hôpital devait bien aussi avoir une léproserie, et qu'il y avait nombre de communautés ayant une léproserie sans avoir d'hôpital. Nous arrivons ainsi au chiffre approximatif de 150 léproseries sur moins de 600 communautés [6].

Ces léproseries étaient situées en général non pas, comme le disent certains auteurs, dans des lieux déserts et des gorges profondes, ce qui est peut-être vrai de quelques maisons [7], mais aux portes des villages et des villes ; en

1. Saint-Aureil du Garric ou de Cavagnac, près de Duravel ; église disparue.

2. Saint-Caprais de Marnhac, près de Montcabrier, paroisse disparue.

3. Tous ces lieux se trouvent dans la région de Luzech, Puy-l'Evêque et Cazals.

4. Lacoste, III, 29, parle même de trois ou quatre. C'est exagéré. Mais Laroque des Arcs aux portes de Cahors, le Mont-Saint-Jean aux portes de Gourdon, avaient aussi leur léproserie.

5. Voir cette liste en appendice.

6. Il s'agit de tout le Quercy, c'est-à-dire du Lot, des deux-cinquièmes de Tarn-et-Garonne, et d'une petite partie de l'Aveyron, de la Dordogne et de Lot-et-Garonne.

7. Dr Cadiergues, *Lacapelle-Merlival*. (Cahors, 1906), p. 154.

tout cas jamais très loin et sur des chemins assez passants, dans une bonne exposition. On peut le conjecturer de l'examen des divers lieux dont nous n'avons que le nom au cadastre ; mais c'est là le cas pour la plupart des établissements sur lesquels on peut avoir des données sûres. Par exemple, à Cahors, les deux léproseries étaient exposées au nord et très près de la ville : l'une dite *d'outre le Pont-Vieux* était située dans le faubourg Saint-Georges, au bord du Lot, entre le pont actuel et le moulin[1]; l'autre dite de *Bragayrac* confinait aux remparts de la Barre, à l'extrémité opposée de la ville[2]. A Figeac, la léproserie de l'ouest était à deux ou trois cents mètres de l'hôpital Saint-Jacques, celle du nord était probablement au lieu dit la Santat ; celles de Gourdon étaient également fort peu éloignées ; celle de Cajarc était à un quart de lieue, mais bien située sur la route de Cahors.

Les léproseries n'étaient pas plus abandonnées qu'elles n'étaient isolées, j'entends par là qu'on s'intéressait à leurs malheureux habitants. On s'y intéressait pour leur donner les soins dont ils avaient besoin, on s'y intéressait pour faire des donations et des legs aux lépreux pauvres, on s'y intéressait pour entretenir et doter les chapelles où ils recevaient les consolations de la religion. Toutes les léproseries n'étaient pas, on le pense bien, assez considérables pour renfermer un nombreux personnel servant ; mais à ces époques que nous sommes tentés d'appeler barbares, à cause de certaines violences qui nous surprennent et nous font horreur, la charité chrétienne avait trouvé le secret de faire surmonter à un grand nombre la répugnance naturelle qu'excitait la vue des lépreux. C'est surtout dans les grandes léproseries qu'il est question des

1. Il y avait là un gué qui s'appela longtemps le pas des malades. Au XVIIe siècle encore il est question de l'église S. Lazare dans le cadastre (Arch. du Lot, H 107).

2. Il y avait là encore au XVIIe siècle une *tour du Ladre*.

servants, quelquefois appelés frères, comme les lépreux au milieu desquels ils vivent [1].

Non seulement les lépreux de ces grands établissements, mais encore les pauvres malheureux des léproseries rurales étaient l'objet de la générosité la plus grande. On peut s'en rendre compte par ce fait que dans le seul registre de Puy-l'Evêque, sur quatorze testaments qu'il renferme, treize comportent des legs plus ou moins considérables pour l'hôpital, *la malaudie* et les pauvres honteux. C'était évidemment une coutume établie. Il faut reconnaître que c'était une bonne coutume. Les testateurs nommés dans ce registre ne sont pas tous, ainsi que le prouvent leurs testaments, des gens considérables, et il y a de simples paysans et de petits bourgeois à côté de personnages comme le chevalier Galhard du Puy, la femme de Bertrand de Montphavès (un parent du cardinal de ce nom), la femme de Bertrand du Meure, seigneur dudit lieu près de Puy-l'Evêque. Je pourrais citer d'autres testaments pour d'autres régions, dont quelques-uns d'ailleurs, postérieurs à l'année 1321, prouveraient que le mouvement charitable ne s'était pas ralenti en faveur des lépreux. Les seigneurs et les dames de la maison de Guiscard n'oublient pas les *malaudes* de Grézels et de Bélaye [2]; les bourgeois de Figeac et les seigneurs des régions voisines pensent aux *malaudes* de Figeac et de Capdenac [3]; ceux de Cahors

1. Voir Le Grand, *op. cit.* Je n'ai trouvé mention de servants que pour la grande léproserie de Cahors, mais nous n'avons que très peu de documents.

2. Ms. fr. 27934-27935 (Pièces originales du Cabinet des Titres, Guiscard). — La plupart des pièces ont été analysées dans d'Hozier, mais seulement au point de vue généalogique, et les testaments ne renferment aucun legs pieux, tandis que dans l'original il y en a assez pour que j'aie pu y faire une bonne récolte intéressant l'histoire religieuse de la région.

3. Cavalié, *op. cit.* — Bibl. nat., nouv. acq. fr. 10188, registre d'un notaire de Capdenac avec une copie de M. Lacabane, nouv. acq. lat. 1661, fol. 44.

sont nommés dans un grand nombre de testaments de Cadurciens [1], et la famille de Gourdon-Thémines réserve également quelque chose pour les lépreux de Gourdon et des communautés environnantes comme pour ceux de Thémines et d'Assier [2]. J'ai pu me rendre compte que cette charité se faisait également hors du diocèse et que personne n'oubliait les lépreux [3].

Toutes les léproseries un peu importantes avaient une chapelle particulière [4] ; c'est même, comme à Cajarc et à Gourdon, la seule chose qui reste de l'ancien établissement. Les deux léproseries de Cahors avaient chacune sa chapelle, ainsi qu'on voit par le testament de Sibylle de Jean, veuve d'Arnaud Bérald, que j'ai déjà citée pour ses legs et qui donne aussi pour le luminaire de la chapelle de chaque malaudie. En 1302 Guillaume de Limoges ou de Lémozie [5] charge son exécuteur testamentaire de la fondation de deux chapellenies, pour faire chanter à perpétuité une messe quotidienne, l'une dans la chapelle de la *malaudarie* de Soubirous, appelée de Bragayrac (léproserie du nord), l'autre dans la chapelle des *malaudes* du pont de Cahors

1. Arch. du Lot, F 329, H 65, Bibl. nat., fr. 26776 (Pièces orig. du Cabin. des Titres, Bérald). Test. de Sibylle de Jean, veuve d'Ar. Béral en 1286 ; Test. d'Arn. Berald en 1295. — *Te Igitur* (livre mun. de Cahors publié en 1888, n° 377), test. de la dame de Baussa en 1270. — Baluze, *Miscell.* Test. de Raymond de Cornil, év. de Cahors, 1289 : « 5 sous à chaque léproserie du diocèse. » — Doat, 42, fol. 328. Testament du cardinal de Jean, 1348 : cent florins à distribuer entre les léproseries du diocèse de Cahors ; (Bibl. nat. ms. lat. 17115, parchemin), P. Bérald, évêque d'Agde, fait un legs aux lépreux de Cajarc.

2. Par exemple G^me de Thémines en 1318 donnant à toutes les léproseries de la Bouriane, à celle d'Assier, etc. (parchemin communiqué par M. P. E. Gary, de Gourdon).

3. On pourrait citer le testament de Clément V qui comporte des dons aux lépreux du diocèse de Bordeaux et celui de son frère Galhard de Got (1306) qui comporte des dons aux lépreux de Lyon.

4. Le Grand, *op. cit.*, p. cxxv.

5. De *Lemovicis* ou de *Lemovicino*. — Cette famille existait encore au XVIIe siècle à Cahors. Voir sur ce personnage le *Te Igitur*, n°s 79, 82, 312.

(léproserie du sud). Il ne fait d'ailleurs en cela qu'accomplir la volonté de son oncle Bertrand de Limoges [1].

Sur la façon dont étaient administrées ces léproseries, l'on ne trouve de détails que pour la léproserie cadurcienne du Pont-Vieux au faubourg Saint-Georges. En 1321 les consuls qui avaient l'administration de cette maladrerie (celle du nord dépendait probablement de la juridiction épiscopale [2]) réclamèrent lorsque le roi, après l'exécution des lépreux de Cahors — je reviendrai sur ce point — eut fait saisir les biens de l'établissement. Ils fournirent dans une enquête les documents et les preuves orales qui montraient que de tout temps ils avaient eu le patronage de la léproserie appelée d'outre pont vieux. Un de ces documents a été en partie imprimé dans le *Te Igitur* : c'est un règlement fait en 1261 pour les lépreux de l'établissement situé au faubourg Saint-Georges, on y fit quelque addition en 1290. On y voit entre autres choses qu'il y avait des lépreux des deux sexes, chaque sexe dans un corps de logis spécial ; et qu'on devait être exclus de la léproserie si l'on manquait aux bonnes mœurs, si l'on dérobait quelque objet appartenant à la maison, ou si l'on se permettait quelque violence sur les maisons; les lépreux mangeaient dans un réfectoire commun ; il leur était interdit de faire des legs à des personnes étrangères à la maison, sauf au chapelain. L'article ajouté en 1290 porte que personne ne peut être admis dans la léproserie, s'il n'est ladre lui-même, sauf pour un message ou pour servir les lépreux [3].

On voit par ce document et par quelques autres apportés

1. Bibl. nat. coll. Doat, 118 f. 247 et suiv. — Le testament indique sur quels biens est fixée la rente des chapellenies, et les chapelains auxquels le testateur donne le titre pour la première fois. Les consuls doivent être patrons desdites chapellenies en l'absence des héritiers directs.

2. Les archives épiscopales ont à peu près entièrement disparu, et les archives communales ne parlent de cette léproserie que par occasion, jamais comme d'une dépendance consulaire.

3. *Te Igitur*, n° 375, p. 219.

dans l'enquête que les lépreux (appelés frères et sœurs, expressions qui ont induit quelques historiens en erreur), sont gouvernés dans l'intérieur de la maison par l'un d'entre eux, appelé *seigneur*, ou *majeur*, ou chef[1]. Ce chef-lépreux est nommé, sur la présentation quelquefois des frères et sœurs, par les consuls de l'année auxquels tout aussitôt il fait serment de gérer de son mieux les intérêts de la léproserie. Nous avons les actes de nomination de frère Bernard de Balaet en 1306[2] et de son successeur frère Géraud de Payriac en 1312[3]. Mais il y avait aussi pour s'occuper de la maison deux ou trois bourgeois de Cahors appelés administrateurs ou gardiens de la léproserie; ils assistent avec les consuls à tous les actes importants qui intéressaient leur malheureuse clientèle : nomination de chefs de lépreux, achats de biens, etc. Nous apprenons par les témoignages de l'enquête, qu'ils étaient nommés eux-mêmes par les consuls. Nous avons les noms de R^d^ Senhoret et Bernard Rog en 1261, de Bernat Faure en 1290. En 1321 il y avait Raymond de Marmaran qui succédait à Bernard de Cariven; dans sa déposition, Raymond nomme encore Arnaud Lobi, Jacques Delbos. Une autre déposition nous fait connaître Hugues de Lunegarde. Il semble qu'ils étaient toujours deux. Après l'exécution des lépreux de Cahors, Raymond de Marmaran fut maintenu en charge en face de Me P^re^ Astier, sequestre royal des biens de la léproserie[4]. A Cahors ces gardiens ou administrateurs agissaient dans

1. Voir Le Grand, *op. cit.*, p. cx. — Voir pour Cajarc, Arch. du Lot DD 96-97 « lo malaude, comandador de la malaudia » (1276), et pour la léproserie de Bragayrac, à Cahors, (étude de Me Sourdrille) un lépreux épousant la veuve du commandeur (1629).

2. Arch. comm de Cahors JJ 1 *bis*.

3. *Ibid.* — Un règlement de 1261 et un achat de 1264 nous font connaître comme chef lépreux Géraud d'Assieu ; un règlement de 1290 nomme Bernat de La Costa, comme malaude maior. Des dépositions nous font encore connaître Pierre N., Bernard Barès, N. de Moissac, N. Ravalhe, G. d'Auguier ou d'Alguier, qui fut brûlé en 1321.

4. *Ibid.* Dépositions de 1321.

la gestion extérieure des biens de la léproserie, comme procureurs des lépreux, et les actes devaient être ratifiés par les consuls [1] ; ils leur rendaient leurs comptes chaque année [2].

C'étaient les consuls qui admettaient les malades dans la léproserie. Cependant on voit par une des dépositions [3] qu'on s'adressait quelquefois directement au chef lépreux pour faire entrer un malade dans l'établissement. Guillaumon de Jean, chevalier [4], ayant demandé à Ravalhe de recevoir un de ses serviteurs, éprouva un refus du chef-lépreux et dut s'adresser aux consuls qui donnèrent l'ordre à leur subordonné d'admettre le malade.

Rien de tout cela ne nous apparaît dans les léproseries rurales ou des petites villes comme celles de la région de Puy-l'Evêque, et cela s'explique par le nombre moins considérable des hospitalisés. Mais le registre notarial dont j'ai déjà parlé nous révèle des détails encore plus curieux, qui nous montrent du moins avec évidence quelle liberté régnait dans ces léproseries dont on a voulu faire des géhennes.

Les lépreux conservaient leurs biens après leur entrée à la léproserie, ils pouvaient les administrer eux-mêmes et pour cela sortir à leur gré de l'établissement hospitalier ; ils pouvaient en faire donation à qui bon leur semblait, ils pouvaient les donner en dot à leurs enfants, ils pouvaient les vendre, comme aussi en acheter d'autres. Nous trouvons dans ce registre de Puy-l'Evêque (qu'on peut consulter à la

1. Arch. comm. de Cahors, JJ 1 *bis* (1265). Achat de biens pour le compte de la léproserie d'outre-le-Pont-Vieux.

2. *Te Igitur*, p. 267, n° 438.

3. Arch. comm. de Cahors, *ibid.*

4. Voir Ed. Albe, *Autour de Jean XXII*, I, pp. 85 et 108, le mariage de son fils avec une petite-nièce du pape. Il était fils d'autre Guillaumon de Jean, panetier du roi de France (Ed. Albe. *Les marchands de Cahors à Londres*, dans le *Bulletin de la Société des Études du Lot*, tome XXXIII, fasc. 1).

Bibliothèque Nationale), toute une série d'opérations accomplies par les lépreux de la région. La plupart des actes sont passés à Puy-l'Evêque avec des lépreux des *malaudies* voisines mêlés comme témoins à des personnes bien portantes. Une singularité non moins grande c'est que parfois les biens donnés ou reçus *font partie de la léproserie :* ce sont des maisons, des jardins appartenant aux lépreux en bien propre et inclus dans l'établissement. On a l'impression en lisant certains de ces documents que la léproserie forme une sorte d'agglomération analogue à un petit hameau, plutôt qu'à une ferme composée de bâtiments divers comme les léproseries rurales du diocèse de Paris dont parle M. Le Grand [1].

Ainsi [2] nous voyons qu'en janvier 1295, Guiral de la Bermondie, demeurant avec sa femme en la malaudie de Duravel près Puy-l'Evêque, reconnait au nom de sa femme qu'il a reçu de son beau-père Guiral, lépreux, actuellement habitant en la malaudie de Puy-l'Evêque, « la malaudie elle-même de Duravel » ou mieux tout ce que le dit Guiral y possédait au temps où il y demeurait ; le beau-père confirme en effet avoir donné tout cela [3].

Un autre lépreux, de Puy-l'Evêque celui-là, demande en son testament qu'on l'enterre en l'église paroissiale et fait divers legs à cette église, et aux clercs qui la desservent, ainsi qu'à l'hôpital. Il donne à sa femme une maison qu'il a dans la malaudie, confrontant avec le jardin d'un autre lépreux [4].

La même année encore, un *malaude* de Pomarède vend à un autre lépreux de Puy-l'Evêque une pièce de terre confrontant avec les biens d'un lépreux du même lieu [5].

1. Le Grand, *op. cit.* Introd., p. CXVIII.
1. Reg. de notaire de Puy-l'Evêque, Bibl. nat., ms. fr. 8573, fol. 50 v°.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*

Raymond Crestia, de la malaudie de Prayssac, fait héritier et donataire de tous ses biens son petit-fils Géraud, et ces biens sont dans la malaudie ou au moins dans les environs de la malaudie, d'après les confronts [1].

En janvier 1296 reconnaissance dotale faite par un lépreux de la léproserie de Pontperny, en la paroisse Saint-Aureil du Garric, entre Cavagnac et Duravel, à une lépreuse de Puy-l'Evêque, mère de sa femme. Autre reconnaissance dotale faite à un autre lépreux de Puy-l'Evêque par son gendre, lépreux de Saint-Caprais de Marnhac, près de Montcabrier. On trouve également des obligations ou reconnaissances diverses de lépreux à lépreux ou de lépreux à personne saine [2].

On pourrait croire qu'après l'affaire de 1321 et les sévères ordonnances promulguées au sujet de l'internement des lépreux, ils ne jouirent plus d'aucune liberté et ne purent exercer aucun acte de la vie civile. Et alors les affirmations de beaucoup d'auteurs seraient vraies du moins pour le XIVe siècle et les suivants. Mais non, là encore il y a eu des assertions *a priori* et des généralisations hasardées. Je n'ai que peu de documents sur cette époque ; mais enfin je vois un lépreux de Valprionde (Lot, ancien diocèse d'Agen) recevoir en fief des terres du prieur de Masquières, religieux de Saint-Antonin [3] ; je vois un lépreux de Luzech reconnaître qu'il tient à fief un jardin dans la paroisse de Luzech [4]. Cette liberté n'était pas particulière aux lépreux du diocèse de Cahors et d'Agen. J'ai trouvé la même chose en 1355 à Bordeaux [5].

On peut voir dans le livre de M. Le Grand que les lépreux

1. Bibl. nat., ms. fr. 8573, fol. 65.
2. *Ibid.*, fol. 68 v°.
3. Archives de Tarn-et-Garonne, G. 749 — vers 1360.
4. Biblioth. mun. de Cahors, fonds Greil, reg. d'un notaire de Luzech, — en 1374.
5. Archives de la Gironde, G 236. Lépreux et lépreuses payant le cens qu'ils doivent pour maison et vigne.

du diocèse de Paris sortaient aussi pour s'occuper de leurs affaires[1]. Il n'est pas douteux qu'il existe d'autres documents analogues, et l'on ne peut plus dire avec E. Dufour, dans son *Histoire de la commune de Cahors au Moyen Age*[2] que les maladreries après 1321 devinrent d'affreuses prisons, des espèces « d'hôpitaux murés, » etc. Les parchemins de la Bibliothèque municipale que j'ai déjà cités à cause des actes intéressants antérieurs à 1321 qu'ils renferment m'amènent à parler du sort fait aux lépreux du Quercy à l'occasion du trop célèbre « empoisonnement des fontaines. »

Le *Te Igitur*, registre municipal de Cahors, nous dit tout simplement ceci : « L'an du Seigneur 1321, dans le mois « de mai et de juin, tous les lépreux des diocèses de Tou- « louse, Alby, Rodez, Cahors, Agen, Périgeux, Limoges et « de plusieurs autres parties du royaume de France, à « cause des poisons et poudres vénéneuses et mortifères « qu'ils avaient jetés dans les sources et les puits pour « empoisonner et infecter les eaux des fontaines et des « puits, dont devaient mourir, disait-on, les catholiques « chrétiens (*sic : catholici christiani*), furent condamnés à « être brûlés et à mourir par le feu, ce qui fut exécuté, à « l'exception de quelques femmes enceintes et des enfants « qui n'étaient pas capables de mal faire[3]. »

On aimerait avoir les détails du sinistre procès. Pendant longtemps le parchemin qui contenait l'interrogatoire des lépreux de Cahors, les dépositions faites contre eux et la sentence dont ils furent frappés, fut conservé aux Archives municipales. M. E. Dufour assure l'avoir eu entre les mains : « C'est, dit-il, un rouleau de parchemin jauni, peu

1. Le Grand, *op. cit.*, pp. LXXXI-LXXXII-XCXVII.
2. Cahors, 1846, pp. 46-7.
3. Cahors, 1888, n° 77, p. 65. — La note du *Te Igitur* n'est pas contemporaine de l'événement, elle a la forme d'une chronique et n'a pas plus de portée. Je la crois exagérée.

« altéré, long de plusieurs mètres, totalement couvert d'une « écriture menue et mauvaise. Je l'ai eu entre les mains, et « je me suis, en le parcourant, demandé combien d'innonocents avaient ainsi juridiquement péri, victimes des « plus féroces passions, sous le coup des plus stupides « accusations, ou solidaires de quelques malheureux égarés par le désespoir ou des suggestions étrangères, si « toutefois comme à l'égard des Templiers ou des Juifs « leurs richesses immenses ne déterminèrent pas uniquement les mesures qui les frappèrent[1]. » Nous aimerions mieux qu'au lieu de cette longue phrase l'auteur nous eût donné l'analyse ou le texte du document, car ce rouleau s'est perdu. Il avait été jadis communiqué hors des archives et on ne l'a plus revu. Peut-être se retrouvera-t-il un jour comme d'autres documents de la même époque rachetés par M. Greil et revenus à la Bibliothèque après la mort de ce collectionneur[2].

Il est assez curieux que l'on n'ait conservé le texte d'aucun des procès-verbaux écrits à l'occasion de l'affaire des lépreux[3]. Nous en serions réduits aux seules chroniques du temps, ou à des fragments comme celui du *Te Igitur* que j'ai cité, si M. l'abbé Vidal, chapelain de Saint-Louis-des-Français, n'avait trouvé aux Archives du Vatican, une partie de l'information faite par le tribunal de Pamiers sous les auspices de l'évêque inquisiteur, Jacques Fournier, qui devait devenir le pape Benoît XII[4]. Ce document nous explique les poursuites contre les lépreux de Cahors en

1. Dufour, *op. cit.* — Il donne la cote du parchemin, qui serait aujourd'hui coté JJ 1 ; la série commence à JJ 1 *bis*.

2. Par exemple un parchemin qui est précisément la suite du parchemin utilisé pour ce travail, puisqu'il renferme la sentence du juge au sujet des biens ; le précédent renferme l'enquête.

3. C'est du moins ce que disent M. Vidal et M. Le Grand, *op. cit.*

4. *Annales de Saint-Louis-des-Français*, IVe année : La *Poursuite des Lépreux en 1321*. On voit par ce travail que les chroniqueurs n'ont rien inventé, et le procès-verbal confirme parfaitement leurs récits.

nous faisant connaître par la déposition d'un chef-lépreux, Guillaume Agasse[1], que les malades de la maison de Cahors avaient pris part au complot organisé, suivant le mot de nos documents, « contre le genre humain[2]. »

1. C'est un nom du pays. Les Agasse étaient au XIVe siècle apparentés à la famille des Prez de Montpezat ; cf. Ed. Albe, *La Maison d'Hébrard*, 1905, p. 190.

2. Voici quelles sont les conclusions du travail de M. Vidal (*loc. cit.*, p. 455) : 1° Le massacre des lépreux et des juifs en 1321 sur plusieurs points de la France est un fait établi ; 2° on doit convenir que ce massacre fut excessif, arbitraire, généralement injuste, car les innocents furent frappés comme les coupables, et les juges usèrent d'une procédure et de sanctions exceptionnelles ; 3° ces excès avaient été provoqués par un complot de lépreux qui probablement resta partiel par le fait de la répression immédiate ; 4° la responsabilité la plus grave doit retomber vraisemblablement sur quelques chefs (lépreux), qui, soit folie, soit convoitise, soit désir de vengeance, poussèrent par des promesses et des menaces la foule des naïfs à empoisonner les fontaines ; 5° des tentatives inoffensives (?) furent faites dans ce sens qui durent éventer le complot et provoquèrent, la renommée aidant, des représailles terribles ; 6° il est difficile de prouver la participation des rois sarrazins et des Juifs à l'entreprise des lépreux. Selon qu'on admet l'autorité des documents qui s'y rapportent ou qu'on la rejette, on peut prouver cette participation ou bien regarder ces documents et l'épisode tout entier comme une supercherie imaginée par les meneurs pour rassurer leurs complices.

Telles sont les conclusions, très différentes de celles le plus généralement adoptées, auxquelles M. Vidal a cru pouvoir aboutir sur le seul procès-verbal de l'inquisition de Pamiers. Les historiens, n'ayant que les récits des chroniqueurs, les ont *a priori* estimés fort exagérés, ne pouvant pas admettre des choses aussi invraisemblables et oubliant un peu trop que nous sommes loin des idées et des superstitions du Moyen Age. Je ferai observer pour ma part que le problème reste difficile, même après le travail de M. Vidal. Ce savant chapelain de Saint-Louis avait lui aussi les préjugés courants, c'est que les lépreux étaient partout durement traités et mis hors la société à tous égards (*loc. cit.*, p. 444). Nous savons maintenant le contraire au moins pour les lépreux de Cahors qui cependant prirent part au complot et jetèrent des immondices dans les fontaines de la ville. Ce que nous avons dit de la condition des lépreux en Quercy, la liberté dont ils jouissaient, le peu de rigueur du règlement de Cahors qui ne se montre sévère que pour des choses vraiment répréhensibles (les règlements de nos hôpitaux actuels sont plus sévères), la charité dont

Ces lépreux furent surpris jetant des poisons dans les eaux potables, probablement dans la fontaine de Saint-Georges qui coulait à deux pas de leur léproserie et que sa proximité du Pont-Vieux rendait commode pour une

l'on faisait preuve à leur égard, tout cela nous rend difficile à comprendre le terrible événement de 1321. D'ailleurs rien ne prouve que tous les lépreux de Quercy aient été englobés dans la répression et même l'absence de toute allusion aux lépreux de Bragairac de Cahors semblerait indiquer que l'on sévit seulement contre les lépreux de Saint-Georges. On a essayé d'expliquer la poursuite des lépreux par les convoitises déchaînées. On ne peut mettre en cause les consuls de Cahors qui d'abord ne changèrent même pas l'administrateur et qui, après avoir obtenu levée de la main-mise royale, donnèrent les biens de la léproserie à l'hôpital de la Grand'-Rue. Peu de temps après d'ailleurs ils s'occupaient de rebâtir une léproserie consulaire dans le même quartier et seule la guerre de Cent Ans empêcha l'exécution de ce projet. Quant au roi, on sait pour d'autres endroits, et nos documents le prouvent pour Cahors, qu'il ne mit le séquestre sur les biens des léproseries que lorsque déjà les seigneurs locaux ou les consuls avaient fait trop prompte justice des lépreux, et qu'il fit lever la main-mise quand les consuls eurent démontré leurs droits.

Faut-il voir dans cette affaire la main des Juifs et des rois maures? Pourquoi pas? C'est encore l'explication la plus commode. Si nos ancêtres détestaient si vivement les Juifs et les Sarrazins, il est à croire que ceux-ci le leur rendaient bien un peu, et les Juifs en particulier pouvaient avoir à venger ceux de leurs coreligionnaires massacrés l'année précédente par les pastoureaux. Mais tout cela a besoin d'être encore étudié de très près. Seulement nous n'avons pas le droit pour mettre hors de cause les Sarrazins et les Juifs de supposer que sur de faux soupçons la France presque tout entière s'est ruée sans raison tout d'un coup sur les lépreux pour lesquels jusque-là elle se montrait douce et charitable.

Enfin, rien ne prouve que les poisons fussent inoffensifs. Les saletés mêlées aux poisons ne rendaient pas ceux-ci sans danger, on nomme bien dans les chroniques les poudres ridicules de serpents, lézards, araignées, ou autres bêtes calcinées et pulvérisées, on parle bien d'eaux où l'on avait fait tremper les saintes hosties, mais on ne nomme pas les diverses herbes vénéneuses qui accompagnaient le reste. Et cela permet de croire que les paquets des lépreux pouvaient être nocifs.

De plus, ne soyons pas trop sévères pour les gens du XIVe siècle. Deux siècles plus tard en Quercy on brûlait des gens accusés d'avoir propagé la peste et jusqu'en plein XVIIe siècle protestants et catholiques faisaient monter sur les bûchers des multitudes de sorciers.

grande partie de la ville[1]. Les coupables furent surpris et comme un tel crime avait soulevé la colère du peuple, surtout si l'on apprit en même temps qu'il s'agissait d'une conspiration générale, rien ne put arrêter les effets d'une prompte justice. Peut-être G. Dalquier, le chef-lépreux, était-il seul coupable. Mais tous les lépreux de Saint-Georges subirent le même sort que lui et furent brûlés.

Lorsque le roi eut appris l'exécution de ces malheureux, il fit mettre sous sequestre les biens de la léproserie que les consuls avaient laissés aux soins de l'administrateur Raymond de Mamaran. Le sequestre nommé fut Me Pierre d'Astier, notaire de Cahors. Les consuls protestèrent que depuis un temps immémorial ils étaient patrons de la maladrerie d'Outre Pont-Vieux. Le 24 octobre 1321 le roi ordonna une enquête[2]. Le sénéchal était alors Foucaud d'Archiac, il confia la besogne à son lieutenant le juge-mage du Quercy, Bernard Gervais. L'affaire traina un peu. Le 4 septembre 1322, Guillaume de Mornay, nouveau sénéchal du Quercy, prorogeait les pouvoirs dudit lieutenant. Les consuls étaient représentés par Pre Brun, un des syndics qu'ils avaient nommés en 1315. Le 11 septembre 1322, Me Godefroi de Golème[3], délégué par le procureur

1. Vidal, *loc. cit.*, pp. 431 et 465 : « Les lépreux du Quercy s'étaient fait représenter à la réunion de Toulouse en mai 1320 » ; — pp. 430 et 457 : « Le chef-lépreux Agasse et un de ses amis ont entendu dire à Étienne de Valaribos (aujourd'hui Lheribose dans le Tarn-et-Garonne) qui s'enfuyait à Pamiers avec Pre Galhard, de Montucq, (sans doute devant la colère soulevée), que les lépreux de Cahors avaient jeté des poisons dans les fontaines de cette ville. »

2. Arch. comm. de Cahors, JJ 1 *bis*.

3. Il appartenait à une famille gourdonnaise, communément appelée d'*Engolesme*, dans les actes, originaire de Golème, commune de Concorès. On trouve parmi les sentences de l'inquisiteur Pre de Cella à Gourdon des personnes condamnées pour avoir assisté à l'*hérétication* du lépreux Ramnulphe de Golème (Bibl. nat. coll. Doat, 21 fol. 188). Un Hugues d'Engolesme, de Gourdon, fut évêque de Carpentras en 1332. Cf. Ed. Albe, *Autour de Jean XXII*, II, p. 197.

du roi, soutenait les intérêts du pouvoir royal devant le jugemage, prétendant que la supplique était « inepte et mal formée. » Mais convaincu par les documents et les témoignages fournis par la municipalité, Bernard Gervais, le 14 septembre, au nom du sénéchal donnait raison aux consuls et ordonnait la levée de la main-mise royale [1].

L'année suivante, février 1323, les consuls attribuaient à leur hôpital de la Grand'Rue les biens de la léproserie [2], et dès ce moment jusqu'à la Révolution, cet hôpital eut des maisons dans le faubourg Saint-Georges qui lui payèrent une rente. Les consuls avaient eu le dessein de construire ailleurs un établissement nouveau pour les lépreux. Il en est question dans un acte de 1326 [3]. Cette léproserie, sans doute à cause des guerres, ne fut pas construite, à notre connaissance ; et la lèpre diminuant, on se contenta d'une seule léproserie.

Il ne resta plus que la maison de Bragayrac, appelée quelquefois de Lapoujade ou de Saint-Mari, ce qui a conduit certains auteurs à compter trois établissements au lieu d'un seul. Elle existait avant 1270 puisqu'elle est nommée dans le testament de la dame de Baussa, rapporté dans le *Te Igitur* [4]. Elle ne fut pas détruite en 1321 comme l'autre, peut-être parce que ses lépreux n'avaient pas pris de part au complot, peut-être parce que le patronage de l'évêque fut plus puissant que celui des consuls. Elle fut endommagée pendant le siège de Cahors en 1369 après le soulèvement de la ville contre les Anglais. Une enquête

1. Voy. les diverses lettres de pouvoir, qui ne renferment du reste rien de spécial à notre sujet, à la Bibliothèque de Cahors, Archiv. mun., JJ 1 *bis* et fonds Greil, n° 127.

2. *Op. cit.*, p. 22, n° 24 L'emplacement indiqué en note pour la léproserie est erroné. Cf. Chartes munic., n°s 76-77, etc.

3. Vente d'une vigne qui fut de la léproserie, afin d'acheter d'autres terres « per bastir e mudar la maio de la malaudia d'outra lo pont vielh. » Archiv. mun., n° 152.

4. *Te Igitur*, n° 377, p. 223.

faite au sujet des dommages causés par l'ennemi aux environs de Cahors nous fixe avec précision sur l'emplacement exact de cette léproserie. Les Anglais ravagèrent vignes et champs de blé au milieu desquels elle était située. Le commandeur de la léproserie s'appelait Pre de La Court. (Ici nous avons le mot *preceptor* et l'on ne dit pas si le chef était un lépreux comme jadis à la léproserie du Pont-Vieux [1]).

En 1536 le bourreau de la ville était lépreux et ce fut le bourreau de Toulouse qui vint faire une exécution capitale [2]. La lèpre n'avait donc pas encore complètement disparu. Bien plus il y avait encore des lépreux à Cahors au XVIIe siècle. En 1666 se célébrait le mariage d'une lépreuse de la maladrerie de Cahors avec un lépreux de Lauzerte [3].

Pour terminer ce que j'ai trouvé concernant l'histoire des lépreux dans le Quercy, je rapporterai le résumé de la plainte d'un officier royal que ses ennemis voulaient faire passer pour lépreux afin de lui faire enlever ses fonctions de procureur de la viguerie de Figeac. Raymond de Montolieu [4] (de *Monte Olivo*) avait été nommé par le duc de Normandie lieutenant de Philippe VI, et confirmé dans son office par le même prince devenu le roi Jean. Mais en faisant trop bien les affaires du roi, il avait mécontenté les consuls et divers particuliers de Figeac qui cherchèrent à se débarrasser de lui. Ils l'accusèrent devant le tribunal de Me Pierre de Dyosido, procureur général de la sénéchaussée qui le cita devant le Parlement. L'affaire était encore pendante ; *sachant qu'un homme atteint de la lèpre est relé-*

1. Arch. communales, Chartes, JJ 4 : « dampnum in clauso sive vinea Petri de la Cort, preceptoris de Bragayraco — in alia vinea dicti preceptoris prope dictam leprosiam, dampnum in quadam palmite magna et aliis trilhiis que erant infra dictam leprosiam — quamdam peciam terre, bladatam rahonis que esse dicebatur leprosie de B., sitam in dicto loco, dal meia de la barra, etc. »

2. Archives du Lot, F 179.

3. Reg paroissiaux de S. Barthelemy.

4. Le château de Montolieu domine le village de Saint-Mayme aux portes de Rodez.

gué hors de la ville et ne peut exercer aucune charge publique, ils imaginèrent de dire que Raymond était lépreux et provoquèrent une enquête. Ils produisirent de faux témoins auprès des commissaires. L'un d'eux n'était pas très lettré (il s'appelait Audrigon, sergent du Châtelet de Paris) ; l'autre fut gagné et rédigea les dépositions. Raymond récusa les commissaires et fit appel, proposant d'ailleurs de se faire examiner en justice. Les consuls refusèrent sa propostion. Il partit pour Montpellier, se présenta au prieur de Saint-Martin-des-Champs, conseiller du roi, réformateur général pour la Couronne dans les pays de langue d'oc, et se fit examiner en sa présence devant de nombreux officiers et conseillers du roi et devant les consuls de la ville. Trois maitres en médecine de la Faculté de Montpellier, fort experts en ces matières, le mirent tout nu, l'examinèrent avec soin et proclamèrent qu'il était complètement indemne.

Le prieur de Saint-Martin écrivit aux consuls de Figeac de recevoir Raymond de Montolieu, avec défense de le molester en rien, à peine de 1.000 marcs d'argent d'amende. Il fit publier ces lettres dans toute la ville et dans la curie du juge ordinaire du lieu. Les consuls firent appel. Ceux de l'année suivante ne furent pas plus complaisants : ils poursuivirent Raymond eux aussi ; au moyen de lettres subreptices, ils obtinrent de nouveaux commissaires qui firent citer le malheureux. Raymond répondit que Figeac n'était pas sûr pour lui et qu'il demandait un autre lieu d'assignation. Refus des commissaires. Il en appelle au roi. Mais en même temps ses ennemis écrivaient également à Paris contre lui : Raymond était bien lépreux et de plus il était né de parents lépreux, etc., etc.

Dans ces conditions, le malheureux officier ne peut continuer l'exercice de sa charge et c'est en pleurant qu'il supplie le roi de lui venir en aide. Il fait observer que les consuls ne peuvent pas supporter l'institution nouvelle de

la viguerie, et que toute cette affaire est en réalité menée au préjudice des intérêts royaux. Car il suffit de jeter un regard sur Raymond de Montolieu pour voir immédiatement qu'il a la chair parfaitement saine. D'ailleurs il offre de se soumettre à un nouvel examen devant de vrais experts. Les consuls auxquels le suppliant réclamait 10.000 livres et plus d'amende ou de dommages-intérêts protestèrent encore qu'il était vraiment suspect de lèpre, *maladie très contagieuse*, et qu'il fallait agir promptement contre lui, dans l'intérêt général. Raymond de son côté répondait : « Je suis si peu suspect que je suis tous les jours en relation avec des prélats, comme l'évêque de Cahors ou le doyen de Mâcon, avec les consuls de Cahors, et autres hauts personnages, » qui, en effet, ne l'auraient pas souffert peut-être aussi volontiers en leur compagnie, s'il eût été suspect de lèpre. N'avait-il pas d'ailleurs subi victorieusement l'épreuve à Montpellier ? Si certaines gens le suspectaient, c'étaient ceux qu'avaient émus les paroles calomniatrices des consuls.

Le Parlement de Paris, après avoir entendu divers témoins et commissaires, déclara que les consuls de Figeac devaient tenir Raymond pour sain de corps et non lépreux. Ils étaient condamnés à payer 3.000 livres au Trésor et 1.500 au fonctionnaire persécuté [1].

Lacoste raconte une histoire analogue arrivée à Cahors au siècle suivant. Mais ici ce sont les habitants qui accusent un citoyen d'être lépreux; celui-ci nie vivement, et les consuls s'érigeant en juges et en experts le visitent avec soin, le déclarent indemne et le renvoient avec défense à ses voisins de le traiter en lépreux [2].

Edmond Albe,

Ancien chapelain de Saint-Louis des-Français.

1. Archives nationales, Parlement, X1-A 13 fol. 329, n° 85, 16 juin 1352.
2. *Histoire du Quercy*, III, p. 418.

APPENDICE

Liste des léproseries de l'ancien diocèse de Cahors [1].

Assier. — La léproserie indiquée dans un testament de 1318.

Alvignac. — Indiquée dans un confront de biens, 1281 (Arch. Nat., R² 46⁹).

Saint-Aureil du Garric. — Léproserie de Pompernih ou Ponvernih (Reg. de Puy-l'Evêque, fol. 68 v°).

Auty (Tarn-et-Garonne). — Léproserie citée dans un testament de 1270 (*Te Igitur*, n° 377).

Beauregard. — Lieu dit de la malaudie.

Bélaye. — Testament de Finelle de Guiscard, 1286.

Béduer. — Lieu dit, près le Mas de la Croix.

Cahors. — Léproserie d'outre Pont-Vieux au sud, et de Bragayrac ou de la Poujade au nord (nombreux documents).

Cajarc. — La *malaudaria* reconstruite en 1267 (Arch. du Lot, fonds de Cajarc AA 12).

Capelle-Livron (La). — Citée dans les papiers du fonds de Malte à Toulouse.

Capdenac. — *Malaudie* nommée dans des testaments, 1278 (Registre de notaire à la Bibl. Nat.).

Saint-Caprais de Marnhac (canton de Montcabrier). — Reconnaissance dotale (Reg. de Puy-l'Evêque, fol. 112 v°).

Carlus (Dordogne). — Un lieu de la malaudie.

Cardaillac. — Testament de Rd de Cardaillac, 1318.

Castelnau-Montratier. — Voy. L. Limayrac, *Histoire d'une baronnie*, p. 158 et 437.

Catus. — Voy. De Valon, *Histoire du prieuré de Catus* ; et Archives du Lot, H 91.

Caussade. — Voy. Moulenq, *Doc. sur le Tarn-et-Garonne*, II, p. 252 ; et Arch. Nat., S 4834.

Cavagnac (canton de Vayrac). — Un terroir de la malaudia (xve).

1. On n'a mis que les lieux pour lesquels on a eu une certitude grâce aux documents ou aux noms de lieu.

Caylus. — Voy. Moulenq, *op. cit.*, pp. 341-4.

Cazals (Lot). — Fontaine et fief de la malaudie.

Cazillac (Lot). — Archives du fond de Malte à Toulouse, dossier du Bastit.

Saint-Cirq La Popie. — Lieu dit de la malaudie.

Corn (canton de Livernon). — Une fontaine de la melaudie *(sic)*.

Cressensac. — Terroir de la malaudie, Arch. Nat., T. 193, 14-15.

Creysse. — Testament de l'évêque Raymond de Cornil.

Duravel. — Reg. de Puy-l'Evêque, fol. 50 v°.

Esclauzels (canton de Saint-Géry). — Lieu de malause?

Espanel. — Léproserie, 1270. (*Te Igitur*, n° 377).

Fargues (pouillé Alliot : léproserie royale)

Faycelles. — Un bois des malauses ou del malause.

Figeac (legs 1268 aux léproseries et hôpitaux, nombreux documents).

Flaugnac, près Castelnau-Montratier (pouillé Alliot).

Fons. — Un lieu de la malaudie.

Hôpital-Beaulieu, près Issendolus (pouillé d'Alliot).

Hospitalet (près Montucq). — Un pech de la malaudie.

Goujounac (Bladier, *Notice hist. sur Goujounac*).

Gourdon. — La malaudie vieille à l'O., la léproserie de Sainte-Madeleine à l'E. La chapelle de celle-ci est conservée ; elle sert de sépulture à la famille Larroumet.

Gramat. — Lieu dit léproserie indiquée dans un cahier des archives du Lot, F 241.

Grézels (1286, testament de Finelle de Guiscard).

Saint-Jean de Laui. — Lieu appelé *malaude.*

Labastide de Luzech ou du Vert (pouillé d'Alliot).

Labastide du Haut-Mont *(ibid.)*.

Labastide Fortanière *(ibid.)*.

Lauzerte (Taillefer, p. 81).

Lauzès. — Un lieu de la malayrie. Cf. Prayssac.

Loze (Tarn-et-Garonne). — Une *malautia* au lieu des Tourettes (Moulenq, *op. cit.*, II, 359).

Luzech. — Reg. de Puy-l'Evêque, fol. 50 v°.

Lunan. — Un lieu de la malayrie.

Malauze (Tarn-et-Garonne). — Cf. le nom même, voir Moulenq, III, p. 173.

Martel (Champeval, *Figeac. Etat des fiefs du Haut-Quercy*, p. 177).

Mazerac (Tarn-et-Garonne). — Noms de la malautio, foun des ladres, etc.

Saint-Michel de Banières (près Vayrac). — Un lieu de la malaudie.

Moissac (les deux léproseries) — (Moulenq, III, 58, 61).

Montauban. — (*Ibid.*, II, p. 115).

Montcuq. — Lieu de Malaudiou (Arch. Nat., P. 543, f. 28).

Montpezat (Tarn-et-Garonne). — (Moulenq, II, p. 284).

Mont-Saint-Jean, près Gourdon. — (*Ibid.*).
Montvalent. — Léproserie citée dans un acte de 1380.
Mothe-Massaut (La). — Testament de G^ne^ de Thémines-Gourdon (1318).
Murel, près Martel. — Lieu de la malaudie.
Nadaillac (canton de Payrac). — (*Ibid.*).
Peyrilles. — Test. de Bert. de Vassal, 1328.
Prayssac. — Reg. de Puy-l'Evêque, fol. 65.
Puy-l'Evêque. — (*Ibid.*, fol. 59 v°).
Puylaroque (Tarn-et-Garonne). — Voy. M. Razoua, *Notes pour servir à l'hist. de Puylaroque.*
Rignac près Martel. — Un lieu de la *malatie.*
Rocamadour. — Un clop de la malaudia, 1279 (Cartulaire n° 462).
Roque des Arcs. — Testament de Sibylle de Jean, femme d'A. Beraldi.
Rudelle (léproserie de Cabrimont). — Voy. Cadiergues, *Lacapelle-Marival*, p. 36).
Salignac (Dordogne). — Un fach de la malaudie, 1324 et pouillé Alliot.
Salviac. — (Arch. du Lot, H. 91).
Sarrazac. — (Arch. de Turenne).
Saint-Séré. — La maladerie citée dans un confront. (Arch. Nat., T. 193, 48).
Souillac. — Biens de la maladerie unis à ceux de l'Hôp. de Cahors. (Arch. du Lot, H 63).
Vaillac. — Lieu de los malaudes (Arch. du Lot, E 51).
Valprionde (Lot, ancien diocèse d'Agen). — (Arch. du Tarn-et-Garonne, G 749).
Vaux (Les) ou Lasvaux. — Malaudie avant 1252 (note Champeval).

En Auvergne et en Rouergue on donnait aux léproseries le nom de *Boudie* (la), *Bouffie* (la), *Boudoumie* (la). Peut-être, car on trouve aussi ces noms chez nous, faudrait-il voir des léproseries dans les communes suivantes :

Cardaillac[1] (La Boudie).
Saint-Cirgues, id.
Saint-Médard de Presque, id.
Viazac, id.
Anglars, près Lacapelle-Marival (La Boudousque).
Saint-Paul (La Bouffie).
Vaylats (Le Bouffié),

mais je ne donne ces noms que sous toute réserve.

1. Il y avait un hôpital au XIIIe siècle.

STIRPINIACO — SAURICIACO

Le lieu d'expédition de la charte de donation de la villa d'Etrépagny à l'abbaye de Saint-Denis.

Nous connaissons par deux manuscrits, l'un du XIIIe siècle, l'autre du XIVe siècle [1], un diplôme de Dagobert portant donation de la villa d'Etrépagny-en-Vexin à l'abbaye de Saint-Denis. Toujours ce document avait été tenu pour faux, et M. Krusch [2] lui-même l'avait condamné en constatant la ressemblance presque littérale de son texte avec une charte de donation d'Ursines au même monastère, document dont nous possédons l'original endommagé. Mais Julien Havet [3] a tiré parti des fautes mêmes qui déparent le diplôme d'Etrépagny ; il a voulu démontrer qu'elles devaient être des erreurs de lecture d'un copiste inexpérimenté en présence d'un original mérovingien. Pour lui l'état défectueux du texte portait témoignage de l'authenticité de la charte.

Une anomalie restait pourtant à expliquer. Le diplôme est expédié de *Sauriciagore*. Ce nom de lieu est si bizarre que Bréquigny [4] l'a cru forgé par un faussaire. Mais M. Krusch a bien vu que c'était là encore une faute de lecture et qu'il fallait décomposer *Sauriciagore* en *Sauriciago* (Sauriciaco) *fel* (feliciter) [5]. Ainsi le nom de lieu prend une

1. Arch. nat., LL 1156, folio 12 verso. — Bibl. nat., ms. lat. 5415, pages 10-11. — Cf. Julien Havet, *Questions mérovingiennes*, p. 264, note 1.

2. B. Krusch, *Forschungen zur deutschen Geschichte*, XXVI (1886), p. 169. *Mon. Germ. hist. SS. rerum merov.*, p. 408, note 3.

3. Julien Havet, *La donation d'Etrépagny. Questions mérovingiennes*, p. 247-268.

4. Bréquigny, p. 175, n° 103, note 1.

5. B. Krusch, *Forschungen zur deutschen Geschichte*, XXVI (1886), p. 169.

apparence normale et la charte se termine régulièrement suivant le protocole mérovingien. Julien Havet n'a pas trouvé la correction suffisante, et pour achever la démonstration, il transforme *Sauriciago* en *Stirpiniaco*. Dagobert, présent à Etrépagny au moment de la mort de son père Clotaire II, fait donation d'Etrépagny dans la villa même d'Etrépagny où il séjourne. Les arguments de Julien Havet méritent d'être reproduits littéralement, bien qu'ils soient assez développés [1]. « ...Il reste à déterminer le nom réel qui se cache sous *Sauriciago*. On pourrait penser tout simplement à *Sauriciaco*, nom qui figure dans Grégoire de Tours [2] et qui doit se traduire par Sorcy, village détruit près de Longueval (Aisne) [3] ; mais rien n'indique que ce lieu ait jamais été au nombre des résidences royales. Avant de l'ajouter à la liste de ces résidences et pour juger des erreurs qu'on peut avec vraisemblance attribuer au copiste de notre cartulaire, jetons un coup d'œil sur quelques-uns des actes royaux du même temps qui nous sont parvenus en original. Le plus rapproché par sa date de celui qui nous occupe est une charte de Clotaire II datée précisément d'Etrépagny, *Stirpiniaco* [4], et voici comment sont écrits dans cette charte les deux mots *Stirpiniaco fel* :

1. Julien Havet, *Questions mérovingiennes. La donation d'Etrépagny*. p. 258-259.

2. *Historia Francorum*, IX, 39 (éd. Arndt et Krusch, p. 391).

3. Longnon, *Géogr. de la Gaule au* VI*e siècle*, p. 403, et *Bull. Soc. hist. de Paris*, III, 1876, p. 77-79.

4. Julien Havet, *Questions mérovingiennes. La donation d'Etrépagny*. p. 229, n° 2.

« Les paléographes de nos jours qui ont appris à déchiffrer à peu près correctement les caractères mérovingiens ne s'y trompent pas ; mais il faut avouer qu'il serait aisé de s'y tromper. Qu'on livre ce spécimen à un copiste peu habitué à ce genre d'écriture, il est probable qu'il prendra le *t* pour un *a*, l'*i* et *r* pour un *u*, le groupe *ac* pour un *g*, et enfin la syllabe *fel* pour la syllabe *re* ; en tout il lira *Saurinigore*, soit à deux lettres près ce que nous lisons dans la donation d'Etrépagny.

« Il est évident que le copiste qui nous a conservé le texte de cette donation a commis à peu près les mêmes erreurs, ayant sous les yeux le même assemblage de lettres ; qu'ainsi l'acte, expédié dans le lieu même qui en fait l'objet, à Etrépagny, porte à la date les mots *Stirpiniaco fel*, écrits de la même façon et très probablement par le même scribe que dans la charte de Clotaire II. Ce n'est pas dépasser les bornes de la critique conjecturale que de rendre à ces deux mots dans le texte de l'acte la place qu'ils occupaient certainement dans l'original. »

Il me semble pourtant qu'ici cette critique conjecturale a poussé trop loin l'ingéniosité. Le copiste qui aurait déchiffré si mal un mot si lisible, surtout en son milieu (Stir*pi*niaco fel) n'aurait pas entrepris de transcrire le document et ne serait pas arrivé à produire un texte qui, malgré quelques fautes, ne peut être d'un ignorant. En outre, celui qui sut reconnaître *Stirpiniacum*, lieu familier aux moines de Saint-Denis dans le corps même de la charte, était aussi capable de le retrouver dans les formules finales, si mal écrit qu'on veüille bien le supposer.

La correction de *Sauriciago* en *Stirpiniaco* est donc arbitraire. Elle est de plus inutile. Le seul argument invoqué par Julien Havet contre *Sauriciago* est que Sorcy n'a jamais été compté au nombre des villas royales mérovingiennes. S'il en était ainsi, l'argument serait pourtant sans grande valeur. Julien Havet ne dit-il pas lui-même à,

propos d'une charte de Clotaire III du 23 décembre 661, expédiée d'Etrépagny, alors devenu la propriété de l'abbaye de Saint-Denis : « Il n'est pas dit que ce lieu appartint au roi. Rien n'invite à supposer que les princes mérovingiens, au cours de leurs fréquents déplacements, se soient astreints à résider toujours dans des maisons à eux »[1]. Mais Sorcy pouvait être un de leurs domaines. Parmi les nombreuses localités qui portent ce nom, deux nous sont signalées à l'époque mérovingienne. L'une, voisine de Commercy (Meuse), était le siège d'un atelier monétaire[2], et relevait soit d'un roi, soit d'une église[3]. L'autre, villa du Soissonnais, nous est connue par un texte de Grégoire de Tours auquel Julien Havet lui-même a pensé. Grégoire nous apprend en effet qu'en 589 sur les réclamations des grands des cités de Soissons et de Meaux, Childebert, roi d'Austrasie, leur dépêcha son fils Théodebert comme souverain. Théodebert vint à Soissons d'où l'évêque Droctigisile était tenu écarté pour ses vices de gourmandise et d'ivrognerie. Un synode d'évêques tenu à Sorcy lui permit cependant de rentrer en sa ville : « Verumtamen in sequente cum apud Sauriciacum villam, episcoporum synodus adgregata fuisset, jussum est ut liceret ei ingredi urbem suam »[4]. Cette assemblée épiscopale fut sans doute convoquée par Théodebert pour mettre fin à l'exil de l'évêque de Soissons; elle dut se tenir naturellement, comme d'ordinaire les synodes mérovingiens, dans une villa royale. Le Sorcy de Grégoire de Tours était donc probablement une

1. Julien Havet, *La donation d'Etrépagny. Questions mérovingiennes.* p. 256.

2. M. Prou, *Les monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque Nationale,* p. 215 et pl. XVI, n° 13.

3. M. Prou, *Les monnaies mérovingiennes de la Bibliothèque Nationale,* préface LXXXII-III.

4. Grégoire de Tours, *Historia Francorum,* IX, 39 (Ed. Arndt et Krusch), p. 391.

propriété du roi. Rien n'autorise plus la conjecture de Julien Havet.

Bien plus, la correction qu'il a proposée est dangereuse. Elle annule en effet toute l'argumentation qu'il a dressée pour établir l'authenticité de la donation et compromet de nouveau cette charte qu'il semblait devoir réhabiliter. En effet, pour que le document soit expédié d'Etrépagny même, Julien Havet est obligé d'admettre que le roi Clotaire II mourut à Etrépagny, que Dagobert était présent à son lit de mort, et que dès le décès de son père il fit don immédiat, sur les lieux mêmes, de la villa d'Etrépagny à l'abbaye de Saint-Denis. Or, nous ne savons nullement par ailleurs si Clotaire II mourut bien à Etrépagny, puisque Julien Havet tire cette conclusion de la charte même qu'il corrige, mais l'on peut affirmer que Dagobert n'assistait pas à son agonie. Il était alors dans son royaume d'Austrasie. Ceci ressort de l'analyse attentive d'un passage de Fredégaire [1] que Julien Havet a cité, mais insuffisamment interprété : « Dagobertus cernens genitorem suum fuisse defunctum, universis leudibus, quos regebat in Auster, jobet in exercito promovere. Missus in Burgundia et Neuster direxit, ut suum deberint regimen eligere. Cumque Remus venisset, Soissionas peraccedens, omnes pontificis et leudis de regnum Burgundiæ inibi se tradidisse nuscuntur, sed et Neustrasiæ pontefecis et proceres plurima pars regnum Dagoberti visi sunt expetisse. »

Ainsi Dagobert à l'annonce de la mort de son père (cernens genitorem suum fuisse defunctum) ordonne la levée de tous les leudes de son royaume d'Austrasie. Il envoie des émissaires en Bourgogne et en Neustrie. Il vient à Reims et s'avance sur Soissons. Les deux premières phrases du texte de Frédégaire laissent déjà présumer que Dagobert était à la mort de Clotaire dans son royaume

1. Frédégaire, IV, 56 (*Mon. Germ. hist. SS. rerum merov.*, II, p. 148-9).

d'Austrasie. C'est en Austrasie *où il se trouve* qu'il convoqua ses leudes, c'est d'Austrasie *où il est* qu'il envoie des émissaires dans les deux autres régions franques, la Neustrie et la Bourgogne. Cette hypothèse est confirmée et prouvée définitivement par le début de la troisième phrase : « Cumque Remus venisset, Soissionas peraccedens ». Dagobert arrive à Reims, puis marchant peut-être sur Paris, la capitale de son père il passe naturellement à Soissons, sur la grande route romaine de Reims à Paris[1].

Il s'avance donc, non pas de l'ouest à l'est pour aller en Austrasie, comme le suppose Julien Havet, mais de l'est à l'ouest. Il vient d'Austrasie en Bourgogne et en Neustrie pour s'y faire reconnaître roi contre son frère et compétiteur Caribert. Dagobert n'était donc pas à Etrépagny quand son père mourut, il était dans son royaume d'Austrasie. En outre, si l'on admet avec Julien Havet, en considérant provisoirement comme démontrée l'authenticité de notre charte, que Clotaire II mourut dans la seconde partie de septembre 629, il est bien peu probable que Dagobert ait pu se trouver le 1er octobre à Etrépagny en pleine Neustrie. La chronique de Frédégaire nous laisse supposer qu'il était alors tout occupé de ses préparatifs militaires, de l'envoi de missions diplomatiques, qu'il était encore dans son royaume austrasien, ou à peine en marche vers l'ouest, aux frontières de l'Austrasie.

Or, s'il est impossible que Dagobert se soit trouvé près de son père mourant à Etrépagny ; s'il est peu vraisemblable qu'il ait été, quelques jours après le 1er octobre, l'hôte de cette villa, il pouvait par contre se trouver dans l'un de ces deux domaines de Sorcy dont l'existence nous est attestée à l'époque mérovingienne. L'un est actuellement un village situé sur la Meuse, dans l'arrondissement de Commercy (Meuse), à quelque distance au nord de l'an-

1. E. Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. IV, p. 191 et note 1.

cienne route romaine de Toul à Châlons-sur-Marne. L'autre était, comme l'a démontré M. Longnon, un village voisin de Longueval (Aisne), dont le nom s'est conservé après la destruction de la localité dans celui d'un ruisseau de quelques kilomètres, affluent de l'Aisne. Cette villa mérovingienne, dont l'emplacement est inconnu, était du moins certainement toute proche de la vieille voie romaine de Reims à Soissons. Elle était, en territoire soissonnais, aux confins des trois cités de Langres, de Reims et de Soissons, en Bourgogne, mais aux portes de l'Austrasie et au voisinage de la Neustrie. Il n'est pas absolument impossible que Dagobert, dont Metz était la capitale avant la mort de Clotaire II, ait expédié la charte de d'Etrépagny de la villa meusienne de Sorcy. Cependant si, comme il est vraisemblable, c'est de Metz qu'il partit pour Reims où la chronique de Frédégaire le fait passer, il est bien improbable que dans sa hâte il ait fait pour aller à Reims un long détour par la route de Toul et de Châlons-sur-Marne. Mais au contraire, nous savons par Frédégaire que Dagobert, après avoir quitté Reims, gagna Soissons. C'est donc sur cette route qu'il s'arrêta, c'est dans la villa de Sorcy en Soissonnais qu'il séjourna, c'est là qu'il fit donation d'Etrépagny à l'abbaye de Saint-Denis. Aussi faut-il rétablir *Sauriciago* dans le texte de la donation.

Il n'y a plus aucune raison désormais de suspecter l'authenticité de la charte puisqu'elle est expédiée le 1er octobre 629 d'une localité où, d'après un témoignage indépendant, le roi pouvait se trouver à cette date.

Mais peut-être à son tour le diplôme permet-il d'éclairer la chronique de Frédégaire. Celle-ci nous signale à Soissons la tenue d'une grande assemblée à laquelle accoururent tous les grands laïques et ecclésiastiques de Bourgogne, et ceux de Neustrie en grand nombre. Si la réunion eut lieu à Soissons même, la charte permet déjà de la dater approximativement aux environs du 1er octobre 629. Mais

il se peut fort bien que la chronique soit légèrement inexacte et que l'assemblée ne se soit pas tenue à Soissons, mais dans le Soissonnais, à Sorcy même, dans une de ces villas royales du pays qui furent si souvent le siège des réunions politiques mérovingiennes. En ce cas la charte de donation d'Etrépagny daterait et localiserait précisément un grand évènement de l'histoire de Dagobert et permettrait d'y associer l'abbaye de Saint-Denis.

F.-G. De Pachtere.

COMPTES RENDUS

Monumenta historica Carmelitana.—Volumen primum continens antiquas ordinis constitutiones, acta capitulorum generalium, tractatus de prioribus generalibus, de magistris parisiensibus necnon epistolas diversas; edidit R. P. Benedictus Zimmerman (Fr. Benedictus-Maria a S. Cruce) O. C. D. Wincantonensis. — Lirinæ, ex typis abbatiæ, 1907 ; in-8° II et 555 p.

Ce premier volume des *Monumenta historica Carmelitana* contient d'abord les Constitutions de l'ordre des Carmes, promulguées au chapitre de Barcelone en 1324, d'après un ms. du Musée Britannique Add. 16,372. L'éditeur remarque que ces Constitutions, en 45 chapitres, quoique étant les plus anciennes qui nous aient été conservées, ont certainement été précédées par d'autres et que tous les chapitres généraux de l'Ordre dès le milieu du XIIIe siècle se sont occupés de commenter et de compléter la règle d'Albert. Après la publication de ce statut de 1324, le P. Benoît Zimmerman a extrait de divers manuscrits des notices sur les chapitres généraux, sur les généraux de l'ordre pendant la période du moyen-âge, sur les carmes qui ont étudié et enseigné à l'Université de Paris, notices auxquelles il a joint des dissertations spéciales concernant certains épisodes de l'histoire de l'ordre, comme, par exemple, l'histoire du scapulaire donné par la Vierge au P. Simon Stock. Le volume se termine par des lettres de carmes (Thomas Netter de Walden, Battista Mantuano, Arnold Bostius).

On aurait peut-être préféré que le P. Zimmerman consacrât tout le premier tome de ses *Monumenta* aux Constitutions et à leur histoire, au moins jusqu'au chapitre de Venise, 1524, présidé par le général Nicolas Audet, car c'est par l'étude des Constitutions qu'on apprend surtout à connaître la vie intérieure du Carmel, l'esprit et les tendances de ceux qui ont dirigé cet ordre. Les Constitutions de 1324 sont fort intéressantes, mais le texte qu'en donnent les *Monu-*

menta a beaucoup souffert. Il eût été possible de le réparer en partie par la confrontation avec un exemplaire des Constitutions du chapitre de Toulouse de 1351, conservé dans le ms. Nouv. acq. lat. 360 de la Bibliothèque Nationale, que le P. Zimmerman ne semble pas connaître. Après la correction de la règle d'Albert par Innocent IV, incorporée dans une bulle de Boniface VIII, « datum Reate Kalendas julii, pontificatus nostri anno secundo », suit dans ce ms. le préambule des Constitutions, précédé de la rubrique suivante : « Incipiunt constituciones fratrum ordinis beate Marie de Monte Carmeli, correcte per venerabilem patrem magistrum Petrum inprimundum *(sic)*, priorem generalem dicti ordinis, in capitulo generali anno domini M° CCC° LVII *(sic)*. Imprimis qualiter respondendum sit querentibus quomodo et quando ordo noster sumpsit exordium et quare dicuntur fratres ordinis beate Marie de Monte Carmeli. » La première partie de la rubrique est répétée à la fin du manuscrit et cette fois correctement : « Expliciunt constituciones fratrum ordinis beate Marie de Monte Carmeli ordinate et correcte per reverendum patrem fratrem Petrum Raymundi de Insula, priorem generalem dicti ordinis, doctorem in theologia provincie Narbone, et hoc ex commissione sibi facta per diffinitores capituli generalis eiusdem ordinis. Anno domini M°CCC° LI°, Tholose, in festo penthecostes. » Ici les Constitutions comptent 47 chapitres et le texte en est partout beaucoup plus développé que dans celles de 1324 : il mériterait d'être intégralement reproduit dans les *Monumenta*, vu que cette rédaction de 1351, comparée à la précédente, offre sur bien des points des innovations importantes. Après ces Constitutions de 1351, on voudrait avoir aussi la réimpression de celles de Jean Soreth (chapitre de Bruxelles, 1466), de Nicolas Audet (chapitre de Venise, 1524,) qui furent publiées en 1506 et en 1524, puis celles de Jean-Baptiste Rossi qui semblent être restées inédites. Ces dernières présentent ceci de particulièrement intéressant qu'elles ont servi à sainte Thérèse et à ses collaborateurs pour la rédaction des statuts de sa réforme. Souhaitons que les archives de l'Ordre à Rome ouvrent leurs trésors au P. Zimmerman, qui y trouverait certainement les éléments d'une très riche collection de Constitutions du Carmel dont tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de cet Ordre lui seraient fort reconnaissants.

A. Morel-Fatio.

Le Graduel de l'Eglise cathédrale de Rouen au XIIIe siècle. — *Étude historique et liturgique sur le ms. 904 du fonds latin de la Bibliothèque nationale*, par Henri Loriquet, directeur des Bibliothèques de Rouen. — *Remarques sur la liturgie, le chant et le drame*, par dom Joseph Pothier, abbé de Saint-Wandrille. — *Breve officiorum*, par Amand Collette, chanoine de Rouen. — Rouen, typographie et phototypie J. Lecerf, 1907, 2 vol. in-8°, 338 pp. (texte) et IX-263 fol. (phototypie).

La Bibliothèque nationale de Paris possède, sous la cote 904 du fonds latin, un Graduel de l'église de Rouen qui, après avoir émigré au XVIIe siècle de la bibliothèque du chapitre cathédral dans celle de Louis-Emery Bigot, fut acheté, en 1706, au prix de 1.500 livres, par l'abbé de Louvois pour la collection des manuscrits du Roi.

Sous des dehors fort modestes, ce livre liturgique dont, jusqu'à l'invention de l'imprimerie, les chantres de la cathédrale firent — il est aisé de le conjecturer par son état matériel — un usage quotidien, occupe dans l'histoire générale de la liturgie une place des plus honorables. Jusqu'à présent même, on pouvait le considérer « comme le plus ancien témoin authentique parvenu jusqu'à nous de notre liturgie rouennaise. » Mais, dans le n° de janvier 1908 du *Journal des Savants*, M. L. Delisle, sur une information du Dr Wilhelm Meyer, a signalé à Madrid, sous la cote C 132, « un livre de chœur attribué à l'église de Rouen » et écrit « entre les années 1130 et 1139. »

C'est en 1905 que M. le chanoine Collette, de Rouen, liturgiste distingué, auteur notamment d'une *Histoire du Bréviaire de Rouen*, résolut de faire reproduire par la phototypie le ms. 904 de Paris. Pour le présenter au public savant, il pria M. Loriquet, directeur des Bibliothèques de Rouen, d'écrire une introduction de quelque cinquante pages. Mais il apparut bien vite aux deux associés qu'il y avait mieux à faire.

Noter et restituer dans leur cadre les vieux usages liturgiques de la métropole normande, — explorer « une vraie mine de richesses mélodiques », — apporter une contribution importante à l'histoire si complexe des sources des diverses « pièces » de

l'office, telle fut la triple tâche que se partagèrent M. Loriquet, dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille et le chanoine Collette.

Disons tout de suite qu'elle a été, de tous points, très bien remplie. Reproduit par la phototypie d'une manière qui, sans réaliser la perfection, fait cependant grand honneur à la maison Lecerf, surtout en raison de difficultés spéciales d'exécution, le « Liber gradualis » de Rouen est maintenant accompagné d'un riche et savant commentaire, qui en fait valoir tous les ressources. L'historien de nos liturgies françaises devra le consulter comme l'un des travaux de fond de cette vaste enquête de liturgie comparée, qui a oublié les polémiques passionnées du milieu du siècle dernier pour adopter, depuis le triomphe absolu de Rome, une allure purement scientifique. Malheureusement — et ce sera mon plus gros reproche — le tirage fut restreint. Faut-il accuser la timidité des éditeurs ou la défiance des souscripteurs [1] ?

***

Après une minutieuse description du manuscrit, où nous retrouvons le consciencieux scrutateur des manuscrits de Reims, M. Loriquet, par l'examen de l'écriture et l'étude du Propre des saints, par la comparaison avec un Missel, peu postérieur, de la cathédrale de Rouen, conservé à la Bibliothèque de cette ville (Y. 50), en fixe la date de rédaction « à l'extrême fin du XIIe siècle, ou mieux, entre les premières années du XIIIe », en notant toutefois que cette rédaction n'est elle-même qu'une copie mise à jour d'un texte qui pourrait bien remonter au XIe siècle, au moins. » Puis commence ce que l'auteur appelle avec modestie, la « promenade descriptive » d'un « laïc curieux de nos vieux usages liturgiques » et qui constitue, en réalité, en suivant l'ordre de l'office, une véritable étude critique de liturgie comparée.

En effet, touriste avisé qui sait noter les rapports et s'inquiète des origines, M. L. a effectué sa promenade, muni du *Liber de officiis ecclesiasticis* (1061-1067) de Jean d'Avranches, — du Missel plénier noté, signalé ci-dessus et qui se place au second quart du XIIIe siècle, — d'un Graduel de l'église de Jumièges (Bibl. Rouen,

1. 46 exemplaires complets (texte et phototypie) tirés pour les seuls souscripteurs, plus une cinquantaine, ne contenant que le texte et destinés aux amis.

A. 233), de la même époque, — d'un Ordinaire de l'église de Rouen, de la fin du XIVe siècle (*ibid.*, Y. 110), — des Bréviaire et Missel imprimés par Martin Morin en 1491 et 1495, — sans oublier un fragment d'Ordinaire, de 1069, déniché aux Archives départementales. Le livre de chœur de Madrid manque à cette liste des sources, mais l'Espagne, jalouse à son habitude, de ses richesses manuscrites, en a laissé trop tard soupçonner l'existence. Le siège était fait et le livre publié.

Dans ces conditions, l'excursion, qui occupe 140 pages d'un style alerte et discret, ne pouvait manquer d'être intéressante. Tout, sans doute, n'est pas nouveau pour le lecteur; mais, à chaque page, abondent les détails inédits, les rectifications, les thèses imprévues et ingénieuses, les découvertes de textes précieux et les identifications topographiques, dont pourront profiter aussi bien les amis des antiquités rouennaises que les liturgistes.

Page 13 Description nouvelle et définitive de l'office des Pasteurs (nuit de Noël). P. 22. La jolie prose de saint Étienne « *Stat ut agnus* », malheureusement incomplète, « où l'on rencontre peut-être l'unique exemple connu d'un redoublement de phrase sous une modulation différente ». P. 29. La « processio asinorum », qui est rattachée avec raison « à la fête de la Circoncision et non point à la vigile de Noël ». P. 31. L'office de l'Étoile ou des Trois Rois, au jour de l'Épiphanie. Faut-il y relever l'inexactitude qui attribue aux serviteurs des Mages et non à ces derniers, la remise des présents ?

P. 37. A l'occasion du dimanche des Rameaux, minutieuse description de la procession du « Corps saint », lequel est interprété, comme il convient, non plus de S Romain, mais bien de l'Eucharistie. Pour M. L., cette procession aurait pris naissance à Cantorbéry, entre 1070 et 1089, d'où elle se serait répandue en Angleterre et en Normandie.

P. 65-78. Voici une longue, très neuve et très intéressante dissertation sur le triomphal *Christus vincit* (Laudes ou Acclamations), chanté encore aujourd'hui à la cathédrale de Rouen, à toutes les fêtes où l'Archevêque officie pontificalement, de mémoire et avec un enthousiasme convaincu qui fait l'admiration de l'étranger.

M. L. a eu « la bonne fortune » de retrouver, dans le ms. A 254 de la Bibl. de Rouen, la copie originale du *Christus* qui, d'après

Mgr Loth, aurait été chanté au concile de Lillebonne en 1080. En réalité, « rien n'autorisant à dire que le chant de ce *Christus* (au XIe siècle) termina la session solennelle de clôture de ce concile », M. L. le qualifie tout simplement de *Christus* de Fécamp, parce qu'il l'a rencontré dans un manuscrit de cette abbaye, et donne le texte définitif avec un fac-simile de sa notation neumatique. Autre et meilleure fortune, c'est la découverte dans un recueil copié au XIIe siècle pour l'abbaye de S. Ouen (Bibl. de Rouen, A. 438), d'un *Christus* rouennais, entièrement inédit, sûrement antérieur à 1204. M. L. le publie, en le comparant au *Christus* de Fécamp. Enfin voici, d'après un ms. du XVIe siècle (Bibl. Rouen, A. 284), le *Christus* actuellement en usage à la cathédrale. L'éditeur, faisant remarquer que le texte donné au XVIIIe siècle par Le Brun des Marettes est tout à fait fantaisiste, exprime le vœu fort légitime (qui semble avoir trouvé bon accueil auprès de Mgr Fuzet) que l'église de Rouen revienne à son *Christus* du Moyen-Age, « maintenant qu'il lui est rendu dans son texte authentique et son chant primitif ». N'oublions point une note très instructive dans sa concision sur la date relativement récente du culte de S. Romain, à Rouen, qui ne s'y affirmerait avec son caractère prépondérant qu'au XIe siècle.

P. 83. Les processions des Rogations fournissent l'occasion de reconstituer d'une façon très précise et très sûre, leur itinéraire à travers la ville, de donner un texte nouveau du poème d'Hartmann de Saint-Gall « *Humili prece...* » qui constitue la litanie du mardi, et d'éditer, pour la première fois complètement, celle du mercredi « *Omnes, o sancti...* » qui charmait tant le bon Le Brun des Marettes.

P. 93. L'Ascension et la procession de la Fierte, cette traditionnelle et si curieuse cérémonie annuelle de la délivrance d'un criminel par le clergé de la cathédrale, en vertu du « Privilège de S. Romain », nous valent de longues et intéressantes dissertations, qui ne sont point des hors d'œuvre, sur le privilège en question (le Graduel confirme la thèse de Floquet qui n'en faisait pas remonter l'existence officielle avant le milieu du XIIe siècle), — sur l'histoire de la Vieille-Tour, — sur la galerie d'où était chanté le répons « *Viri Galilæi* » — et surtout sur la Tour Saint-Romain et le Beffroi de Rouen.

Cette dernière dissertation a même fait l'objet d'un tiré à part et constitue certainement un chapitre très neuf et très important de l'histoire de Rouen, bien que les Rouennais ne paraissent point s'en être rendu compte. C'est d'abord le rejet définitif d'une erreur accréditée : Le beffroi actuel, entrepris en 1389, n'a pas, quoiqu'on ait dit et écrit remplacé un beffroi précédent construit à la même place et rasé en 1382 par la colère de Charles VI. Puis, une thèse ingénieusement démontrée : Le fameux *campanile villæ* qui contenait la célèbre cloche, la « Rouvel », n'est autre que la tour Saint-Romain de la cathédrale. Enfin, une hypothèse infiniment plausible : L'assemblée communale, jusqu'à l'érection d'une maison commune (XIIIe siècle), se serait tenue dans la « merveilleuse salle voûtée du premier étage » de la tour en question.

P. 129. Étude critique des deux textes fournis par le Graduel de la prose « *Alma cohors* » de l'office de S. Ouen. A noter aussi, un peu plus loin (p. 137), la division toute nouvelle, lumineusement justifiée par la notation musicale, de la prose « *Pangat nostra concio* » de la fête de S. Romain.

Enfin, pp. 140-172, utile complément au *Repertorium hymnologicum* d'Ulysse Chevalier et aux *Analecta liturgica* de Misset-Weale, suit un relevé, qualifié de Tropaire-prosier, par ordre alphabétique, avec références bibliographiques copieuses, des « tropes, proses, prosules, séquences et autres poèmes que nous offre le Graduel 904, accru des ressources fournies par le Missel Y. 50 de la cathédrale et par le Graduel A. 233 de Jumièges, qui sont ses contemporains. »

***

Sous le titre *Remarques sur la liturgie, le chant et le drame dans le codex 904*, dom Joseph Pothier, abbé de Saint-Wandrille, dont nul n'ignore la compétence en matière de chant ecclésiastique, a consacré cinquante pages à mettre en relief le caractère et la valeur, au point de vue musical, de notre Graduel et par suite de la liturgie rouennaise qu'il représente. Avec une précision et une clarté qui charment les profanes, sont passées en revue les différentes parties de la Messe, — les Processions et Litanies, dont l'origine est soigneusement expliquée, — et surtout les Drames

liturgiques, sur lesquels le savant bénédictin porte ce jugement confirmé pleinement par une étude détaillée des offices des Bergers, de l'Étoile, des Rameaux et du Sépulcre : « Les chants et les paroles des Drames rouennais sont surtout remarquables par leur noble sobriété et par les formes artistiques qui s'harmonisent parfaitement avec les formes ordinaires, soit musicales, soit littéraires de la liturgie sacrée. C'est dans ces Drames, quoique postérieurs à la belle époque de l'art des compositions grégoriennes, que l'esprit liturgique, alors encore très vivant, a pu s'épanouir tout à son aise. »

Après avoir signalé, à la hâte, quelques autres « investigations intéressantes » à faire et souhaité que des travailleurs exploitent plus intimement cette « vraie mine de richesses mélodiques et liturgiques », dom P. termine par deux longues et intéressantes dissertations — sur les « Laudes ou Acclamations », *Christus vincit*, étude comparée de l'allure mélodique de ce chant aux XIe, XVe et XVIIe siècles, qui complète heureusement celle de la première partie (p. 65 et ss.) — et sur « le remarquable exemple de déchant (autre trouvaille de M. Loriquet) que présente au Missel 277 (Y. 50) la séquence à deux voix « *Ave, Virgo, virga Jesse...* », spécimen très intéressant de l'art harmonique au XIIIe siècle et de la culture musicale en Normandie à cette époque. »

***

On trouvera un peu énigmatique le titre de *Breve officiorum* (pp. 219-321) donné par M. le chanoine Collette à l'index analytique qui constitue « un abrégé très sommaire des matières du codex 904 », indiquant « les principales rubriques, les Oraisons et les Bénédictions sacerdotales les plus importantes, et surtout l'ordre complet des offices, sans rien laisser de côté, au moins de ce qui est noté ». Il faut savoir gré à l'auteur, qui a déjà tout le mérite de l'initiative de la publication, de n'avoir point dédaigné la partie la plus ingrate de la tâche commune. Ce n'est pas la moins utile, au point de vue de l'histoire générale de la liturgie. Ce n'est rien moins, en effet, que la première étape d'une vaste enquête qui permettra de discerner, jusque dans le détail, les apports successifs qui ont constitué nos offices diocésains. Si

M. le chanoine C. a pris soin de noter et de signaler, soit par un astérisque, soit dans un index alphabétique spécial, les divergences de la liturgie rouennaise du Gradnel 904 d'avec celle de Rome, ce n'est qu'un premier départ. Pour quelques « pièces liturgiques » on peut affirmer, à coup sûr, qu'elles sont propres à Rouen, par exemple « nos Drames liturgiques, des Épîtres tropées aux fêtes de S. Étienne, de S. Jean et des Innocents, quelques Répons de Procession, Antiennes de Station, Séquences ou parties de Séquences ». D'autres sont sûrement romaines. Pour la plupart, nous sommes dans l'incertitude la plus absolue, le fait de se rencontrer dans les livres de tel ou tel diocèse ne prouvant rien par lui-même. Quant au fonds romain, s'il « a plus donné que reçu, n'a-t-il pas, à l'époque lointaine de la pénétration réciproque des différents rites, fait bien des emprunts aux autres liturgies ? » « Mais le jour où des listes très complètes de toutes les parties notées de nos manuscrits français étrangères au répertoire grégorien auront été soigneusement dressées, il sera possible, en comparant ces listes entre elles, d'établir ce qui est propre à chacune de nos églises. » Que M. le chanoine C. ait donc des imitateurs et l'histoire des sources de nos liturgies sera possible.

***

Telle est cette superbe publication dont la consciencieuse érudition fait le plus grand honneur aux éditeurs et, par eux, à la science liturgique française. Espérons que son succès provoquera de semblables initiatives, puisque, sans trop de frais, le soleil, suivant la pittoresque expression de dom Pothier, « devient de nos jours imprimeur. » Espérons même, sans trop de témérité, qu'un jour plus ou moins prochain, les mêmes collaborateurs, soutenus par de plus nombreux souscripteurs, feront au « livre de chœur normano-sicilien », échoué à Madrid, le même honneur, s'il mérite vraiment — ce qui n'est pas sûr, car il paraît appartenir à la liturgie monastique et non point à la liturgie cathédrale, — la qualification de « frère aîné » du ms. 904 de Paris.

Henri Labrosse.

J.-A. Brutails. — **Précis d'archéologie du Moyen-Age.** — Toulouse et Paris, A. Picard et fils, 1908 ; in-8°, xv-281 p., pl. et fig.

Le manuel que vient de publier M. Brutails est théorique et dogmatique ; l'auteur y condense, sans chercher à faire preuve d'originalité ce qui, aujourd'hui, est acquis dans la science de l'archéologie ; il néglige de parti pris les exceptions, cependant parfois intéressantes, et les discussions, ce qui lui fait passer sous silence certains points encore controversés, comme les origines de l'architecture carolingienne et du gothique flamboyant. Par contre, tout y est clair et précis.

Pour le plan de l'ouvrage, M. B. suit en général le même que ses prédécesseurs. Après une bibliographie critique sommaire, l'auteur, dans un chapitre intitulé « Causes historiques et techniques » de l'architecture du Moyen-Age, montre quelle était la mentalité des artistes, et quelles étaient les ressources dont ils pouvaient disposer. Il étudie ensuite les éléments techniques de l'architecture gallo-romaine, telle que l'a trouvée le Moyen-Age. Le paragraphe sur les moulures est particulièrement bien traité, et utile à consulter même pour les spécialistes.

M. B. étudie dans un même chapitre les architectures latine, mérovingienne et carolingienne ; dans le compte-rendu qu'il a fait du manuel de M. Enlart en 1903 [1], il proposait déjà de fondre ensemble les trois périodes ; nous croyons qu'il eût été préférable de chercher à différencier chacune de ces périodes qui n'ont pas tous caractéres communs.

Les deux chapitres sur l'architecture romane et gothique sont divisés à peu près de même : étude des formes et de la construction, décoration, variétés et écoles ; chaque chapitre est précédé et suivi de notes sur les origines de ces styles, et leur expansion. M. B. parle d'une école romane d'Aquitaine, mais il admet très bien, et ce nous semble plus simple, qu'on la rattache à l'école auvergnate ; nous ferons les mêmes restrictions pour l'école romane de l'Ile-de-France, qui nous paraît peu caractérisée. Le paragraphe sur le système d'ornementation et les divers motifs de décoration

1. *Bibl. de l'École des Chartes*, t. LXIV, p. 125-140.

romane, comme aussi celui où est traitée l'évolution de la sculpture gothique, sont excellents.

Suit un chapitre sur l'architecture civile et militaire, où les cloîtres et bâtiments claustraux semblent un peu sacrifiés au profit des fortifications et des châteaux-forts.

Enfin vient un dernier chapitre où l'auteur donne des conseils sur la rédaction et l'illustration des travaux d'archéologie ; on y trouve entre autres un glossaire, fort utile, des mots techniques ; une des définitions nous paraît sujette à caution : celle du triforium, que M. B. (p. 76 et 263) identifie, à tort croyons-nous, avec les baies des tribunes, puis avec les tribunes elles-mêmes.

M. B. ne nous parle que de l'architecture et des arts qui en dérivent directement ; pourquoi passe-t il sous silence les tombes, l'ameublement, et les accessoires, qui sont une partie très importante de l'archéologie du Moyen-Age. Il est peut-être encore quelques points sur lesquels nous pourrions porter la discussion, mais ce sont des détails qui n'enlèvent à l'ouvrage rien de sa valeur.

L'illustration, toute didactique, est très claire ; composée en partie des dessins dressés par M. B., elle montre juste ce qui est nécessaire à éclairer le texte. Quelques autres figures comme celle de la corniche gothique, sont moins bonnes.

En somme, cet ouvrage répond bien au programme que s'était proposé l'auteur, mais l'on peut se demander si, sous cette forme essentiellement théorique et synthétique, il est plus à portée des débutants que s'il eût été compris d'une façon plus positive, et illustré de quelques exemples.

M. Aubert.

Félix Digonnet. — **Le Palais des Papes d'Avignon.** — Avignon, F. Seguin, 1907 ; in-8°, 424 p., pl.

Tandis que Paul Achard, puis Maurice Duhamel fouillaient en vain les archives de la Vaucluse, pour y trouver le nom des artistes qui élevèrent et décorèrent le Palais des Papes, Müntz, puis Maurice Faucon recueillaient dans les dossiers du Vatican toutes sortes de notes sur ce sujet ; là en effet, était la bonne voie, et il était réservé au P. Ehrle, qui avait déjà fait paraître en colla-

boration avec le P. Denifle divers articles sur le Palais des Papes, d'élucider la question. Dans son grand ouvrage sur la bibliothèque pontificale, le savant jésuite était amené à étudier, avec la bibliothèque des papes d'Avignon, les bâtiments où elle se trouvait, et il a publié un grand nombre de mentions tirées des inventaires et des comptes de la Chambre apostolique, qui forment la base de l'histoire du Palais.

M. F. Digonnet a eu l'idée de coordonner toutes ces notes, de les appliquer aux bâtiments encore existants, et il a donné ainsi une histoire complète, et, sans doute, définitive du Palais des Papes.

Du premier palais construit par Jean XXII (1316-1334), deuxième pape d'Avignon, il ne reste guère que le plan général, qui n'a jamais varié depuis. Le palais actuel est en grande partie l'œuvre de son successeur Benoît XII, ancien moine de Cîteaux, qui fit simple, mais grand. A la fin de son pontificat, le palais auquel on accédait par l'angle nord-ouest comprenait une grande cour fermée à l'ouest par une terrasse et un mur de clôture, et sur les trois autres côtés par l'Audience, les appartements privés, avec la tour des Anges où étaient la chambre du pape, son trésor et sa bibliothèque, et l'aile des réceptions ; à côté, et en retrait vers l'est était le cloître bordé par la grande chapelle, le Consistoire et la tour Saint-Jean, les communs avec le donjon de Trouillas. Derrière étaient les jardins.

Clément VI, plus fastueux, compléta l'œuvre de Benoît; il abattit l'ancienne Audience de Jean XXII, et la fit remplacer par une immense construction comprenant au rez-de-chaussée la grande Audience et au-dessus la nouvelle chapelle pontificale, et il fit orner le tout de fresques. Il acheva d'enclore la cour et fit percer à l'ouest la nouvelle entrée, flanquée de tourelles.

Innocent VI et Urbain V ne firent guère que continuer l'œuvre de leurs prédécesseurs ; ce dernier avait fait élever au milieu des jardins ses appartements particuliers, dont il ne reste aucune trace. Le palais, après avoir résisté à un long siège sous Benoît XIII, délaissé peu à peu par les légats, fut saccagé lors de la Révolution. Transformé en caserne, il dut subir de nouvelles dégradations, mais, en somme, fut ainsi sauvé d'une ruine complète.

M. D. a très heureusement traité son sujet. Après quelques

notes préliminaires sur les origines d'Avignon, il rappelle comment cette ville et le Comtat sont venus aux mains des papes, et comment ceux-ci ont été amenés à s'y fixer ; M. D. est au courant des derniers travaux parus sur le sujet; il ne donne d'ailleurs qu'un résumé de la question, ne la considérant que par le côté où elle intéresse la ville même.

Il étudie ensuite l'histoire du Palais par pontificats. Ce procédé a l'avantage de nous montrer l'aspect général du palais aux différentes époques, et de nous en faire suivre le développement, mais il oblige à morceler quelquefois la description de telle tour, de tel bâtiment construits à différentes reprises, ou entraîne l'auteur à des répétitions. Pour échapper à ce défaut, M. D. a dû, par exemple, décrire (p. 139 et suiv.) les fresques qu'a fait exécuter Clément VI dans les chapelles de la tour Saint-Jean en même temps que ces chapelles qui datent de Benoît XII. Il est encore un autre inconvénient inhérent à ce système : pour certains papes, Clément V, Innocent VI, Urbain V, et surtout Grégoire XII, Clément VII et Benoît XIII, les mentions concernant le Palais sont rares ou insignifiantes, et l'auteur en est réduit à nous conter sur ces papes telle anecdote n'ayant quelquefois aucun rapport avec l'histoire du Palais.

M. D. décrit tout au long le siège du Palais par Boucicaut et les armées royales, et le départ du pape. Puis il nous fait connaître l'administration du Palais sous les légats et vice-légats, et cite *in-extenso* un très curieux récit de la visite du Palais par un Italien en 1664. Il étudie ensuite l'histoire des dégradations du Palais depuis l'annexion, et termine par un chapitre pratique sur l'itinéraire à suivre pour le visiter.

L'ouvrage agréablement présenté est très documenté. L'illustration, que l'on pourra d'ailleurs compléter avec les planches que donne le P. Ehrle, est bonne et bien choisie.

L'auteur renvoie à différentes reprises à un index, que nous n'avons pas trouvé ; ce devrait être, pensons-nous, une bibliographie du sujet qui eût complété ce travail fort intéressant.

M. Aubert.

A. Grenier. — **Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices.** Étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise. — Paris, H. Champion, 1906, in-8, 199 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, fascicule 157e.)

Le sous-titre du travail de M. A. G. indique assez que l'auteur n'a pas voulu seulement faire œuvre d'archéologue, mais se servir de l'archéologie comme matière d'histoire. Dans les limites naturelles de la cité des Médiomatrices, M. A. G., négligeant l'étude d'une ville rapidement romanisée comme *Divodurum* (Metz), s'est préoccupé, non seulement d'étudier de près la transformation de l'habitation des campagnes, mais encore d'observer sur elle le progrès de la civilisation latine chez un peuple gaulois.

Le travail débute donc naturellement par l'étude de l'habitat gaulois dans le pays médiomatrice, Les fouilles nous ont révélé la destination des « mardelles » lorraines Ces grandes excavations circulaires ou ovales formaient la partie souterraine de l'habitation gauloise. La partie aérienne, véritable hutte à forme conique, construite au-dessus de ce trou, était faite d'une charpente de troncs d'arbres, recouverte de feuillages, avec un revêtement et un cloisonnement d'argile (voir la bonne description de la mardelle type d'Altrip, page 33). Toutes localisées dans la partie non gréseuse du pays, isolées ou groupées, les mardelles ont été retrouvées au nombre de 5.000 environ. Si leur construction remonte le plus souvent à l'époque gauloise, du moins elles ont été généralement habitées en pleine période gallo-romaine, si l'on en juge par leur céramique et le mobilier funéraire des tombes avoisinantes. « Ces huttes légères, faciles à bâtir et facilement abandonnées, nous révèlent l'existence à l'époque gallo-romaine d'une population entièrement pauvre et sans doute encore à demi nomade. »

Cette habitation primitive a, surtout dans les parties riches du pays, cédé la place à la ville rurale. Celle-ci est bâtie sur le mode romain avec la grande cour centrale sur laquelle donnent les bâtiments d'exploitation, tandis que dans un angle se dresse l'habitation du maître, plus riche et bien exposée. Déjà de pauvres bains y sont aménagés. Ces villas, dont les types différents ont été décrits

par M. A. G. à Cheminot, Sorbey, Betting, se retrouvent dans tout le pays médiomatrice ; mais on les a mieux étudiées aux abords des routes romaines. Elles semblent être plus nombreuses au nord sur les deux rives de la basse Nied, à l'est, entre Rosselle et Sarre, au sud aux environs de Sarrebourg, et surtout dans la région des sources de la Seille, dans l'antique pays du sel. Souvent isolées, elles sont quelquefois groupées dans un faible espace, et doivent former une sorte de *vicus* rural comparable « à certaines communes normandes actuelles formées d'un plus ou moins grand nombre de fermes isolées. » « Petites généralement, associant dans un même ensemble les locaux d'habitation et d'exploitation, elles révèlent dans le pays médiomatrice, une forme de colonisation reposant sur la division du sol en domaines de médiocre étendue (p. 116) », et elles témoignent de la prospérité générale et du bien-être que l'administration romaine assure aux campagnes. Cette félicité de la paix romaine fut troublée, en pays médiomatrice comme ailleurs, par les invasions barbares. Ces villas, dont quelques-unes sont peut-être déjà du Ier siècle, mais les plus nombreuses du IIIe, furent détruites, incendiées, sous Tétricus. On en reconstruisit au IVe siècle, mais leur existence fut brève ; car au milieu du siècle, elles avaient disparu et avec elles, la civilisation qui les avait fait naître.

Les invasions de la fin du IIIe siècle en décimant la population rurale furent parmi les causes qui provoquèrent le développement des *latifundia*. A cette forme de propriété correspond la villa urbaine. M. A. G. par la description détaillée des villas de Rouhling, de Saint-Ulrich, de Tetting, nous fait suivre le développement de ce type de demeures. Ces trois villas de grand propriétaire riche se distinguent chacune par des traits particuliers. Toutes trois, sans doute, possèdent avec cette longue galerie, droite ou semi-circulaire, tournée vers l'est, une installation de bains très riche, des décorations et des mosaïques ! Mais à Rouhling, la plus ancienne, antérieure à l'invasion du IIIe siècle, les bâtiments d'exploitation, situés à côté de la villa d'habitation, sont développés et semblent assigner à l'ensemble une destination pratique. A Saint-Ulrich déjà la villa urbaine forme un tout distinct de la villa rustique. Enfin à Tetting les locaux d'habitation et d'exploitation sont tous deux à l'écart et le centre de la villa est réservé à la parade. Ces

deux dernières habitations sont celles d'une noblesse gallo-romaine, complètement gagnée à la civilisation latine. Construites après l'invasion de 275, elles disparaissent avec l'invasion de 350.

Le travail de M. Grenier atteint le but qu'il s'était proposé. Non seulement il constitue un utile répertoire des fouilles exécutées dans la campagne médiomatrice, dont les comptes rendus, souvent incomplets, sont dispersés dans les revues locales, mais l'étude d'ensemble, permet des comparaisons intéressantes, et autorise les conclusions historiques que l'auteur tire de sa description archéologique. Pourtant ce travail, qui, présenté à l'École des Hautes Etudes en 1904, ne fut imprimé qu'en 1906, aurait pu se compléter des découvertes nouvelles que signale avec un si grand zèle la *Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst* (1904, p. 338, note 17). Peut-être aussi dans cette étude de la campagne médiomatrice M. A. G. a-t-il eu tort de ne pas mettre en relief l'influence d'une ville comme *Divodurum* sur le développement de la civilisation latine dans le pays. Sauf ces petites lacunes, l'œuvre de M. A. G. me semble excellente.

F.-G. De Pachtere.

Frédéric Soehnée. — **Catalogue des actes d'Henri Ier, roi de France (1031-1060).** (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, 161e fasc.). — Paris, H. Champion, 1907 ; in-8°, 145 p.

Tandis que le premier volume de la Collection des diplômes royaux, dont l'Académie des Inscriptions a pris le patronage, s'apprête à paraître, la série des travaux préliminaires se poursuit ; à côté des études sur les rois carolingiens et sur les premiers capétiens qu'a déjà publiées l'École des Hautes Études, vient prendre place le présent catalogue. Élaboré avec soin, il ne manquera pas de rendre de grands services à l'érudit chargé d'éditer les diplômes d'Henri Ier et il permettra au public d'attendre que ces diplômes soient réunis en corpus. Il est regrettable toutefois que M. Soehnée n'ait point jugé bon de joindre à ce catalogue l'étude sur le règne d'Henri Ier qu'il avait présentée comme thèse de sortie à l'École des Chartes en 1891 ; cette étude n'eût pas man-

qué d'éclairer son catalogue sur bien des points. Il est regrettable également que M. Soehnée n'ait pu veiller lui-même à l'impression de son livre ; amené par là à réviser son travail, il eût certainement évité un certain nombre d'omissions qu'il n'est pas inutile de signaler :

Le diplôme 9 a été publié d'après A par l'abbé Ch. Métais dans son *Cartulaire blésois de Marmoutier* (p. 12-13).

L'acte 46 est une charte-partie, ce que M. S a négligé de signaler ; la seconde expédition qui est conservée dans la série S des Archives nationales a été signalée par M. René Giard dans un article de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. LXI, 1900, p. 201).

Le diplôme 115 a été publié d'après B par M. de Trémault dans le *Cartulaire de Marmoutier pour le Vendômois* (n° CXVII).

L'analyse de l'acte 116 est inexacte ; il y est bien fait mention du don du village de *Juviniacum* à Marmoutier, mais, par suite d'un arrangement postérieur avec Thibaut, comte de Blois, ce village est échangé contre des terres sises dans la forêt de Blimard [1]. Cette notice n'est d'ailleurs pas la seule, relative à la forêt de Blimard, qui ait été corroborée par Henri Ier ; l'abbé Ch. Métais en publie une autre, d'après le ms. latin 5441[3] de la Bibliothèque nationale (fol. 38 v°) et d'après le cartulaire de Mesland [2].

Enfin nous ferons remarquer qu'il n'est plus d'usage de faire figurer dans la table à l'article les noms de lieu composés de l'article et d'un substantif ; on a reconnu qu'il est préférable de les porter au substantif.

Henri Lemaître.

L. Sainéan. — **L'Argot ancien (1455-1850).** — Paris, Champion, 1907 ; in-18, VII-350 p.

Ouvrage excellent, mais qui n'est qu'en partie de notre compétence. Toute la partie importante qui traite des rapports de l'argot (mot que M. S prend strictement dans son sens légitime :

1. L'abbé Ch. Métais a publié cette notice d'après le cartulaire de Mesland (n° 1, fol. 4) dans son *Cartulaire blésois de Marmoutier*, p. 41-43.

2. *Cartulaire blésois de Marmoutier*, p. 38-40. Ces deux notices sont analysées par Dupré dans le *Bulletin de la Société archéologique de Touraine*, t. I, 2, p. 367.

« langue des voleurs, des classes criminelles ») avec les autres langues analogues du domaine roman et avec les patois modernes, est hors du domaine spécial de notre revue ; nous dirons seulement que la partie qui concerne les emprunts faits par l'argot[1] aux patois et spécialement aux patois du Midi, paraît particulièrement neuve et intéressante[2]. — La partie consacrée aux « Éléments originaux » et aux procédés de formation de l'argot, parfaitement judicieuse, est trop générale pour donner lieu à des observations ; il en est autrement de l'idée que M. S. se fait de l'histoire de l'argot et de la partie consacrée aux mots d'argot empruntés à l'ancien français.

D'après M. S., « aucun argot européen ne remonte au-delà du xve siècle. » Fidèle à ce système, il nie (p. 163) que les mots spéciaux, mis dans la bouche des « ribauds » dans le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel d'Arras (xiiie siècle) soient de l'argot, ce qui avait été généralement admis par les philologues depuis Francisque-Michel jusqu'à G. Paris et Nyrop. Mais M. S. cite lui-même (p. 30) d'après le *Donat proensal* (xiiie siècle) l'explication : « *Gergons*, vulgare trutannorum. » S'il y avait, dès le xiiie siècle, une langue secrète des classes criminelles dans le Midi, on ne voit pas bien pourquoi, dès la même époque, il n'y en aurait pas eu dans le Nord. Si les deux conditions spéciales pour la naissance d'un argot, l'existence de bandes de voleurs, et la formation d'une police chargée de les surveiller[3], étaient dès lors réalisées au Midi, elles pouvaient l'être également dans les villes riches et populeuses du Nord, comme Arras.

Il est vrai que les mots employés par Jean Bodel ne se retrouvent pas dans l'argot postérieur ; mais si l'argot s'est modifié depuis, s'il se modifiait au commencement du xviie siècle (voir le livre de M. S., p. 3-4), il a pu se transformer dans l'intervalle qui s'est écoulé entre le xiiie et le xve siècle. Il ne semble donc pas qu'il y ait lieu, sur ce point, à une négation absolue.

1. Sur l'origine du mot « argot » lui-même, M. S. donne une conjecture ingénieuse et vraisemblable, p. 37 et suiv.

2. L'argot français n'a rien emprunté à l'argot allemand *(rotwelsch)* ou anglais *(cant)* ; M. S. note qu'on n'y trouve pas non plus les emprunts à l'hébreu (par l'intermédiaire du judéo allemand) qui caractérisent le *rotwelsch*.

3. M. Sainéan note (p. 15) que l'argot, en Roumanie, n'est pas plus ancien que l'introduction d'une police organisée dans le pays.

La partie qui traite des rapports de l'argot avec l'ancien français, fort intéressante et satisfaisante dans son ensemble, appelle cependant quelques remarques de détail. Il arrive à M. S. de restituer par conjecture, comme appartenant à l'ancien français, un mot qui ne s'est conservé que dans des dérivés ou des patois modernes; c'est son droit; mais dans ce cas, il aurait dû avertir le lecteur. C'est ainsi que, p. 187, il explique *brimart* « bourreau » (attesté en 1596) par *brime* « petite branche, mèche de fouet », d'où *brimart* « balai, verge, homme qui manie la verge » sans noter que le mot *brime* n'est ni dans Godefroy, ni dans Lacurne de Sainte-Palaye, et que l'auteur le restitue d'après le mot *brime*, conservé dans le patois de la Mayenne et *brimart* « balai » chez Oudin. — De même, p. 202, *hane*, avec le sens de « jument » ou de « cheval » qui n'est pas dans Godefroy, est restitué conjecturalement d'après les patois, pour expliquer *hanois* « cheval » (attesté en 1596). Pour ces cas, l'astérisque eût été de rigueur.

M. S., qui reproche à ses prédécesseurs, Francisque-Michel et Marcel Schwob, des excès d'ingéniosité, tombe lui-même une ou deux fois dans ce défaut, du reste difficile à éviter, quand il s'agit d'un idiome artificiel comme l'argot, qui s'est formé en dehors des lois ordinaires du langage. — C'est ainsi que M. S. explique (p. 200) *gaudille* « épée » par l'anc. fr. *gaudie* « joie », qui serait à son tour un souvenir de *Joyeuse*, nom de l'épée de Charlemagne dans les chansons de geste. Ceci est très séduisant, surtout quand on remarque, avec M. S., que dans la *germania* (l'argot espagnol) le même mot *Joyeuse*, devenu *joyosa*, signifie en effet « épée. » Malheureusement, on n'a pas, en français, *joyeuse* comme mot d'argot; et d'autre part *gaudille* paraît bien récent (attesté seulement en 1728). L'étymologie nous semble donc douteuse — De même nous ne croyons pas qu'*antan* « vent du midi » en ancien français, puisse expliquer *antan* « grenier » (attesté seulement par Vidocq).

C'est à tort, croyons-nous, que M. S. admet (p. 204) parmi les mots d'argot empruntés à l'ancien français, *laure* « bordel ». Le mot ne se trouve pas en ancien français; et le latin *laura*, cité par M. S., n'est pas un terme habituel du latin médiéval : les citations chez Ducange se rapportent exclusivement à la *laura* du monachisme primitif. En outre, *laure*, comme terme d'argot, semble

récent : on le trouve pour la première fois chez Vidocq. Si *laure* est réellement un mot argotique, il doit avoir été introduit à une époque assez récente par quelque savant ou demi savant dévoyé, quelque bohème de lettres tombé dans la « pègre », pour qui le terme, sous sa forme latine ou française, aura été un souvenir de ses lectures d'histoire ecclésiastique.

G. Huet.

Giuliano Luchaire. — **Documenti per la storia dei rivolgimenti politici del Comune di Siena dal 1354 al 1369.** — Lyon, Paris, 1906 ; in-8°, LXXXVII-272 p. (Annales de l'Université de Lyon, nouvelle série, II, 17).

M. Julien Luchaire a consacré ce volume à l'étude des changements survenus dans la constitution de la République de Sienne pendant quinze années (1354-1369), période en laquelle l'histoire politique intérieure de cette commune est si chargée de faits, que l'auteur de ce livre a pu s'y renfermer. La masse des documents d'ordre administratif conservés dans les registres de la commune et relatifs à cette même période est si grande que l'auteur — bien que le recueil des textes qu'il en a extraits compte 112 numéros — a dû se borner à publier les documents les plus significatifs. Ce sont des règlements et ordonnances, qui montrent dans le détail les divers organes du gouvernement et l'évolution de la constitution de la République siennoise.

Dans une substantielle introduction, M. J. Luchaire a décrit cette évolution et en a raconté les péripéties avec une sobre clarté. Pour rendre intelligibles les évènements de la période de 1354 à 1369, il a fait un résumé très vivant de l'histoire politique de Sienne. Il montre les révolutions qui ont marqué les moments de l'évolution tendant à un gouvernement de plus en plus démocratique.

L'importance des corporations des gens de métier, les « Arts », crût pendant les guerres où la noblesse de Sienne divisée entre Gibelins et Guelfes s'entre-déchira ; mais le gouvernement, passé vers 1280 aux mains du peuple, se trouva confisqué par l' « art des marchands », la plus riche des corporations, créancière de la

commune, jusqu'en 1354. Contre cette tyrannie des « mercanti », les nobles s'allièrent au « menu peuple » ; le parti démocratique triompha par la violence en mars 1355. Si les nobles se firent rendre quelque part dans le gouvernement : ambassades, commissions, gouvernements des villes dépendant de Sienne, les « Arts », corporations entre lesquelles se répartissait toute la population, prirent en mains l'administration de la Cité, au moyen d'un Conseil des Douze, assisté d'un Conseil général, l'un et l'autre élus sur des listes dressées à l'avance.

Mais, comme auparavant, une oligarchie se rendit maîtresse du gouvernement de la ville : en 1362, alors que, d'après l'organisation électorale de 1357, le nombre des « Somiglianti » ayant fait partie du Conseil des Douze aurait dû être d'environ 500, il n'était que de 160. L'opposition grandit chaque jour contre cette oligarchie, des émeutes, des conspirations se produisirent. Des nobles ambitieux, comme les Salimbeni, soutenaient cette violente opposition. Le gouvernement des Douze fut renversé, non sans de très grands et assez longs troubles. A la fin de l'année 1368 une nouvelle constitution assurait la suprématie au « menu peuple » contre les Douze et contre les Salimbeni. En juillet 1369 la paix se fit entre les nobles et les autres classes de la population sur ces bases : toutes les classes participeraient à l'administration de la commune sous la direction des « Réformateurs » délégués du « menu peuple. »

On voit de quel intérêt pour l'histoire sociale et économique sont les documents que M. J. Luchaire a publiés avec soin et fait suivre de tables : un index général des matières pour tous les termes se référant aux institutions municipales, une table des lieux mentionnés dans Sienne et aux environs, une table des noms de personnes. Aussi est-on heureux de prendre acte de la promesse qui fait cet érudit de publier un plus vaste travail sur l'histoire de Sienne pendant le XIVe siècle ; les sérieuses qualités de l'auteur donnent à croire que ce sujet sera dignement traité.

E. Martin-Chabot.

R. Maiocchi et N. Casacca. — **Codex Diplomaticus Ord. E. S. Augustini Papiæ**, t. I et II. — Roma, Lœscher, 1905-1906 ; 2 vol. pet. in-fol., LII-247 p. et XXXIII-418 p., grav. et pl. hors texte.

Cette publication, fort soignée et assez luxueuse, est un recueil de documents relatifs à l'histoire des établissements de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin dans la ville de Pavie.

Les Augustins, dès la seconde moitié du XIIIe siècle, y avaient pris demeure, dans l'église de Santa Mostiola, dont ils avaient fait un de leurs prieurés. Mais en 1327 le prieur général de leur ordre, Guillaume de Crémone, obtint du pape Jean XXII l'autorisation pour ses religieux d'occuper l'église de San Pietro in Ciel d'oro de Pavie, où étaient vénérées les reliques de saint Augustin depuis le début du VIIIe siècle. Les Augustins négocièrent avec les chanoines réguliers de l'ordre du même saint Augustin, qui occupaient San Pietro in Ciel d'oro, et ils s'y installèrent le 5 juin 1331. Dès lors l'activité des Ermites de Saint-Augustin de Pavie ne se démentit pas et l'influence morale du frère Giacomo Bussolari se fit même sentir profondément dans cette cité en 1359, et sembla annoncer celle de Savonarole à Florence.

Les documents publiés en ces deux premiers tomes vont de l'an 1258 à l'an 1500, ils étaient la plupart inédits et proviennent surtout des Archives d'État de Milan et des Archives notariales de Pavie. Ils sont suivis de listes des religieux augustins qui demeurèrent dans leurs couvents de Pavie et d'une table alphabétique des noms propres.

Le tome Ier s'ouvre par une introduction historique et archéologique relative à l'église de San Pietro in Ciel d'oro, fondée peu après 712, reconstruite depuis, notamment au XIIe siècle et plus tard voûtée. Dans l'introduction du tome II est résumée l'histoire des Ermites de Saint-Augustin qui habitèrent les couvents de Pavie durant le XVe siècle Les illustrations représentent les édifices de ces couvents : San Pietro in Ciel d'oro, Santa Mostiola et San Paolo hors les murs de Pavie, le tombeau de saint Augustin et les portraits de quelques personnages modernes.

L'ouvrage est dans l'ensemble très estimable et restera un digne monument des souvenirs glorieux de l'ordre des Ermites de Saint-Augustin.

E. Martin-Chabot.

Noël Valois. — **Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges sous Charles VII.** — Paris, 1906 ; in-8°, cxcii-288 p. (Archives de l'Histoire religieuse de la France, 4).

Le volume que M. Noël Valois a consacré à l'histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges se divise en deux parties : l'une est l'exposé des faits qui marquèrent dans l'histoire des rapports du roi Charles VII et de l'Église de France avec les papes ; l'autre est un choix excellent de textes pouvant éclairer, préciser ou commenter ces faits.

Au recueil de pièces relatives à l'histoire de la Pragmatique Sanction, la première partie forme une magistrale introduction, en quatre chapitres, pleine de faits, d'où M. Valois a fait apparaître, dans le style le plus approprié, toutes les idées essentielles touchant ce sujet, un des plus complexes de l'histoire religieuse de la France.

A la Pragmatique Sanction se rattachent de multiples questions, dominées par celle des relations du pouvoir temporel avec le pouvoir spirituel représenté par le pape : il s'agissait de l'autorité du roi sur son haut et bas clergé, de la composition et du recrutement, c'est-à-dire de la valeur morale, de ce clergé ; il s'agissait aussi d'une très grande part de la fortune publique de la France, que constituaient les bénéfices ecclésiastiques et que la cour papale de Rome absorbait avec une avidité souvent excessive. Il y avait donc des intérêts très divers et très considérables à concilier.

C'est ce qui avait été tenté au moyen des réformes discutées au concile de Constance et ce qu'avait imparfaitement résolu une sorte de concordat passé en 1418 entre le pape Martin V et la France. Dans son chapitre Ier, M. Valois a exposé finement les phases des négociations qui suivirent cet acte et précédèrent la promulgation de la Pragmatique Sanction de 1438. La politique triompha : l'attitude du roi d'Angleterre, — qui pour assurer sa conquête du royaume de France favorisait, au détriment des « libertés » de l'église de France, l'absolutisme de Martin V, — amena le roi Charles VII à accepter (en 1425) les principes du concordat de 1418, au grand mécontentement des gallicans. Ceux-ci obtinrent toutefois du pape quelques concessions à leurs idées,

dans les bulles du 21 août 1426. Les difficultés, qui en marquèrent l'enregistrement par le Parlement de Poitiers, ont été démêlées par M. Valois, ainsi que les raisons qui en rendirent fort incertaine l'application.

Les gallicans parurent l'emporter, lorsqu'en 1438 Charles VII promulgua la Pragmatique Sanction, qui devait consacrer les « libertés » après les infructueuses négociations d'une ambassade envoyée par le roi à Eugène IV. C'est l'histoire de ces négociations et l'exposé des changements qu'apportait la Pragmatique, exposé d'un grand intérêt, que contient le chapitre II. Ce chapitre aurait peut-être encore gagné à être complété par une comparaison entre les articles de la Pragmatique et ceux des règles de la chancellerie pontificale promulguées par Eugène IV, car les oppositions qui s'y seraient remarquées auraient éclairé les raisons des négociations qui sont racontées dans les deux autres chapitres.

Celui qui porte pour titre « l'application de la Pragmatique » donne la note la plus juste sur ce sujet, que M. Valois n'a pas prétendu épuiser, mais qu'il a résumé dans 33 pages, excellemment substantielles. Il a montré pourquoi ce régime ne put être appliqué avec rigueur, comment les réformes introduites par la Pragmatique aboutirent immédiatement à des abus nouveaux, comment l'intérêt du roi ou des particuliers battaient en brèche, dans la pratique, les principes de la Pragmatique.

M. Valois a consacré le chapitre IV à l'histoire des négociations compliquées, mais finalement infructueuses, que le pape a menées par ses légats en France pour faire abolir la Pragmatique, et à l'exposé des projets de concordats soumis dans ce but à Charles VII par Eugène IV et Nicolas V. C'est dans ce chapitre qu'il a élucidé la curieuse question de la Pragmatique Sanction produite en 1450 à l'assemblée de Chartres comme ayant été promulguée par le roi saint Louis, et fait une étude psychologique de l'intéressant personnage que fut Gérard Machet, confesseur du roi.

Le récit des négociations de Pie II avec le roi de France s'arrête à la mort de Charles VII, M. Valois ne l'a pas poursuivi jusqu'à l'abolition de la Pragmatique ; les lecteurs du livre qui nous occupe ne peuvent que le regretter.

Le recueil de pièces relatives à l'histoire de la Pragmatique Sanction, qui forme la seconde partie du volume de M. Valois,

n'est pas d'un moindre intérêt ; c'est un choix fort précieux de 102 documents nouveaux, qui sont tirés pour la plupart des manuscrits de la Bibliothèque nationale, de celles de l'Institut de France, du Vatican et des registres des Parlements de Poitiers et de Paris conservés aux Archives nationales. L'ensemble des pièces que M. Valois a réunies se répartit sur tout le règne de Charles VII ; cependant on constate une lacune qui s'étend du 9 août 1452 au 17 mai 1457. Ce recueil comprend des lettres des papes Martin V, Eugène IV, Calixte III au roi et à ses principaux conseillers, les plus importantes des instructions données aux nonces apostoliques chargés de négocier sur le sujet de la Pragmatique et des réponses faites au nom du clergé de France à leurs propositions, Les lettres de Gérard Machet, que M. Valois publie, sont fort significatives et marquées d'un gallicanisme raisonnable mais très ferme. Les autres documents sont aussi précieux pour l'histoire littéraire que pour l'histoire religieuse et politique : ce sont d'abondants extraits des plaidoiries prononcées devant le Parlement de Paris, dans les nombreux litiges où la question de la possession des bénéfices mit en cause, devant la juridiction civile, la validité des élections ou des provisions ecclésiastiques. Ces plaidoyers sont les plus vivants témoins des idées qui eurent cours alors touchant la Pragmatique Sanction. Il faut signaler aussi ce que M. Valois fait connaître des écrits de l'archevêque de Reims, Jean Jouvenel des Ursins, notamment son mémoire adressé à Charles VII sur les réformes nécessaires dans le gouvernement du royaume et de l'Église (pièce n° 64) et le discours fait par Martin Berruyer, évêque du Mans, devant l'assemblée du clergé tenue en 1450 à Chartres, et concluant au maintien de la Pragmatique Sanction (pièce n° 80).

M. Valois a renouvelé et produit dans leur jour véritable, et en leur complexité, toutes les questions relatives à son sujet. Avec la plus substantielle documentation et la plus fine critique il a mis en lumière cet épisode de l'histoire de France, que les historiens du règne de Charles VII avaient connu très insuffisamment.

E. Martin-Chabot.

CHRONIQUE

La théorie féodale de la monnaie, tel est le titre d'un mémoire (Paris, Klincksieck, 1908; in-4°, 73 pages, extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXVIII), dans lequel M. Ernest Babelon a dégagé la conception que les économistes du moyen-âge, les théoriciens, et surtout les détenteurs de la souveraineté et le peuple avaient de la monnaie comme instrument d'échange. Après avoir suivi les vicissitudes par lesquelles passa le droit de monnaie depuis le Bas-Empire jusqu'à la fin de la période carolingienne, l'auteur arrive à l'époque féodale où la monnaie est « la propriété intégrale du prince qui la fait frapper, que ce prince soit l'empereur, le roi, l'évêque ou le baron. » Elle fait partie du domaine du prince. Les monnaies royales sous les Carolingiens étaient d'argent pur ; les plus anciennes monnaies baronales pareillement. Mais peu à peu, et même très rapidement, le titre en fut abaissé, l'alliage augmenté, en même temps que le poids fut diminué. « L'altération est légale, persistante, progressive... ; elle est décrétée par le pouvoir émetteur lui-même, par le prince... »

A quelle conception théorique répond la possibilité de l'émission d'une monnaie économiquement mauvaise ? Tout d'abord, s'il est vrai que la monnaie est un instrument d'échange, une mesure, toutefois cet instrument doit avoir par lui-même une valeur. Le moyen-âge n'a pas méconnu ce principe. S'il était vrai, comme on l'a prétendu, que la monnaie ne fût qu'une mesure, on comprendrait qu'une décision de l'autorité souveraine qui la détient eût suffi pour en changer la valeur toute conventionnelle : le prince a le monopole des instruments de mesure. Mais cette assimilation de la monnaie à une mesure quelconque admise, les nombreuses protestations contre les altérations et l'avilissement de la monnaie, dont les chroniqueurs se sont fait l'écho, deviennent incompréhensibles. La raison de l'altération des monnaies par le prince est tout autre ; il faut la chercher dans la nature même du droit de monnaie « considéré par le prince comme l'un des principaux revenus de son domaine. » Le propriétaire de la monnaie se croit donc autorisé à en tirer le maximum de rendement. « Le prince fixe, à son gré, le taux de la retenue sur tout lingot que son atelier transforme en monnaie. » La monnaie devient l'élément d'une redevance seigneuriale. « C'était un impôt proportionnel sur

tous les contrats de vente ou d'achat ». C'est, selon Oresme, « le seul impôt qui se puisse prélever rapidement, à peu de frais, sans fraude de la part des collecteurs, et qui surtout ne provoque pas les murmures du peuple, parce qu'il exclut tout privilège d'exemption et toute mesure vexatoire. » Le droit de fixer la valeur de la monnaie entraîne celui de la changer, de la « muer ».

Quand au XIVe siècle la monnaie royale eut dans la plus grande partie de la France supplanté les monnaies seigneuriales, le roi prétendit au droit exclusif de déterminer la valeur des espèces. La monnaie continue d'être considérée comme un objet de bénéfices. Cette conception comportait dans la pratique des restrictions ; le droit du prince était limité en fait; les restrictions étaient d'ordre moral, et l'on fait appel à la conscience du prince pour l'empêcher de prendre des mesures préjudiciables aux intérêts de ses sujets ; une seconde catégorie de restrictions avaient leur source dans les relations féodales entre le roi et les seigneurs : le roi intervient en qualité de suzerain dans la réglementation des monnaies seigneuriales; en troisième lieu, les communautés religieuses ou laïques interviennent pour s'opposer à de trop fréquentes mutations de monnaies : par des contrats le prince s'engage à ne pas changer la monnaie sans le consentement de ses sujets. M. Babelon démontre enfin comment la conception de la monnaie domaniale s'harmonisait parfaitement avec le régime féodal. Mais les rois de France qui avaient cherché dès le XIIIe siècle à remédier aux inconvénients de cette théorie et s'étaient opposés aux trop fréquentes mutations de monnaies de la part des seigneurs, eurent le tort, pour faire face à des dépenses nouvelles, de remettre en vigueur et même d'exagérer les anciennes pratiques, et en présence de l'opposition du peuple à tout établissement d'impôt nouveau, demandèrent à la monnaie les ressources qui leur étaient nécessaires. Et, comme l'a montré M. Bridrey, la théorie de la monnaie domaniale « fonctionne hors de son cadre. » Aux considérations de M. Bridrey sur ce point, M. Babelon ajoute de nouvelles observations.

M. P.

***

Depuis que Pertz réimprima en 1870 son édition de Nithard, revue sur le manuscrit unique du Xe siècle conservé à la Bibliothèque nationale, aucune recension critique n'a été publiée de la précieuse chronique qui nous fait connaître l'histoire des guerres qui ont suivi la mort de Louis le Pieux. L'attention s'est surtout portée au cours de ces quarante dernières années sur la page de la chronique qui contient les célèbres serments de Strasbourg et que les philologues ont commentée avec abondance. C'est un très signalé service qu'a rendu M. Ernest Müller en réimprimant dans la collection des *Scriptores in usum scholarum* les *Nithardi historiarum libri IIII* (Hannoveræ et Lipsiæ, Hahn, 1907; in-8°, XIV-61 p.).

Le texte revu sur le ms. latin 9768 de la Bibliothèque nationale est accompagné d'une annotation très sobre qui en rend l'utilisation facile aux travailleurs, annotation presque exclusivement chronologique avec des références aux textes ou travaux modernes dont le rapprochement facilite l'interprétation de Nithard. M. E. Müller a réimprimé à la suite des *Histoires* le poème d'Angilbert sur la bataille de Fontenay, poème dont M. Dümmler a établi le texte en 1884 dans le tome II des *Poetæ Carolini*.

A. V.

***

M. Guesnon a longuement rendu compte dans le dernier numéro du *Moyen-Age* de l'édition critique de Courtois d'Arras par M. Farral, contenue dans les *Quatrièmes Mélanges d'histoire du Moyen-Age* publiés sous la direction de M. Luchaire (*Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des lettres*, XX. Paris, F. Alcan, 1905). Le même volume contient les Annales de la vie de Joscelin de Vierzi, 57e évêque de Soissons (1126-1152), par M. L. Jacquemin. Sous ce titre l'auteur a classé chronologiquement les analyses de tous les actes émanés de Joscelin ou le mentionnant, l'analyse de tous les textes anciens ou modernes où il est cité. C'est un assemblage de documents de toute nature dans lequel M. Jacquemin n'a pas montré un esprit de méthode très rigoureux tant pour le choix des textes, que pour la rédaction des notices et les indications bibliographiques qui les accompagnent. Dans une note de 2 pages qui termine le volume, M. Beyssier signale un ms. du XVIIIe siècle de la chronique de Guillaume de Puylaurens qui n'apporte rien de nouveau à l'édition de cet ouvrage parue dans les *Troisièmes mélanges*.

Les *Cinquièmes mélanges* publiés sous la direction de M. Luchaire forme le tome XXIV de la *Bibliothèque de la Faculté des lettres* (Paris, F. Alcan, 1908; in-8°, 142 p.). Le premier travail inséré dans ce volume est une œuvre collective entreprise par les élèves de M. Luchaire sous la direction de leur professeur, une édition critique de la Chronique de Pierre de Vaux-de-Cernai. Le ms. latin 2601 de la Bibliothèque nationale a servi de base à l'établissement du texte, mais ses leçons ont été conférées avec celles des mss. latins 18334 et 12714 de la même bibliothèque, du ms. JJ. 28 des Archives nationales et du Vatican latin 5712. M. Luchaire ne nous donne ici que le texte des 38 premiers chapitres de la Chronique. Nous reviendrons sur cette édition lorsqu'elle aura paru intégralement avec l'introduction qui est annoncée.

La seconde partie du tome XXIV de la *Bibliothèque de la Faculté des lettres* contient une biographie d'Amat, évêque d'Oloron, archevêque de Bordeaux et légat du Saint-Siège, par M. Max Fazy. L'auteur étudie succinctement la carrière d'Amat à ce triple point de vue.

On notera dans ce travail un exposé intéressant des légations d'Amat en France au temps de Grégoire VII et d'Urbain II, et des observations

sur la chronologie des conciles auxquels assista le légat. En appendice on trouve une liste des actes donnés par Amat ou le mentionnant et quelques documents inédits. L'acte du Concile de Saintes de 1081 concernant La Réole a été réimprimé dans le *Recueil des chartes de Saint-Benoît-sur-Loire*, p. 236). M. Prou et moi pour des raisons intrinsèques avons été amenés à le dater de janvier 1080. Il y aurait lieu d'examiner si les trois autres documents cités par M. Fazy sous les nos 37-39 et concernant ce Concile doivent subir la correction 1081 n. st. ou être attribués au mois de janvier 1080 sans correction ; la solution de ce petit problème chronologique serait intéressante au point de vue de la détermination du commencement de l'année en Aquitaine à la fin du XIe siècle.

A. V.

***

Nous avons reçu le premier numéro d'une revue qui vient d'être fondée à Leipzig (éditeur Dr Georg Biermann ; Verlag Klinkhardt und Biermann) sous le titre *Monatshefte für Kunstwissenschaft*. Le cadre de cette revue est très étendu, puisqu'il comprend l'art antique aussi bien que l'art du moyen-âge et celui des temps modernes, d'un mot l'étude de toutes les manifestations artistiques. Les noms des savants qui ont collaboré au premier numéro sont un garant du caractère scientifique de cette entreprise. Chaque cahier comprendra sans doute, comme celui que nous avons sous les yeux, cinq parties : 1° des mémoires originaux ; 2° une chronique ; 3° des comptes rendus ; 4° une bibliographie ; 5° une série de renseignements utiles aux collectionneurs, et spécialement une chronique des ventes, cette dernière partie intitulée : *Der Kunstsammler*.

Le Moyen-Age est représenté par un très intéressant mémoire de M. Joseph Strzygowski intitulé *Das orientalische Italien*, où, après avoir rappelé l'influence de l'art oriental sur le développement de l'art italien et les voies principales par lesquelles se fit, à diverses reprises, cet apport oriental en Italie, il étudie les ornements de stuc dans l'église Santa-Maria-in-Valle de Cividale et un coffre de bois, copte, conservé à la cathédrale de Terracine.

M. P.

***

« L'*Istituto storico italiano*, au Congrès international réuni à Rome en avril 1903, présenta, par l'organe du professeur L. Schiaparelli, la proposition de publier les chartes privées du Moyen-Age, antérieures à l'an 1200, qui se trouvaient conservées dans les archives italiennes. Cette publication, d'après le projet présenté, devait être entreprise avec le concours de toutes les *Deputazioni* et *Società di Storia patria*. On reconnut qu'elle ne pouvait être facilement effectuée sans délai, en raison de son étendue, et des dépenses considérables qu'elle nécessitait. Après

longue et mûre discussion, tant au Congrès qu'en dehors, on décida de commencer par de simples regestes d'actes publics et privés. Ce travail rendra nécessaire un examen minutieux et méthodique de tous les matériaux conservés dans les archives italiennes, et sera un premier pas, un travail préparatoire très utile à toute publication intégrale de documents. »

C'est ainsi que M. Villari, d'une part, et M. Kehr, de l'autre, résument l'origine et l'objet de la publication des *Regesta chartarum Italiæ*, entreprise de concert par l'Institut historique italien et par l'Institut prussien de Rome, et dont trois fascicules ont paru en 1907, à la librairie Loescher : 1. *Regestum Volaterranum* publié par F. Schneider (LVI-448 pages ; analyse de 1.000 actes de 778 à 1303) ; — 2. *Regesto di Camaldoli*, fasc. I, par L. Schiaparelli et F. Baldasseroni (XV-273 pages ; 638 numéros de 780 à la fin du XIe siècle) ; — 3. *Regesto di S. Apollinare nuovo*, par V. Federici (XVI-416 pages, 542 numéros de 939 à 1516). On voit quels ensembles de documents sont ainsi mis à la portée des érudits, et les noms de MM. Schiaparelli ou Federici sont un sûr garant de la haute valeur scientifique du début de la collection. Les auteurs ont adopté le système des analyses en latin, ce qui a l'avantage de permettre de conserver les parties essentielles du texte des actes, d'autant plus que ces analyses sont souvent assez étendues et qu'il est manifeste qu'on s'est préoccupé de fournir le plus d'indications possible, non seulement en ce qui concerne le dispositif, mais aussi, par exemple, pour la manière dont la date est énoncée, pour les noms des témoins, etc. Le meilleur moyen, à ce point de vue, de donner une idée du système suivi, est de donner, à titre de spécimen, un exemple choisi parmi les plus brèves analyses du *Regestum Camaldulense* (p. 41) :

99. *Arezzo 17 gennaio 1029.*

A. M XXIX, Chunradi regis a. imp. in Italia II, jan. XVI kal. febr. ind. XII. Roitio, q. Corbitio v., et Gottitio et [Cl]aruccho gg. ff. qd. Berardo per cartulam promissionis et suam convenientiam spondunt, repromittunt et obligant se at Sigifridi abb. mon. de Pratalia, de integr. quarta portione de omnibus integr. casis curtibus donnicatis rebus sortibus massaritiis eccl. et pertinentiis earum Q. fuerunt genitoris et genitricis, que sunt pos. fra territorio de plebe S. Marie sito Partina, sub pena X lib. arg. Meritum laun. receperunt mob. pro C sol. Act. Aritio. S. m. gg. S. m. Gherardo et Vindo gg. ff. qd. Franco et Gherardo f. qd. Rihardo tt. Actio not.

Originale. Nello spoglio : 1029 gennaio 2.

Un reproche qu'on pourrait adresser aux éditeurs des *Regesta*, c'est d'avoir multiplié les sigles, dont l'emploi déroute un peu le lecteur qui n'est point familiarisé avec le tableau des abréviations placé en tête de

chaque fascicule. Par ailleurs, la publication est bien conçue et mérite d'être citée comme un modèle en son genre. Les analyses latines ne sont pas toujours présentées sous une forme élégante, mais donnent l'essentiel de l'acte ; l'annotation (en allemand ou en italien, selon la nationalité des éditeurs), est réduite au strict nécessaire. Chaque volume est pourvu d'un index des noms propres et des principales matières, et d'une liste de mots qui manquent à Ducange et à Forcellini, ou sont employés dans une acception singulière. J'ajoute enfin que les fascicules sont d'un format commode et d'un aspect extérieur agréable.

Les archives françaises sont moins riches que les archives italiennes en originaux anciens. Mais elles possèdent de précieux cartulaires qui pourraient et devraient fournir la matière de publications analogues à celle des *Regesta chartarum Italiæ*.

R. P.

***

La 4e édition de l'ouvrage de M. Henry Thédenat : *le Forum romain et les forums impériaux* (Paris, Hachette, in-12 ; 1908, XII-454 p., 3 pl., 62 gr., 8 phot.) vient de paraître. Lors de l'apparition de la 3e édition en 1904, nous avons dit (*Le Moyen-Age*, 1904, p. 365) quelles sont les rares qualités de ce livre, quels services il est appelé à rendre aux érudits et aux voyageurs, et par quoi il se distingue des autres livres du même genre. La 4e édition a été mise au courant des dernières fouilles, dont M. l'abbé Thédenat a indiqué les principaux résultats, p. 61-62. Dans le chapitre consacré à Sainte-Marie-Antique, qui intéresse les antiquités chrétiennes et par conséquent le moyen-âge, l'auteur a introduit quelques corrections de détail ; ainsi, dans la 3e édition, il avait attribué à saint Paul I la construction de *Sancta Maria Nova* ; dans la 4e édition, il la restitue à Léon IV. A la p. 305, mention nouvelle d'un sarcophage païen. A la p. 306, la bibliographie est augmentée des ouvrages parus depuis 1904 : Venturi, Wilpert, Morey. Et puisque M. l'abbé Thédenat révise avec un soin aussi minutieux les successives éditions de son livre, nous nous permettrons d'appeler son attention sur la peinture de Sainte-Marie-Antique qui représente la bénédiction de Jacob par l'ange avec qui il avait lutté ; M. l'abbé Thédenat signale « un personnage, sans doute un ange, dont la partie supérieure a disparu » ; mais en 1904, nous croyons encore avoir vu très nettement les ailes de cet ange.

M. P.

***

L'*Annuaire des Bibliothèques et des Archives* dont la publication fut interrompue en 1903 par la mort de M. Ulysse Robert, vient d'être réédité, mis à jour sur un plan nouveau par les soins de M. A. Vidier (Paris, E. Leroux, 1908 ; in-16, VIII-353 p.). Au lieu d'un classement méthodique par établissements, l'on a adopté un ordre alphabétique suivant les noms

des localités. Les renseignements pratiques ont été multipliés et les indications bibliographiques notablement accrues. On remarquera notamment pour les dépôts d'archives la mention non seulement des *Inventaires sommaires* parus, mais encore celle des *Inventaires* en cours d'impression et correspondant par suite à des fonds classés, celle des états sommaires partiels insérés dans les rapports annuels des archivistes (Procès-verbaux des sessions d'août des Conseils généraux), celle aussi, pour les minutiers conservés chez les notaires, d'un certain nombre de tableaux et généalogies d'études, qui permettent d'établir la responsabilité des détenteurs en ce qui concerne la bonne conservation et l'intégrité de leurs archives. Des renvois, sous forme de notes, permettent de rapprocher de chaque dépôt départemental tous les autres dépôts secondaires (municipaux ou autres) compris dans la même circonscription administrative. L'article assez considérable consacré à la Bibliothèque nationale facilitera l'utilisation rationnelle des nombreux répertoires et catalogues de cet immense dépôt ; il en a été fait un tirage à part qui sera prochainement mis dans le commerce.

***

L'*Album d'autographes de savants et érudits français et étrangers des* XVIe, XVIIe, XVIIIe *siècles*, que vient de publier M. H. Stein pour la Société française de bibliographie (Paris, 1907 ; in fol., 31 pl.) doit être tout particulièrement signalé à l'attention des médiévistes. Trop souvent, la disparition de documents originaux ou de manuscrits anciens serait pour nous irrémédiable si des érudits des siècles derniers n'en avaient fait des transcriptions pour des usages divers. Mais l'utilisation de ces copies, le degré de confiance qu'on doit leur accorder est subordonné dans une large mesure à l'identification du copiste. Cette identification ne peut, le plus souvent, se faire que par des rapprochements d'écriture. Grâce aux facsimilés d'autographes datés et signés réunis par M. Stein, au nombre de 44, il sera permis de mettre à coup sûr sous le nom de leurs auteurs toutes les copies faites par Amerbach, Cujas, Nicolas Vignier, Scaliger, Juste Lipse, Bongars, William Cambden, Peiresc, Aubert Le Mire, Besly, F.-A. de Thou, Saumaise, André Duchesne, le cardinal Barberini, Nicolas Rigault, Pierre Dupuy, Naudé, Théodore Godefroy, Heinsius, Mabillon, Emeric Bigot, Vyon d'Herouval, Sirmond, Papebrock, Th. Bignon, Du Cange, d'Achery, Baluze, Magliabechi, Graevius, le cardinal Casanate, Noris, P. Palliot, Huet, Leibniz, Montfaucon, Martène, Clairambault, Fabricius, Bouhier, Mariette et Gaignières. Cet album ne constitue qu'une première série, il est à souhaiter que la Société française de Bibliographie puisse à bref délai donner une nouvelle collection de facsimilés ; le nom de M. Stein est un sûr garant que le choix des écritures reproduites sera fait aussi judicieusement que dans le premier recueil et avec une connaissance aussi éclairée des besoins de l'érudition moderne.

A. V.

***

Sous le titre de *Études tironiennes*, M. P. Legendre a publié (Paris, Champion, 1907; in-8°, 88 p., facs.) le déchiffrement des notes tironiennes d'un manuscrit de Chartres constituant un commentaire de la 6e églogue de Virgile. Il est permis de voir dans cet ouvrage une leçon de professeur de l'époque carolingienne, leçon où l'on trouve les germes de la méthode d'explication documentée et scrupuleuse des savants de l'époque moderne. Les appendices de ce volume méritent tout particulièrement d'être signalés. Ils sont consacrés à une notice biographique sur le poète Juvencus écrite en caractères tironiens dans un manuscrit de Berlin (Meerm. — Phill. 1824), à un fragment de sermons de S. Méthode (B. N., n. a. lat. 1595), à une homélie du VIIIe siècle sur la pénitence (Berne, 611). Le 4e appendice contient une liste des mss. dans lesquels on a signalé jusqu'à ce jour l'existence de notes tironiennes. Cette liste a été dressée un peu hâtivement, mais telle qu'elle est, elle rendra des services. Enfin le 5e appendice est une bibliographie des publications tironiennes.

A. V.

***

Les trouvailles de trésors monétaires mérovingiens sont fort rares On en comptait quatre importantes : celle de Plassac (Gironde) en 1850 (170 deniers); celle de Cimiez (Alpes-Maritimes) en 1851 (2294 pièces) ; celle de Savonnières (Indre-et-Loire) en 1865 qui est mal connue; celle de Creuset (Cher) en 1882 (100 deniers). Un cinquième trésor a été trouvé à Bais, en Ille et-Vilaine, en 1904, et recueilli par M. Bougenot, il comprend 401 deniers qui constituent des docunents numismatiques importants à cause de la variété des types. M. Bougenot pour étudier et publier le trésor de Bais a fait appel au concours du numismate à qui l'on doit le Catalogue des monnaies mérovingiennes du Cabinet de France, M. Maurice Prou. L'inventaire que ces deux érudits viennent de publier en collaboration (*Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais (Ille-et-Vilaine*. Paris, Rollin et Feuardent, 1908; in-8, 114 p. et 6 pl., extr. de la *Rev. numismatique)* fait connaître un certain nombre de types nouveaux et permet de rectifier des attributions proposées pour des monnaies incertaines. Les quelques pages d'introduction apportent sur le monnayage mérovingien des notions nouvelles qu'on joindra à celles si magistralement exposées dans l'introduction du *Catalogue* du Cabinet de France.

A. V.

Le Gérant : H. CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

MÉLANGES CAROLINGIENS[1]

V

NOTE SUR LE SÉNÉCHAL ALARD

Il n'est pas sans intérêt de retracer dans les grandes lignes la carrière d'un personnage qui joua un rôle de premier plan au cours d'un demi-siècle environ, sous les règnes de Louis le Pieux, de Lothaire et de Charles le Chauve, le sénéchal Alard.

Quand il se montre à nous, le 19 octobre 831, Alard *(Adalhardus)*[2] apparaît déjà pourvu de la fonction élevée de sénéchal[3], la plus importante du « palais » avec celles de comte du palais et de chambrier[4]. Jusqu'à la mort de l'empereur, Alard est constamment dans son entourage[5].

1. Cf. *Le Moyen Age*, année 1904, p. 465-477 ; année 1905, p. 14-33, p. 127-139.

2. Les contemporains, tant germains que romans, prononçaient certainement *Alard*. La prononciation usuelle se reflète dans les graphies *Alardus*, *Allardus*, qu'on rencontre quelquefois à son sujet. Voy. dans Beyer, *Mittelrheinisches, Urkundenbuch*, I, 73, 89 (cf plus bas, p. 191, note 2) ; Krause, *Capitularia*, t. II, p. 279, var. *d*.

3. Louis fait don de 14 serfs à l'abbesse d'Andlau, Rotrude, à la prière de l'impératrice Judith et d'*Adalardus seniscalcus*. Voy. Sickel, *Acta regum et imperatorum Karolinorum*. T. II : *Regesten*, n° 292, p. 173 et p. 344.

4. Hincmar, *De ordine palatii*, c. 23, éd. Prou, p. 59. Cf. G. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, t. III, 2e éd., p. 500.

5. Voy. Sickel, *op. cit.*, *Regesten*, nos 348, 360, 361, 370, 371, 372, 375.

Louis le Pieux lui témoigne pleine confiance, la même confiance qu'il avait accordée à Bernard de Septimanie. Au dire d'un homme qui ne l'aimait pas, l'historien Nithard, Alard abusa de l'ascendant qu'il avait pris sur l'esprit de l'empereur. Louis n'avait de volonté que celle de son sénéchal. Désireux de plaire et de s'attacher des partisans, Alard prodigua les faveurs et les distributions de bénéfices. Il s'acquit ainsi des créatures au détriment de l'intérêt public [1].

Quoi qu'il en soit, Alard justifia la confiance que l'empereur avait placée en lui en conservant au jeune Charles une fidélité inébranlable [2]. On peut dire sans exagérer que c'est à ce personnage que Charles dut de régner et que si Alard, qui disposait d'une forte clientèle, s'était laissé aller, au cours de la première année qui suivit la mort de Louis, à écouter les offres de Lothaire, Charles n'eut point réussi à recueillir l'héritage que son père lui destinait.

Alard prit part aux négociations entre le jeune roi et l'empereur [3] Lothaire et il combattit pour Charles à Fontenoy (25 juin 841) [4].

1. Nithard, *Hist.*, l. IV, c. 6 : « Accepit quidem Karolus, uti præfatum est, in conjugio Hirmentrudem, Uodonis et Ingeltrudis filiam, et neptem Adalardi. Dilexerat autem pater ejus suo in tempore hunc Adelardum adeo [ut quod] idem vellet in universo imperio hoc pater faceret. Qui utilitati publicæ minus prospiciens placere cuique intendit. Hinc libertates, hinc publica in propriis usibus distribuere suasit ac dum quod quique petebat ut fieret effecit, rem publicam penitus annullavit. » Sur ce passage, cf. Wenck, *Das fränkische Reich nach dem Vertrag von Verdun*, p. 441-443 ; Waitz, *op. cit.*, t. III, p. 500 ; Simson, *Jahrbücher*, t. II, p. 241, note 9. — Ne pas oublier, d'ailleurs, que ce passage émane d'un adversaire d'Alard. Mais la haute situation d'Alard est attestée par l'adresse d'une lettre que lui envoie l'abbesse de Remiremont, Teathild : « Summis palacii dignitatibus sublimato necnon sapiencie faleramentis adornato. » Voy. *Mon. Germ.*, *Formulæ*, éd. Zeumer, p. 526.

2. Au lendemain de la mort de l'empereur, Alard dut se diriger à bride abattue vers l'Ouest où était demeuré Charles. Voy. p. 188, note 1.

3. Nithard, *Hist.*, l. II, c. 3.

4. *Id.*, l. II, c. 10, fin. Nithard se vante, d'ailleurs, à cette occasion de n'avoir pas été d'un faible secours à Alard.

Au lendemain de cette victoire sans résultat, pendant que Charles s'enfonçait en Aquitaine, ce fut Alard qui reçut la mission de ramener au parti du jeune roi les Francs d'entre Seine et Meuse (juillet-août 841) [1], puis d'obtenir le serment de fidélité de Gilbert et autres personnages du cours inférieur de la Meuse [2]. Alard joua un rôle important dans les négociations qui, dans l'été de 842, devaient amener la cessation des hostilités [3]. Son influence apparait alors comme prédominante, presque despotique. A la fin de l'année, le 14 décembre, à Saint-Quentin, il fait épouser au jeune roi sa propre nièce, Ermentrude, fille du comte Udon, d'Orléans, tué en 834, et d'Engeltrude [4].

A partir de ce moment, les textes signalant son existence dans le royaume de l'Ouest sont clairsemés. Il a dû prendre part au traité de Verdun (août 843). Au retour, en septembre, on le voit à l'assemblée de Germigny en Orléanais. Il y souscrit un diplôme synodal parmi les abbés, le second, au-dessous de Hugues, abbé de Saint-Quentin : *Adalardus abbas Turonensis* [5]. Il était, en effet, abbé laïque de Saint-Martin de Tours et de Marmoutier depuis la mort de Fridugisus et de Theoton, en 834 [6]. En cette qualité [7], il approuve, en juin 840, un échange entre Audacer, abbé du monastère de Cormery, dépendant de Saint-Martin, et un chevalier

1. Nithard, l. III, c. 2.
2. *Id.*, l. III, c. 3.
3. *Id.*, l. IV, c. 3.
4. *Id.*, l. IV, c. 6 ; cf. p. préc., note 1. On a conservé une lettre à l'impératrice Ermengard, dans laquelle l'expéditeur, vassal de Charles le Chauve, semble-t-il bien, se défend d'hostilité systématique à l'égard de l'empereur et repousse l'accusation d'être un fauteur de désordres. La paternité de cette lettre, rédigée avec une fermeté et une habileté remarquables, a été attribuée à Alard. Ce n'est qu'une hypothèse, d'ailleurs vraisemblable. Voy. l'éd. de Hampe dans les *Mon. Germ.*, *Epistolæ*, t. III, p. 112.
5. *Historiens de France*, t. VII, p. 286.
6. *Gallia christiana*, t. XIV, col. 164 et 198.
7. Il est le « seigneur » d'Audacer et de Frery : « Adalardus præpollentissimus senior. » Il souscrit « Adalardus abbas. »

du nom de Frery [1]. Au mois d'août de la même année, il fait ou confirme une importante fondation en faveur des écolâtres du chapitre de Saint-Martin de Tours, à condition que ceux-ci distribueront leur enseignement gratuitement [2]. Le 23 février 843, profitant du passage à Tours du roi Charles, il lui demande de confirmer la donation d'un certain nombre de domaines par lui faite à l'abbaye de Cormery en qualité d'abbé de Saint-Martin [3].

Mais, au cours de l'année suivante, sans doute même dès la fin de 843, Alard perdit ce riche bénéfice auquel était lié, semble-t-il, le comté de Touraine [4]. L'administration de cette région fut complètement réorganisée. Le comté et l'abbaye de Saint-Martin furent confiés au comte Vivien [5] qui avait accompagné Charles pendant l'expédition de Bretagne d'octobre-novembre [6]. L'autre grande abbaye tourangelle, Marmoutier, devint le lot de Rainaud, frère de Vivien [7].

1. *Ibid.*; *Cartulaire de Cormery*, éd. Bourassé, p. 27 : « Data in vicesimo octavo anno regnante domno Ludovico imperatore, in mense quo ipse obiit. » Il n'y a pas de date de lieu; mais cette confirmation ne peut avoir été faite qu'en Touraine.

2. Mabille, *Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, nos XXXV, p. 81 ; cf. n° CXVII. La fondation est rappelée en 879 et 894, *ibid.*, nos CXIX et XCVIII.

3. *Historiens de France*, t. VIII, p. 438 ; Bourassé, *Cartulaire de Cormery*, p. 29.

4. Presque tous les abbés de Saint-Martin de Tours au IXe siècle étaient des laïques et possédaient en même temps le comté. Voy. Poupardin, *Le royaume de Provence*, p. 385.

5. J'espère établir ailleurs en m'appuyant sur l'itinéraire du roi que quatre diplômes de Charles, l'un pour l'abbaye de Cormery et les trois autres pour Saint-Martin de Tours (*Historiens de France*, t. VIII, p. 450-453; Mabille, *Pancarte noire*, nos XLI, XLVI, XLVII), qui appartiendraient aux 27 et 30 décembre 844 et 5 janvier 845 si l'on s'en fiait à l'an de règne 5) doivent être reculés d'une année. Dans l'un d'eux, celui du 5 janvier, le comte Vivien apparaît nettement comme abbé laïque de Saint-Martin.

6. Voy. Tardif, *Cartons des rois*, n° 144. Diplôme du 13 novembre, sous Rennes : « *Vivianus camerarius impetravit.* »

7. Diplôme du 29 décembre 843 pour Marmoutier. Voy. *Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 448. Cf. A. Giry dans les *Comptes rendus des séances de l'Acadé-*

On ne sait exactement pour quel motif Alard consentit à se dépouiller de ces importants bénéfices. On peut supposer qu'il jugea préférable de laisser confier à un guerrier tel que Vivien, une région exposée aux attaques des Bretons, du rebelle Lambert, de Pépin d'Aquitaine, des Normands enfin, et de continuer à vivre dans l'entourage immédiat de Charles, encore, peut-être, en qualité de sénéchal [1]. On ne peut déterminer quelles autres compensations il a pu recevoir [2].

En 844, Alard n'est nullement en disgrâce. Il prend part à l'expédition contre Toulouse préparée à Tours en décembre 843 et janvier 844, exécutée sans succès de février à août [3]. Il était toujours tout-puissant au « palais ». On l'appelait le « grand Alard », *vir amplissimus*, et on sollicitait sa protection [4].

mie des Inscriptions, 1894, p. 173. Rainaud était frère de Vivien. Voy. Poupardin, *Mon. S. Philibert*, p. 109, n. 5. La nomination simultanée de ces deux frères en décembre 843 semble bien un indice qu'Alard possédait à la fois Marmoutier et Saint-Martin, quoi qu'en disent Mabillon, *Annales Bened.*, t. II, p. 644, et Hauréau, *Gallia christiana*, t. XIV, col. 198.

1. Les fonctions de chambrier (*camerarius*) étatent remplies par Vivien (voy. p. préc , note 6), tué par les Bretons, le 22 août 851 (*Hist. de Fr.*, t. VII, p. 222 . Le comte du palais était Hemeré (*Hilmeradus*), comme l'attestent un édit du 19 mai 844 (*ibid.*, t. VIII, p 456) et un passage du *Chronicon Fontanellense* (*ibid.*, t. VII, p. 43 . Il périt dans la même affaire que Vivien. Parmi les grandes charges, restait seule celle de sénéchal dont nous supposons qu'Alard fut titulaire.

2. Il n'est pas sûr que ce soit lui qui ait eu l'abbaye de Saint-Quentin. (Voy. plus loin, p. 193, n. 2.) D'ailleurs celle-ci ne fut vacante qu'à la mort de Hugues, tué en juin 844, et dès décembre 843, Alard, dans notre système, renonce à la Touraine.

3. La lettre 92 de Loup de Ferrières rappelle l'entrevue qu'il a eue avec Alard au moment où celui-ci allait partir pour l'Aquitaine. (Cf. note suivante.) Cette entrevue est certainement de décembre 843, époque à laquelle Loup obtint le 27, à Tours, pour son monastère un diplôme (*Hist. de Fr.*, t. VIII. p. 448), à l'obtention duquel l'intervention d'Alard ne fut sans doute pas étrangère.

4. La correspondance de Loup de Ferrières nous renseigne sur le crédit dont jouissait le personnage. On y saisit les démarches de l'abbé pour

En décembre 846, on le voit encore auprès de Charles [1]. Il disparaît ensuite. Et quand nous retrouvons sa trace, en 849, nous le voyons abbé d'Echternach dans le royaume de Lothaire [2]. Il est passé au service de l'empereur qui le

récupérer la celle de Saint-Josse-sur-Mer (près d'Etaples), que Charles avait donnée en bénéfice au comte Odulfus. Loup a recours aux plus hautes influences. Dans une lettre adressée à Hugues « le premier des abbés », on trouve cette phrase : « Qua causa, cum mihi... contigisset ut dominus rex cellam cenobii nostri, unde edictum et ipsius et patris ejus domini Hlud[ovici] serenissimi augusti habemus, nobis ablatam Odulfo comiti daret eamque, ut eum decebat, Deo inspirante et *amplissimo viro Adalh[ardo]* cooperante, nobis restituisset, vos potissimum hortante ipso Adalh[ardo] credidi expetendos, qui et ipsius Odulfi periculosam aviditatem prudenter compesceretis et nobis benigne memoratam cellam restitueretis. » (Ep. 88, éd. Dümmler dans les *Monumenta Germaniæ*, *Epistolæ*. t. VI, p. 79). Cette lettre se place entre 842 et le 14 juin 844. Il est singulier que M. Levillain, *Etude sur les lettres de Loup de Ferrières* (p. 140), n'ait pas reconnu dans cet Hugues, « abbatum summus », le fils de Charlemagne, abbé de Saint-Quentin, de Lobbes, de Saint-Bertim, tué en Angoumois, le 14 juin 844 (voy. Dümmler, *Geschichte des Ostfränkischen Reiches*. t. I, p. 245) et ait placé la lettre 88 « entre 847 et 852 ». Cet érudit est depuis lors revenu sur cette erreur, et date la lettre 88 des derniers jours de 843 ou des premiers de 844. Voy. *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. LXIV, 1903, p. 274-275. Une autre lettre (n° 92), dont le destinataire est l'abbé de Saint-Denis et archichancelier Louis, débute ainsi : « Occupationum vestrarum considerationes habens, paucis vobis aperio *magnum Adalh[ardum]*, cum adhuc proficisceretur, mihi serio promisisse quod nunc, oportunitate se ultro ingerente, cellam sancti Judoci nobis recuperaturus esset et ne quis apud regem nobis aliquid nocere posset, in omnibus provisurus. » Cette lettre se place en 844, dans l'été, selon Dümmler (*loc cit.*, p. 82), « peu après le 5 juillet » selon Levillain (*op. cit.*, p. 142-143). Je la daterais plutôt « vers septembre », quand le roi fut rendu à Compiègne, au retour du siège de Toulouse.

1. Lettre 55 adressée à Marcward, abbé de Prüm ; elle a pour objet de supplier ce personnage de se rendre à la cour de Charles le Chauve et dans son propre intérêt et dans celui de Loup : « Audeo supplicare ne ad regem nostrum venire gravemini quia et res vestras forsitan recuperare poteritis et nobis in recipienda cella sancti Judoci prodesse plurimum ; super qua et vobis jam et mihi sæpissime et *Adhal[ardo] nuperrime* tam serio promisit ut si adesse dignemini dilationis nullum possit invenire perfugium. » Sur la date de cette lettre, voy. plus bas, p. 205 sq.

2. Il possède cette abbaye de 849 à 856. Voy. R. Parisot, *Le royaume de Lorraine sous les Carolingiens*, p. 186.

comble de faveurs. A l'abbaye d'Echternach, il joint, avant 852, Saint-Vaast d'Arras [1], Saint-Maximin de Trèves où il apparaît en 853 [2] et 855, Stavelot qu'il occupe en 857 [3]. Sa défection s'est donc produite au cours des années 847 ou 848. Aucun texte n'en donne les motifs ou même ne la signale. Il y a eu certainement une intrigue de cour et il est à présumer, d'après ce qui se passa par la suite, qu'Alard n'a pu supporter la faveur des Guelfes, oncles et cousins du roi, ou bien qu'il a été leur victime [4].

1. Saint-Vaast d'Arras avait été cédé lors du traité de Verdun par Charles à son frère aîné. Lothaire en gratifia une de ses créatures, Mafroi. Un passage des *Miracula Sancti Vedasti* montre qu'Alard lui avait succédé au moins dès 852. Voy. *Mon. Germ.*, *Script.*, t. XV, p. 399-400.

2. « Adalardus venerabilis comes » est un des exécuteurs testamentaires d'Erkanfrida veuve du comte Nithadus (de Trèves, *pagus Bedensis*) vers 853. Voy. l'édition d'Omont dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1891, p. 575. Cf. un autre acte d'Erkanfrida du 1er avril 853, donné à Saint-Maximin de Trèves « præsente Alardo comite » (Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. I, p. 88-89). Alard a donc été comte de Bedagowe (Trèves) où il succédait à Nithadus. Sur ce dernier cf. l'article *Actum et Datum*, p. 207, note 1.

3. R. Parisot, (*op. cit.*, p. 186, note 1), a prouvé contre Simson et Dümmler (t. I p. 213), qu'Alard n'avait pas été abbé de Lorsch dans le royaume de Louis le Germanique et, en outre, qu'il n'avait point possédé Stavelot dès 842, saint-Maximin de Trèves dès 838. Ces rectifications sont importantes. Elles détruisent l'opinion, qu'on pourrait se faire autrement, que si Alard a quitté le service de Charles, c'est pour conserver des bénéfices importants dans les royaumes de Lothaire et de Louis.

4. En 861 quand Alard rentrera en faveur, deux Guelfes quitteront le service de Charles. En 865 quand Alard sera momentanément disgracié, un Guelfe reviendra reprendre du service en France occidentale. Il y a un vrai jeu de bascule entre deux clans, d'une part les Guelfes, de l'autre la famille de la reine. Wenck (p. 307 sq.) et Dümmler (t. I, p. 442-443) ont eu l'idée de ce qu'il y avait eu antagonisme entre la famille de la reine et celle de l'ancienne impératrice Judith. Malheureusement ils ont confondu (sinon constamment, du moins à deux ou trois reprises), le sénéchal avec le fils d'Unroch, abbé de Saint-Bertin, et ne se sont pas rendu compte que le premier avait quitté Charles avant 849, pour ne revenir qu'en 861. Cette double méprise les a entraînés dans une erreur grave : ils voient, à la date de 858, une soi-disant opposition à la cour de Charles entre les Guelfes, Conrad et Hugues et Alard le sénéchal ; or celui-ci était parti en Lotharingie depuis dix ans.

Au service de Lothaire Ier et de Lothaire II, Alard continua à exercer une grande influence. Il fut un des représentants de Lothaire II au congrès de Coblence de juin 860 [1]. En septembre de la même année, il est toujours en faveur [2]. Six mois après, il était obligé de s'enfuir à la cour de son ancien souverain, Charles le Chauve. Il subissait le contre-coup d'une intrigue de ses parents de Germanie, Waldo, Bérenger, Uto. Ceux-ci avaient pris part à la conspiration dirigée par Carloman, fils aîné de Louis le Germanique, et son beau-père le duc Ernest, contre le roi de France orientale. Celui-ci venait de bannir les coupables. Il crut, à tort ou à raison, qu'Alard avait trempé dans le complot et exigea son expulsion. Lothaire II, lié par les stipulations du congrès de Coblence, et, d'ailleurs, sans force contre son oncle, disgrâcia Alard [3].

Ce fut vers avril 861 qu'Alard et ses parents arrivèrent à la cour de Charles. Le roi de France occidentale qui avait besoin d'hommes dévoués, fit le meilleur accueil aux fugitifs, au reste parents de sa femme [4]. Alard tout particuliè-

1. *Capitularia*, éd. Krause, t. II, p. 154.
2. Voy. les diplômes de Lothaire cités par Parisot, p. 185, note 2.
3. *Annales Fuldenses*, éd. Kurze, p. 55; Parisot, *op. cit.*, p. 187-188.
4. Uto, Waldo, Bérenger étaient fils de Gebhard (Voy. Dümmler, t. II, p. 21, note 2), comte du *pagus Logenahe*, auquel correspond à peu près le Nassau actuel. Il est probable que notre Alard, leur parent, est également par ses origines un Franc de la rive droite du Rhin. Il était un Franc de Germanie, de ces « Germains » auxquels Louis le Pieux se fiait plus qu'aux Francs (à l'ouest du Rhin), selon l'Astronome (*Vita Hludovici*, c. 45; cf. sur ce passage Wenck, p. 378-379; Dümmler, t. I, p. 59). Il est curieux que cette assertion de l'Astronome se produise à propos d'événements de l'année 830 et que peu après Alard soit nommé sénéchal (cf. plus haut, p. 185). — Le nom d'Uto rappelle celui du comte d'Orléans, Udo, fidèle de l'empereur Louis, tué en 834 par les partisans de Lothaire, Mafroi et Lambert (Nithard, l. I, c. 5; *Annales Berliniani*, p. 9). M. René Merlet a bien vu que le comte d'Orléans et son frère Guillaume étaient originaires de la *Francia* des bords du Rhin (voy. *Les comtes de Chartres*, p. 13-14, extr. des *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XII, 1897). Eux aussi étaient sans doute des « Germains ». M. Poupar-

rement fut comblé de faveurs[1]. On lui concéda, entre autres abbayes, en Autunois Saint-Symphorien [2]. Le roi s'était repris d'affection pour son ancien protecteur. A l'automne, Charles, qui convoitait la vallée du Rhône, s'enfonça dans une expédition aventureuse contre son neveu, Charles de Provence. Il avait à dos, sur la Seine, une grosse armée de Normands. Bien que les pirates se fussent engagés à vider le royaume, leur présence ne laissait pas

din (*Le royaume de Provence*, p. 389) fait du sénéchal Alard un frère de Udo d'Orléans. Ce n'est pas sûr. On sait seulement (Nithard, l. IV, c. 6) que Ermentrude, femme de Charles le Chauve, est fille d'Udo et d'Ingeltrude et nièce d'Alard. La parenté de ce dernier avec Ermentrude peut s'expliquer autrement : Ingeltrude est sœur d'Alard ; et en faveur de cette interprétation on peut relever qu'Hincmar qualifie Alard *avunculus reginæ* et non *patruus* (*Ann. Bert.*, p. 55). Les noms de Bérenger et d'Alard que l'on retrouve chez une autre grande famille de la *Francia*, celle des descendants d'Unroch (cf. sur cette famille, Favre dans *Études... Monod*, p. 155-162; Calmette, *Diplomatie carolingienne*, p. 43-44), autorisent à supposer une parenté entre elle et la maison du sénéchal. Enfin, il est impossible de ne pas relever que ce nom d'Alard est celui d'un grand personnage du règne de Charlemagne, le comte du palais de ce nom (*Annales regni Francorum*, an. 771, éd. Kurze, p. 32; Einhard, *Epist.*, éd. Hampe, t. III, p. 112; un capitulaire de l'an 800 dans les *Capitularia*, éd. Boretius, t. I, p. 81). Est-ce le même que l'*Adalhardus comes palatii*, envoyé comme missus en Italie en 823 (*ib.*, p. 161), qui fut nommé duc de Spolète en 824 et mourut cinq mois après (*ib.*, p. 166) ? C'est peu probable puisque ce dernier est qualifié *junior*. Ces grands personnages sont sans doute apparentés à la maison du sénéchal et à celle d'Unroch,

1. *Annales Bertiniani*, p. 55 : « A quo (Karolo) benigne suscipiuntur et honoribus consolantur. »

2. Voy. l'article, *Date d'un diplôme pour Saint-Symphorien d'Autun*. Cette abbaye ne fut certainement pas la seule que reçut Alard, mais on ignore quels furent les autres établissements dont il perçut les revenus. On possède un diplôme du 12 janvier 863, par lequel Charles ratifie une donation à l'église de Saint-Quentin par le chanoine Heudré, avec la permission d'Alard : « una cum carissimo nobis comite Adalardo qui et abba præfixi cœnobii » (*Historiens de France*, t. VIII, p. 585). Mais s'agit-il du sénéchal ou d'Alard fils d'Unroch ? Ce dernier était abbé de Saint-Bertin et de Saint-Amand. Les textes qui mentionnent sa mort le 3 février 864 (*Annales Elnonenses*, *Annales Blandinienses* dans *Mon. Germ.*, *Script.*, t. V, p. 12, 24; Folcuin, *Chron. Sithiense*, éd. Guérard, p. 109-110) ne lui donnent pas d'autres monastères, et il est assez difficile de croire que, malgré

que d'être très inquiétante [1]. Pour les contenir, pour réprimer des séditions toujours possibles, l'autorité du misérable fils de Charles, Louis le Bègue, était insuffisante. La fidélité du jeune prince envers son père n'était même pas sûre. Charles, avant de partir, mit son aîné sous la « bailie » de l'oncle de sa femme [2]. Pendant l'absence du roi qui fut, du reste, de courte durée [3], Alard se trouva donc le premier personnage du royaume.

Le clan des parents de l'impératrice Judith, tout-puissant depuis 847 environ, perd sa faveur. C'est la parenté de la reine Ermentrude qui, avec Alard, Bérenger, Uto, redevient toute-puissante à la cour. En juillet 861, Hugues l'Abbé, fils de Conrad (frère de Judith), est dépouillé de l'abbaye de Saint-Bertin, et, avant septembre, de Saint-Germain d'Auxerre. Son frère, Conrad le Jeune, perd le comté

ses services, il eut pu joindre la collégiale de Saint-Quentin à deux des abbayes les plus importantes du royaume. D'autre part, nous savons par Hincmar qu'au milieu de l'année 866, le roi disposait depuis quelque temps déjà de Saint-Quentin (*Annales Bertiniani*, p. 84). Cela s'explique s'il a mis la main sur cet établissement en février 864, à la mort du fils d'Unroch. Mais cela peut s'expliquer aussi si Saint-Quentin a été confisqué à Alard l'ancien sénéchal, à la fin de 865. La solution reste indéterminable. — Le diplôme cité plus haut n'est connu que par l'édition de Claude Hemeré (*Augusta Viromanduorum vindicata et illustrata*, Paris, 1643, in-4°, *Instrumenta*, p. 28). La date du règne est l'an 13 de Charles, indiction 11. Dom Bouquet a bien vu qu'il fallait corriger en « anno XXIII » qui coïncide avec l'indiction 11. Un autre argument lui a échappé : c'est que le notarius qui souscrit le diplôme, Hildeboldus, n'est pas entré en fonctions avant 861.

1. Voy. l'article *La grande invasion normande de 858-862*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1908, p. 53.

2. *Annales Bertiniani*, p. 56 : « Karolus, dimisso filio suo Hludowico sub Adalardi, Yrmintrudis reginæ avunculi, bajulatione ad custodiam regni contra Normannos, a quibusdam invitatus, quasi regnum Provinciæ adepturus, quoniam Karolus, Hlotharii quondam imperatoris filius, inutilis atque inconveniens regio honori et nomini ferebatur, cum uxore Burgundiam usque ad civitatem Matescensium peragrat. »

3. Parti en septembre (il est en Bourgogne, à Auxerre, le 14 de ce mois, voy. *Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 569), Charles était à Beaune le 4 décembre *ibid.*, p. 570) et de retour, à Pontion pour la Noël (*Ann. Bert.*, p. 56).

d'Auxerre. Par un chassé-croisé, tous deux passent au service de Lothaire II [1].

Il continua certainement à jouir d'une influence prépondérante sur Charles le Chauve. Dans l'affaire de l'abbaye de Saint-Calais (863) on voit le roi s'enquérir de la vérité auprès de trois évêques et de l' « illustre comte Alard, confident de ses secrets et son ministre [2]. »

Alard avait laissé dans le royaume de l'Est une fille, dont Louis, fils du Germanique, s'éprit au cours de l'année 865. Il se fiança avec elle malgré la défense de son père. Ce fut une brouille mortelle. Charles le Chauve, qui était alors au mieux avec son frère, se rendit à Cologne, quoique une flotte normande remontât la Seine au même moment. Il parvint à reconcilier le père et le fils, mais Louis le Jeune dut renoncer à épouser la fille d'Alard (octobre 865) [3].

C'est à celui-ci et à ses parents, Uto et Bérenger, que Charles avait confié le soin de défendre la rive droite de la Seine contre les envahisseurs. Ils s'acquittèrent fort mal de leur tâche, si mal que le roi, à son retour, dépouilla ce clan de ses « honneurs » et en gratifia d'autres fidèles [4]. Il

1. Poupardin, *Le royaume de Provence*, p. 148-149; Parisot, *Le royaume de Lorraine*, p. 250-251. Il est curieux que ces érudits ne se soient pas aperçus que c'est la rentrée du clan de la reine (et aussi d'Alard fils d'Unroch) qui a exaspéré le clan des Guelfes (Hugues et Conrad). Ils ont attribué le mécontentement de ceux-ci à la faveur de Robert le Fort, ce qui a peu de vraisemblance, ou à des motifs encore plus inconsistants.

2. *Historiens de France*, t. VII, p. 298; cf. Julien Havet, *Œuvres*, t. I, p. 189. Le comte Bérenger assista aussi au plaid de Verberie de novembre 863 (*Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 589).

3. *Annales Bertiniani*, p. 79 : « Hludowicus Germanorum rex hostem suam contra Winedos directam et prospere agentem recepit. Cujus filius et æquivocus contra patris voluntatem filiam Adalardi despondit, unde satis animum patris offendit. Karolus obviam patri suo Hludowico, ejus conloquio fruiturus, Coloniam pergit et inter alia conlocutionem suarum verba patrem et filium de jam dicta præsumptione pacificat, ea conditione ut jam ultra Adalardi filiæ non copuletur. Hludowicus ad Wormatiam et Karolus ad Carisiacus revertitur. Cui nunciatur in via quia Nortmanni tertia decima kalend. novembris etc. » Cf. Dümmler; t. II, p. 135.

4. *Annales Bertiniani*, p. 80 : « Karolus... ad Rofiacum villam veniens,

est permis de supposer que l'inaction d'Alard n'avait pas été involontaire et qu'il avait voulu se venger de l'intervention de Charles qui tournait au détriment de sa fille.

On ne sait trop ce que devinrent Uto et Bérenger [1], mais Alard rentra bien vite en grâce [2]. Un diplôme, qui le montre à Pontion, auprès du roi, en juin 866, permet de supposer qu'il joua un rôle à l'entrevue d'*Ortîvineas* entre Charles et Lothaire II le mois suivant [3].

Adalardo, cui custodiam contra Nortmannos commiserat, sed et suis propinquis Hugoni et Berengario, quia nihil utilitatis contra Nortmannos egerant, conlatos honores tollit et per diversos eosdem honores disponit. » (« Hugoni » est un lapsus pour « Hutoni »; voy. Dümmler, t. II, p. 135, note 4). La disgrâce de la « mesnie » d'Alard se place en novembre ou décembre. Il résulte de diverses considérations développées ailleurs qu'un des Guelfes qui avait quitté la cour de Charles en 861, lors du retour d'Alard (cf. plus haut, p. 191, note 4), Hugues l'Abbé, rentra en France occidentale à la fin de l'année 865 et que c'est sans doute à Cologne, en octobre, qu'il se réconcilia avec Charles (voy. nos articles dans le *Moyen-Age*, année 1902, p. 435, et 1903, p. 264-265). Il est possible qu'avant de prendre la succession de Robert le Fort en novembre 866, ce soit Hugues l'Abbé qui ait reçu les « honneurs » dont était dépouillé Alard. C'est sans doute la certitude d'avoir en Hugues un serviteur courageux qui décida le roi à disgrâcier la famille de sa femme.

1. On ignore s'il y a autre chose qu'un rapport de nom entre ces personnages et 1° le comte Utto qui défend la tour du Grand-pont de Paris, le 31 janvier 886 (Abbon, *De bello Paris.*, l. I, vers 245), le comte Uddo dont les subordonnés, Godefroi et Eudes, protègent victorieusement Chartres contre les pirates au même moment (*ibid.*, vers 653). Les Normands échouent aussi devant le Mans (*ib.*, vers 658) où apparaît un comte du nom de Bérenger en 892 (voy. Ed. Favre, *Eudes*, p. 242) ou plutôt 895 (voy. Levillain, dans la *Correspondance historique*, année 1902, p. 367-369). Ce dernier est peut-être identique au comte de Bayeux de ce nom, dont Rollon (en 886) enleva la fille, Poppa. Le viking en eut un fils qui fut le second duc de Normandie, Guillaume Longue-Epée. (Voy. Dudon de Saint-Quentin, *De moribus*... éd. Lair, p. 157).

2. La mort, le 6 janvier 866, du plus influent des Guelfes, Raoul, oncle du roi (voy. sur ce personnage, le *Moyen-Age*, 1902, p. 393-396) favorisa peut-être la réconciliation d'Alard et du roi.

3. Voy. notre article sur la *Date d'un diplôme de Charles le Chauve en faveur de Saint-Symphorien d'Autun*. Alard est nommé encore dans un acte de l'année 866, mais son intervention est rappelée au passé : Charles fait don à Saint-Germain d'Auxerre de la *villa Bernaicus* en Auxerrois,

Une lacune de plusieurs années se présente ensuite dans nos informations. Hincmar rapporte que Charles le Chauve, marchant contre les Normands établis à Angers (873, vers juillet), apprit en chemin que son fils Carloman s'était échappé du monastère de Corbie du consentement de deux prétendus moines et avec la connivence et l'appui d'Alard [1]. Bien que le malheureux prince fût aveugle (son père lui avait fait crever les yeux pour cause de rebellion obstinée) [2], comme il se réfugia auprès de Louis le Germanique, Charles fut vivement ému de son évasion. Il est permis de supposer que cet Alard, laissé en arrière pour surveiller le prisonnier et qui fut accusé, à tort ou à raison, de l'avoir laissé échapper, est son grand-oncle, le sénéchal de ce nom [3].

Un comte Alard qui fut au nombre des prisonniers que fit, à la bataille d'Andernach en octobre 876, Louis le Jeune, doit-il être identifié au père de la fiancée de celui-ci en 865 [4] ? Il faut répondre par l'affirmative quand nous voyons, l'année suivante, Charles le Chauve, lors de la célèbre assemblée de Quierzy-sur-Oise (juin 877), confier la surveil-

jadis concédée par le roi à un fidèle, Gachaud, à la prière du comte Alard : « quam quondam Wacaldo fideli nostro ad deprecationem Adalardi illustris comitis largiti sumus. » (*Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 598 et Quantin, *Cartul. de l'Yonne*, t. I, p. 93).

1. *Annales Bertiniani*, p. 123 « Karolus hostem denunciat versus Brittanniam ut Nortmanni qui Andegavis civitatem occupaverant non autumarent se adversus eos illuc iturum, ne ad alia loca, in quibus ita constringi non possent aufugerent. Dum autem illuc pergeret, in ipso itinere nunciatum est ei quod factione fratris sui Hludowici, Germaniæ regis, Karlomannus cæcus per homines quondam suos, consentientibus duobus pseudomonachis, de Corbeio monasterio sublatus et ad Hludowicum fuerit, cohibente [*sic. pour* connivente] ac interveniente Adalardo, in suam contrarietatem perductus. Unde non magnopere est Karolus conturbatus ; sed iter cœptum peragens, cum hoste collecta civitatem Andegavis etc. »

2. *Annales Bertiniani*, p. 121-122.

3. M. Parisot (*op. cit.*, p 405, en note) a fait à ce propos une autre hypothèse qui sera exposée plus loin.

4. *Annales Bertiniani*, p. 133

lance de son fils Louis le Bègue et la garde du sceau au « comte du palais » Alard [1]. L'ancien sénéchal de l'empereur Louis, promu à la plus haute dignité laïque, était alors octogénaire. Il est probable qu'il mourut peu après le départ de Charles, précédant son maître dans la tombe. En effet, s'il lui eût survécu, nul doute qu'il eût joué un rôle à l'avènement de Louis le Bègue qu'il avait été chargé de surveiller, comme déjà seize ans auparavant. Or son nom n'est plus prononcé après juin 877. Le comté d'Autun qu'il avait possédé [2] apparait dès 878 au pouvoir de Bernard [3]. Il semble que l'éventualité de sa fin ait été prévue dès juin 877 : le chapitre XVII du Capitulaire porte que si Alard « vient à manquer par suite de quelque nécessité » ce sera Gerard, Frery ou d'autres qui rendront la justice [4].

On ne sait rien de plus sur ce protecteur de rois.

Outre la fille dont il a été question plus haut [5] et qui faillit devenir reine, Alard eut un fils qui fut un personnage important du royaume de Lotharingie, le comte Alard *le Jeune*, abbé laïque d'Echternach. Il dirigea le monastère ou, pour mieux dire, jouit de ses revenus de 878 à 890 [6]. Pen-

1. *Capitularia*, éd. Krause, t. II, p. 359, art. 17 : « Adalardus comes palatii remaneat cum eo [Ludovico filio imperatoris]. Et si ipse pro aliqua necessitate defuerit, Gerardus sive Fredricus vel unus eorum qui cum eo scariti sunt causas teneat etc. »

2. Voy. l'article sur un *Diplôme de Charles le Chauve pour Saint-Symphorien d'Autun*.

3. *Annales Bertiniani*, p. 144 et 147.

4. Cf. plus haut, note 1. Ce « Fredricus » est peut-être le *miles* de ce nom dont Alard approuve un échange avec l'abbé de Cormery en juin 840. Cf. plus haut, p. 188, note 1.

5. Voy. page 195.

6. Il succéda à Echternach au malheureux Carloman dont il a été question plus haut. Voy. *Catalogus abbatum Epternacensium* : « Adelardus junior comes successit ei sub nomine abbatis anno II Ludowici filii Ludowici regis Germaniæ, qui fuit filius Ludowici Pii, qui est annus incarnationis dominicæ 878, indictione XI... Prefuit autem huic loco Adelardus junior XIII annis, ac III anno Arnulfi regis... qui est annus incarnationis dominicæ 890, indictione VIII, locus iste delegatus est cuidam Roberto

dant la même période, on le voit comte du pays messin [1]. En cette qualité, il eut à lutter contre les Normands, généralement avec assez peu de succès. Dans l'été de 879 il fut fait prisonnier par les païens [2]. Trois ans après, le 10 avril 882, à Remich sur la Moselle, entre Trèves et Thionville, il leur livra un sanglant combat et perdit la partie. L'évêque de Metz fut tué, Alard le Jeune et l'archevêque de Trèves, Bertulf, trouvèrent leur salut dans la fuite [3]. On ne

comiti ad regendum. » Voy. *Mon. Germ.*, *Scrip.*, t. XIII, p. 739, 741 ; et t. XXIII, p. 31 ; cf. Parisot, p. 404, note 4. Wenck a commis la singulière méprise d'identifier Alard le Jeune au sénéchal, oncle de la reine Ermentrude. Cette méprise a été relevée par Dümmler (t. III, p. 144, note 2) qui remarque qu'Alard le Jeune « vielleiche war er dessen Sohn. » L'identité de nom, la continuité de possession de cette même abbaye d'Echternach, rendent très vraisemblable cette hypothèse que M. Parisot ne semble pas avoir envisagée. Elle trouve un appui dans un passage des *Annales de Saint-Vaast*, reproduit plus bas, note 2.

1. Le premier témoignage est un diplôme de Louis le Jeune du 24 juillet 880 donnant à l'abbaye de Fulda le domaine de Berg « in pago nuncupato Muselahgewi in comitatu Adalhardi « (Mühlbacher, *Regest.*, 2e éd., n° 1569, p. 667) Selon M. Vanderkindere (*Formation territoriale des principautés belges au Moyen-Age*, t. I, p. 418), Alard comte en Mosellois était plutôt un comte trévirien (du Bidgau) que messin.

2. *Annales Vedastini*, p. 300 : « Contra quos (Nortmannos) Hugo filius Hlotharii regis, arma sumens inconsulte, non mediocrem eis intulit audaciam ; nam nil prospere egit et utile, verum et turpiter inde aufugit, interfectis atque captis quamplurimis e suis sociis, inter quos etiam abbas, filius Adalardi, captus est. » Cet abbé fils d'Alard, compagnon de Hugues, fils de Lothaire II, est naturellement un personnage lotharingien. Le seul Alard qui puisse être connu du moine de Saint-Vaast, auquel nous devons ce renseignement, c'est l'ancien abbé de Saint-Vaast, c'est-à-dire le sénéchal. Celui-ci a donc eu un fils, qui était à la fois un abbé en Lotharingie et un guerrier. Alard le *Jeune*, abbé d'Echternach et comte en Mosellois remplit cette double condition.

3. Reginon, éd. Kurze, p. 119 : « Mediomatrico [Nortmanni] dirigunt aciem. Quod cum comperisset ejusdem urbis antistes, adjuncto sibi Bertulfo episcopo et Adalardo comite, ultro illis obviam ad pugnam procedit. Inito certamine Nortmanni victores extiterunt. Isdem Wala episcopus in prelio cecidit, ceteri fugerunt. Pagani iter quod ceperant deserentes, cum ingenti preda summa celeritate ad classem revertuntur. » Cf. Dümmler, t. III, p. 162 ; Parisot, p. 461.

sait plus rien de lui, sinon qu'il vécut encore au moins huit ans [1].

Mais, si son existence après 882 demeure dans l'ombre, peut-être est-il possible de la prendre plus haut qu'on a fait jusqu'à présent. Je remarque qu'un vassal dévoué de Louis le Germanique figure dans deux ambassades auprès de Charles le Chauve en 872 et 876 [2]. Il porte ce même nom d'Alard. Passé cette dernière date, il n'est plus question de lui. Mais alors apparaît au service du fils du Germanique, Louis le Jeune, un Alard et c'est le comte de Mosellois.

Il est assez tentant d'identifier les deux personnages, et il est vraisemblable que déjà sous Louis le Germanique, Alard était comte de Mosellois. Remarquons qu'il apparaît pour la première fois en 872 et que le traité de Meerssen du 8 août 870 avait cédé à Louis le Germanique Metz et le

1. Cf., p. 198, note 6.

2. En avril-mai 872, la mission d'Alard avait pour objet de demander à Charles de se rencontrer avec son frère près de Maëstricht : *Annales Bertiniani*, p. 119 : « [Karolus]... ad Silvacum venit (Servais, dép. Aisne). Ibique Adalardus ex parte Hludowici fratris sui veniens, petiit ut cum eodem fratre suo Hludowico locuturus secus Trejectum veniret... » Cf. Dümmler, t. II, p. 339. — En 876, le 4 juillet, le comte Alard accompagné de Maingaud, comte de Wormsfeld, et de l'archevêque de Cologne, Guillebert, se présentèrent à l'assemblée de Pontion, réclamant au nom de leur maître à Charles le Chauve et à ses fidèles, une partie de l'héritage de l'empereur Louis II : *Annales Bertiniani*, p. 130 : « IV. Nonas ejusdem mensis iterum convenerunt episcopi, et imperator in synodo residens audivit missos fratris sui Hludowici regis, Willebertum archiepiscopum Coloniæ, et Adalardum ac Meingaudum comites, per quos petiit partem de regno Hludowici imperatoris, filii Hlotharii, fratris eorum, sicut ei competeret ex hereditate et illi firmatum fuerat sacramento » Cf. Dümmler, t. II, p. 409 ; Parisot, p. 413. Ce dernier suppose (p. 405, en note) que le comte Alard qui en 873 fit évader de Corbie Carloman à l'instigation de Louis le Germanique (cf. plus haut, p. 197, note 1), est le comte de Metz. La seule chose qui pourrait appuyer cette conjecture, c'est qu'en avril de cette année, Louis est tout près de la frontière de la Lotharingie, à Metz. Mais de là à Corbie il y a loin. Alard de Metz ne pouvait qu'accueillir le fugitif. Pour l'enlever de Corbie avec la « connivence » d'un *Adalardus*, il fallait que celui-ci résidât en France et non loin du monastère. J'ai songé au sénéchal, grand oncle du jeune prince.

Mosellois ainsi que les abbayes de Stavelot et de Prüm, d'abord revendiqués par Charles le Chauve [1].

Louis le Germanique aura confié Metz et le comté de Mosellois au fils du vieux sénéchal, soit que ce fils fut demeuré au delà du Rhin comme sa sœur [2], soit qu'il fut resté au service de Lothaire II. Il n'eut point lieu de s'en repentir : Alard le Jeune demeura fidèle à Louis et à ses successeurs [3]. J'ignore s'il laissa une descendance. C'est peu probable. On ne saisit aucun lien de parenté entre lui et les comtes de Mosellois ses successeurs [4].

VI

Actum et *Datum*

A PROPOS D'UN DIPLÔME DE CHARLES LE CHAUVE DU 8 NOVEMBRE 846

M. Jusselin, en publiant le diplôme de Charles le Chauve pour Acfredus d'après l'original [5], nous a permis de constater un exemple de la discordance de l'*Actum* et du *Datum*. En effet, l'acte, en date du 8 novembre 846, a été remis au destinataire à Roucy. Cette localité est à mi-chemin entre Laon et Reims [6]. Ce diplôme est un des jalons

1. Dümmler, t. II, p. 297 ; Parisot, p. 369.
2. Voy. plus haut, p. 195.
3. Sur son hostilité vraisemblable à l'égard de Charles le Chauve, voy. Parisot, p. 413, note 2, 414. Il aurait pris part au colloque de Gondreville, de 880 (*Ibid.*, p. 449).
4. On connaît comme comtes du pays messin ou mosellois Leutard en 907 et 909, Mafroi en 926. Voy. Parisot, p. 502, 523, note 14, 604, note 10, 689, note 6, 693.
5. Voy. le *Moyen-Age*, 1908, p. 14-26.
6. Roucy (Aisne, arr. Laon, cant. Neufchâtel-sur-Aisne) est environ à 35 kil. de Laon, à 25 kil. de Reims. Il est situé non loin de la voie romaine de Laon à Reims.

qui nous permettent d'affirmer que, pour se rendre au colloque qui devait se tenir à Meerssen, près Maestricht, en février 847, Charles le Chauve a pris la voie romaine qui joignait Reims à Tongres en passant par l'Ardenne, et non la route à gauche de la Meuse qui, par Bavay et Estinnes, aboutissait au même point en suivant la forêt Charbonnière.

Nous savons que Charles se trouvait à Reims dans les derniers jours de 846 et au début de 847 et qu'il y reçut les envoyés du khalife de Cordoue, Abd-er-Rhaman [1]; en outre, qu'il passa par Attigny pour se rendre à Meerssen, puisque Loup de Ferrières qui, sur son ordre, l'accompagnait au colloque, se trouva un instant dans une position difficile près de cette localité [2]. Attigny, palais où le roi résida fréquemment et qui fut le lieu de plusieurs entrevues

1. *Annales Bertiniani*, éd. Waitz, p. 34 : « Legati Abdirhaman, regis Saracenorum, a Corduba Hispaniæ ad Karolum pacis petendæ fœderisque firmandi gratia veniunt. Quos apud Remorum Durocortorum decenter et suscepit et absolvit. » Ces lignes ouvrent l'année 847. Mais Prudence commençant l'année à Noël, le séjour de Charles à Reims peut être de la fin de 846. On comprend même très bien qu'il se soit arrêté en cette ville pour célébrer l'une des deux grandes fêtes de l'année.

2. Lettres 49 et 50 de Loup de Ferrières. Par la première, l'abbé de Ferrières sollicite des secours de l'archevêque de Reims, Hincmar. Il lui expose qu'il se trouve sans ressources dans un domaine « appelé par antiphrase *Viniacus* », à un mille d'Attigny. Par la seconde, il prie un ami (*quidam fidus*) d'apitoyer une bienfaitrice, « dame Rh. », pour qu'elle lui envoie au plus tôt la somme nécessaire au voyage à Maëstricht qu'il entreprend par ordre du roi. M. Levillain (*Etude sur les lettres de Loup de Ferrières*, p. 97-98 et dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1903, p. 268) a bien vu que ces deux missives étaient en connexion étroite et précédaient le colloque de Meerssen, chose qui, pour le n° 49, échappe à Dümmler dans son édition (*Mon. Germ.*, *Epistolæ*, t. VI, p. 54), mais il a tort de dater le n° 50 « d'octobre 846 ». Dümmler l'a daté plus exactement du début de 847. Je le mettrais plutôt au début qu'à la fin de janvier car six à huit semaines pour aller d'Attigny à Meerssen, c'est trop (sur la date du colloque, voy. plus loin, p. 207, note 1). Les lettres 55 et 59 qu'on étudiera bientôt, montrent que depuis le 30 novembre 846 Loup ne quitta pas le roi même d'un jour. Son passage à Attigny entraîne forcément celui de Charles le Chauve à la même date.

de souverains [1], était à la frontière de ses Etats, tout près de Voncq, où la voie romaine de Reims à Trèves franchissait l'Aisne, et non loin de *Vicus* d'où la voie venue de Reims gagnait Mézières où elle passait la Meuse et s'engageait dans l'Ardenne [2].

On peut s'étonner que Charles ait mis six semaines ou deux mois à franchir les sept lieues qui séparent Roucy, où il est le 8 novembre, de Reims où il se trouvait à la fin de décembre 846 et en janvier 847 [3]. L'étonnement redouble si l'on étudie l'itinéraire du roi antérieurement au trajet Roucy-Reims-Attigny-Meerssen.

Après le plaid général tenu en juin à Epernay [4], nous voyons le roi à Ver près de Senlis le 7 août [5]. C'est sans doute vers septembre qu'eut lieu un voyage ou une expédition en Bretagne qui aboutit à un traité de paix avec Nominoé [6]. Le 30 octobre le roi, revenu sans doute par la vallée de la Loire [7], est à Saint-Benoît et confirme les

1. Relevons les entrevues suivantes entre Charles et Lothaire II : 854 (*Ann. Bert.*, p. 44), 865 (p. 78), 866 (p. 83) ; 867 (p. 87) ; 868 (p. 96). Charles et les grands de Lorraine s'y rencontrent en 869 (p. 101) ; Charles et l'ambassade de Louis le Germanique en 870 (p. 109).

2. Attigny (Ardennes, arr. Vouziers, chef-lieu de canton), est à 10 kil. à l'ouest de Voncq, à 20 kil. au sud de *Vicus*, c'est-à-dire de Vieil-Saint-Remy (Ardennes, arr. Rethel, cant. Novion-Porcien). Voy. Longnon, *Etude sur les pagi de la Gaule*, 2e partie, p. 37.

A la fin de 875, Louis le Germanique qui, après avoir envahi la France occidentale, voulait regagner Trèves, puis Francfort, passe par Attigny. Voy. *Annales Bertiniani*, p. 127.

3. Le traité avec Abd-er-Rhaman et les affaires d'Espagne ont dû retenir Charles à Reims quelques jours et peut-être quelques semaines, d'autant plus que l'entrevue de Meerssen n'étant que pour la fin de février (voy. p. 207, note 2) il n'y avait pas lieu de se hâter.

4. *Annales Bertiniani*, p. 33-34 ; *Capitularia*, éd. Krause, t. II, p. 261.

5. Diplômes pour Saint-Germain-des-Prés dans les *Historiens de France*, t. VIII, p. 484, nos 63 et 64 ; Tardif, *Cartons des rois*, n° 153. — Ver, Oise, arr. Senlis, cant. Nanteuil-le-Haudouin.

6. Prudence ne donne pas de date.

7. Presque tous les voyages et expéditions des rois francs dans l'ouest, se faisaient en suivant la voie Orléans, Tours, Angers.

privilèges de ce monastère [1]. Dès le 8 novembre il a atteint Roucy. Huit jours peuvent lui suffire à franchir les 300 kilomètres qui séparent Saint-Benoît de Roucy, en prenant soit par Sens et Troyes, soit par Paris, Senlis et Soissons.

Mais, si nous nous reportons aux lettres 55 et 57 de Loup de Ferrières, nous voyons que celui-ci a été rejoindre la cour le 30 novembre et qu'il l'a trouvée à Servais. Roucy est à 30 kilomètres au sud-est de Laon, Servais à 20 kilomètres au nord-ouest de cette ville [2]. On ne s'explique pas que le roi, qui devait gagner Reims, puis Attigny, eut tourné dos à son but, allant de Roucy à Servais pour revenir ensuite sur ses pas. On se l'explique d'autant moins que certainement Charles, en partant de Saint-Benoît pour gagner Roucy (par hypothèse), n'a pas pris la route Orléans-Sens-Troyes. En effet, cette route passait tout près du monastère de Ferrières [3]. Loup n'eut pas manqué de saisir l'occasion du passage de la cour en vue de son abbaye vers le 1er novembre pour rejoindre le roi. S'il s'impose le voyage assez long (250 à 300 kilomètres) de Ferrières à Servais à la fin de novembre, c'est que le souverain n'a pas passé à proximité de Ferrières en revenant de Bretagne : il a regagné Paris puis la vallée de l'Oise. L'itinéraire Servais-(Laon)-Roucy-Reims-Attigny-Meerssen répond seul à la logique.

1. Charles le Chauve confirme à la prière de Raoul, archevêque de Bourges et abbé de Saint-Benoît, les privilèges concédés par son père à ce monastère. Nous ne connaissons plus cet acte que par une mention de Joannes a Bosco (*Floriacensis vetus bibliotheca*, p. 253) et de la *Gallia christiana* (t. VIII, col. 1543-44), qui donne la date : « Floriacum... sanctus Rodulfus II suscepit a Carolo rege, a quo præcepti Ludovici pii ejus genitoris confirmationem obtinuit anno 846, tertio calendas novemb., cum in Floriacensi monasterio degeret Carolus. »

2. Servais, Aisne, arr. Laon, cant. La Fère. Sur Roucy, cf. plus haut, p. 201, n. 6.

3. La voie romaine d'Orléans à Sens, par Dordives et Sceaux, passe à 6 kilomètres au nord de Ferrières.

Mais est-il avéré que Charles se trouvait à Servais le 30 novembre 846 ?

Les éditeurs de la correspondance de Loup de Ferrières l'avaient cru. M. Levillain combat cette opinion et abaisse d'un an la date de la lettre 55 et par suite le séjour du roi à Servais [1]. Il importe d'exposer brièvement l'état de la question :

Cette lettre 55, adressée à Marcward abbé de Prüm, a pour objet de supplier ce personnage de se rendre à la cour de Charles le Chauve pour, dans son propre intérêt et dans celui de Loup, qui veut recouvrer la celle Saint-Josse, user de son crédit auprès du souverain (Marckward, ancien moine de Ferrières, avait été précepteur du jeune Charles quand Lothaire, en 833, le fit enfermer à Prüm). C'est le 30 novembre que Loup est arrivé à la cour (*ad comitatum*) pour les besoins de son monastère. Le début de la lettre (*Nithadi adventum ad Silvacum quo me monasterii necessitas traxerat*, etc.), et aussi la lettre 57 adressée à Paschase Radbert (*ad Silviacum N. dirigite*) prouvent que c'est à Servais que Loup a rejoint la cour. Il a de fréquents entretiens avec le roi. Charles désirerait que Marckward se rendit *ad colloquium*. Or, dans la lettre 59, adressée au même Marckward, Loup insiste pour que celui-ci prenne part au « colloque que nos rois tiendront à Maestricht la seconde semaine de carême [2] ». Il n'y a pas de doute — tout le monde

1. Levillain, *Etude sur les lettres de Loup de Ferrières* (Paris, 1902, in-8), p. 201-205. L'auteur rejette ici l'opinion de M. Giry qui dans ses leçons sur cette correspondance adoptait, comme ses prédécesseurs, la date de 846. Cette date est aussi celle qu'assigne à la lettre E. Dümmler dont l'édition a paru la même année dans les *Monumenta Germaniæ, Epistolæ*, t. VI, p. 57.

2. Ep. 59 : « Non ignoratis, credo, reges nostros apud Trajectum ebdomade secunda quadragesimæ celebraturos colloquium quo me trahit ecclesiastica necessitas. Qua urgente, ut vobis jam aliis expressi litteris, cum rege quartum ago mensem, ita ut ne die quidem a comitatu afuerim. Præbeat igitur se mihi saltem illic desiderabilis vestra paternitas, ut nostra familiariter viva tamen voce valeamus cognoscere. »

est ici d'accord — que cette lettre 59 fasse allusion à l'assemblée de Meerssen (près Maestricht) de février 847. On estimait que le mot *colloquium* de la lettre 55 s'entendait également de cette assemblée, par suite, puisqu'elle est certainement écrite en décembre, qu'elle appartient à décembre 846 [1]. Pour M. Levillain, cette conclusion est « inadmissible ». Il aperçoit des incompatibilités chronologiques entre ces deux lettres : dans l. 59, Loup dit qu'il n'a pas quitté le roi depuis plus de trois mois (*cum rege quartum ago mensem*). La lettre 59 étant de février, il s'ensuit que Loup est arrivé à la cour à la fin d'octobre 846 au plus tard. Or la lettre 55 nous dit qu'il est arrivé à la cour le 30 novembre : cette lettre 55 ne peut donc appartenir à 846. Dans cette lettre 55 il est dit, en outre, que le roi chargeait Loup de lui amener de Ferrières l'abbé Marckward si celui-ci venait à passer par ce monastère. Cette recommandation implique que Loup allait regagner son abbaye après le 30 novembre : nous sommes assurés (par la lettre 59) qu'il ne l'a pas fait en décembre 846 : nouvelle preuve que l. 55 n'appartient pas à cette année. Pour diverses raisons M. Levillain adopte pour l. 55 la date de décembre 847 [2].

Il n'est pas difficile pourtant de voir qu'il n'est pas impossible de concilier ces apparentes contradictions : quand Loup déclare (dans la lettre 59) qu'il est à la cour depuis plus de trois mois [3], alors qu'il n'y est que depuis deux mois et demi,

1. Remarquer en outre, dans la lettre 59 (note précédente), l'allusion à une lettre précédente où Loup disait déjà qu'il est à la cour pour les besoins de son monastère. Or la lettre 55 débute ainsi : « Nithadi adventum ad Silvacum quo me monasterii necessitas traxerat » et plus loin on y lit : « pridie Kalendarum decembrium ad comitatum accessi et ingentibus dispendiis atque laboribus cum rege versor, assidue spes meas differente, etc. » N'est-il pas évident que la lettre 59 fait allusion à la lettre 55 ?

2. Ce sont des raisons négatives. L'auteur montre (p. 104) que les années 848 à 853 sont inadmissibles, mais il ne donne pas d'argument positif en faveur de 847. J'ignore pour quelle raison il met en 847 le diplôme en faveur de Saint-Benoît-sur-Loire. Cf. plus haut, p. 204, n. 1.

3. M. Levillain (p. 104) interprète « cum rege quartum ago mensem »

il y a là ou une simple défaillance de mémoire, comme nous en avons tous, ou une légère vantardise, Loup étant flatté, en même temps que gêné, par la confiance du roi [1].

Voyons le passage de la lettre 55 d'où il résulterait que Loup est retourné à Ferrières peu après son arrivée à la cour : « Laboriosissimum difficillimo tempore negotium, præsertim nihil meritus, vobis imponere haudquaquam præsumpsissem, nisi quod rex noster vos ad colloquium invitaret comperissem, adeo ut mihi quoque hoc tempore præceperit ut si forte ad monasterium nostrum accederetis ad se vos deducendos curarem. » Il suit de là que le 30 novembre et les jours suivants le roi croyait que Loup allait regagner son monastère et Loup le croyait aussi. Mais le vent tourna. Charles, qui appréciait l'abbé de Ferrières, le retint auprès de sa personne jusqu'au colloque de Meerssen (28 février 847) [2]. Loup s'en trouva flatté dans sa vanité et dans ses espérances de recouvrer la celle de Saint-Josse-sur-mer, mais

par « depuis quatre mois environ » et même « depuis quatre mois » (*Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1903, p. 269).

1. Une autre objection contre la date de 847 que j'avais soumise par lettre à M. Levillain est discutée par lui, *ibid.*, 1903, p. 269-270. Au lecteur d'en apprécier la portée.

Dernière remarque : M. Levillain (p. 103, note 3) a très ingénieusement identifié le Nithadus que Loup rencontre à Servais le 30 novembre (lettre 55) non pas, comme on faisait, avec le moine de Prüm Nithard (de la lettre 72), mais avec le comte de Trèves Nithadus, mort en 853, dont la veuve Erkanfrida fit des donations à l'abbaye de Prüm (Cf. plus haut, p. 191, note 2). La présence de ce personnage en France occidentale, s'explique on ne peut mieux à la fin de 846 : il est chargé par son souverain. Lothaire, de négociations préparatoires avec Charles le Chauve touchant le colloque de Meerssen, projeté pour le début de l'année suivante.

2. Dümmler (*loc. cit.*, p. 60, note 2) a fait observer que la lettre 59 mettant la date de l'entrevue de Meerssen la seconde semaine du carême de 847, cette semaine commence le 27 février pour finir le 5 mars. Le colloque étant de février (*Capitularia*, éd. Krause, p. 68), est donc nécessairement du 27 ou du 28 de ce mois. M. Levillain penche pour cette dernière date en faisant valoir que, pour Loup, la semaine commence le lundi, lequel tombe le 28 février en 847. Voy. *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1903, p. 270-271.

aussi extrêmement embarrassé. En quittant son abbaye il n'avait pas prévu qu'il serait retenu si longtemps auprès du roi et avait négligé de se munir d'argent [1]. En cours de route, près d'Attigny, il se trouva dans le dénuement et obligé d'avoir recours aux bons offices de l'archevêque de Reims Hincmar et d'un ami inconnu [2]. Pour comble d'ennuis ses moins se trouvèrent en butte aux attaques d'un « rapace » et un moine rebelle, un « furieux », faisait du désordre dans l'abbaye [3]. Tout cela s'explique très bien. Impossible d'apercevoir de contradiction réelle entre les éléments chronologiques de la lettre 55 et de la lettre 59. La première se place bien au mois de décembre 846.

Conclusion : les difficultés d'itinéraire signalées plus haut subsistent. Le seul moyen de les lever c'est d'admettre une discordance entre l'*Actum* et le *Datum* dans le diplôme du 8 novembre 846. Le 8 novembre, en un lieu indéterminé, Charles le Chauve, sur l'intervention du comte de Mâconnais Guérin, fit don en pleine propriété d'un manse à Iguerande en Mâconnais au fidèle Aibert [4]. Remise fut faite de

1. De là la nécessité de faire toutes sortes de recommandations, d'abord à un fidèle serviteur dans les lettres 46, 47, 48 qui sont, comme M. Levillain l'a bien vu (p. 96-97), du début de 847 ; puis au prévôt et aux moines dans les lettres 51 et 52, qui sont de fin de janvier ou du début de 847 (Levillain dans *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1903, p. 268). — Enfin, dans la lettre 55, une allusion aux difficultés pécuniaires et aux fatigues de l'expéditeur (*ingentibus dispendiis atque laboribus cum rege versor assidue*), et l'assertion que Loup et Marcward sont un peu plus rapprochés l'un de l'autre (*quoniam propiores aliquantulum facti sumus*) me portent à croire que cette lettre n'a pas été expédiée de Servais, comme le pensent Levillain et Dümmler (p. 58, note 7), mais plutôt sur le chemin de Servais à Reims, peut-être dans cette dernière localité. Si Loup dépense de l'argent et est fatigué, c'est que le voyage est commencé; s'il est plus proche de l'abbé de Prüm, c'est que la cour s'avance vers l'Est.

2. Lettres 49, 50. Cf. Levillain, p. 97, et *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 1903, p. 268.

3. Lettres 51, 52, 54. Cf. Levillain, p. 99, 101.

4. Si l'on se rappelle que l'*ambasciator*, le comte Guérin, a joué un rôle important à la bataille de Fontenoy en juin 841, qu'il a dirigé, semble-t-il, l'expédition de Bretagne à l'automne de 843, si l'on observe que Charles

l'acte au concessionnaire, à Roucy, à une date qui ne saurait être antérieure au 1er décembre [1] ni postérieure au 25 décembre 846 [2]. *Datum* correspond à la concession, *Actum* à la remise du diplôme à l'impétrant. C'est l'inverse de ce qu'on admet habituellement [3].

F. Lot.

et sa suite reviennent de Bretagne. on peut voir dans cette concession à un personnage du Mâconnais une récompense de la « fidélité » d'Aibert dans la dernière campagne de Bretagne.

1. Puisque le 30 novembre le roi est à Servais.

2. Puisque c'est sans doute vers Noël que le roi arriva à Reims (cf. plus haut, p. 202.

3. Voy. l'exposé du problème dans Giry. *Manuel de diplomatique*, p 587.

A PROPOS

DE

SAINT-PHILIBERT DE GRANDLIEU

Monsieur le Directeur,

Le Moyen Age a publié, en 1907 (p. 35 et suiv.), un compte-rendu de mon *Etude sur l'ancienne église de Saint-Philibert de Grand lieu,* auquel je vous demande la permission de répondre en quelques mots. L'auteur de cet article, M. Maître, y expose brièvement des idées qu'il a depuis reprises avec plus d'ampleur et qui me paraissent des plus contestables.

Si je sais gré à M. Maître d'avoir bien voulu reconnaître que ma documentation était complète et que mon enquête archéologique était minutieuse, je ne puis cependant laisser passer sans protestation des phrases qui feraient croire aux lecteurs de votre estimable Revue, que j'ai bâti une théorie contredite par les textes les plus sûrs. Lorsque mon honorable critique écrit : « Il n'y « a pas d'établissement ecclésiastique en France sur l'origine « duquel on soit plus abondamment renseigné que celui de Saint- « Philibert de Grand-Lieu », c'est peut-être vrai (je n'oserais pas être aussi affirmatif) si l'on entend par établissement ecclésiastique l'institut monastique de Saint-Philibert. Mais est-ce exact si, par ces mêmes mots, on vise les bâtiments du monastère ? Oui, si nous acceptions comme la traduction vraie des faits qu' « un reli- « gieux du IXe siècle a raconté comment son église a été installée « pour recevoir le corps de saint Philibert », et que « nous sommes « en effet dans un édifice qui a été bâti, nous dit un contempo- « rain, dans la première moitié du IXe siècle, mais qui a été incen- « dié par les Normands ». J'ai le regret de constater que M. Maître

en prend fort à son aise avec les textes : Ermentaire raconte comment l'église (et principalement le chœur) fut *remaniée* pour recevoir le sarcophage de saint Philibert, mais nulle part on ne lit, dans son œuvre, que l'édifice, dans toutes ses parties, a été bâti dans la première moitié du IXe siècle.

Le problème n'était donc pas aussi simple que M. Maître le suppose : il ne consistait pas exclusivement « à démêler les murs de la « première construction » (c'est-à-dire de la construction de la première moitié du IXe siècle), « de ceux qui auraient pu être « élevés après 847, ou plus tard ». Il y avait à rechercher, puisque les textes sont muets sur la construction de l'église primitive, si cette église édifiée dans une *villa* n'avait pas utilisé quelque partie d'un édifice antérieur. Les murs sont là qui répondent à qui sait les interroger ; et ils ne parlent pas en faveur de la thèse qui voit dans la basilique de Saint-Philibert « une unité archéologique « hors ligne à étudier ».

Quant aux objections que M. Maître soulève contre l'existence d'une partie romaine dans l'édifice, je pourrais les considérer comme non avenues et demander aux sceptiques d'aller contrôler sur place mes assertions ; et le mieux que j'en puisse dire c'est qu'elles reposent sur les affirmations suivantes que je mets leur auteur au défi de prouver : « les pilastres *à fortes cannelures* n'ont « pas d'emploi dans une *villa* » ; « ces dépouilles des ruines « romaines n'ont pas pu venir là au IVe siècle, au moment où, au « contraire, les villes gardaient avec avidité toutes leurs res- « sources pour augmenter leurs fortifications » ; etc. — Libre à M. Maître de trouver matière à plaisanterie dans le fait qu'un édifice romain a pu être adapté au service religieux d'un monastère. Mais le « hasard intelligent » fait quelquefois bien les choses, puisqu'il me permet ici de constater l'inexactitude des observations de mon critique ; contrairement à ce que dit M. Maître « les « ouvertures antiques » ne s'adaptèrent pas exactement « à la « grandeur des absidioles que les moines rêvaient de construire », puisqu'elles étaient accolées. Quant à la crypte, il y a un argument de fait que mon honorable contradicteur n'a pas vu : là encore, si j'ai dit que la crypte avait été bâtie à deux fins, c'est que les murs le prouvaient ; construite pour être ouverte, elle fut fermée par la nécessité des temps et pouvait être rouverte. Mais

même si je m'étais trompé, je remercierais M. Maître de me fournir ici un argument contre lui qui, pour interpréter les cryptes, recourt à des usages constants de l'église, et qui est dans l'obligation présente de remarquer que la crypte de Saint-Philibert a une forme « absolument inusitée ». On n'est pas plus... logique !

M. Maître émet sur la nef quelques assertions qui étonneront des archéologues et... M. Maître lui-même ; car M. Maître n'est pas toujours du même avis sur l'utilité ou le danger des fouilles. (Voir ma brochure, *A propos de Saint-Philibert de Grand-lieu*, *p. 6* [1]. Et je crains bien en effet que les fouilles soient dangereuses quand elles sont interprétées avec l'aimable fantaisie qui autorise à voir dans des fondations anciennes les « simples tra- « vaux de chaînage » d'une église plus récente. (Voir encore sur ce point ma brochure, p. 8). J'ai eu, depuis que le compte-rendu dont je m'occupe a paru, l'occasion d'apprécier très exactement la façon dont M. Maître sait tirer des fouilles les enseignements qu'elles comportent. Dans un mémoire intitulé : *L'Eglise de Saint-Philibert de Grand-lieu devant la critique* [2], il donne deux plans, l'un de l'église en 815, l'autre du même édifice en 836, qui sont bien la chose la plus étrange qui soit en archéologie ; on y voit des murs qui n'ont jamais existé puisque les fondations n'en ont pas été retrouvées, d'autres murs liaisonnés et considérés comme d'une même époque quand l'absence de liaison a été constatée par les fouilles et les sondages ! Oh ! maintenant je comprends bien que M. Maître préfère à la méthode des fouilles celle moins pénible des comparaisons, même si l'on m'invite à comparer « un cintre épaulé d'un doubleau » avec « des travées montées sur des arcades à ressaut ».

De bons archéologues viennent nous dire que ces « arcades à ressaut » sont du XIe siècle. Qu'importe ? Les moines de Saint-Philibert ont été des précurseurs, voilà tout ! Ils ont devancé les autres architectes de deux siècles, et si vous voulez savoir pourquoi, c'est qu'ils étaient de grands voyageurs, qu'ils étaient allés en Orient ! Sur quoi M. Maître fonde-t-il cette assertion ? Serait-ce sur le fait que les moines de Saint-Philibert se déplacèrent fré-

1. Poitiers, Lévrier-Bonamy, libraires-éditeurs, rue des Cordeliers, 15-17 (1908).
2. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XLVII, 1907.

quemment en fuyant devant les Normands ? Mais leur église était bâtie entièrement, selon M Maître, au temps où ils commencèrent leurs pérégrinations.

Puisque M. Maître m'invite à revoir certaines parties de l'édifice, je l'inviterai moi aussi à retourner à Saint-Philibert, et, puisqu'il n'est plus à une contradiction près, j'ose espérer qu'il reviendra au jugement qu'il portait en 1904 et qui était si flatteur pour moi : « les travaux habilement dirigés par le R. P. Camille de la Croix, « l'éminent archéologue, ont restitué au monument son caractère « primitif et la pureté grandiose de ses lignes [1]. » Comment si je m'étais trompé si gravement sur les temps et les genres de construction, aurais-je pu faire une œuvre de restitution si remarquable qu'elle eût dû me valoir de voir mon nom écrit sur une plaque dans l'église [2] (c'est M. Maître qui faisait cette proposition singulière) ? Je ne me charge pas de l'expliquer. Mais je vois bien que je ne puis plus compter sur M. Maître pour avoir une plaque de marbre.

Veuillez agréer, etc.,

C. DE LA CROIX, S. J.

1. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, t. XLV, 1904, p. XLIII.
2. *Id.*, t. XLV, 1904, p. XLIII.

COMPTES RENDUS

Jacques LAURENT. — **Cartulaires de l'Abbaye de Molesme. 916-1250. Recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne.** Tome Ier. Introduction. — Paris, Picard, 1905 ; in-4°, XXXII-354 p. (Collection de documents publiés avec le concours de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or. I).

C'est simplement l'Introduction aux Cartulaires de Molesme que publie aujourd'hui M. Jacques Laurent. Une longue étude diplomatique sur les chartes du monastère, l'histoire de l'abbaye et de l'ordre de Molesme jusqu'au terme de l'abbatiat de Christophe d'Essoyes en 1252, enfin la description de l'évêché de Langres dans les limites duquel s'élevait Notre-Dame de Molesme, en forment les trois chapitres.

Ravagé à diverses reprises, le chartrier de l'abbaye nous est cependant parvenu en assez bon état ; mais à la Révolution, transporté au district de Châtillon-sur-Seine, il a perdu tous ses sceaux, soigneusement enlevés par un garde trop zélé. Il comprend encore aux Archives de la Côte-d'Or quatre-vingt-quinze cartons et près de cinquante registres.

Les Cartulaires étaient jadis au nombre de trois : du troisième, rédigé sans doute vers le premier tiers du XVIe siècle, nous ne possédons que la table ; les deux autres existent encore. Le plus ancien se compose de 285 pièces : elles sont, sauf la copie d'un diplôme de Charles le Simple de 916, contemporaines des quatre premiers abbés, saint Robert (1075-1111), Guy de Chatel-Censoir (1111-1132), Evrard (1132-1140) et Giraud (1140-1148). Cette collection paraît avoir été achevée sous l'abbé Giraud, très probablement vers 1142.

Le second Cartulaire contient 761 pièces, de 916 et de 1079 à 1250. Les titres y sont répartis par ordre topographique, l'en-

semble des divisions représentant sans doute le classement du chartrier de l'abbaye vers le milieu du XIIIe siècle ; c'est vers cette époque, avant 1250, sous la sage administration de l'abbé Christophe d'Essoyes (1239 1252), que fut commencée la rédaction de ce Cartulaire.

Des 285 pièces du premier Cartulaire, une quinzaine seulement subsistent en originaux. Dans un seul cas, la charte originale est représentée dans le Cartulaire par une notice : encore ne savons-nous pas s'il n'a pas existé à la fois pour cette pièce une charte et une notice. Quant aux autres, le texte en a été suffisamment respecté par le copiste pour nous garantir la fidèle reproduction de toutes celles dont l'unique source est le Cartulaire. La plupart de ces actes sont des notices ; ils ont été rédigés en forme privée, dans l'Abbaye même de Molesme, sans l'intervention de l'évêque ou du pouvoir laïque. On compte 212 notices sur 285 pièces ; 246 de celles-ci ne portent pas de date.

Pour la seconde collection, les originaux conservés sont nombreux : nous en avons encore 342 ; le rédacteur du Cartulaire les a constamment abrégés, supprimant l'invocation verbale, une partie de la liste des témoins et de la date. La mention de celle-ci est devenue habituelle ; d'abord chargée de synchronismes, elle est, depuis 1160 environ, réduite uniformément à l'année de l'Incarnation. Au début du XIIIe siècle seulement apparaît la mention du jour et du mois.

Une seule charte des cartulaires de Molesme peut se prêter à une induction sur le style employé dans la région : en 1142 il était d'usage d'y commencer l'année avant Pâques. Mais le même style n'y était plus en vigueur au XIIIe siècle, dans une charte de 1298 par exemple pour le prieuré de l'Isle-Aumont. Quant à la date de la mort de l'abbé Robert, fixée par le Catalogue des Abbés au 29 avril 1110, et survenue sans doute le 29 avril 1111, elle ne vaut pas, comme le pense M. Laurent, pour témoigner à cette époque de l'emploi de l'ère de Pâques : car l'année 1110 nouveau style court du 10 avril 1110 vieux style au 2 avril 1111 vieux style et ne comprend pas le 29 avril 1111.

Depuis le XIIe siècle la charte prend presque constamment la place de la notice ; il n'y a plus que 21 notices au second cartulaire et la dernière est de 1191. En même temps l'usage du sceau

se répand. Les évêques de Langres l'emploient dès 1050 environ et en font mention dès cette époque dans la formule de corroboration. M. L. n'a rencontré cette mention d'une manière régulière que dans la seconde moitié du XIIe siècle seulement.

L'inspection des originaux a fourni à diverses reprises à M. L. des exemplaires doubles ou triples d'un même privilège. Il semble, il est vrai, que quelques-uns de ces originaux ne soient que des copies contemporaines, ou même de véritables expéditions tirées par les moines eux-mêmes sur l'original conservé dans leurs archives. Il est malaisé de les en distinguer. Mais la critique diplomatique a plus de prise sur deux pancartes des évêques de Troyes et de Châlon et sur toute une série de privilèges des évêques de Langres, dont les prétendus originaux subsistent encore pour la plupart, et qui sont manifestement falsifiés. La popularité posthume de l'évêque de Langres, Renard de Bar, mort en 1084, suffit à en expliquer la fabrication. On refit sous son nom, à la fin du XIIe siècle semble-t-il, une série de chartes de donations, d'après des actes authentiques de son successeur Robert de Bourgogne datés de 1101, mais auxquelles on laissa par inadvertance cette date de 1101, alors qu'à cette époque le donateur supposé était mort depuis quinze ans. Une autre de ces chartes attribuait à la maison de Nogent-en-Bassigny, à ce moment fort déchue, la fondation du prieuré de Varennes, œuvre des seigneurs de Choiseul, devenus depuis les pires ennemis de ce prieuré.

L'histoire de la fondation du monastère en 1075 et la vie de son fondateur saint Robert ont été traitées avec le plus grand soin. Né vers 1044, novice et bientôt prieur à Moutier-la-Celle, Robert est abbé de Saint-Michel de Tonnerre après 1068. Forcé en 1071 au plus tard de résigner ses fonctions, il devient peu après prieur de Saint-Ayoul de Provins. Le 20 décembre 1075, l'abbaye de Molesme est fondée, et Robert en prend la direction. Mais en 1093, impuissant à rétablir la rigueur primitive de la règle, il abdique à nouveau et se retire à Aux près Montigny-sur-Aube. En 1094, il est de retour à Molesme qu'il quitte pour aller fonder le 21 mars 1098 l'abbaye de Cîteaux. Au printemps de 1100, le légat Hugues de Romans statue au synode d'Anse la réintégration dans Molesme de l'abbé Robert. Il y restera cette fois jusqu'à sa mort survenue le 17 avril 1111.

L'observance rigoureuse de la règle de saint Robert survécut peu à son fondateur. Les abbés qui tentent de réagir sont bientôt forcés d'abdiquer ou se voient déposés par le Chapitre. Vers 1198, le pape Innocent III soumettait l'abbaye à la visite annuelle de l'abbé de Citeaux. Mais l'abbé Gaucher (1197-1209) restaure la discipline intérieure et reconstitue le temporel ; ses successeurs, Girout (1209-1214), Eudes II (1225-1227), Isambart (1227 1238) et surtout Christophe d'Essoyes (1239-1252) vont porter l'abbaye au plus haut degré de prospérité.

L'auteur retrace ensuite l'état intérieur de l'abbaye aux XIIe et XIIIe siècles. Durant cette longue période, tous les abbés de Molesme, à l'exception d'un seul, Thibaut de Châtillon, furent tirés du sein même de la communauté. Presque tous appartenaient aux grandes familles du pays. Quant aux officiers du cloître aumônier, chambrier, etc., on assiste peu à peu à la transformation de leur commission révocable en un véritable bénéfice, par l'appropriation à leur office du domaine de l'abbaye.

Ce domaine, M. L. l'a passé en revue, en groupant dans l'ordre des fondations les prieurés, les granges et les celliers dépendants de l'abbaye, et en esquissant l'histoire de la juridiction de l'abbé sur le monastère de femmes de Jully-lès-Nonnains et les prieurés de sa filiation.

Enfin la région elle-même où nous voyons évoluer ces institutions a fait l'objet d'une description détaillée. L'évêché de Langres, du XIe au XIIIe siècle, formait un vaste état féodal, entremêlant le domaine propre de l'évêque avec les fiefs qui composaient sa mouvance. A cette grande seigneurie ecclésiastique, plus étendue que le diocèse du Moyen-Age, et dont le territoire répondait à peu près à l'ancienne *Civitas Lingonum*, l'auteur a donné un nom, la Lingonie : il en décrit un à un les anciens *pagi*, et surtout le Lassois qui fut le berceau de Molesme, avec ce souci de la précision que l'on retrouve dans le livre tout entier.

Pierre GAUTIER.

Ludwig Traube. — **Nomina Sacra** Versuch einer Geschichte der christlichen Kürzung. — München, Beck, 1907 ; in-8°, x-295 p.

Ce livre est le dernier du très regretté professeur Traube. « Avant d'en commencer la rédaction, écrit Madame Margherita Traube Mengarini, le savant déjà gravement malade demanda à son médecin : « Combien de temps puis-je vivre encore ? » « Au moins deux ans, » lui répondit-on. Il vécut encore deux ans et cinq mois. Il avait bien mesuré son travail au temps qui lui restait. L'impression des *Nomina Sacra* était comme finie au jour de sa mort. Les dernières épreuves furent les seules qu'il ne put revoir. »

Ce livre est une étude de paléographie, rien moins que l'histoire des abréviations par contraction. L'auteur en avait donné l'esquisse dans un mémoire intitulé *Das Alter des Codex Romanus des Virgil* (*Strena Helbigiana*, 1900) et dans *Perrona Scottorum* (*Sitzungsberichte der philos.-philolog. und der histor. Classe der K. K. Akademie der Wissenschaften zu München*, 1900). Déjà Traube avait montré que les abréviations par contraction tiraient leur origine de la graphie adoptée pour rendre les noms qui, chez les chrétiens, désignaient le Seigneur Dieu; mais serrant les choses de plus près, il a cette fois montré comment les chrétiens avaient été amenés à adopter pour les *nomina sacra* un mode d'abréviation nouveau. Dès qu'on se mit à traduire les livres saints de l'hébreu en grec, la question dut se poser de savoir comment on traduirait et on rendrait le tétragramme qui exprimait le nom de Jehova. Certains scribes se contentèrent de lui conserver l'apparence hébraïque ; d'autres remplacèrent le tétragramme par le mot Κύριος qui correspondait à *Adonaï;* ce fut le parti que prirent les Septante. Mais au lieu d'écrire Κύριος en toutes lettres, on n'en conserva que la première lettre et la dernière, au nominatif $\overline{\text{KC}}$, et aux autres cas, $\overline{\text{KE}}$, $\overline{\text{KY}}$, $\overline{\text{Kω}}$, $\overline{\text{KN}}$, et non pas tant pour abréger que dans le désir de voiler en quelque sorte le nom divin, comme faisaient les Hébreux ; c'est ce qu'avait bien compris le savant carolingien Chrétien de Stavelot, qui au milieu du IXe siècle, à propos de l'abréviation $\overline{\text{IC}}$ = Ἰησους écrivait : « nomina Dei comprehensive debent scribi quia nomen Dei non potest litteris explicari. » On a également remplacé le tétragramme par le mot Θεος

écrit $\overline{\Theta C}$. Mais le grec ancien ne connaissait pas de pareilles abréviations ; on n'usait dans les manuscrits grecs que des abréviations par suspension.

A côté des deux abréviations $\overline{\Theta C}$ et $\overline{KC}$, on en trouve d'autres analogues, telles que $\overline{\Pi NA}$ = πνεῦμα, $\overline{\Pi AP}$ et $\overline{\Pi\Pi P}$ = πατήρ, $\overline{OYNOC}$ = οὐρανός, $\overline{ANΘPΠC}$ = ἄνθρωπος, $\overline{ΔΔ}$ et $\overline{ΔΔΔ}$ = Δαυείδ, $\overline{ICHA}$ = Ἰσραήλ, $\overline{IAΠM}$ = Ἱερουσαλήμ, $\overline{IC}$ = Ἰησους, $\overline{XC}$ = Χριστός, $\overline{YC}$ = υἱός. $\overline{CP}$ = Σωτήρ, $\overline{CTC}$ = σταυρός, $\overline{MΠP}$ = μήτηρ.

Ce sont donc des grecs chrétiens hébraïsants qui ont introduit l'usage des abréviations par contraction tout d'abord réservées aux noms de la Divinité. Le professeur Traube aurait peut-être dû insister davantage sur l'influence orientale ; car on peut se demander si le seul désir de voiler le nom divin a déterminé les scribes grecs à représenter ce nom et ses synonymes ou attributs par la première et la dernière lettre, ou encore par les lettres essentielles du mot et qui en forment comme la charpente.

N'y a-t-il pas là une imitation d'usages orientaux, car le nom de Baelmelek, roi de Citium, vers 479-449 avant Jésus-Christ, est représenté sur certaines de ses monnaies par la première et la dernière lettre[1].

Nous n'avons pas transcrit ci-dessus toutes les variantes d'abréviations des *nomina sacra* données par Traube. C'est ainsi qu'à côté de $\overline{IC}$ pour Ἰησοῦς, on trouve dans les papyrus $\overline{IHC}$, et à côté de $\overline{XY}$ pour Χριστου, la forme $\overline{XPY}$ qui suppose l'existence de $\overline{XPC}$; et ces formes doivent être retenues pour l'explication des abréviations latines correspondantes.

Autre fait à noter : au-dessus des mots contractés, on traçait un trait horizontal ; originairement ce trait n'était pas la marque spéciale des mots abrégés ; les scribes grecs surmontaient ainsi d'un trait certains mots écrits en toutes lettres, par exemple les mots étrangers intercalés dans le texte grec, et, dans les papyrus magiques, les *nomina mystica;* c'était simplement une façon d'appeler l'attention sur ces mots, de les souligner. Or, dans les textes grecs, les mots hébraïques, les noms propres et spécialement la transcription du tétragramme furent surmontés d'un trait, ce qui

1. E. Babelon, *Catal. des monnaies grecques de la Bibliothèque nationale, les Perses Achéménides*, n° 656.

amena, quand on traduisait le tétragramme par $\overline{\Theta C}$ ou $\overline{KC}$ à mettre un pareil trait au-dessus de ces abréviations, et même au-dessus de ces mots écrits $\overline{\Theta EOC}$ et $\overline{KYPIOC}$. Pareillement, dans des manuscrits latins on trouvera $\overline{DEVS}$.

Parmi les abréviations des noms grecs sacrés, les seules auxquelles on ait tout d'abord donné des équivalents en latin, sont celles des mots Θεος, Πνεύμα, puis Ἰησοῦς et Χριστός. A $\overline{\Theta C}$ répond $\overline{DS}$; à $\overline{\Pi NA}$, $\overline{SPS}$; à $\overline{IHC}$, $\overline{IHS}$, et à $\overline{XPC}$, $\overline{XPS}$. Ce n'est qu'au ve siècle qu'apparaît $\overline{DMS}$ pour *Dominus*. L'origine des formes hybrides $\overline{IHS}$ et $\overline{XPS}$ ne laisse pas d'être assez obscure Cependant, on ne peut guère douter que l'H de $\overline{IHS}$ ne soit une lettre grecque ; car outre que dans $\overline{XPS}$ à deux lettres grecques incontestables on a juxtaposé une lettre latine indiquant la flexion, il serait bien étrange que les latins eussent créé ces formes $\overline{IHS}$ et $\overline{XPS}$, plutôt que $\overline{IS}$ et $\overline{XS}$ s'ils n'avaient trouvé dans les textes grecs les formes $\overline{IHC}$ et $\overline{XPC}$; d'autant plus que la forme la plus ancienne et normale du nom de Jésus en latin paraît avoir été *Hiesus ;* d'après Traube, l'orthographe *Jhesus* n'apparaîtrait qu'au vi^e siècle, pour marquer, comme l'a déjà indiqué M. Omont, la prononciation du nom en trois syllabes. Il faut toutefois avouer que les exemples de $\overline{IHC}$ $\overline{XPC}$ dans les manuscrits grecs paraissent être moins anciens que $\overline{IHS}$ $\overline{XPS}$ dans les manuscrits latins, de telle sorte que même si on reconnaît dans l'H de $\overline{IHS}$ un *êta* grec et non une *h* latine, il est possible, comme l'a pensé M. Omont, que ces abréviations, $\overline{IHS}$ $\overline{XPS}$ aient été créées dans le monde latin, sans avoir été calquées sur IHC XPC. A Rome, dans les inscriptions chrétiennes l'usage du monogramme ☧ est fréquent pour exprimer le nom du Christ à quelque cas de la déclinaison qu'il se présente. Il suffisait d'isoler les deux lettres du monogramme pour obtenir une abréviation, suivant l'usage commun, c'est-à-dire par suspension, puis d'y ajouter la lettre indiquant la flexion pour transformer la suspension en contraction.

Les observations de Traube sur les formes abrégées de *Dominus* sont particulièrement intéressantes. Le mot *Dominus* avant le ve siècle, quand il signifie le Seigneur Dieu, est abrégé par suspension. Au ve siècle paraissent les abréviations DMS et DNS ; la première forme tomba d'usage au vi^e siècle, et la seconde resta

seule, d'abord appliquée exclusivement au Seigneur, puis ensuite employée pour exprimer le titre d'honneur des empereurs, des rois barbares et des évêques.

Quant aux abréviations de *Sanctus*, elles furent assez variées ; mais la forme de SCS, imitée de SPS, l'emporta sur les autres au ve siècle.

Car dès cette époque les abréviations par contraction des *nomina sacra* étaient d'un usage si courant que par analogie on appliqua ce système à d'autres mots jusque-là abrégés par suspension. Ainsi, au lieu de *p. p.*, on écrivit *ppo* = *præfectus prætorio*. On créa ensuite l'abréviation NR, NRI, NRO, *noster*, *nostri*, *nostro*, qui était déterminée par l'abréviation DNS, mot auquel *noster* était souvent accolé. Puis vinrent au vie siècle, les abréviations des titres de fonctions ecclésiastiques, *eps*, *diacs*, *pbr*, = *episcopus*, *diaconus*, *presbyter*, et une série de formations analogiques

Pour terminer, Traube a dressé deux listes des abréviations par contraction relevées dans les manuscrits du ive au ixe siècle, la première dans laquelle ces abréviations sont réparties entre les diverses écoles d'écriture, la seconde étant une liste générale alphabétique.

M Prou.

Le R. P. Hilarin de Lucerne, de l'Ordre des FF. Mineurs Capucins, docteur en théologie. — **Histoire des Etudes dans l'Ordre de saint François, depuis sa fondation jusque vers la moitié du xiiie siècle**. Traduit de l'allemand par le P. Eusèbe de Bar-le-Duc, du même Ordre. — Paris, Picard, 1908 ; gr. in-8°, vii-574 p.

La première édition de ce livre a paru en allemand chez Herder à Fribourg en B. sous ce titre : *Geschichte des wissenschaftlichen Studien im Franziskanerorden bis um die Mitte des 13. Jahrhunderts* (1904, gr. in-8° de xii-557 pages). La traduction française, annoncée ici, est en réalité une seconde édition puisque l'auteur y a apporté plusieurs modifications.

Nous devons, sans hésiter, affirmer que c'est là un beau et bon livre, conduit avec cet esprit de netteté positive et de science exacte qui caractérise de coutume les travaux allemands.

Le sujet traité par le R. P. Hilarin est tout nouveau, au moins

dans son ensemble, et même pour ceux qui avaient déjà cherché à travailler la matière comme je l'avais fait moi-même dès 1901 dans mon essai sur *les Frères Mineurs et l'Université d'Angers*.

Le livre est divisé en trois parties.

Dans la première, l'auteur s'attache aux dix premières années de l'Ordre des Frères Mineurs (1209-1219) et précise l'attitude de saint François à l'égard de la science, attitude de défiance pour tout ce qui n'est pas connaissance sacrée, attitude de respect et d'amour pour tout ce qui est science divine et théologie (théologie dans le sens du moyen âge).

Dans une seconde partie (p. 106-329) le P. Hilarin expose les développements depuis l'organisation définitive de l'Ordre jusqu'à l'établissement des études ou écoles dans toutes les provinces (1219-1250) ; et viennent ici trois chapitres fort intéressants sur les écoles de Bologne, de Paris et d'Oxford.

La troisième partie nous conduit, s'il m'est permis de parler de cette façon, dans l'intérieur de l'édifice dont nous ne connaissons jusqu'à présent que l'extérieur et la méthode de construction. Voici les études générales et les études particulières, les écoles privées et les écoles publiques ; voici les élèves et les maîtres, le programme des études, l'étendue de la scolarité, etc.

Il n'est guère de chronique du XIIIe siècle que le R. P. Hilarin n'ait étudiée et sérieusement compulsée. C'est ainsi qu'il met en valeur tel texte d'Étienne de Bourbon (p. 50, note 5), qu'il corrige les éditions des tribulations d'Ange Clareno, de Dœllinger et de Jourdain de Jano, de Voigt, qu'il précise la nature des relations entre saint Antoine et Thomas, abbé de Verceil (p. 151 152), qu'il rectifie tel auteur moderne comme Maurice Perrod (p. 266 267), ou Paul Sabatier, qu'il distingue soigneusement le Barthélemy l'Anglais du XIIIe siècle du Fr. Barthélemy de Glanville du XIVe siècle et remet par là même la fameuse encyclopédie *De proprietatibus rerum* à sa juste place, qu'il détermine exactement la date de l'entrée en Angleterre d'Agnello de Pise en 1224 (p 266), qu'il revendique pour Alexandre de Halès l'honneur d'avoir le premier modifié profondément le plan des « Sommes », et d'avoir ouvert le chemin à saint Thomas, etc.

Le grand mérite de ce livre sera donc non seulement de nous fournir des données d'ensemble sur un sujet que nous ignorions,

mais encore de rectifier des croyances dénuées de preuve ou fondées sur la seule imagination.

Il va sans dire qu'à la lecture attentive de ce gros livre nous n'avons toujours trouvé la solution de tous les problèmes qui se présentaient à notre esprit. Notre confrère nous permettra de lui soumettre en conséquence quelques observations.

Pourquoi le Normand qui se faisait appeler en latin *Arturus a Monasterio* est-il dit : A. de Münster (p. 226 et 258) ? Ceci s'adresse, je le veux bien, au traducteur, mais je poursuis :

P. 122, note 2. L'Université d'Angers fut-elle réellement fondée avant 1250 ? N'aurait-il pas fallu distinguer entre les écoles et l'Université proprement dite comme le fait l'historien Pierre Raugeard ?

P. 354 et 436. Alexandre de Villedieu, l'auteur fameux du non moins célèbre *Doctrinale puerorum*, fut-il réellement franciscain ? N'y a-t-il vraiment pas de motif sérieux d'en douter ? Laisné a publié sur ce personnage une notice dans les *Mémoires de la Société arch. et litt. d'Avranches*, t. II (1859). p. 87, ainsi que l'évêque Robert Cenau dans sa *Hierarchia Neustriæ* (Bibl. nat. Paris, lat., 5201). Or on l'y dit non point du tout « minoritanus, immo vero Arboretanorum canonicorum adscriptus sodalitio... quod ne quis diffidat, id ex chartulario perspicuum erit, in quo ita legitur : « Quarto calendas augusti obiit Alexander de Villa dei canonicus sancti Andree in cujus obitu canonici percipiunt solidos turonicos decem. »

P. 169 et suivantes, le R. P. Hilarin mentionne le premier établissement des Frères Mineurs situé avant 1230 « à Saint-Denis ». C'est, en effet, un événement admis que les premiers franciscains s'installèrent d'abord à Saint-Denis, au pied de l'abbaye. Mais la question de leurs relations avec l'Université de Paris se complique d'autant, car si Saint-Denis est tout près de Paris pour un homme qui habite la Suisse, pour un Parisien la distance d'une douzaine de kilomètres paraît énorme et l'on se demande comment jusqu'à l'année 1228-1229, l'Ordre franciscain put avoir un rayonnement aussi intense que celui qu'on lui attribue aux alentours de la Montagne-Sainte-Geneviève et de Vauvert. Je crois donc qu'il faudra encore étudier cette période de 1219-1229, rechercher combien de temps les Mineurs séjournèrent à Saint-Denis et quelle fut la nature de leurs premières apparitions à Paris même.

P. 182. La rue du Fouarre n'était pas du tout éloignée de l'église Saint-Côme et Saint-Damien qui elle-même touchait le couvent des Frères Mineurs en 1230.

P. 190. C'est sans doute par faute de l'imprimeur que l'institution du noviciat est fixée à l'an 1223. La bulle *Cum secundum consilium* est certainement du 20 septembre 1220.

En général on pourrait aussi se demander si le P. Hilarin ne tire pas quelquefois des conclusions trop vastes. Une ou deux observations particulières suffisent-elles toujours à l'établissement d'une déduction rigoureuse ? Et dans le fait, les événements se passèrent-ils d'une manière aussi nette et aussi tranchée que l'auteur se plaît à le soutenir ? Je crois qu'une sourdine doit être mise pour adoucir la dureté de quelques affirmations.

Ce que l'on peut regretter enfin, c'est qu'en un livre aussi solide, on n'ait pas au moins esquissé la bibliographie des principaux auteurs étudiés, que l'on n'ait pas cherché à exposer d'une manière plus développée, les idées soutenues par ces écrivains en philosophie comme en théologie ou en exégèse, que l'on n'ait pas scruté davantage des figures comme celle de l'énigmatique Maître Pierre, le professeur de Roger Bacon à Oxford, ou celle de Thomas de Galles. C'est qu'enfin après la troisième partie, et avant l'excellente table alphabétique, on n'ait pas ajouté quelques conclusions ou résumés qui là s'imposaient et se présentaient tout naturellement à l'attention de l'écrivain.

Mais, somme toute, je tiens à le répéter en finissant, le livre du P. Hilarin de Lucerne est de tout premier ordre ; il nous renseigne sur des matières inconnues ou méconnues.

P. Ubald d'Alençon

A. Degert. — **Histoire des évêques d'Aire.** — Paris, Beauchesne, 1908 ; in-8, II-352 p. avec une carte.

Comme l'*Histoire des évêques de Dax*, du même auteur, ce nouveau volume porte un titre général : *Gallia christiana novissima*. Il est donc le second d'une série qui serait à la fois une refaçon et une continuation, pour la Gascogne ecclésiastique, de la *Gallia*

de 1715. Tout le monde souhaitera que M. Degert et ses émules puissent mener à bonne fin cette vaste entreprise.

Un juge plus autorisé que moi, M. Ferdinand Lot, a déjà dit ici même ce qu'était comme documentation et comme critique l'*Histoire des évêques de Dax*, et il suffirait de répéter que le présent ouvrage sur les évêques d'Aire présente les mêmes qualités solides que son aîné, s'il n'y avait intérêt peut-être à remplacer cet éloge banal, encore bien que mérité, par un résumé sommaire du livre.

M. Degert a conduit l'histoire des évêques d'Aire depuis les origines jusqu'à l'extrême fin du XVIIIe siècle.

Le diocèse d'Aire, qui a succédé à la *civitas Aturensium*, coupé en deux parties inégales par l'Adour, comprenait deux archidiaconés, Marsan et Chalosse, et six archiprêtrés, Marsan, Chalosse, Le Plan, Tursan, Mauléon et Roquefort (je laisse de côté dans cette énumération l'archiprêtré de Gabarret distrait au XIe siècle). Les plus anciens noms que le diocèse d'Aire ait associés aux souvenirs de ses origines chrétiennes sont ceux de sainte Quitterie, de saint Sever et de saint Girons, mais dans la floraison de légendes auxquelles leur culte traditionnel a donné lieu, il n'y a malheureusement rien ou presque rien qui puisse être retenu par l'histoire. Ce qu'on sait positivement des origines chrétiennes dans le diocèse d'Aire se réduit donc à fort peu de chose.

Il faut arriver au début du VIe siècle pour trouver le premier nom certain d'un évêque d'Aire. Il se nommait Marcellus et il envoya un représentant au concile tenu à Agde en septembre 506. Après ce Marcellus, M. Degert a pu enrichir l'épiscopologue aturien de quelques noms d'évêques, mais sans pouvoir apporter sur leur compte autre chose que des renseignements très fragmentaires qui ne permettent de reconstituer ni leur biographie, ni l'histoire de leur administration épiscopale. Nous parvenons ainsi à la fin du Xe siècle, époque où quatre ou cinq sièges épiscopaux du sud-ouest se trouvent accumulés sur la tête d'un membre de la famille ducale de Gascogne (le premier titulaire est Gombaud dont les textes de La Réole font un frère du duc Guillaume Sanche) qui s'intitule « évêque de Gascogne », *episcopus Vasconensis* ou *episcopus Vasconiæ*. On sait les polémiques qu'a soulevées cette épineuse question de l'« évêché de Gascogne ». La thèse de M. Degert,

tendant à établir la réalité historique de cet évêché, est aujourd'hui admise.

A partir du milieu du XIe siècle, le siège d'Aire est de nouveau pourvu d'un titulaire particulier et, dès lors, la succession épiscopale est ininterrompue. Néanmoins, ce n'est guère que depuis la fin du XIIIe siècle que M. Degert a pu consacrer à ces prélats, dont il s'est fait l'historien, des notices un peu copieuses.

Beaucoup de ces notices sont fort intéressantes. Il y a, en effet, dans cette galerie d'évêques, à côté de figures effacées ou mal connues, des physionomies très vivantes : des politiques comme Louis d'Albret (1445-1460), Tristan d'Aure (1460-1475) et Pierre de Foix (1475-1488) ; un savant, curieux même de sciences occultes, comme François de Foix-Candale (1570-1594) ; des prédicateurs éloquents comme Philippe Cospéan, qui prononça l'oraison funèbre de Henri IV (1606-1621), ou Jean-Louis de Fromentières, qui fut confesseur et prédicateur ordinaire de Louis XIV (1673-1684) ; enfin, de véritables évêques, soucieux des devoirs de leurs fonctions, comme Sébastien Bouthillier (1621-1625), Gilles Boutault (1625-1649), J.-G. de Montmorin de Saint-Hérem (1710-1723) ou François de Sarret de Gaujac (1735-1757).

Il n'était pas facile d'écrire scientifiquement l'histoire des évêques d'Aire, à cause de la pénurie des sources Ce diocèse, dit M. Degert, « n'a jamais connu de foyer d'une activité littéraire bien intense, ni de dépôts d'archives où se soient concentrés les monuments de ses anciennes chancelleries épiscopales ». Il fallait donc glaner de ci de là, parfois fort loin, tout ce qui pouvait éclairer l'histoire, soit du diocèse, soit des évêques. Il y avait surtout hors de France un admirable fonds d'archives qui devait fournir à l'historien des évêques d'Aire le plus grand nombre de renseignements certains. M. Degert a montré qu'il connaissait bien le chemin des Archives Vaticanes, qu'il n'est plus permis, même aux historiens locaux, d'ignorer.

L'*Histoire des évêques d'Aire* est complétée par deux appendices : le premier contient le texte des deux plus anciennes vies de sainte Quitterie, le second est une étude sur le temporel de l'évêché d'Aire. Enfin, M. Degert a joint à son livre une reproduction phototypique de la carte du diocèse dessinée au XVIIe siècle par Pierre du Val. Les lecteurs peu familiers avec la géographie

de la région regretteront qu'elle soit réduite au point d'être à peu près illisible. D'aucuns regretteront aussi l'absence d'une table onomastique [1].

Ch. Samaran.

R. L. Graeme Ritchie. — **Recherches sur la syntaxe de la conjonction « que » dans l'ancien français,** depuis les origines de la langue jusqu'au commencement du XIIIe siècle. — Paris, Champion, 1907 ; in 8°, 197 p. (Thèse pour le doctorat d'université).

Travail extrêmement détaillé et ingénieux, basé sur un dépouillement consciencieux des textes, antérieurs à l'an 1200, dont nous possédons des éditions critiques. Deux faits, bien mis en lumière par M. Ritchie, frappent le lecteur qui n'est pas « syntaxiste » de profession : d'abord que l'emploi des tournures dépend, en bien des cas, moins de l'époque, que de la tendance et de l'école à laquelle appartient l'écrivain : Gautier d'Arras et Chrétien de Troyes écrivent tout autrement que les auteurs de chansons de geste, leurs contemporains et ceux-ci autrement que les clercs qui traduisent du latin ; ensuite que bien des tournures anciennes, proscrites dans la syntaxe académique, ont survécu dans la langue parlée (ou s'y sont peut être réinstallées en vertu d'une nécessité mentale de l'expression familière) et se retrouvent dans des livres qui photographient en quelque sorte la langue de tous les jours, comme ceux de Gyp.

Dans ces conditions, il paraît bien difficile de se servir, avec avec quelque chance de certitude, des faits de syntaxe pour fixer chronologiquement ou géographiquement une œuvre littéraire. C'est ainsi qu'il est intéressant d'observer (p. 97-98) qu'un emploi du subjonctif, observé d'abord chez Froissart, se retrouve dans d'autres textes, plus anciens, du Nord et de l'Est et ne se retrouve que là, sauf des exceptions : malheureusement, la principale excep-

1. Il y a peu de corrections à faire : p. 24, n. 3, lire *Vidier* au lieu de *Vivier* ; p 155, ligne 16, lire *La Grasse* au lieu de *Grasse* ; p. 169, n. 6, lire *Palerme* au lieu de *Panorme* (évêché qui sûrement n'a existé que dans l'imagination d'un prote trop gascon) ; p. 208, n. 3.

tion est constituée par la traduction des *Livres des Rois*, œuvre anglo-normande.

De même, au point de vue chronologique, M. R., avec beaucoup d'ingéniosité, cite des faits de syntaxe qui semblent confirmer l'opinion de M. Coulet, selon laquelle le *Pèlerinage de Charlemagne* serait bien plus récent que ne le croyaient Koschwitz et G. Paris. Il s'agit seulement de savoir si ces faits sont assez nombreux, si les points de comparaison sont assez certains pour permettre une conclusion assurée. Or, le *Pèlerinage* est un poème très court et les autres chansons de geste des XIe et XIIe siècles sont elles-mêmes d'une datation souvent incertaine [1].

Ces remarques n'enlèvent rien à la valeur essentielle des recherches de syntaxe historique. Le livre de M. R. nous montre excellemment comment, à mesure que la civilisation se développe, que les besoins sociaux font naître de nouveaux genres littéraires, la langue écrite se développe parallèlement et tire un nouveau parti du vieux fonds syntaxique

G. Huet.

Artur Langfors. — **Li Regres Nostre Dame, par Huon le Roi de Cambrai,** publié d'après tous les manuscrits connus. — Paris, Champion, 1907; in-8°, CXLVII-210 p.

Ce poème n'était pas tout à fait inconnu. Une partie épisodique avait été publiée par M. Andresen dans le tome XXII de la *Zeitschrift für romanische Philologie;* mais l'œuvre entière (écrite dans la forme strophique des *Vers de la Mort*), quoique mal composée et par moments traînante et monotone, méritait les honneurs de l'impression. La plainte de la Vierge au pied de la Croix n'est pour l'auteur que le point de départ d'une série d'exhorta-

1. M. R. fait du reste lui-même des réserves sur la possibilité de l'existence, dans la langue parlée d'une époque, de tournures qu'on ne trouve pas dans les monuments écrits (p. 178). — P. 179-180 M. R nous donne un tableau chronologique de la naissance de tournures nouvelles au XIIe siècle : c'est ingénieux, mais le résultat serait peut-être différent si nous avions, pour la première moitié de ce siècle, plus de monuments écrits. — P. 85 l'expression dépasse évidemment la pensée de l'auteur quand il écrit : « C'est à la seconde moitié du XIIe siècle qu'appartiennent les nouvelles conjonctions composées suivantes, dont la plupart *sont dues* à Chrétien de Troyes. »

tions morales aux hommes de son temps, qui ne se souviennent pas assez de la Passion du Christ ; il est surtout dur pour le clergé séculier et régulier (voir particulièrement coupl. 113-115 contre les Templiers). Il mêle à ses exhortations un tableau de la fin du monde et de la venue de l'Antéchrist et raconte finalement deux paraboles bien connues : celle des *Faux Amis* et celle de *la Femme Charitable* (variante de *l'Ange et l'Ermite*). Ce sont les couplets contenant *la Parabole des Faux Amis* qui avaient été publiés par M. Andresen dans la *Zeitschrift*.

L'édition de M. Langfors — qui a eu à sa disposition des travaux préparatoires faits par un romaniste allemand aujourd'hui décédé, M. Borsdorf — est faite d'après tous les manuscrits. Dans l'Introduction, qui contient, outre la description des manuscrits, une étude sur la langue du poème et celle des deux principaux manuscrits, l'éditeur examine la question de la Plainte latine de la Vierge que l'auteur a particulièrement imitée et celle des rapports du *Regret* avec *la Bible des Etats du Monde* de Geufroi de Paris, avec ce résultat qu'il appert une fois de plus que Geufroi est un plagiaire, qui s'appropriait sans vergogne le travail d'autrui. M. L. réunit ce qu'on peut savoir des autres ouvrages d'Huon le Roi et s'efforce de dater son poème qui contient des allusions à la prise de Jérusalem par les Infidèles (fin de 1244) ; il montre que le *Regret* doit doit être postérieur à cet évènement et en tout cas antérieur à la croisade de saint Louis. Comme Geufroi a plagié le *Regret*, il en résulte que la date de 1243 donnée ! à l'œuvre de Geufroi dans l'unique manuscrit qui nous est parvenu, contient une erreur, et qu'il faut probablement lire 1263 [1]. — L'origine de la Parabole de *la Femme Charitable* est examinée en détail ; M. L. établit avec certitude que c'est une variante de la légende de *l'Ange et l'Ermite*, étudiée jadis par G. Paris et M. I. Lévi ; il me semble qu'on peut aller plus loin que M. L. et affirmer que la version d'Huon le Roi est étroitement apparentée à celle de R. Nissim, citée par M. L. Il est assez naturel qu'un récit populaire dans le monde juif ait pénétré à plusieurs reprises et sous des formes légèrement différentes, dans le monde chrétien. G. Huet.

1. Depuis que ceci a été écrit M. P. Meyer a élevé, contre le système chronologique de M. L. des objections importantes, dans le dernier numéro de la *Romania*.

H. Suchier. — **Der Minesænger Chardon**. — Halle, Niemeyer, in-8°, pag. 129-156. (Extrait de la *Zeitschrift für romanische Philologie*, vol. XXXI, année 1907.)

Jusqu'ici le chansonnier Chardon de Croisilles avait été compté parmi les plus anciens représentants de la poésie lyrique de la France du Nord. M. Suchier prouve dans ce travail, qui est, comme tout ce qu'il écrit, plein de savoir et d'ingéniosité, que les quatre chansons amoureuses de Chardon (une cinquième, qui ne lui est attribuée que dans le manuscrit de Berne, doit être écartée) ne peuvent être antérieures à l'an 1237. En effet, des acrostiches qui se trouvent dans deux de ces chansons et qui, jusqu'ici, n'avaient été remarquées par personne, doivent se rapporter à Marguerite, reine de Navarre, femme de Thibaut de Champagne, roi de Navarre depuis 1234. Les quatre pièces se rapportent évidemment à la même personne et se rangent en une série, qui forme un petit roman d'amour. Dans la pièce qui se place en tête de la série et qui contient en acrostiche le nom de *Marguerite*, se trouve mentionnée la localité « Montroial », où demeure « le roi ». On avait cherché ce Montroial en Palestine : M. S. l'identifie très vraisemblablement avec Monréal, château fortifié des rois de Navarre dans les environs de Pampelune, où une charte nous signale la présence de Thibaut en février 1237. Une seconde pièce où se trouve l'acrostiche *roïnete*, se place naturellement après la première. La troisième chanson, que Chardon adresse à sa dame au moment de partir pour une croisade, a été écrite probablement en 1239, lorsque Chardon aura accompagné Thibaut, partant pour la Terre-Sainte. La dernière pièce, dans laquelle Chardon renonce à son amour, a un envoi adressé à une *empereris* qui doit être Jeanne de Brienne, femme de Baudouin II de Constantinople.

Comme M. S. le fait remarquer en passant, ces résultats sont intéressants pour la date de la première partie du chansonnier si important de Saint-Germain (B. N. fr. 20050). Deux des chansons de Chardon se trouvant dans la première partie de ce manuscrit, l'étude de M. S. confirme l'opinion de ceux qui admettaient que cette première partie, la plus ancienne et la plus intéres-

sante du manuscrit, pouvait dificilement être antérieure au milieu du XIIIe siècle.

En même temps que les quatre chansons, M. S. donne trois jeux-partis, dont un en provençal, également attribués dans les manuscrits à « Chardon ». D'après les noms que donnent ces pièces, le Chardon des jeux-partis était contemporain de celui des chansons ; M. S. estime que les deux poètes peuvent bien être identiques.

Pour des détails sur les Cardons d'Artois — peut-être la patrie du Chardon des poésies lyriques — et pour d'autres détails encore, M. S. est redevable à M. Guénon, *der Senior der Franzœsischen Literaturforscher*, comme dit l'auteur.

G. Huet.

Université catholique de Louvain. Les origines du Speculum Perfectionis, d'après M. A. Fierens. — Extrait du Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'année académique 1905-1906. — Louvain, Van Linthout, 1907 ; in-8°, 39 p.

M. Fierens avait déjà étudié le *Speculum Perfectionis* dans le *Rapport* de 1904-1905. Il reprend ici son sujet.

Il distingue les manuscrits en trois classes :

1° Ceux d'Italie, dont le manuscrit d'Ognissanti à Florence ;

2° Ceux de l'Europe occidentale dont les deux 989 et 1734 de la Mazarine ;

3° Ceux de l'Europe centrale (compilation d'Avignon, *legenda antiqua*) dont le Vatican latin 4354 et le *Speculum vite* de 1504.

Sa conclusion est celle-ci : sous sa forme première, le *Speculum perfectionis* n'était qu'une partie anonyme de la *Legenda antiqua* dont nous ne trouvons plus qu'une version interpolée et tronquée dans les recueils de l'Europe centrale. Cette partie anonyme est devenue indépendante de l'ensemble ; un compilateur quelconque lui a donné un nom propre, et par des transformations successives elle a abouti à la version bien connue qui est dans les recueils de l'Europe occidentale après avoir passé par plusieurs versions intermédiaires qui se rencontrent dans les manuscrits d'Italie. Au cours de cette évolution ininterrompue, ce ne sont pas seulement

des additions de chapitres qui se sont effectuées, le texte aussi s'est modifié, et par des variantes successives introduites par les compilateurs et les copistes, il s'est éloigné de plus en plus des versions originales.

Le travail de M. Fierens mérite tout éloge. C'est en vérité le premier essai sérieux de classification des manuscrits du *Speculum*. Nous demanderons seulement au jeune étudiant de Louvain de s'attacher à établir cette filiation moins par l'étude des pièces annexées au *Speculum* que par l'examen de la composition intrinsèque de ce même écrit, examen qui aura pour base les manuscrits, leur dépendance, leur chronologie.

P. Ubald d'Alençon.

Le Gérant : H. CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

MÉLANGES CAROLINGIENS

VII

DATE D'UN DIPLÔME DE CHARLES LE CHAUVE EN FAVEUR DE L'ABBAYE DE SAINT-SYMPHORIEN D'AUTUN

Un diplôme de Charles le Chauve confirmant l'affectation à l'entretien des moines de Saint-Symphorien d'Autun d'un certain nombre de domaines, est rendu à la prière de « charissimus nobis Adelardus comes qui et abbas cœnobii sancti Symphoriani... in suburbio Aeduæ urbis siti [1]. » On a voulu reconnaître [2] en ce personnage, visiblement comte d'Autunois en même temps qu'abbé laïque de Saint-Symphorien, Alard, l'ancien favori et sénéchal de Louis le Pieux. Mais on a passé à côté d'une difficulté grave. Si l'on s'en fie à dom Bouquet, la date du diplôme doit se lire ainsi : « Datum XVI. kal. jul., indict. III, apud Pontionis palatium, regnante Karolo gloriosissimo rege, anno XVI regni hujus. »

L'an 16e du règne (commencé le 20 juin 840, jour de la mort de Louis le Pieux) va du 20 juin 855 au 19 juin 856. Mais l'indiction 3 est celle de l'année 855. Aussi l'éditeur a-t-il opté pour cette dernière année. On

1. *Historiens de France*, t. VIII, p. 540.

2. Wenck, p. 141, note 4 ; Dümmler, t. I, p. 292 ; Poupardin, *Le royaume de Provence*, p. 389.

serait en droit, du reste, de préférer l'an du règne à l'indiction, mais il n'importe. En effet, que l'acte soit de 855 ou de 856, il est impossible que l'intercesseur soit le sénéchal Alard. A cette date celui-ci est dans le royaume de Lotharingie : il est sujet de Lothaire Ier ou de Lothaire II et brouillé avec Charles le Chauve depuis huit ou neuf ans [1]. L'abbé « Adelardus » du diplôme pour Saint-Symphorien est forcément un autre personnage. Toutefois l'homonymie est troublante ; l'épithète de « charissimus » convient à l'ancien sénéchal, qui fut le meilleur appui du jeune Charles à la mort de son père et qui, lorsqu'il retournera à la cour de son ancien protégé, en 861, redeviendra aussitôt le premier personnage du royaume [2].

Ce n'est pas tout : l'étude de l'itinéraire du roi rend son séjour à Pontion (Marne) difficilement admissible en 855 et en 856. En 855, le roi qui se montre à Paris le 26 février [3], apparaît à Attigny le 25 avril et le 28 juin [4], puis à Bonneuil en Parisis pendant tout le mois d'août [5]. Qu'il soit remonté d'Attigny (Ardennes) à Pontion (Marne) entre le 25 avril et le 28 juin, ce n'est pas impossible, mais la raison de ce déplacement ne se comprend guère. On conçoit mieux que le souverain n'ait pas quitté le palais d'Attigny où nous le voyons à la fin du printemps et au commencement de l'été. Charles savait que d'Attigny il devrait marcher vers Paris

1. Voy. la *Note sur le sénéchal Alard.* (*Moyen Age*, 1908, p. 190-192).
2. *Ibid.*, p. 192-194.
3. *Historiens de France*, t, VIII, p. 538-539.
4. *Ibid.*, t. VIII, p. 541 ; *Histoire de Languedoc*, éd. Privat, t. II, p. 300, n° 147. Ce diplôme en faveur de l'abbaye de la Grasse a été refait postérieurement. Mais il n'y a aucune raison de croire que le protocole et la date aient été modifiés.
5. Le 11 août : diplôme pour l'abbaye de Chézy (*Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 542). Le 24 août : diplôme pour l'abbaye de Saint-Calais (*Ibid.*, p. 527-528 ; Julien Havet, *Œuvres*, t, I, p. 179, 185). Un autre acte du 23 août en faveur de Saint-Martin d'Autun (Bulliot, t. II, p. 4-5 ; Lex, *Documents antérieurs à l'an Mil*, p. 5) appartient aussi à l'année 855 (et non 854), comme je le montrerai dans le *Mélange* suivant.

sur Bonneuil, où il avait convoqué un concile et aussi le *placitum generale* [1]. Une excursion préalable dans une direction tout opposée, vers le Sud-Est de la *Francia*, se conçoit difficilement [2].

L'année 856 n'est pas plus admissible. En février Charles s'était rendu sur la Basse Seine à *Veteres domus* (Louviers) pour conclure un traité d'alliance avec Erispoé [3]. A la fin du même mois, le 28, on le trouve au palais de *Germiniacus* [4]. Peu après, la révolte éclata chez les Francs et les Aquitains qui appelèrent Louis le Germanique [5]. Nous possédons une série de lettres adressées aux rebelles qui montrent le souverain dans la vallée de l'Oise pendant tout le mois de juillet [6]. Une pointe sur Pontion, à la frontière du royaume, quelques semaines auparavant, en juin, alors que Charles sait que son frère est appelé pour le déposséder, alors que lui-même n'a plus presque personne autour de lui, eut constitué une grave imprudence.

Mais devons-nous accepter les chiffres de dom Bouquet? Lui-même nous prévient qu'il corrige le chiffre de l'an du règne offert par le Cartulaire de Saint-Symphorien d'après

1. Le Concile est dans Mansi, XV, 21. On verra dans le *Mélange* suivant que la remontrance des évêques et abbés au roi (éd. Krause, *Capitul.*, t. II, p. 424) appartient à l'année 855.

2. Elle devient impossible si, comme nous allons le voir, le diplôme pour Saint-Symphorien est du 26 juin et non du 16 juin. Environ 100 kilomètres séparant Pontion d'Attigny, comment le roi pourrait-il être le 26 dans la première de ces localités et le 28 dans l'autre?

3. Voy. notre mémoire *Veteres domus* dans le *Moyen-Age*, 1904, p. 465-477.

4. Soit Germigny en Orléanais, soit plutôt Germigny en Raincien, village disparu situé entre la Neuville-en-Tournafuy et Carnoy-lès-Machault (Ardennes). Il avait appartenu aux rois mérovingiens qui en avaient aliéné une partie en faveur de l'abbaye de Stavelot. Voy. Longnon *Pagi*, 2e p., p. 12.

5. *Annales Bertiniani*, p. 46.

6. Charles est à Quierzy le 7 juillet; à Verberie le 12, le 19, le 26; à Bezu (Eure) en août. (*Capitul.*, éd. Krause, p. 279-283.) Cf. un diplôme qui le montre à Verberie le 12 juillet. (*Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 532; Tardif, n° 165 : à 854 (*sic*).)

lequel il a donné son édition : « *male in chartulario* anno XXVI [1]. »

L'original du Cartulaire a disparu, mais nous en possédons deux copies du XVIIIe siècle, l'une exécutée en 1721 pour Bouhier [2], l'autre due à dom Aubrée [3]. Toutes deux portent, en effet, « anno XXVI regni eius ». Et c'est également ce qu'avait lu l'auteur du tome IV de la *Gallia christiana* [4]. Il semble donc que si, négligeant l'indiction trop souvent erronée [5], nous nous appuyons sur l'an du règne, la date du jour étant le 16 juin et la 26e année de Charles allant du 20 juin 865 au 19 juin 866, l'acte doive appartenir à l'année 866. Mais si nous nous reportons à la première édition de ce diplôme, à celle que l'on trouve dans l'*Histoire d'Autun*, de Munier, publiée par Thiroux en 1640, on est surpris de trouver un texte différent : « *Datum sexto kalend. julii, indictione III. Actum Pontigoni palatio, regnante Carolo gloriosissimo rege, anno vigesimo quinto regni eius* [6]. »

Les éditeurs ne donnent pas d'indication de source, mais plus loin, à propos de chartes du duc Raoul, ils indiquent avoir tiré les deux premières des « Archives de Saint-Symphorien d'Autun [7]. » Ils ont donc eu recours soit au Cartulaire, soit à l'original aujourd'hui disparu du diplôme [8].

1. *Historiens de France*, t. VIII, p. 540, note *b*.

2. Bibl. Nat., ms. lat. 18354, fol. 1 : Codex Ms. Bibliothecæ Buherianæ D. 39. — MDCCXXI.

3. Bibl. Nat., ms. lat. 12824, fol. 1.

4. *Gallia christiana*, t. IV, p. 439.

5. Le Recueil des diplômes de Charles le Chauve entrepris par l'Institut appuiera cette assertion de trop nombreux exemples pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point.

6. Jean Munier, *Recherches et mémoires servans à l'histoire de l'ancienne ville et cité d'Autun*, revues par Claude Thiroux, conseiller du roy, vierg de ladite ville et cité d'Autun et eslen des Estats de Bourgogne. Dijon, 1660, in-4°. (Seconde partie, p. 48-49.)

7. *Ibid.* Seconde partie, p. 118.

8. Ou encore à un cartulaire différent de celui qu'ont utilisé dom Bouquet, dom Aubrée et Bouhier.

Cette dernière hypothèse paraît plus justifiée. Bien que l'acte soit édité avec négligence (il y a des bévues de transcription, des omissions, des additions)[1], le texte en est parfois meilleur ; en particulier la date de lieu : *Actum Pontigoni palatio,* au lieu de *Apud Pontionis palatium* que portait le Cartulaire[2]. Il y a donc présomption que la date du temps, elle aussi, est préférable : la 25e année allant du 20 juin 864 au 19 juin 865 et la date du jour étant le 26 juin (et non plus le 16) l'acte appartiendrait à l'année 864.

Cette déduction se heurte à une objection grave et même insurmontable. Nous savons que le roi avait convoqué l'assemblée générale à Pîtres sur le cours inférieur de la Seine[3] le 1er juin[4]. Un diplôme le montre le 20 de ce mois encore en cette localité et un édit important est rendu au même endroit le 25[5]. Au sortir de Pîtres le roi se dirigea sur Compiègne où il arriva vers le 1er juillet[6]. Visiblement il est impossible que Charles ait séjourné à Pontion (dans la Marne) le 26 (ou le 16) juin 864. Cette année 864 est donc à écarter.

1. Bévues : *rerumque* pour *servorumque* (l. 2) ; *adducere* pour *adjicere* (l. 12), etc.

Omissions : trois lignes sautées entre *modiorum LX* (l. 18) et *his quoque* (l. 21) ; quinze lignes depuis *praeterea* (l. 25) jusqu'à *summa integritate* (l. 40).

Additions : *Augustodunum* après *Adalhardus comes* (l. 6), *quorum ope* après *praesule* (l. 8).

2. Néanmoins l'an du règne n'était certainement pas après l'*Actum* dans l'original. Dans l'Exposé et le Dispositif la graphie *Adalhardus* est préférable à *Adelardus*. De même dans l'Exposé *quae siquidem res* au lieu de *eae siquidem res*.

3. Pîtres (Eure, arr. Louviers, cant. Pont-de-l'Arche) est sur la rive droite de la Seine au confluent de l'Andelle.

4. *Annales Bertiniani*, p. 72 : « Karolus kalendas junii in loco qui Pistis dicitur generale placitum habet. »

5. Diplôme pour Saint-Germain d'Auxerre dans *Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 592 ; Quantin, *Cartul. général de l'Yonne*, t. I, p. 91 ; — *Capitularia*, éd Krause, t. II, p. 310-328.

6. *Annales Bertiniani*, p. 73 : « Karolus a loco qui Pistis dicitur revertens intrat Compendium circa kalendas julii. »

Il est probable que lorsque Munier ou Thiroux consultèrent l'original celui-ci était en mauvais état et que certain traits des chiffres étaient effacés : ainsi le X de « XVI kalend. » et la dernière lettre de l'an du règne, si bien qu'ils lurent « XXV » au lieu de « XXVI ». Il est bien certain, au surplus, que le chiffre de l'indiction « III », qui figure dans toutes les copies, est erroné. Imaginons que sur l'original les trois barres verticales fussent précédées d'un signe tel que X, effacé ou indistinct au cours des âges, nous aurons « XIII », et 13 c'est l'indiction de l'année 865. Pour avoir le droit de placer le diplôme en cette année, il suffit d'adopter « XVI kal. julii » en conservant l'an du règne « XXV » ; on peut même accepter le « VI kal. julii » en admettant que le rédacteur a oublié que depuis le 20 juin il devait augmenter d'une unité le chiffre des années du règne.

Ce système n'est pas insoutenable. Mais l'étude de l'itinéraire lui est peu favorable. En 865, l'assemblée générale de juin se tint à Ver non loin de Senlis [1]. Des diplômes montrent le souverain en cette localité, ou très près, le 14 et le 21 juin [2]. La date du 16 juin pour l'acte de Saint-Symphorien est donc à écarter, car il est impossible que Charles, à Ver (Oise) le 14 juin, soit à Pontion (Marne) le 16, puis de nouveau à Ver ou près de Ver le 21.

1. *Annales Bertiniani*, p. 75 : « Et sic demum Vernum villam veniens, episcopos ac ceteros Aquitaniæ primores ibidem obvios suscepit. » — *Vernum* est Ver, Oise, arr. Senlis, cant. Nanteuil-le-Haudouin.

2. Diplôme pour l'abbaye de Solignac du 14 juin dans *Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 596. Un acte pour l'abbaye de Cormery, du 21 juin (*Ibid.*, p. 596-7 et Bourassé, *Cartulaire de Cormery*), est donné à *Vernolau*, c'est-à-dire Verneuil, Oise, arr. Senlis, cant. Pont-Sainte-Maxence. Verneuil est non loin de la voie romaine de Meaux à Beauvais par Ver, Senlis, Creil ; non loin aussi de la voie qui, de Senlis par Soissons et Reims, permettait de gagner Attigny (Ardennes) où l'on voit le roi au milieu de juillet (voy. note suivante.) Le mouvement dans la direction du nord-est a donc commencé entre le 16 et le 21 juin, Ver, où le roi se trouve le 16, étant à 15 kilomètres environ au sud de Senlis, et Verneuil, où il apparaît le 21, à 12 kilomètres au nord de Senlis.

La date du 26 n'est pas plus admissible. De Ver, Charles se rendit à Attigny (Ardennes) où il reçut vers le milieu de juillet le légat du pape, Arsène[1]. Dira-t-on que Charles a pu se rendre de Ver à Pontion puis de là remonter au nord à Attigny ? Rien de moins vraisemblable que ce crochet. Non loin de Pontion, sur le territoire lotharingien, à Gondreville près de Toul, se tenait une grande assemblée où le même Arsène remit au roi Lothaire II, entouré des grands et des évêques, les lettres du pape Nicolas Ier[2]. Comme le légat avait mission de voir successivement les rois carolingiens, nul doute que, de Gondreville, Arsène eut rejoint Charles à Pontion si celui-ci se fut trouvé en cette localité à la fin de juin[3].

Si enfin, sans faire de vaines hypothèses, nous acceptons les chiffres du Cartulaire, nous sommes en 866 et tout va bien. Nous savons qu'avant août, en juillet ou vers la fin de juin[4],

1. *Annales Bertiniani*, p. 76 : « Et sic de Hlothario ad Karolum circa medium julium mensem in Attiniacum palatium Arsenius veniens, uniformes sicuti Hludowico et Hlothario regibus epistolas satis honorifice tradidit. » Cf. note précédente.

2. *Ibid.*, p. 75-76.

3. La distance de Pontion à Gondreville (par la voie romaine Bar-le-Duc, Naix, Toul) peut être évaluée approximativement à 100 kilomètres. Deux ou trois jours suffisaient à Arsène pour rejoindre le roi s'il se fut trouvé à Pontion en juin.

4. *Annales Bertiniani*, p. 82 : « Nortmanni mense julio mare intrant... Karolus ad villam abbatiæ Sancti Quintini quæ Ortivineas dicitur cum uxore obviam Hlothario pergit et pro quibusdam convenientiis, ut dicebatur, firmitatibus inter se factis, abbatiam Sancti Vedasti, donante sibi Hlothario, suscipit. Karolus mense augusto Suessionis civitatem adit et synodo a Nicolao papæ convocatæ considet. » — Il semblerait que l'entrevue d'*Ortivineas*, racontée entre la mention de l'embarquement des Normands en juillet et le récit du concile de Soissons (réuni le 18 août), se place vers la fin de juillet, et telle est la date que j'ai adoptée (*Moyen-Age*, année 1902, p. 403). Mais, en réalité, l'entrevue pourrait être de fin juin quoique mentionnée après le départ des Normands en juillet. J'ai eu l'occasion de montrer (*Ibid.*, p. 430, note 1, et année 1903, p. 265), que Hincmar rapporte les évènements, non point dans une succession chronologique absolument rigoureuse, mais au fur et à mesure qu'il en a eu connaissance. N'ayant pas assisté à l'entrevue d'*Ortivineas* parce qu'il

Charles, venant de Pitres [1], eut avec son neveu Lothaire II une entrevue dans une localité indéterminée appelée par Hincmar *Ortivineas*. Le 12 juin Lothaire II est près de la frontière de ses États, à *Apsiacum* [2], où je reconnais Essey-en-Woëvre, à 30 kilomètres au nord de Toul [3]. Presque au même moment (le 16 juin), notre diplôme pour Saint-Symphorien nous montre Charles également à la frontière de son royaume, à Pontion. Visiblement les deux souverains marchent à la rencontre l'un de l'autre : dans la seconde moitié de juin ou de juillet ils se rejoindront à *Ortivineas* [4].

On s'explique parfaitement que le « très amé » Alard accompagne Charles le Chauve à ce colloque important où le

devait se rendre dans une direction tout opposée, en Beauvaisis (*Ibid.*, p. 404, note 3), il peut n'avoir appris ses résultats qu'après avoir eu connaissance du départ des Normands. Il est difficile de croire en effet que Charles et Lothaire, tout près l'un de l'autre au milieu de juin, aient attendu six à huit semaines avant de se rejoindre.

1. *Annales Bertiniani*, p. 81 : « Nortmanni mense junio... descendentes per Sequanam... Karolus hostiliter ad locum qui dicitur Pistis cum operariis et carris ad perficienda opera, ne iterum Nortmanni sursum ascendere valeant, pergit. » Le séjour du roi à Pitres ne peut être que du début de juin. On peut s'étonner de voir Charles courir vers l'Est quand les Normands n'ont pas encore quitté le royaume. Mais, en 861 il avait de même couru en Bourgogne quand les païens étaient sous Paris.

2. Parisot, *Le royaume de Lorraine*, p. 290, note 1.

3. Sur cette localité voy. Louis Davillé, *Le pagus Scarponensis*, p. 27, n° 16. (Extr. des *Annales de l'Est*, 1906.)

4. Aucune identification satisfaisante n'a été donnée de cette localité. Puisque Charles et Lothaire II vont à la rencontre l'un de l'autre dans la région de Toul, je me risque à proposer Horville à 4 kilomètres au sud de Gondrecourt (Meuse, arr. Commercy). Il suffit que Hincmar, qui, on l'a dit (p. précéd., note 4), ne prit point part à cette entrevue, ait entendu *Horcigne* au lieu de *Horville* pour qu'il ait fabriqué son *Ortivineas*. Il y a d'autres exemples de déformation de ce genre dans les *Annales Bertiniani*. J'ai montré que son *Pons Liadi* (*Ann. Bert.*, p. 120), n'était autre que *Pontailler* = *Pontiliacum* (Côte-d'Or). Voy. le *Moyen-Age*, année 1905, p. 131.

Cf. le nom du poète Villon entendu et transcrit *Vignon*.

Ortivineas appartenant au monastère de Saint-Quentin, l'identification sera sans doute possible quand on possèdera une histoire détaillée de ce grand établissement.

roi de France occidentale recouvrera l'abbaye de Saint-Vaast, dont Alard avait été un instant investi, alors qu'il était au service de Lothaire Ier [1].

1. Voy. la *Note sur le sénéchal Alard*. — Le diplôme permet encore de déterminer la date de mort de Jonas, évêque d'Autun. On sait qu'il vivait encore en 864 et même en avril 865 : à cette date (mense aprili... anno 25 regnante Carolo rege) il fait la dédicace de l'église de *Lanoscla* en Autunois (la Nocle, Nièvre, arr. Nevers, cant. Fours), fondée par Taucré et sa femme Rictrudis (*Gallia christ.*, t. IV, p. 365, et *Instr.*, p. 59). Il mourut le 11 septembre selon un fragment d'obituaire donné par Hugues de Flavigny : « 3 idus sept. Ionas Aeduensis episcopus obiit » (*Mon. Germ.*, *Script.*, t. VIII, p. 286). Ce ne peut être le 11 septembre 865, puisque nous le voyons intervenir en juin 866 dans notre diplôme en faveur de Saint-Symphorien. D'autre part, en cette année 866, selon la *Gallia christiana* (IV, 365), Liudon son successeur souscrivit les actes du synode de Saint-Médard de Soissons qui s'est tenu au mois d'août. — La contradiction n'est qu'apparente. Liudon pouvait apposer après coup sa signature aux actes du synode auquel la maladie empêchait Jonas de prendre part. Les exemples de signatures de ce genre ne sont pas rares. Remarquons de plus que les actes du concile sont perdus. Nous possédons seulement un diplôme en faveur de l'abbaye de Solignac (Mansi, *Concil.*, t. XV, p. 738) souscrit par les Pères du concile et l'épître synodale à Nicolas Ier du 25 août. (*Ibid.*, p. 731 ; cf. Bibl. Nat., ms. lat. 1458, fol. 168 recto.) La souscription de Liudon a pu être apposée au diplôme à une date quelconque, à l'épître avant le départ pour Rome des porteurs de l'épître synodale. Ce départ fut tardif. L'un des envoyés du concile, Aitard, évêque de Nantes, prit part à la cérémonie du sacre d'Electramnus, évêque de Rennes, laquelle eut lieu le 29 septembre 866. (voy. le document publié par dom H. Quentin dans le *Moyen-Age*, 1904, p. 109). Comme il avait également à emporter une lettre de Charles à Nicolas Ier, Aitard repassa certainement par la cour en octobre. Il put très bien faire apposer sur la lettre la signature du nouvel évêque d'Autun, Liudon.

APPENDICE

Diplôme de Charles le Chauve pour Saint-Symphorien d'Autun.

866, 16 juin, Pontion [1].

Charles le Chauve, à la prière du comte Alard [2], *abbé de Saint-Symphorien, et de l'évêque d'Autun Jonas* [2], *ratifie l'affectation aux besoins des frères de ce monastère, opérée par Alard, des domaines suivants :* 1° *en Auxois, vingt manses à* Blanzy [3] *avec une église ;* 2° *en Beaunois deux églises ;* 3° *six manses à* Possionis [4], *des vignobles « à moiturie* [5] *» à* Montelium [6] *et autres lieux et seize manses en divers endroits ;* 4° *dans le même pagus à* Vasmarus [7], *vingt-huit manses* [8] *avec une église* [9] *;* 5° *en Autunois une chapelle.* 6° *Alard ajoute un pré autour du monastère et cinq colonges et demie ; l'église de Saint-Denis* [10] *avec cinq colonges :* 7° *en outre, en Beaunois, à Nolay* [11], *les cinq colonges tenues par le coutre du monastère. En cette loca-*

1. Pontion, Marne, arr. Vitry-le-François, cant. Thiéblemont.

2. Sur ces personnages voy. plus haut.

3. Je ne vois aucun Blanzy ou Blangy dans l'Auxois (*pagus Alsinsis*) qui répond à une partie du département de la Côte-d'Or. En revanche, on trouve un Blanzy-sur-Bourbince en Saône-et-Loire, arr. d'Autun, canton Montcenis. Serions-nous en présence d'un lapsus des rédacteurs de l'acte ? A moins d'admettre que le *pagus Alsensis* ou *Alsemsis* est différent du *pagus Alsinsis* (chef-lieu Alise-Sainte-Reine) et répond à une portion de l'Autunois.

4. Aucune localité répondant à ce nom ne se retrouve en Beaunois (Côte-d'Or). On trouve un Poisson mais en Autunois (Saône-et-Loire, arr. Charolles, cant. Paray-le-Monial). Évidemment il faut couper la phrase après « et in pago Belnense ecclesiæ duæ. »

5. J'emploie cette vieille expression pour rendre *vineolæ medietariæ*.

6. Je ne vois aucun « Monteil » dans la région. Peut-être est-ce Monteuillon, comm. de Luzy, Nièvre, arr. Château-Chinon ? Luzy fut un archiprêtré du diocèse d'Autun.

7. Peut-être est-ce une mauvaise transcription de *Wasniacus* = Vannay (écrit autrefois Vasnay), comm. de Saint-Benin d'Azy, Nièvre, arr. Nevers ?

8. Plus bas il n'est question que de 27 manses, mais le roi parle en outre d'un « clos. »

9. La fin de l'acte montre bien qu'il faut rétablir *ecclesia* au lieu de l'incompréhensible *hœda*.

10. Saint-Denis-de-Vaux (Saône-et-Loire, arr. Chalon, cant. Givry).

11. Nolay, Côte-d'Or, arr. Beaune, chef-lieu de canton.

lité se trouve une petite celle en l'honneur de Notre-Dame, desservie par six chanoines : sept manses en Beaunois dépendants de Saint-Jean[1] *pourvoieront à perpétuité à leur entretien, ainsi que les terres inoccupées du titre de Notre-Dame*[2], *sises dans l'enceinte d'Autun. Les frères devront prier pour le roi, la reine Ermentrude*[3] *et leur postérité.*

A. Original perdu. — *B*. *Cartulaire de Saint-Symphorien d'Autun* (perdu). — *C*. Copie de 1721 exécutée pour Bouhier, Bibl. Nat., ms. lat. 18354, fol. 1 [d'après *B*]. — *D*. Copie du XVIIIe siècle, exécutée par dom Aubrée, Bibl. Nat., ms. lat. 12824, fol. 1 [d'après *B*].

a : Jean Munier. *Recherches et Mémoires servant à l'histoire de l'ancienne ville et cité d'Autun*, revues par Claude Thiroux, conseiller du roy, vierg de ladite ville et cité d'Autun et esleu des Estats de Bourgongne. (Dijon, 1660, in-4°.) Seconde partie : p. 48 [d'après *A* ?] — *b* : Dom Bouquet, *Historiens de France*, t. VIII, p. 540, n° 132 [d'après *B*].

IND. Bréquigny, *Table des diplômes*, t. I, p. 242 (au 16 juin 855) ; Boehmer, *Regest.*, n° 1656 (au 16 ou 26 juin 855).

1. Saint-Jean d'Autun, monastère de femmes.
2. Même monastère que le précédent? Voy. *Gallia christiana*, t. IV, col. 479-480.
3. Ermentrude, épousée le 14 décembre 842, morte le 6 octobre 869.

In nomine sanctæ et indiuiduæ Trinitatis. Karolus[a] gratia Dei rex. Si enim ecclesiarum Dei[b] utilitatibus seruorumque[c] eius commoditatibus dignanter consulimus, id nobis procul dubio ad præsentis uitæ subsidium et æternæ remunerationis emolumentum minime profuturum ambigimus. Idcirco nouerit omnium sanctæ Dei ecclesiæ fidelium nostrorumque tam et[d] præsentium quam et[d] futurorum industria quia ueniens charissimus nobis Adelardus[e] comes[f], qui[g] et abbas cenobii Sancti Symphoriani eximii martyris Christi, in suburbio Aeduæ urbis[h] siti, una cum reuerendissimo Iona eiusdem urbis præsule[i], innotuit serenitati nostræ[j] qualiter eiusdem monasterii suorum[k] fratrum necessitates consideraret et utilitatibus consuleret resque[k'] ex eadem abbatia[l] eorum[m] usibus delegatas inuentas[n] conseruaret et quæ necessaria iisdem usibus defuisse compererat ad supplementum eorumdem adiicere[o] curaret. Quæ omnia nostris obtutibus scripto obtulit, immo[p] et petiit quatenus nostræ

a) Carolus *a* ; — *b)* D. e *a* ; — *c)* rerumque *a* ; — *d)* et *omis par a* ; — *e)* Adhalardus *a* ; — *f)* Augustodunensis *ajouté par a* ; — *g)* qui *omis par a* ; — *h)* urbis Hæduæ *a* ; — *i)* quorum ope *ajouté par a après* præsule ; — *j)* nostre *a* ; — *k)* sanctorum *CD* ; — *k')* quæ *ajouté par a après* resque ; — *l)* ecclesia *a* ; — *m)* eorum *omis par a* ; — *n)* inuenerit *a* ; — *o)* addiscere *a* ; — *p)* imo *a*.

auctoritatis[q] præcepto[r] sic[s] mansura[t] confirmare[u] dignaremur. Quæ[v] siquidem res nominatim expressæ sunt : in pago Alsense[w] uidelicet et[x] in uilla de Blanziaco[y] mansi XX[z] cum ecclesia una ; et in pago Belnense ecclesiæ duæ ; et in uilla quæ vocatur Possionis mansi sex ; et in Montelio uineolæ medietariæ[a] modiorum[b] LX, et[c] reliquæ uineolæ similiter medietariæ per diuersa loca sitæ modiorum LX ; et per diuersa similiter loca mansi sedecim[d] in eleemosina[e] sibi dati suorumque arbitrio attributi ; et in prædicto pago in uilla nomine Vasmaro cum Hœda[f] una cum XXVIII mansis ; et in pago Augustidunensi[g] capella una. His[h] quoque addidit memoratus Adelardus[i] in circuitu eiusdem monasterii siue claustri ipsius pratum unum et colonicas quinque et dimidiam cum terris absis ex suo indominicatum. Concessit etiam ecclesiam Sancti Dionisii[j] cum colonicis quinque ; item in pago Belnense in uilla Nollaico[k] colonicas quinque, quas eiusdem ecclesiæ custos habuisse dignoscitur[l]. Præterea est ibi quædam cellula in honore Sanctæ Mariæ dicata, in qua deseruiunt diuinis cultibus canonici sex, quorum usibus confirmamus perenniter seruiendos illos mansos septem[m] in pago Belnense, qui noscuntur adtinere ex ratione Sancti Ioannis, et illas terras absas ex ratione Sanctæ Mariæ infra muros urbis sitas. Et de supradicto pristino iure est in possessionem ad uinaticum colonica una, et uinea una modiorum quinquaginta[n], quam Ionas ad eamdem ecclesiam taliter de suo proprio delegauit, uti inde sumptus colligeretur donec fiscus[o] quem disperserat ex integro reformaretur ; ac deinceps, hoc expleto, ad uinaticum fideliter deseruiret. Est ibi etiam pratum eodem ministro delegatum prope monasterium situm. Cuius petitionem, quia satis nobis rationabilis ac salutifera uisa est, libenter suscipientes, hoc magnitudinis ac excelsitudinis[p] nostræ præceptum memorati cœnobii sanctis fratribus fieri darique iussimus, per quod præfixas res omnes cum omnibus rebus ad se pertinentibus, quæ amissæ sunt, scilicet clausum unum qui adtinet ad supranominatam uillam Wasmarum cum præfata ecclesia et uiginti septem[q] mansis cum omnibus[r] terris et cætera omnia quæ[s] iam[t] supra taxata sunt cum summa[u] integritate eorum usibus perenniter[v] famulandas decernimus et iure perpetuo seruiendas confirmamus, nemine inhibente[w] uel contradicente dispositioni eorumdem, non abbate[x] uel ulla[y] iudiciaria potes-

q) authoritatis *a* ; — *r)* precepto *a* ; — *s)* seu *a* ; — *t)* mensura *a* ; — *u)* confirmari *a* ; — *v)* eæ *CDb* ; — *w)* Alsemse *CD* ; — *x)* et *omis par CDb* ; — *y)* villa Blansiaco *a* ; — *z)* uiginti *a* ; — *a)* medietarie *a* ; — *b)* modios *a* ; — *c) le passage depuis* reliquæ *jusqu'à* in pago Augustidunensi *omis par a* ; — *d)* XVI *a b* ; — *e)* eleemosyna *a* ; — *f) b supplée* ecclesia *après* Vasmaro ; — *g)* Augustodunense *a* ; — *h)* iis *a* ; — *i)* Adhalardus *a* ; — *j)* Dionysii *b* ; — *k)* Nolaico *a* ; — *l) a fait suivre* dignoscitur *de* etc. *et supprime ce qui suit jusqu'à* quæ omnia ; — *m)* VII *b* ; — *n)* L *a* ; — *o) corr. de b* ; discus *CD* ; — *p)* celsitudinis *b* ; — *q)* XXVII *b* ; — *r) corr. de b* ; quibus *CD* ; — *s)* quæ omnia *dans a qui reprend ici* ; — *t)* iam *omis par b* ; — *u)* supradicta summa *a* ; — *v)* prœmialiter *a* ; — *w)* iubente *D* ; — *x)* abbatis *CD* ; — *y)* ulla *omis par CDb*.

tate[z], sed, iis sumptibus ubertim[a] oblectati[b], ualeant, Domino auxiliante[c], perpetuis temporibus pro nobis nostraque unanimi coniuge Hermentrude[d] et charissima prole Dei omnipotentis[e] misericordiam iugis[f] precibus exorare. Ut autem hæc nostræ auctoritatis[g] roboratio maiorem in Dei nomine per superuenientia tempora obtineat uigorem, anuli[h] nostri impressione subter eam[i] insigniri[j] iussimus et manu propria roborauimus.

Signum Karoli gloriosissimi regis[k] *(monogr.)*[l].

Datum XVI[m]. Kl. iul., indict. III[n]. Actum Pontigoni palatio[q] regnante Karolo[o] gloriosissimo rege,
Anno XXVI[p] regni eius. In Dei nomine. Feliciter. Amen.

z) potestas *CD* ; — *a)* hubertim *a* : — *b)* oblectari *a* ; — *c)* *a ajoute* et *après* auxiliante ; — *d)* Irmintrude *a* ; — *e)* o. D. *a* ; — *f)* iuris *a* ; — *g)* authoritatis *a* ; — *h)* *corr. de b* ; annuli *aCD* ; — *i)* subter eam *omis par CDb* ; — *j)* insinuari *a* ; — *k)* S. K. g. r. *omis par a* ; — *l)* reproduit dans *aCD*. *La souscription du notarius est omise partout* ; — *m)* sexto *a* ; — *n)* tertia *D* ; — *o)* Carolo *a* ; — *p)* vigesimo quinto *a* ; XVI *b*, *par conjecture* ; — *q)* apud Pontionis palatium *CDb*. *L'intercalation de la date de lieu entre les mots* indict III *et* regnante Karolo, *qui se rencontre non seulement dans CD mais dans a, prouve que sur l'original les dates étaient disposées de la manière que figure approximativement notre édition*

VIII

SUR LA DATE D'UN GROUPE DE DIPLÔMES DE CHARLES LE CHAUVE

Il existe un groupe de six diplômes de Charles le Chauve dont la date se placerait en 854 si l'on s'en fiait à l'année de règne exprimée dans le *Datum*. Je voudrais montrer que cette date est en contradiction avec l'itinéraire du roi et que tout marche à souhait si l'on abaisse d'une année la date de ces actes.

De ces actes 1 est donné à Attigny, 2 à Verberie, 3 à Bonneuil, qui sont des « palais » bien connus, des résidences familières aux Carolingiens.

I. — *Les diplômes datés d'Attigny et de Verberie.*

I. — Le 25 avril de la 14e année de son règne, indiction 3, Charles le Chauve se trouvant à Attigny, « à la prière « du comte Eudes, confirme un privilège de l'évêque de « Troyes, Adelbert, garanti par le feu comte de Troyes « Aleran, autorisant un prêtre nommé Arremar, à cons- « truire un monastère sur un terrain concédé par ledit « comte dans la forêt de Der, sur la Barse, et reconnaissant « aux religieux le droit d'élire leur abbé sans l'intervention « du comte, après la mort d'Arremar, à charge pour « l'abbé de payer annuellement au comte de Troyes un cens « recognitif de 20 deniers d'argent. »

M. Giry, dont je viens de reproduire l'analyse, fait l'observation suivante [1] : « Il y a discordance dans les éléments

1. Voy. *Études carolingiennes* dans les *Études d'histoire du Moyen-Age dédiées à Gabriel Monod*, p. 124. — L'original de l'acte existe encore

« chronologiques de la date et probablement erreur du « scribe dans le calcul de l'indiction. Le 25 avril de la « 14e année du règne, à compter du 21 juin 840, correspond « à 854, mais l'année 854 a pour indiction 2 et non pas 3. » Il se décide, néanmoins, pour 854.

L'étude de l'itinéraire prouve, je crois, que c'est à tort, et que la présence de Charles à Attigny le 25 avril 854 est impossible[1].

L'annaliste Prudence nous apprend, en effet, que Charles célébra à l'époque du carême son départ pour sa première expédition (en cette année) d'Aquitaine et qu'il demeura en ce pays jusqu'à Pâques : « Karolus profectio- « nem in Aquitaniam tempore quadragesimæ celebrat ; in « qua usque paschalem festivitatem demoratur[2]. » En 854, le premier dimanche du carême tombe le 11 mars, Pâques le 22 avril.

En admettant que Charles ait pris le chemin du retour dès le lundi de Pâques, il est clair qu'il n'a pu franchir en deux jours au plus la distance qui sépare l'Aquitaine du « palais » d'Attigny qui était à la frontière nord-est de son royaume. Il y a plus. Prudence s'est certainement méprise[3] : le séjour du roi en Aquitaine s'est prolongé sensiblement au delà de Pâques. Un diplôme en faveur de l'église de Mâcon[4] nous montre Charles au cœur de l'Aquitaine, à

aujourd'hui aux Archives de l'Aube, fonds de Montieramey. La date est parfaitement lisible, comme on peut s'en assurer en recourant au fac-simile du *Musée des archives départementales*, pl. VI, n° 7.

1. J'ai déjà présenté ces observations en passant dans une note du *Moyen-Age*, 2e série, t. X, 1906, p. 199, note 4.

2. *Annales Bertiniani*, éd. G. Waitz, p. 44. — Cf. plus loin p. 253, note 4.

3. On tentera plus loin (p. 254, note 3) une explication de cette méprise.

4. Charles le Chauve fait don à l'église de Mâcon, dirigée par l'évêque Brendincus, du *castrum* de Tournus et de ses dépendances, après la mort du prêtre Radon qui le tient présentement en bénéfice, à condition que le prélat et ses successeurs feront des prières pour l'âme de ses parents, l'empereur Louis et l'impératrice Judith, le jour de leur obit (20 juin et 21 avril), pour le roi lui-même le jour de sa nativité (13 juin), de son onc-

Clermont, le 21 mai encore. L'acte est daté de la 14e année du règne, indiction 1. Cette dernière vaut pour 853. Et il est d'ailleurs certain que l'an du règne est ici exact et que nous sommes en 854. En 853, en effet, le roi n'a point quitté la *Francia* et n'a fait aucun voyage en Auvergne. Par suite, Charles partant pour l'Aquitaine, ou même entrant en ce pays, le 11 mars, le quittant après le 21 mai 854, n'a pu se trouver à Attigny le 25 avril de cette même année.

II-III. — Des deux actes donnés à Verberie l'an 15 du règne, les 11 et 25 juillet, le premier est un diplôme en faveur du diacre Foubert, le second a pour destinataire l'église de Tournai. Le premier, encore inédit, devant être publié par les soins de l'Académie des Inscriptions, je me borne à en reproduire l'analyse[1] : « Charles le Chauve, « à la prière du diacre Foubert, chantre du palais, accepte « l'échange proposé par celui-ci. Il reprend en consé- « quence les biens du domaine sis en Laonnois, dont il « lui avait autrefois concédé la propriété, à savoir deux « manses à Courcelles et un manse à Lignières, et lui « donne comme compensation en toute propriété cinq « manses et les serfs qui en dépendent à Confavreux en « Orxois, sur l'Ourcq. » La date est ainsi conçue : « Data V. « idus julii, indictione III., in anno XV. regni Karoli glo- « riosissimi regis. Actum Vermeriae palatio regio. »

tion (7 juin), enfin de son futur décès. — L'original a disparu. L'acte n'est plus connu que par la transcription du Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon. Il est dans Chifflet, *Probat. ad Historiam abbatiae Trenorciensis*, p. 338 : « ex tabulario eccl. Matisc. », dont le texte est reproduit dans les *Historiens de France*, t. VIII, p. 524, n° cxiii ; dans Ragut, *Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon*, p. 44. La date est ainsi conçue : « Data XII. kalendas junii, indictione prima, anno XIIII. regni Karoli. Actum in civitate Arvernorum. »

1. Elle est due, ainsi que la suivante, à M. Giry, dont M. Prou a bien voulu me communiquer les papiers. L'original de cet acte a disparu mais on en possède plusieurs copies exécutées directement d'après lui.

La 15e année du règne commençant le 20 juin 854, un diplôme du 11 juillet devrait appartenir à l'année 854.

Par le second, « Charles le Chauve, à la prière d'Immon, « évêque de Noyon et de Tournai, confirme un privilège « souscrit par les évêques du royaume affectant à la mense « canoniale de Notre-Dame de Tournai : 1° certaines pos- « sessions attribuées déjà antérieurement aux usages des « clercs de la cité, savoir le village de Lamedine et un « marais en Flandre, ainsi que les dîmes, qui, selon la cou- « tume, sont prélevées sur les habitants de ce lieu ; 2° les « biens acquis et ajoutés aux précédents par l'évêque « Immon, savoir : en Brabant tout ce que Hrotsindis a pos- « sédé au lieu dit *Villa*, le marais que le prêtre Otgisus et « son frère Butgisus ont donné à l'église, le tonlieu de la « cité de Tournai, et à Noyon des vignes produisant annuel- « lement environ cent vingt muids. Le roi stipule en outre « que le nombre des chanoines ne pourra être élevé au delà « de trente si l'on n'augmente pas leurs ressources. » L'acte est daté : « Data VIII. kalendas augusti, indic- « tione II., in anno XV. regnante Karole rege. Actum Ver- « meriæ palatio regio [1]. »

Pour le motif indiqué plus haut l'an 15 du règne met le diplôme le 25 juillet 854.

1. On ne possède plus de copie manuscrite de cet acte qu'une transcription du XVIe siècle, aux Archives du chapitre de Gand, fonds de Saint-Bavon : « collationnata ad similes copias registrata in secundo cartulario ecclesiæ Tornacensis antiquis caracteribus descripto ». L'original existait encore vers 1600. Il est décrit par le chanoine Voisin lequel reproduit ainsi la date d'après deux anciens manuscrits : « Datum VIII. kal. augusti, indictione II., in anno XV. regnante Karolo gloriosissimo rege. Actum Vermeriam palatio regio. » Voy. Cousin, *Histoire de Tournai*, éd. de 1868, p. 211. — La première édition de Miræus (dans la *Notitia ecclesiarum Belgii*, p. 56), défectueuse, a été reproduite par Baluze (*Capitularia*, t. II, p. 75), Sirmond (*Opera*, t. III, col. 98), dom Bouquet (*Historiens de France*, t. VIII, p. 533), enfin par Foppens dans sa réimpression de Miræus (*Opera diplomatica*, t. I, p. 647). Une édition préférable se trouve dans ce dernier ouvrage (t. III, p. 9) sous la date 880. Voy. encore Le Vasseur, *Annales de l'église cathédrale de Noyon*, p. 683.

Malheureusement la date de ce diplôme pour l'église de Tournai est en contradiction avec un autre acte en faveur de l'église Saint-Nazaire d'Autun, acte par lequel le roi, sur l'intervention de l'évêque Jonas et avec le consentement du comte Isembard, restitue à la cathédrale l'église de Sainte-Croix adossée aux remparts d'Autun. La date est ainsi conçue : « Data VII. kal. augusti, anno XV., indic-« tione I. regnante Karolo gloriosissimo rege. Actum Bitu-« rigas civitate [1]. » L'an 15 du règne entraîne pour conséquence que Charles le 26 juillet 854 se trouvait à Bourges. Il ne pouvait visiblement être la veille à Verberie-sur-Oise [2]. A laquelle de ces deux dates donner la préférence ? A celle du diplôme en faveur d'Autun. Les *Annales Bertiniani* nous parlent, en effet, au milieu du récit de l'année 854, d'un second voyage (en cette année) de Charles le Chauve en Aquitaine : « Karolus iterum Aquitaniam « adit [3] ». Bourges était comme la capitale de cette contrée [4]. En 853 et 855 le roi ne fit aucun voyage en Berry au mois de juillet [5]. L'acte pour l'église d'Autun ne peut appartenir qu'à l'année 854. Par suite, le diplôme pour l'église de Tournai ne peut être de cette même année.

Cette conclusion peut s'autoriser, en outre, d'un autre diplôme, par lequel le roi, à la prière de l'abbé Richimir, renouvelle un précepte d'immunité de Louis le Pieux en faveur du monastère de Montoliou en Carcassès : « Da-

1. Thiroux, *Histoire d'Autun*, p. 40; — dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, t. I, *Pr.*, p. 47 ; — *Gallia christiana*, t. IV, *Inst.*, col. 49. — *Historiens de France*, t. VIII, p. 527 ; — Charmasse, *Cartulaire de l'église d'Autun* (1865), p. 28. — Toutes ces éditions paraissent faites d'après un cartulaire. Je les ai collationnées sur les papiers de dom Plancher et de dom Aubrée conservés dans la *Collection de Bourgogne*, à la Bibliothèque Nationale, vol. I, fol. 140 et vol. CXI, fol. 3.

2. Verberie, Oise, arr. Senlis, cant. Pont-Sainte-Maxence.

3. Éd. Waitz, p. 44.

4. Voy. *Le Moyen-Age*, année 1902, p. 410-413.

5. C'est ce qu'établit d'une manière incontestable l'étude de l'itinéraire.

« tum III. kal. augusti, anno XV, indictione II., regnante « Karolo gloriosissimo rege. Actum Germiniaco palatio [1]. » L'an de règne et l'indiction concordent pour placer cet acte le 30 juillet 854. Quant à « Germiniacus » ce peut être soit Germigny en Berry[2], soit plutôt Germigny en Orléanais [3]. Quoi qu'il en soit, il ressort de cet acte que le souverain qui, à la fin de juillet, se trouvait en Berry, puis en Orléanais, ne pouvait être à Verberie à la même époque.

La même conclusion découlera de l'examen de l'acte en faveur du diacre Foubert.

Il serait, avons-nous dit, du 11 juillet 854. Mais un précepte en faveur des Goths Sumnoldus et Riculfus, en date du 7 juillet, an 15 du règne, donc du 7 juillet 854, est rendu dans une localité appelée *Condida* [4]. Je l'identifie à Cosne-

1. *Historiens de France*, t. VIII, p. 534-535 ; *Histoire de Languedoc*, éd. Privat, t. II, p. 298, n° 146. Ces deux éditions sont exécutées d'après l'original, lequel existe encore aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, *Collection Baluze*, vol. CCCXC, n° 480. — Cet acte est rappelé dans un plaid du 16 juin 918. Voy. *Histoire de Languedoc*, éd. Privat, t. V, *Pr.*, n° 43.

2. Cher, arr. Saint-Amand-Montrond, cant. La Guerche. Ce Germigny est au nombre des localités berrichonnes que le roi Carloman restitua en 881 à l'église d'Orléans (*Historiens de France*, t. IX, p. 419; cf. deux diplômes de 991, *ibid.*, t. X, p. 557 et 573).

3. Germigny-des-Prés, Loiret, arr. Orléans, cant. Châteauneuf-sur-Loire. Ma préférence en faveur de cette dernière localité se fonde sur ce qu'elle était un « palais » alors que la précédente n'était qu'une villa (cf. note précédente). Cf. Mabillon, *De re diplomatica*, p. 284.

4. Le roi, à la prière du marquis Odalric, concède en toute propriété aux Goths Sumnoldus et Riculfus, ses fidèles, les terres du fisc qu'ils détenaient par droit d'aprision dans le pagus d'Elne, comté de Roussillon, à *Villa Moniano* et Villeneuve et, au même titre, à Cabanes, du fait de leurs aïeul et père, Sunuildus et Alfonse, à *Roca Frusindi* du fait de leur père, et, en outre, les parcelles détachées de ces domaines par lesdits aïeul et père et concédées par eux en bénéfice à un certain nombre de personnes. — L'édition de Baluze (dans *Marca Hispanica*, col. 787) reproduite par dom Bouquet (*Historiens de France*, t. VIII, p. 526) et dom Vaissète (*Histoire de Languedoc*, éd. Privat, t. II, p. 291, n° 144), repose sur le texte du Cartulaire d'Elne, écrit au XIIe siècle, aujourd'hui égaré (voy. H. Stein, *Bibliographie des cartulaires français*, p. 173).

sur-Loire [1]. Si, le 7 juillet 854 le roi est en cette localité, à l'entrée de l'Aquitaine, il est inadmissible qu'il soit remonté au nord jusqu'à Verberie pour revenir ensuite sur ses pas et se trouver à Bourges le 26 juillet.

Mais ai-je le droit d'identifier *Condida* à Cosne, alors que les *Annales Bertiniani* l'appellent *Conada vicus* et non *Condida* [2]. Ce mot peut donner aussi *Condes* et *Condé* selon qu'il a gardé l'accentuation celtique [3] ou que l'accent a glissé sur la pénultième. C'est ainsi qu'on trouve d'une part *Condes* dans la Haute-Marne (arr. et cant. Chaumont) [4], de l'autre, rien que dans le département de l'Aisne : Condé-sur-Suippes [5], Condé-en-Brie, Condé-sur-Aisne [6], etc.

Les remarques suivantes me paraissent décisives en faveur de Cosne : 1° en juillet le roi se dirige sur l'Aquitaine, plus spécialement sur le Berry ; or le passage pour se rendre à Bourges est bien à Cosne. 2° Le diplôme pour Sumnoldus et Riculfus est rendu à la demande du « très cher » Odalric. Cet Odalric est un très grand personnage, c'est le marquis de Gothie. Si l'on se rappelle qu'en juillet 854 le roi se dirige sur l'Aquitaine pour en chasser Pepin II et Louis le Jeune, on s'explique parfaitement la présence d'un groupe de Goths fidèles allant attendre Charles le Chauve à l'entrée de ce pays, à Cosne, pour participer à la campagne qui fut, d'ailleurs, un succès [7]. 3° Pour

1. Cosne, chef-lieu d'arr. de la Nièvre.

2. Voy. l'édition Waitz, p. 98.

3. Ce mot est celtique. Voy. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, t. I, col. 1091-96.

4. Forme ancienne : *Condeda*. Voy. Roserot, *Dictionnaire topographique de la Haute-Marne*.

5. Forme ancienne : *Condeda*. Voy. Matton, *Dictionnaire topographique de l'Aisne*, p. 75 et 318.

6. Formes anciennes : *Condetum*, *Condeium*, etc. *Ibid.*

7. *Annales Bertiniani*, p. 44 : « Lotharius et Karolus legatos ad fratrem « Lodoicum pro pacis concordia et ut filium suum ab Aquitania revocet « mittunt. Karolus iterum Aquitaniam adit. Pippinus, Pippini filius, qui « in monasterio sancti Medardi tonsus habitum monachi susceperat et jura-

le nom de Cosne on trouve également les graphies *Condida* et *Condita* dans les textes anciens[1].

Après les observations qui précèdent, les péripéties des deux campagnes de Charles en Aquitaine au cours de l'année 854 se laissent entrevoir avec plus de clarté, si je ne m'abuse.

Pepin II et son frère Charles ayant été faits prisonniers et enfermés par Charles le Chauve, le parti hostile au roi de France fit appel au roi de Germanie qui, sans vouloir s'engager en personne, prit une attitude hostile envers son frère (été de 853). Inquiet, Charles se rapproche de Lothaire. Il a avec lui en novembre une entrevue à Valenciennes, entrevue qui se renouvelle à Liège en février 854. Les deux rois concluent une véritable alliance[2].

Rassuré, Charles entreprend en Aquitaine une expédition rendue nécessaire par l'entrée en ce pays de Louis le Jeune, fils du Germanique, agissant avec l'autorisation de son père. Le 21 mars, Charles, au retour de Liège, est encore sur l'Oise, à Quierzy[3]. Mais, très peu de temps après[4], il

« mentum permansionis fecerat, Aquitaniam ingreditur, parsque maxima « populi terræ ad eum convolat. Karlus rex, Pippini causam posthabitam, « Lodowicum nepotem ab Aquitania fugatum ad patrem in Germaniam « redire compellit. »

1. Diplôme de Charles le Chauve du 16 janvier 850 confirmant la donation aux chanoines de l'église d'Auxerre par l'évêque Herbaud, de « Conditam villam super fluvium sitam ». Voy. Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne*, t. I, p. 61 (d'après l'original). Cf. l'Obituaire auxerrois publié dans Lebeuf, *Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre*, éd. Challe et Quantin, t. IV, p. 13, col. 1 et 22. Voy. encore Georges de Soultrait, *Dictionnaire topographique de la Nièvre*, p. 55.

2. Sur tout ceci il suffit de renvoyer à Calmette, *La diplomatie carolingienne*, p. 23. Pour la suite malheureusement, on ne peut s'y fier, Calmette, faute d'une base chronologique fondée sur l'étude des diplômes, ayant commis des erreurs de date.

3. Diplôme en faveur de Saint-Wandrille dans les *Historiens de France*, t. VIII, p. 522. Cet acte auquel nous consacrerons une étude spéciale, appartient à l'année 854 et non à 853.

4. Le texte de Prudence n'implique sans doute pas, comme on l'a admis plus haut (p. 247 ; cf. Calmette, p. 26, note 5), que Charles est entré en Aqui-

arrive en Aquitaine et commence une campagne de dévastations affreuses dans le but de ruiner et de punir les partisans de Louis le Jeune. Celui-ci, de son côté, commet de semblables méfaits. Le terrain de la lutte est surtout en Limousin et en Auvergne [1]. Charles, qui se trouvait dans ce dernier pays encore à la fin de mai, apprend que son allié Lothaire a eu avec le Germanique une entrevue sur le Rhin [2]. Alarmé, craignant d'être trahi par son aîné, Charles quitte aussitôt l'Aquitaine, remonte vers le Nord et invite Lothaire à un colloque. Celui-ci a lieu à Attigny, près de la frontière de leurs états, en juin, sans doute à la fin de ce mois [3].

Lothaire rassure pleinement Charles. Les deux rois envoient de concert une députation au Germanique l'invitant à se rapprocher d'eux et à rappeler son fils d'Aquitaine [4]. Mais un autre ennemi surgit. Pepin II s'est échappé du monastère de Saint-Médard de Soissons où il était enfermé et la majeure partie des Aquitains le reconnaissent. Charles repart immédiatement pour l'Aquitaine en prenant par la Bourgogne et en suivant la voie romaine. Son itinéraire présumé, Attigny, Reims, Troyes, Auxerre, le mena sur les bords de la Loire, à Cosne. C'est le chemin qu'il

taine au début du carême, mais au cours du carême (11 mars-22 avril). Cf plus bas, note 3.

1. Pour le Limousin voy. les *Miracula sancti Martialis*, cap. 27, dans les Bollandistes, *Acta sanctorum*, juin, t. VII, p. 512 ; pour l'Auvergne, la date du diplôme en faveur de l'église de Mâcon cité plus haut, p. 247, note 4.

2. Calmette (p. 27), par suite de l'erreur initiale signalée plus haut, place cette entrevue en mars ou dans la première quinzaine d'avril. Elle est un peu antérieure au 18 mai. Voy. Mühlbacher, *Regest.*, 2e éd., p. 592.

3. On peut soupçonner un lapsus dans le passage où Prudence rapporte que Charles demeura en Aquitaine jusqu'à la fête de Pâques. Puisque le roi était encore à Clermont le 21 mai, il faut entendre la fête de la *Pentecôte*, c'est-à-dire le 10 juin. L'entrevue d'Attigny aurait donc suivie celle des bords du Rhin (cf. note précédente) à six semaines environ d'intervalle.

4. *Annales Bertiniani*, p. 44 ; *Annales Fuldenses*, p. 44.

avait pris juste treize ans auparavant alors que, en compagnie de Louis le Germanique, il marchait contre ce même Lothaire, maintenant son allié [1]. A Cosne, Charles rencontre dans les premiers jours de juillet un contingent de Goths fidèles amenés par le marquis Odalric. Il entre ensuite en Aquitaine, en Berry. A la fin de ce mois nous le voyons à Bourges, puis à Germigny. La campagne n'est pas dirigée contre Pepin, peut-être aussitôt abandonné qu'acclamé [2], mais contre Louis le Jeune. Elle se termine par la retraite de Louis le Jeune qui retourne en Germanie [3]. Elle est assez courte : le 22 août, Charles est à Tours [4], à l'autre extrémité de l'Aquitaine [5]. Ce pays lui est pour un

1. Nithard, *Hist.*, l. II, c. 9-10.

2. L'incise « Pippini causam posthabitam » de Prudence (cf. p. 252, note 7) semble bien vouloir dire que Charles laisse de côté Pepin pour s'attacher à Louis le Jeune. C'est que celui-ci était l'ennemi le plus à redouter. Il y a cependant une obscurité. On ne s'explique pas que si « la plus grande partie des Aquitains se donne à Pepin », celui-ci soit considéré, pour ainsi dire, comme quantité négligeable par Charles le Chauve.

3. Les *Annales Fuldenses* de Rudolf qui cherchent à pallier l'échec de Louis le Jeune (cf. Calmette, p. 26, note 4 et 29, note 2), nous disent que celui-ci revint en *Francia* « circa tempus autumni ». L'annaliste a pu chercher à prolonger la durée de l'expédition de Louis le Jeune.

4. Pancarte du roi renouvelant les titres de l'abbaye de Saint-Martin, brûlés récemment par les Normands et lui accordant l'immunité. L'acte est délivré à la demande des moines; aucun abbé n'y est nommé. Il est à remarquer dans l'édition de Martène (*Amplis. Coll.*, t. I, col. 134), reproduite par dom Bouquet (*Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 536-537), qu'on a rectifié le chiffre de l'indiction : on a imprimé II. pour la faire concorder avec l'an du règne. La Pancarte noire, dont dérivent toutes les copies, portait : « Dat. XI. Kal. septembris, anno XV. regnante Karolo glorioso rege, indictione I. Actum Turonis civitate. » Voy. Mabille, *Pancarte noire de Saint-Martin de Tours*, p. 95, n° LVII. — L'indiction I convient à 853. Il est certain cependant que cet acte ne peut être que d'août 854 puisque le désastre auquel il fait allusion (l'incendie de l'abbaye par les pirates) est du 8 novembre 853 (voy. *Ann. Bert.*, p. 43). Ici, visiblement, il n'y a pas à tenter de tenir compte de l'indiction.

5. Tours, sur la rive gauche de la Loire, fait même, à proprement parler, partie de l'Aquitaine, mais la moitié du pagus dont elle est le chef-lieu étant sur la rive droite, la cité finit par être considérée comme en Neustrie, à l'époque carolingienne.

temps soumis. Au printemps suivant il lui demandera pour roi son plus jeune fils, Charles l'Enfant[1].

II. — *Les diplômes datés de Bonneuil.*

Nous possédons trois diplômes de Charles datés du « palais » de Bonneuil.

Par le premier, le roi affecte à l'usage des clercs qui desservent le petit monastère de Chézy[2] un manse dominical à « Blaidieu[3] » et 16 manses qui en dépendent, dont l'un à Pavant[4], et 7 1/2 à Chézy avec une pièce de vigne, au total 24 1/2 manses, plus 3 hostises.

L'original de cet acte[5] est ainsi daté : « Datum III. idus « augusti, indictione III., in anno XV. regni Karoli glorio- « sissimi regis. Actum in villa Bonogili. » Il y a discordance entre l'an du règne et l'indiction. Le premier met l'acte le 11 août 854, la seconde le 11 août 855.

Un autre acte également donné à Bonneuil au mois d'août — le 23 — *même année de règne*, porte l'indiction I. Je veux parler d'un précepte par lequel Charles ratifie un échange de serfs entre le fidèle Robert (le Fort), abbé laïque de Saint-Martin d'Autun et un certain Alamannus. Ce précepte nous est également parvenu en original[6].

Le même chiffre d'indiction se trouve dans un troisième acte, donné également à Bonneuil, toujours au mois d'août, à deux jours d'intervalle, le 25 août. Charles confirme, à

1. *Annales Bertiniani*, p. 45.

2. Chézy-sur-Marne, Aisne, arr. Château-Thierry, cant. Charly.

3. *Blaiodro* : « Blaidieu » selon dom Bouquet, *Historiens de France*, t. VIII, p. 542. Je n'ai pas su retrouver cette localité.

4. Pavent, canton de Charly, à 6 kil. ouest de Chézy.

5. Mabillon, *Annales ord. S. Bened.*, t. III, p. 668 et, d'après lui, dom Bouquet, *Historiens de France*, t. VIII, p. 542. L'original, que Mabillon reproduisait, est aux Archives dép. de l'Aisne : H. 520.

6. Voy. Léonce Lex, *Chartes de Saône-et-Loire antérieures à l'an mil*, n° IV, p. 5-6. Voy. encore Bulliot, *Histoire de Saint-Martin d'Autun*, t. II, p. 4-5 : sans indication de source, daté par l'éditeur 856 *(sic)*.

la requête de l'abbé Rainaud, la décision des Pères du synode de Bonneuil exemptant de la juridiction de l'évêque du Mans le monastère de Saint-Calais : « Datum VIII. « kalendas septembris, anno XVI. regnante Karolo glo- « rioso rege, indictione I. Actum Bonoilo villa [1]. »

Ce synode de Bonneuil est bien connu. Il est assuré qu'il se tint au mois d'août de l'année 855 [2]. L'an de règne du diplôme pour Saint-Calais implique, au reste, cette année. Seulement l'indiction I est incompréhensible.

Allons-nous maintenant séparer ces trois actes. Allons-nous placer les deux premiers en 854, sous prétexte que l'an du règne y est marqué 15. Écarterons-nous l'idée, qui vient tout naturellement à l'esprit, qu'ils appartiennent à une même année et ont été délivrés dans le même mois, dans une même grande assemblée, vraisemblablement le « plaid général ». J'estime qu'on aurait tort de procéder aussi mécaniquement.

La « villa Bonogilum » nous est connue par ailleurs. Grâce à un passage d'une lettre de Loup de Ferrières, nous savons que c'était un domaine royal situé en Parisis et qu'il s'y tint, en une autre occasion, en été également (en juillet), le plaid général [3]. Or, en 854, le roi, du 7 juillet au 22 août (pour le moins), était en Aquitaine, nous l'avons vu

1. *Historiens de France*, t. VIII, p. 527-528, à 853 *(sic)*; Julien Havet, *Œuvres*, t. I, p. 177, 185, à 855 ; abbé Froger, *Cartulaire de Saint-Calais*, p. 27, 34, à 855. — Le texte dérive du cartulaire de Saint-Calais.

2. Sur ce synode, qui n'est qu'un épisode d'une grande assemblée qui se tint en août 855, voy. Mansi, *Concilia*, t. XV, p. 21, 25-28; Julien Havet, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. XLVIII, p. 235 et *Œuvres*, t. I, p. 179.

3. *Epistola 18* : « Proinde videtur mihi obœdiendum vobis esse cui præcipitur et ad generale placitum occurrendum quod in prædio quodam Parisiorum, cui Bonogilo nomen est, incipiet Kal. julii celebrari. Sacris enim regis obniti, præsertim hoc tempore, periculosum existimo ». Cette lettre est du 24 juin 847. Voy. l'édition Dümmler, *Mon. Germ.*, *Epistol.*, t. VI, p. 25; Levillain, *Étude sur les lettres de Loup de Ferrières*, p. 50-53. — La seule difficulté, c'est de choisir entre Bonneuil-sur-Marne (Seine,

plus haut[1]. Il est donc *impossible* qu'il ait délivré en 854 les deux premiers diplômes datés de Bonneuil 11 et 23 août. Le rapprochement des deux premiers avec le troisième, *dont la date est sûre*, indique que tous trois appartiennent à l'année 855. Pour le premier (en faveur de Chézy), l'indiction, à défaut de l'an du règne, concorde, d'ailleurs, avec 855. Pour le second, les deux données sont fausses : l'acte en faveur de Robert le Fort n'a qu'un point de commun avec le troisième diplôme (dont la date est sûre, répétons-le), c'est le chiffre d'indiction I, et ce chiffre est absurde !

Il est impossible à propos de cette assemblée de 855, de ne pas faire une digression sur la « remonstrance » des évêques et des laïques datée elle aussi de Bonneuil, du mois d'août, mais de l'année 856, comme le porte le titre : « Hoc « est consilium quod episcopi et cæteri fideles domni Ka- « roli, apud Bonoilum communiter illi dederunt anno « incarnationis domni nostri Ihesu Christi DCCCLVI. in « mense augusto[2]. » Les cinq manuscrits qui nous ont conservé ce texte portent 856 sans variante[3].

Et cependant il est certain que l'année 856 est inadmissible. Ce *consilium optimatum* n'est pas une sommation de rebelles, c'est une remonstrance légale[4] faite au souverain par un corps de nobles, clercs et laïques fidèles. Ceux-ci ne

arr. Sceaux, cant. Charenton) et Bonneuil-sous-Gonesse (Seine-et-Oise, arr. Pontoise, cant. Gonnesse), mais elle est sans intérêt pour nous, ces deux localités étant en Parisis.

1. Voy. p. 255.

2. *Capitularia*, éd. Krause, t. II, p. 424.

3. Mais remarquer aussi que les mss. du concile de Beauvais de 845 portent l'an de règne VI et l'indiction VII et que tous deux sont assurément faux (voy. *Capitul.*, éd. Krause, t. II, p. 387). Les *Pactiones Mettenses* entre Louis le Germanique et Charles le Chauve portent dans le ms. la date de 868 alors qu'elles sont de 867 (*ibid.*, t. II, p. 167).

4. La « remonstrance » au roi est un droit des fidèles dont Charles a dû reconnaître la légalité dès le début de son règne, comme nous l'établirons dans notre ouvrage sur le règne de Charles le Chauve.

s'assemblaient jamais hors de la présence du roi[1]. Ce texte ne peut avoir été rédigé que dans un *placitum generale* qui, naturellement, était réuni sur l'ordre et sous les yeux du souverain. Seulement, au mois d'août 856, le roi, ni par suite les « fidèles », ne peuvent être réunis à Bonneuil. Les « fidèles », en majorité, sont en pleine révolte et, groupés en Aquitaine et en Neustrie, ils combattent le roi les armes à la main. Une poignée d'hommes dévoués serrée autour de Charles est en Vexin, attendant les nouvelles, guettant la flotte des pirates normands qui remontent la Seine. Donc, impossibilité morale à la tenue de l'assemblée générale à Bonneuil en 856. Ce n'est pas tout. En 856, le roi est à Quierzy-sur-Oise, le 7 juillet, à Verberie, le 12 et le 19 juillet, a convoqué en cette dernière localité, également sur l'Oise, pour le 26 juillet, l'assemblée générale. Personne n'est venu. En août Charles descend l'Oise et va camper en Vexin à Bezu-Saint-Eloi[2]. Il convoque l'assemblée pour le 1er septembre, à Neaufles-Saint-Martin, tout près de Bezu. Il est encore déçu. Au début d'octobre, il remonte à Verberie[3]. La tenue d'une assemblée à Bonneuil en Parisis, en août 856, est donc physiquement impossible.

Si nous la mettons à 855 tout marche à souhait[4].

Éclairée par cet ensemble de textes, dont une partie était attribuée aux années 854 et 856, l'assemblée générale du mois d'août 855, prend une valeur qui avait échappé jusqu'à présent. Réduite à l'affaire des démêlés de l'abbaye de Saint-

1. Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte* ; Fustel de Coulanges, *Les transformations de la royauté à l'époque carolingienne.*

2. Eure, arr. Les Andelys, cant. Gisors.

3. On trouvera la justification de cet itinéraire dans notre article sur la *Grande invasion normande de 856-862* à paraître dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1908.

4. Quant à l'itinéraire, il devient d'une clarté et d'une logique parfaites : encore à Verberie sur l'Oise à la fin de juillet 855, le roi n'a eu que quelques lieues à franchir pour se rendre (par Senlis) à Bonneuil en Parisis, où nous le trouvons dans la première moitié d'août.

Calais avec l'évêque du Mans, elle semblait n'être qu'un synode de portée toute locale. On voit maintenant que ce synode n'est qu'un épisode d'une grande conférence, qui dura environ un mois, à laquelle prirent part l'aristocratie laïque aussi bien que le haut clergé. C'est le préliminaire de la crise politique de 856-858.

Au point de vue plus spécialement « diplomatique », il ressort, croyons-nous, des remarques précédentes, que les données chronologiques que renferment les diplômes de Charles le Chauve sont impuissantes à elles seules à nous fournir des dates absolument sûres. Il est indispensable de confronter ces diplômes les uns avec les autres et de tenter de faire concorder leurs éléments chronologiques avec le peu que nous apprennent les annales contemporaines.

Groupons en tableau les dates de nos six diplômes :

1°	25 avril.	Attigny,	an. 14,	Ind. 3,	en faveur de	Montieramey.
2°	11 juillet.	Verberie,	15,	3,	—	Foubert.
3°	25 juillet.	Verberie,	15,	2,	—	Tournai.
4°	11 août.	Bonneuil,	15,	3,	—	Chézy.
5°	23 août.	Bonneuil.	15,	1,	—	Saint-Martin d'Autun.
6°	25 août.	Bonneuil,	16,	1,	—	Saint-Calais.

Tous ces actes, ai-je dit, appartiennent à 855. Et cependant, il n'en est pas un seul dont les données chronologiques concordent. Il nous faudrait pour le n° 1 l'an 15 du règne, pour les n°s 2-5 l'an 16 du règne et l'indiction 3. Un seul (n° 6) présente l'an de règne correct. Trois (n°s 1, 2, 4) présentent l'indiction correcte. Mais, dans trois autres cas[1] (n°s 3, 5, 6) le chiffre d'indiction est absurde. Si des coïncidences de lieux (Verberie, Bonneuil) ne m'avaient porté à supposer une coïncidence de date, j'aurais classé ces actes, et aussi le *consilium optimatum*, sous trois, peut-

1. Voy. en outre un diplôme pour Saint-Martin signalé plus haut, page 255, note 4.

être quatre années successives : 853, 854, 855, 856. En réalité, ma conviction est qu'ils appartiennent à une seule année, l'année 855.

Conclusion : la superstition « diplomatique » est le plus sûr moyen de s'égarer quand on veut fonder la chronologie du règne de Charles le Chauve.

IX

SUR L'AUTHENTICITÉ D'UN DIPLÔME DE CHARLES LE CHAUVE EN FAVEUR DE MOUTIERS-SAINT-LOMER, DU 14 OCTOBRE 843

Un diplôme de Charles le Chauve en faveur de l'abbaye de Moutiers-Saint-Lomer, du 14 octobre 843, a été taxé de faux, tout au moins déclaré très suspect, dans les *Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*, par Engelbert Mühlbacher, amené à s'occuper de cet acte en étudiant l'itinéraire de Louis le Germanique.

La souscription de ce roi se trouve, en effet, à la suite de celle du notarius Jonas. Cette souscription même et sa forme (hoc præceptum fratris mei Karoli ego Ludowicus rex subscripsi) sont tellement inusitées que « les doutes « à ce sujet ne pourraient être écartés que par la vue d'un « original indiscutable : or l'acte nous est connu par l'édi- « tion de Mabillon sans indication de source, probablement « le cartulaire, utilisé d'autre part. Le diplôme de Charles « reproduit textuellement le privilège authentique des « évêques convoqués sur son ordre à Germigny et, par « suite, est digne de créance quant au contenu, quoique « plus d'une formule prête à suspicion comme dans « d'autres actes de ce monastère (Dom Bouquet, VIII, 433,

« 564)[1]. Il est, d'autre part, peu vraisemblable qu'on ait « falsifié la souscription de Louis le Germanique dans une « abbaye de l'Ouest de la France (elle est au diocèse de « Chartres). Mais, au cas où l'acte serait authentique, il ne « serait pas nécessaire de croire à la présence de Louis le « Germanique au lieu et à la date susdits : le privilège « épiscopal dont on vient de parler, contient des souscrip- « tions apposées après coup et à une autre occasion « (Cf. *Neues Archiv*, t. XXV, 638, n° 3). D'après le renseigne- « ment des *Annales Bertiniani* de Prudence (factisque « sacramentis tandem altrinsecus est discessum), Louis le « Germanique semble de Verdun avoir regagné directement son royaume. »

Un motif de suspicion grave a échappé à Mühlbacher et aussi à Dümmler : le séjour de Charles le 14 octobre 843 en une localité, *Carisiacum*, que l'on s'accorde à identifier

1. J. F. Böhmer, *Regesta imperii*. I. *Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern*. 751-918... neu bearbeitet von Engelbert Mühlbacher, 2e éd., I, II, Abth. (Innsbrück, 1904, in-4°), p. 577, n° 1372 *K*. « 843 Okt, 14 (Carisiaco villa s. Salvatoris). Soll die urk. seines bruders Karl für St.-Lomer le Moutier, Bouquet 8, 445, B. 1545, unterfertigt haben. Die unterfertigung selbst und ihre formel (Hoc privilegium fratris mei Karoli ego Ludwicus rex subscripsi) sind allerdings so ungewöhnlich, dass die bedenken dagegen nur durch ein unzweifelhaftes or. (die urk. ist zuerst bei Mabillon Acta 6, 265 ohne angabe der quelle, wahrscheinlich aus dem anderweitig benützen chartular gedruckt) beseitigt werden können. Die urkunde Karls beruht auch in ihrem wortlauf auf dem echten privileg der nach der reichsteilung 843 in Germigny versammelten bischöfe (Mabillon, Acta 6, 262) und wird dadurch inhaltlich beglaubigt, wenn auch nicht allen formellen bedenken entrückt, wie auch andere urkunden desselben klosters (Bouquet 8, 433, 564) verunechtet sind. Ist es auch wenig wahrscheinlich, dass man in dem westfränkischen kloster (es liegt in der diöcese Chartres) sich die unterschrift Ludwigs d. D. fälschte, so würde sie auch im falle des echtheit nicht notwendig die anwesenheit Ludwigs an angegebenen tag und ort bedingen; auch das erwähnte bischöfliche privileg trägt unterschriften, die erst später und bei anderer gelegenheit beigefügt wurden (vgl N. Arch. 25, 638, n. 3). Nach dem bericht des Ann. Bert. (Prud.) : Factisque sacramentis tandem altrinsecus est discessum scheint Ludwig von Verdun direkt in sein reich gezogen zu sein. »

avec Quierzy-sur-Oise [1]. Ce séjour est en contradiction formelle avec l'itinéraire du roi. De Verdun, où il séjourna jusque vers la mi-août [2], Charles regagna ses États. Le 30 août il est à Quierzy-sur-Oise [3]. Puis il se dirige sur la Loire et convoque une grande assemblée à Germigny en Orléanais [4], près de la jonction des trois royaumes de France, d'Aquitaine, de Bourgogne, que le traité de Verdun venait de lui reconnaître. La date de cette assemblée se place nécessairement en septembre [5]. Son but est à la fois ecclésiastique et politique. Il s'agit de restaurer l'Église et l'État. Il s'agit aussi de préparer une expédition contre le Breton Nominoé et le Franc Lambert révoltés contre Charles depuis plusieurs mois. Au mois de mai ils ont tué le duc Rainaud et se sont emparés de Nantes et des régions voisines [6]. Une expédition contre des rebelles aussi décidés s'impose. Aussi voyons-nous le souverain, de Germigny, se diriger sur la Bretagne en suivant la voie habituelle par la vallée de la Loire [7] : Tours et l'Anjou. En octobre il est en Anjou, à Loiré, où se tient un synode qui tente d'intimider les révoltés par des menaces [8]. Le mois suivant, le 13 novembre, nous le voyons « sous les tentes

1. Aisne, arr. Laon, cant. Coucy-le-Château.

2. Mühlbacher, *Regest.*, p. 576.

3. Diplôme pour le comte Hardouin. Tardif, *Cartons des rois*, n° 142.

4. Outre le diplôme royal qui fait l'objet de la présente étude, voy. le diplôme synodal édité par Mabillon, *Acta sanct. ord. S. Bened.*, sæc. IV, part. 2, p. 249, reproduit par dom Bouquet, *Historiens de France*, t. VII, p. 289. — *Germiniacus in territorio Aurelianensi* est Germigny-des-Prés, Loiret, arr. Orléans, cant. Châteauneuf-sur-Loire.

5. Le diplôme synodal débute ainsi : « Anno incarnationis Domini quadragesimo tertio, indictione septima. » La 7e indiction commence au 1er septembre.

6. *Chronique de Nantes*, éd. René Merlet, p. 14.

7. En 818, Louis le Pieux menant une expédition contre les Bretons prend de même par l'Orléanais, Tours et l'Anjou. Voy. La Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 17.

8. *Capitularia*, éd. Krause, t. II, p. 402.

près de la cité de Rennes[1] ». Il revient ensuite sur la Loire par le Maine : dans la seconde moitié de novembre se tient une grande assemblée à Coulaines à moins d'une lieue du Mans[2]. En décembre le roi est à Tours. Il y demeure jusqu'à la fin du mois et aussi en janvier 844, avant de s'en foncer en Aquitaine pour aller assiéger Toulouse[3].

La parfaite logique de cet itinéraire est brisée par un retour en arrière qui, de Germigny sur la Loire, ramènerait le roi sur l'Oise à Quierzy au même temps où une série de *capitula* nous le montre à l'autre extrémité de son royaume, à Loiré. Un acte, renfermant d'ailleurs des fautes de style, qui montrerait soit Charles et Louis le Germanique conjointement, soit Charles seul, à Quierzy, le 14 octobre 843 serait par cela même un objet de suspicion.

L'examen plus attentif de cette date va nous faire revenir sur cette opinion et nous fournir, au contraire, un argument en faveur de l'authenticité de l'acte. La formule « Actum Carisiaco *villa sancti Salvatoris* » est tout à fait insolite. Nombre de fois Charles, ses prédécesseurs, ses successeurs, ont résidé à Quierzy. Jamais cette localité, appartenant au roi, n'est qualifiée autrement que « palatium », « palatium regium[4] ». Les mots *villa sancti Salvatoris* ne peuvent avoir qu'une seule signification, c'est que la localité appartient à un monastère ou à une église dédiés au saint Sauveur. Ces abbayes, ces églises, sont peu nombreuses. Mais comment ne pas songer que dans l'ouest du

1. Diplôme pour le comte Atton : *Hist. de France*, t. VIII, p. 446 ; Tardif, n° 144 ; Prologue du concile de Meaux : *Capitularia*, éd. Krause, t. II, p. 253, 396.

2. *Capitularia*, éd. Krause, t. II, p. 253.

3. Diplômes des 27 et 29 décembre donnés au monastère de Saint-Martin en faveur des abbayes de Ferrières et Marmoutier : *Historiens de France*, t VIII, p. 448, 449.

4. La *disquisitio* sur l'identité de *Carisiacus* avec Quierzy-sur-Oise, annoncée par Mabillon, dans ses *Acta sanctorum*, sæc. IV, part. 2 (1680), p. 252, parut un an plus tard dans son *De re diplomatica*, p. 258-261.

royaume, à la frontière du pays des Bretons contre lesquels marche le souverain en ce mois d'octobre, s'élève le célèbre monastère de Redon[1], *dédié au saint Sauveur*. Comment ne pas se rappeler que c'est près de cette localité que passent les Francs dans leurs expéditions contre la Bretagne, Louis le Pieux en 818[2], Charles lui-même dans ses deux lamentables expéditions qui se termineront par les défaites de Ballon en 845[3] et de Jengland en 851[4] ?

Nous sommes donc naturellement conduits à soupçonner la valeur de la leçon *Carisiaco*.

Remarquons, en effet, que l'original du diplôme a disparu. Mabillon[5] ne nous donne aucun renseignement sur la source de son édition. De même dom Noël Mars qui, en 1646, copia l'acte pour son *Histoire du royal monastère de S.-Lomer de Blois* demeurée deux siècles inédite[6]. Il est assuré, d'ailleurs, par une lacune commune[7], que tous deux ont eu recours à la même source[8]. La graphie *Carisiaco* peut donc être une

1. Sous-préfecture du département d'Ille-et-Vilaine.

2. Cf. page 263, note 7.

3. La Borderie, *Histoire de Bretagne*, t. II, p. 469. — Cf. la polémique de MM. de Laigne et La Borderie dans le *Bulletin archéol. de l'Association bretonne*, XLe congrès, tenu à Guérande... 1899 (Saint-Brieuc, 1900, in-8°, p. 247 à 266.)

4. Voy. notre mémoire *Vivien et Larchamp* dans la *Romania*, 1906, p. 270-273.

5. Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti*, sæc. IV, part. 2 (1680), p. 251. L'édition des *Annales Benedictini*, t. II (1704), p. 643, se borne à reproduire la précédente.

6. Publiée par A. Dupré, en 1869, à Blois, un volume in-8°. Le diplôme en question est reproduit à la page 81.

7. Entre *locum* et *famulatum*.

8. Mühlbacher (plus haut, p. 261) parle d'un « cartulaire utilisé en un autre endroit ». Je dois dire que je ne connais pas de cartulaire ancien de S.-Lomer. Ce qu'on appelle ainsi est un recueil de pièces formé au XVIIIe siècle, en 6 volumes in-folio, conservés aux Archives départementales de Loir-et-Cher. Le document le plus ancien serait de l'an 902. Voy. H. Stein, *Bibliographie des cartulaires français*, n° 503. Un acte du 8 mars 843, édité par la *Gallia christiana*, t. VIII, col. 411, reproduit dans les *Historiens de France*, t. VIII, porte comme indication de source :

mauvaise lecture ou une interprétation par les éditeurs ou leur source, du nom d'une localité appartenant à l'abbaye de Redon. Les noms de lieux terminés en *acum* sont nombreux dans la région frontière, le *border* entre Bretagne et Neustrie [1]. Tout près de Redon même, à six kilomètres à l'est, je signalerai Avessac dont on trouve le nom transcrit *Auesiaco* [2].

Une seconde interprétation, et plus satisfaisante, je crois, est également possible. Par un curieux hasard, un autre monastère célèbre dédié au saint Sauveur possédait des domaines dans l'ouest de la France, quoique hors des frontières du royaume, l'abbaye de Prüm située au cœur de la Lotharingie [3]. Elle les tenait en majorité de la reconnaissance d'un moine originaire de cette région, lequel en 765, le 14 février, l'avait gratifié de la fortune de ses père et mère, Bertrigus et Viventiane. Cette fortune était considérable : trente *villas* situées dans les pagus d'Angers, de Rennes et du Mans constituaient cette splendide donation [4]. Elle fut

« ex chart. S. Launomari ». Mühlbacher aura compris « ex chartulario » au lieu de « ex chartario » : des Archives. Sur la source des diplômes royaux et du diplôme synodal, voy. plus bas, p. 270.

1. Voy. J. Loth, *L'émigration bretonne en Armorique*, p. 196-199 ; Cf. son mémoire *Les langues romane et bretonne en Armorique*, dans la *Revue Celtique*, t. XXVIII, 1907, p. 374-403.

2. *Cartulaire de Redon*, éd. de Courson, p. 49, acte de 836-842. La graphie la plus habituelle est *Auizac (ibid.*, p. 65, 73, 89, ect.).

3. Je m'aperçois après coup que Mühlbacher dans la 1re édition de ses *Regestes* (p. 526), a eu cette intuition, pour l'écarter du reste : il ne la reproduit même pas dans la 2e édition : « Auffallend ist noch der beisatz zum ausstellort : Quierzy heisst auch wie in der nächstliegenden urk. (Tardif, 95, n° 142) nur palatium s., es müsste also auch ein andrer einem kloster « zum Erlöser ». (*Prüm könnte kaum in betracht kommen*) gehöriger art angenommen werden. »

4. Voy. Beyer, *Mittelrheinisches Urkundenbuch*, t. I, p. 24. Cf. p. 25 la charte par laquelle un des fils du donateur, Botlinus, obtient en précaire de l'abbé Assuerus une partie des biens donnés par son père, le moine Egidius.

accrue sous le règne de Charlemagne par les soins de l'abbé de Prüm, Asoar (*Assuerus*), qui, dans son zèle, alla jusqu'à mettre la main d'une façon peu correcte sur deux domaines royaux de l'Anjou, *Lauriacus* et *Cattiacus*. Charles passa condamnation par un précepte donné à Aix-la-Chapelle, le 17 février 797, tout en rappelant que ces deux localités avaient, en réalité, appartenu au fisc[1].

La première de ces localités, nous l'avons rencontrée plus haut, c'est Loiré où Charles et sa suite séjournèrent en octobre 843[2]. La seconde, *Catiacus* ou *Cattiacus*[3], est Chazé-sur-Argoe à une lieue à l'est de Loiré[4]. La date d'un acte qui nous montre le roi le 14 octobre 843 dans une *villa sancti Salvatoris* à *Carisiaco* appelle selon moi la correction *Cattiaco*.

Dernière remarque : Loiré et Chazé sont non loin de la voie romaine qui, par *Combaristum* (Châtelais) et *Sipia* (Visseiche[5]), courait d'Angers à Rennes où nous voyons le souverain le mois suivant[6].

Conclusion : au milieu d'octobre 843, Charles et sa suite campent dans deux domaines voisins appartenant à l'abbaye de Saint-Sauveur de Prüm, appelés Loiré et Chazé. Du premier sont datées les décisions d'un synode à la dévotion du roi, du second un précepte pour Moutiers-Saint-Lomer,

1. *Mon Germ.; Diplomata*, t. I (1906), p. 243, n° 180. — *Cattiacus* avait été donné à Prüm par l'abbé Assuerus le 18 août 787. Voy. Beyer, *op. cit.*, t. I, p. 38.

2. Voy. plus haut, p. 263, note 8.

3. On trouve les deux graphies à la fois dans le même texte.

4. Maine-et-Loire, arr. Segré, cant. Candé, à 35 kil. d'Angers. Chacé (Maine-et-Loire, arr. Saumur) et Chazé-Henry (arr. Segré. cant. Pouancé) sont trop loin de Loiré pour entrer en concurrence avec Chazé-sur-Argoe. Ces localités sont décrites par Cél. Port dans son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. I (1874), p. 601 et 662.

5. Voy. l'*Atlas*, Longnon, pl. II et texte, p. 27 et 31. — Châtelais, Maine-et-Loire, arr. et cant. Segré. Visseiche, Ille-et-Vilaine, arr. Vitré, cant. La Guerche.

6. Cf. plus haut, p. 264, note 1.

confirmant un diplôme synodal en faveur du même établissement, donné à Germigny quelques semaines ou quelques jours auparavant.

Le fait que le notarius s'est borné, comme on peut s'en rendre compte [1], à reproduire en grande partie la rédaction de l'acte des évêques [2], dissipe les inquiétudes qu'avaient fait naître la gaucherie et la redondance de l'Exposé et du Dispositif peu conformes au style plus rythmique et plus sévère de la chancellerie royale.

Une petite remarque vient encore à l'appui de l'authenticité de l'acte. On y trouve l'assertion que Charles a passé par le monastère après la mort de son père, avant le traité de Verdun [3]. Cette assertion trouve sa confirmation dans une ligne de Nithard qui accompagnait, comme on sait, le jeune roi. Cet historien rapporte que Charles, battant en retraite devant Lothaire, se retira dans le Perche, à une date que l'on doit placer en décembre 841 [4]. Le *monas-*

1. Dans la reproduction ci-dessous, j'ai mis en italique les passages empruntés au diplôme synodal.

2. Il est curieux de voir que le préambule du diplôme synodal de Germigny se retrouve identique dans un diplôme synodal en faveur de l'abbaye de Seyssieu au royaume de Provence (postérieur à 856). Et, de même qu'un acte de Charles le Chauve confirme le diplôme synodal, un acte de Charles de Provence confirme le privilège pour Seyssieu. Mühlbacher auquel revient le mérite de cette remarque, croit qu'après le traité de Verdun on composa en France occidentale un formulaire pour les privilèges épiscopaux de ce genre, formulaire qui fut emprunté par la chancellerie du royaume de Bourgogne-Provence. (Voy. dans le *Neues Archiv*, t. XXV, 1900, p. 638-642). Il est peut-être plus simple de croire qu'un des prélats de ce royaume qui avaient assisté à l'assemblée de Germigny — on trouve les deux archevêques Noton d'Arles et Agilmar de Vienne — emporta copie des actes de l'assemblée, copie qui fut utilisée plus tard dans des circonstances analogues.

3. « Ac post illius obitum iter facientes per memoratum locum... Deinde vero post pacem », etc.

4. Nithard, *Hist.*, l. III, ch. 4, éd. Ernst Müller, p. 34. Cf. *Annales Bertiniani*, p. 26-27. — Ce fut sans doute alors que Charles donna à ce monastère un acte (perdu) que le diplôme du 8 mars 843 appelle le « privilège précédent » (*Hist. de France*, t. VIII, p. 433 D).

terium Curbionis était bien situé dans le Perche. Aujourd'hui même son nom de Moutiers-Saint-Lomer est tombé en désuétude, on dit : « Moutiers-au-Perche ». Un faussaire n'eut pu inventer cette coïncidence dans l'Exposé. Il n'eut pu tomber juste dans la date en avançant qu'en octobre 843 le roi est sur un domaine « du Saint-Sauveur. »

Reste la souscription de Louis le Germanique. On a déjà fait remarquer[1] que le but d'une addition mensongère ne se conçoit absolument pas dans cette région du Perche. Mieux vaut nous incliner devant le fait et tenter de l'interpréter. Mühlbacher a encore raison[2] quand il fait remarquer qu'en août 843, après le traité de Verdun, Louis regagna ses États. Mais si la souscription du Germanique ne vaut point pour l'année 843, elle s'explique très suffisamment à une époque postérieure. A l'automne de 858 Louis, cherchant à détrôner Charles, s'avança jusqu'à Orléans, puis rétrograda rapidement en Champagne (septembre). Pendant son séjour à Orléans, il reçut le serment de ses partisans Aquitains, *Neustriens*, Bretons[3]. La situation paraissait désespérée. Ne peut-on supposer que l'abbé de Moutiers, ou bien son troupeau, furent du nombre des Neustriens qui firent défection ? Faute de temps ou faute de protection, les religieux de Saint-Lomer n'ont pu obtenir de Louis le Germanique un diplôme en forme, mais simplement sa souscription à l'acte de son frère qu'on lui présenta.

Toutes les objections que nous avons passées en revue contre la valeur du diplôme du 14 octobre 843 ont donc pu être écartées. Elles ont, au contraire, contribué à affermir notre croyance à son authenticité.

1. Mühlbacher, cité plus haut, p. 262, note 1.

2. Dümmler (*Geschichte des ostfränkischen Reiches*, 2e éd., t. I, p. 241-242) est embarrassé. Il croit à la présence de Louis auprès de Charles à Quierzy-sur-Oise le 14 octobre, tout en déclarant que le souverain n'a pu passer en France l'intervalle de temps (entre Verdun et le 14 octobre) et en acceptant les doutes de Mühlbacher sur l'authenticité du diplôme.

3. *Annales Bertiniani*, p. 50.

APPENDICE

Diplôme de Charles le Chauve pour Moutiers-Saint-Lomer.

843, 14 octobre, Chazé.

Charles le Chauve ratifie le diplôme synodal de l'assemblée des évêques réunis à Germigny, approuvant, à la requête de l'abbé Heriricus, la réforme du monastère de Saint-Lomer, opérée par l'empereur Louis qui l'a transféré de Saint-Mesmin de Micy au lieu dit Corbionis *en Dreugesin, confirmant, en outre, les possessions présentes et à venir de ce monastère et lui concédant la liberté de l'élection de l'abbé.*

Mabillon (*Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti,* sæc. IV, part. 2, p. 250-55) n'indique pas la source où il a puisé le texte qu'il donne du diplôme synodal de Germigny et des deux diplômes royaux du 14 octobre 843 et de 860-861 qu'il reproduit. Dom Noël Mars est muet également dans la rédaction, sans doute autographe, de son *Histoire du royal monastère de Saint Lomer de Blois, 1646,* conservée à Blois (publiée par A. Dupré à Blois en 1869). Il se contente de dire dans la préface qu'il a consulté, comme cela allait de soi, les archives du monastère. Mais, dans cette rédaction aussi bien que dans celle qui est conservée à la Bibliothèque Nationale [1], dans le *Monasticon Benedictinum* (ms. lat. 12.678, fol. 62), la copie de l'acte du 14 octobre reproduit les monogrammes des rois Charles et Louis. C'est un indice qu'elle dérive de l'original. Ce n'est pas, néanmoins, une preuve absolue car dans des copies anciennes et même des transcriptions de cartulaires, on s'est parfois efforcé de reproduire les monogrammes. La copie du diplôme — plus que suspect à mes

1. Cette rédaction n'est certainement pas de la main de Noël Mars lui-même, ainsi qu'on peut s'en assurer en la comparant à deux lettres autographes de Dom Mars, des 20 mars 1645 et janvier 1646, adressées « au R. P. Dom Anselme Le Michel, religieux bénédictin de la Congr. de S.-Maur, en l'abbaye de S.-Germain-des-Prés, à Paris » (*Ibid.*, fol. 109 et 111). Cette rédaction était restée anonyme, si bien qu'au XVIIe siècle une main a écrit en haut et en marge du fol. 55 recto : *opera, ut puto D. Anselmi Le Michel.* La main qui a transcrit les fol. 55-81 et 105-108 a corrigé en : *opera D. Noel Mars Cong. S. Mauri* (cf. aux fol. 105 recto et 107 recto). Les fol. 81 verso à 88 sont d'une autre main.

yeux, — de 860-861, dérivait d'un soi-disant original car dom Noël Mars a noté que « *sur le reply* de la mesme charte estoit escrit : « Præceptum Karoli super villas S^ti Launomari. » (*Ibid.*, fol. 65 verso ; ms. de Blois, fol. 26 recto). J'estime que le texte de Mabillon dérive de dom Noël Mars, peut-être de la copie conservée dans le *Monasticon*. On y rencontre la même lacune (entre *locum* et *famulatum*). Là version de Mabillon est parfois meilleure. Le nom de l'abbé est imprimé correctement *Heriricum* (au lieu de *Henricum*), et *Maximinus* (et non *Maximus*). Mais Mabillon rétablissait la graphie véritable grâce à la *Vita* et aux *Miracula Sancti Maximini* qu'il avait imprimés au tome Ier, où le nom de Heriricus se trouve à plusieurs reprises (p. 591, 597, 602). Dom Noël Mars lui-même l'appelle *Henriric* (ms. lat. 12.678, fol. 58 verso). Reconnaître que *Geminiacus* est un lapsus pour *Germiniacus* n'était qu'un jeu pour l'homme qui préparait et annonçait ses dissertations sur les *palatia* carolingiens, lesquelles devaient paraître un an plus tard (1681) dans son *De re diplomatica*. Impossible également que le savant diplomatiste ne reconnut point du premier coup le notarius *Jonas* dans le *Louas* de Dom Noël Mars. Les autres divergences sont ou un simple changement dans l'orthographe du latin (*auctoritate* au lieu de *authoritate*), ou bien des corrections forcées (*liceat* au lieu de *licet*, *consilio* au lieu de *concilio*, etc.). En deux endroits (après *claruit sed* et après *ego Hludouicus rex* dans la souscription), Mabillon a supprimé les points de suspension de dom Noël Mars : c'est qu'il n'a pas cru qu'il y eut en ces deux endroits de lacune véritable.

Une preuve, tout au moins un indice, à l'appui de notre hypothèse de la dépendance de Mabillon vis-à-vis de la copie du *Monasticon Benedictinum*, c'est que le premier ne reproduit pas intégralement le texte du diplôme royal du 8 mars 843. Mars le connaissait cependant et il avait l'intention de le reproduire : « J'en rapporteray la chartre tout au long parlant de ce prieuré » (Islou en Eure-et-Loir dont il est question dans cet acte du 8 mars), nous dit-il (ms. lat. 12.678, fol. 61 verso). En fait, la copie du *Monasticon Benedictinum* ne renferme pas la dissertation annoncée [1]. Pour reproduire quelques lignes de l'acte du 8 mars, Mabillon dut recourir à un vidimus de septembre 1381 : « ut patet ex registro cameræ computorum a V. Cl. Antonio Herovallio liberaliter communicato » (*loc. cit.*, p. 253). Le texte du diplôme du 8 mars publié longtemps après (en 1744, t. VIII, *Instr.*, col. 411) par la *Gallia Christiana* donne comme référence « ex chart[ario] S. Launomari ». Il renfermait des fautes (voy. Dom Bouquet, *Hist. de Fr.*, t. VIII, p. 433, note *b*) qui ne permettent pas de le supposer dérivé d'un original. Le style des clauses finales et même du dispositif montre, au surplus, que l'acte ne nous est parvenu que sous une forme remaniée.

1. Elle se trouve dans le Ms. de Blois et est imprimée, ainsi que le diplôme du 8 mars 843, dans l'édition Dupré, p. 365.

Ainsi donc Mabillon n'a reproduit tout au long que les textes qui se trouvent dans la copie du *Monasticon*. Une dernière remarque: Le diplôme synodal de Germigny donne pour fondateur de Moutiers-Saint-Lomer le roi Thierry. Les *Acta Launomari* le prétendent au contraire fondé par Chilpéric. Cette observation de Mabillon (*loc. cit.*, p. 251) est déjà dans la rédaction ms. de Mars (ms. lat. 12.678, fol. 64 verso ; éd. Dupré, p. 85).

Il semble donc bien que le texte que nous possédons des diplômes royaux et synodaux en faveur de cette abbaye repose sur les copies de dom Noël Mars, à l'exception de l'acte du 8 mars : encore peut-on supposer que les Sainte-Marthe ont retrouvé après coup la copie qu'avait certainement exécutée de cet acte notre bénédictin. Ce sont ces copies de dom Noël Mars qu'il faut, en conséquence, prendre pour base de notre édition.

Les leçons de la copie de Paris seront désignées par la lettre *P*. Celles du ms. de Blois par la lettre *B*[1], les corrections de Mabillon par *M*. Les parties de l'acte copiées sur le diplôme synodal de Germigny sont en italique.

1. Je les reproduis non d'après l'édition Dupré (p. 78), mais d'après le ms. même de Blois (n° 52, fol. 23 recto).

In nomine sanctæ et indiuiduæ Trinitatis. Karolus [a] Dei gratia rex. Si enim quod ad seruorum Dei quietem pertinet, deuota sollicitudine et regali providentia procuramus, ad emolumentum animæ nostræ vel ad æternam beatitudinem capessendam hoc procul dubio pertinere confidimus. Idcirco notum sit omnibus fidelibus sanctæ Dei Ecclesiæ et nostris, præsentibus scilicet et futuris, atque, Domino dispensante, successoribus nostris, quia bonæ memoriæ genitor noster [Hludowicus] [b], serenissimus augustus, Heriricum [c] uenerabilem abbatem et coetum monachorum cui ipse præerat transtulit a loco Miciacensi [d] posito in pago Aurelianensi, ubi beatus Maximinus [e] confessor Christi quiescit, in locum qui dicitur Curbionis [f], situm in pago Dorcassino in diœcesi Carnotensi, super riuulum Sunmam [g][1], ubi quidem olim norma monastica

a) correction: Carolus *BPM* ; — *b)* Hludowicus, *rétabli par conjecture; manque dans BPM* ; — *c)* Henricum *BP* ; — *d)* Mitiacensi *M* ; — *e)* Maximus *P* ; — *f)* Corbionis *P* ; — *g)* firnmam *P*.

1. « Sur laquelle chartre il est à remarquer qu'il y a de la manque [de l'erreur], en ce qu'elle dit que Corbion est basti sur la rivière de Somme, puisqu'il est proche de celle de Corbion » (*B*, fol. 23 recto). — Cette même note se retrouve dans *P* (fol. 62 verso) qui donne cependant *Firnmam* et non *Sunmam* : preuve évidente que *P* n'est pas de la main de dom Noël Mars et, aussi, ne dérive pas directement de *B*, mais d'une copie où les deux premières lettres du nom de la rivière étaient mal tracées.

claruit, sed [prauis] [h] rectorum studiis ordo pariter et status deperiit. Hoc igitur præceptum de ipsa cellula dedit [1]. Quod qui legerit patenter agnoscet quod, ob antiquam [i] familiaritatem et sanctitatis famam, et quia non paruum ei solatium ad alios informandos præbuerant, tanto eos beneficio accumulaverit. Quem locum cum ingressi essent, adiuuante eos piissimo genitore nostro, a fundamentis monasterium condiderunt, in honore tamen magni confessoris Martini pontificis, sicut et ex antiquo erat, ubi totum corpus militis Dei Launomari competenti honore frequentatur. Ad augmentum itaque deuotionis suæ res alias imperiali auctoritate [j] superaddidit; et ex sæcularibus negotiis remouit, ut ipsi et posteri eorum quiete et [k] libere in perpetuum Domino deseruire possent. Nos denique, uiuente adhuc genitore nostro, peruidentes affectum clementiæ eius erga prædictum abbatem eiusque congregationem, ac post illius obitum iter facientes [2] per memoratum locum..... [l] famulatum, simulque in loci eiusdem structura labore construxissemus, amore Dei capti, concessimus ibidem Christo militantibus omnia quæ genitor noster eis contradidit [3] et confirmauit alia etiam largitatis nostræ munera superaddidimus [4]. Deinde vero post *pacem* atque paterni imperii *diuisionem cum fratribus* nostris, *Chlotario* [m] *scilicet et Hludouico* [n] *regibus, miserante Domino, celebratam*, congregari iussimus Galliarum *populos qui* in partem nostram *uenerant in territorio Aurelianensi in loco qui Germiniacus* [o] *dicitur*, cum sacris pontificibus et regni nostri principibus *ut communi tractatu ea* [*quæ*] [p] *in quibuslibet ordinibus Ecclesiæ minus utiliter constare uidebantur, ob iniuriam negligentium* [q], *aut propter civilis belli transactam uiolentiam, iuvante Christo, in melius reformaremus; et quæ hactenus bene constiterant* [r] *regali prouidentia honorificentius amplecteremur et firmius roborari studeremus. Dum ergo talibus inuigilamus et sancta genitoris* nostri *studia diligimus atque pietatis eius opera* iugiter firma *permanere* optamus; sollicite nobis requirentibus qualiter commissos nobis a Deo populos congrue ac decenter pro regimine gubernaremur, inter cætera *suggesserunt* largitati nostræ uenerandi pontifices *ut quoddam priuilegium* supra memorato cœnobio, *ubi* scilicet *confessor* Christi *Launomarus cum* honore debito *requiescit*,

h) prauis *rétabli par conjecture ; BP mettent des points de suspension, omis par M ; — i)* antiquitatem *B ; — j)* authoritate *BP ; — k)* et *omis par P ; — l) lacune de deux ou trois mots représentée par des points de suspension dans BP ; — m) corr. de M ;* Clothario *B*, Clautario *P ; — n)* Ludouico *M ; — o)* Geminiacus *P*, Greminiacus *M ; — p)* quæ *rétabli par M ; manque dans BP ; — q)* negligentiæ *B ; — r) corr. de M ;* constiterat *BP*.

1. Diplôme perdu.

2. Probablement en décembre 841. (Voy. plus haut, p. 268.)

3. Diplôme perdu que l'acte du 8 mars 843 (cf. note suivante) mentionne : *in anteriori privilegio.*

4. Diplôme du 8 mars 843, publié dans les *Historiens de France*, t. VIII, p. 433, et dans *B*, p. 366.

ubi etiam præfatus *abbas Heriricus* [s] *præsidet, concedere dignaremur* quod episcopi facerent et sua *subscriptione roborarent, sanctorum patrum* exempla sequentes, hoc inibi statuentes *quatenus ea quæ genitor* noster Christi monasterio contulit *et imperiali* anulo [t] adsignavit uel post ejus decessum nos illi tribuimus nostroque *sigillo* roborauimus *in posterum* [u] *conservata remaneant ; possessiones* quoque [v] *quas* [w] *iuste nunc* obtinent, *aut in futurum perceperint ex donatione fidelium, ad solius Dei servitium* eis habere liceat [x], *et abbatem iugiter* ex [y] *seipsis habeant secundum regulam sancti Benedicti, id est* [z] *ut talis ex his qui inter eos adsunt, si fieri potest, ab omnibus concorditer eligatur, qui sit idoneus ad illud officium peragendum. In ipsa vero electione si diuersa senserint, eius partis sententia, quamuis minoris, eligatur quæ saniori consilio* [a] *meliora prouiderit* [b] *et inibi* confirmetur. Itaque bonam petitionem illorum complere dignum duximus et quæcumque sacri antistites in eodem priuilegio constituerunt et subscripserunt, consentimus et confirmamus. Et ut hæc auctoritas [c] largitionis nostræ firmior habeatur et per futura tempora melius conseruetur manu propria ea subter firmauimus et anuli [d] nostri impressione assignari iussimus.

Signum *(monogr.)* [e] Karoli gloriosissimi [f] regis.
Ionas [g] notarius ad uicem Ludouici recognoui et subscripsi.
Hoc præceptum *(monogr.)* [h] fratris mei Karoli ego Hludouicus [i] rex..... [j] subscripsi.

Data secundo Idus octobris, annoquarto, indictione septima [k], regnante Karolo gloriosissimo rege. Actum Carisiaco uilla sancti Salvatoris [1]. In Dei nomine. Feliciter [l]. [Amen] [m].

s) Henricus *BP* ; — *t)* annulo *BP* ; — *u)* imposterum *BP* ; — *v)* que *B* ; — *w)* quas *omis par P* ; — *x) corr. de M* ; licet *BP* ; — *y)* et *B* ; — *z)* id est *omis par B* ; — *a) corr. de M* ; concilio *BP* — *b)* prouideat *B* ; — *c)* authoritas *BP* ; — *d) corr. de M* ; annuli *BP*. — *e) reproduction du monogramme de Charles après* Signum *dans BP* ; — *f) corr. de M* ; gloriosi *BP* ; — *g) corr. de M* ; Louas *BP* ; — *h) reproduction du monogramme de Louis le Germanique après* præceptum *dans BP* ; — *i)* Ludouicus *P* ; — *j) M omet les points de suspension après* rex ; — *k)* i. s. a. q. *M* ; — *l)* fœliciter *P* ; — *m)* amen *rétabli par conjecture, manque dans BPM.*

1. Sur cette localité, voy. plus haut, p. 267.

INSCRIPTION CHRÉTIENNE DE TUNISIE

On a découvert depuis quelques années dans le nord de l'Afrique toute une série d'inscriptions latines, en cursives ou en demi-onciales, qui présentent un certain intérêt paléographique. L'inscription que nous donnons ci-dessous a été trouvée au Kef (l'ancienne *Sicca*), dans la basilique byzantine de *Ksar el-Ghoul*, en 1907, par M. le capitaine Nicolas, du 3e bataillon d'Afrique ; elle nous a été communiquée par M. Merlin, directeur du Service des Antiquités de la Tunisie. Elle est gravée, en trois lignes, sur une pierre haute de 0 m. 67, large de 0 m. 50, épaisse de 0 m. 18. Les lettres, dont la hauteur varie de 0 m. 105 à 0 m. 025, sont assez grossièrement gravées, de basse époque, et la plupart de forme cursive. Comme l'église où elle a été découverte, l'inscription paraît dater du temps de la domination byzantine en Afrique (seconde moitié du VIe siècle ou première moitié du VIIe). Voici le texte et la transcription de l'épitaphe :

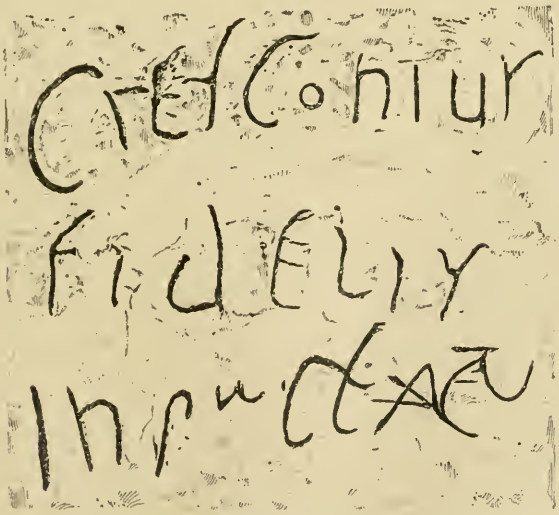

Cresconius fidelis in pace aet(erna ?)

l. 1. — Le nom de *Cresconius* était assez répandu chez les chrétiens d'Afrique. Nous connaissons beaucoup d'évêques de ce nom, et plusieurs auteurs africains, dont un donatiste du temps de saint Augustin, et un catholique du temps de l'occupation byzantine (l'auteur de la *Concordia canonum* ou recueil systématique de canons; VIe siècle). On a rencontré le même nom dans des inscriptions chrétiennes de Carthage, de Leptiminus, d'Aubuzza, d'Aïn-el-Ksar en Numidie.

l. 2-3. — La formule *fidelis in pace* était d'usage courant à Carthage et en Proconsulaire. Elle ne se trouve que très rarement dans les autres provinces africaines, et presque jamais hors d'Afrique.

l. 3. — La fin de cette ligne est difficile à interpréter. On nous a proposé de lire A ω; mais cette lecture nous paraît très douteuse, et l'on ne rencontre guère ce symbole chrétien à la fin des épitaphes. Le jambage de droite de l'A est recourbé à droite; vers le milieu de la courbe, on distingue un petit trait; c'est peut-être la diphtongue Æ. La lettre suivante a la forme d'un U, et l'on a cru y reconnaître la première moitié d'un ω; mais le jambage de gauche est surmonté d'un trait; c'est sans doute la lettre T (*t* cursif). Nous proposons de lire : *in pace aet(erna)*. Cette formule se lit très nettement dans une inscription, encore inédite, trouvée dans la même région, à *Medeina*.

Paul Monceaux.

COMPTES RENDUS

Gustave Schlumberger. — **Campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Egypte, au XIIe siècle.** — Paris, Plon, 1906 ; in-8°, 349 pages et 1 carte.

Les entreprises guerrières d'Amaury, roi de Jérusalem, devaient tenter un écrivain qui a pour le récit des faits héroïques un goût et un talent particuliers. A cinq reprises le roi chrétien conduisit ses armées en Egypte, et la vallée du Nil fut sept ans durant le théâtre d'une lutte où les guerriers francs et sarrasins rivalisèrent de courage et d'habileté diplomatique, mais aussi de cruauté et d'astuce. Tant d'efforts de la part des chrétiens de Terre Sainte restèrent infructueux. Mais les tentatives de conquête de l'Egypte, si audacieuses qu'elles aient paru, ne doivent pas cependant faire accuser Amaury de folle témérité. Ce ne fut pas « ardeur de convoitise », pour employer une expression de Guillaume de Tyr, qui lança Amaury contre l'Egypte ; la situation de son royaume lui faisait une nécessité de tourner ses armes contre le Khalifat d'Egypte, et les circonstances l'y invitaient.

Amaury succéda en 1162 à son frère Baudouin III comme roi de Jérusalem. « Le petit royaume chrétien de Terre Sainte, écrit M. Schlumberger, se trouvait plus que jamais comme pris et resserré entre les deux grandes puissances sarrasines d'alors, celle du fameux Atâbek Nour ed-Dîn d'une part, maître de toute la Syrie musulmane, celle du Khalife fatemide d'Egypte d'autre part. Menacé de suffocation sous cette double pression incessante, il tentait constamment de triompher de l'une ou de l'autre pour se donner de l'air sur l'une ou l'autre de ses frontières. » L'Egypte était alors affaiblie par les luttes entre émirs se disputant le pouvoir ; et d'autre part, Nour ed-Dîn, longtemps la terreur des Francs, s'il restait redoutable, avait cessé les hostilités, se can-

tonnant dans une politique d'attente, de circonspection et d'égoïsme, sourd aux sollicitations du khalife fatemide.

Le refus du khalife de payer le tribut jadis promis à Baudouin III fournit à Amaury le prétexte de sa première expédition en Egypte. Les chrétiens assiégèrent et bloquèrent Belbéis mais l'inondation du Nil les obligea à se retirer.

Quelques mois auparavant l'émir Schawer qui avait obtenu du khalife, mais l'épée à la main, la dignité de vizir et qui avait gouverné l'Egypte en maître, avait été chassé du Caire par l'émir Dhirgâm. Il alla implorer l'assistance de Nour ed-Dîn qui se décida à intervenir dans les affaires de l'Egypte. Dhirghâm, de son côté, appela le roi Amaury s'engageant par serment à lui payer un tribut annuel, même à mettre l'Egypte dans la vassalité du royaume de Jérusalem. Sur ces entrefaites, tandis que Nour-ed-Dîn menace la frontière orientale du royaume latin, son lieutenant Schirkoûh paraît aux environs de Belbéis et met les troupes égyptiennes en déroute. Schawer rentre au Caire et reprend le pouvoir (mai 1164). C'est alors que, manquant au respect des conventions, il change d'attitude à l'égard de Schirkoûh et de Nour ed-Dîn et se tourne contre Schirkoûh qu'il veut chasser du Caire. Puis, voyant qu'il ne saurait venir à bout de l'armée Syrienne, il appelle Amaury à son secours. Celui-ci comprenant que l'établissement de la puissance syrienne en Egypte entraînerait la ruine du royaume franc de Terre-Sainte, céda aux sollicitations du vizir, et, à la tête d'une forte armée, vint mettre le siège une seconde fois devant Belbéis en juillet ou août 1164. Cette seconde tentative n'eut pas plus de succès que la première ; Amaury, impatient de rentrer dans son royaume que Nour ed-Dîn attaquait vers le Nord, conclut une convention avec Schirkoûh, et Francs et Syriens regagnèrent leurs terres.

En 1167, nouvelle marche de Shirkoûh contre l'Egypte, nouvelle alliance d'Amaury avec Schawer. Cette troisième campagne fut marquée par des combats furieux, mais dont l'issue demeura incertaine, et par le siège et la prise d'Alexandrie.

Les deux partis épuisés désiraient la fin des hostilités. La paix fut conclue entre Schirkoûh et Amaury. « Une fois encore cet immense effort du royaume chrétien de Jérusalem aboutissait à de brillants succès, mais au plus stérile résultat pratique. »

Cependant Schawer s'était engagé à payer annuellement à Amaury un tribut de cent mille dinars ; et un petit corps de troupes chrétiennes était resté au Caire pour protéger les officiers royaux chargés de la perception de cet impôt. C'étaient là des arrangements conclus par Schawer à l'insu du khalife. Or celui-ci ne ratifia pas le traité. En outre, les exactions des officiers royaux chargés d'assurer le paiement du tribut exaspérèrent les Egyptiens. Une sorte de parti national se forma qui supportait avec peine cette sujétion à l'égard d'un roi chrétien. On fit des ouvertures à Nour ed-Dîn. Et, les résidants chrétiens du Caire ne se sentant plus en sûreté implorèrent le retour d'Amaury. Ce fut l'occasion d'une quatrième campagne qui commença en l'automne de 1168. Belbéis fut prise et livrée au pillage. Le même sort était réservé au Caire quand Schawer obtint la levée du siège moyennant le paiement d'un million de dinars. Cependant le khalife avait envoyé une ambassade à Nour ed-Dîn. L'Atâbek se rendant compte que la conquête de l'Egypte par les Francs entraînerait à bref délai celle de la Syrie, dirigea vers l'Egypte une armée que commandait Schirkoûh. Les Francs se retirèrent en toute hâte. Le 8 janvier 1169 Schirkoûh paraissait devant Le Caire. Mais déjà Schawer ne rêvait qu'ingratitude et trahison envers son sauveur ; il se promettait de le faire assassiner. Schirkoûh le devança, obtint du khalife un arrêt de mort contre le vizir, dont il prit la place ; il mourut peu après, le 23 mars 1169 ; son neveu Salah ed-Dîn lui succéda.

L'influence des chrétiens en Egypte se trouvant complètement ruinée, la situation du royaume de Jérusalem parut plus grave et plus périlleuse que jamais. Le roi Amaury envoya des ambassadeurs auprès de tous les souverains d'Occident pour les inciter à une croisade ; aucun d'eux ne répondit à l'appel. Mais dès 1167 Amaury avait conclu une alliance avec le basileus Manuel pour une action commune en Egypte. Le temps était venu de réaliser ce projet. La flotte grecque appareilla, les troupes d'Amaury se mirent en marche, et le 27 octobre 1169 l'armée franco-byzantine se trouvait devant Damiette ; le siège commença ; la ville résista ; le découragement s'empara des grecs et des latins ; la disette se fit sentir ; un armistice fut conclu après cinquante jours de siège. La campagne brillamment commencée finissait comme les pré-

cédentes. Les soldats grecs, dans leur hâte de partir, sans même s'inquiéter des conditons du traité, se jetèrent dans les vaisseaux. Amaury et les siens regagnèrent la Syrie ; ils arrivèrent à Acre la veille de Noël.

L'année suivante, le 29 juin 1170, une effroyable catastrophe bouleversa toute la Syrie et fit cesser pour quelque temps toute lutte entre chrétiens et musulmans. Un terrible tremblement de terre ruina la plupart des villes.

Mais en 1171 Amaury se rendit à Constantinople ; une nouvelle alliance fut conclue entre lui et le basileus contre l'Egypte. Le 15 mai 1174 Nour ed-Dîn, qui si longtemps avait fait trembler les chrétiens de Syrie, mourut à Damas. Déjà Amaury songeait à profiter de la disparition de ce redoutable ennemi, quand il mourut à son tour le 11 juillet suivant.

Nous n'avons présenté ici qu'un résumé sans couleur, et comme le squelette du livre de M. Schlumberger, une sorte de table des matières qui peut toutefois montrer comment, au milieu des récits souvent confus et discordants des chroniqueurs latins et arabes, l'auteur a su démêler la trame des évènements, distinguer entre les diverses campagnes d'Amaury et en établir la chronologie. Son livre a d'autres qualités, les qualités d'un récit pittoresque dont une brève analyse ne saurait rendre la vivacité ni l'éclat.

M. Prou.

Dr Heinrich Finke. — **Papsttum und Untergang des Templerordens.** (I Band : Darstellung. II Band : Quellen). — Münster i. W., Druck und Verlag der Aschendorffschen Buchhandlung, 1907 ; 2 vol. in-8°, xi-397 et 399 pp. — (Vorreformationsgeschichtliche Forschungen. Bd. IV-V).

Il y a exactement six cents ans que les Templiers disparaissaient d'une façon tragique, et cependant le mystère qui entoura leur chute n'est pas encore éclairci. Furent-ils oui ou non coupables ? en un mot, le procès qui leur fut fait était-il justifié ? L'incertitude à ce sujet n'a sans doute duré un aussi long temps, qu'en raison même des formes légales qui consacrèrent leur triste fin, en venant imposer aux générations présentes et à venir l'idée d'un juste

châtiment. Cette culpabilité paraissait si bien établie, que Michelet lui-même, plus poète en vérité qu'historien, s'y laissa prendre.

M. Finke, après plusieurs autres, est venu apporter son utile collaboration à cette troublante énigme historique, et son essai est assurément l'un des plus sérieux qui aient été tentés jusqu'à ce jour, bien qu'il soit permis de se demander si une telle question n'est pas encore un peu prématurée, alors que tous les éléments du procès ne sont pas publiés. Quand on aborde le procès des Templiers, une pensée vous étreint surtout, celle de la culpabilité présumée ; si on y croit, il n'y a rien à redire au procès ; mais si, par aventure, les Templiers, plus malheureux que coupables, avaient été victimes d'une odieuse machination, quelle abomination que ce procès !

M. Finke est de ceux qui ne sont pas du tout convaincus par l'appareil judiciaire déployé autour de cette cause, qui a toutes les apparences d'un procès politique et dont le dénoûment était dès lors fixé d'avance. A notre avis, cependant, M. Finke est trop sévère pour ces malheureux Templiers, qu'il se refuse à croire coupables mais qu'il accuse de pusillanimité. Le mot de lâcheté est vite prononcé, pour qui ne parvient pas à s'isoler un moment de ce siècle d'humanité plus ou moins réelle qui est le nôtre, pour se reporter au début du XIVe siècle, c'est-à-dire à une époque où la question et la torture étaient à la base de toute affaire. En admettant même, à examiner de très près la doctrine du Temple, qu'un peu d'hérésie ait pu se glisser, sans doute à leur insu, dans la vie conventuelle, il ne faut pas perdre de vue que les frères du Temple, pour la plupart sergents ou servants, n'étaient pas des moines et que le bénéfice, très réel alors pour des gens de condition moyenne, d'une vie matérielle et morale assurée, dut entraîner la vocation de plus d'un d'entre eux.

Après un rapide aperçu de l'histoire de l'Ordre au XIIIe siècle, et un chapitre consacré aux trois derniers grands-maîtres, M. Finke passe à l'histoire du Temple en Espagne et surtout en Aragon, ce qui s'explique par le grand nombre de documents provenant des archives de ce pays et dont on trouvera le texte dans le volume des Sources. Les personnalités de Philippe le Bel et du pape Clément V retiennent aussi l'auteur, avant d'en arriver au récit de l'odieuse machination finale. Tout à coup les Templiers se voient

traqués par toute la France, et dès les premiers interrogatoires, ils sont terrorisés ; la partie est visiblement perdue pour eux. Mais ce dénoûment qui nous apparaît à nous si imprévu, n'a pu se produire sans quelque avertissement préalable, sans quelques négociations et marchandages, entre l'Ordre et le pouvoir royal. Tout cela est encore assez peu connu, il y a cependant des menées que l'on entrevoit et des agents que l'on surprend ; tel, cet Esquieu de Floyran, qui faisait partie de la domesticité du roi de France, et qui paraît avoir joué un rôle infernal en l'affaire ; ce triste personnage eut d'ailleurs sa part des dépouilles du Temple (Cf. t. II, p. 83, n° 57).

Nous venons de faire allusion ici à l'une des pièces capitales trouvées et éditées par M. F. ; d'une manière générale on ne peut que regretter que l'auteur ait cru pouvoir abréger les documents qu'il transcrivait. Quant à la fidélité dans la transcription, c'est une autre affaire, comme on va pouvoir en juger par des exemples que pour plus de sûreté nous n'avons pris que dans les textes intéressant la France, parce qu'ils étaient connus de nous :

T. I, p. 111 le nom de l'auteur d'une étude sur les Templiers de Cahors, est Esquieu ou encore L. Esquieu et non L'Esquieu.

P. 394 (et *alias* t. II, p. 328) ; M. Finke ne devait pas hésiter sur la localité où Jacques de Molay fut reçu dans l'Ordre du Temple, qui est la ville de Beaune, au diocèse d'Autun ; passe encore pour « Beunam » mais non pour « Belvam ».

T. II, p. 313 ; lisez d'Argences et non d'Argeuces.

P. 314 ; pourquoi hésiter à propos de « Dullens » ? il s'agit bien du chevalier du T., frère Gautier de Doullens, originaire du dioc. d'Amiens. La maison du T. de « Vaymer », où il fut reçu, a été identifiée par Ed. Mannier (*Les commanderies du grand-prieuré de France*), avec Voismer, petite localité qui ne figure pas dans le *Dictionnaire des postes*. mais qui serait voisine de Fontaine-le-Pin (Calvados). — C'est à tort que M. F. appelle la maison du T. normande de Sainte-Vaubourg « Sainte-Euanbourg » ou à la table « Ste Evanbourg ».

P. 315 ; la m. du T. de« Fontenoi jouxte Sablies » doit être identifiée avec Fontenay près Chablis (Yonne). — Il est une autre maison du T. en Normandie, celle de Baugis, que l'auteur s'obstine à appeler « Dangie » ; cette maison eut pour dernier commandeur

un frère Aubin L'Anglois, appelé dans Michelet « Audinus Anglici ». — Qu'est-ce que la m. du T. de « Lourigny » ? après vérification, le texte porte Louvigny, c'est sans doute Louvigny, Calvados, arr. et c^on de Caen ; enfin, il est un frère du T. de cette région, appelé « des Rochours » et à la table « de Rochours », il faut lire des Rothours.

P. 317 ; la m. du T. de « Andrivals » ou de « Andrivalys », du dioc. de Périgueux, est celle des Andrivaux (Dordogne).

P. 318 ; la m. du T. de « Vaur », au dioc. d'Albi, est celle de Vaour (Tarn) ; une autre, dite de Saint-Michel, au dioc. de Bordeaux, est peut-être Saint-Michel de Castelnau (Gironde).

P. 329 ; réception d'un certain Jean de Villiers en la maison du T. de « Canarpuis, per fratrem Johannem Domas, militem, preceptorem de Roes ». « Canarpuis » est une bien mauvaise transcription pour Couvertpuis « de Cooperto puteo » ; quant à « Roes », c'est Ruetz, et son commandeur que M. F. appelle Domas est appelé par ailleurs « de Mar » ou « de Marciis ».

P. 331 ; la m. du T. de « Mellanc », et p. 337, celle de « Bo, in baylivia de Merlenes », sont là pour Merlan (Ardennes) et Boux-aux-Bois. — « In domo de Monflores, Ambianensis diocesis » désigne la m. du T. de Mouflières en la baillie du T. de Ponthieu « Pontivi » et non « Pontini », comme l'a écrit M. Finke qui certainement n'a pu comprendre ce mot et encore moins l'identifier.

P. 332 ; ce n'est pas « Cervoy » qu'il faut lire mais Cernoy ou Cernay, à propos de fr. Jean de Cernoy. — Que dire des formes de « Corbonio » ou de « Corbolio », sous lesquelles M. F. désigne le dernier commandeur des m. du T. de « Poulac et de Cruce » ; il s'agit d'Imbert de Comborn, commandeur de Paulhac, petite baillie du Temple de laquelle relevait la m. du T. de la Croix[-Mazerat]. — La m. du T. « apud Osom » « de Ouso » est celle d'Auzon, Vienne, en la baillie du T. du Poitou.

P. 334 ; « apud la Sabloneriam » est préférable à « Lasalbloneriam », la Sablonnière[-du-Temple], Aisne.

P. 337 ; qu'est-ce que « in domo de Nemoris, diocesis Trecensis » ?

P. 339 ; qu'est-ce encore que la m. du T. de « Marmot » ? est-ce Mormant (Haute-Marne), où il y eut une m. du Temple.

P. 343 et aussi p. 349 ; le nom du commandeur des maisons du

T. en Provence est Guigue et non « Cuigno » ou « Guigno », *alias* Guigue Adhémar.

P. 344 et aussi pp. 357 et 364 ; il s'agit de la m. du T. du Puy « Aniciensis », que M. Finke a eu le grand tort de traduire par Annecy ; c'est ainsi qu'il fait de Jean, évêque du Puy, décédé vers 1308, un évêque d'Annecy. — La m. du T. de « Luns » au dioc. de Die, doit être identifiée avec un lieu dit la Commanderie, dans la commune de Lus-la-Croix-Haute (Drôme).

P. 353 ; « d. T. de Ghambarello, Lemovicensis diocesis », c'est « Chamberel » aujourd'hui Chamberaud, dans la Creuse.

P. 354 ; la m. du T. de « Lunacia » du dioc d'Aix en Provence, et à la table de « Lunaria », est peut-être la m. du T. de Limaye, du côté de Pertuis, Vaucluse (Cf. *Archives des Bouches-du-Rhône*, I. Série B, pp. 48-50).

P 360 ; un frère sergent ou servant du dioc. de Langres dit avoir été reçu par un fr. Laurent de Beaune, en l'église de la m. du T. de « Norman » ; c'est Mormant, déjà cité.

P. 361 ; le « preceptor Passagii » préside à une réception en l'église du Temple d'Albon, or il s'agit là non du maître d'une m. du T. comme M. F. l'a cru (voir à la table : *Passagii, domus Templi*), mais du frère du Temple spécialement chargé du passage outre mer, *via* Chypre.

P. 362 ; « in domo T. de Nonvilla » au lieu de « Novavilla », la Neuville-au-Temple, Marne.

P. 363 : « d. T. de Vannesio », sans doute Vence en Provence.

Il faut s'arrêter dans ces citations et passer sur d'autres imperfections comme par exemple à la table : « Dalemaigne, la marche de » pour « Alemaigne, la marche d' » ou encore « Dalvernya, prior de » pour « Alvernia, prior d' ». Enfin pourquoi à cette même table vouloir identifier la m. du T. de Vaour, déjà citée, avec Valréas ? L'auteur nous pardonnera de lui avoir signalé ces erreurs de transcription, plus nombreuses sans doute qu'il ne convient, mais qui ne l'ont pas empêché d'éditer un bon ouvrage sur une cause encore bien controversée.

A. Trudon des Ormes.

H. Pirenne. — **Histoire de Belgique**. III. De la mort de Charles le Téméraire à l'arrivée du duc d'Albe dans les Pays-Bas. — Bruxelles, H. Lamentin, 1907 ; in-8°, VIII-489 p.

Quoique ce troisième volume de l'*Histoire de Belgique* sorte un peu du cadre de cette Revue, nous avons cru bon toutefois de l'annoncer à nos lecteurs car il complète et explique les précédents. Charles le Téméraire, à la suite de Philippe le Bon, avait tenté de faire un Etat bourguignon de tous les territoires qui étaient venus à des titres divers se placer sous sa domination. La mort l'avait inopinément arrêté dans son œuvre et ce n'est que sous le règne de Philippe le Beau et celui de Charles-Quint que le dessein qu'il avait formé fut repris et mené à bien. Il faut donc étudier l'administration et la politique de ces deux princes pour bien comprendre les difficultés qu'ont rencontrées les premiers ducs de Bourgogne dans l'établissement d'un Etat moderne, la peine qu'ils ont eue pour réunir en une seule nation les peuples divers qui leur étaient soumis et que le particularisme des institutions médiévales tendait plus à séparer qu'à rapprocher. La réaction qui se manifesta d'une façon si violente à la mort du Téméraire montre bien à quels obstacles on se heurtait de même que le retour à la politique prudente et avisée de Philippe le Bon et les résultats obtenus par cette sage administration font voir que la résistance devait céder devant l'habileté de princes qui sauraient grouper les intérêts divers de leurs sujets vers des aspirations vraiment nationales.

Quoique M. Pirenne n'ait abordé qu'avec appréhension l'étude de cette période, beaucoup moins fouillée jusqu'à présent que la précédente ou la suivante, ce volume n'est nullement inférieur aux précédents et si l'auteur ne nous avait prévenu qu'il s'aventurait sur un terrain en friche, nous ne nous en serions pas aperçu, tant il a su tirer parti des documents qu'il a lui-même étudiés et des quelques travaux antérieurs. De même que dans les deux premiers tomes de l'*Histoire de Belgique*, nous trouvons ici un tableau synthétique puissant de la vie aux Pays-Bas et des évènements qui s'y sont déroulés. Nous sommes même portés à croire que le talent de l'écrivain s'est affiné, qu'il a gagné en force et en vigueur tant son livre a d'unité et de robustesse dans son ensemble, tant les chapitres s'agrègent bien en leur développement. — H. L.

Henri Chatelain. — **Recherches sur le vers français au XVIe siècle ;** rimes, mètres et strophes. — Paris, Champion, 1908 ; in-8°, 276 p. (Thèse de doctorat).

L'auteur a entrepris ces recherches à propos de l'édition, qu'il publie en même temps, du *Mistère de Saint-Quentin*. Voulant examiner de près l'hypothèse de M. E. Langlois, d'après laquelle ce *Mistère* serait de Jean Molinet, M. Chatelain a été amené à étudier non seulement l'œuvre certaine de Molinet, mais celle des autres poètes du xve siècle, pour servir de contre-épreuve, remontant même jusqu'à Machault et Christine de Pisan.

Le livre garde les traces de cette origine spéciale. La première partie (p. 1-82) sur *la phonétique des rimes* intéresse les linguistes tout autant ou plus que les historiens de la versification. C'est un relevé extrêmement détaillé et minutieux ; M. C. tire, pour chaque point, la conclusion du groupe de faits observés en comparant les résultats obtenus avec les détails sur la prononciation du français au xvie siècle, tels qu'ils sont relevés dans le livre de Thurot. On peut se demander si, dans certains cas (comme à propos des rimes *eur : our*, p. 39), l'auteur ne simplifie pas trop le problème, en le ramenant à une simple question de phonétique; le xve siècle est une époque où l'invasion des mots savants, l'orthographe « étymologique » qui commence à sévir, troublent le développement régulier de la langue. Il est possible qu'il y ait eu, à côté de la prononciation habituelle, dans la langue poétique et l'usage des rimes, des traces de prononciations archaïques ou artificielles, ou fondées sur l'orthographe étymologique (ainsi le fait que les poètes avaient besoin du mot *amour* pour les rimes, pas très nombreuses, en *our*, pourrait bien être pour quelque chose dans l'irrégularité phonétique qui nous fait dire *amour* et non *ameur*).

La deuxième partie : *Disposition des rimes ; les strophes* — relève les différentes dispositions des rimes employées par les poètes, depuis la rime plate jusqu'aux strophes de 17, 19 vers ; puis les différentes formes poétiques, ballade, chant royal, etc., notant les modifications de chaque forme, le terrain qu'elle a gagné ou perdu, à mesure que la poésie des rhétoriqueurs et des fatistes se développe.

Une dernière partie résume les « conclusions générales » ; elle passe en revue la part de la tradition et de l'innovation, au point de vue technique, chez les poètes depuis Machaut. Après avoir, revenant à son point de départ, répondu affirmativement à la question : Molinet est-il l'auteur du *Mistère de Saint-Quentin ?* l'auteur examine, dans quelques pages finales, ce qui subsiste de cette versification, au seuil du XVIe siècle, ce qu'il y a, à ce moment, de vieilli et de nouveau.

Dans cette partie de l'ouvrage consacrée à la versification, on trouve, sous l'aridité apparente, un remarquable effort pour marquer l'évolution de formes lyriques compliquées et pour noter en même temps la part des talents et des individualités dans cette singulière poésie du XVe siècle.

G. HUET.

Hermann FISCHER. — **Der heiligen Franziskus von Assisi waehrend die Jahre 1219-1221.** Chronologisch-historische Untersuchungen. — Fribourg en Suisse, Otto Gschwend, 1907 ; in-8° de VIII-144 pages. (Etudes historiques de Fribourg publiées sous la direction de Alb. Büchi, Joh.-Pet. Kirsch, P. Mandonnet, Gust. Schnürer, Franz Steffens, Jacques Zeiller, fasc. IV.)

Les années 1219, 1220 et 1221, dans la chronologie de saint François, tiennent une place assez embrouillée. Elles sont occupées par le départ d'Italie, l'arrivée à Damiette, l'entrevue avec le Sultan, les agitations des frères en Italie pendant l'absence du fondateur de l'Ordre, le retour de François par la Syrie, le passage à Bologne et les deux chapitres de mai 1220 et 1221.

C'est cette époque encore assez imprécise qu'étudie M. Hermann Fischer. Certains faisaient saint François quitter l'Egypte en mars 1221. Notre auteur remonte plus haut et place ce départ dès novembre 1219 après la prise de Damiette. Il est plus à l'aise par là même pour trouver l'espace nécessaire à caser les efforts du saint contre les *fratres scientati.*

La base principale de son argumentation est l'histoire d'Eracle (*Hist. des Croisades, Hist. Occid.*, II, liv. XXXII, chap. xv, p. 348) : « Cil hom qui comença l'ordre des frères Menors, si ot nom frère

François... vint en l'ost de Damiate, e i fist moult de bien et demora tant que la ville fut prise. Il vit le mal et le péché qui comença à croistre entre les gens de l'ost, si li desplot, par quoi il s'en partit et fut une pièce en Surie, et puis s'en rala en son pays. » Thomas de Celano n'en dit pas très long là dessus : « Tempore quo Damiatam Christianorum exercitus obsidebat, aderat sanctus Dei cum sociis suis. » (Ed. Rome, 1906, p. 191.)

Ce qui semble certain, c'est que saint François était revenu en Europe en 1220. La fameuse bulle *Cum secundum consilium* du 20 septembre suppose son intervention directe et personnelle. François devait même être en Italie pour le chapitre du 17 mai 1220. En effet Pierre de Catane fut choisi par lui comme vicaire de l'Ordre (Thomas de Celano, p. 277). Or Pierre de Catane mourut le 10 mars 1221. Sa nomination ne peut donc vraisemblablement dater que du chapitre de l'année précédente.

Enfin comme nous savons que le saint passa de l'Egypte en Syrie, avant son retour au pays natal, il nous faut lui réserver le temps nécessaire à ce voyage avant mai 1220.

Le départ de Damiette eut-il lieu dès novembre 1219 ? C'est ce que prétend M. Fischer, comme l'avait admis H. Bœhmer dans ses *Analekten* (Tübingen, 1904, p. 127). Mais il nous faut encore attendre de nouvelles preuves de ce point toujours obscur. Au moins M. Fischer confirme-t-il solidement la thèse de ceux qui admettent le séjour de saint François en Italie dès la première moitié de l'année 1220.

P. Ubald d'Alençon.

Joseph Girard. — **Les États du Comté Venaissin depuis leurs origines jusqu'à la fin du XVIe siècle.** — Paris, Champion, 1908 ; in-8°, xv-264 p.

Ce livre est une thèse de l'École des Chartes que l'auteur, après l'avoir mise au point, a publiée en 1906 et 1907 dans les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse* et qu'il a eu l'heureuse idée de faire tirer à part en y ajoutant une bonne table. Les États du Comtat Venaissin méritaient d'autant plus cette monographie qu'ils ont joué un

rôle souvent important et que leur existence a été plus longue que celle de la plupart des États provinciaux de la France proprement dite.

On sait que le Comtat Venaissin, acquis par le Saint-Siège en 1274, resta aux papes, sauf quelques annexions passagères sous Louis XIV et Louis XV, pendant cinq siècles, jusqu'au moment où, Pie VI ayant refusé de reconnaître la constitution civile du clergé, l'annexion à la France fut proclamée par un décret de la Constituante du 13 septembre 1791 confirmé et rendu définitif par le traité de Tolentino le 19 février 1797.

M. G. commence par rappeler quelle était la situation du Comtat à la fin du XIIIe siècle et au commencement du XIVe, ses limites (la plus grande partie du département actuel de Vaucluse), son gouvernement, l'état de ses populations. Avignon ne faisait point partie du Comtat Venaissin, comme on le croit et comme on l'écrit trop souvent encore. C'est en 1348 seulement que Clément VI l'acheta à la reine Jeanne et, même depuis cette époque, Avignon et le Comtat ont été considérés comme deux états distincts. Les représentants des papes étaient un recteur ou vicaire général assisté d'une cour ou conseil, qui d'ailleurs ne fonctionna plus à partir de la seconde moitié du XIVe siècle, puis, à partir d'Urbain V, un légat, véritable vice-roi, qui eut le gouvernement général des États pontificaux de France. M. G. complète son aperçu du Comtat Venaissin au XIIIe et au XIVe siècle par une étude sur les seigneuries et les communautés.

Il aborde ensuite la question de l'origine des États. C'est à la fin du XIIIe siècle que remontent les premiers « parlements généraux » réunis par le recteur, mais il y a entre ces assemblées et les États de la fin du XIVe siècle des différences assez notables. « Les assemblées de la première moitié du XIVe siècle, dit M. G., avaient un caractère essentiellement temporaire ; elles ne présentaient aucune régularité ni dans leur composition ni dans leurs attributions ; elles ne formaient pas un corps suffisamment bien constitué pour qu'il fût toujours nécessaire de les réunir. Aussi les États ne sont-ils nés et ne se sont-ils développés que du jour où s'est produite une cause qui a rendu indispensable la convocation permanente et régulière des assemblées. » Cette cause, c'est la demande de subsides, nombreux surtout à partir de la fin du XIVe siècle, où la

nécessité de lutter contre les compagnies de routiers rendit indispensable la perception régulière de finances extraordinaires distinctes des revenus du domaine désormais insuffisants. Au lieu de consulter séparément les contribuables, on fit appel aux assemblées des trois ordres qui, en échange des impositions consenties, obtinrent des droits nouveaux et une fixité plus grande. Ainsi les anciennes assemblées, réunions temporaires de personnes féodales, se transformèrent en un corps homogène et régulièrement constitué appelé « conseil des trois États ». C'est pendant la période comprise entre 1378 et 1411, c'est-à-dire pendant le Grand Schisme d'Occident, que les États s'organisent d'une manière définitive.

Après avoir, dans les deux derniers chapitres de la première partie, retracé l'histoire des États de 1378 à 1464, puis de 1464 à 1594, M. G. aborde dans sa deuxième partie l'étude fort détaillée de l'organisation des États. Un premier chapitre est consacré aux représentants des trois ordres (clergé, noblesse et communautés), à la convocation, aux lieux de réunion, à la tenue et à la périodicité des États. Un second énumère les officiers (procureur général, trésorier, secrétaire, sergent) et les commissions (commissions extraordinaires, commissions permanentes). Enfin les attributions politiques, administratives et législatives des États sont étudiées dans trois autres chapitres.

Les archives des anciens États du Comtat Venaissin, constituées dès le commencement du XVe siècle et placées sous la garde du notaire ou secrétaire des trois ordres, sont aujourd'hui conservées aux Archives départementales de Vaucluse, où, malgré quelques pertes, elles forment un fonds très riche, surtout pour les séries comprenant les registres des délibérations et les comptes des trésoriers des États. C'est en grande partie grâce à ces documents que M. G. a pu écrire sur les États du Comtat Venaissin un livre solide et complet qui continue dignement la série des études déjà consacrées à quelques-uns des États provinciaux de l'ancienne France.

Ch. Samaran.

R.-Norbert SAUVAGE. — **La Chronique de Sainte-Barbe-en-Auge** — Caen, Henri Delesques, 1907; in-8°, 69 p. (Extr. des *Mém. de l'Acad. nationale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, 1906.*)

Entre 1067 et 1077 Eudes Stigand, seigneur de Mézidon [1], établit six chanoines à Sainte-Barbe-en-Auge [2] et les dota; ces six chanoines séculiers furent remplacés en 1127 par des Augustins et Guillaume, trésorier du roi d'Angleterre Henri Ier, leur fut donné comme prieur en 1128 [3]. C'est l'histoire de ce prieuré jusqu'aux environs de 1170 qui est rapportée dans la chronique de Sainte-Barbe, éditée à nouveau par M. Sauvage.

Cette chronique, connue seulement par un manuscrit du XIVe siècle de la bibliothèque Sainte-Geneviève (ms. 1643), a déjà été publiée une première fois par Arthur Du Monstier dans la *Neustria Pia* en 1663, une seconde fois par Alain Le Large en 1697; mais l'édition de A. Du Monstier est fragmentaire et le texte donné par Le Large est différent de celui du manuscrit de Sainte-Geneviève. D'autres, de nos jours, ont senti l'intérêt de l'œuvre : M. Bouteron, notamment, auteur d'une thèse restée encore manuscrite sur l'évêque Arnoul de Lisieux (mort en 1184) avait eu la pensée de la publier à son tour.

Le texte de la nouvelle édition paraît correct. Dans la préface, M. Sauvage a eu l'idée heureuse de résumer le contenu de l'œuvre; viennent ensuite des remarques sur la rédaction ou les rédactions de la chronique qui sont peut-être insuffisantes, car, si le texte de Du Monstier est assez différent de celui du manuscrit unique de la chronique qui nous a été conservé, ces différences résultent-elles, comme semble le penser M. Sauvage, d'un remaniement de Du Monstier ou ne viennent-elles pas plutôt de ce que l'éditeur du XVIIe siècle a connu une version aujourd'hui perdue [4]? M. Sauvage, en dernier lieu, a cherché à déterminer

1. Calvados.
2. Commune d'Ocajeul, canton de Mézidon.
3. A. Deville, *Notices sur quelques manuscrits normands conservés à la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, I, p. 2 et ss.
4. M. Sauvage a émis d'ailleurs cette hypothèse, qui contredit sa thèse, mais sans s'y arrêter (p. 16).

l'auteur de la chronique qu'il identifie avec Geoffroi de Breteuil, plus connu sous le nom de Geoffroi de Saint Victor, qui fut à la fin du XIIe siècle sous-prieur de la communauté ; cette supposition ingénieuse n'est, comme il le dit lui-même, qu'une simple supposition. Quant à l'intérêt de la chronique, il est incontestable puisqu'elle nous renseigne avec précision sur la vie monastique au XIIe siècle dans un établissement normand.

La préface de M. Sauvage mérite d'être lue ; elle est écrite avec soin et élégance, en certains endroits même avec un peu trop de préciosité ; exemples : p. 2, une copie du XIVe siècle *incluse* au manuscrit 1643 ; p. 7. Sainte-Barbe *florit ;* p. 9, il brisa plus d'une fois sa *superbe.*

M. Sauvage a fait suivre le texte de la chronique de celui de la vie de Guillaume, premier prieur des chanoines Augustins de Sainte-Barbe ; cette vie est une « œuvre d'édification », qui nous semble dénuée d'intérêt historique et même un peu niaise ; nous ne savons pas si le besoin se fait sentir de publier sans de sérieuses raisons les œuvres de ce caractère, malheureusement si nombreuses, que le Moyen-Age nous a transmises.

R. Latouche.

CHRONIQUE

Le père de Dante était notaire, son ami Brunetto Latini le fut également. Le poète lui-même séjourna à Bologne, l'*alma mater* de la science du droit et s'y lia avec le célèbre jurisconsulte Cino de Pistoie. Retrouve-t-on, dans la *Divine Comédie* ou dans les *opera minora* de Dante, la trace des connaissances juridiques que celui-ci aurait pu acquérir, plus par ses relations que par une étude personnelle du droit? C'est la question à laquelle M. James Williams donne une réponse affirmative dans son élégante plaquette, *Dante as a jurist* (Oxford, Blackwell, 1906; in-16, 72 p.). Sans parler du *De monarchia*, où sont discutées des questions de droit public, on peut relever, en particulier dans l'*Inferno*, l'emploi de certains termes juridiques, et diverses allusions à la procédure, surtout à celle des tribunaux ecclésiastiques. En outre, Dante a fait figurer dans son œuvre les noms d'un certain nombre de juristes, notamment de juristes bolonais. Il y a donc là plus que l'emploi de locutions juridiques qui auraient pu être d'un usage assez courant à l'époque à laquelle le poète écrivit. R. P.

***

La plus grande partie du fascicule V de l'*Archivio Muratoriano* (1908, p. 235-288) est occupée par une étude critique de M. Armando Carlini sur la prétendue rétractation de Michele di Cesena. Fra Michele, ancien étudiant de l'Université de Paris et ami de Guillaume Ockam, élu général des Mineurs en 1316, condamné par Jean XXII pour les modifications qu'il avait introduites dans les constitutions de son ordre, et pour les doctrines qu'il avait soutenues, mourut en exil en 1342, à Munich, auprès de son ami, Louis de Bavière. Tous les chroniqueurs s'accordent à dire qu'il avait jusqu'au bout soutenu ses doctrines, et qu'il mourut dans l'impénitence finale. Une bulle de 1346 le qualifie de *damnatæ memoriæ*, et tous les témoignages sont dans ce sens. Cependant Muratori avait publié, au t. III des *Scriptores rerum italicarum*, un document qu'il tenait du P. Ginnani, bénédictin de Ravenne. C'est une *confessio*, sous forme de paraphrase du *Miserere*, dans laquelle Fra Michele reconnaît et abjure ses erreurs. L'authenticité du document, timidement attaquée au XVIIIe siècle, avait été admise par Wadding, par Sbaraglea, et la plupart

des historiens. M. C. a eu le mérite de découvrir, à travers les indications vagues ou inexactes des anciens érudits, et les mentions insuffisantes des inventaires, le texte du *Miserere* dans deux manuscrits de la Bibliothèque Malatestiana de Cesena, manuscrits qui ont été la source de toutes les copies utilisées par les éditeurs modernes. Il est aisé de constater que, dans l'un comme dans l'autre, le *Miserere* constitue une interpolation, et a été transcrit à une époque relativement moderne sur des feuillets de parchemin ajoutés après coup dans les volumes. M. C établit que le faux doit être vraisemblablement attribué aux Franciscains Cisenates du XVIIe siècle, désireux de laver la mémoire de leur ancien général du reproche d'hérésie, et peut-être aussi de diminuer un peu le discrédit dont leur maison pouvait, à ce point de vue, être l'objet auprès de la cour pontificale. Le mémoire de M. C. est accompagné du texte du document. Il est suivi d'un article dans lequel M. E. Rota défend son opinion sur la personnalité de Pierre d'Eboli, et critique l'édition de cet auteur donnée par M. Siragusa dans la collection de l'*Istituto storico italiano*.

R. P.

***

M. Salomon Reinach s'est proposé « d'introduire un peu de philologie dans l'étude de l'art moderne » et il a doté les travailleurs d'un répertoire d'un genre nouveau, d'une richesse de documentation exceptionnelle : *Répertoire de peintures du moyen-âge et de la Renaissance (1280-1580)* (Paris, E. Leroux, 1905-1907, 2 vol. in-8). Les deux volumes déjà parus de ce répertoire ne contiennent pas moins de 2.241 tableaux peints au moyen-âge et à la Renaissance, reproduits au trait, grâce à des calques pris sur des photographies par un artiste rompu à ces sortes de travaux, M. Paride Weber.

Les œuvres sont groupées sans distinction d'école, mais en rapprochant autant que possible les compositions similaires, classées dans l'ordre iconographique suivant : Ancien Testament, Vies de Jésus et de Marie, anges, saints et saintes, allégories, mythologie et histoire profane, sujets de genre, portraits. A feuilleter l'ouvrage et malgré cette division bien arrêtée, il semble présenter des groupements peu homogènes : c'est que, pour économiser de la place, on a bouché les coins de pages laissés vides par le sujet principal, avec de petites reproductions de portraits ou de figures isolées sans aucun lien avec la division adoptée. Heureusement, l'auteur a su remédier à cet inconvénient en rédigeant des index extrêmement précieux et qui ont dû lui coûter une peine infinie ; ces index sont de trois sortes : l'un, par noms d'auteurs ; le second, par sujets; le troisième, par noms de villes et de collections.

Tout ce qu'on connaît de publications analogues ne saurait approcher, comme importance documentaire, de ce trésor iconographique tel qu'il est aujourd'hui. Pourtant, l'auteur n'en est pas encore satisfait et comme on sait qu'il ne s'effraie point des entreprises de longue haleine,

on ne sera pas surpris d'apprendre qu'il réunit les notes et les documents qui formeront le troisième volume de ce très utile travail.

E. D.

***

Sous le titre de *Poesia latina medievale, saggi e note critiche* (Catania, Battiato, 1907; in-16, 188 p.) M. Carlo Pascal a réuni quatre mémoires d'histoire littéraire. Dans le premier il reprend après Hauréau l'examen des mélanges poétiques attribués à Hildebert de Lavardin. Moins prévenu que l'érudit français en faveur de l'évêque du Mans il élimine de son œuvre un certain nombre de morceaux qu'Hauréau n'y laissait que parce qu'ils étaient d'assez bonne facture, et il conclut qu'Hildebert, à la fois démarqueur lettré et versificateur facile, n'est pas supérieur aux poètes de son siècle au point qu'on avait pu le croire jusqu'à ce jour. Dans sa seconde dissertation, M. Pascal, s'appuyant sur une note d'un ms. des *Mirabilia Romæ* du XIIIe siècle, établit qu'on a considéré à tort comme fausse une inscription rapportée par Feliciani et commençant par les mots *Roma Vetus;* elle se trouvait dans le temple actuellement remplacé par l'église Santa Maria du Trastevere. Dans le même ordre d'idée, M. Pascal montre qu'on a vu à tort dans les mots *Nova Roma* fournis par une autre pièce des *Mirabilia Romæ* une allusion au risorgimento romain du XIIe siècle, allusion qui ferait dater le recueil même des *Mirabilia* du milieu de ce siècle. Plusieurs auteurs avaient déjà du VIe au XIIe siècle opposé la Rome chrétienne à la Rome païenne; selon M. Pascal, la pièce serait de l'époque carolingienne. Le troisième mémoire de M. Pascal est consacré aux fragments poétiques attribués à Ovide par les copistes du moyen-âge. C'est de la part des lettrés du moyen-âge un singulier hommage d'admiration que d'avoir mis sous le nom d'Ovide des œuvres d'une misérable conception, et d'une forme contournée, sans mouvement et sans grâce et qui contrastent étrangement avec celles d'une inspiration si riche, d'une imagination si vive et d'une poésie si délicate qui sont sorties de la plume du plus fécond et du plus populaire des poètes latins. Enfin, dans une notice fort agréable à lire, M. Pascal a réuni un certain nombre de remarques et de textes concernant les abus de l'antiféminisme dans la littérature médiévale.

A. V.

***

M. Karl Wenck a fait paraître, dans la revue *Hochland* (nº de novembre 1907; tirage à part de 19 pages, librairie Jos. Kösel, à Kempten et à Münich), un important article intitulé *Die heilige Elisabeth und Papst Gregor IX.* Une partie, et non la moins intéressante et la moins neuve, de cette étude, est consacrée à l'examen d'une lettre, signalée déjà, mais dont M. W. est, semble-t-il, le premier éditeur, adressée par le Souverain Pontife à la pieuse princesse. Cette lettre occupe le verso d'un

feuillet de parchemin appartenant à M. le Dr Robert Forrer, de Strasbourg, et dont le recto, orné d'une miniature, a été reproduit par le possesseur dans le deuxième volume, planche VIII, de ses *Unedierte Miniaturen, Federzeichnungen und Initialen des Mittelalters* (Strasbourg, 1907). M. Forrer a établi que ce feuillet, ainsi que deux autres acquis par lui en même temps (*Op. cit.*, pl. IX-XI), a fait autrefois partie du psautier bien connu de la collection du duc d'Arenberg, à Bruxelles, psautier qui a figuré à l'exposition d'art de Düsseldorf, en 1904. Quelles que soient la date et l'origine de ce manuscrit, que l'on a attribué à l'année 1239, il est hors de doute que la pièce en question y a été insérée après coup, et, comme en témoigne l'écriture, pas avant la seconde moitié du XIIIe siècle, sinon même à une époque un peu postérieure. Malheureusement la transcription est incomplète, et le copiste semble bien l'avoir voulue telle ; la date manque, et dans ce qui nous reste de cette lettre, qui a dû être adressée à Elisabeth pendant l'année qui a précédé sa mort (19 novembre 1231), on ne trouvera guère que des généralités, de pieuses exhortations, dans lesquelles sont enchâssées de nombreuses citations des Écritures. M. Wenck expose les raisons qui lui font croire à la parfaite authenticité de ce document, dans lequel les lois du cursus ont été scrupuleusement observées, et qu'il y a intérêt à rapprocher de la lettre que, le 7 juin 1235, quelques jours après la canonisation d'Elisabeth, Grégoire IX écrivait à la reine Béatrix de Castille ; il en donne le facsimilé, une transcription exacte et une traduction en allemand.

L. A.

Le Gérant : H. CHAMPION.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

LA MORT DE CHILDÉRIC II

Le roi Clotaire III mourut à peine âgé de dix-huit ans, en 673. On lui fit de magnifiques funérailles dans l'église abbatiale de Chelles, où il fut enterré. Depuis le siècle précédent, il y avait à Chelles une villa royale où les souverains mérovingiens aimaient à résider, se livrant volontiers aux plaisirs favoris de la chasse. Le pays avait été en outre le théâtre de multiples forfaits auxquels sont particulièrement mêlés les noms farouches de Frédégonde et de Brunehaut. Dans l'abbaye florissante de Chelles, la reine Bathilde, femme de Clovis II et mère de Clotaire III, se retira pour ne plus vivre dans un monde politique où l'usurpation était la loi, où le crime développait l'anarchie.

On sait ce qu'il advint après la mort de Clotaire III. Ébroin dicte ses conditions, proclame d'abord le jeune Thierry, puis se réfugie abandonné des siens dans une église, et est exilé à Luxeuil tandis que le roi de son choix, dépouillé de ses droits, est enfermé à Saint-Denis. Childéric II prend le sceptre et l'évêque d'Autun détient le pouvoir : mais la mésintelligence ne tarde pas à régner entre eux, et l'évêque va rejoindre Ébroin à Luxeuil. Les deux anciens ennemis que le malheur a réunis vont se réconcilier aux dépens du nouveau roi. Une vaste conspiration s'organise et la conduite de Childéric II à l'égard d'un noble de la truste royale nommé Bodilon, qui est battu de verges comme un vulgaire esclave, a pour résultat de créer autour de ce prince une atmosphère de haine et de sourde

vengeance. Et un cruel châtiment ne se fit pas attendre : tandis que Childéric II était à la chasse, au mois de septembre ou d'octobre 675, il fut égorgé avec sa femme Blichilde par Bodilon et ses partisans. C'est un contemporain, le pseudo-Frédégaire, qui raconte l'évènement en quelques mots : « Memoratus Bodilo super eum cum reliquis quam-« plures surrexit, insidiaturos in regem ; in Lauconis « silvam una cum regina ejus prægnante nomine Beli-« childe, quod dici dolus est, interfecit [1]. » Un biographe ancien de saint Léger confirme à son tour ce récit en ajoutant : Tous ceux que Childéric avait condamnés à l'exil accoururent comme des serpents qui sortent de leurs cavernes, tout gonflés de venin, au retour du printemps ; leur fureur déchainée suscita un si grand trouble dans le pays que l'on croyait assister à l'avènement de l'Antechrist [2]. Et une vie de saint Lambert, écrite sous le règne de Louis le Pieux [3], ajoute une troisième victime aux deux premières : « Antefatus autem rex Hildericus insidiis satel-« litum suorum Amalberti videlicet et Ingolberti, simulque « Bodilonis necnon et Lupi aliorumque, una cum conjuge « sua vocabulo Bihilde filioque nomine Dagoberto vita et « regno privatus est. »

Cette tragédie nouvelle, qui mit un terme à la vie d'un jeune souverain de vingt-cinq ans, était le digne pendant des atrocités antérieurement commises au palais de Chelles ou aux environs immédiats. Est-ce le souvenir de ces crimes précédents, ou bien est-ce la présence prochaine de la reine Bathilde au monastère de Chelles, qui influença les éditeurs ou annotateurs du pseudo-Frédégaire ? Je ne saurais le dire. Quoi qu'il en soit, c'est aux environs de Chelles que l'on chercha le lieu de l'assassinat commis sur la personne de Childéric II, c'est aux environs de Chelles que l'on

1. Pertz, *Rerum Merovingicarum Scriptores*, t. II, p. 169.
2. *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti*, sæc. II, p. 685.
3. *Historiens de France*, t. III, p. 585.

eut l'idée de retrouver la « Lauconis silva » où Bodilon commit son forfait.

Acceptant l'opinion des anciens géographes, notamment d'Adrien de Valois [1], A. Jacobs déclare, dans sa *Géographie de Frédégaire* [2], que la « Leuconis silva » où fut commis le double crime de 675 devait être la forêt de Livry-en-Launoy. Et l'éditeur du pseudo-Frédégaire, dans les *Monumenta* de Pertz, l'a également adoptée. Entre temps, Alfred Maury, dans son ouvrage bien connu sur les *Forêts de la Gaule* [3], renchérissait de la façon la plus inattendue, s'expliquant en ces termes : « Sur la rive droite de la « Seine, de Melun à Paris [4], s'étendait une large bande « sylvestre partagée de bonne heure en trois grandes « forêts : la *sylva Vilcenna* (Vincennes), la *Bungiacensis* « *sylva* (Bondy), et *Liberiacensis sylva* (Livry). Ces trois « forêts, lorsqu'elles n'en faisaient qu'une seule, étaient « désignées sous le nom de *Lauchonia sylva*. C'est là que « Childéric II fut assassiné en 673 par Bodillon. Le nom « de Lauchonia disparut dès que la forêt eut été démem- « brée ; mais ces démembrements constituaient encore des « forêts très considérables. »

Il est à peine besoin de dire qu'une telle opinion ne repose sur aucun texte précis, et que cette dénomination générale donnée à trois forêts contiguës n'a jamais existé que dans l'imagination de cet auteur. Il est également inadmissible de supposer une relation philologique quelconque

1. *Notitia Galliarum*, p. 264 : « Silva Lauchonia vel Lauconia in Gestis Francorum memoratur ibique Childericus Francorum monarcha Chlodovei junioris filius, a Bodilone cum Bilihilde regina prægnante crudeliter interemtus esse dicitur. Haec (ut plerisque recentioribus nostris scriptoribus Nicolas Ægidio, Sammarthanis, Labbeo aliisque placet) Calæ villæ regiæ proxima fuit : que nunc silva Liberiacensis vocatur, la forest de Livry, alias silva Bungeiensis, la forest de Bondis. »

2. *Revue des Sociétés Savantes*, 1859, II, p. 313.

3. Paris, 1867, in-8 (p. 158).

4. Il eût été plus exact d'écrire : Sur la rive droite de la Marne, de Lagny, à Paris.

entre la *Leuconis silva* et Livry-en-Launoy [1]. C'est vraisemblablement le désir de se renfermer dans des limites territoriales peu éloignées de Chelles qui a conduit à cette étrange erreur de toponymie. La phrase de Henri Martin [2], lorsqu'il fait le récit de l'évènement tragique de 673 [675], semble l'indiquer clairement : « Bodolen et ses amis avaient « surpris le roi chassant dans la forêt de Leuconie (aujour- « d'hui la forêt de Bondi), non loin de la maison royale de « Chelles. »

Cependant, il est certain que quelques auteurs, peu satisfaits peut-être de l'identification proposée, ont cherché à placer ailleurs la *Leuconis sylva*. Et, sans remonter à la source première, peut-être ancienne [3], nous savons que l'on a pensé à retrouver cette forêt dans le Vexin. On voudrait tout au moins ne pas douter d'un voyage du jeune roi en Vexin pendant l'automne de 675, afin d'être d'accord avec M. le chanoine U. Chevalier qui, dans la seconde comme dans la première édition de sa *Bio-bibliographie*, affirme que l'assassinat de Childéric II fut commis en Vexin. Cette assertion, dont le fondement est dépourvu de preuves, nous contraindrait à accepter une identification radicalement impossible, quoi qu'en pense M. J. Depoin [4], entre la « Leuconis silva » et la forêt de Lyons.

Une autre hypothèse, qui n'a jamais été formulée, aurait à un certain point de vue plus de poids. C'est celle qui con-

1. Dans un important ouvrage que vient de faire paraître M. Lucien Gallois, sous ce titre : *Régions naturelles et noms de pays ; Étude sur la région parisienne* (Paris, Colin, 1908, in-8), on trouvera l'explication exacte de ce pays de « Launoi ».

2. *Histoire de France*, 4e édit. (1861), II, p. 155.

3. En tout cas à l'abbé Lebeuf (nouv. édit., II, p. 568), qui a conjecturé une forêt voisine de Loconville entre Paris et Rouen : il existe bien en effet une commune de Loconville dans le canton de Chaumont-en-Vexin (Oise).

4. *Essai de fixation d'une chronologie des rois mérovingiens de Paris aux VIe et VIIe siècles*, dans le *Bulletin historique du Comité des travaux historiques*, 1905, p. 211.

sisterait à chercher le lieu du crime en Vimeu. Il existait encore, sur la baie de Somme et non loin de la mer, un lieu fort sauvage et désertique à l'époque mérovingienne qui s'appelait *Leuconaus* et qui devint Saint-Valery après que l'ermite de ce nom eut jugé à propos d'y venir fonder un monastère [1]. On ne saurait être surpris que la forêt avoisinante ait conservé plus tard le nom ancien qui désignait la localité choisie par l'ermite, et, tout en rejetant les fantaisistes étymologies proposées pour expliquer l'origine de « Leuconaus [2] », on est volontiers influencé par la similitude réelle et indéniable qui existe entre ce nom et celui de « Leuconis sylva ».

Il faut pourtant renoncer, ce semble, à aller découvrir en Vimeu le lieu que nous cherchons. A peu de distance de l'année 675, on voit bien les rois mérovingiens traverser la région, et Crécy-en-Ponthieu est nommé dans un texte très voisin de celui qui nous révèle les circonstances de la mort de Childéric II. A défaut de preuves indubitables, il convient toutefois de ne pas admettre à la légère un voyage en Vimeu dont nous ne possédons aucune trace, et qui n'aurait pas été la simple partie de chasse rapportée par le pseudo-Frédégaire. Je sais bien qu'on pourrait peut-être expliquer par là le transfert du corps des princes défunts dans une église normande, transfert indiqué catégoriquement dans un passage d'une vie de saint Ouen : « ..... Ipsa « ecclesia S. Petri apostoli..... manu gotthica a primo « Lothario rege Francorum olim est nobiliter constructa, « sub anno circiter vicesimo quarto regni sui, pontificiente « sedem ejusdem ecclesie Rothomagensis Flavio epis-

1. « In Wimmacensi locus olim desertus Leuconaus, seu Leucanaus et Legonaus appellatus, suscepit sanctum Walericum eremitam peregrinum » (*Acta Sanctorum*, aprilis, t. I, p. 14). — Cf. dans Hariulf, édit. F. Lot, p. 153 : « Gualaricus Legonaci quondam monasterii abbas ».

2. *Essai sur l'étymologie de Leuconaus nom primitif de Saint-Valery-sur-Somme, suivi d'une notice sur les archives municipales de cette ville*, par Arthur de Jancigny (Lille, Danel, 1887, in-8).

« copo [1]....., in qua jamdicti Lotharii duæ uxores requies-
« cunt, Huldetrudis et Bertetrudis, necnon et Dagobertus
« filius Sigeberti Regis quem totondit Grimoaldus; seu et
« Hildericus rex et uxor illius Bihildis cum filio quos ipse
« vir sanctus jam olim ibidem sepelivit [2]. »

Mais jusqu'à quel point est-il permis de se fier à cette affirmation du biographe de saint Ouen? Auguste Molinier [3] a eu de bonnes raisons d'écrire que cette vie est très postérieure aux évènements racontés, probablement du IXe ou même du Xe siècle [4]; il importe donc de n'en tenir qu'un compte très relatif et d'hésiter à se fonder sur ce texte unique pour affirmer que le transfert des corps de Childéric et de Blichilde a bien eu lieu à Rouen. Ce transport à Rouen, déclare M. Depoin [5], suffit à expliquer l'absence de toute mention nécrologique concernant Childéric II dans les recueils de Saint-Denis. Mais, pour que cette observation pût avoir quelque valeur, il faudrait au moins que M. Depoin nous apportât un texte tiré des nécrologes rouennais; or il est muet sur ce point, et je n'ai rien découvert dans les extraits des obituaires de la cathédrale de Rouen déjà imprimés [6].

D'ailleurs, pourquoi Saint-Denis? Qui donc a jamais dit que Saint-Denis avait reçu les corps de ces deux princes assassinés?

L'opinion du biographe de saint Ouen a été combattue depuis longtemps par des historiens parisiens qui paraissent très affirmatifs. Dom Bouillart, dont on vante généralement l'exactitude, écrivait au XVIIe siècle [7] : « Saint Ouen « évêque de Rouen eut soin de leurs funérailles et les fit

1. En 533.
2. *Acta Sanctorum*, aug., t. IV, p. 819.
3. *Sources de l'histoire de France*, fasc. I, p. 140.
4. L'autre vie contemporaine est muette sur le point qui nous occupe.
5. *Bulletin historique du Comité des travaux historiques*, 1905, p. 215.
6. *Historiens de France*, t. XXIII, pp. 357-370.
7. *Histoire de Saint-Germain des Prez*, p. 14.

« inhumer dans la basilique de Sainte-Croix et de Saint-
« Vincent [1]. L'auteur de la vie de saint Ouen assure qu'ils
« furent enterrez à Saint-Pierre de Rouen, mais il se
« trompe, parce que leurs corps furent découverts en 1656
« lorsqu'on faisoit quelques réparations dans l'église de
« Saint-Germain [2]. »

Dom Bouillart n'est pas seul d'ailleurs à parler de la découverte de 1656. Un abrégé des choses mémorables qui se sont passées au XVIIe siècle dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, écrit par un témoin oculaire, est très explicite sur la question :

« La mesme année [1656], depuis le 12 février jusques
« au 23, en remuant et fouillant la terre du chœur, on a
« trouvé que toutte la place qui est maintenant depuis le
« grand autel jusques aux chaires du chœur est toutte
« remplie de tombeaux de pierre et de plastre, dans
« lesquels on a trouvé les cendres et les ossemens de plu-
« sieurs deffuncts dont les uns estoient tout meslez pour
« avoir autrefois esté découverts et remuez, et les autres
« en leurs places enveloppez dans des suaires de soye...
« Les plus notables sont ceux du roy Childeric second et de
« sa femme Blitilde, lesquels ont esté trouvez dans le chœur
« vis-à-vis de la porte qui est au clocher de St Placide,
« esloignez seulement de deux ou trois pieds de la ditte
« porte. Le tombeau de ce roy ayant esté ouvert en pré-
« sence du R. P. Visiteur D. Anselme des Rousseaux, du
« R. P. Prieur Dom Bernard Audebert et de plusieurs de
« nos confrères, on trouve qu'une partie des ossemens
« estoient meslez, ayans esté mis hors de leur place par
« ceux qui le descouvrirent pour la première fois (à ce
« qu'on croit) il y a dix ans, au restablissement de l'église ;
« lesquels ont dit avoir veu dessus le chef du Roy un
« grand pallement d'or en façon de couronne, comme aussi

1. Nom primitif de Saint-Germain-des Prés.
2. Cf. même ouvrage, p. 252.

« un morceau de toile d'or qui estoit sur sa face, et de plus
« quelques boucles et parures d'argent sur la ceinture,
« laquelle parroissoit pour lors comme entière, en la forme
« à peu près de celle qui est maintenant à la figure du Roy
« qu'on voit à la grande porte du Réfectoire. En cette pré-
« sente année que le corps du susdit Roy Childeric fut
« découvert tout à fait, nous y avons trouvé un grand bas-
« ton de couldre et une cane fort longue, tous deux de la
« longueur de son tombeau. De plus nous y avons trouvé
« une espée ondoyée rompuë par la poignée et mangée de
« rouille, dont la garde peut avoir esté dérobée par
« quelques maneuvres il y a dix ans, aussi bien que les
« esperons qu'on dit y avoir été veus en entrouvrant le
« tombeau. Outre cela nous y avons trouvé la boucle de
« son baudrier composée de trois pièces de fin or massif,
« de la pesanteur de huit ou neuf onces ou environ, et
« quelques petites plaques d'argent fort minces qui avoient
« gravée au-dessus la figure d'un serpent à deux testes, et
« aux quatre coins de petits clouds qui marquent qu'elles
« avoient esté attachées sur sa ceinture ou baudrier. Nous
« y avons encor trouvé quelques morceaux de liège et du
« cuir de ses botes ou souliers avec un gros vase de gros
« verre rompu par le bas du tuyau où estoient quelques
« restes de parfuns. Le tombeau du susdit Roy estoit de
« pierre et long de six pieds neuf pouces en dedans, sept
« pieds en dehors. La largeur du costé de la teste estoit de
« deux pieds cinq pouces en dehors, et deux pieds deux
« pouces et demi en dedans ; la largeur par les pieds en
« dedans, un pied deux pouces, et pour le dehors un pied
« six pouces ; la profondeur au dedans par le chevet deux
« pieds, et aux pieds quatorze pouces. Le couvercle estoit
« de pareille longueur et largeur, et de hauteur quinze
« pouces. Proche ce tombeau de Childéric II estoit celuy
« de sa femme, lequel fut aussi ouvert il y a dix ans ; auquel
« temps on dit avoir veu la forme de ses habits et un grand

« coussin rempli d'herbes odoriférantes sous sa teste.
« Mais le tout ayant esté réduit en poudre, l'on n'y a trouvé
« cette fois que les cendres et ossemens hors de leur place,
« avec un baston de coudre rompu en deux et quelques
« herbes odoriférantes. »

Et plus loin :

« Le 9 mars, les cendres et ossemens du Roy Childéric
« second ayant esté envelopez dans du linge et autres
« estofes ont esté remis dans son tombeau qu'on a trans-
« porté et mis dans le presbitere au dessous de la porte de
« fer par où l'on entre du costé de St Placide, esloigné des
« grilles de fer environ de trois ou quatre pieds, en sorte
« que la teste est proche des degrés du presbitere pour
« descendre à la nef, et les pieds au coin de la susdite porte.
« Il est à remarquer que, comme on disposoit ledit tom-
« beau, ostant de la terre qui estoit tombée dedans, on
« apperceut au fonds dudit tombeau, à l'endroit où repose
« la teste, ces deux mots CHILDR REX, gravez dans la
« pierre, lesquels furent veus et leus non seulement de la
« pluspart de nos confrères, mais aussi de quelques sécu-
« liers qui se trouvèrent par hazard dans l'Église comme
« on transportoit ledit tombeau. A son costé droit est aussi
« tout proche un petit tombeau que l'on a cru estre celuy
« de son enfant, qui fut trouvé il y a dix ans sur le tombeau
« de la susditte Reyne Blitilde sa mère, proche celuy du
« Roy. Dans ce petit tombeau l'on a mis les cendres et
« petits ossemens de cet enfant. Vis-à-vis le tombeau de ce
« Roy, de l'autre costé du presbitere, à pareille distance
« de la porte et grille de fer du costé de Ste Marguerite, l'on
« a aussi remis le tombeau de la susditte royne Blitilde,
« dans lequel sont ses cendres et ossemens envelopez
« comme ceux du Roy son mary et ceux de son enfant [1]. »

1. *Biblioth. nationale*, ms. français 18816, f°s 38 et 41. — L'histoire de ces découvertes est racontée aussi par Dom Ruinart, dans un appendice

Dans le même manuscrit figurent deux plans de l'église abbatiale où sont indiqués, d'une manière précise, les emplacements des tombeaux avant et après la date de la translation.

Bien que toute trace de la découverte faite en 1656 à Saint-Germain-des-Prés semble avoir disparu, ni Dom

aux œuvres de Grégoire de Tours (cf. *Patrologia latina* de Migne, t. LXXI, col. 1194), et en termes à peu près équivalents : « Cum vero « celebris hæc fuerit inventio, nonnulli quippe ante id tempus Childe- « ricum cum sua uxore Rothomagi sepultum fuisse autumabant, eam « paulo accuratius describere visum est, ut contigisse ex iis qui tunc « aderant, et ex relictis aliorum schedis accepimus. Detecti itaque « primum fuerunt anno 1646 duo grandes sarcophagi seu arcæ lapideæ, « in quibus regis ac reginæ corpora jacebant sepulta integra omnino, « vestimentis regiis, nondum plane corruptis induta. Sed absentibus « monachis, multa ab operariis ornamenta subducta creduntur, qui « tamen furtum negantes nunquam adduci potuerunt, ut ea restituerent, « præter partem diadematis ex auro textili, quo regium caput cinctum « fuisse affirmarunt. Reseratis autem anno 1656 altera vice illis tumulis, « vestimenta fere omnino violata reperta sunt, ossaque e suis mota locis. « Tantum in regis sepulcro supererat ampulla vitrea, quæ siccum odora- « mentum, nec plane hebetatum, continebat. Erant et gladii ac pugionis « rubigine fere exesorum particulæ aliquot, cum cinguli seu baltei regii « reliquiis, nempe fibula ex auro purissimo, octo et amplius uncias « pendente, et bullis nonnullis argenteis, quæ amphisbenas seu serpentes « bicipites effingebant, et aliis ornamentis. Inventæ sunt et baculi reli- « quiæ, quas sceptri ejus esse nonnulli opinati sunt. Fibulæ forma fere « omnino semilis est ei, quæ a Chifflletio representatur in Anastasis Chil- « derici I capite 16, in infimo angulo versus marginem exteriorem figuræ, « quæ habetur pag. 236. Extremi vero baltei ornatus similes erant ei qui « ibidem describitur cap. 14, p. 204. cujusmodi duo in Childerici nostri « tumulo inventi sunt, unus altero paulo amplior. In reginæ autem « sepulcro nihil inventum est præter ossa et vestimenta, quæ aperto « tumulo statim in pulverem evanuerunt. Reginæ sepulcro superposita « erat parvula arca lapidea cum infantuli ossibus, quem parvulum Dago- « bertum ejus filium esse non dubitamus. Hærebat tamen animo quo- « rumnam essent isti tumuli, donec egesta humo, ut ossa decentius « componerentur, in ima parte regii sepulcri hæc inscriptio apparuit « litteris uncialibus, quæ totam latitudinem occupabant, exarata : CHILD. « REX. Unde statim omnes in eam iere sententiam, Childerici II ejusque « uxoris hæc esse sepulcra, quibus proinde locus in presbyterio inter « alios reges et reginas merito concessus est. »

Bouillart, ni Dom Ruinart n'ont été convaincus d'imposture ; leurs témoignages n'ont pas été suspectés. Et d'autre part aucun indice ne permet d'affirmer que les corps des princes aient été retrouvés à Rouen ; la vieille église Saint-Pierre a depuis fort longtemps disparu, et nul archéologue normand n'en a jamais parlé. Un texte unique du IXe ou Xe siècle relatant un évènement de l'année 675 n'apporte peut-être pas, à l'encontre de tout ce qui vient d'être rappelé, de suffisantes garanties d'autorité. N'oublions pas qu'entre Saint-Valery-sur-Somme et Rouen, — car l'un ne peut s'expliquer sans l'autre, — il y a une distance encore assez considérable à franchir, et que l'inhumation à Rouen ne devait pas s'imposer. Tout au plus pourrait-on l'inférer de la présence de saint Ouen, archevêque de cette ville et l'une des personnalités les plus marquantes du clergé contemporain. Mais cet archevêque n'aurait-il pu être présent aux funérailles sans que pour cela les funérailles aient eu lieu à Rouen ? Je croirais volontiers à une confusion née, dans l'esprit de son biographe ultérieur, d'un rapprochement trop rapide entre la ville archiépiscopale et le titulaire du siège.

L'identification de la *Leuconis sylva* avec une forêt du Vimeu, voisine de Saint-Valery-sur-Somme, parait donc devoir être rejetée, aussi bien que celle de la forêt de Livry près de Chelles. Mais ne parviendrait-on pas à trouver, en un lieu plus rapproché de la résidence ordinaire de la Cour, l'endroit exact où s'accomplit le meurtre de Bodilon ? En présence d'une identification sûre, toutes hypothèses anciennes s'écrouleraient.

Le plus singulier est que la vérité a été dite, et depuis longtemps. L'abbé Lebeuf, de qui nous rejetions tantôt une conjecture audacieuse et qui ne nous a pas toujours habitués à tant d'ingéniosité philologique, a protesté vivement contre Lauconia = Livry ; il a proposé une solution tout à fait rationnelle et juste, mais pourtant négligée par

tous les historiens jusqu'à ce jour. Voici en quels termes il s'exprime à ce sujet : « On a été fort embarrassé jusqu'ici « de découvrir où était placée la forêt appelée *Lauconia* « *sylva* dans laquelle fut assassiné le roi Childéric II et son « épouse Bilihilde par Bodilon, seigneur français, qui avoit « été maltraité par ses ordres. Le plus grand nombre est « convenu que ce devoit être aux environs de Chelles, ce « qui a fait que les uns ont rendu *Lauconia sylva* par ceux « de forêt de Bondy, d'autres par ceux de forêt de Livry, « ce qui revient au même, c'est-à-dire que la forêt *Lauconia* « aurait été à la droite de la Marne, à une lieue ou deux de « Chelles, entre Paris et Meaux. Mais, toute recherche faite « dans les différens cantons de la forêt qui est de ce côté-là « pour savoir s'il y resteroit un nom qui pût représenter « celui de *Lauconia*, il ne s'en est point trouvé. C'est pourquoi « nous avons cru qu'il étoit besoin de chercher cette forêt « de l'autre côté de la Marne ; et nous croyons l'avoir trou- « vée dans Lognes, qui est vis-à-vis Chelles, à demi-lieue « du rivage gauche de cette rivière. Il y reste encore assez « de bois dans les environs pour se persuader que dans le « VIIe siècle il y en avoit encore bien davantage, et l'on ne « peut se refuser à la ressemblance des noms. Il a été natu- « rel de dire indifféremment *Lauconia sylva* ou *Laugonia* « *silva* ; or il est tout simple que *Laugonia*, écrit quelque- « fois *Logonia*, forme en français Lognes. Voilà l'antiquité « qu'il nous a paru que l'on pouvoit donner à Lognes ; « c'étoit une forêt qu'on a défrichée en partie, et où l'on a « bâti des villages et construit des églises [1]. »

Mieux encore que ne dit l'abbé Lebeuf, « Logne » dérive directement de *Leuconia*, tout comme Sognes (Yonne) vient

1. *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*. nouv. édit., IV, p. 601. — Michelin, *Essais historiques et statistiques sur le département de Seine-et-Marne* (1831), p. 897, s'est contenté de copier textuellement Lebeuf sans le citer. — L'abbé Torchet, dans son *Histoire de l'abbaye de Chelles* (Paris, 1889, 2 vol. in-8), II, p. 36, a adopté la même opinion.

du latin *Ciconiæ* [1]. On peut ajouter que les cartes actuelles indiquent toujours un bois de Lognes, débris de l'antique forêt qui couvrait toute cette région de la Brie et se reliait incontestablement à la forêt d'Armainvilliers, d'une part, de l'autre au bois Saint-Martin ; il n'y a encore aujourd'hui, entre le bois de Lognes et le bois Saint-Martin, qu'une légère dépression de terrain où est situé le hameau de Malnoue, siège d'une ancienne abbaye bénédictine primitivement dénommée Footel ou « Beata Maria de Bosco ». Autant d'appellations ayant une commune origine forestière.

Lognes est situé à une distance minime de Chelles ; six à sept kilomètres séparent les deux localités ; et, si l'on avait raison de chercher aux environs de Chelles le lieu où fut commis le meurtre de Childéric II et de la reine Blichilde, au moins fallait-il traverser la Marne et ne pas accepter sans critique une identification inadmissible que l'abbé Lebeuf avait déjà repoussée il y a un siècle et demi.

Henri Stein.

1. Forme fournie par un document de l'année 1063 (Quantin, *Cartulaire général de l'Yonne*, I, p. 184). Cf. du même le *Dictionnaire topographique de l'Yonne*, p. 124.

GUICHARD DE TROYES

ET LES

RÉVÉLATIONS DE LA SORCIÈRE DE BOURDENAY

En tête de sa belle étude sur le *Procès de Guichard*, évêque de Troyes (1308-1313)[1], M. Abel Rigault, il y a quelque dix ans, avouait avec une louable franchise que, malgré ses patientes recherches, l'énigme de cette ténébreuse affaire lui échappait encore. Ne devait-on voir dans le procès que le résultat d'une odieuse intrigue de cour ? Le crime d'envoûtement contre la reine Jeanne, femme de Philippe le Bel, qui forma la base de l'accusation, avait-il été inventé de toutes pièces par Guillaume de Nogaret et ses suppôts ou bien avait-il été suggéré par quelque tentative imprudente de l'évêque qu'auraient ébruitée de crédules complices ? Pour trancher le débat, on ne possédait que l'enquête fort curieuse pour l'histoire des mœurs et très complète, instruite par les gens du roi, partant très suspecte[2]. Quant aux dépositions des témoins à charges, surtout celles de l'ermite de Saint-Flavit[3] qui décidèrent de l'issue du procès, elles sont accompagnées de tant d'invraisemblances et entremêlées de tant de récits fantaisistes que M. Ch.-V. Langlois n'a

1. Paris, 1896 (*Mémoires et documents publiés par la Société de l'Ecole des Chartes*, t. I).

2. Gaston Paris a montré que M. Rigault lui avait trop accordé créance, surtout lorsqu'il trace le caractère de Guichard, cf. *Un procès criminel sous Philippe le Bel* dans *Revue du Palais*, août 1898.

3. A. Rigault, 2e partie, chap. IV.

pas craint d'émettre un jugement très catégorique en faveur de l'innocence de Guichard. « Qu'il ait jamais envoûté ou empoisonné personne, dit-il, c'est ce que les récits de l'ermite de Saint-Flavit et des Lombards, garants de Noffo Dei, ne suffisent pas à établir[1] ».

Sans prétendre produire une pièce révélatrice qui jette un jour nouveau sur le célèbre procès de l'infortuné évêque de Troyes, j'appellerai l'attention sur un document intéressant découvert aux Archives Vaticanes dans une *cassette* de l'année 1319[2]. C'est un instrument dressé par un notaire apostolique du diocèse de Troyes sur l'ordre du chevalier Jean d'Arrablay, le jeune, le 29 septembre 1319, en la fête de l'archange saint Michel, et contenant les aveux de Marguerite, dite la sage-femme, de Bourdenay[3], appelée ailleurs[4] Margueronne de Bellevillette. En présence d'hommes de loi, dans l'hôtel qu'habitait au palais royal Gui de Laon, chanoine de Paris et trésorier de la Sainte-Chapelle, spontanément, sans y avoir été poussée ni contrainte, à seule fin de soulager sa conscience, la sorcière déclara qu'environ dix ans auparavant — c'était en réalité au mois de janvier 1305[5] — en compagnie de l'ermite de Saint-Flavit près Villemaur et de Perrote la Baille de Pouy, à la requête de feu Guichard, évêque de Troyes, elle modela une image de cire contre la reine Jeanne de sainte mémoire. Un jacobin, frère Jean de Fay, du couvent de Troyes, avait baptisé la statuette sous le nom de Jeanne pendant qu'elle-même et Perrote la tenaient sur les fonts. Au cours de la cérémonie sacrilège le religieux protesta qu'il ignorait si le « voult » était favorable ou contraire à

1. E. Lavisse, *Histoire de France*, t. III, partie II, p. 207-211. Paris, 1901.
2. G. Mollat, *Lettres communes de Jean XXII*, t. III, p. 170, n. 12.245. Paris, 1905.
3. Canton de Marcilly-le-Hayer, Aube.
4. A. Rigault, *op. cit.*, p. 70.
5. A. Rigault, *op. cit.*, p. 75.

la reine. Quinze jours après, l'ermite raconta que le « voult » avait été fait contre la reine et qu'il l'avait remis aux mains de Guichard.

Si l'on compare les aveux de la sorcière de Bellevillette à ceux qui figurent dans l'enquête dirigée par le bailli de Sens, Guillaume de Hangest, on remarque aisément que tous les détails fabuleux qui encombraient les dépositions de 1309 ont disparu. Marguerite de Bellevillette s'accuse elle-même et met en évidence la culpabilité de l'ermite de Saint-Flavit. Elle ne dit pas si l'évêque fut présent à la cérémonie du baptême : elle laisse entendre qu'il n'y assista point. Elle avoue que c'est sur son injonction qu'en compagnie de l'ermite et de Perrote elle confectionna la figurine de cire. Elle ignore ou feint d'ignorer si l'évêque a procédé ou non à un envoûtement. En tout cas, si cet envoûtement eut lieu, elle n'y participa point : que si Guichard se rendit coupable de ce crime, les rites sataniques furent accomplis hors de l'ermitage de Saint-Flavit.

Sans doute le témoignage de la sorcière de Bourdenay n'est pas suffisant pour entraîner l'entière conviction à lui seul. En réduisant sa complicité à la confection de l'image de cire et à son baptême, est-elle sincère ? Cependant les aveux qu'elle profère devant témoins pouvaient lui mériter soit le gibet, soit le bûcher, d'autant plus qu'ils étaient précédés d'autres révélations qui dénotaient une personne versée dans les sciences occultes. N'avait-elle pas procuré à la damoiselle Emeline la Hanrionne le poison qui, peut-être, occasionna le trépas du mari de celle-ci, Henri le Tartarin ? N'avait-elle pas récidivé une seconde fois sur les instances de la dame qui désirait se débarrasser de son second époux aussi facilement que du premier ? Cette fois, appréhendée par le valet Perrinet, elle jeta les poudres nocives qu'elle portait à destination, de peur d'être découverte. Quelques jours après, elle vit venir à son domicile

Emeline avec un chapelain de Marcilly[1] : unissant à eux trois leurs efforts, ils modelèrent une statuette de cire que le prêtre prévaricateur oignit au front de saint chrême. Elle a soin d'ajouter qu'elle ne sait point si sa cliente a administré à Henri le Tartarin le poison qu'elle prépara, ni si Emeline a pratiqué l'envoûtement sur la poupée de cire qu'elle a aidé à fabriquer.

A lire les dépositions de Marguerite de Bellevillette, assez compromettantes pour elle, il semble bien, malgré les restrictions prudentes qui y sont insérées, qu'elle ait voulu, comme l'indique l'acte notarié, se décharger la conscience. Quel intérêt aurait-elle eu à disculper Guichard de Troyes, mort depuis le 22 janvier 1317[2] ? Elle affirme uniquement qu'elle a concouru à la fabrication d'un « voult » ainsi qu'à la cérémonie du baptême, qu'elle agit ainsi sur le désir de l'évêque, qu'enfin elle a appris de l'ermite de Saint-Flavit que le « voult » avait été fait contre la reine Jeanne et qu'il avait été remis au dit évêque. Celui-ci a-t-il réellement pratiqué l'envoûtement, elle n'en souffle pas mot ; elle l'ignore, quoiqu'en fin de compte elle le laisse supposer.

Etant donné que lors de l'instruction conduite par le bailli de Sens la sorcière de Bourdenay déclara le contraire et accusa formellement Guichard d'avoir envoûté la statuette de cire représentant la reine Jeanne[3], les aveux qu'elle profère en 1319 peuvent être considérés comme une rétractation partielle et tardive, provoquée par des remords de conscience. Si elle est sincère — et pour quelles raisons en douterait-on — il convient de rappeler l'hypothèse naguère émise par M. Rigault d'après laquelle « un essai de l'évêque, révélé par ceux qui avaient trempé dans ses pratiques », aurait « suggéré » à Guillaume de Nogaret l'idée

1. Marcilly-le-Hayer, chef-lieu de canton.
2. A. Rigault, *op. cit.*, p. 225.
3. A. Rigault, *op. cit.*, p. 78-80.

de produire contre celui que la cour voulait perdre l'accusation du crime d'envoûtement contre la reine de France [1].

De la sincérité des aveux de Margueronne de Bellevillette Jean XXII ne semble pas douter dans une lettre du 6 février 1320, où il accuse réception à Philippe le Long d'un instrument concernant « le fait du feu évêque de Troyes », que lui avaient présenté les envoyés royaux Simon d'Archiac, archevêque de Vienne, et Pierre Bertrand, évêque de Nevers. Bien plus, le pape se prononce en faveur des autres accusateurs de Guichard et ne croit pas de leur part à la calomnie ; par une prudente réserve, il se garde toutefois de préjuger sur le fonds de la question sur lequel on eût aimé connaître son sentiment [2].

G. Mollat.

1. A. Rigault, *op. cit.*, p. 241.

2. « Instrumentum autem illud publicum per nuntios prefatos nobis exhibitum super facto Trecensis quondam episcopi vidimus, per quod satis evidenter excusatur cujuslibet facti predicti delatoris calumpnia, licet personarum defferentium excellentia illam evidentius vacuaret ». Archives Nationales J. 705, n. 209 et A. Coulon, *Lettres secrètes et curiales du pape Jean XXII*, t. I, col. 791-792. Paris, 1906. — Bien que l'évêque de Troyes mentionné ici ne soit pas nommément indiqué, il ne peut s'agir que de Guichard, comme l'a pensé M. A. Coulon. D'autre part, les dates concordent suffisamment pour identifier l'instrument, auquel le pape fait allusion, avec celui qui est imprimé ci-après.

PIÈCE JUSTIFICATIVE

In nomine Domini amen. Anno ejusdem millesimo trecentesimo decimo nono, indictione tertia, mensis septembris die penultima, videlicet sabbato in festo beati Michaelis Archangeli, pontificatus sanctissimi patris domini Johannis divina providentia pape vigesimi secundi anno quarto, in mei publici notarii et testium subscriptorum presentia constituta Margareta dicta la Saige fame de Bourdenayo, Trecensis diocesis, confessa fuit et asseruit sponte et sine coactione vel compulsione, ut dicebat, quod domicella Emelina dicta la Hanrionne, uxor quondam Hanrici dicti le Tartarin defuncti, nunc uxor Stephani de Lupatoria, armigeri, octo annis et amplius elapsis, prout melius recolit, requisivit ipsam Margaretam quod ipsa sibi daret aliquid per quod dictus Hanricus, maritus suus, cito moreretur, et ipsa sic fecit et tradidit ei certum quid non expressit tamen quid nec requisita fuit super hoc per me notarium infrascriptum, dicens et asserens quod dictus Hanricus post hujusmodi traditionem infra paucos dies decessit, videlicet infra quindecim vel circiter. Nescit tamen si dicta domicella Emelina sibi tradidit illud quod eidem tradiderat. Dixit etiam et asseruit dicta Margarita quod dicta Emelina ab anno vel circiter citra requisivit ipsam Margaretam quod ipsa faceret dictum Stephanum maritum suum cito mori, que hoc sibi se facturam promisit. Et quadam die cum ipsa Margareta portaret illud quod sibi volebat tradere ad hoc quod dictus maritus suus moreretur, quidam valletus, Perrinetus nomine, eam cepit et propter ipsius metum ipsa projecit illud quod paraverat tradendum dicte Emeline ob causam predictam. Item dixit et asseruit dicta Margareta quod quadam die, de qua non recolebat, dicta Emelina secum adduxit ad domum dicte Margarete quendam presbyterum, Thomam nomine, capellanum de Marcilliaco, et ipsi tres insimul fecerunt unum voultum contra Stephanum, nunc maritum dicte Emeline, et habebat dictus presbyter, ut sibi videtur, crisma in uno parvo vase de quo posuit semel in fronte dicti voultui dicens quod nichil valeret nisi tribus vicibus poneretur. Et tunc dicta Emelina respondit quod satis erat ibi de eo positum et quod ipsa nunquam malum faceret marito suo. Preterea dixit et asseruit dicta Margareta quod decem annis et amplius, prout melius recolit, elapsis, ipsa et quidam heremita Renaudus nomine, qui tunc morabatur in heremo Sancti Flaviti prope Villammauri, et Perrota dicta la Baille de Poisiaco, ad requestam domini Guichardi, quondam episcopi Trecensis, fecerunt

unum voultum contra dominam Johannam bone memorie, quondam reginam Francie et Navarre, quem voultum quidam Jacobita, vocatus frater Johannes de Fayaco, de conventu Trecensi, baptizavit et baptizando nominabant eum Johannam, dicens et asserens quod in baptizando dictum voultum nesciebat quod hoc fieret propter vel contra dictam dominam reginam. Sed circa quindecim dies post, dictus heremita dixit sibi quod factum fuerat contra dictam reginam et tradidit dictus heremita dicto episcopo dictum voultum, quem Margareta et Perrota predicte in baptizando tenuerunt. Predicta omnia et singula confessa fuit dicta Margareta sponte proinde, et sine aliqua compulsione et coactione, ad exonerandum solummodo suam conscientiam, ut dicebat. Super quibus dominus Johannes de Arreblayo, miles, junior, petiit a me, notario infrascripto, fieri et sibi tradi publicum instrumentum. Acta fuerunt hec Parisius in hospitio quod inhabitat in manerio domini Regis dominus Guido de Lauduno, canonicus Parisiensis et thesaurarius regalis capelle Parisiensis, anno, indictione, mense, die et pontificatu predictis, presentibus magistro Stephano de Giemo, domini Regis clerico, Petro de Parisiis, auditore, Olivero Alodier, locum tenente Johannis Payen, auditoris, et Jeronimo de Chaartres, examinatore Castelleti Parisiensis, vocatis ad hec testibus et rogatis.

(*Signum manuale*). — Et ego Jacobus de Jassenis, Trecensis diocesis, publicus auctoritate apostolica notarius, confessioni et assertioni dicte Margarete, ut predictum est, factis et omnibus aliis suprascriptis una cum predictis testibus presens interfui, exinde hoc instrumentum publicum ad requisitionem dicti domini Johannis de Arreblayo, militis, confeci, manu propria... scripsi meoque signo consueto signavi rogatus.

NOTE SUR UN EXEMPLAIRE

DU

RECUEIL DE PÉRARD

La bibliothèque de l'École des Chartes possède un exemplaire de l'ouvrage d'Étienne Pérard : *Recueil de plusieurs pièces curieuses servant à l'histoire de Bourgogne*[1], dont l'examen ne laisse pas d'être fort curieux. Sur le verso du plat supérieur de la reliure, il porte l'ex-libris gravé de la bibliothèque des Grands Carmes de Besançon; au milieu de la page du titre, on lit la mention suivante : « Bibliothecæ Carmeli antiqui Bisontini procuravit anno 1684 Reverendus administrator Pater Andreas a Sancto Nicolao provincialis ». L'ex-dono est certainement autographe.

Le P. André de Saint-Nicolas, provincial des Carmes de Besançon, qui fit don de cet ouvrage à la bibliothèque de son couvent, est bien connu des érudits. Pour rattacher entre elles les deux maisons royales des Carolingiens et des Capétiens, il donnait à Robert le Fort et à Aimar, tige de la maison de Bourbon, comme ancêtres communs, une lignée de comtes d'Autun remontant en ligne directe jusqu'à saint Arnoul, évêque de Metz, le premier connu des Carolingiens. Et pour appuyer sur des preuves cette théorie nouvelle, il n'hésita pas à forger de toutes pièces une série de titres anciens, qu'il produisit comme découverts par lui dans les archives du prieuré de Souvigny. Mabillon et

1. Par feu messire Estienne Pérard. In-fol., Paris, 1664. Bibl. de l'École des Chartes, fol. G 12.

Baluze firent à l'époque justice des productions de ce faussaire, dont Chazaud dans sa Chronologie des Sires de Bourbon nous a conté tout au long l'histoire [1].

Le P. André s'était occupé d'abord de l'histoire de la Bourgogne. C'est lui qui prit la plus grande part à la rédaction de l'Histoire de Saint-Étienne de Dijon, parue en 1696, sous le nom de l'abbé Fyot [2]. Nul doute qu'il n'eût en sa possession un exemplaire de l'ouvrage de Pérard, paru dès 1664. Celui de l'École des Chartes parait lui avoir servi. Il porte un certain nombre de mentions en marge qui semblent de sa main [3] ; elles vont de la page 23 à la page 45 et se rapportent toutes à des chartes tirées du Cartulaire de Perrecy, « pièce, dit Pérard, d'antiquité fort rare et nouvellement découverte [4] ». Ce sont des dates rectifiées, ajoutées même, qui paraissent indiquer une étude attentive de ces textes.

Le P. André connaissait fort bien les chartes de Perrecy. Dans une lettre au duc d'Épernon, du 1er août 1682, il s'inquiète de savoir si Mabillon qui revenait de son voyage en Bourgogne et avait passé à Perrecy et à Souvigny, a « veu les originaux à Percy [5]. » C'est dans ces chartes qu'il a trouvé mention des comtes Childebrand, Eckard et Nivelong, dont il a fait les ancêtres des sires de Bourbon, et son travail de faussaire a consisté simplement à les rattacher à

1. *Étude sur la chronologie des sires de Bourbon*, par M. A. Chazaud. Moulins, 1865. In-8, p. 31 et suiv.

2. *Histoire de l'église abbatiale et collégiale de Saint-Estienne de Dijon.* Dijon, 1696. In-fol. Le P. André, à la fin de l'Avertissement de l'abbé Fyot, y est nommé comme son principal collaborateur.

3. P. 23, 840 corrigé en 885 ; p. 25 et 26, plusieurs mots dont « Nivelongo » soulignés ; p. 33, 835 corrigé en 885 ; p. 34, la date 755 ajoutée, 796 ajouté puis raturé ; p. 37, 898 ajouté.

4. Pérard, p. 22. Le cartulaire dans l'édition comprend les pages 22 à 46. Toutes les chartes qu'il contient ont fait l'objet d'une édition critique dans le *Recueil des Chartes de Saint-Benoît-sur-Loire* par MM. Prou et A. Vidier. T. I.

5. Chazaud. *op. cit.*, p. 55.

Aimar, fondateur de Souvigny, le premier ancêtre connu des Archambaud.

C'est la seule raison d'être des titres faux de Souvigny. Le testament d'Aimar, celui d'Aimon n'ont été fabriqués que pour permettre d'invoquer un texte où Nivelong fût qualifié de père d'Aimar. Le faussaire s'est contenté de démarquer deux donations très authentiques d'Eckard, comte d'Autun, pour les reproduire presque mot pour mot dans les prétendus testaments d'Aimar et d'Aimon [1], son fils. Les éditeurs des chartes de Saint-Benoit-sur-Loire l'avaient déjà remarqué.

Il est assez piquant de retrouver à la bibliothèque de l'École des Chartes le volume même de Pérard dont s'est servi le P. André pour la fabrication de ses fausses chartes.

Pierre Gautier.

1. Voir Prou et Vidier., *op. cit.*, p. 57 à 67, et Chazaud, *op. cit.*, p. VI à X.

PRIVILÈGE INÉDIT

DU PAPE JEAN X

Pour le monastère de Sainte-Ursule de Cologne (926)

Nous avons conservé fort peu de lettres des papes qui vécurent au début du Xe siècle, mais toutes sont intéressantes[1] ; aussi croyons-nous utile de faire connaitre la teneur de lettres du pape Jean X pour le monastère de Sainte-Ursule de Cologne qui sont rédigées d'une façon curieuse et fournissent sur l'histoire de cette abbaye des renseignements inédits qui complètent les indications très sommaires données par le *Gallia Christiana*[2]. Nous ne possédons pas l'expédition originale de ces lettres mais une copie contemporaine[3] exécutée à Cologne.

En 922 environ, les Hongrois dont les ravages désolaient l'Europe centrale[4], détruisirent le monastère de Gerritzheim. Les religieuses, pour échapper à une mort certaine, s'enfuirent en emportant les reliques de saint Hippolyte. L'archevêque de Cologne, Hermann Ier (890-925)[5],

1. Cf. A. Molinier, *Les sources de l'histoire de France*, t. I (Paris, 1902, in-8°), p. 278.

2. *Gallia Christiana*, t. III (Paris, 1725, in-fol.), col. 771.

3. Bibl. nat., ms. lat. 9285, n° 1 (Catalogue de M. Hase. n° 176), parchemin de 210 mm. sur 120 mm.

4. En 924, Henri Ier l'Oiseleur conclut une paix de neuf ans avec les Hongrois, puis leur fit subir une grande défaite en 933, ce qui suspendit leurs ravages.

5. « Ceterum constat ibi ædificatum piarum virginum cœnobium, in quo, circa an. 922, Hermannus I, Colon. archiep., illustres virgines parthenonis Gerritzheimensis, quem Hungarorum furor incineraverat, transtulisse dicitur una cum reliquiis sancti Hippolyti martyris », *Gallia*

les accueillit dans un lieu de retraite situé près de Cologne et, concevant la bonne pensée de transformer ce lieu en un monastère important, le plaça aussitôt sous l'invocation de Notre-Dame et des Onze Mille Vierges [1], puis le dota de privilèges. Hermann Ier mourut bientôt après (11 avril 925) et l'abbesse « Landsvid [2] » demanda au pape de prendre sous sa protection le nouveau couvent et de confirmer les privilèges accordés par l'archevêque. L'acte que nous faisons connaître est la réponse du pape nommé Jean. Cet acte ne porte aucune indication chronologique et l'on peut songer à l'attribuer soit à Jean X (914-928), soit à Jean XI 931-936), car l'archevêque Vuigfried, à qui il est adressé, a occupé le siège archiépiscopal de 925 au 9 juillet 953 [3]. Cependant, je crois que ces lettres ont été octroyées par le pape Jean X, parce que l'abbesse « Landsvid » n'a pas dû attendre plusieurs années avant de demander au Saint-Siège la confirmation des privilèges qui constituaient l'acte de fondation de son monastère. Vraisemblablement, cette demande dut suivre immédiatement la mort d'Hermann Ier (11 avril 925). Le pape Jean X (mort en 928) ne tarda sans doute pas à faire expédier le privilège demandé, et, puisqu'il faut fixer chronologiquement la date de ses lettres, nous adopterons celle de 926.

Par ses lettres, Jean X fait savoir à Vuigfried, archevêque de Cologne, et aux fidèles de son église, qu'il exauce la prière de l'abbesse « Landsvid » en plaçant son monas-

Christiana, t. III, col. 771. Le monastère de « Gerrischesheim » ne fut abandonné que momentanément, puisque l'empereur Otton II lui accorda un privilège le 12 avril 977 à la prière de « Vuerinus », archevêque de Cologne (Cf. *Monumenta Germaniæ historica, Diplomata regum et imperatorum Germaniæ*, t. II, Hannovre, 1893, in-4°, n° 153, p. 173).

1. Les Onze Mille Vierges sont les compagnes de sainte Ursule.

2. Son nom n'est connu que par l'acte que nous publions.

3. Signalé par M. Delisle aux nouveaux éditeurs des *Regesta Pontificum Romanorum* de Jaffé cet acte a été placé parmi les lettres de Jean XI (t. I, Lipsiæ, 1885, in-8°, n° 3.594) avec cette note : « Haud constat, utrum hæc bulla Johannis XI an Johannis X sit » (*ibid.*, p. 455).

tère sous la protection du Saint-Siège et en défendant d'enfreindre les privilèges que lui concéda l'archevêque Hermann Ier. Voici le texte des lettres de Jean X : on appréciera la contribution qu'elles apportent à l'histoire d'une célèbre abbaye placée sous le patronage d'une sainte dont la légende est des plus curieuses. Mais il est utile de remarquer que le texte en a été évidemment altéré.

Johannes, ep*iscopus*, servus servoru*m* D*e*i, reverentissimo confratri no*st*ro Vuigfrido, s*ancte* Coloniensis æcl*esie*[1] archiep*iscopo*, seu cuncto clero et universo populo olim fate s*ancte*[2] Coloniensis ecl*esie*[3]. Dilectis filiis no*st*ris pastorali moderamini docet[4] nos inpertire, ita*que* congruu*m* nostro apostolico postulari suppliciter cernitur et omnino precibus eo*rum* supplicantib*us* roborari. Idcirco, quia suggessit no*st*ro apostolatui Landsvid, humillima abbatissa, una cum ceteris sororibus suis, qualiter no*st*ra apostolica tuicione tutaretur monasteriu*m* virginu*m* quod est situm p*ro*pe civitate*m* Coloniense*m*, quod quida*m* Herimannus archiep*iscopus* reparavit in honore s*ancte*[5] D*e*i genitricis semp*erque* virginis Marie et undecim milia virginum : ut sub nostra apostolica tuicione omni permaneat tempore p*ro* honore D*omi*ni N*ost*ri Jh*es*u Xp*isti* et mercede anime[6] no*st*re[7], ut nullus in jam fato s*ancto* loco aliquid contrarium inferat, sed qualiter Herimannus archiep*iscopus* eum constituit, vel sua scripcione roboravit, deinceps p*er*maneat nostra apostolica proteccione. Amen.

(*A tergo*) : Quod H*er*mannus archiep*iscopus* reparavit in honore s*anctarum* virginu*m* hoc confirmavit Joh*annes* ep*iscopus* *et* Wicfrid*us* archiep*iscopus* (XIe s.).

Maurice JUSSELIN.

1. L'e final est cédillé.
2. *Idem.*
3. *Idem*
4. *Corrigez* decet.
5. L'e final est cédillé.
6. *Idem.*
7. *Idem.*

COMPTES RENDUS

Dr J.-B. Beck. — **Die Melodien der Troubadours, nach dem gesamten handschriftlichen Material zum erstenmal bearbeitet und herausgegeben, nebst einer Untersuchung über die Entwickelung der Notenschrift (bis um 1250) und das rhythmisch-metrische Prinzip der mittelalterlich-lyrischen Dichtungen, sowie mit Übertragung in moderne Noten der Melodien der Troubadours und Trouvères.** — Strasbourg, K.-J. Trübner, 1908 ; in-4°, 201 p.

Nous avons rendu compte dans cette Revue, t. XI, p. 207 (août 1907), de la thèse très remarquée et brillamment soutenue par M. Beck, à l'université de Strasbourg, sur l'*Interprétation modale des mélodies du moyen-âge*. L'auteur annonçait dès lors comme prochaine une publication où il développerait sa théorie, en l'appliquant aux œuvres musicales de nos anciens poètes lyriques.

L'ouvrage a paru presque aussitôt, luxueux in-quarto faisant suite à la thèse de juillet 1907, qui n'en était qu'un premier chapitre imprimé séparément. Fondé sur un ensemble de matériaux que nous révèle pour la première fois le dépouillement complet de tous les manuscrits, ce travail, après avoir exposé le développement de la notation musicale, dégagera de ces données le principe de la métrique rythmique des troubadours et des trouvères, et montrera comment leurs mélodies doivent se transcrire en notation moderne.

On a beaucoup étudié, et tous les jours on commente à nouveau les œuvres littéraires de nos anciens chansonniers. Comment se fait-il que la même curiosité qui s'attache au texte de leurs poésies soit généralement restée si indifférente à la musique qui l'accompagne ? On sait pourtant qu'elles ne faisaient qu'un ; tout poète était alors doublé d'un musicien qui les composait l'une et l'autre,

et souvent l'une pour l'autre. Séparer ces deux éléments constitutifs du lyrique médiéval, n'est-ce pas s'astreindre à ne voir l'œuvre et l'auteur que d'un côté ? n'est-ce pas fermer volontairement les yeux sur l'ensemble de leur esthétique ? Cette double étude devait donc, à ce qu'il semble, s'imposer aux éditeurs de nos chansonniers.

Il s'en faut pourtant de beaucoup que musicologues et philologues aient marché du même pas dans l'investigation des sources originales. C'est à peine si, depuis un siècle, une publication dans le nombre a paru de loin en loin, où la notation soit jointe au texte avec un essai quelconque de transcription moderne. Aussi l'histoire musicale, faute de documentation suffisante, n'a-t-elle jusqu'ici qu'effleuré, sans pouvoir les résoudre, les questions relatives aux notations du moyen-âge. Les uns, en effet, ont prétendu que ces mélodies n'avaient pas de mesure, conséquemment pas de rythme musical, mais simplement un rythme oratoire comme le plain chant, dont elles ne seraient qu'une variété. D'autres au contraire, avec De Coussemaker et ses disciples, tiennent pour la notation mesurée, *ars mensurabilis*, c'est-à-dire pour un rythme bizarre, résultant de la valeur absolue de chaque signe telle que la donnent les anciens traités, entre autres celui de Francon de Cologne.

En présence de ces opinions contradictoires des théoriciens, M. Beck a compris que la question ne pouvait être définitivement tranchée qu'en joignant à l'étude des anciens traités didactiques une enquête approfondie, méthodique et complète sur l'ensemble des nombreux documents qui nous sont parvenus. Il a donc entrepris d'en dresser la liste, en commençant par les manuscrits des troubadours. Il les décrit, analyse leur contenu, explique leur formation, compare le travail des copistes et signale même les curiosités de leurs enluminures. Cette revue bibliographique termine le premier chapitre (p. 28), celui dont un tirage à part a servi de dissertation inaugurale à l'auteur pour sa soutenance universitaire.

Le chapitre suivant (p. 29-51) nous présente le catalogue des deux cent cinquante-neuf chansons notées, représentées par trois cent soixante notations diverses dans les dix-neuf manuscrits que nous possédons. Elles sont classées par noms d'auteurs, le tout dans

l'ordre alphabétique. Si l'on rétablit ces noms dans leur ordre chronologique, on constatera que le plus grand nombre des mélodies appartient à la seconde moitié du XIIIe siècle (p. 29-38).

Dans un autre tableau où, d'après le chiffre des reproductions de chacune d'elles par les divers manuscrits, les deux mille six cents poésies des troubadours sont rangées par ordre numérique, on constate que les deux cent cinquante-neuf chansons notées viennent en tête de la liste, laissant les autres bien loin derrière elles (p. 39-42). C'est là une preuve manifeste de la vogue qu'avait alors cette élite, sorte d'anthologie dont la faveur générale avait consacré la supériorité. Aussi n'est-on pas surpris de leur voir occuper la première place parmi les œuvres de choix dont l'italien Ferari de Ferrara a composé son *Florilegio* de la Chigiana. Ainsi s'explique en même temps pourquoi, dans nos recueils, tant de portées sont restées vides : c'est que cette même consécration manqua aux textes qu'elles accompagnent.

La notation dans les manuscrits de nos chansonniers fait l'objet du troisième chapitre, étude toute nouvelle, d'une importance fondamentale pour l'histoire de la musique au moyen-âge. L'aspect de cette notation est presque identique à celui du plain chant : mêmes clés, mêmes notes carrées, mêmes signes, souvent même portée ; toutefois celle-ci varie chez nos chansonniers de trois à huit lignes d'après l'étendue de la mélodie, contrairement à l'opinion courante qui lui en suppose uniformément tantôt quatre, tantôt cinq.

Une autre différence consiste dans les notes conjointes ou ligatures. Tandis que le plain chant n'en a qu'un nombre limité, la notation des chansons les admet dans toutes leurs combinaisons possibles. L'auteur en dresse un tableau complet et nous montre comment les formes de la notation neumatique ont produit ces groupements de la notation quadrangulaire (p. 48-49). Les deux signes altératifs étaient d'ailleurs les mêmes, bémol et bécarre, ce dernier servant de dièse au besoin. Mais, en général, ces signes étaient omis ; on laissait à l'exécutant le soin de suppléer à leur absence.

Quant à la barre de mesure, le moyen âge ne l'a pas connue. Si l'on rencontre souvent cette ligne à la fin d'une phrase musicale, elle y correspond généralement à un point final du texte et marque

une pause — pause indéterminée, dont la durée n'a aucun rapport avec le plus ou moins de longueur du trait.

Après cet examen du caractère extérieur des notes et signes divers de l'ancienne écriture musicale, M. Beck s'attache à déterminer leur valeur intrinsèque, et c'est à la comparaison seule des documents que, fidèle à sa méthode, il demandera la solution du problème (pp. 52-70). Empruntant donc aux manuscrits provençaux toute une série d'exemples gradués, il fera ressortir les différences que présente l'écriture de telle ou telle mélodie dans ses reproductions diverses. Le premier de ces exemples oppose à une ancienne notation quadrangulaire la notation mesurée qui en donne le rythme. Le deuxième exemple met en regard quatre copies d'un même chant différemment orthographiées, où l'on voit telle note longue remplacée par une ligature ternaire, celle-ci par une ligature quaternaire, ailleurs par une ligature binaire et ainsi de suite, les équivalences s'y succédant de même jusqu'au vingt et unième exemple.

Dans cette dernière citation (p. 66), nous avons sous les yeux huit transcriptions mélodiques de la prose de Sainte-Catherine *Agmina militiæ*, dont quatre d'une graphie différente ; et ce n'est pas sans quelque étonnement que l'on voit cette mélodie religieuse servir en même temps d'air à la chanson française : *Quant froidure trait à fin*, et à certains couplets provençaux ultra-graveleux : *L'altrier cuidai aber druda*. On se demande auquel des deux, du sacré ou du profane, en attribuer la priorité ; d'après les vraisemblances analogiques, elle appartiendrait à la prose. Ce même exemple nous montre encore comment, à l'aide d'adjonctions harmoniques successives, on transformait une monodie en composition polyphonique ou motet.

Passant ensuite aux manuscrits des trouvères, héritiers d'un art naïf qu'ils ont brillamment développé (pp. 72-82), M. Beck en fait l'énumération. Ici, ce n'est pas seulement quelques centaines de mélodies notées qui nous sont offertes, comme dans ceux du Midi ; on en compte environ 4.000 pour 1.400 chansons. Après les avoir soumises au même examen critique que celles des troubadours, l'auteur formule les résultats de son enquête générale en divers articles, dont voici la conclusion : Dans la notation quadrangulaire primitive, rien ne marquait le rythme des chansons ; on n'a

pu le connaître qu'à l'aide des notations mensurales, qui l'indiquèrent postérieurement.

Cette première partie se termine par une revue critique des modernes musicologues et des systèmes qui ont prévalu jusqu'à ce jour dans l'interprétation de la musique du moyen-âge.

Dans la seconde partie de son livre, M. Beck traite de la reconstitution du rythme dans ces mêmes compositions et de leur transcription en notation moderne (p. 90-111).

Succédant à l'usage des neumes, sorte de sténographie abstraite et compliquée, la notation quadrangulaire marquait un progrès considérable dans la clarté et la précision de l'écriture musicale. Grâce à l'invention des clefs, celle-ci suffisait dès lors à reproduire, sinon l'image parfaite de la mélodie, tout au moins son profil exactement tracé sur la nouvelle portée.

Mais il manquait un trait essentiel à la ressemblance. Toutes les notes ayant même forme, rien n'indiquait à l'œil la durée relative de chacune d'elles, ni par conséquent le rythme de l'ensemble. Ce ne fut que vers le milieu du XIIIe siècle qu'on s'avisa de les fixer l'une et l'autre à l'aide de quelques modifications des signes, par exemple en distinguant par une queue la longue de la brève, la première valant deux temps, la seconde un temps. Ce perfectionnement caractérise la notation proportionnelle ou mesurée.

On ne saurait douter cependant que de tout temps, noté ou non, le rythme musical n'ait fait corps avec ces compositions lyriques : il est un élément essentiel de la chanson, l'âme de nos airs populaires, eux-mêmes si intimement liés à la danse. L'air ne se comprend que s'il est chantant : comme le sens prime la lettre, le rythme prime la note. Si donc aucune indication ne le marquait dans la notation quadrangulaire, c'est que l'exécutant pouvait s'en passer, parce qu'il avait un moyen quelconque de connaître ce rythme latent, et par suite, de donner à chaque note sa valeur temporaire. Mais quel était ce moyen ?

Les savants musicologues P. Runge et H. Riemann ont les premiers répondu à la question : « Le rythme de la mélodie était déterminé par le mètre du vers. » La concordance rythmique de ce double élément de la poésie lyrique est d'ailleurs un fait constaté depuis longtemps par la philologie chez les Grecs et les

Romains. C'est en partant de ce même principe, ingénieusement appliqué aux mélodies des troubadours, que M. Beck nous révèlera le mystère de leur notation.

L'auteur commence par s'enquérir de la tradition doctrinale en cette matière. Il passe au crible les biographies des poètes provençaux, recueillant jusqu'aux moindres renseignements de nature à éclairer son sujet. Il interroge ensuite le *Donatz provensals* de Uc Faidit, la *Doctrina de compondre dictatz*, les *Rasos de trobar* de Raimon Vidal, les *Leys d'amors*, le *De vulgari eloquentia* de Dante, etc. Mais c'est surtout dans l'analyse des multiples traités latins du IXe au XIVe siècle, qu'il trouve plus ou moins nettement formulés les principes de l'ancienne théorie.

Pour en faire mieux comprendre l'exposé, rappelons que la durée d'une phrase musicale étant partagée en intervalles égaux par une succession régulière de temps alternativement forts et faibles, cette alternance marque à la fois le rythme et la mesure. Celle-ci commence avec chaque temps fort et expire au temps fort qui suit. La valeur temporaire des notes comprises dans cet intervalle donne lieu à des combinaisons diverses, d'où naissent la diversité des mesures (binaire, ternaire) et la diversité des rythmes.

A partir du XIIe siècle, les théoriciens s'accordent à reconnaître six espèces de rythmes, qu'ils appellent *modes*. De ces modes, les trois premiers seuls nous intéressent pour le moment, les trois autres, qui d'ailleurs en dérivent, concernant exclusivement les compositions polyphoniques (p. 108).

Le premier mode se compose d'une longue (= deux temps) suivie d'une brève (= un temps) ; c'est un trochée : — ∪.

Le deuxième mode intervertit l'ordre de ces valeurs , comme l'iambe, qui en est le type, intervertit le trochée : ∪ —. Ces modes ont chacun deux éléments, auxquels correspondent deux syllabes du vers.

Le troisième mode a un élément de plus, avec troisième syllabe correspondante. Son mètre est le dactyle : — ∪ ∪. Il se compose théoriquement d'une longue suivie de deux brèves, entre lesquelles l'usage partageait par moitié la durée de la mesure 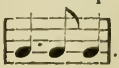 .

On sait que la mesure à trois temps était alors la seule en usage dans le chant et dans ses notations.

Que ces formules des anciens traités didactiques aient dû s'appliquer aux chansons de leurs contemporains comme aux autres compositions musicales, il semblerait que l'analogie nous autorise à le croire. Cependant les musicologues ne l'admettaient pas. Aujourd'hui la preuve en est faite ; M. Beck la met sous nos yeux avec un luxe de démonstrations, de reproductions et de transcriptions qui ne laissent aucune place au doute et font de son livre un véritable répertoire de mélodies médiévales.

Celles de ces citations qui ont trait au premier mode ne remplissent pas moins de dix pages (111-120). On remarquera que, contrairement à la formule ci-dessus, toutes ne débutent pas par un temps fort sur la longue coïncidant avec la tonique du vers ; il en est où l'on voit ce premier temps fort précédé, hors mesure, d'un temps faible avec syllabe atone. Ce n'est là qu'un autre mètre de même rythme, une sorte d'hypermètre à rebours dit anacrouse, dont les modes suivants offrent également des exemples.

Le mode trochaïque était alors très répandu et nous est resté familier : c'est celui de la valse, l'ancienne *volta* provençale. Il n'est cependant pas le seul à deux éléments qui fût alors en usage chez nos chansonniers ; le mode iambique partageait sa popularité.

Ce fait capital que, pour la première fois, M. Beck a mis en lumière, il le démontre en scandant les phrases musicales d'après une méthode qui lui est propre. Partant de la dernière syllabe accentuée du vers, laquelle tombe nécessairement sur le dernier temps fort de la mélodie, il établit, en rétrogradant, la succession régulière des autres temps forts, d'après les mesures que lui fournit la notation proportionnelle.

L'application de ce nouveau criterium (p. 121-132) fait ressortir une différence essentielle entre les rythmes de certaines mélodies soumises à l'expérience. On voit dans les unes tous les temps forts tomber sur la longue et celle-ci coïncider avec les syllabes toniques du vers. Dans d'autres, au contraire, tous les temps forts tombent sur la brève, avec laquelle les accents toniques du vers ne coïncident plus. N'est-il pas manifeste que nous avons affaire ici à deux modes différents, au premier d'abord, au deuxième ensuite ?

Et ce n'est pas seulement pour les poésies lyriques romanes que l'auteur emploie ce procédé d'investigation et de contrôle ; il l'applique avec le même succès aux poésies liturgiques, comme à celles des Minnesingers allemands.

Nous venons de voir qu'une des caractéristiques de ce deuxième mode consistait dans la non-concordance entre l'accentuation du vers et les alternances des temps forts de la phrase musicale, la syllabe tonique coïncidant avec le temps faible ici représenté par la longue. Compensation, observe M. Beck : ce que cette syllabe a perdu en intensité dynamique, elle le gagne en durée, et l'oreille agréablement surprise y retrouve son compte.

C'est à ce renversement du rythme qu'est due cette allure alanguie et mollement entraînante qui en fait le charme. On le rencontre fréquemment dans certaines mélodies exotiques, slaves, hongroises, tziganes et même, paraît-il, dans ces ballades que les chanteurs basques vont débitant par les rues [1].

Si les musicologues ignoraient l'existence des modes dans la musique, aussi bien des deux premiers que du troisième, les métriciens, de leur côté, n'admettaient pas dans nos vers ce dernier rythme à trois éléments : Fréderick Dietz lui-même ne reconnaît dans la poésie romane que le trochée et l'iambe. Il est cependant incontestable que nos poètes modernes emploient à chaque instant le rythme anapestique dans les alexandrins et même dans les décasyllabes. En était-il donc autrement chez leurs ancêtres du XIIIe siècle ? (p. 133-141).

La réponse de M. Beck est péremptoire. Il a recueilli plus de cent mélodies dans lesquelles la notation mesurée figure un rythme caractérisé par l'alternance de deux brèves entre deux longues, correspondant à deux syllabes atones entre deux toniques. En leur appliquant son système de scansion, il nous y fait

1. Nous empruntons cette dernière remarque au compte rendu anonyme qu'un critique autorisé, doublé d'un musicien non moins compétent, vient de consacrer à l'ouvrage de M. Beck dans la *Gazette de Cologne* du 14 août (n° 860) : « Ce mode, dit l'auteur, a quelque chose de glissant, de traînant, d'ému (etwas Gleitendes, Schleifendes, Erregtes) qui contraste avec le premier mode. Je crois d'ailleurs pouvoir le caractériser par analogie à l'aide d'un exemple moderne : il me rappelle les airs sur lesquels les chanteurs basques débitent encore aujourd'hui leurs émouvantes ballades par les rues (er erinnert mich an die Weisen der baskischen Strassensänger mit denen sie noch heute ihre Schauerballaden heruntersingen). »

aussitôt reconnaître, à l'évidence, le mode dactylique (— ∪∪), ce mode à trois éléments auquel les anciens auteurs assignent le troisième rang. Cette nouvelle constatation achève d'établir la parfaite concordance de leurs théories avec les notations dont M. Beck a trouvé le secret.

Des exemples mis sous nos yeux, il résulte que ce mode à trois éléments était surtout et presque exclusivement celui des vers décasyllabiques. Nous ferons observer à ce propos que, si la règle musicale veut que leurs mélodies soient scandées en mesures dactyliques, le mètre de ces vers n'en reste pas moins essentiellement anapestique (∪∪ —), comme le veut notre accent sur la dernière syllabe. Au reste, l'accent tonique français est relativement si faible et parfois si mobile, qu'il devait être facilement entraîné par le mouvement du rythme musical, de même que, dans le discours, il s'efface devant l'accent expressif ou oratoire. Aussi voit-on que la musique du temps s'en accommodait au mieux.

Sa démonstration achevée, M. Beck jette un coup d'œil rétrospectif sur les origines des modes dont il fait remonter l'application jusqu'à certaines compositions liturgiques du VIIe, voire même du Ve siècle (p. 143, n. 2). Il cite ensuite des exemples du troisième mode insérés dans les anciens traités didactiques et part de là pour indiquer la marche à suivre dans la transcription des motets des manuscrits de Montpellier et de Bamberg (p. 147-152).

Les valeurs élémentaires qui constituent les différents modes formaient, en se divisant et subdivisant, des groupes de valeurs fractionnaires, groupes correspondant à chaque temps de la mesure. Un tableau synoptique les reproduit sous toutes leurs formes, avec traduction moderne en regard. Ce tableau est suivi de commentaires sur les rythmes de diverses compositions polyphoniques latines et françaises dans les six modes (p. 153-154).

Un dernier chapitre, traitant de la méthode applicable aux transcriptions des monodies, résume et complète ce qui a déjà été dit sur ce sujet dans les chapitres précédents. Tous les vers cités comme exemples au cours de l'ouvrage y sont repris et classés dans l'ordre ascendant de leur mesure syllabique, avec indication de leurs rythmes, récapitulation générale qui présente une échelle de toutes les formations modales possibles dans la versification du moyen âge.

Cette analyse, nécessairement sommaire, a dû passer sous silence une foule d'indications disséminées dans le texte et dans les notes, et laisser de côté certaines questions intéressantes ne se rattachant qu'accessoirement au sujet principal. C'est ainsi, par exemple, que nous est signalée, en passant, une analogie suggestive entre « *Joannes filius Dei* », nom d'un musicien cité dans un traité du XIIIe siècle, et celui du copiste « *Jehan Deu* », qui a signé en différents endroits le chansonnier de l'Arsenal (p. 108, n. 2).

L'examen d'un autre manuscrit, le 846 de la Nationale, donne lieu à cette curieuse constatation que les chansons s'y trouvent systématiquement rangées dans l'ordre modal : confirmation éclatante des théories que l'ouvrage expose (p. 142, n 1). Ce principe modal a d'ailleurs présidé à la composition d'un grand nombre de cantiques et de chansons modernes, ainsi que nous en voyons de nombreux exemples réunis p. 155, n. 1. Certains métrologues modernes, à la suite de Baïf, prétendraient même, paraît-il, en faire la base de notre versification française (p. 164, n. 2).

Signalons enfin, entre autres observations sur les compositions polyphoniques, celles qui ont pour objet le caractère et la provenance des ténors (p. 94), ainsi que les rapports des motets, d'une part avec diverses chansons monodiques (p. 183, n. 2), d'autre part avec certaines danses instrumentales.

Comme conclusion de ce livre, qui révèle chez son auteur une rare sagacité jointe à une remarquable puissance de travail, M. Beck annonce la publication prochaine d'un recueil complet de toutes les mélodies connues des troubadours, avec leur transcription en notation moderne.

La perfection des spécimens que nous avons sous les yeux nous garantit que ces reproductions de nos manuscrits, en dehors de l'intérêt historique qu'elles éveillent, feront du volume en préparation une œuvre de science et d'art à tous les points de vue.

Cette publication sera suivie à bref délai d'un second recueil, celui des mélodies de nos trouvères, œuvre beaucoup plus étendue qui paraîtrait par souscription.

Romaniste en même temps que musicien consommé, le jeune docteur alsacien, inventeur incontesté de la nouvelle méthode

de transcription, est exceptionnellement qualifié pour mener à bonne fin cette double entreprise.

L'appui bienveillant qu'il réclame des corps savants, des collectivités artistiques et de tous ceux qui individuellement s'intéressent à ces questions, ne saurait lui faire défaut, quand il s'agit de mettre en lumière une œuvre musicale dont l'ensemble, comme il le dit excellemment, doit faire « l'orgueil de la France et l'admiration des autres pays [1] ».

A. Guesnon.

Félix Portal. — **La République Marseillaise du XIIIe siècle (1200-1263).** — Marseille, Ruau, 1907 ; in-8°, VIII-463 p.

Certains Méridionaux maudissent encore le nom exécré de Simon de Montfort : M. Portal poursuit d'une haine vivace les conquérants capétiens de la Provence, et en particulier Charles d'Anjou. Mais si son livre n'est pas écrit, selon la vieille formule classique, *sine ira et studio*, la passion de l'auteur pour les libertés municipales de sa ville ne nous a pas moins valu une étude très documentée et très intéressante sur la république marseillaise du XIIIe siècle. On a pas mal étudié les communes du Nord de la France ; pour le Midi, et en particulier pour la Provence, les bonnes monographies sont beaucoup plus rares. Il est à souhaiter que celle de M. Portal ne demeure pas un exemple isolé.

C'est dans l'ancienne ville vicomtale, ou ville basse, aux environs du port (la ville haute demeurant jusqu'en 1257 sous la domination de l'évêque) que la commune de Marseille a pris naissance. Ses origines sont d'ailleurs obscures. Y a-t-il eu à un degré quelconque,

1. « Richtig gelesen und verstanden stellen die Melodien der Troubadours und Trouvères in ihrer Gesamtheit eine Sammlung von Liedern dar, die ..... bis heute einzig dasteht und auf welche Frankreich mit Stolz und die andern Nationen mit Bewunderung zurückschauen können. — Bien lues, bien comprises, les chansons des troubadours et des trouvères forment dans leur ensemble une collection lyrique d'un caractère étonnamment naturel et chantant, dont la spontanéité d'inspiration, les franches mélodies, l'intime concordance de l'expression musicale avec le texte, l'individualité souvent tranchée, malgré l'insuffisance du matériel technique et des moyens d'expression alors en usage, font un monument unique jusqu'à ce jour, sujet d'un légitime orgueil pour la France et d'admiration pour l'étranger. »

survivance des institutions administratives gallo-romaines ? M. Portal ne semble pas éloigné de le supposer. Mais pour l'époque du moyen-âge, ce n'est qu'en 1128 qu'un acte mentionne d'une manière formelle l'existence des consuls de Marseille, et ce n'est qu'à la fin du XIIe ou au début du XIIIe siècle que l'existence de la confrérie mi-hospitalière, mi-politique du Saint-Esprit assura définitivement la vie de la commune. Les « recteurs » de cette confrérie sont investis d'un certain rôle dans l'administration de la cité, et c'est à leur initiative que semblent dûs les rachats successifs des droits féodaux possédés dans la ville basse par divers seigneurs, en particulier par les divers représentants de la maison de Baux. Le dernier acte important de ce genre est de 1225. D'autre part, en 1220, un accord était intervenu entre la commune et l'évêque Bertrand, pour régler les droits réciproques des deux pouvoirs et la situation des habitants des deux villes. La république marseillaise peut donc être considérée comme définitivement constituée vers le premier quart du XIIIe siècle, mais comme elle ne doit pas son origine à une concession du souverain, elle n'a pas de charte constitutive. En revanche, elle possède des statuts qui permettent de se rendre compte du fonctionnement de ses divers organes vers le milieu du XIIIe siècle. L'époque de la rédaction de ces statuts est incertaine, et Méry et Guindon, qui les ont édités en 1842, ont très insuffisamment éclairci les problèmes qui se posent à leur sujet. M. Portal a montré que la rédaction de la partie principale de ce texte devait être antérieure à l'époque de Charles d'Anjou. Peut-être aurait il pu pousser davantage sa discussion et déterminer avec plus de précision la date ou les dates extrêmes qu'il croit pouvoir attribuer aux diverses parties du recueil, dont il semble qu'une édition critique serait une œuvre utile à entreprendre. Je ne puis analyser ici, après M. Portal, ces statuts, qui touchent naturellement à des matières fort diverses. Je me borne à signaler comme particulièrement intéressantes et développées les parties relatives au commerce maritime, au transport des passagers à bord des navires, à l'organisation de la corporation des notaires. Au point de vue politique, l'autorité est entre les mains d'un Conseil général, qui comprend lui-même un Grand Conseil, élu au second ou au troisième degré selon un système assez compliqué, et le Conseil des cent chefs de métiers, élus par les corporations. Le Conseil général

peut toujours en référer, dans les cas graves, à l'assemblée générale des citoyens. Les fonctionnaires principaux sont un podestat, qui doit être étranger à la ville, et dont l'office semble supprimé après 1229 ; — des recteurs ou consuls, en nombre variable, qui représentent la cité dans les actes importants, traités, etc ; — deux syndics, qui agissent pour elle dans les affaires judiciaires ; trois clavaires, préposés aux finances. Les juges de la Commune, qui sont la juridiction ordinaire, un juge d'appel et un juge du Palais investi d'une sorte d'autorité supérieure, représentent le pouvoir judiciaire. Les deux derniers de ces magistrats sont pris, en principe, parmi des jurisconsultes étrangers amenés par le podestat.

Dans les chapitres suivants, M. Portal montre comment la république marseillaise s'est comportée en puissance indépendante, dans les évènements dont la Provence fut le théâtre durant la première partie du XIIIe siècle, traitant librement avec les cités voisines, Arles, Nice, Grasse, avec Pise, dont les Marseillais recherchaient l'alliance contre les Génois, leurs rivaux au point de vue commercial. Marseille prit parti dans les luttes entre les diverses compétiteurs qui se disputaient le comté de Provence, et soutint successivement Raimond VII de Toulouse, et Raimond-Bérenger V. Mais en 1252 la ville, abandonnée par ses alliés, Barral des Baux, podestat d'Arles, et les Avignonnais, dut se soumettre à Charles d'Anjou, ou plus exactement conclure avec ce prince un traité qui restreignit les libertés municipales et introduisit dans le gouvernement de la cité, à côté des magistrats élus, un bailli et un juge nommés par le prince. Cela ne suffisait pas à Charles qui, cinq ans plus tard, accusa les Marseillais de n'avoir pas observé certains des engagements pris par eux, les attaqua de nouveau, et malgré leur alliance avec Alfonse X de Castille, les réduisit à accepter les « Chapitres de paix », de 1257, qui supprimaient les chefs de métiers et donnaient la plus grande part d'autorité à un viguier comtal. En même temps, Charles achetait à l'évêque Bertrand d'Alignan les droits que celui-ci possédait sur la ville haute. Le complot formé en 1262 par les Marseillais pour se débarrasser des envahisseurs, avec l'appui du roi d'Aragon, échoua, et le comte punit de mort et de confiscation les principaux artisans de cette dernière tentative d'indépendance.

Le travail de l'auteur est suivi de 24 pièces justificatives, qui

sont principalement des textes de traités conclus par la république Marseillaise avec les seigneurs de la maison des Baux, avec Raimond-Bérenger V et Alfonse X de Castille. La dernière de ces pièces est un tarif de redevances à percevoir sur diverses marchandises, dont je regrette que M. Portal n'ait pas cru devoir encore augmenter l'intérêt en donnant l'explication de certains termes techniques que renferme le texte, rédigé en provençal. Il eût été intéressant également que l'auteur eût donné quelques renseignements sur la manière dont sont constitués les fonds d'archives qu'il a diligemment explorés et qui lui ont fourni la matière de sa documentation.

Deux index (chronologique et alphabétique) facilitent la consultation du volume.

René Poupardin.

Dr Ludwig Zoepf. — **Das Heiligen-Leben im 10 Jahrhundert.** Leipzig, Teubner, in-8° de vi-250 pages *(Beitraege zur Kulturgeschichte des Mittelalters und der Renaissance*, publ. par le professeur W. Goetz, fasc. I.)

M. G. Zoepf s'est proposé, dit-il, de rechercher ce qu'il y avait d' « individuel dans le typique » des Vies de Saints du xe siècle La phraséologie un peu abstraite de son introduction, et les formules philosophiques qu'il affectionne, n'empêchent pas son volume d'apporter une très intéressante et très utile contribution à l'histoire de la civilisation. L'auteur se propose un double objet : déterminer ce qu'il y a de caractéristique dans les œuvres hagiographiques du xe siècle, au point de vue des renseignements fournis sur telle ou telle individualité, — et ce qu'il y a de caractéristique au point de vue des idées et des croyances du temps en général, principalement en ce qui touche à la vie religieuse. Comme on s'en rend facilement compte en parcourant quelques textes de cette espèce, toutes les Vies sont composées à peu près sur le même plan, d'après un modèle qui a sans doute sa plus lointaine origine dans la vie de saint Martin par Sulpice Sévère. M. Zoepf donne le schéma des trois types principaux de biographies : vie du saint évêque, vie du saint abbé (moine ou reclus), vie de la sainte femme. Il y a emploi

constant, pour chacune de ces trois séries, de la même formule littéraire, mais il faut tenir compte aussi de ce fait, que, dans la réalité, tous les saints ont du se ressembler par certains côtés, puisque tous se proposent le même idéal, l'imitation de la vie du Christ, et que leurs biographes cherchent par tous les moyens à attirer l'attention sur ce point. Mais par l'examen et l'analyse d'un certain nombre de Vies, M. Zoepf montre qu'à travers le « type du saint », on peut souvent distinguer des individus. « Nul par exemple ne confondra la figure sympathique et pleine de cordialité de saint Ulrich, avec celle de saint Bruno [de Cologne], toujours maître de lui-même, ou un homme doué de la force de volonté d'un Jean de Gorze avec un Adalbert de Prague, qui manque totalement d'énergie. » Naturellement on ne trouvera les éléments de portraits de ce genre que dans les œuvres que M. Zoepf désigne plus particulièrement sous le nom de « biographies », écrites par des contemporains qui ont personnellement connu les bienheureux dont ils racontent l'histoire, et qu'il faut distinguer des « vies », composées par des auteurs travaillant soit d'après des documents écrits soit d'après les récits oraux qu'ils ont pu recueillir, et des « légendes », arrangement ou invention de vies de saints morts depuis longtemps, et sur lesquels les auteurs ne possèdent aucun renseignement précis. Ces deux dernières classes de documents, où les considérations banales et les récits de miracles sont souvent développés outre mesure, et dont la valeur historique est très faible ou plus généralement nulle, sont cependant susceptibles de fournir des renseignements au sujet des conceptions religieuses et morales des hommes du xe siècle, et aussi au sujet de l'histoire de l'hagiographie considérée comme genre littéraire. Ce genre fut très cultivé au xe siècle dans l'empire germanique comme dans les pays voisins, et avec un certain succès. Non seulement il y eut des vivants qui méritèrent d'être mis au rang des bienheureux [1], et qui trouvèrent des historiens parmi leurs disciples et leurs admirateurs, mais on écrivit ou on récrivit les vies de beaucoup de personnages d'une époque antérieure. C'est l'une des manifestations de la renaissance carolingienne et ottonienne : on a le goût des productions littéraires et

1. Je relève en passant que c'est en 993 qu'eut lieu la première canonisation « en cour de Rome ».

ce goût se traduit par la composition d'œuvres hagiographiques, relativement bien écrites, comme en d'autres temps il s'est traduit en romans d'aventures. D'autre part, dans la période de réorganisation qui suit celle des invasions danoises et hongroises, la rédaction d'une biographie de fondateur a bien souvent pour objet principal la défense de l'immunité d'un monastère, ou de l'indépendance d'un évêché. Les erreurs historiques abondent sans doute dans les productions de ce genre. Mais il en est trop souvent de même pour les vies de saints personnages du xe siècle, écrites par des contemporains. M. Zoepf a pu constater qu'une des caractéristiques les plus constantes des hagiographes dont il étudiait les œuvres était un mépris absolu de la chronologie. Cela ne les distingue d'ailleurs pas beaucoup de leurs devanciers de l'époque mérovingienne ou carolingienne. Ce qui les en sépare davantage c'est une conception nouvelle de la sainteté. Les auteurs du xe siècle sont beaucoup plus préoccupés que leurs prédécesseurs de la nécessité des pratiques ascétiques, et attribuent toujours à celle-ci une part importante dans la vie de leurs héros. De même on attache au rôle du martyre, dans ce qu'on pourrait appeler la carrière d'un saint, une importance plus grande. M. Zoepf croit pouvoir dire aussi que les récits de miracles sont plus abondants dans les textes hagiographiques qu'auparavant. La chose est possible ; cependant on a pour le royaume franc de l'Ouest, au ixe siècle, de très nombreux récits de miracles, accomplis il est vrai non par les saints eux-mêmes, mais par leurs reliques, au cours des incessants déplacements auxquels les contraignaient les invasions normandes. On lira aussi avec intérêt les pages consacrées par M. Zoepf au sentiment de la nature dans les œuvres hagiographiques, et, au moment où les travaux de M. Bédier posent sous un jour nouveau le problème des rapports entre les œuvres monastiques et les chansons de geste, le dernier chapitre, où l'auteur cherche à retrouver dans les procédés de style de certaines vies de saints, la preuve de l'influence des habitudes littéraires des *joculatores* et de leur manière d'ordonner les récits.

Une table chronologique des documents utilisés et une table alphabétique des noms propres terminent le volume.

René Poupardin.

Joseph Bédier. — **Les Légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste.** — Paris, Champion, 1908, 2 vol. in-8°.

A ce moment, tous ceux qui s'intéressent à la poésie française du moyen-âge ont lu les deux premiers volumes du livre de M. Bédier ou sont sur le point de les lire ; tous savent quelle est la thèse qu'il défend : les chansons de geste les plus anciennes, celles qui ont un fondement véritablement historique, ne remontent pas par une tradition ininterrompue de chants épiques jusqu'à l'époque même (ou à peu près) des évènements qu'elles célèbrent. L'épopée du moyen âge est de formation bien plus récente : elle est née à une époque où tout souvenir vivant des temps carolingiens était à peu près éteint, suscitée par des pèlerinages qui attiraient un grand nombre de dévots, ou par des foires se rattachant à des fêtes religieuses. Les faits historiques qui sont la base des chansons de geste les plus anciennes ont été fournis aux jongleurs par des clercs ou des moines, qui avaient intérêt à attirer le peuple à certains pèlerinages, à certaines églises, à certains monastères.

Le livre de M. B., aussi neuf et original dans ses détails que dans la théorie générale qu'il soutient, se compose d'une série de dissertations, chacune consacrée à une chanson ou à un groupe de chansons et destinée à conduire le lecteur, par une démonstration serrée et ingénieuse pour chaque cas particulier, à la conclusion générale que l'auteur a en vue.

Je ne suis nullement compétent pour suivre M. B. dans le détail de ses recherches ; la critique de son livre ne peut être faite, au point de vue historique et géographique, que par des spécialistes. Je me borne à exposer ici quelques objections d'ordre purement littéraire, destinées à montrer pourquoi il peut subsister des doutes pour l'ensemble du système, que j'admets provisoirement comme plausible pour chacun des cas spéciaux, traités jusqu'ici par M. B.

D'abord, l'auteur semble considérer la théorie qu'il combat, celle de chants épiques, transmettant aux hommes du XIe siècle le souvenir d'évènements du temps de Charlemagne ou même antérieurs, sinon comme absolument chimérique, du moins comme

d'une invraisemblance extrême, comme une hypothèse à laquelle il ne faudrait avoir recours que dans des cas absolument désespérés, tous les autres moyens d'explication faisant défaut. Cette méfiance me semble exagérée. Un chant épique, une fois qu'il existe, peut avoir la vie dure : on sait que des chants du cycle des Niebelungen vivaient encore, dans la bouche du peuple, aux îles Féroë, dans le premier quart du XIXe siècle. D'autre part, il est certain que l'épopée peut, d'elle-même et sans secours extérieurs, conserver le souvenir de personnages et de faits historiques. C'est ainsi que — fait bien connu, mais particulièrement frappant pour le problème qui nous occupe — Théodoric le Grand a été célébré, sous le nom de Dietrich von Bern, par l'épopée allemande durant tout le moyen-âge ; le *Hildebrantslied*, que les germanistes placent au VIIIe siècle, garde le souvenir de sa lutte contre Odoacre. Ce n'est certainement pas l'Église qui s'est chargée de perpétuer, par des pèlerinages et des exhibitions de reliques, la mémoire de ce roi, pilier de l'Arianisme.

M. B. peut répondre que rien n'obligeait l'épopée française à se développer exactement comme celle d'autres peuples. D'accord. Plaçons-nous à son point de vue. Nous sommes au XIe siècle[1]. Sauf quelques légendes locales, aucun souvenir ne survit, dans la masse des non lettrés, de l'époque de Charlemagne et de ses successeurs immédiats. Subitement, à propos de pèlerinages et de foires, des jongleurs se mettent à débiter de longues histoires de guerres et de batailles, empruntées aux chroniques de cette époque si profondément oubliée ; ils obtiennent ainsi un succès énorme et durable. Cette supposition n'a-t-elle pas quelque chose de singulier ?

Autre difficulté. Les monuments les plus anciens de l'épopée, la *Chanson de Roland*, la *Chanson de Guillaume*, ne gardent pas seulement la trace d'interpolations, de remaniements ; les vers clichés, les formules toutes faites y abondent : cette poésie, si jeune, semble à bien des égards, une poésie déjà vieillotte. En outre, des poèmes écrits par des clercs et antérieurs aux plus anciennes chansons de geste conservées, le *Saint Alexis*, le *Boèce* provençal, qui ne peuvent être postérieurs à l'an 1050 (on sait que certains roma-

1. M. B. admet une fois (t. II, p. 293) que les chansons de geste les plus anciennes *pourraient* remonter au Xe siècle. Cette concession nous semble dangereuse pour l'ensemble de la théorie : voir plus bas.

nistes font remonter le *Boèce* beaucoup plus haut) sont des imitations évidentes du style épique. Comme un genre littéraire qui vient seulement de naître ne saurait influencer aussi profondément d'autres genres littéraires, nous sommes obligés d'admettre que la chanson de geste avec son style particulier, sa versification, ses épisodes traditionnels (notamment le *regret*) existait déjà, entièrement constituée, vers l'an 1000. Le genre s'est donc développé au xe siècle, sinon plus tôt [1] ; est-il vraisemblable que l'épopée ait pu se former à cette époque sans recueillir un seul souvenir des temps immédiatement antérieurs ?

Les personnages de l'épopée française se groupent, comme on sait, autour de deux types principaux : le héros qui défend la chrétienté, au nom de la royauté, contre les Sarrasins, et le héros qui lutte, dominé par ses passions individuelles, contre la royauté elle-même. Le premier type, dans l'hypothèse de M. B., personnifie en quelque sorte l'esprit, les émotions de l'âge où se préparaient les Croisades ; l'auteur présente cette explication pour Guillaume d'Orange (t. I, p. 402) et, la théorie admise, elle est naturelle. Mais l'origine du héros individuel, rebelle, ne se conçoit pas aussi facilement : au xie siècle la royauté n'a plus qu'un pouvoir nominal, la féodalité est toute-puissante ; le type représenté par Girard de Roussillon, par Renaud de Montauban, etc., ne se comprend que comme un souvenir direct des époques où la dynastie carolingienne luttait réellement, soit à ses origines, soit à son déclin, contre des adversaires puissants, acharnés à sa perte [2].

M. B. multiplie dans son livre les rapprochements géographiques ; il répand une lumière nouvelle sur la topographie des poèmes du cycle de Guillaume et de mainte autre chanson de geste, en les rapprochant des itinéraires suivis par les pèlerins. Ce faisant, il en a vue autre chose qu'une satisfaction d'érudit : il veut prouver que les chansons de geste sont en quelque sorte nées sur ces routes, sur ces *vie peregrinorum* qu'elles décrivent avec tant d'exactitude. Il me semble qu'il prouve trop. Quand il nous

1. Voir des considérations analogues, présentées par M. Foerster, *Litterarisches Centralblatt*, n° du 29 juin 1908, dans un compte-rendu du livre de M. B.

2. M. B. m'apprend qu'il discutera la question des souvenirs épiques antérieurs à Charlemagne et même remontant à l'époque mérovingienne (théorie de M. Rajna) dans un quatrième et dernier volume de son ouvrage.

signale des détails géographiques exacts dans des chansons de formation certainement secondaire, comme les *Enfances Ogier* (t. II, 218, 219), une inquiétude nous prend : nous nous demandons si, dans des poèmes de formation ancienne, des indications également précises n'auraient pas été introduites par des remanieurs. Cette question se pose, par exemple, pour la *Chevalerie Ogier*. M. B. éclaircit la géographie très obscure de la partie du poème où Ogier lutte contre Charlemagne en Italie, à l'aide de données sur les routes suivies par les pèlerins allant à Rome : c'est une des parties les plus ingénieuses du livre. Mais d'autre part, il admet, fidèle à son hypothèse, que l'histoire de la guerre entre Charlemagne et le roi des Lombards, Désier, dans laquelle Ogier joue un rôle, aurait été racontée à des jongleurs français, fréquentant les pèlerinages d'Italie, par des clercs lombards, qui la tenaient du *Liber Pontificalis*. De là le poème primitif. « Ce poème », dit M. B. (II, 288), « se déroulait tout entier sur la *via Romea peregrinorum*, il baignait dans l'ensemble des fictions relatives au roi Désier que les clercs avaient tirées de la *Vita Hadriani*. L'Ogier légendaire ne fut, à l'origine, qu'un satellite de Désier ». Mais si quelque part, dans la chanson conservée, Ogier joue un rôle de « satellite », ce n'est certainement pas dans la partie sur laquelle porte le commentaire topographique de M. B., partie qui a pour centre l'épisode, si magnifiquement individuel, de la défense de Castel-Fort. Dès lors ces « branches » peuvent difficilement avoir fait partie du poème primitif et les rapprochements topographiques de M. B., si intéressants pour l'intelligence du texte qui nous est parvenu, ne prouvent rien pour l'origine même de la légende[1].

Cette même *Chevalerie Ogier* donne lieu à une autre remarque. M. B. insiste à plusieurs reprises (voir surtout II, 386, 387) sur le lien qui existe entre les chansons de geste et les traditions de certaines églises, de certains monastères : pour lui, ce fait donne la clef de l'origine de la tradition épique. Or, dans la *Chevalerie Ogier*, le monastère de Saint-Faron de Meaux joue un rôle, et un

1. Ou bien, dans l'hypothèse de M. B., Ogier n'était-il « satellite » que dans les récits des clercs lombards, et les jongleurs français ont-ils substitué du premier coup à ce « satellite » le héros puissamment individuel du poème conservé ? — Mais, encore une fois, d'où venait donc ce type du héros individuel, du rebelle, qui s'imposait avec une telle force à l'imagination des jongleurs ?

personnage important (Benoit) est très vraisemblablement emprunté à la légende de ce couvent. D'autre part, les moines de Saint-Faron, qui conservaient le souvenir d'un certain *Othgerius*, l'ont identifié avec l'Ogier de la tradition épique, qu'ils connaissaient et ont exploité cette tradition dans l'intérêt de leur couvent. M. B. montre bien (II, 309, 310) que le célèbre mausolée d'Ogier, à Saint-Faron, n'avait pas d'autre but. Tout ceci, fort intéressant en soi est en même temps inquiétant pour la théorie générale, M. B., d'accord sur ce point avec son devancier, M. Voretzsch, admettant que tout ce qui, dans la *Chevalerie Ogier*, concerne Saint-Faron et est emprunté aux traditions de Saint-Faron, n'a pu faire partie du poème primitif, mais est l'œuvre des remanieurs. Dès lors, ce qui s'est passé pour la *Chevalerie Ogier* peut s'être passé pour d'autres chansons de geste : les faits réunis par M. B. prouvent que, dès une époque très ancienne, clercs et moines d'un côté, jongleurs de l'autre, se sont entendus pour exploiter les traditions carolingiennes ; mais ils ne prouvent pas, avec une certitude absolue, que l'origine *première* de ces traditions fut cléricale ou monastique, les mentions d'églises ou de monastères ayant pu être introduites dans les chansons après coup, lors du renouvellement du texte primitif.

Je pourrais citer quelques points de détail, où je ne suis pas d'accord avec M. B. ; j'aime mieux, en terminant dire combien j'approuve l'esprit général de son livre. Ici, comme dans les *Fabliaux*, comme dans les études sur *Tristan*, il part en guerre contre les opinions toutes faites qui se transmettent machinalement, contre le *jurare in verba magistri*. Même s'il ne réussit pas à prouver sa théorie définitivement pour tous les cas qui se présentent — et je crois que cela lui sera difficile — il aura renouvelé le sujet en nous présentant les jongleurs, non plus comme des porteurs abstraits d'une tradition antique, mais comme des hommes de leur temps, s'adressant à un public contemporain, ayant besoin de gagner leur vie, et exploitant pour cela tous les souvenirs, toutes les données qui leur tombaient sous la main. Son livre est ainsi une application inattendue, à la critique littéraire, de la théorie économique de l'histoire.

G. Huet.

Dom Le Noir. — **Preuves généalogiques et historiques de la maison de Harcourt,** publiées par M. le Mis d'Harcourt, avec une lettre de M. Léopold Delisle. — Paris, H. Champion, 1907. Gr. in-4°, XLIX-343-74 p. et fac-simile.

Chargé en 1758 par l'Académie royale de Caen de préparer une histoire générale de Normandie, Dom Jacques-Louis Le Noir, après avoir étudié les travaux des historiens ses prédécesseurs, estima que les recherches qu'il pourrait faire n'aboutiraient sans doute qu'à la découverte de points de détail ou de circonstances accessoires qui leur auraient échappé. Il crut rendre plus de services à la province qui l'intéressait, aux gentilshommes, aux propriétaires qui l'habitaient et aux historiographes futurs en dépouillant les archives des diverses abbayes, les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, les documents des Chambres des comptes de Paris et de Rouen, et en y relevant tout ce qui pouvait intéresser les familles ou les communautés normandes. Pendant près de trente années, de 1758 à 1788, travaillant de huit à neuf heures par jour, il recueillit plus de 130.000 titres qu'il copia ou dont il fit l'analyse, et qu'il s'apprêtait à publier, disposés dans l'ordre chronologique. En 1788, il annonçait l'apparition prochaine de la *Collection chronologique des actes et des titres de la Normandie, concernant l'histoire, les familles nobles et les fiefs de cette province depuis le* XIe *siècle...* L'ouvrage devait former 25 volumes in-fol. de 200 feuilles chacun. La Révolution arriva bientôt, sans doute aussi les souscripteurs manquèrent, et le travail de Dom Le Noir, comprenant une centaine de manuscrits grand in-4°, de plus de 400 pages chacun, écrits d'une écriture très fine, et accompagnés de tables, sont maintenant la propriété de la famille de Mathan, et, si l'on excepte l'abbé De La Rue, semblent n'avoir été utilisés par personne.

Les Preuves généalogiques et historiques de la maison de Harcourt, que le marquis d'H. vient de publier sont un extrait de ce grand recueil des titres de Normandie. Elles contiennent la généalogie de la famille d'Harcourt, des branches d'Olonde et de Beuvron, complétant celle donnée dans l'histoire de La Roque, et appuyée sur un nombre considérable de pièces justificatives (447),

dont la première se rapporte à la conquête de la Normandie par Rollon, et la dernière est une lettre patente de Louis XV, du 21 juillet 1765. Ce sont des extraits de divers historiens normands, de l'ouvrage de La Roque qu'on ne s'étonne pas de voir cité à plusieurs reprises, des *Fœdera* de Rymer, des chroniques de Froissart, d'Enguerrand de Monstrelet, etc., mais la plus grande partie se compose de documents d'archives provenant de diverses abbayes de Normandie : Fécamp, Jumièges, Saint-Taurin d'Évreux, Saint-Wandrille, Saint-Ouen de Rouen ; de registres de tabellionnages, des layettes ou registres du Trésor des Chartes, et beaucoup aussi du dépôt du greffe de la Chambre des comptes de Paris et des registres de la Chambre des comptes de Rouen. On trouve dans ce recueil des chartes émanées des rois de France et des rois d'Angleterre, des actes d'acquisitions ou d'échanges faits par les seigneurs d'Harcourt, des aveux, des montres, etc., soit intégralement transcrits, soit analysés, presque toujours avec de grands détails. Ces diverses pièces intéressent non pas seulement une famille, mais encore l'histoire de Normandie dont la maison d'Harcourt était l'une des plus importantes, et même l'histoire générale, puisqu'un grand nombre de personnages cités jouèrent un rôle honorable en France, maréchaux ou amiraux de France, lieutenants généraux ou gouverneurs de provinces ou de villes, évêques ; ils prennent part à la guerre de Cent-Ans, aux complots de Charles le Mauvais, aux guerres de religion, etc. L'ouvrage se termine par un dictionnaire des fiefs, seigneuries, etc., possédés par la maison d'Harcourt, morceau très important pour la géographie féodale de la Normandie.

Telle est l'œuvre que le marquis d'H. vient de faire imprimer. Les copies et extraits publiés par lui sont intéressants, d'autant plus que beaucoup des originaux paraissent ne plus exister, mais le travail de Dom Le Noir n'est complété par aucune note ni aucune explication, il semble cependant qu'il eût été facile au marquis d'H. d'éclairer dans bien des cas le texte qu'il publie, soit au moyen d'archives personnelles, soit en identifiant des noms propres dont la forme a un peu varié, soit en donnant pour les documents qui existent encore et principalement pour ceux qui ne sont qu'analysés, l'indication des lieux où les chercheurs peuvent les consulter. M. Prevost.

Travaux de musicologie de M. P. Aubry.

(1) Esquisse d'une bibliographie de la chanson populaire en Europe. — *Paris, Picard*, 1905. Gr. in-8°, 37 p.

(2) Recherches sur les « tenors » français dans les motets du XIIIe siècle. — *Paris, Champion*, 1907. Gr. in-8°, 40 p.

(3) (Avec M. A. Gastoué). Recherches sur les « tenors » latins dans les motets du XIIIe siècle, d'après le manuscrit de Montpellier, bibliothèque universitaire, H. 196. — *Paris, Champion*, 1907. Gr. in-8°, 20 p.

(4) La Chanson populaire dans les textes musicaux du moyen âge. — *Paris, Champion*, 1905. Gr. in-8°, 11 p.

(5) La Musique et les musiciens d'église en Normandie au XIIIe siècle, d'après le « Journal des visites pastorales » d'Odon Rigaud. — *Paris. Champion*, 1906. Gr. in-8°, 57 p.

(6) Un coin pittoresque de la vie artistique au XIIIe siècle. — *Paris, Picard*, 1904 ; Gr. in-8°, 16 p.

Nous sommes obligés d'avouer notre incompétence en ce qui concerne les questions techniques relatives à la musique et à son histoire ; nous nous bornons donc à signaler ces brochures fort intéressantes de M. Aubry, spécialiste en ces matières, et à en indiquer brièvement le contenu.

(1) Bibliographie, classée par langues, des travaux sur la chanson populaire dans les différents pays de l'Europe. — Bien que faite essentiellement au point de vue *musical*, cette bibliographie pourra être utile à d'autres encore qu'à des musicologues.

(2) M. A. complète ingénieusement et heureusement des *tenors* français (chants en langue vulgaire dont on ne donnait que les premiers mots) dans des motets du manuscrit de Montpellier, à l'aide du chansonnier d'Oxford. Les rapprochements avec d'autres monuments littéraires, surtout le *Renart le noviel* et le recueil des motets de Bamberg confirment ces indications. M. A. a pu restituer ainsi, texte et musique, des compositions dont le manuscrit d'Ox-

ford ne donnait que le texte, et le manuscrit de Montpellier, la musique sans texte.

(3) Identification d'un très grand nombre des *tenors* latins indiqués par les premiers mots dans le manuscrit de Montpellier, et remarques générales sur le *tenor* latin et ses différences avec le *tenor* français.

(4) M. A. nous montre avec quelle prudence il faut peser le pour et le contre, avant de donner à des paroles ou à une mélodie le brevet de « populaire ». Même les morceaux anonymes, insérés dans les chansons avec refrains, ont rarement un cachet réellement « populaire. » D'autre part, il ne faut pas oublier que « si poètes et musiciens... ont cherché à imiter l'art populaire, c'est que cet art a existé réellement. »

(5) M. A. extrait les passages relatifs à la musique et aux musiciens d'église qui se trouvent dans le journal d'Odon Rigaud, et les éclaircit, grâce à sa connaissance des textes musicaux et liturgiques. Etude intéressante à la fois pour l'histoire de l'art et pour celle des mœurs.

(6) Edition, texte et musique, de deux chansons du ms. fr. 846 de la Bibliothèque Nationale, pièces émanant des jongleurs errants qui vivaient de la libéralité des seigneurs ; M. A. les place avec vraisemblance entre 1234 et 1251 ; elles mentionnent des seigneurs de la Champagne. Le texte, qui ne nous est parvenu que dans un seul manuscrit, est malheureusement assez incertain ; quant à la notation musicale, M. A. relève de nouveau la netteté de celle du manuscrit 846, qui donne à ce manuscrit une importance spéciale. — Dans son commentaire, il montre que les données fournies par nos pièces sur la vie errante et précaire des jongleurs sont en parfaite harmonie avec ce qu'on savait déjà sur ce sujet.

G. Huet.

Marcel Poete. — **L'Enfance de Paris, formation et croissance de la ville jusqu'au temps de Philippe-Auguste.** — Paris, A. Colin, 1908; in-16, 1-287 p.

Petite bourgade aux maisons éparses dans l'île de la Cité, Paris, par sa situation sur la grande route de Senlis à Orléans, reliant le nord et l'est avec le centre de la Gaule, attira les Romains, qui créèrent à côté de l'ancien village gaulois, une ville toute romaine sur la rive gauche de la Seine, avec palais, thermes, théâtre, villas et, dominant le tout, un grand temple. Enfermé à nouveau dans la Cité pendant les grandes invasions, Paris s'est entouré de remparts. Au ve siècle, les Francs en font une de leurs capitales, et aussitôt les coteaux de la rive gauche et les mottes de la rive droite se peuplent d'églises, d'abbayes, de fermes et de châteaux. Malgré les incursions des normands qui ravagent tous les alentours, Paris se développe peu à peu vers l'ouest, limité au nord par des marais qui se tranforment rapidement en riches cultures, au sud par les vignobles, jusqu'au moment où Philippe-Auguste en l'enfermant dans une enceinte, en fixe pour un moment l'évolution.

C'est à cette période de l'histoire de Paris, « période durant laquelle, confusément et progressivement, se modèlent les traits physiques et moraux de la ville comme de l'individu » que M. P. a consacré les premières leçons du cours public qu'il professe à la Bibliothèque de la ville de Paris et qu'il publie aujourd'hui. M. P. fait nettement ressortir les causes déterminantes de la naissance et de la prépondérance de Paris : influence du sol, de la Seine, de la situation géographique du lieu, en même temps qu'il détermine les principes qui ont présidé à l'évolution de la ville, principes qui peuvent se résumer ainsi : développement par zones concentriques sur la rive droite, par plaques dispersées sur la rive gauche.

M. P. termine son ouvrage par deux chapitres, et non des moins intéressants, sur la vie sociale, intellectuelle et artistique de Paris ; il nous fait saisir le contraste entre le Paris de la rive droite, actif, commerçant et riche, où naîtra la commune, et le Paris de la rive gauche, le Paris des cours, des universités, puis des collèges, dont la vie intellectuelle intense attirera des étudiants de tous les

coins de l'Europe. A la fin est une description rapide des principaux monuments qui commencent à s'élever un peu partout au XIIe siècle.

C'est donc à un double point de vue que M. P. a étudié Paris : histoire topographique de la ville, et histoire de la collectivité parisienne ; tels sont en effet les deux grands chapitres de l'histoire d'une ville, le premier la situe, le second la fait vivre ; et telle est la base des travaux : dépouillements, catalogues et publications, que dirige M. P. dans sa conférence d'études de la Bibliothèque de la ville de Paris.

Ce livre, où sont condensés et rapprochés les renseignements que peuvent fournir d'un côté les textes, de l'autre les fouilles, est écrit pour tous ceux qui s'intéressent à Paris ; quelqu'ardu que puisse paraître le sujet, M. P. a su en rendre la lecture aisée et même attrayante.

Parmi les sources, nous noterons, surtout pour la période gallo-romaine, les dossiers de l'archéologue Théodore Vacquer, conservés à la Bibliothèque de la ville de Paris, qui sont une précieuse mine de renseignements pour quiconque veut étudier l'histoire topographique de Paris.

Marcel AUBERT.

Gaston PARIS. — **Esquisse historique de la littérature française au moyen-âge** (depuis les origines jusqu'à la fin du XVe siècle). — Paris, Colin, 1907 ; in-18, x-359 p.

Cette Esquisse (la dernière œuvre de G. Paris) n'est pas inédite, mais elle est inédite en français. Elle avait été composée à la demande d'un éditeur anglais pour une série de manuels, les *Temple Primers* ; traduite en anglais, elle parut à Londres à la fin de 1902. L'auteur s'était réservé le droit de publier une édition française plus complète. Cette édition paraît maintenant : on n'y rencontre naturellement pas les erreurs de traduction qui défigurent la version anglaise ; en revanche on y trouve des morceaux qui avaient été supprimés dans cette version (en tout plus de 25 pages) ; des notes dont G. Paris avait commencé la rédaction, ont été ajoutées ; on a divisé le texte en paragraphes, rédigé des sommaires

et un index. M. Paul Desjardins s'est chargé, à la demande de M. G. Paris lui-même, de la révision, au point de vue de la forme, du manuscrit original, rédigé un peu à la hâte et dont le style était trop touffu. M. Paul Meyer, de son côté, a revu le travail au point de vue de l'érudition, rectifié quelques assertions qui avaient cessé d'être exactes, et complété les notes.

De ces efforts il est sorti un volume vraiment charmant, qui sera lu avec plaisir par tous ceux qui s'intéressent au passé littéraire de la France, et qui forme une excellente introduction à son étude, à l'usage des commençants. Le *Manuel*, dont la troisième édition a paru en 1905, plus riche en renseignements, surtout en renseignements bibliographiques, que l'ouvrage actuel, n'est pas une histoire ; en outre, il a l'inconvénient de s'arrêter à l'avènement des Valois. L'*Esquisse* actuelle va jusqu'à la fin du moyen-âge et donne ainsi un aperçu complet de l'ancienne littérature française, antérieure à la Renaissance, en résumant, sous une forme attrayante, les résultats de toute une vie de travail.

G. Huet.

CHRONIQUE

M. R. L. G. Ritchie a adressé à notre collaborateur M. G. Huet, à propos du compte rendu que nous avons publié dans notre numéro de juillet-août 1908 (p. 227) des *Recherches sur la syntaxe de la conjonction « que » dans l'ancien français*, les remarques suivantes :

MONSIEUR,

Je viens de lire avec beaucoup d'intérêt le compte rendu que vous avez bien voulu faire de ma thèse dans le *Moyen-Age*. En vous remerciant de l'indulgence dont vous avez fait preuve à mon égard, je voudrais m'expliquer sur quelques points de détail :

Quand je disais que certaines conjonctions « sont *dues* » à Chrétien de Troyes, je voulais dire simplement que c'est lui qui les emploie pour la première fois — autant que nous pouvons nous en rendre compte, vu le petit nombre de textes que nous possédons de cette époque. De même, la liste provisoire que j'ai donnée, à la page 179, des dates de l'apparition de telle tournure ou de telle conjonction composée, n'est destinée qu'à indiquer l'époque à laquelle j'ai constaté leur existence. Je regrette de ne pas avoir pris soin de m'expliquer plus clairement à ce sujet. M. Brunot m'a fait, à la soutenance, la même remarque que vous, à propos de cette liste, et aussi à propos de l'expression « les grands inventeurs en matière de syntaxe », p. 76, *Historique*, l. 10. Pour mon compte personnel, je persiste à croire que quelques conjonctions ont été *inventées* d'un jour à l'autre par un écrivain plus instruit que ses contemporains et qui voulait introduire en français des tournures qu'il trouvait très commodes en latin. C'est pourquoi les conjonctions « nouvelles » apparaissent exclusivement dans des textes visiblement « *savants* », voy. p. 76. A dire vrai, la recherche de la paternité est toujours délicate, mais jusqu'à nouvel ordre, je pense que c'est à Chrétien que revient l'honneur d'avoir « trouvé » certaines conjonctions. Vous avez, dans tous les cas, bien fait de formuler des restrictions sur ce sujet car j'ai voulu, peut-être, trop prouver.

Quant à la datation de certains textes, basée sur des faits de syntaxe, je vous suis bien reconnaissant d'avoir attiré l'attention là-dessus. Ces

faits ne prouvent pas grand'chose en soi, mais, ajoutés à d'autres, ils peuvent avoir une certaine importance. Les différents *genres* littéraires forment, pour ainsi dire, des cloisons étanches, et il est tel *genre* où l'on pourrait peut-être appliquer mon système. Mais, comme vous l'avez dit, c'est bien délicat. La seule conjonction *que* est insuffisante, toutefois le principe est intéressant.

Veuillez croire, Monsieur, etc.

R. L. G. Ritchie.

Le 5 octobre 1908.

***

On annonce qu'un Congrès international des archivistes et des bibliothécaires se tiendra à Bruxelles en 1910, à l'occasion de l'Exposition universelle organisée dans cette ville.

Les travaux du Congrès seront répartis en quatre sections : 1° archives; 2° bibliothèques ; 3° collections artistiques annexées aux dépôts d'archives et aux bibliothèques ; 4° bibliothèques populaires.

Des rapports seront demandés aux personnes les plus compétentes sur certaines questions d'intérêt général. Ces rapports ainsi que ceux qui seront présentés sur les questions mises à l'ordre du jour du Congrès par la Commission d'organisation, seront, autant que possible, imprimés et et distribués en épreuves avant l'ouverture du Congrès, ainsi que cela s'est fait lors du Congrès tenu à Liège en 1905 pour la reproduction des manuscrits, des médailles et des sceaux.

Le Bureau du Congrès international des bibliothécaires tenu en 1900 à Paris, représenté par M. H. Martin, secrétaire général, d'accord avec l'Association des bibliothécaires français, a transmis ses pouvoirs au Bureau de la Commission d'organisation du Congrès de Bruxelles. Ce bureau est composé comme il suit :

Président : M. A. Gaillard, archiviste général du royaume ; *vice-président* : le R. P. Van den Gheyn, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique ; *secrétaire* : M. L. Stainer, conservateur adjoint à la Bibliothèque royale ; *trésorier* : M. H. Van der Haege, chef de section aux Archives générales du royaume.

Un Comité national français chargé de préparer la coopération de la France au Congrès a été constitué d'un commun accord par l'Association des Archivistes français, et par l'Association des Bibliothécaires français.

La cotisation des adhérents au Congrès a été fixée à 10 francs, elle donnera droit au recueil des actes du Congrès.

***

Il a été rendu compte dans cette Revue (2e série, t. IX, 1905, pp. 56-58) du premier volume, publié en 1904, de l'importante *Histoire de*

l'abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris, par M. Fourier Bonnard. Le second volume, qui vient de paraître (in-8° de 329 pages ; Paris, Savaète, s. d., et chez l'auteur, au Tremblay-sur-Mauldre, par Montfort-l'Amaury, Seine-et-Oise), embrasse toute la période dite « moderne », de 1500 à 1791 ; c'est dire qu'il ne rentre pas, comme c'était, tout au contraire, le cas du précédent, dans le cadre du *Moyen-Age* ; nous ne pouvons donc insister sur cette seconde partie de l'ouvrage, qui ne le cède d'ailleurs pas en intérêt à la première, et est fondée en grande partie sur des textes inédits ou peu connus. Ce nouveau volume, toutefois, nous appartient encore par certains côtés, et nous devons mentionner tout au moins les *Appendices* qui le terminent ; on y trouvera, entre autres, une longue liste de chanoines réguliers de Saint-Victor, depuis la fondation de l'abbaye jusqu'à sa suppression, liste dressée d'après le Nécrologe et d'autres documents, différentes listes de prieurs-curés de prieurés dépendant de Saint-Victor (elles partent pour la plupart du XIIe siècle), un inventaire des reliques de l'abbaye au XIVe siècle, et une liste des localités où Saint-Victor avait des possessions, avec l'indication des titres les concernant, conservés aux Archives nationales. Ajoutons que deux tables alphabétiques assez amples donnent la nomenclature des noms de lieux et des noms de personnes cités dans tout l'ouvrage.

L. A.

***

Le château de Meung-sur-Loire, qui fut l'un des plus importants de la région orléanaise, et dont les imposantes constructions appartiennent, dans l'ensemble, partie au XIIIe, partie au XVIIIe siècle, méritait assurément une monographie ; cette monographie, M. Marcel Charoy vient de nous la donner, non sans élargir un peu son sujet, en un volume écrit avec agrément, riche en renseignements archéologiques et historiques, illustré de deux plans, de plusieurs planches hors texte et de fins croquis (*Etude historique sur le château de Meung-sur-Loire* : Orléans, imprimerie Auguste Gout et Cie, 1908 ; in-8, v-222 pages ; extrait des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans*).

L'auteur a tiré un bon parti de la copie du cartulaire de Saint-Liphard de Meung qui existe aux Archives du Loiret, et de quelques documents peu connus, tels que les deux mémoires de J. Binet, qui fut chantre de Meung au XVIe siècle, conservés dans le manuscrit 3942 de la Bibliothèque de l'Arsenal. Parmi les pièces justificatives qui terminent le volume, nous noterons, outre plusieurs actes empruntés au *Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*, récemment publié par M. Eugène Jarry : une charte de Philippe Ier, de 1068, que publiait presque en même temps, d'après plusieurs copies, M. Maurice Prou (*Recueil des Actes de Philippe Ier*, n° XXXVIII, pp. 109-110) ; une charte de Louis VI, de 1119, plusieurs fois imprimée déjà (c'est le n° 277, p. 131, de Luchaire, *Louis VI le*

Gros. Annales de sa vie et de son règne) ; une bulle d'Alexandre III, de 1175, plus précisément du 17 août de cette année, indiquée dans Jaffé-Lœwenfeld, sous le n° 12514, d'après le manuscrit 78 de la collection Baluze (la copie de Baluze, que ne paraît pas avoir connu M. Charoy, est plus complète que le texte publié ici d'après le cartulaire des Archives du Loiret). La méthode insuffisamment rigoureuse avec laquelle sont édités les documents de l'Appendice, comme aussi la manière dont est traitée la « bibliographie de saint Liphard » qui forme l'une des Notes complémentaires de l'ouvrage, pp. 175-181, trahissent quelque inexpérience (l'auteur ne semble pas avoir utilisé la *Bibliotheca hagiographica* des Bollandistes ; plutôt que de mentionner, p. 177, à propos de saint Léonard, la Chronique de Saint-Marien d'Auxerre, par Robert d'Auxerre, d'après les *Annales* de La Saussaye, il convenait de recourir à l'édition des *Monumenta Germaniæ*) ; on n'en devra pas savoir moins bon gré à M. Charoy d'avoir su, le premier, reconstituer l'histoire du vieux château des évêques d'Orléans, qui, transformé de siècle en siècle, fut tour à tour ou simultanément forteresse, palais épiscopal, résidence des champs, ou, Villon en sut quelque chose, prison. L. A.

***

M. Eugène Jarry vient de corriger, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 2e semestre de 1908, une singulière erreur commise jadis dans les *Mémoires* de cette même Société. L'auteur de la méprise était M. Jules Doinel, qui, dans un court travail intitulé : *Note sur une maison de Jeanne d'Arc*, avait cru pouvoir établir, d'après un bail à loyer de 1432 conservé aux Archives du Loiret, que Jeanne d'Arc avait été locataire d'une maison sise à Orléans ; et, des *Mémoires*, l'assertion était passée chez plus d'un historien. M. Jarry, pour des raisons qu'il indique, a eu des doutes, qui font honneur à sa perspicacité ; il a considéré le document de plus près, et a constaté que là où Doinel avait lu « la Pucelle », il fallait indubitablement lire « la Pinelle » ; il ne s'agissait plus que d'une bourgeoise quelconque, femme sans doute d'un certain Pineau. Du même coup, le document allégué perdait bien de son intérêt, et toute la thèse échafaudée sur deux mots, s'écroulait ! La note dans laquelle M. Jarry a très agréablement exposé, avec fac-similé à l'appui, sa piquante découverte, a pour titre : *Une fausse maison de Jeanne d'Arc*.

L. A.

***

Nous avons annoncé (*Moyen-Age* 1907, p. 343), la publication du premier fascicule de la traduction de l'Enlèvement du taureau divin et des vaches de Cooley par M. d'Arbois de Jubainville. Le savant professeur donne la suite de cette traduction dans la *Revue celtique*. Le numéro de juillet 1908 contient les chapitres VIII à XVI de l'épopée irlandaise.

Un nouveau volume de *Studier i modern Sprakvetenskap*, publié par la Société néophilologique de Stockholm (Uppsala, 1908 ; in-8° VII-291 p.), vient de paraître. Il contient, entre autres études, celles-ci, qui peuvent intéresser les médiévistes :

Carl. Wahlund, *Hel. Peter af Luxemburg* (p. 1-44). Courte esquisse de la vie du bienheureux Pierre de Luxembourg ; bibliographie des travaux qui le concernent ; étude sur le livre de dévotion (*Livret, Diete de Salut*) qui lui est attribué. — A. Malmstedt, *Mélanges syntaxiques* (p. 45-93). Quelques remarques intéressent le vieux français. — A. Terracher, *Aulica, fr. ouche* (p. 255-259). Ingénieuse étymologie du mot vieilli *ouche* (terrain situé près de la maison), qui ne serait pas d'origine celtique, mais viendrait de (*terra*) *aulica*. — E. Staaf, *Deux chartes léonaises* (p. 261-278). Chartes de 1282 et 1283, publiées d'après les originaux des archives de Madrid.

Le volume se termine par un *Aperçu bibliographique* des ouvrages de philologie romane et germanique, publiés par des Suédois, de 1905 à 1907.

G. Huet.

***

La *Bibliographie de la syntaxe du français (1840-1905)*, de MM. P. Horluc et G. Marinet (Lyon, Rey : Paris, Picard, 1908 ; in-8°, XI-320 p. Annales de l'Université de Lyon. Nouvelle série. II, Droit, Lettres. Fasc. 20) comprend naturellement les travaux de syntaxe historique, et mérite à ce titre d'être signalée dans le *Moyen-Age*. Les auteurs se sont efforcés d'être aussi complets que possible : ils indiquent non seulement les livres et les articles spéciaux, mais les sections d'ouvrages généraux qui se rapportent à la syntaxe. Quand il y a lieu, ils donnent l'énumération, pour chaque travail, des comptes rendus qui ont paru dans les revues. L'arrangement de la bibliographie est méthodique, mais trois tables — mots, locutions et phrases, — auteurs et ouvrages étudiés, — auteurs des études, — permettent au lecteur de se retrouver rapidement dans cette foule de titres.

G. Huet.

***

Vient de paraître à la librairie Hiersemann, à Leipzig, le second volume de l'ouvrage du Dr Georg Swarzenski, intitulé *Die Salzburger Malerei von den ersten Anfängen bis zur Blütezeit des romanischen Stils*. Ce volume renferme 457 figures et 135 phototypies reproduisant des peintures tirées de manuscrits conservés dans les bibliothèques de Munich, de Vienne, de Salzburg. Un volume de texte, qui paraîtra prochainement, complètera l'ouvrage.

***

La collection des dictionnaires topographiques, publiée par le Ministère de l'Instruction publique, vient d'être augmentée d'un volume, le *Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire*, rédigé par

M. Augustin Chassaing, complété par M. Antoine Jacotin (Paris, E. Leroux, 1907, in-4°, VLIII-393 pages).

On sait tous les services que les dictionnaires topographiques rendent aux historiens ; il est inutile d'y insister, et il n'est pas non plus nécessaire d'en indiquer le plan que tous les érudits connaissent. Cependant, il est bon de rappeler que dans les derniers volumes parus et dans celui de MM. Chassaing et Jacotin, en particulier, aux noms de lieux habités, à ceux des bois, montagnes, rivières et ruisseaux, on a ajouté un certain nombre de lieux-dits rappelant des localités disparues, ou se rattachant soit à un souvenir religieux, soit à des croyances ou des superstitions populaires. Dans l'introduction, on trouvera un classement des noms des communes de Haute-Loire, suivant leur origine, un résumé de géographie historique pour le Velay, l'Auvergne, le Gévaudan, le Vivarais, le Forez, pays dont un seul, le Velay, fut entièrement englobé dans le département de la Haute-Loire, tandis que les autres ont seulement concouru à sa formation ; on doit signaler, à la page IX, la liste et la délimitation des vigueries du Velay et du *pagus Brivatensis*. Les autres chapitres de l'introduction sont consacrés aux anciennes circonscriptions militaires, judiciaires, financières et ecclésiastiques, à la création du département et aux remaniements de son territoire.

L'impression des dictionnaires topographiques est maintenant poussée avec activité ; c'est l'une des plus utiles parmi les publications ministérielles. On annonce le prochain achèvement du dictionnaire de l'Ain, par M. Ed. Philipon, de ceux du Pas-de-Calais, par M. de Loisne, et de l'Aude, par M. l'abbé Sabarthès.

M. P.

Le Gérant : H. CHAMPION.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

21e ANNÉE — 1908

I. — Mémoires.

Pages.

Albe (E.). — Les Lépreux en Quercy 121
Gautier (P.). — Note sur un exemplaire du Recueil de Pérard 317
Guesnon (A.). — Publications nouvelles sur les trouvères artésiens. Notices biographiques, textes et commentaires. I 57
Jusselin (M.). — Privilège inédit du pape Jean X pour le monastère de Sainte-Ursule de Cologne (926) 320
Jusselin (M.). — Un diplôme original de Charles le Chauve du 8 novembre 846 14
La Croix (Le P. de). — A propos de Saint-Philibert de Grandlieu 210
Lot (F.). — Mélanges carolingiens :
V. Note sur le sénéchal Alard 185
VI. *Actum* et *Datum*, à propos d'un diplôme de Charles le Chauve du 8 novembre 846 201
VII. Date d'un diplôme de Charles le Chauve en faveur de l'abbaye de Saint-Symphorien d'Autun 233
VIII. Sur la date d'un groupe de diplômes de Charles le Chauve 246
IX. Sur l'authenticité d'un diplôme de Charles le Chauve en faveur de Moutiers Saint-Lomer (14 octobre 843) 261
Mollat (G.). — Guichard de Troyes et les révélations de la sorcière de Bourdenay 310
Monceaux (P.). — Inscription chrétienne de Tunisie 275
Pachtere (F.-G. de). — Stirpiniaco-Sauriciaco. Le lieu d'expédition de la charte de donation de la villa d'Etrépagny à l'abbaye de Saint-Denis ... 144
Stein (H.). — La mort de Childéric II 297
Stein (H.). — L'origine d'Eustache de Beaumarchais 1
Vidier (A.). — Les greffiers de la Chambre des comptes et la garde du Trésor des chartes à la fin du XIVe siècle 87

II. — Comptes rendus.

Aubry (P.). — Travaux de musicologie (G. Huet) 346
Auvray (L.). — Les registres de Grégoire IX, 10e fasc. (M. Prou) 35
Beck (J.-B.). — Die Melodien der Troubadours (A. Guesnon) 323
Bédier (Joseph). — Les légendes épiques, t. I-II (G. Huet) 339

Blanchet (A.). — Les enceintes romaines de la Gaule (M. Prou)..... 27
Bruchet (M.). — Le château de Ripaille (J. Cordey)..... 111
Brutails (J.-A.). — Précis d'archéologie du moyen-âge (M. Aubert)..... 161
Casacca (N.). — Voir Maiocchi (R.).
Chalandon (F.). — Histoire de la domination normande en Italie et en Sicile (R. Poupardin)..... 103
Chatelain (H.). — Recherches sur le vers français au XVIe siècle (G. Huet)... 286
Colette (A.). — Voir Loriquet (H.).
Cuthbert (R. P.). — A Tuscan Penitent. The life and legend of St Margaret of Cortona (P. Ubald d'Alençon)..... 39
Degert (A.). — Histoire des évêques d'Aire (Ch. Samaran)..... 224
Digonnet (F.). — Le palais des papes d'Avignon (M. Aubert)..... 162
Egger (P. Bonaventura). — Geschichte der Cluniacenser-Kloster in der Westschwitz (R. Poupardin)..... 115
Fierens (A.). — Les origines du Speculum Perfectionis (P. Ubald d'Alençon). 231
Finke (H.). — Papsttum und Untergang des Templerordens (A. Trudon des Ormes)..... 280
Fischer (H.). — Der heilige Franziskus von Assisi während die Jahre 1219-1221 (P. Ubald d'Alençon)..... 287
Girard (J.). — Les Etats du comté Venaissin (Ch. Samaran)..... 288
Grenier (A.). — Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices (F.-G. de Pachtere)..... 165
Halphen (L.). — Le comté d'Anjou au XIe siècle (M. Prou)..... 96
Hervé Du Halgouët (Vte). — Essai sur le Porhoët (A. Trudon des Ormes).... 46
Hilarin de Lucerne (Le P.). — Histoire des Etudes dans l'ordre de Saint-François (P. Ubald d'Alençon)..... 221
Langfors (A.). — Li Regres Nostre Dame, par Huon le Roi de Cambrai (G. Huet)..... 228
Laurent (J.). — Cartulaires de l'abbaye de Molesme. 916-1250. T. I. (P. Gautier)..... 214
Lenoir (Dom). — Preuves généalogiques et historiques de la maison de Harcourt (M. Prevost)..... 345
Loriquet (H.), Pothier (J.), Colette (A.). — Le Graduel de l'Eglise cathédrale de Rouen au XIIIe siècle (H. Labrosse)..... 154
Luchaire (J.). — Documenti per la storia dei rivolgimente politici del comune di Siena dal 1354 al 1369 (E. Martin Chabot)..... 171
Maiocchi (R.) et Casacca (N.). — Codex diplomaticus ord. E. S. Augustini Papiæ (E. Martin-Chabot)..... 173
Martroye (F.). — Genseric. La conquête vandale en Afrique et la destruction de l'Empire d'Occident (C. Pallu de Lessert)..... 109
Paris (G.). — Esquisse historique de la littérature française au moyen-âge (G. Huet)..... 349
Pergameni (Ch.). — L'avouerie ecclésiastique belge (R. Poupardin)..... 47
Pirenne (H.). — Histoire de Belgique. III. (H. Lemaître)..... 285
Poëte (M.). — L'enfance de Paris, formation et croissance de la ville jusqu'au temps de Philippe-Auguste (M. Aubert)..... 348
Portal (F.). — La République Marseillaise du XIIIe siècle (R. Poupardin)..... 333
Pothier (J.). — Voir Loriquet (H.).
Ritchie (R. L. G.). — Recherches sur la syntaxe de la conjonction *que* dans l'ancien français (G. Huet)..... 227

Sainéan (L.). — L'argot ancien (1455-1850) (G. Huet)..... 168
Sauvage (R. Norbert). — La Chronique de Sainte-Barbe en Auge (R. Latouche)..... 291
Schlumberger (G.). — Campagnes du roi Amaury Ier de Jérusalem en Égypte (M. Prou)..... 277
Sœhnée (F.). — Catalogue des actes d'Henri Ier, roi de France (1031-1060) (H. Lemaître)..... 167
Suchier (H.). — Der Minesænger Chardon (G. Huet)..... 230
Traube (L.). — Nomina sacra. Versuch einer Geschichte der christlichen Kürzung (M. Prou)..... 218
Vallée (E.). — Cartulaire de Château du Loir (R. Latouche)..... 114
Valois (N.). — Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges sous Charles VII (E. Martin-Chabot)..... 174
Villetard (Abbé H.). — Office de Pierre de Corbeil (M. Prou)..... 40
Vitzthum (Georg Graf). — Die Pariser Miniaturmalerei (J.-J. Marquet de Vasselot)..... 44
Zimmerman (B.). — Monumenta historica carmelitana (A. Morel-Fatio)..... 152
Zoepf (L.). — Das Heiligen Leben im 10 Jahrhundert (R. Poupardin)..... 336

III. — Chronique.

Arbois de Jubainville (H. d'). — L'Enlèvement du taureau divin..... 354
Archivio Muratoriano V. (R. Poupardin)..... 293
Archivum Franciscanum historicum (P. Ubald d'Alençon)..... 119
Babelon (E.). — La théorie féodale de la monnaie (M. Prou)..... 177
Berthelé (J.). — Un prétendu moulin à papier sur l'Hérault en 1189..... 118
Bonsoms y Sicart (D. J.). — Discursos leidos en la R. Academia de buenas letras de Barcelona..... 54
Bougenot. — Voir Prou.
Chappée (J.) et Denis (L.). — Archives du Cogner (A. Vidier)..... 50
Charoy (M.). — Etude historique sur le château de Meung-sur-Loire (L. Auvray)..... 353
Chassaing (A.) et Jacotin (A.). — Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire (M. Prou)..... 355
Congrès d'histoire de la Couronne d'Aragon..... 117
Congrès international des Archivistes et des Bibliothécaires. (Bruxelles, 1910)..... 352
Congrès international des sciences historiques..... 118
Denis (L.). — Voir Chappée (J.).
Doutrepont (G.). — Inventaire de la librairie de Philippe le Bon (A. Vidier). 49
Esposito (Mario). — Liber de Astronomia (H. d'Arbois Jubainville)..... 117
Flamare (De). — Le plus ancien obituaire de l'abbaye de Notre-Dame de Nevers (A. Vidier)..... 51
Fourier Bonnard. — Histoire de l'abbaye royale et de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Victor de Paris (L. Auvray)..... 352
Grisar (Le P.). — Il Sancta Sanctorum ed il suo tesoro sacro (M. Prou)..... 56
Horluc (P.) et Marinet (G.). — Bibliographie de la syntaxe du français (1840-1905) (G. Huet)..... 355
Jacotin (A.). — Voir Chassaing (A).
Jarry (E.). — Une fausse maison de Jeanne d'Arc (L. Auvray)..... 354

Lacombe (P.). — Livres d'heures imprimés au xve et au xvie siècle (A. Vidier) 52
La Trémoille (Duc de). — Prigent de Coetivy, amiral et bibliophile (A. Vidier). 53
Legendre (P). — Études tironiennes (A. Vidier) 184
Longnon (Aug.). — Atlas historique de la France (A. Vidier) 54
Marinet (G.). — Voir Horluc (P).
Mélanges Mabillon 119
Monatshefte für Kunstwissenschaft (M. Prou) 180
Müller (E.). — Nithardi Historiarum libri IIII (A. Vidier) 179
Pascal (C.). — Poesia latina medievale (A. Vidier) 295
Poli (X.). — La Corse dans l'antiquité et dans le haut moyen-âge (R. Poupardin) 55
Prou et Bougenot. — Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais (A. Vidier) 184
Quatrièmes et cinquièmes mélanges d'histoire du moyen-âge (A. Vidier)... 179
Regesta chartarum Italiæ (R. Poupardin) 181
Reinach (L.). — Répertoire de peintures du moyen âge et de la Renaissance. (E. Dacier) 294
Ritchie (R. L. G.). — Recherches sur la syntaxe de la conjonction *que* dans l'ancien français. Lettre de l'auteur 351
Stein (H.). — Album d'autographes de savants et érudits français et étrangers des xvie, xviie, xviiie siècles (A. Vidier) 183
Studier i modern Sprakvetenskap (G. Huet) 355
Swarzenski (G.). — Die Salzburger Malerei von den ersten Anfängen bis zur Blütezeit des romanischen Stils 355
Thédenat (H.). — Le Forum romain et les forums impériaux, 4e édition (M. Prou) 182
Van den Gheyn (Le P.). — Album belge de paléographie (M. Prou) 55
Vaucelle (E). — La Bretagne et le concile de Bâle (A. Vidier) 53
Vidier (A.). — Annuaire des bibliothèques et des archives 182
Wenck (Karl). — Die heilige Elisabeth und Papst Gregor IX (L. Auvray)... 295
Williams (James). — Dante as a jurist (R. Poupardin) 293

IV. — Bibliographie

Vidier (A.). — Livres nouveaux et périodiques, supplément avec tables spéciales.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

1. Albers (Bruno). Consuetudines monasticæ. Vol. III. Antiquiora monumenta, maxime consuetudines Casinenses, inde ab anno 716-817 illustrantia continens. — Monte Casino, 1907 ; in-8°, xxiv-243 p. et 3 pl.

2. Das älteste Kartenspiel von Meister der Spielkarten vor 1446 in Kupfer gestochen. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907, 32 ff. (10 m.)

3. Appel (Carl). Gui von Cambrai. Barlaham und Josaphas nach den Handschriften von Paris und Monte Casino hrsg. — Halle, M. Niemeyer, 1907 ; in-8°, lxxxiv-468 p. (14 m.)

4. Appel (Carl). Provenzalische Chrestomathie, mit Abriss der Formenlehre und Glossar. 3 verb. Aufl. — Leipzig, O. R. Reisland, 1907 ; in-8°, xli-344 p. (9 m.)

5. Archiv für Frankfurts-Geschichte und Kunst. 3 Folge. Hrsg. von dem Vereine für Geschichte und Altertumskunde zu Frankfurt am Main. 9 Bd. — Frankfurt a. M., Th. Völcker, 1907 ; in-8°, vii-406 et xxxix p. (6 m.)

6. Archiv für österreichische Geschichte, hrsg. von der histor. Kommission der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften. 96 Bd. 1 Hälfte. — Wien, A. Hölder, 1907 ; in-8°, p. 1-190.

7. Arène (Édouard). Notes historiques sur la paroisse de Saint-Martin (Saint-Augustin) et l'ancien couvent des Augustins. — Nice, impr. de Lersch et Emanuel, 1907 ; in-8°, 37 p.

8. Argovia. Jahresschrift der histor. Gesellschaft des Kantons Aargau. XXXII. — Aarau, H. R. Sauerlander, 1907 ; in-8°, xiv-151 p., et 2 pl.

9. Aron (Arnold). Das hebräisch-altfranzösische Glossar der Leipziger Universitäts-Bibliothek (ms. 102) zum ersten Male ausführlich besprochen. — Leipzig, M. W. Kaufmann, 1907 ; in-8°, iv-55 p. (3 m.)

10. Baelen (Gaston). Histoire de Wasquehal. — Lille, impr. de Danel, 1907 ; in-8°, 51 p

11. Basler Zeitschrift für Geschichte und Altertumskunde, hrsg. von der histor. und antiquar. Gesellschaft zu Basel. VII Bd. — Basel, 1907 ; in-8°, 234 et xiv p.

12. Die Bau-und Kunstdenkmäler des Herzogt. Oldenburg. Bearb. im Auftrage des grossherzogl. Staatsministeriums. IV Heft. Die Aemter Oldenburg, Delmenhorst, Elsfleth und Westerstede. — Oldenburg, G. Stalling, 1907 ; in-8°, x-196 p. (6 m. 75.)

13. Baudet (Pol). Menhir détruit à Barenton-sur-Serre (Aisne). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 4 p.

14. Baudon (Dr Th.). Les éolithes du mont Sainte-Geneviève. Du débitage industriel du silex et de la retouche intentionnelle de l'outil. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 12 p.

15 Baudot (A. de). et Perrault-Dabot (A.). Cathédrales de France. 4e fascicule. — Paris, Ch. Schmid, 1907 ; gr. in-4° (complet en 6 fasc., 150 fr.)

16. Baudot (Jules). Les évangéliaires. — Paris, Bloud, 1908 ; in-16, 127 p.

17. Baudot (Jules). Les lectionnaires. — Paris, Bloud, 1907 ; in-16, 128 p.

18. Baumgarten (P. M.). Aus Kanzlei und Kammer. Erörterungen zur Kurialen Hof-und Verwaltungsgeschichte im xiii, xiv und xv Jahrh. Bullatores, taxatores, domorum cursores. — Freiburg i. B., Herder, 1907 ; in-8°, xviii-412 p. (20 m.)

19. Beiträge zur Geschichte des Niederrheins. XXI Bd. Jahrbuch des Dusseldorfer Geschichtsvereins, 1906-1907. — Düsseldorf, E. Lintz, 1907 ; in-8°, iii-343 p. (5 m.)

20. Bemmann (Rud.). Zur Geschichte des deutschen Reichstages im xv Jahrh. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1907 ; in-8°, vii-95 p. (Leipziger historische Abhandlungen. VII.) (3 m. 25.)

21. Berbner (W.). Sprache und Heimat des altenglischen « Scriftboc » im ms. Corpus Christi college, Cambridge, 190. — Bonn, P. Hanstein, 1907 ; in-8°, iv-138 p. (4 m.)

22. Bergin (O. J.), Best (R. I.), Meyer (Kuno) und O'Keeffe (J. G.). Anecdota from Irish manuscripts. Vol. I. — Halle, M. Niemeyer, 1907 ; in-8°, vii-80 p (3 m. 60.)

23. Berichte über die Tätigkeit der prov. Kommission für die Denkmalpflege in der Rheinprovinz und der Prov.-Museen zu Bonn und Trier, XI, 1906. — Düsseldorf, L. Schwann, 1907 ; in-8°, iv-79 p. et 9 pl. (2 m. 50.)

24. Bernheim (Ernst). Quellen zur Geschichte des Investiturstreites. I. Zur Geschichte Gregors VII und Heinrichs IV. — II. Zur Geschichte des Wormser Konkordates. — Leipzig, B. G. Teubner, 1907 ; in-8°, vi-104 et v-88 p. (Quellensammlung zur deutschen Geschichte.)

25. Bibliographie der kirchengeschichtlichen Literatur. Jahrg. 1906-1907. — Gotha, F. A. Perthes, 1907 ; in-8°, 146 p. (Beiheft zum XXVIII Bd. der *Zeitschr. für Kirchengesch.*)

26. Biottot (Colonel). Les grands inspirés devant la science. Jeanne d'Arc. — Paris, E. Flammarion, 1907 ; in-18. (Bibliothèque de philosophie scientifique.) (3 fr. 50.)

27. Bonnard (L.) et Percepied (Dr). La Gaule thermale, sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine. — Paris, Plon et Nourrit, 1908 ; in-8°. (10 fr.)

28. Bonnard (L.). Une promenade historique. La frontière franco-normande entre Seine et Perche (IXe au XIIIe siècle). — Chartres, impr. de Durand, 1907; in-8°, 32 p.

29. Bougeatre (E.). La Roche-Guyon et ses environs, guide du touriste. — La Roche-Guyon, Sestier, 1907; in 16, 32 p.

30. Boulanger (C.). Trois cimetières mérovingiens (Clery, Maurepas et Corbie). — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 27 p. et pl.

31. Bourlon, Giraux (Louis) et Martin (Henri). A propos des os utilisés. Période paléolithique. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 16 p.

32. Brader (Dav.). Bonifaz von Montferrat bis zum Antritt der Kreuzfahrt (1202). — Berlin, E. Ebering, 1907; in-8°, XVI-263 p. (Historische Studien. LV.) (6 m.)

33. Braunholz (Arnim). Zeitschrift für romanische Philologie, 1905. Suppl. — Heft XXIX. Bibliographie, 1904. — Halle, M. Niemeyer, 1907; in-8°, VII-230 p. (8 m.)

34. Bruchet (Max). Le château de Ripaille. — Paris, Ch. Delagrave, 1907 ; in-8°, 648 p. et 15 pl. (60 fr.)

35. Bruhat (L.). Le monachisme en Saintonge et en Aunis (XIe et XIIe siècle), étude administrative et économique. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8.

36. Brun (Xavier). Histoire de la seigneurie d'Andelot-les-Coligny (suite). — Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », 1907 ; in-8°, p. 233-290.

37. Brutails (J.-A.). Précis d'archéologie du moyen-âge. — Paris, A. Picard et fils, 1907 ; in-8°, XV-281 p. (6 fr.)

38. Cadet de Gassicourt (F.) et Du Roure de Paulin (Bon). L'Hermétisme dans l'art héraldique. — Paris, Daragon, 1907 ; in-8°, 187 p.

39. Catalogue du musée de Rodez, publié sous les auspices de la Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 2e partie, 2e section. Numismatique. — Rodez, impr. de Carrère (1907); in-8°, 120 p.

40. Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs, t. XXXI : Colombi-Corbiot. — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, 1.264 col.

41. Cauzons (Th. de). Les Albigeois et l'Inquisition. — Paris, Bloud, 1908 ; in-16, 125 p.

42. Cauzons (Th. de). Les Vaudois et l'Inquisition. — Paris, Bloud, 1908 ; in 16, 125 p.

43. Chatelain (Henri). Recherches sur le vers français au XVe siècle, rimes, mètres et strophes. — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, XXXIV-276 p.

44. Chauvin (Vict.). Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes publiés dans l'Europe chrétienne de 1810 à 1885. X. Le Coran et la tradition. — Liège, 1907 ; in-8°, 146 p.

45. Chevalier (Abbé Ulysse). Répertoire des sources historiques du moyen-âge. Bio-bibliographie, nouvelle édition, 8e-9e fasc. : Preys-Zysper. — Paris, Picard et fils, 1907 ; gr. in-8°, col. 3817-4832.

46. Chrétien (Abbé) Pouillé de l'ancien diocèse de Noyon. 2e fascicule : III. Doyenné de Vendeuil. IV. Doyenné de Saint-Quentin. — Montdidier, impr. de Bellin, 1907 ; 4°, p. 109-211. (Comité archéologique historique et scientifique de Noyon).

47. Collet (Abbé A.). Découverte d'une station préhistorique, une pierre à cupules et un Catillus dans les environs de Lumbres (Pas-de-Calais). — Saint-Omer, impr. de Homont, 1907 ; in-8°, 10 p.

48. Cornelius (Heinr.). Die altenglische Diphthongierung durch Palatale im Spiegel der mittelenglischen Dialekte. — Halle, M. Niemeyer, 1907 ; in-8°, x-202 p. (Studien zur englischen Philologie. XXX.) (6 m.)

49. Cotlarciuc (N.). Stifterrecht und Kirchenpatronat im Fürstent. Moldau und in der Bukowina, eine historisch-dogmat. Studie zum morgenländ. Kirchenrecht. — Stuttgart, F. Enke, 1907 ; in-8°, xviii-203 p. (Kirchenrechtliche Abhandlungen. 47.) (7 m. 80.)

50. Coulon (Dr H.). Contribution à l'histoire de la médecine en France du xive au xviiie siècle. La communauté des chirurgiens-barbiers de Cambrai (1366-1795). — Paris, J.-B. Baillière et fils, 1908 ; in-8°, xvi-281 p.

51. Coulon (Le P. Remi). Beati Johannis Dominici cardinalis S. Sixti Lucula noctis, texte latin du xve siècle précédé d'une introduction, édité et annoté. — Paris, A. Picard, 1908 ; in-8°, cx-459 p. (Opera selecta scriptorum ordinis Prædicatorum. I.) (15 fr.)

52. Dagnet (Armand). A travers les Coévrons Descriptions, légendes, coutumes, croyances populaires, folklore, etc. — Laval, impr. Mayennaise, 1907 ; in-8°, 203 p.

53. Dahn (Fel.). Die Könige der Germanen. Das Wesen der ältesten Königthums der german. Stamme und seine Geschichte bis zur Auflösung des Karoling. Reiches, X Bd. Die Thuringe. — Leipzig, Breitkopf und Härtel, 1907 ; in-8°, xxiv-180 p. 6 m.)

54. Darpe (F.). Güter und Einkünfte-Verzeichnisse der Klöster Marienborn und Marienbrink in Coesfeld, des Klosters Varlar sowie der Stifter Asbeck und Nottuln. — Münster, Theissing, 1907 ; in-8°, viii-391 p. (Codex traditionum Westfalicarum, hrsg. von der hist. Kommission der Prov. Westfalen. VI.) (10 m.)

55. Delisle (L.). Les formules Rex Anglorum et Dei gratia rex Anglorum. Lettre à M. J. Horace Round. — Chantilly, 1907 ; in-8, 12 p.

56. Delisle (Léopold). Recherches sur la librairie de Charles V. — Paris, H. Champion, 1907 ; in-8°, xxvii-442 et 325 p. et album de planches. (30 fr.)

57. Delvincourt et Baudet (P.). Une sépulture néolithique à Montigny-sur-Crécy (Aisne). — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 7 p. et pl.

58. Demaison (Louis). La cathédrale carolingienne de Reims, et ses

transformations au XIIe siècle. — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, 19 p.

59. Denys le Chartreux. Opera omnia, XXXIV. Opera minora, II. — Tornaci, 1907; in-8°, 640 p.

60. Deprez (Eugène). Études de diplomatique anglaise, de l'avènement d'Édouard Ier à celui de Henri VII (1272-1485). Le sceau privé, le sceau secret, le signet. — Paris, H. Champion, 1908, in-12, 127 p. (5 fr.)

61. Des Forts (Ph.) et Guyencourt (R. de). La Picardie historique et monumentale. Arrondissement d'Abbeville. Canton de Gamaches. T. IV, n° 1. — Paris, Picard et fils, 1907; in-4°, 48 p. et pl. (Société des antiquaires de Picardie.)

62. Deville (Étienne). Le temporel de l'abbaye de Cormeilles au XVIe siècle. — Paris, Champion, 1907; in-8°, 10 p.

63. Diekamp (Frz.). Doctrina patrum de incarnatione verbi. Ein griech. Florilegium aus der Wende des 7 und 8 Jahrh. zum ersten Male vollständig hrsg. — Münster, Aschendorff, 1907; in-8°, XCI-368 p. et 2 pl. (20 m.)

64. Dieulafoy (Mme Jane). Castille et Andalousie. Burgos, Valladolid, Avila, Ségovie, Tolède, Cordoue, Séville, Grenade. — Paris, Hachette (1907), in-4°, 152-III p. (7 fr. 50.)

65. Dombart (Bernh.). Zur Textgeschichte der Civitas Dei Augustins seit dem Entstehen der ersten Drucke. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1908; in-8°, IV-56 p. (Texte und Untersuchungen zur Gesch. der altchristl. Literatur, XXXII, 2 a.)

66. Doublet (Georges). L'ancienne cathédrale de Grasse. Ire partie. — Nice, Malvano, 1907; in-8°, 87 p.

67. Doublet (Georges). Inventaire du trésor de la cathédale de Grasse en 1423. — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, 19 p.

68. Doublet (Georges). Le sceau de Jacques Grailier, évêque de Grasse (1389-1392). — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, 8 p. et pl.

69. Dreves (Guido Maria). Analecta hymnica medii ævi. L. Hymnographi latini. Lateinische Hymnendichter des Mittelalters. 2 Folge. Aus gedruckten und ungedruckten Quellen. — Leipzig, O. R. Reisland, 1907; in-8°, VIII-664 p. (21 m.)

70. Drouault (Roger). La pancarte du minage de Loudun (25 mars 1315). — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8°, 15 p.

71. Dubois (Pierre). Note sur les rétables flamands des XVe et XVIe siècles de l'Oise et de la Somme. — Abbeville, Paillart, 1907; in-8°, 14 p.

72. Du Halgouet (Vte Hervé). Une seigneurie du Porhoët. Treganteur, les seigneurs et le domaine. — Rennes, impr. de Simon, 1907; in-8°, 109 p.

73. Durrieu (Paul). Les Antiquités judaïques et le peintre Jean Foucquet. — Paris, Plon et Nourrit, 1908; in-fol., 133 p. et 27 pl. (60 fr.)

74. Duval (Frédéric). Les terreurs de l'an mille. — Paris, Bloud, 1908; in-16, 94 p.

75. Eiten (Gust.). Das Unterkönigtum im Reiche der Merowinger und Karolinger — Heidelberg, C. Winter, 1907; in-8°, VII-215 p. (Heidelberger Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte. XVIII.) (5 m. 60.)

76. Élie Vinet et ses travaux d'antiquités locales. Notes et rectifications bibliographiques, par P. C. — Paris, Leclerc, 1907; in-8°, 23 p.

77. Eusèbe. Eusebius Werke. 2 bd. Die Kirchengeschichte, hrsg. von Prof. Dr Eduard Schwartz. Die latein. Uebersetzung des Rufinus, bearb. von Prof. Dr Th. Mommsen. II Tl. Die Bücher VI bis X. Ueber die Martyrer in Palästina. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1908; in-8°, VII p. et p. 509-1040 (Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte, hrsg von der Kirchenväter Commission des Kgl. preuss. Akad. der Wissensch.)

78. Ewald (Fr.). Die Schreibweise in der autographischen Handschrift des Canzoniere Petrarcas. Cod. Vat. Lat. 3195. — Halle, M. Niemeyer, 1907; in-8°, VIII-67 p. (Zeitschr. für roman. Philologie. Beiheft XIII.) (2 m. 60.)

79. Falk (H. S.) und Torp (Alf.). Norwegisch-dänisches etymologisches Wörterbuch, mit Unterstützung der Verff. fortgeführte deutscher Bearbeitung von Herm. Davidsen. I Lfg. — Heidelberg, C. Winter, 1907; in-8°, p. 1-80. (1 m. 50.)

80. Farcy (L. de). Trois anciennes broderies du Trésor de Chartres. — Chartres, impr. de Durand, 1907; in 8°, 8 p

81. Fastenau (Jan.). Die romanische Steinplastik in Schwaben. — Esslingen, P. Neff, 1907; in-8°, V-91 p. (4 m.)

82. Félice (Baoul de). Les noms de nos rivières. Leur origine, leur signification. — Paris, H. Champion, 1907; in-8°. (6 fr.)

83. Finke (Heinr.). Acta Aragonensia. Quellen zur deutschen, italienischen, französischen, spanischen zur Kirchen-und Kulturgeschichte aus der diplomat. Korrespondenz Jaymes II (1291-1327). — Berlin, W. Rothschild, 1908; in-8°, VII-CXC 975 p. (45 m.)

84. Finke (Heinr.). Papsttum im Untergang des Templerordens. I. Darstellung. II. Quellen. — Münster, Aschendorff, 1907; in-8°, XV-397 et VIII-399 p. (Vorreformationsgeschichtliche Forschungen. IV-V.) (20 m.)

85. Fiquet (Auguste). Aveux et dénombrements de la baronnie d'Esneval aux XVe, XVIe et XVIIe siècles. Rouen, impr. de Gy, 1908; in-8°, 89 p.

86. Foerster (Wendelin). Die Reichenauer Glossen untersucht. — Halle, M. Niemeyer, 1907; in 8°, p. 513-569 (Aus *Zeitschr. für roman. Philol.*) (1 m. 60).

87. Foville (Jean de). Gênes. — Paris, H. Laurens, 1907; in-4°. (Les villes d'art célèbres.)

88. Franklin (A.). La civilité, l'étiquette, la mode, le bon ton du XIIIe au XIXe siècle. — Paris, Émile-Paul, 1908; in-8°, XXXIX-326 p.

89. Fremaux (Henri). Histoire généalogique de la famille de Fourmestraux. — Lille, impr. de Lefebvre-Ducrocq, 1907; in-8°, 113 p.

90. Friedrich (Gust.). Codex diplomaticus et epistolaris regni Bohe-

miæ. Tom. I, inde ab a. 805 usque ad a. 1197. Fasc. II. — Prag, Rivnac, 1907 ; in-4°, p. 117-567. (20 m.)

91. Fritsche (Paul). Darstellung der Syntax in dem altenglischen Menologium, ein Beitrag zu e. altenglische Syntax. — Berlin, E. Ebering, 1907 ; in-8°, 94 p. (2 m. 40.)

92. Führer (Joseph) und Schultze (Vict.). Die altchristlichen Grabstatten Siziliens. — Berlin, G. Reimer, 1907 ; in-8°, xii-323 p. et 4 pl. (Jahrbuch des kaiserl. deutschen archäologischen Instituts. VII Ergänzungsheft.)

93. Gabelentz (Hans von der) Die Kirchliche Kunst im italienischen Mittelalter, ihre Beziehungen zu Kultur und Glaubenslehre. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907 ; in-8°, x-305 p. (14 m.)

94. Gass (J.). Alte Bücher und Papiere aus dem Clarissenkloster Alspach. — Strassburg, F.-X. Le Roux, 1907 ; in-8°, viii-68 p.

95. Gauthier (Abbé R.). Monographie de Busloup (Loir-et-Cher), son prieuré, sa commanderie, ses châteaux. — Blois, impr. de Rivière, 1907 ; in-8°, 12 p.

96. Göller (Emil). Die päpstliche Pönitentiarie von ihrem Ursprung bis zu ihrer Umgestaltung unter Pius V. 1 Bd. Die papstl. Pönitentiarie bis Eugen IV. 2 Tle. — Roma, Lœscher. 1907 ; in-8°, xiv-278 et v-189 p. (Bibliothek des kgl. preussischen historischen Instituts in Rom. III-IV.) (15 m.)

97. Gougaud (L.). Les noms anciens des Iles Britanniques. — Paris, 5, rue Saint-Simon, 1907 ; in-8°, 12 p. (Extr. de la *Rev. des Questions historiques.*)

98. Gradmann (Eug.). Fundberichte aus Schwaben, umfassend die vorgeschichtl., röm. und merowing. Altertümer, in Verbindung mit dem Würtemberg. Altertumsverein und mit Unterstützung der Wurt. Kommission für Landesgeschichte hrsg. vom Würtemberg. Anthropolog. Verein, unter der Leitung von Prof Dr Eug. Gradmann. XIV Jahrg. 1906. — Stuttgart, E. Schweizerbart, 1907 ; in-8°, 103 p. et 3 pl.

99. Grunwald (Geo.). Geschichte der Gottesbeweise im Mittelalter bis zum Ausgang der Hochscholastik. Nach den Quellen dargestellt. — Münster, Aschendorff, 1907 ; in-8°, x-164 p. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. Texte und Untersuchungen. III.) (5 m. 50.)

100. Guenin (L.-P. et E.). Histoire de la sténographie dans l'antiquité et au moyen-âge. Les notes tironiennes. — Paris, Hachette, 1907 ; in-16, 416 p. (4 fr.)

101. Gurlitt (Cornelius). Beschreibende Darstellung der älteren Bau- und Kunstdenkmäler des Königr. Sachsen. XXX. Zittau (Stadt). — Dresden, C. C. Meinhold, 1907 ; in-8°, ii-292 p. (10 m.)

102. Hahn (Ludw.). Zum Sprachenkampf im römischen Reich bis auf die Zeit Justinians (Umschlang : Romanismus und Hellenismus bis auf die Zeit Justinians). Eine Skizze. — Leipzig, Dieterich, 1907 ; in-8°, p. 675-718. (Aus *Philologus.*) (1 m. 40.)

103. Haller (J.). Die Quellen zur Geschichte der Entstehung des Kirchenstaates. — Leipzig, B. G. Teubner, 1907; in-8°, xvi-260 p. (Quellensammlung zur deutschen Geschichte.) (3 m. 60.)

104. Hartmann (Fr.). Geschichte der Stadt Münsterberg in Schlesien von ihrer Gründung bis zur Gegenwart. — Munsterberg, H. Diebitsch, 1907; in-8°, xvi-600 p.

105. Hecht (Hans). Waerferth's von Worcester, Uebersetzung der Dialoge Gregors des Grossen über das Leben und die Wundertaten italienischer Väter und über die Unterblichkeit der Seelen. 2 Abtlg. — Hamburg, H. Grand, 1907; in-8°, iv-183 p. (Bibliothek der anglosächsischen Prosa, V, 2.) (8 m.)

106. Henault (Maurice). Les Marmion (Jehan, Simon, Mille et Colinet), peintres amiénois du xve siècle. — Paris, Leroux, 1907; in-8°, 81 p.

107. Hessdörfer (Val. Clem.). Der Dom zu Würzburg und seine Denkmäler. — Würzburg, V. Bauch, 1907; in-8°, xii-133 p. (1 m. 50.)

108. Hilarin de Lucerne (Le P.). Histoire des études dans l'Ordre de saint François depuis sa fondation jusque vers la moitié du xiiie siècle. Traduit de l'allemand par le P. Eusèbe de Bar-le-Duc. — Paris, A. Picard, 1908; in-8°, 576 p. (10 fr.)

109. Hollweg (W.). Georg Hessler, ein kaiserlicher Diplomat und römischer Kardinal des 15 Jahrh., Verzuch einer Biographie. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1907; in-8°, iv-130 p. (2 m. 40.)

110. Jaekel (Hugo). Forschungen zur altfriesischen Gerichts-und Ständeverfassung. — Weimar, H. Böhlau, 1907; in-8°, vii-232 p. (Aus *Zeitschr. der Savigny Stiftung für Rechtsgesch.* (6 m.)

111. Jahrbuch für Geschichte, Sprache und Literatur Elsass-Lothringens, hrsg. von dem historich-literar. Zweigverein des Vogesen-Clubs. 23 Jahrg. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907; in-8°, 258 p. (2 m. 50.)

112. Jecht (Rich.). Codex diplomaticus Lusatiæ superioris. III. enth. die ältesten Görlitzer Ratsrechnung bis 1419. Im Auftrage der Oberlausitz. Gesellschaft der Wissenschaften hrsg. 3 Heft: 1399-1406. — Görlitz, H. Tzschaschel, 1907; gr. in-8°, p. 329-504.

113. Joseph (D.). Geschichte der Architektur Italiens von den ältesten Zeiten bis zur Gegenwart. — Leipzig, Baumgärtner, 1907; in-8°, xviii-550 p. 20 m.)

114. Joubert (Joseph). Le monument commémoratif de la bataille des Éperons d'or à Courtrai (11 juillet 1302-5 août 1906). — Angers, Germain et Grassin, 1907; in-8°, 46 p.

115. Jullian (Camille). Histoire de la Gaule. I. Les invasions gauloises et la colonisation grecque. II. La Gaule indépendante. — Paris, Hachette, 1907; 2 vol. in-8°.

116. Jusselin (Maurice). Notes tironiennes dans les diplômes. — Paris, Champion, 1907; in-8°, 16 p, (Extr. du *Moyen-âge.*)

117. Kaindl (R. F.). Beiträge zur Geschichte des deutschen Rechtes in

Galizien III-VIII. — Wien, A. Hölder, 1907; in-8°, 71 p. (Aus *Archiv für österr. Geschichte.*)

118. Kallen (Gerh.). Die Oberschwäbischen Pfründen des Bist. Konstanz und ihre Besetzung (1275-1508). Ein Beitrag zur Pfründengeschichte vor der Reformation. — Stuttgart, F. Enke, 1907; in-8°, xvi-308 p. (Kirchenrechtliche Abhandlungen, 45-46) (11 m.)

119. Kantorowicz (H. U.). Albertus Gandinus und das Strafrecht der Scholastik. 1 Bd. Die Praxis. Ausgewählte Strafprozessakten des 13 Jahrh., nebst diplomat. Einleitung. Von der Savigny Stiftung unterstüzt. — Berlin, J. Guttentag, 1907; in-8, xii-428 p. (12 m.)

120. Kluge (Th.). Beschreibung der in den kirchenschätzen Hannovers und Sachsens befindlichen geschnittenen Steine. 1 Heft. Die geschnittenen Steine der Schatzkammer des Domes und der St. Magdalenenkirche zu Hildesheim. — Hildesheim, A. Lax, 1907; in-8°, 14 p., 1 pl. (1 m. 50.)

121. Koch (Hans). Geschichte des Seidengewerbes in Köln vom 13 bis zum 18 Jahrh. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1907; in-8°, xv-124 p. (Staats-und Sozialwissenschaftliche Forschungen, 128) (3 m. 20.)

122. Körting (Gust.). Lateinisch-romanisches Wörterbuch. Etymologisches Wörterbuch der roman. Hauptsprachen. 3 verm. und verbess. Aufl. — Paderborn, F. Schöningh, 1907; in-8°, vii p., 1374 col.

123. Koschwitz (Eduard). Les plus anciens monuments de la langue française publiés pour les cours universitaires. II. Textes critiques et glossaire. 2e éd. — Leipzig, O. R. Reisland, 1907; in-8°, viii-92 p. (1 m. 50.)

124. Labaulère (Noël). Recherches historiques sur Luçon. — Luçon, Bordeaux, 1907; in-16, 104 p.

125. Labbé de La Mauvinière (H.). Les villes d'art célèbres. Poitiers et Angoulême. — Paris, H. Laurens, 1907; petit in-4°.

126. Langlois (Ernest). Gui de Mori et le Roman de la Rose. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907; in-8°, 25 p.

127. Lappenberg (J. M.). Hamburgisches Urkundenbuch. I Bd. Anastatische Reproduktion der Ausg. vom J. 1842. — Hamburg, L. Voss, 1907; in-8°, iv-xxxviii-882 p. (30 m.)

128. Le Grand (Léon). La table de Le Nain et les registres du Parlement de Paris. — Besançon, impr. de Jacquin, 1907; in-8°, 23 p. (Extr. du *Bibliographe moderne.*)

129. Legris (L'abbé A.). L'église d'Eu, notice historique et descriptive. — Abbeville, Paillart, 1907; in-16, xv-147 p.

130. Lehmann (Paul). Franciscus Modius als Handschriftenforscher. — München, C. H. Beck, 1907; in-8°, xiii-152 p. (Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters. III, 1.) (7 m.)

131. Leidinger (Geo.). Einzel-Holzschnitte des 15 Jahrh. in der Kgl. Hof- und Staatsbibliothek München. I Bd. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907; in-fol., 47 et 27 p., pl. (Einblattdrucke des 15 Jahrh.) (80 m.)

132. Lemoisne (André). Notes sur l'évolution du portrait enluminé en

France du XIIIe au XVIIe siècle. — Paris, H. Champion, 1907 ; in-8°. (Extr. de la *Rev. des bibliothèques.*)

133. LOSERTH (J.). Studien zur Kirchenpolitik Englands im 14 Jahrh. II Tl. Die Genesis von Wiclifs Summa Theologiæ und seine Lehre vom wahren und falschen Papsttum. — Wien, A. Hölder, 1907 ; in-8°, 118 p. (Aus *Sitzungsber. d. K. Akad. der Wissensch.*)

134. LOT (Ferdinand). Mélanges d'histoire bretonne (VIe-XIe siècle). — Paris, H. Champion, 1907 ; in-8°, 478 p.

135. LOT (Ferdinand). L'origine de Thibaud le Tricheur, suivi d'une réponse à M. l'abbé Pétel sur Aleran II comte de Troyes. — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, 27 p. (Extr. du *Moyen-âge.*)

136. LUTHMER (Ferd.). Die Bau-und Kunstdenkmäler des Lahngebiets. Oberlahnkreis. Kreis Limburg. Unterlahnkreis. — Frankfurt a. M. H. Keller, 1907 ; in-8°, XX-297 p. pl. (Die Bau-und Kunstdenkmäler des Reg.-Bez. Wiesbaden, hrsg. von dem Bezirksverband des Reg.-Bez. Wiesbaden. III.) (10 m.)

137. MACK (Heinr.). Urkundenbuch der Stadt Braunschweig, im Auftrage der Stadtbehörden. IV Bd. I Abth. : 1341-1350. — Braunschweig, E. Appelhans, 1907 ; in-8°, 380 p. (19 m.)

138. Mainzer Zeitschrift. Zeitschrift des römisch. German. Central Museums und des Vereins zur Erforschung des rhein. Geschichte und Altertümer. 2 Jahrg, 1907. — Mainz, L. Wilckens, 1907 ; in-4°, 105 p. et pl. 7 m.)

139. MALLET (Auguste). L'atelier du Pont (Seine-et-Oise). Industrie paléolithique de la région des grès de Fontainebleau. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 8 p.

140. MALLET (Ferdinand). La chapelle seigneuriale de Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly et les Ursulines d'Abbeville. — Abbeville, Paillart, 1907 ; in-8°, 32 p.

141. MANNUCCI (Ubaldo). Irenei Lugdunensis episcopi adversus Hæresin libri V. Curante Ubaldo Mannucci. Pars II. — Rom, F. Pustet, 1907 ; in-8°, p. 245-476 (Bibliotheca SS. Patrum et SS. ecclesiasticorum. III, 2.).

142. MARTIN (Anfos). Les mégalithes de Cieux et de Javerdat (Haute-Vienne) La Croix-Paraud à Nantiat (Haute-Vienne). — Alençon, impr. de Vve Guy, 1907 ; in-8, 14 p. et 2 pl.

143. MARTIN (Abbé J.-B.). Histoire des églises et chapelles de Lyon, t. I. — Lyon, H. Lardanchet, 1907 ; in-4°. (50 fr.)

144. MARTY (André) et SEPET (M.). L'histoire de Jeanne d'Arc d'après les documents originaux et les œuvres d'art du XVe au XIXe siècle. Cent fac-similés de manuscrits, de miniatures, estampes, tableaux et statues, accompagnés d'une description des planches et de notes de voyage. Introduction par Marius Sepet. Copie des miniatures et croquis originaux par Félix Lacaille. — Paris, impr. de Frazier-Soye, 1907 ; grand in-4°, 75 p., pl.

145. MAURER (Konr.). Vorlesungen über altnordische Rechtsgeschichte,

hrsg. von der Gesellschaft der Wissenschaften in Kristiania. II Bd. Ueber altnord. Kirchenverfassung und Eherecht. — Leipzig, A. Deichert, 1908 ; in-8°, VIII-678 p. (22 m.)

146. La Maurienne. Notices historiques et géographiques, par les instituteurs de la circonscription de Saint-Jean-de-Maurienne, précédées d'une vue d'ensemble par M. Germonty, inspecteur primaire, 1er volume. — Saint-Jean-de-Maurienne, impr. de Vulliermet fils, 1904 ; in-8°, 607 p.

147. MAYER (Hermann). Die Matrikel der Universität Freiburg i. Br. von 1460-1656 im Auftrage der akadem. Archiv-Kommission bearbeitet und hrsg. I Bd. Einleitung und Text. — Freiburg i. B., Herder, 1907 ; in-8°, XCIV-943 p. (30 m.)

148. MEININGHAUS (Aug.). Die Herren-und Rittersitze der Grafsch. Dortmund im 13 und 14 Jahrh. — Dortmund, F. W. Ruhfus, 1907 ; in-8°, V-74 p. (Aus *Beiträge zur Gesch. Dortmunds und d. Grafsch. Mark.*) (1 m. 60.)

149. MEININGHAUS (Aug.). Karolingisches Königsgut in und um Soest. — Dortmund, F. W. Ruhfus, 1907 ; in-8°, III-32 p. (Aus. *Beiträge zur Gesch. Dortmunds und d. Grafsch. Mark.*) (0 m. 80.)

150. Mélanges Chabaneau. Festschrift Camille Chabaneau zur Vollendung seines 75 Lebensjahre 4, III, 1906, dargebracht von seinen Schülern, Freunden und Verehren. — Erlangen, F. Junge, 1907 ; in-8°, XVI-1117 p. (40 m.)

151. MENTZ (Arth.). Geschichte und Systeme der griechischen Tachygraphie. — Berlin, Gerdes und Hödel, 1907 ; in-8°, 55 p. (1 m.)

152. METTIG (C.). Die Schragen der grossen Gilde zu Dorpat. Materialien zur Verfassungsgeschichte der Stadt Dorpat. — Dorpat, J. G. Krüger, 1907 ; in-8°, VII-111 p. (3 m.)

153. MEYER (Christian). Geschichte der Burggrafsch. Nürnberg und der späteren Markgrafschaften Ansbach und Bayreuth. — Tubingen, H. Laupp, 1908 ; in-8°, VIII-184 p. (Tübinger Studien fur Schwäbische und deutsche Rechtsgeschichte. II, 1.)

154. Mitteilungen des K. K. Archivs für Niederösterreich, hrsg im Auftrage des Statthalters Grafen Kielmansegg durch die Direktion des K. K. Archivs für Niederösterreich von Archivdir. Alb. Starzer, I Jahrg , 1908. 4 Hefte. 1 Hft. — Wien, C. Fromme, 1908 ; in-8°, 64 p.

155. Mitteilungen über römische Funde in Heddernheim. IV. Hrsg. vom dem Vereine für Geschichte und Altertumskunde zu Frankfurt am Main. — Frankfurt a. M., Th. Völcker, 1907 ; in-fol., VII-170 p., 25 pl. (8 m.)

156. MOELLER (Ernst v.). Aymar du Rivail, der erste Rechtshistoriker. — Berlin, E. Ebering, 1907 ; in-8°, 80 p. (Historische Studien. LVI.) (2 m. 80.)

157. MOREL (L'abbé). L'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois, esquisse historique. — Clermont (Oise), 1907 ; in-8°, 88 p. et 4 pl (1 fr. 50.)

158. MOURRAL (Daniel). Glossaire des noms topographiques les plus usités dans le Sud-Est de la France et les Alpes occidentales. — Grenoble, Drevet (1907); in-8°, 124 p.

159. Neumann-Ritter von Spallart (A.). Weitere Beiträge zur Charakteristik des Dialektes der Marche. — Halle, M. Niemeyer, 1907 ; in-8°, VIII-90 p. (Zeitschr. fur roman. Philologie. Beihefte, XI.) (3 m.)

160. Neumark (Dav.). Geschichte der judischen Philosophie des Mittelalters, nach Problemen dargestellt. I Bd. Die Grundprinzipien I. 1 Buch, Einleitung. 2 Buch. Materie und Form. — Berlin, G. Reimer, 1907 ; in-8°, XXIV-615 p. (15 m.)

161. Nicolaï (Alexandre). Note sur une sépulture gallo-romaine découverte à Vignols (Corrèze). — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 8 p. et pl.

162. Novotny (Vaclav). Zur böhmischen Quellenkunde. — Prag, F. Rivnac, 1907 ; in-8°, 114 p. (Aus *Sitzungsber. der böhm. Gesellsch. der Wissensch.*)

163. Numismatische Zeitschrift, hrsg. von der numismat. Gesellschaft in Wien. 39-40 Bd (Register zu 1-38). — Wien, Manz, 1907 ; in-8°, IV-224 p.

164. Pallas (Carl). Die Registraturen der Kirchenvisitationen im ehemals sächsischen Kurkreise. II Abtlg. 2 Tl. Die Ephorie Bitterfeld. — Halle, O. Hendel, 1907 ; in-8°, XXIV-368 p. (Geschichtquellen der Prov. Sachsen und angrenzender Gebiete. XLI.) (10 m.)

165. Parmentier (Dr René). Le hameau de Trois-Étots. Le château, l'église. — Abbeville, Paillart, 1906 ; in-8°, 41 p. et 4 pl.

166. Passy (Louis). Jules Lair. — Pontoise, impr. de Paris, 1907 ; in-8°, 31 p.

167. Pétel (A.). Aleran II fut-il comte de Troyes ? — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, 12 p.

168. Pommersche Jahrbücher, hrsg. vom rügisch-pommerschen Geschichtsverein zu Greifswald und Stralsund. 8 Bd. — Greifswald, J. Abel, 1907 ; in-8°, III-215 p. (5 m.)

169. Projet de préface pour le glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou, par A. J. V. — Angers, impr. de Germain et Grassin, 1907 ; in-8°, 24 p.

170. Quentin (Henri). Les martyrologes historiques du moyen-âge étude sur la formation du martyrologe romain. — Paris, V. Lecoffre, 1907 ; in-8°, XIV-745 p. (12 fr.)

171. Regnault de Beaucaron. Donations et fondations d'anciennes familles champenoises et bourguignonnes, 1175-1906. — Paris, Plon et Nourrit, 1907 ; in-8°.

172. Reinach (S.). Répertoire de peintures du Moyen-âge et de la Renaissance, 1280-1580. T. II. — Paris, Leroux, 1907 ; in-8°, III-818 p. (10 fr.)

173. Reymond (Marcel). Grenoble et Vienne. — Paris, H. Laurens, 1907 ; in-4°. (Les villes d'art célèbres.)

174. Ribier (Dr de). Histoire généalogique de la maison de Ribier. — Paris, Champion, 1907 ; gr. in-8°, 251 p. et pl.

175. Rietschel (Siegfr.). Untersuchungen zur Geschichte der germa-

nischen Hundertschaft. I Tl. Die skandinav. und angelsächs. Hundertschaft. — Weimar, H. Böhlau, 1907; in-8°, 95 p. (Aus *Zeitschr. der Savigny Stiftung für Rechtsgesch.*) (2 m. 40.)

176. Ritchie (R. L. Graeme). Recherches sur la syntaxe de la conjonction « que » dans l'ancien français depuis les origines de la langue jusqu'au commencement du XIIIe siècle. — Paris, Champion, 1907; in-8°, XXVIII-201 p. (6 fr.)

177. Rogala (Sig.). Die Anfänge des arianischen Streites. — Paderborn, Schöningh, 1907; in-8°, VII-115 p. (Forschungen zur christliche Literatur und Dogmengeschichte. I.) (3 m. 40.)

178. Saint-Jours (Capitaine). Cordouan d'après les textes. 2e édition. — Bordeaux, Arnaud, 1907; in-8°, 55 p.

179. Saladin (H.) et Migeon (G.). Manuel d'art musulman. I. L'architecture par H. Saladin. II. Les arts plastiques et industriels par G. Migeon. — Paris, Picard et fils, 1907; in-8°, XVI-596 et LXXXIII-477 p.

180. Samaran (Ch.). La maison d'Armagnac au XVe siècle et les dernières luttes de la féodalité dans le Midi de la France. — Paris, A. Picard, 1908; in-8°, XXI-523 p. (Mém. et documents publiés par la Société de l'École des Chartes, VII.) (15 fr.)

181. Sauerland (H. V.). Urkunden und Regesten zur Geschichte der Rheinlande aus dem vatikanischen Archiv. 4 Bd. 1353-1362. — Bonn, P. Hanstein, 1907; in-8°, XXI-XCIX-377 p. (Publikationen der Gesellsch. f. rheinische Geschichtskunde. XXIII.) (13 m.)

182. Schaefer (Heinr.). Inventare und Regesten aus den Kölner Pfarrarchiven. III Bd. — Köln, J. u. W. Boisserée, 1907; in-8°, VIII-219 p. (Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein. 83) (5 m. 80.)

183. Schaefer (Heinr.). Die Kanonissenstifter im deutschen Mittelalter. Ihre Entwicklung und innere Einrichtung im Zusammenhang mit dem altchristl. Santimonialentum dargestellt. — Stuttgart, F. Enke, 1907; in-8°, XXIV-303 p. (Kirchenrechtliche Abhandlungen. XLIII-XLIV.) (11 m.)

184. Schatz (J.). Altbairische Grammatik. Laut-und Flexionslehre. — Göttingen, Vandenhœck und Ruprecht, 1907; in-8°, VI-183 p. (Grammatiken der althochdeutschen Dialekte. I.) (5 m. 40.)

185. Schillmann (F.). Beiträge zum Urkundenwesen der älteren Bischöfe von Cammin (1158-1343). — Leipzig, J. Klinkhardt, 1908; in-8°, VI-116 p., 2 pl. (4 m. 50.)

186. Schmid (Jos.). Die Handschriften und Inkunabeln der Bibliothek des Kollegiatstiftes U. L. Frau zu Alten Kapelle in Regensburg. — Regensburg, A. Coppenrath, 1907; in-8°, IV-77 p.

187. Schmitz (Ferd.). Urkundenbuch der Abtei Heisterbach. — Bonn, P. Hanstein, 1908; in-8°, IX-885 p. (Urkundenbücher der geistlichen Stiftungen des Niederrheins, hrsg. von Düsseldorfer Geschichtsverein. II.) (28 m.)

188. Schmitz-Kallenberg (L.) und Döhmann. Inventare der nichtstaatl. Archive der Prov. Westfalen. I Bd. Reg.-Bez. Münster. 4 Heft. Kreis

Steinfurt. — Münster. Aschendorff, 1907; in-8°, IV-376 p. (Veröffentlichungen der historischen Kommission der Prov. Westfalen.)

189. Scholly (Carl). Die Geschichte und Verfassung des Chorherrenstiftes Thann nach archivalischen Urkunden bearbeitet. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907; in-8°, VIII-204 p. (Beiträge zur Landes und Volkeskunde in Elsass Lothringen. XXXIII.) (8 m.)

190. Schönbach (A. E.). Mitteilungen aus altdeutschen Handschriften 9 Stück : Bruder Dietrich. Erlauliches Prosa und Versen. — Wien. A. Hölder, 1907 ; in-8°, 27 p. (Aus *Sitzungsber. der K. Akad. der Wissensch.*)

191. Schubring (Paul). Die Plastik Sienas im Quattrocento. — Berlin, G. Grote, 1907 ; in-8°, IX-256 p.

192. Schwab (Moïse). Rapport sur les inscriptions hébraïques de l'Espagne. — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 197 p.

193. Settegast (Fr.). Antike Elemente im Altfranzösischen Merowingerzyklus, nebst e. Anh. über den Chevalier au lion. — Leipzig, O. Harrassowitz, 1907 ; in-8°, III-87 p. (3 m.)

194. Sillib (Rud.). Holz-und Metallschnitte aus der Grossh. Universitätsbibliothek Heidelberg. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907 ; in-fol., 13 p. et 13 pl. (Einblattdrucke des 15 Jahrh.) (30 m.)

195. Steffens (Fr.). Proben aus Handschriften, lateinischer Schriftsteller. 18 Taf. in Lichtdr. zur ersten Einführung in die Paläographie für Philologen und Historiker (Sep. Abzüge aus Steffens latein. Paläographie vermehrt um 3 neue Taf.). — Trier, Schaar und Dathe, 1907; in-fol.

196. Stein (Walth.). Hansisches Urkundenbuch, hrsg. vom Verein für hans. Geschichte. X Bd. 1471 bis 1485. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1907 ; in-8°, XIV-796 p. (27 m. 40.)

197. Stevenson (W. B.). The crusaders in the East, a brief history of the wars of Islam with the Latins in Syria during the twelfth and thirteenth century. — Cambridge, University Press, 1907; in-8°, XII-387 p.

198. Tougard (L'abbé A.). Le graduel de l'église cathédrale de Rouen au XIIIe siècle. — Évreux, impr. de Odieuvre, 1907; in-8°, 8 p.

199. Tranchant (Ch.). Une assemblée d'habitants de la paroisse Saint-Gervais de Paris en 1460. — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 8 p.

200. Traube (Ludw.). Nomina sacra, eine Geschichte der christliche Kürzung. — München, C. H. Beck, 1907 ; in-8°, X-295 et XII p. (Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie des Mittelalters. II.) (15 m.)

201. Trierisches Archiv. XI Heft. — Trier, F. Lintz, 1907 ; in-8°, III-160 p.

202. Urvoy de Closmadeuc (J.). A propos de Du Guesclin et Richemont. — Paris, Champion, 1907; in-8°, 16 p.

203. Valat (Georges). Poursuite privée et composition pécuniaire dans l'ancienne Bourgogne, et chartes de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon de 1155 à 1200. — Dijon, impr. de Jobard, 1907; in-8°, XVI-158 p.

204. Valla (Abbé L.). Villeneuve-lès-Avignon (Gard). Guide du voyageur et notes historiques. — Montpellier, impr. de la Manufacture de la Charité, 1907; in-16, 341 p.

205. Verhandlungen des historischen Vereins für Niederbayern. XLIII Bd. — Landshut, Ph. Krüll, 1907 ; in-8°, 293 p. (4 m.)

206. Vicaire (Georges). Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. Table générale, 1834-1906. — Paris, H. Leclerc, 1907 ; in-8°. (35 fr.)

207. Vidal (Auguste). Fonte de six cloches à Montagnac de 1436 à 1470. — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 32 p.

208. Villetard (Abbé Henri). Office de Pierre de Corbeil (office de la Circoncision) improprement appelé office des fous, texte et chant publiés d'après le manuscrit de Sens, XIIIe siècle. — Paris, A. Picard et fils, 1907 ; gr. in-8°, XII-244 p. et pl. (Bibliothèque musicologique. IV.) (12 fr.)

209. Vitry (Paul) et Brière (Gaston). L'église abbatiale de Saint-Denis et ses tombeaux. Notice historique et archéologique. — Paris, Longuet, 1908 ; in-18 jésus, XII-179 p.

210. Vitzthum (G. Graf). Die Pariser Miniaturmalerei von der Zeit des hl. Ludwig bis zu Philipp von Valois, und ihr Verhältnis zur Malerei in Nordwesteuropa. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1907 ; in-8°, XII-244 p., 50 pl. (18 m.)

211. Wagner (Max Léop.). Lautlehre der südsardischen Mundarten, mit besond. Berücksicht. der um dem Gennargentu gesprochenen Varietäten. — Halle, M. Niemeyer, 1907 ; in-8°, XI-87 p. (Zeitschr. für roman. Philologie. Beihefte. XII.) (6 m.)

212. Waldner (Eug.). Veröffentlichungen aus dem Stadtarchiv zu Colmar. 1 Heft. — Colmar, Strassburger Druckerei, 1907 ; in-8°, V-177 p. (4 m.)

213. Wendt (Ulr.). Kultur und Jagd. Ein Birschgang durch die Geschichte. I Bd. Das Mittelalter. — Berlin, G. Reimer, 1907 ; in-8°, XII-340 p.

214. Wismes (G. de). Commentaire étymologique des notices sur les rues, ruelles, cours, impasses, quais, ponts, boulevards, places et promenades de la ville de Nantes. Critique par G. de Wismes. — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, 16 p.

215. Witte (Heinr.). Regesten der Markgrafen von Baden und Hachberg 1050-1515, hrsg. von der bad. histor. Kommission. III Bd. : 1431-1453. 5 Lfg. — Innsbruck, Wagner, 1907 ; in-8°, VI p. et p. 323-410. (6 m.)

216. Wostry (Wilh.). König Albrecht II (1437-1439). II. — Prag, Rohlicek und Sievers, 1907 ; in-8°, 198 p. (Prager Studien aus dem Gebiete der Geschichtswissenschaft.)

217. Zeitschrift des historischen Vereines für Steiermark. 5 Jahrg. 1907. — Graz, Leuschner und Lubensky, 1907 ; in-8°.

218. Zeller (Ad.). Die romanischen Baudenkmäler von Hildesheim. — Berlin, J. Springer, 1907 ; in-fol., XII-104 p. et 50 pl. (40 m.)

219. Zeller (H. L.). Das Seerecht von Oléron nach der Handschrift Paris, Bibliothèque nationale n° 5330. Diplomatischer Abdruck, nebst Einleitung, Glossar und eine Handschriftenprobe. — Mainz, J. Diemer, 1907 ; in-8°, VI-20 p. et pl. (1 m.)

PÉRIODIQUES

220. **Annales de Saint-Louis des Français**, 10e année, 1905-1906. (Rome, 1905; in-8°, 563 p.) — *Abbé J.-M. Vidal* : Le tribunal d'Inquisition de Pamiers (suite), p. 5-52. — *Ch. Dumaz* : En route pour la réforme du chant liturgique et de la musique religieuse, p. 53-120. — *E. Albe* : Prélats originaires du Quercy (suite), p. 139-211. — *H. Dubrulle* : Les membres de la curie romaine dans la province de Reims sous le pontificat de Martin V, p. 269-302, 377-407, 471-483. — *H. Dubrulle* : Il Salvatorello [S. Sauveur in Thermis à Rome], p. 409-417. — *E. Vaucelle* : La Bretagne et le concile de Bâle, p. 485-552.

221. **Association française pour l'avancement des sciences.** Compte rendu de la 35e session. Lyon. 1906. Notes et mémoires. (Paris, 1907; in-8°, 1442 p.) — *Abbé J.-M. Beroud* : Age de la terrasse quaternaire de Villefranche-sur-Saône, p. 587-603. — *Dr Lucien Mayet* : La question de l'homme tertiaire, note sur les alluvions à Hipparion gracile de la région d'Aurillac et les gisements d'éolithes du Cantal (puy de Boudieu, puy Courny), p. 603-628. — *J.-B. Delort* : Stations lacustres du Jura, p. 628-630. — *A. de Mortillet* : La grotte du Placard et le niveau d'Aurignac, p. 630-642. — *H. Grosjean* : Note sur une pointe de flèche en fer, époque de la Tène II, trouvée à Clairvaux (Jura), p. 643-644. — *H. Müller* et *G. Flusin* : Fouille d'une petite grotte sépulcrale présumée de l'âge de bronze, p. 644-652. — *G. Chauret* : Note sur une serpette? en métal [tumulus de Fayet (Puy-de-Dôme)], p. 653-655. — *L. Schaudel* : Les stations et sépultures des époques hallstattienne et marnienne de la Savoie, p. 656-663. — *P. Goby* : Les dolmens de La Graou et de Lou Serre Dinguille à Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes), p. 665-674. — *P. Goby* : Contribution à l'étude des moulins primitifs, trouvaille, en place, d'une meule à grains et de sa molette broyante, dans les fouilles du camp du Bois du Rouret (Alpes-Maritimes), p. 674-677. — *A. Picaud* : Sur l'origine de la poulie, p. 678-682. — *L. Schaudel* : Découverte d'une station de l'âge de la pierre dans le lac d'Aiguebelette (Savoie), p. 690-692. — *Abbé Parat* : Les aggères de Montapot, Arcy-sur-Cure (Yonne), p. 693-695. — *H. Müller* : Une nouvelle station néolithique près des Balmes de Fontaine (Isère), Balmes du Glos, avec substratum à outillage siliceux magdalénien, p. 696. — *H. Müller* : Une nouvelle sépulture de l'âge du fer dans l'Isère, à Saint-Michel-les-Portes, p. 697-699. — *H. Müller* : Station néolithique de la tuilerie Pelloux, au Monétier-Allemont (Hautes-Alpes), p. 699-703. — *Cl. Savoye* : Recherches préhistoriques en Beaujolais de 1885 à 1905, p. 703-711. — *E. Cartailhac* : Les mains rouges et noires de la grotte de Gargas, p. 717-720. — *F. Regnault* : Empreintes de mains humaines dans la grotte de Gargas (Hautes-Pyrénées), p. 720-722. —

Dr Capitan et *Peyrony* : Nouvelles fouilles à la Micoque (près des Eyzies (Dordogne)), p. 722-724. — *Dr Capitan* et *P. Boudy* : Nouvelles recherches préhistoriques dans le sud tunisien, p. 724-727. — *Dr Capitan* et *E. Passemard* : Nouvelles recherches sur la taille du silex, p. 727-730. — *Dr Capitan* et *Dr Clergeau* : Éolithes ou pseudo-éolithes dans une argile à silex de l'Orléanais, p. 730-732. — *L. Coutil* : Inventaire des monuments mégalithiques du département de la Manche, p. 739-766. — *L. Coutil* : Exploration et restauration du tumulus de Fontenay-le-Marmion (Calvados) en 1904 et 1906, p. 767-771. — *U. Dumas* : Des différents vestiges qui accompagnent les dolmens, p. 771-773. — *E. Rivière* : Trente-sept années de fouilles préhistoriques et archéologiques en France et en Italie, p. 773-798. — *D. Martin* : Fouilles d'un tumulus de Corréo à la Freyssinouse, p. 799-802. — *Ch Cotte* : Procédés de fabrication de la céramique néolithique, p. 802-804. — *Peyrony* : Une nouvelle station aurignacienne à Gorge d'Enfer, commune des Eyzies (Dordogne), l'abri Pasquet, p. 804-806.

222. **Boletin de la Real Academia de buenas letras de Barcelona**, tomo tercero, anos académicos CLXXVII y CLXXVIII. (Barcelona, 1905-1906 ; in-8°, 564 p.) — *Fr. Faustino D. Gazulla* : Los Reyes de Aragon y la Purisima Concepcion de Maria Santisima, p. 1-18, 49-63, 143-151, 224-233, 258-264, 388-393, 476-479, 546-550. — *F. Carreras y Candi* : Caciquisme politich en lo segle XIII, p. 18-40, 63-79, 134-143, 173-186, 284-295, 393-406, 413-435, 519-546. — *J. Mas* : Bans o crides fetes al terme de Capellades, p. 41-47. — *J. Miret y Sans* : Itinerario del rey Pedro I de Cataluna, II en Aragon (1196-1213), p. 79-88, 151-160, 238-249, 265-284, 365-387, 435-450, 497-519. — *F. de Sagarra* : Descubriments arqueologichs de Puig Castellar, terme de Santa Coloma de Gramanet, p. 88-92, 160-166, 233-238. — *C. Botet y Siso* : Cartoral de Carles Many, de la Seu de Gerona, p. 92-100, 166-173, 249-258, 324-329, 407-410, 479-483, 550-557. — *A. Giménez Soler* : La Corona de Aragon y Granada, de 1295 a 1305, p. 101-134, 186-224, 295 324, 333-365, 450-476, 485-496.

223. **Boletin de la Real Academia de la historia**, tomo XLVIII. (Madrid, 1906; in-8°, 516 p.) — *El marqués de Monsalud* : Santa Eulalia de Abamia, p. 40-42. — *M. Gaspar* : De Granada musulmana, el bano de la ruina o del « Axautar », p. 43-53. — *V. Vignau* : Fueros dados a los moradores de Ribas de Sil por D. Alfonso IX rey de Léon (1225), p. 53-55. — *F. Fita* : Dos lapidas visigoticas, Llafranch, Valencia [inscriptions chrétiennes du Ve et du VIe s.], p. 56-62. — *E. Jusué* : Interpretacion de las fechas sabaticas de los judios, p. 63-85. — *E. Jusué* : Documentos ineditos del cartulario de Santo Toribio de Liebana (ano 831) durante los reinados de Alfonso II, Ramiro I y Fruela II, p. 131-139. — *F. Fita* : Inscripciones griegas, latinas y hebreas. Litoral del cabo de Palos, Mahon, Palma de Mallorca, p.155-168 et 2 pl. — *F. Fita* : El monjui de la ciudad de Gerona y la sinagoga y concejo hebreo de Castellon de Ampurias, escrituras de los siglos XIII, XIV y XV, p. 169-174. — *F. Fita* : Lapidas hebreas y romanas. Mahon, Bunola, Gerona, Barcelona, Prats de Rey,

Guisona, p. 225-248. — *F. Torres Amat* : Una inscripcion romana de Badalona, p. 249-253. — *F. Codera* : Limites probables de la Conquista arabe en la Cordillèra Pirenaica, p. 289-311. — *F. Fita* : Inscripcion hebrea de Barcelona en la casa n° 1 de la Calle de Marlet, p. 311-315. — *F. Fita* : Judios Alfaqueques de Sarracenos en Barcelona, p. 332. — *A. Fernandez Casanova* : Monumento subterraneo descubierto en la nécropolis Carmonense, p. 374-381 et pl. — *F. Fita* : Concilio nacional de Burgos 18 febbrero 1117, p. 387-407. — *A. de Altolaguirre* : D. Pedro IV de Aragon y la corte de Francia, p. 413-414. — *N. Feliciani* : Gli Oleadi e gli Andosini, due popoli sconosciuti, p. 441-458. — *R. Beltran, y Rozpide* : Vascos, Iberos, Moros, Bereberes, p. 458-462. — *F. Codera* : Sello con inscripcion arabe y flor de lis descubierto en Toledo, p. 462-464. — *M. Schwab* : De la paléographie sémitique, p. 464-485. — *El marqués de Monsalud* : Nuevas inscripciones romanas y visigoticas de Extremadura (Merida, Solana de los Barros, la Alconera), p. 485-491. — *F. Fita* : El monastero Toledano de San Servando, examen critico de una bula de Pascual II y de un diploma inédito de la reina dona Urraca, p. 492-500. — *F. Fita* : Concilios de Gerona, Segovia y Tuy en 1117 y 1118, p. 501-509. = Tomo XLIX. (Madrid, 1906, in-8°, 504 p.) — *F. Fita* : El monasterio de El Moral, coleccion diplomatica, p. 104-110. — *P. J. Ruiz* : Antigua basilica de Elche, p. 119-132 et pl. — *A. Fernandez Casanova* : Descubrimientos arqueologicos effectuados en la ciudad de Carmona, p. 133-137 et 3 pl. — *F. Fita* : Patrologia visigotica. Elpidio, Pompeyano, Vicente y Gabino, obispos de Huesca en el siglo VI, p. 137-169. — *F. Fita* : Concilio de Gerona en 1117, p. 227-235. — *A. Manso de Armas* : Diploma inedito de Alfonso VIII en 1172, p. 235-237. — *C. Groizard y Coronado* : Los judios de Calahorra y Arnedo, p. 237-240. — *F. Baraibar* : Epigrafia Armentiense, p. 241-265. — *E. J. de Salcedo* : El real archivo de la Chancilleria de Valladolid, p. 266-278. — *F. Fita* : El monasterio Toledano de San Servando en la segunda mitad del siglo XI estudio critico, p. 280-331. — *F. Fita* : Nuevas inscripciones de Forua, Rasines, Quintanilla, Somuno, Uclés, Cartagena y Zahara, p. 421-435. — *El marqués de Monsalud* : El palacio real de Olite, p. 435-447. — *B. Olivar* : La legislacion gotico-hispana. Leges antiquiores, liber judiciorum, p. 447-454. — *F. Pastor y Llius* : El castillo de Tortosa, p. 482-488.

224. **Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne**, t. XXXIV, année 1906. (Montauban, 1906; in-8°, 376 p.) — *Mathet* : L'évolution des procédés d'analyse chimique. La classification des objets préhistoriques en bronze, p. 66-76. — *G. Ressayre* : Promenade archéologique : Dieupentale, Verdun, Savenès, p. 86-90. — *A. Buzenac* : La collégiale Saint-Martin de Montpezat, souvenirs de la guerre de Cent ans, p. 105-120. — *M. de Chergé* : Excursion dans les vallées du Lot et du Celé, p. 234-248 et 2 pl. — *Abbé F. Galabert* : L'administration communale à Aucamville de 1346 à 1446, p. 309-313. — *Dr R. Belbeze* : Excursion dans le pays castrais. Le

Sidobre, p. 324-333 et 2 pl. — *Abbé Bach* : Généalogie de la famille Fernand (1458-1573), p. 340-341.

225. **Bulletin de la Société archéologique de Sens**, t. XXII, année 1906. (Sens, 1906 ; in-8°, XLVII-329 p.). — *M. Prou* : Un pontifical sénonais de la Bibliothèque royale de Belgique, *pl.*, p. 303-309. — *J. Perrin* : Cimetière carolingien à l'abbaye de Sainte-Colombe-lez-Sens, p. 310-313 et pl. — *J. Perrin* : Une caverne à la Chapelle-Saint-Germain près de la Chapelle-sur Oreuse, p. 313-318.

226. **Bulletin de la Société archéologique et historique de Clermont-de-l'Oise**, année 1906. (Abbeville, 1906-1907 ; in-8°, 259 p.) — *L. Régnier* : Notice sommaire sur les monuments de Gisors et de Trie-Château, p. 96-124. — *P. Dubois* : Note sur les rétables flamands des XVe et XVIe siècles de l'Oise et de la Somme, p. 128-129, 146-157.

227. **Bulletin de la Société d'études d'Avallon**, 47 année, 1906. (Avallon, 1906 ; in-8°, 157 p. — *Dr Ficatier* : La grotte de Nermont à Saint-Moré (Yonne), p. 13-30. — *Terrade* : Cimetière franc de Vaudonjon, p. 35-40. — Souscription pour l'achat du prieuré de Saint-Jean-les-Bonshommes, p. 149-153.

228. **Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère**, 4e série, t. IX. (XXVe de la collection) Grenoble, 1906 ; in-8°, XXXV-402 p.) — *J. Roman* : Description des sceaux des familles seigneuriales du Dauphiné, p. I-XXXV, 1-402.

229. **Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau**, 2e série, XXXIV. (Pau, 1906 ; in-8°, 335 p.) — *H. Barthéty* : Les armoiries de la ville de Pau dans la légende et dans l'histoire, p. 209-314 et pl.

230. **Bulletin de la Société Les amis des sciences et arts de Rochechouart**... t. XV. (Rochechouart, 1906 ; in-8°, 180 p.) — *Dr Marquet* : Rochechouart (suite), p. 3-27, 102-209. — *A. Masfrand* : Les tumulus (suite), p. 28-40. — *Dr Marquet* : Excursion à Courbefy et aux Cars, p. 41-47. — *P. Gaumy* : Études et documents sur les fiefs des paroisses formant actuellement l'arrondissement de Rochechouart, p. 48-61, 130-147. — *E. Rayet* : Le Puy (c^ne de Cussac), p. 62-81, 93-101. — *A. Précigou* : Voie antique traversant la ville de Rochechouart, p. 82-85. — *P. de Fontaine de Resbecq* : Le plateau de Châlus, p. 148-158. — *A. Masfrand* : La poterie avant l'histoire, p. 159-165.

231. **Bulletin de la Société percheronne d'histoire et d'archéologie**, t. V, 1906. (Bellême, 1906 ; in-8°, 202 p.) — *H. Tournouer* : Visite de Nogent-le-Rotrou, p. 11-21 et pl. — *Abbé Desvaux* : L'église de Boëcé au Perche, p. 122-130. — *R. Gobillot* : Quelques notes sur deux évêques de Châlons-sur-Marne de la famille des comtes du Perche, p. 131-133. — *L. Duval* : L'origine du nom de la commune du Pas-Saint-L'Homer, p. 134-147. — *Abbé P. Barret* : Le siège de Bellesme par saint Louis,

p. 159-184. — *Abbé Desvaux* : Quelques curiosités archéologiques du Perche, p. 185-193.

232. **Conférence des Sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise,** 3e réunion tenue à Rambouillet les 16 et 17 juin 1906. Société archéologique de Rambouillet. (Versailles, 1907; in-8°, 231 p.) — *Mareuse* : Carte de Rambouillet, p. 24-27. — *Beaufils* : Répertoire des objets mobiliers ayant un caractère artistique qui existent actuellement dans les églises de l'arrondissement de Rambouillet, p. 28-32. — *L. E. Lefèvre* : Le portail de Notre-Dame d'Étampes et les fausses scènes de l'Ascension au XIIe siècle, p. 33-44. — *Coquelle* : Les églises romanes du Pincerais, p. 53-68. — *J. Guyot* : Quelques fouilles récentes opérées au château de Dourdan, p. 72-77. — *Grave* : A travers l'armorial de Montfort, p. 79-86. — *Risch* : A propos du siège de Meulan. L'emplacement de la grant occision de février 1423, p. 104-108. — *J. Depoin* : L'origine du nom de Rambouillet, p. 109-112. — *Delville* : La prison de Montfort, p. 112-114. — *Coïard* : Les archives du domaine de Rambouillet, p. 115-120. — *J. Depoin* : L'origine de Hugues de Beauvais, comte de Dreux au xe siècle, p. 121-139. — *Fourdrignier* : L'éclairage des grottes paléolithiques devant la tradition des monuments anciens, p. 138-149. — *Beaufils* : L'application des ors, et spécialement du procédé employé pour la décoration du ms. 565 de la Bibliothèque de l'Arsenal, p. 173-179. — *L.-E. Lefèvre* : Peintures décoratives du temps de Jean de France, duc de Berry à Étampes, p. 194-199.

233. **École nationale des Chartes.** Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion de 1908 pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe. Mâcon, impr. de Protat, 1908; in-8°, 190 p.) — *A. Artonne* : Étude sur le mouvement politique de 1314, la première année du règne de Louis X, p. 1-6. — *C. Brunel* : Catalogue des actes des comtes de Ponthieu (XIe s.-1279), p. 31-35. — *E. Flicoteaux* : Études sur les Eclogæ et le Liber officialis d'Amalaire, précédées d'une notice biographique, p. 65-71. — *P. Graziani* : La Provence au milieu du XIIIe siècle. L'opposition nationale à Ramon Berenguer IV et à Charles d'Anjou, p. 83-85. — *G. Lardé* : Le tribunal du clerc dans l'Empire romain et la Gaule mérovingienne jusqu'en 614, p. 87-94. — *G. Lavergne* : Le langage parlé en Bourbonnais aux XIIIe et XIVe siècles, p. 95-99. — *A. Martin* : Jean le Bègue, greffier de la Chambre des comptes de Paris, p. 101-103. — *R. Michel* : Études sur la politique royale à l'égard de la noblesse et des villes consulaires dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de saint Louis, p. 111-122. — *A. Rhein* : La seigneurie de Montfort au diocèse de Chartres depuis l'origine jusqu'à la réunion au duché de Bretagne (xe-XIVe s.), p. 133-142. — *R.-N. Saurage* : L'abbaye de Saint-Martin de Troarn au diocèse de Bayeux, des origines au XVIe siècle, p. 143-149. — *R. Serpette de Bersaucourt* : Philippe de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes, maréchal de France (1434?-1494), essai biographique, p. 151-157.

234. **Études... des PP. de la Compagnie de Jésus,** t. CX. (Paris,

1907; in-8°, 864 p.). — *Fl. Jubaru* : Sainte Agnès et la dévotion chrétienne au IVe siècle, p. 153-159. = T. CXI. (Paris, 1907; in-8°, 880 p.) — *Fl Jubaru* : L'inscription de sainte Philomène, p. 101-105. — *J. Doizé* : Les finances du Saint-Siège au temps d'Avignon, p. 639-654, 467-484.

235. **Gazette numismatique française** dirigée par F. Mazerolle, 10e année, 1906. (Paris ; gr. in-8°, 450 p) — *H. Denise* : Des refontes de monnaies sous l'ancien régime, p. 43-178, 393-405. — *Cte de Castellane* : Le gros toulousain d'Alfonse de Poitiers et le toulousain du roi de France, p. 385-391. — *G. Planchenault* : Les jetons angevins, supplément, p. 407-420.

236. **Historische Vierteljahrschrift**, X Jahrgang, 1907. (Leipzig, 1907 ; in-8°, VIII-596-160 p.) — *Benno Hilliger* : Der Denar der Lex Salica, p. 1-56. — *H. Kromayer* : Ueber die Vorgänge in Rom im Jahre 1045 und die Synode von Sutri 1046, p. 161-195. — *E. Bernheim* : Die Præsentia Regis im Wormser Konkordat, p. 196-212. — *W. Lippert* : Archivliteratur, p. 281-295. — *G. Seeliger* : Forschungen zur Geschichte der Grundherrschaft im früheren Mittelalter, 305-354. — *Dr Albert Hauck* : Die Rezeption und Umbildung der allgemeinen Synode im Mittelalter, p. 465-482. = *O. Masslow* : Bibliographie zur deutschen Geschichte 1906-1907, p. 1-160.

237. **Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte**, XVIIIe Jahrg. Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie lorraine, 18e année, 1906. (Metz, s. d. ; pet. in-4°, 655 p.) — *R. Forrer* : Die ägyptischen, kretischen, phönikischen etc. Gewichte und Masse der europäischen Kupfer-Bronze und Eisenzeit, p. 1-77. — *J.-F. Poirier* : La famille messine au bon vieux temps, p. 78-109. — *E. Müsebeck* : Regesten zur Genealogie der Seitenlinie Flörchingen-Ennery des lothringischen Herzogshauses, p. 110-130 et tableau. — *Cte J. Beaupré* : Nouvelles observations sur les sépultures sous tumulus, p. 131-142. — *H. Gerdolle* : Zur Geschichte des herrschaftlichen Grundbesitzes in Metzer Lande, p. 205-216. — *E. Schramm* : Bemerkungen zu der Rekonstruktion griechisch-römischer Geschütze, p. 276-316 et 4 pl. — *R. Forrer* : Keltische numismatik der Rhein-und Donaulande (suite), p. 284-316. — *G. Walbock* : Oculi et armoires eucharistiques en Lorraine, p. 317-370 — *T. Welter* : Die Besiedelung der Vorstufen der Vogesen, unter besonderer Berücksichtigung des gebirgirgen Teils des Kreises Saarburg in Lothringen, ein Gesambericht über mehrjährige Ausgrabungen der Reste aus gallo-römischer Zeit, p. 371-412 et 6 pl. — *T. Welter* et *E Heppe*. Die gallo-römischen Villen bei Kurzel in Lothringen, p. 413-435 et 9 pl. — *J. B. Keune* : Die Fundstücke aus dem Bauerngehöft römischer Zeit bei Urville, p. 436-449. — *Gruson* : Bericht über die keramische Ausstellung zu Metz (mai-juin 1906), p. 450-455. — *H. Bresslau* : Ueber die Zusammenkunft zu Deville zwischen Konrad II und Heinrich I von Frankreich, und über das Todesdatum Herzog Friedrichs II von Oberlothringen, p. 456-462. — *J. B. Keune* : Neugefundene Inschriften der Mediomatriker, p. 477 516.

— *H. V. Sauerland* : Vatikanische biographische Notizen zur Geschichte des XIV und XV Jahrhunderts (Leopold de Bebenburg, François Pétrarque, Gerard Grote de Deventer, Wilhelm Horborch, Robert de Genève (Clément VII), Conrad de Gelnhausen, Henricus de Hassia, Conrad de Soltau, Simon Cramaud, Boniface IX, Jean XXIII, Pierre de Luna (Benoît XIII), Pierre d'Ailly), p. 517-524. — *J. P. Kirch* : Die Herrschaft Escheringen und die Hofe Burll, Hœnhof (Hohenhof und Krakelscheuer), p. 525-528. — *Hinrichs* : Zwei prähistorische Befestigungen bei Rombach, p. 537-541.

238. **Journal des Savants** publié sous les auspices de l'Institut de France. Nouvelle série, 5e année. (Paris, 1907; in-4°.) — *G. Perrot* : Histoire de l'art depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours, p. 121-128, 193-202, 245-254. — *C. Jullian* : La bataille d'Aix (campagne de Marius en Provence), p. 151-156. — *R. Cagnat* : Le trésor du Sancta Sanctorum au Latran, p. 233-240. — *Ch. Diehl* : L'illustration du Psautier dans l'art byzantin, p. 298-311. — *É. Berger* : La fiscalité pontificale au XIVe siècle, p. 311-316. — *A. Luchaire* : Le comté d'Anjou au XIe siècle, p. 345-352. — *H.-F. Delaborde* : L'évolution d'une légende pieuse. La Santa Casa de Lorette, p. 367-384. — *L. Delisle* : Les manuscrits de la bibliothèque de M. Pierpont Morgan, p. 415-421. — *É. Berger* : L'empereur Otton IV, p. 611-620.

239. **Mémoires de la Société d'Émulation de Roubaix**, 4e série t. V (t. XXVI de la collection). 1906. (Roubaix, 1906 ; in-8°, 320 p.) — *Abbé Th. Leuridan* : Histoire de Seclin III. Cartulaire de l'Hôpital Notre-Dame, p. 5-313.

240. **Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon-sur-Saône**, 2e série, t. I (t. IX de la collection). (Châlon-sur-Saône, 1905-1906; in-8°, 210 et LIX-146 p.) — 1re PARTIE. Monographie de la seigneurie de Cruzille en Mâconnais, p. 1-50 et 2 pl. — *J. Martin* : L'ancien archiprêtré de Tournus. Inscriptions et documents archéologiques, p. 51-190 et 14 pl. = 2e PARTIE. *Ch. Gindriez* : Adrien Arcelin († 1904), p. I-LIX, portr. — *J. Martin* : L'église cathédrale Saint-Vincent de Chalon-sur-Saône. Pierres tombales et documents historiques, p. 1-144 et 11 pl.

241. **Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne**, 2e série, t. II. (Carcassonne. 1906 ; in-8°, 46 et 227 p.) — *Baichère* : Monnaies françaises trouvées à Fontfroide (XII-XVIIe s.), p. 6-7. — *J. Jourdanne* : Cros-Mayrevieille et les coutumes de Carcassonne, p. 7-8. — *Baichère* : Florin de Charles V et agnel d'or de Philippe V le Long trouvés à Villardebelle, p. 20-22. — *A. Cros-Mayrevieille* : Mémoire touchant les familles les plus anciennes de Carcassonne, p. 1-208.

242. **Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse**, 2e série, t. X (XVe de la collection). (Guéret, 1905-1906; in-8°, 762 p.) — *G. Martin* : Histoire d'une frontière. Aigurande depuis l'époque gauloise jusqu'à nos jours (suite), p. 5-92, 496. — *C. Pérathon* : Pierres pour mesurer les grains, p. 107-118. —

Z. Toumieux : Les Esmoingt de Lavaublanche, famille marchoise, généalogie, p. 119-156. — *Abbé P. Dercier* : Fouilles au Mont Jouer, p. 371-403 et 3 pl. — *H. Delannoy* : Liste critique des abbés d'Aubepierre, p. 431-464. — *S. Dardy* : Notes sur la paroisse de Saint-Laurent, p. 465-482. — *G. Martin* : Le siège de l'abbaye du Palais-Notre-Dame en 1451, p. 483-495. — *A. Thomas* : Testament de Louis de Brosse, seigneur de Boussac (31 août 1356), p. 523-540. — *Bon L. de Corbier* : Le comté du Dognon en la Marche et ses seigneurs, p. 541-724 et pl.

243. **Mémoires et comptes rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais.** Revue cévenole. Année 1906. (Alais, 1907 ; in-8°.) — *E. Joutard* : Alès et Alais, origines et variations orthographiques du mot Alais, p. 39-76.

244. **Mémoires et documents publiés par l'Académie Chablaisienne...**, t. XX. (Thonon, 1906 ; in-8°, XLVII-236 p.) — *M. Bruchet* : Le château de la Rochette en Chablais, p. VII-VIII. — *M. Bruchet* : Battues en Chablais contre les loups (1435), p. XXV-XXVII.

245. **Mémoires et documents publiés par l'Académie Salesienne**, XXIX. (Annecy, 1906 ; in-8°, XLVII-286 p.). — *J.-F. Gonthier* : Copie de l'inventaire des titres et terriers de la royale abbaye d'Aulps, p. 1-281 et carte. = XXX (Annecy, 1907 ; in-8°, XVI-516 p.) — *J.-F. Gonthier* : Sur l'abbaye d'Aulps, p. IX-XIII. — *Gonthier* : Étés chauds (995-1874), p. XIII-XV.

246 **Revista de archivos, bibliotecas y museos**, organo oficial del cuerpo facultativo del Ramo. Tercera epoca, ano X. Enero à juno 1906. Madrid ; 1906, in-8°, 527 p. — *K. Haebler* : Juan Rix de Chur, un librero aleman en Valencia en el siglo XV (suite), p. 42-64. — *N. Hergueta* : Autenticidado de la lauda sepulcral de D. Juan, obispo de Calahorra, que murio el ano 1346 en Santo Domingo de la Calzada, p. 89-94. — *R. Menéndez Pidal* : El dialecto Leonés, p. 128-172, 294-311. — *A. Blazquez* : Los manuscritos de los comentarios al Apocalipsis de S. Juan por San Beato de Liébana, p. 257-273 et pl. — *N. Sentenach* : Monedas de plata y de vellon castellanas, p. 329-345. — *J. Menendez Pidal* : Legendas del ultimo rey godo (suite), p. 453-470 ; II, p. 233-242. — *F. Gomez del Campillo* : Apuntes para el estudio de las instituciones juridicas de la iglesia de Espana, desde el siglo VIII al XI, p. 445-459 ; II, p. 119-136 — *N. Hergueta* : Noticias historicas de la real divisa é iglesia de Santa Maria de la Piscina fundadas en San Vicente de la Sonsierra, p. 467-499. — Carta integra de testamento hecha el 13 de novembre del ano 1110 por el infante D. Ramiro Sanchez, p. 500-503. — Memoria de los nobles caballeros que estan sepellidos en esta iglesia de Penacerrada segunt que se falla por los aniversarios e kalendarios antiguos de esta iglesia, p. 504-505. = Julio a dicembre de 1906. (Madrid, 1906 ; in-8°, 502 p.) — *J. Collijn* : Notas sobre un incunable espanol desconocido, existente en la biblioteca de la Real universidad de Upsala [Phocas, de principalibus orationis partibus, Barcelona, 1488 por Pedro Posa], p. 47-56, 422. — *F. Alvarez-Osso-*

rio : Breve noticia del Archivo que fué del duque de Osuna, p. 79-100. — *Claudio Sanz Arizmendi*. Grafitos antiguos del Castillo de Alcala de Guadaira, p. 101-105. — *R. Amador de Los Rios* : De arte mahometano. Las murallas de Niebla, p. 212-232. — *A. E. de Molins* : Epigrafia catalana de la edad media, inscripciones sepulcrales de los condes de Barcelona, reyes de Aragon, reinas, infantas, etc., (suite), p. 289-300, 403-411. — *R. Torres Valle* : Dos joyas tipograficas del siglo xv (Boece, de consolatione, Barcelona, 1489 ; Flors de Virtut, Barcelona, 1489), p. 413-414. - *R. Amador de Los Rios* : Epigrafia hispano-mahometana, piedra prismatica tumular de Niebla, p. 418-421.

247. **Revue des bibliothèques et archives de Belgique**. Année 1906. (Bruxelles, in-8°, VIII-496 p.) — *A. Hansay* : Supplément à l'inventaire sommaire des archives de l'État à Hasselt, p. 20-41. — *A. Hansay* : Note sur un manuscrit de Hasselt concernant les Bogards ou Frères du Tiers ordre de Saint-François à Zepperen, p. 86-93. — *J. van den Gheyn* : Encore les statuts des Bogards de Zepperen, p. 176-177. — *J. Cuvelier* : Les archives autrichiennes, p 178-200. — *J. Vannérus* : Le dépôt des archives de l'État à Anvers. Accroissements de 1905 ; le cartulaire de Hanswijck ; deux actes concernant un prêt fait au duc de Bourgogne (1397), p. 204-229. — *S. Muller* et *H. Nelis* : Le style de la circoncision, p. 259-280, 399-403. — *A. Bayot* : Fragments de manuscrits trouvés aux archives générales du Royaume (Aspremont ; vers de la mort, d'Helinant de Froidmont ; roman de Troie, de Benoît de Sainte-Maure ; Lancelot en prose ; Dictionnaire médical arabe-latin ; Raoul de Cambrai ; roman en vers de Baudouin de Flandre ; chanson de geste du XIIIe siècle ; Marquis de Rome ; Lancelot en prose ; Ovide moralisé ; Décret de Gratien ; Règle de saint Benoît ; Exemples de mauvaises femmes ; Fleur des histoires, de Jean Mansel), p. 281-298, 411-449. — *J. van den Gheyn* : Notes sur quelques manuscrits de la bibliothèque royale de Belgique (Charte du couvent de Sainte-Élisabeth du Mont-Sion à Bruxelles (1436) ; Jean Ooms, *Juno Cavis* (pour *invocavit*)), p. 315-318. — *J. Cuvelier* : La matrice du sceau de Baudouin IV comte de Flandre (988-1035), p. 372-384 et pl. — *J. van den Gheyn* : Le don de M. Joseph Gielen à la Bibliothèque royale de Belgique (mss. à peintures), p. 384-394. — *H. Nelis* : Charte fausse relative à l'église de Grimde (1132), p. 395-398.

248. **Revue des questions historiques**, 41e année, nouvelle série, t. XXXVII, LXXXIe de la collection. (Paris, 1907 ; in-8°, 706 p.) — *P. Allard* : Une grande fortune romaine au Ve siècle [sainte Mélanie], p. 5-30. — *H. Baraude* : Le siège d'Orléans et Jeanne d'Arc (1428-1429) (fin), p. 31-65. — *S. Smolka* : Hedwige d'Anjou, reine de Pologne (1371-1379). — *V. Ermoni* : Les commencements du culte des saints dans l'église chrétienne, p. 205-212. — *A. d'Alès* : La question baptismale au temps de saint Cyprien, p. 353-400. — *J. Viard* : La fiscalité pontificale en France au XIVe siècle, p. 566-575.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

249. Anglade (J.). Sur le traitement du suffixe latin « anum » dans certains noms de lieu des départements de l'Aude et de l'Hérault. — Toulouse, Privat, 1907 ; in-8°, 11 p.

250. Archiv des Vereins für die Geschichte des Herzogth. Lauenburg. 8 Bd. (Vaterländisches Archiv für das Herzogth. Lauenburg. Neue Folge. II Bd.) 3 Heft. — Mölln, L. Alwart, 1907 ; in-8°, 119 p.

251. Archiv für die Geschichte der Diözese Linz. Beilage zum Linzer Diözesanblatt. 4 Jahrg. — Linz, Haslinger, 1907 ; in-8°, 636 p.

252. Archivum Franciscanum historicum. Periodica publicatio trimestris cura P. P. collegii D. Bonaventurae. I. — Ad Claras Aquas, 1908; in-8°.

253. Aubry (Pierre). La rythmique musicale des troubadours et des trouvères. — Paris, Champion, 1907 ; gr. in-8°, 38 p.

254. Auvergne (Jules). Fontvieille. Notes et documents. — Bergerac, impr. de Castanet, 1908 ; in-8°, 93 p. et carte.

255. Aveneau de La Grancière. Découverte d'une flèche néolithique en Saint-Ave. Les pointes de flèches en silex du Musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan (inventaire détaillé). — Vannes, impr. de Galles, 1907 ; in-8°, 10 p.

256. Aveneau de La Grancière. Glanes préhistoriques. I, les haches plates en bronze de Pluherlin ; II, quelques monuments mégalithiques de Trédion ; III, fragment de plat trouvé aux Trois-Sapins, près Arcal-en-Vannes. — Vannes, impr. de Galles, 1907 ; in-8°, 8 p.

257. Aveneau de La Grancière. Notes sur quelques pierres d'une forme particulière trouvées dans le cromlec'h d'Er-Lanic. — Vannes, impr. de Galles, 1907 ; in-8°, 4 p.

258. Aveneau de La Grancière. Les villages préromains de la Bretagne occidentale. — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, 8 p.

259. Babelon (E.) La théorie féodale de la monnaie. — Paris, Klincksieck, 1908 ; in-4°.

260. Baltische Studien, hrsg. von der Gesellschaft für pommersche Geschichte und Altertumskunde. Neue Folge. XI Bd. — Stettin, L. Saunier, 1907 ; in-8°, III-219-XVII p. et 4 pl. (6 m.)

261. Barth (Alb.). Le fablian du buffet. — Leipzig, C. Beck, 1907 ; in-8°, p. 148-180 (Aus : *Festschrift zu 49 Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Basel*, 1907). (1 m. 20.)

262. Bartsch (Karl). Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles) accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire. 9e édition par Leo Wilse. — Leipzig, F. C. W. Vogel, 1908 ; in-8°, X-337 p. (14 m.)

263. Basset (René). Le siège d'Alméria en 709 (1309-1310). — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 31 p.

264. Baudouin (Marcel). Découverte scientifique d'un mégalithe funéraire inconnu jusqu'ici par les lignes de direction de menhirs isolés. — Vannes, impr. de Galles, 1907 ; in-8°, 4 p.

265. Baudouin (Dr Marcel). I. Lames en schiste à trous ou à encoches. II. Galets de mer lustrés et patinés des dolmens. — Paris, Société préhistorique de France, 1908 ; in-8°, 8 p.

266. Baudouin (Dr Marcel). Les mégalithes du Brandeau, Brétignolles (Vendée). — La Roche-sur-Yon, Ivonnet, 1907 ; in-8°, 27 p.

267. Beaurepaire (Ch. de). Chartes relatives à Guillaume le Maréchal et à Jean d'Erlée. — Paris, Impr. nationale, 1907 ; in-8°, 11 p.

268. Bédier (J.). Les légendes épiques. Recherches sur la formation des chansons de geste. I. Le cycle de Guillaume d'Orange. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8° (8 fr.)

269. Beiträge zur Geschichte Dortmunds und der Grafschaft Mark, hrsg. von dem histor. Vereine für Dortmund und die Grafsch. Mark. XVI. — Dortmund, F. W. Ruhfus, 1908 ; in-8°, VI-268 p. (4 m.)

270. Binz (Gust.). Untersuchungen zum altenglischen sogenannten Christ. — Leipzig, C. Beck, 1907 ; in-8°, p. 181-197. (Aus *Festschrift zu 49 Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Basel*, 1907.) (0 m. 60.)

271. Biron (Dom Reginald). Saint Pierre Damien (1007-1072). — Paris, Gabalda, 1908 ; in-18, XII-208 p. (Les Saints.)

272. Bloch (Herm.). Annales Marbacenses qui dicuntur. Cronica Hohenburgensis cum continuatione et additamentis Neoburgensibus. Accedunt Annales Alsatici breviores. — Hannover, Hahn, 1907 ; in 8°, XXIV-167 p. et pl. (Scriptores rerum germanicarum in usum scholarum.) (2 m. 50.)

273. Böhmer (J. F.) Mühlbacher (Eng.). Regesta imperii. I. Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern, 751-918. 2 Aufl. I Bd. 3 Abtlg. besorgt von Joh. Lechner. — Innsbruck, Wagner, 1908 ; in-4°, CXXII p. et p. 833-952. (13 m. 80.)

274. Brémier (Louis). Orient ou Byzance. — Paris, Leroux, 1907 ; in-8°, 18 p.

275. Bres (Giuseppe). Da un archivio notarile di Grassa (Alpi Marittime). — Nice, impr. de Robaudi, 1907 ; in-4°, 87 p.

276. Brochet (Louis). Étude sur les voies romaines en Bas-Poitou et pays circonvoisins. — La Roche-sur-Yon, Ivonnet, 1907 ; in-8, 106 p.

277. Brooks (E. W.). Vitæ virorum apud Monophysitas celeberrimorum. Pars I. — Parisiis, 1907 ; in-8°, 95 et 60 p.

278. Burger (Konr.). Supplement to Hain und Panzer. Beiträge zur Inkunabelbibliographie. Nummernconcordanz von Panzers Latein. und deutschen Annalen und Ludwig Hains Repertorium bibliographicum. — Leipzig, K. W. Hiersemann, 1908 ; in-8°, VIII-440 p. (28 m.)

279. Cabrol (Dom F.). Dictionnaire d'archéologie chrétienne. Fasc. 14 : Bassus-Bibliothèque. — Paris, Letouzey et Ané, 1908 ; gr. in-8°, col. 611-896 et pl.

280. Castellane (Cte de). Le gros toulousain d'Alfonse de Poitiers et le toulousain du roi de France. — Chalon-sur-Saône, Bertrand, 1907 ; in-4°, 11 p.

281. Catalogue de la Bibliothèque de l'Université de Paris, section des sciences et des lettres (Sorbonne). II. Cartulaires. III. Mélanges jubilaires et publications commémoratives. — Paris, Klincksieck, 1907-1908 ; in-8°.

282. Catalogue de vues sur verre pour les projections lumineuses. Enseignement de l'histoire de l'art. Architecture et sculpture. — Paris, Bulloz (1908) ; in-8°, 99 p.

283. Champion (Edme). Vue générale de l'histoire de France. — Paris, Colin, 1908 ; in-16, XIV-308 p.

284. Chanel (Émile). Bronzes romains d'Izernore. — Paris, Leroux, 1907 ; in-8°, 3 p.

285. Chanel (Émile). Découvertes archéologiques dans l'Ain. — Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain », (1908 ; in-8°, 5 p.

286. Choussy (J.-E.). Le patois bourbonnais, précédé d'un simple essai étymologique. — Moulins, impr. de Lamapet, (1908) ; in-8°, 136 p.

287. Clouzot (Étienne). Deux chartes de marais communs au XVe siècle. — Vannes, impr. de Lafolye frères, (1908) ; in-8°, 18 p.

288. Coutil (Léon). Le cimetière franc et caroligien de Criel (Seine-Inférieure). — Sotteville-lès-Rouen, impr. de Lecourt, 1907 ; in-8°, 27 p. et pl.

289. Dangibeaud (Charles). L'église Saint-Eutrope de Saintes telle qu'elle était. — La Rochelle, impr. de Texier, 1908 ; in-8°, 15 p.

290. Davidsohn (Rob.). Forschungen zur Geschichte von Florenz. 4 Tl. 13 und 14 Jahrh. — Berlin, E. S. Mittler und Sohn, 1908 ; in-8°, VI-616 p. (15 m.)

291. Davidsohn (Rob.). Geschichte von Florenz. II Bd. Guelfen und Ghibellinen. 1 Tl. Staufische Kämpfe. — Berlin, E. S. Mittler und Sohn, 1908 ; in-8°, XII-621 p. (13 m.)

292. Déchelette (Joseph). Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. I. Archéologie préhistorique. — Paris, A. Picard et fils, 1908 ; in-8°, XIX-747 p. et pl. (15 fr.)

293. Delignières (Émile). La fontaine Saint-Pierre à Abbeville (IXe ou Xe siècle). — Abbeville, impr. de Paillart, 1907 ; in-8°, 18 p.

294. Desclosières (Gabriel). Notice sur Port-en-Bessin. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8, 27 p.

295. Deshoulières (F.) L'église abbatiale de Chezal-Benoit (Cher). — Caen, Delesques, 1908 ; in-8°, 22 p. et pl.

296. Deville (Étienne). Notice sur un feuillet inédit d'un cartulaire du prieuré de Maupas. — Paris, Champion, 1907 ; in-8°, 6 p.

297. Diehl (Charles). Figures byzantines, 2e série. Byzance et l'Occident à l'époque des croisades. Anne Comnène. Irène Doukas. Les aventures d'Andronic Comnène. Un poète de cour. Princesses d'Occident. A la cour des Comnènes et des Paléologues. Deux romans de chevalerie byzantine. — Paris, Hachette, 1908 ; in-18.

298. Diels (H.). Bericht über den Stand des interakademischen Corpus medicorum antiquorum und 1. Nachtrag zu den in den Abhandlungen 1905 und 1906 Veröffentlichungen Katalogen : Die Handschriften der Antiken Aerzte. — Berlin, G. Reimer, 1908 ; in-8°, 72 p. (Aus *Abhandlungen der preuss. Akad. der Wissenschaften.*) (4 m.)

299. Dieulafoy (Marcel). La statuaire polychrome en Espagne. — Paris, Hachette, 1908 ; gr. in-4°, 256 p. et pl.

300. Dimier (Louis). Les préjugés ennemis de l'histoire de France. — Paris, Nouvelle librairie nationale, 1908 ; 2 vol. in-18.

301. Domaszewski (Alf. von). Die Anlage der Limeskastelle. — Heidelberg, C. Winter, 1908 ; in-8°, 31 p. (0 m. 80.)

302. Dorez (Léon). Les manuscrits à peintures de la bibliothèque de lord Leicester, à Holkham Hall (Norfolk). Choix de miniatures et de reliures (XIe-XVe siècles), publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société des bibliophiles français. — Paris, E. Leroux, 1908 ; in-fol., 60 pl. et texte. (125 fr.)

303. Drouault (Roger). Monographie du canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles, 2e partie. — Limoges, Ducourtieux et Gout, 1907 ; in-8°, p. 135-408 et pl.

304. Drouhet (C.). Les manuscrits de Maynard conservés à la Bibliothèque de Toulouse. Étude bibliographique accompagnée de pièces inédites. — Paris, Champion, 1908 ; in-8°, 44 p.

305. Dubus (A.). A propos des haches néolithiques de grande dimension. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 4 p.

306. Du Halgouet (Vte Hervé). Tregarantec et Tregarenteur. La famille de ce nom. — Vannes, impr. de Lafolye frères, (1908) ; in-8°, 14 p.

307. Dumas (Auguste). Étude sur le jugement des prises maritimes en France jusqu'à la suppression de l'office d'amiral (1627). — Paris, Larose, 1908 ; in-8°, 362 p.

308. Dunand (Philippe-Hector). Études critiques d'après les textes sur l'histoire de Jeanne d'Arc, 3e série : La Société de l'histoire de France,

Jules Quicherat et Jeanne d'Arc. — Paris, Poussielgue, 1907 ; in-16, XXIII-485 p.

309. DURRIEU (Comte Paul). La légende et l'histoire de Jean Foucquet. Lecture faite à la Société de l'histoire de France. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907 ; in-8°, 18 p.

310. ÉMERIAU (J.). Le polissoir de Pierre-Couverte, commune de Pontigné, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire). — Angers, impr. de Germain et Grassin, 1907 ; in-8°, 5 p. et pl.

311. EUSÈBE. Eusebius. Kirchengeschichte, hrsg. von Eduard Schwartz. Kleine Ausgabe. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1908 ; gr. in-8°, IV-442 p. (4 m.)

312. FAGE (René). Le clocher limousin à l'époque romane. — Caen, Delesques, 1908 ; in-8°, 26 p.

313. FAURAX (Abbé Joseph). La sainte maison de notre Mère à Lorette. III. De l'encyclique « Pascendi » aux fresques du XIVe siècle, 1907 à 1350. — Lyon, Vitte, 1908 ; in-8°, 84 p.

314. FÉLICE (Raoul DE). La Basse-Normandie. Étude de géographie régionale. — Paris, Hachette, 1907 ; in-8°, 600 p.

315. FISCHER (Herm.). Der hl. Franziskus von Assisi während der J. 1219-1221. Chronologisch-histor. Untersuchungen. — Freiburg (Schw.), Universitäts Buchh., 1907 ; in-8°, VIII-144 p. (Freiburger historische Studien. IV.)

316. FORRER (Rob.). Reallexikon der prähistorischen, klassischen und frühchristlichen Altertümer. — Stuttgart, W. Spemann, 1907 ; in-8°, VIII-943 p. (28 m.)

317. FRANCE (Anatole). Vie de Jeanne d'Arc, t. Ier. — Paris, Calmann-Lévy, 1908 ; in-8°, LXXXIII-561 p. (7 fr. 50.)

318. FRANKLIN (Alfred). La civilité, l'étiquette, la mode, le bon ton du XIIIe au XIXe siècle, t. II. — Paris, Émile-Paul, 1908 ; in-8°.

319. GASTOUÉ (Amédée). Catalogue des manuscrits de musique byzantine de la Bibliothèque nationale de Paris et des Bibliothèques publiques de France. — Paris, Société internationale de musique, 1907 ; in-4°, IX-104 p. et pl.

320. GAZIER (Georges). Jules Gauthier, archiviste de la Côte-d'Or, ancien archiviste du Doubs, ancien secrétaire décennal de la Société d'émulation du Doubs (29 février 1848-16 octobre 1905). — Besançon, impr. de Dodivers, 1907 ; in-8°, 10 p.

321. GEBHART (Émile). Florence. — Paris, Laurens, 1907 ; petit in-4°, 164 p. (Les villes d'art célèbres.)

322. GERHARDT (Fr.). Geschichte der Stadt Weissenfels a. S. mit neuen Beiträgen zur Geschichte des Herzogtums Sachsen-Weissenfels. — Weissenfels, R. Schirdewahn, 1907 ; in-8°, XVII-398 p., 11 pl. (6 m.)

323. GERING (Hugo). Glossar zu den Liedern der Edda (Saemundar Edda). 3 Aufl. — Paderborn, F. Schöningh, 1907 ; in-8°, XII-229 p. (Bibliothek der ältesten deutschen Literatur-Denkmäler. VIII.)

324. Gervy (Abbé Louis). Paimpont. II. L'abbaye, l'église, les chapelles. III. La forêt, ses légendes. — Nanterre, Le Dault, 1907 ; in-8°, p. 33-73.

325. Der Geschichtsfreund. Mitteilungen des histor. Vereins der 5 Orte Luzern, Uri, Schwyz, Unterwalden und Zug. LXII Bd. — Stans, H. von Matt, 1907 ; in-8°, xlviii-252 et 64 p. et pl.

326. Gidon (Dr F.). Le mégalithe bifurqué de Condé-sur-Ifs (Calvados) : était-il le menhir signal des deux tumulus voisins ? — Caen, Delesques, 1908 ; in-8°, 12 p.

327. Girard (J.). Les États du comté Venaissin depuis leur origine jusqu'à la fin du xvie siècle. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, xv-264 p. (6 fr.)

328. Goyau (Georges). Sainte Mélanie (383-439). — Paris, V. Lecoffre, 1908 ; in-12, x-215 p. (Les Saints.)

329. Gregorovius (Ferd.). Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter. Vom v bis zum xvi Jahrh. 5 Aufl. 6 Bd. — Stuttgart, J. G. Cotta, 1908 ; in-8°, xii-710 p. (10 m. 50.)

330. Grisar (Hartm.). Die römische Kapelle Sancta Sanctorum und ihr Schatz. — Freiburg i. B., Herder, 1908 ; in-8°, viii-156 p., 7 pl. (10 m.)

331. Grosse-Duperon (A.). Documents sur la ville de Mayenne. — Mayenne, impr. de Poirier frères, 1906 ; in-8°, 353 p. et pl.

332. Guigue (Georges). Le testament d'un bourgeois de Lyon (1361). — Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°, 15 p.

333. Guth (Gust.). Der Grosse Alexander aus der Wernigeroder Handschrift. — Berlin, Weidmann, 1908 ; in-8°, xii-102 p., 2 pl. (Deutsche Texte des Mittelalters, hrsg. von der Königl. preuss. Akademie der Wissenschaften. (4 m.)

334. Hamy (A.). Documents relatifs à la domination bourguignonne dans le Boulonnais (1419-1478). — Boulogne-sur-Mer, impr. de Hamain, (1908) ; in-8°, 17 p.

335. Hamy (Dr E.-T.). Le livre de la description des pays, de Gilles Le Bouvier dit Berry, premier roi d'armes de Charles VII, roi de France, publié pour la première fois avec une introduction et des notes, et suivi de l'Itinéraire Brugeois, de la Table de Velletri et de plusieurs autres documents géographiques inédits ou mal connus du xve siècle. — Paris, Leroux, 1908 ; gr. in-8°, 270 p. (Recueil de voyages et documents pour servir à l'histoire de la géographie depuis le xiiie jusqu'à la fin du xvie siècle. XXII.)

336. Hannoversche Geschichtsblätter. Zeitschrift des Vereins für Geschichte der Stadt Hannover. 1908. — Hannover, Th. Schäfer, 1908 ; in-8°.

337. Heck (Philipp). Die friesischen Sandesverhältnisse in nachfränkischer Zeit. Mit Sprachwissenschaftlichen Beiträgen von Th. Siebs. — Tübingen, H. Laupp, 1907 ; in-8°, p. 49-230 (Extr. de *Festgabe der Tübinger Juristenfakultät für Friedrich von Thudichum*). (6 m.)

338. Hirmenech (Le P.). Recherches sur l'origine des signes graphiques

observés dans les monuments celtidiens. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 18-VI p., 2 pl.

339 HOOGEWEG (H.). Urkundenbuch des Hochstifts Hildesheim und seiner Bischöfe. 5 Tl. 1341-1370. — Hannover, Hahn, 1907 ; gr. in-8°, VI-974 p. (Quellen und Darstellungen zur Geschichte Niedersachsens, hrsg. vom histor. Verein für Niedersachsen. XXIV.) (20 m.)

340. HOUPT (I.). Katalog der Bibliothek des historischen Vereins für Dortmund und die Grafsch. Mark. — Dortmund, F. W. Ruhfus, 1908 ; in-8°, III-163 p. (1 m. 60.)

341. Illustration of one hundred manuscripts in the library of Henry Yates Thompson. Vol. I containing 48 plates illustrating 10 French mss. fom the eleventh to the sixteenth centuries. — London, Chiswick Press, 1907 ; in-4°.

342. Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus. 35 Heft. — Glarus, Baeschlin, 1908 ; in-8°, III-XXXVI-76 p.

343. Jahrbuch für die Geschichte des Herzogt. Oldenburg, hrsg. von dem Oldenburger Verein für Altertumsfreunde und Landesgeschichte. XVI. — Oldenburg, G. Stalling, 1908 ; in-8°, III-449 p. et pl. (Schriften des Oldenburger Vereins für Altertumskunde und Landesgeschichte. XXXII.) (3 m.)

344. JOUSSET DE BELLESME (Dr). De l'origine et de la nature des pierres de jet. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907 ; in-8°, 8 p.

345. JUNGLAS (J. P.). Leonitas von Byzanz. Studien zu seinen Schriften, Quellen und Anschauungen. — Paderborn, F. Schöningh, 1908 ; in-8°, XII-166 p. (Forschungen zur christlichen Literatur-und Dogmengeschichte. III.) (5 m. 40.)

346. KELLER (Siegm.). Patriziat und Geschlechtherrschaft in der Reichsstad Lindau. — Heidelberg. C. Winter, 1908 ; in-8°, p. 361-478. (Deutschrechtliche Beiträge. Forschungen und Quellen zur Geschichte des deutschen Rechtes. V.) (3 m. 20).

347. KRZYZANOWSKY (S.). Monumenta Poloniæ paleographica. Tab. I-XXVII. Sumptibus Academicæ Cracoviensis. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-fol.

348. KUHNEL (P.). Finden sich noch Spuren der Slawen im Mittleren und Westlichen Hannover ? — Hannover, Hahn, 1907 ; in-8°, V-47 p. (Forschungen zur Geschichte Niedersachsens, hrsg. vom histor. Verein für Niedersachsen. V.) (1 m. 20).

349. Kunst-und Altertums-Denkmale im Königr. Wurttemberg. Ergänzung-Atlas. 23 und 24 Lfg. 58 und 59 Lfg. des Gesamtwerkes. — Esslingen, P. Neff, 1907 ; in-fol., 10 pl.

350. LA BUNODIÈRE (L. DE). Notice sur le pays et la forêt de Lyons. — Lyons-la-Forêt, Vve Crochet, 1907 ; in-8°, VI-140 p.

351. LA CROIX (Le P. DE) et LEVILLAIN (Léon). L'autel de saint Sixte et ses reliques dans la cathédrale de Poitiers. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1907 ; in-8°, 22 p. et pl.

352. La Croix (Le P. de). Mélanges archéologiques, la chapelle Saint-Sixte et les cathédrales de Poitiers. Étude archéologique. — Poitiers, Lévrier-Bonamy, 1907 ; in-4°, 54 p. et pl.

353. Laigue (Comte René de). Questions héraldiques bretonnes. Les groupements d'armoiries par pays. — Vannes, impr. de Lafolye, 1908 ; in-8°, 12 p.

354. Lanfranc de Panthou (O.). Les Normands d'Italie et le comté de Mortain. — Caen, Delesques, 1907 ; in-8°, 28 p.

355. Langlois (Ch.-V.). Les papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au Trésor des Chartes. — Paris, C. Klincksieck, 1908 ; in-4°.

356. Langlois Ch.-V.). La vie en France au moyen âge d'après quelques moralistes du temps. — Paris, Hachette, 1908 ; in-16. (3 fr. 50.)

357. La Roncière (Charles de). Bibliothèque nationale. Catalogue des manuscrits de la collection des Cinq-Cents de Colbert. — Paris, Leroux, 1908 ; in-8°, 388 p.

358. Lauer (Ph.) et Samaran (Ch.). Les diplômes originaux des Mérovingiens, fac-similés phototypiques, avec notices et transcriptions. Préface par M. Prou. — Paris, E. Leroux, 1908 ; in-fol., 48 pl. (75 fr.)

359. Ledieu (Alcius). Les Gages de bataille à Abbeville au xiiie siècle.— Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°, 7 p.

360. Lefèvre-Pontalis (Eugène). Les origines des gables. — Caen, Delesques, 1907; in-8°, 23 p.

361. Lehmann (Hans). Zur Geschichte der Glasmalerei in der Schweiz. II Tl. Die Monumentale Glasmalerei im 15 Jahrh. 2 Hälfte. 1 Abschn. : St Gallen, Schaffhausen und Basel. — Zürich, Fäsi und Beer, 1908 ; in-8°, p. 113-163.

362. Leidinger (Geo.). 40 Metallschnitte des xv Jahrh. aus Münchener Privatbesitz. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1908 ; in-8°, vii-114 p. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. 95 Hft.) (8 m.)

363. Lesage (Georges). La collégiale de Croissanville et ses chanoines. — Caen, Delesques, 1908 ; in-8°, 24 p.

364. Lesort (André). La Bretagne à la fin du moyen âge. — Vannes, impr. de Lafolye, 1908 ; in-8°, 13 p.

365. Lestrade (Abbé Jean). Histoire de l'art à Toulouse. Nouvelle série de baux à besogne (1467-1677). — Toulouse, Privat, 1907 ; in-8°, 55 p. et pl.

366. Levillain (Léon). L'église carolingienne de Saint-Denis, essai de reconstitution. — Caen, Delesques, 1908 ; in-8°, 54 p.

367. Lhomel (Georges de). Recueil de documents pour servir à l'histoire de Montreuil-sur-Mer (1000-1464). Supplément au Cartulaire municipal. — Compiègne, impr. du « Progrès de l'Oise », 1907; in-4°, xviii-240 p

368. Loesch (Heinrich von). Die Kölner Zunfturkunden, nebst anderen Kölner Gewerbeurkunden bis zum J. 1500.— Bonn, P. Hanstein, 1907; in-8°,

xxx-158-267 et vi-757 p. (Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde. XXII.) (40 m.)

369. Löhe (Hans). Be Domes Daege. — Bonn, P. Hanstein, 1907; in-8°, 106 p. (Bonner Beiträge zur Anglistik. XXII.) (3 m. 40.)

370. Marckwald (Ernst) und Mentz (Ferd.). Katalog der Kaiserl. Universitäts-und Landesbibliothek Strassburg. Katalog der elsass-lothringischen Abteilung. 1 Lfg. — Strassburg, 1908; in-8°, xiv-202 p. (3 m.)

371. Martin (Abbé J.-B.). Incunables de bibliothèques privées. 4e série. — Paris, Leclerc, 1907; in-8°, 39 p.

372. Marufke (Willy). Die älteste englische Marienhymnus « On god Ureisun of ure Lefdi ». — Leipzig, Quelle und Meyer, 1907; in-8, v-76 p. (Breslauer Beiträge zur Literaturgeschichte. III.) (3 m.)

373. Mecklenburgisches Urkundenbuch, hrsg. von dem Verein für Mecklemburg. Geschichte und Altertumskunde. XXII Bd. 1391-1395. — Schwerin, Bärensprung, 1907; in-8°, iv-660 et 174 p. (18 m.)

374. Mélanges et documents publiés à l'occasion du 2e centenaire de Mabillon. — Paris, H. Champion, 1908; in-8°. (10 fr.)

375. Mettler (A.). Das Kastell Köngen.— Heidelberg, O. Petters, 1907; in-fol., 62 p., 7 pl. (Aus *Der obergermanische raet. Limes des Rœmerreiches.*) (8 m 80.)

376. Meunier (J.-M.). L'emplacement de Noviodunum Æduorum de Cesar et le nom de Nevers. — Nevers, impr. de Vallière, 1907; in-8°, 32 p.

377. Michelon (Étienne). Histoire pharmacotechnique et pharmacologique du mercure à travers les siècles. — Tours, impr. de Deslis frères, 1908; in-8, xii-203 p.

378. Mispoulet (J.-B.). Le régime des mines à l'époque romaine et au moyen âge d'après les tables d'Aljustrel. — Paris, Larose et Tenin, 1908; in-8, xi-125 p.

379. Mitteilungen aus der historischen Literatur, hrsg. von der histor. Gesellschaft in Berlin. 36 Jahrg. 1908. — Berlin, Weidmann, 1908; in-8°.

380. Mitteilungen der schlesischen Gesellschaft für Volkskunde, hrsg. von Th. Siebs. XVIII Heft. — Breslau, M. Woywood, 1907; in-8°, iv-134 p. (2 m. 50.)

381. Molinier (Charles). L'Église et la société Cathares. -- Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907; in-8°, 78 p.

382. Molsdorf (Wilh.). Die niederländische Holzschnitt-Passion Delbecq-Schreiber. — Strassburg, J. H. Heitz, 1908; in-fol., 19 p. et 20 pl. (Einblattdrucke des 15 Jahrh.) (35 m)

383. Morin (Louis). Notes historiques sur Thennelières. — Troyes, Grande imprimerie de Troyes, 1908; in-16, 16 p.

384. Mortet (V.). Note sur Geoffroi et Jean de Gisors, maîtres charpentiers des œuvres royales au commencement du xive siècle.— Paris, Picard, 1907; in-8°, 3 p.

385. Muffang (H.) et Lapouge (G. de). Note sur les crânes angevins

mérovingiens et du moyen âge. — Angers, Germain et Grassin, 1907; pet. in-8, 11 p.

386. Mühlhauser Geschichtsblätter. Zeitschrift des Altertumsvereins für Mühlhausen in Thur. und Umgegend. 8 Jahrg. 1907-1908. — Mühlhausen i. Th., C. Albrecht, 1907; in-8°, IV-243-IV p. (4 m.)

387. Der Obergermanisch-raetische Limes des Rœmerreiches. Im Auftrage der Reichs-Limeskommission hrsg. von O. von Sarwey und E. Fabricius. 30 Lfg. — Heidelberg, O. Petters, 1907; in-fol., 62 p., 7 pl. (5 m. 60.)

388. Omont (Henri). Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque Nationale. Tome I. La librairie royale à Blois, Fontainebleau et Paris au XVIe siècle. — Paris, E. Leroux, 1907; in-8°. (12 fr.)

389. Osswald (Paul). Die Gerichtsbefugnisse der patrimonialen Gewalten in Niederösterreich. Ursprung-und Entwicklung von Grund, Dorf-und Vogtobrigkeit. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1907; in-8°, VIII-100 p. (Leipziger historische Abhandlungen. V.) (3 m. 40.)

390. Paris (G.) et Langlois (E.). Chrestomathie du moyen âge, extraits publiés avec des traductions, des notes, une introduction grammaticale et des notices littéraires. — Paris, Hachette, 1908; in-16, XCIII-371 p.

391. Paris (Gaston). Mélanges linguistiques, publiés par Mario Roques. Fasc. III. Langue française et notes étymologiques. — Paris, H. Champion, 1908; in-8°.

392. Pas (Justin de). Entrées et réceptions de souverains et gouverneurs d'Artois à Saint-Omer (XVe, XVIe et XVIIe siècles). — Saint-Omer, impr. de Homont, 1908; in-8°, 215 p.

393. [Patelin]. Maistre Pierre Pathelin. Reproduction en fac-similé de l'édition imprimée vers 1485 par Guillaume Le Roy à Lyon. — Paris, Cornély et Cie, 1907; in-8°.

394. Peschot (Abbé A.). Deux moines errants et leur séjour momentané au Perche. Saint Bernard de Thiron (XIe et XIIe siècles); saint Lubin (VIe siècle). — Bellème (Orne), impr. de Levayer, 1908; in-8°, 10 p.

395. Pfaff (Fr.). Der Minnesang im Lande Baden. — Heidelberg, C. Winter, 1908; in-8°, XXIII-71 p. (Neujahrsblätter der badischen historischen Kommission. Neue Folge. XI.) (1 m. 20.)

396. Pflugk-Harttung (J. von). Die Papstwahlen und das Kaisertum (1046-1328). — Gotha, F. A. Perthes, 1908; in-8°, VII-141 p. (Aus *Zeitschrift für Kirchengeschichte.*) (2 m. 40.)

397. Poete (Marcel). L'enfance de Paris, formation et croissance de la ville, des origines jusqu'au temps de Philippe-Auguste. — Paris, A. Colin, 1908; in-18. (3 fr. 50.)

398. Poupardin (René). Diplôme d'Otton Ier pour Gilbert, comte de Bergame. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907; in-8°, 6 p.

399. Prutz (Hans). Die Anfänge der Hospitaler auf Rhodos, 1310-1355. — München, G. Franz, 1908; in-8°, 57 p. (Aus *Sitzungsber. der bayer. Akad. der Wissenschaften.*) (1 m.)

400. Quellen und Forschungen zur deutschen insbesondere Hohenzolle-

nischen Geschichte, hrsg. von. Dr Christian Meyer. 5 Bd. — München, C. Meyer, 1908; in-8°, 235 p. (15 m.)

401. Quignon (G.-Hector). Un historien picard de la 4e croisade. Robert de Clari. — Cayeux-sur-Mer, impr. de Ollivier, (1908); in-16, 33 p. et pl.

402. Ramin (H.). A propos d'une inscription phénicienne trouvée en Bretagne. — Vannes, impr. de Galles, 1907; in-8°, 11 p.

403. Regnier (Louis). Le retable du Mesnil-sur-l'Estrée. — Évreux, impr. de Herissey, (1908); in-8°, 12 p. et pl.

404. Reinach (Salomon). La Vénus d'Agen. - Paris, Leroux, 1907; in-8°, 17 p. et pl.

405. Rey (Auguste). Bouchart et Guillaume Du Ru.— Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907; in-8°, 5 p.

406. Rogé (Pierre). Les anciens Fors de Béarn. Étude sur l'histoire du droit béarnais au moyen âge. — Toulouse, Privat, 1907; in-8, xxxii-456 p.

407. Ropp (Goswin Frhr. von der). Göttinger Statuten. Akten zur Geschichte der Verwaltung und des Gildewesens der Stadt Göttingen bis zum Ausgang des Mittelalters. — Hannover, Hahn, 1907; in-8°, xxxix-559 p. (Quellen und Darstellungen zur Geschichte Niedersachsens, hrsg. von histor. Verein für Niedersachsen. XXV.) (12 m.)

408. Rutot (A.). I. La poterie pendant l'époque troglodytique. II. A propos des pseudo-éolithes de Cromer. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 16 p.

409. Saint-Quentin-Guide. Guide complet de la ville de Saint-Quentin et des environs, le champ de bataille, Vermand, le grand souterrain, le Catelet, le Mont Saint-Martin, Moÿ, Caulaincourt. — Saint-Quentin, Impr. générale, 1907; in-8°, 148 p.

410. Schmidt (Wilh.). Die altenglischen Dictungen « Daniel » und « Azarias ». — Trautmann. Berichtigungen, Erklärungen und Vermütungen zu Cynewulfs Werken. Nachträge, 1. zur Elene, 2. zum Andreas, 3. zur den Runenstellen. Zum Versbau des Heliand. Werge (Wyrge) « verflucht ». — Bonn, P. Hanstein, 1907; in-8°, iii-156 p. (Bonner Beiträge zur Anglistik. XXIII.) (5 m.)

411. Schönneshöfer (Bernh.). Geschichte des Bergischen Landes. 2 verm. und neubearb. Aufl. — Elberfeld, A. Martini und Grüttefien, 1908; in 8°, viii-601 p (5 m.)

412. Schulz (F. T.). Die Rundkapelle zu Altenfurt bei Nürnberg, ein Bauwerk des xii Jahrh., eine geschichtl. und bauwissenschaftl. Untersuchung. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1908; in-8°, 58 p. et 8 pl. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. 94 Hft.) (5 m.)

413. Schulze (Rud.). Die Landstände der Grafsch. Mark bis zum J. 1510, mit urkundl. Beilagen. — Heidelberg, C. Winter, 1908; in-8°, p. 179-359 (Deutschrechtliche Beiträge. Forschungen und Quellen zur Geschichte des deutschen Rechts. IV.) (4 m. 60.)

414. Schurr (Alexandre). Un moine français en Pologne au xiie siècle :

le chroniqueur Gallus anonymus. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley, 1907 ; in-8°, 13 p.

415. Simonsfeld (H.). Urkunden Friedrich Rotbarts in Italien. 3 Folge. — München, G. Franz, 1908; in-8°, p. 531-552. (Aus *Sitzungsber. der bayer. Akad. der Wissenschaften.*)

416. Spangenberg (Hans). Hof-und Zentralverwaltung der Mark Brandenburg im Mittelalter. — Leipzig, Duncker und Humblot, 1908; in-8°, VIII-548 p. (Veröffentlichungen des Vereins für Geschichte der Mark Brandenburg.) (14 m. 40.)

417. Steinacker (Karl). Die Bau-und Kunstdenkmäler des Kreises Holzminden. — Wolfenbüttel, J. Zwissler, 1907; in-8°, XXII-430 p. (Die Bau-und Kunstdenkmäler des Herzogt. Braunschweig. IV.) (15 m.)

418. Tappolet. Zur Agglutination in den französischen Mundarten. — Leipzig, C. Beck, 1907 ; in-8°, p. 324-340 (Aus *Festschrift zu 49 Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Basel, 1907.*) (0 m. 60.)

419. Thiéry (Maurice). Étude d'histoire locale. La Forteresse du Catelet. — Saint-Quentin, impr. du « Guetteur », 1907 ; in-16, 36 p.

420. Thommen (Rud.). Schriftproben aus Basler Handschriften des XIV-XVI Jahrh. 2 verm. Aufl. — Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1908; in-fol., 25 pl., 27 p.

421. Thommen (Rud.). Urkundenbuch der Stadt Basel, hrsg. von der histor. und antiquar. Gesellschaft zu Basel. X Bd. — Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1908; in-8°, 687 p.

422. Thoms (Henry Eduard). Die Entstehung der Zünfte in Hildesheim. Ein Beitrag zur Geschichte des Zunftwesens. — Braunschweig, F. Wagner, 1908; in-8°, IV-89 p. (2 m. 50.)

423. Uzureau (F.). Andegaviana, 7e série. — Paris, Picard et fils, 1907 ; in-16, XIV-363 p.

424. Vacant (A.) et Mangenot (E.). Dictionnaire de théologie catholique. Fasc. 25 : Credibilité-Czepanski. — Paris, Letouzey et Ané, 1908; gr. in-8°, col. 2209-2584.

425. Vaissier (Alfred). La Pirogue gauloise ou préhistorique de Buthiers (Haute-Saône) (Musée archéologique de Besançon). — Besançon, impr. de Dodivers, 1908; in-8°, 6 p. et pl.

426. Vaucelle (Abbé E.-R.). Les annates du diocèse de Tours (1421-1521). — Paris, Picard, 1907 ; in-8°, 107 p.

427. Vendryes (J.). Grammaire du vieil Irlandais. — Paris, E. Guilmoto, 1908 ; in-8°. (Collection linguistique publiée sous la direction de A. Meillet.) (25 fr.)

428. Vitry (Paul). Deux têtes décoratives du XIIIe siècle (appartenant à M. Pol Neveux). — Paris, Leroux, 1907 ; in-4°, 10 p. (Fondation Eugène Piot.)

429. Vochezer (Jos.). Geschichte des fürstlichen Hauses Waldburg in Schwaben. 3 Bd. — Kempten, J. Kösel, 1907; in-8°, XV-1038 p., 16 pl. (15 m.)

430. Volckmann (Erwin). Die älteste Urkunde des Rostocker Ratsarchivs vom 25. III. 1252. Lichtdr. Ausg. des Originals, mit latein. Text, dessen Uebersetzung und erläut. Anmerkungen. — Rostock, 1908; in-fol., 6 p. et pl. (2 m.)

431. Waeschke. Regesten der Urkunden des Herzogt. Haus-und Staatsarchivs zu Zerbst aus den J. 1401-1500. 11 Heft. — Dessau, C. Dünnhaupt, 1908; in-8°, p. 481-528.

432. Weinitz (F.). Die Bericher Bibelhandschrift in der fürstl. Landesbibliothek zu Detmold. Eine geschichtliche und bibliographische Studie. — Berlin, A. Duncker. 1908; in-8°, 23 p., 5 pl. (3 m.)

433. Wiedmer-Stern (J.). Das gallische Gräberfeld bei Münsingen (Kanton Bern). — Bern, G. Grunau, 1908; in-8°, 93 p., 35 pl., 1 carte. (Aus *Archiv des hist. Vereins des Kant. Bern.*)

434. Wieser (F. R. von). Mart. Waldseemüller (Hacomilus). Die Cosmographie introductio in Faksim.-Druck. hrsg. mit e. Einleitung. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1907; in-8°, xxix-103 p. et pl. (Drucke und Holzschnitte des xv und xvi Jahrh. in getreuer Nachbildung. XII.) (10 m.)

435. Zechlin (Erich). Lüneburgs Hospitäler im Mittelalter. — Hannover, Hahn, 1907; in-8°, viii-82 p. (Forschungen zur Geschichte Niedersachsens, hrsg. vom histor. Verein für Niedersachsen. VI.) (1 m. 50.)

436. Zeitschrift der Gesellschaft für Schleswig-holsteinische Geschichte, 37 Bd. — Leipzig, E. Avenarius, 1907; in-8°, iii-516 p. (8 m.)

437. Zeitschrift der historichen Gesellschaft für die Prov. Posen, zugleich Zeitschrift der histor. Gesellschaft für den Netzedistrikt zu Bromberg hrsg. von Dr Rodgero Prümers. 22 Jahrg. — Posen, J. Jolowicz, 1907; in-8°, iii-309 p.

438. Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins, hrsg. vom Vorstande. 40 Bd. (der neuen Folge. 30 Bd.). Jahrg. 1907. — Elberfeld, B. Hartmann, 1907; in-8°, iii-223 p. (6 m.)

439. Zeumer (Karl). Die goldene Bulle Kaiser Karls IV. 1 Tl. Entstehung und Bedeutung der goldenen Bulle. 2 Tl. Text der goldenen Bulle und Urkunden zu ihrer Geschichte und Erläuterung. — Weimar, Bohlau, 1908; in-8°, xv-256 et viii-135 p. (Quellen und Studien zur Verfassungsgeschichte des deutschen Reiches in Mittelalter und Neuzeit. I-II.)

PÉRIODIQUES

440. **Académie des inscriptions et belles-lettres**. Comptes rendus des séances de l'année 1907. (Paris, 1907 : in-8°, 843 p.) — *D'Arbois de Jubainville* : Une colonie gauloise en Irlande au iiie siècle avant notre ère, p. 17-19. — *Salomon Reinach* : La Vierge à la Massue, p. 43-45. — *Héron de Villefosse* : Le Palais du Miroir à Sainte-Colombe-lez-Vienne, p. 60-92

— *Théodore Reinach* : Flûte de Pan en bois trouvée à Alise-Sainte-Reine, p. 100-103. — *D'Arbois de Jubainville* : Un cyclope en Irlande, p. 113-118. — *D'Arbois de Jubainville* : Étymologie de l'allemand « beute » et du français « butin », p. 171-173. — *Léopold Delisle* : Sur un fragment de manuscrit de la Bible moralisée, p. 187-189. — *Le P. Delattre* : Lettre sur l'inscription des martyrs de Carthage, sainte Perpétue, sainte Félicité et leurs compagnons, p. 193-195. — *D'Arbois de Jubainville* : « Forgeron » en celtique, p. 204. — *Paul Durrieu* : Origine du Boccace de Munich, p. 211. — *E. Cartailhac* et *abbé Breuil* : Une seconde campagne aux cavernes ornées de Niaux (Ariège) et de Gargas (Hautes-Pyrénées), p. 213-222. — *Salomon Reinach* : Jules Lair († 1907) p. 246-248. — *Saladin* : Le minbar de la grande mosquée de Kairouan, p. 273-276. — *Commandant Espérandieu* : Fouilles d'Alésia, p. 287-289. — *Paul Monceaux* : Restitution d'un livre du Donatiste Fulgentius, p. 419-421. — *Dr Capitan* et *Ulysse Dumas* : Les constructions autour des dolmens, p. 425-432. — *A. Choisy* : Les anomalies, en élévation, des églises gothiques, p. 492-493. — *Antoine Thomas* : Notice sur la vie et les travaux de M. Anatole de Barthélemy (1821 † 1904), p. 497-511. — *Cte Alexandre de Laborde* : Sur un manuscrit de la traduction de la Cité de Dieu par Raoul de Praelles, p. 512-515. — *Le P. Delattre* : La Basilica majorum, tombeau des saintes Perpétue et Félicité, p. 516-531. — *Henri Omont* : Les portraits des rois de France dans le Recueil de Du Tillet, p. 587-589. — *Le P. Sébastien Ronzevalle* : Note sur un monument phénicien de la région de Tyr, p. 589-598. — *Émile Chatelain* : Notice sur la vie et les travaux d'Eugène Müntz (1845 † 1902), p. 627-653. — *Léopold Delisle* : Sur un manuscrit de la Librairie du Louvre, p. 659-661. — *Marcel Dieulafoy* : Les monuments latino-byzantins des Asturies, p. 663-667. — *Georges Perrot* : Notice sur la vie et les travaux de M. Jules-Auguste Lair (1836 † 1907), p. 700-751. — *F. de Mély* : La date de l'autel d'Avenas, p. 789-790.

441. **Analecta Bollandiana**, tomus XVI. (Bruxellis, 1907 ; in-8°, 520 p.) — *P. Peeters* : Une version arabe de la passion de sainte Catherine d'Alexandrie, p. 5-32. — *G. Vielhaber* : De codice hagiographico C. R. bibliothecæ palatinæ Vindobonensis lat. 420 (olim Salisburg. 39). [Vitæ SS. Lupi, Richarii, Aniani, Romani, Afræ], p. 33-65. — *H. Moretus* : Les deux anciennes vies de S. Grégoire le Grand, p. 66-72. — *A. Poncelet* : Les miracles de S. Willibrord, p. 73-77. — *H. Delehaye* : Le témoignage des martyrologes, p. 78-99. — *H. Delehaye* : Les saints de Chypre, p. 161-301. — *A. Poncelet* : Récit de la mort du pape S. Léon IX, p. 302-304. — *E. Hocedez* : La vita prima Urbani V, auctore anonymo, p. 305-316. — *L. Verraeck* : Les reliques de S. Albert de Louvain, évêque de Liège, p. 393-422. — *H. Moretus* : La légende de saint Béat, apôtre de Suisse, p. 423-453. = Supplément. *A. Poncelet* : Catalogus codicum hagiographicorum latinorum bibliothecarum romanarum præter quam Vaticanæ : Bibliothecæ Angelica, Casanatensis, Chisiana, Corsiniana, Vallicellana, p. 201-320.

442. **Archivio storico italiano.** 5ᵉ serie, tomo XXXIX. Anno 1907. (Firenze, 1907 ; in-8°, 520 p.) — *G. Mancini :* Linari castello della Valdelsa, p. 3-55. — *F. Rizzelli :* Gli Anziani nel governo del comune Pisano, p. 56-100. — *C. Pascal* : Sull'opera De terminatione provinciarum Italiæ, p. 101-105. — *L. Schiaparelli :* Charta Augustana, note diplomatiche, p. 253-351. — *A. Della Torre* : Una notizia ignorata su Sennuccio del Bene, p. 431-435. = 5ᵉ serie, tomo XL. Anno 1907. (Firenze, 1907 ; in-8°, 472 p.). — *C. Pascal* : Calendario romano, p. 3-17. — *G. degli Azzi* : Pompeo Neri e il riordinamento degli Archivi minori in Toscana, p. 98-104. — *R. Cessi* : Gli Alberti di Firenze in Padova. Per la storia dei Fiorentini a Padova, p. 233-284. — *A. Schiaparelli* : I camini a Firenze nei secoli XIV-XV, p. 285-309. — *C. Cipolla* : Intorno alla carta del 1193 che regolava le relazioni di carattere privato tra Veneziani e Veronesi, p. 349-353.

443. **Bibliothèque de l'École des Chartes.** LXVIII. Année 1907. (Paris, 1907 ; in-8°, 695 p.) — *H. Omont* : Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale pendant les années 1905-1906, p. 5-74. — *P. Meyer* : Lettre du roi René aux syndics et Conseil de Moustiers (13 juillet 1442), p. 75-80, 670-671. — *Ch. Porée* : Les statuts de la communauté des seigneurs pariers de la Garde Guérin en Gévaudan (1238-1313), p. 81-129. — *M. Jusselin :* Documents financiers concernant les mesures prises par Alphonse de Poitiers contre les Juifs (1268-1269), p. 130-149. — Marcel Fournier, p. 234-235. — *H. Courteault* : Maurice Lanore, p. 235-237. — Reproductions réduites de miniatures du Musée Britannique, p. 239-243. — *Ph. Lauer* : Fragment de Tite-Live en onciale du Sancta Sanctorum au Latran, p. 243-244. — Livre fait en 1525 pour Marguerite, reine de Navarre, p. 245. — *Ph. Lauer :* Une précaire originale souscrite par le roi Robert Iᵉʳ avant son avènement, p. 245-246. — *E. Langlois* : Gui de Mori et le Roman de la Rose, p. 249-271. — *L. Delisle :* Notes sur les chartes originales de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie au British Museum et au Record Office, p. 272-314 et pl. — *R. Poupardin* : Diplôme d'Otton Iᵉʳ pour Gilbert, comte de Bergame, p. 315-319. — *L. A. :* Anciens catalogues épiscopaux, p. 426. — *R. Poupardin* : A propos de l'abréviation 9 = S, p. 426-427. — *M. Jusselin* : Un notaire du roi Louis VII, p. 427-428. — *J. Viard* : Singularité sigillographique, p. 428. — Un document en faveur de Lorette (1310), p. 429-430. — *G. Guigue* : La lèpre en justice (en Forez, 1331), p. 430-432. — *H. Moranvillé* : Charles d'Artois, p. 433-480. — *M. Jusselin :* Notes tironiennes dans les diplômes mérovingiens, p. 481-508 et pl. — *Ant. Thomas* : Les plaintes de la comtesse de la Marche contre Thibaud de Neuvi, sénéchal de Poitou (vers 1257), p. 509-524. — *L. Delisle* : Les formules « rex Anglorum » et « Dei gratia rex Anglorum », p. 525-536 et pl. — *G. Perrot :* Notice sur la vie et les travaux de M. Jules-Auguste Lair (1836-1907), p. 537-579 et portr. — Cinquantenaire de M. Léopold Delisle à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, p. 664-667. — *M. Jusselin* : Tironiana. Le prétendu scribe d'un acte du synode de Pitres du 25 juin 861, p. 668-669. — *A. Philippe* :

Singularité sigillographique, p. 670. — *H. Omont :* Un ambassadeur grec à Cluny en 1515, p. 672-673. — *H. Omont* : Les portraits des rois de France du Recueil de Du Tillet, p. 673-674. — The New Paleographical Society, p. 675.

444. **Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon**, XXIVe année. (Dijon, 1906 ; in 8°, 283 p.) — *Louis Bordet* et *Dr Joseph Galimard :* Restes de l'ancienne basilique de l'abbaye bénédictine de Flavigny, p. 1-20 et pl. — *F. Pajot* : Nouvelles glanures étymologiques parmi les noms de lieux habités de la Côte-d'Or, p. 21-42, 141-162. — *G. Potey* : Les anciens curés de Minot, p. 168-186, 206-228. — *G. Cherallier* : Notre-Dame d'Etang, p. 228-236, 253-282. — *Le chanoine A. Sébille* : Documents sur la crypte romane de l'église Saint-Étienne de Dijon, p. 237-247. — *Cte Pierre de Truchis.* A l'église de Salmaise, p. 247-253.

445. **Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai** (fondée en 1899). Bulletin, t. X, 1907. (Lille, 1907 ; in-8°, 322 p.) — *Abbé H. Dubrulle :* Bulle de Martin V en faveur des choraux de Saint-Pierre de Lille, p. 147-149. — *Abbé A.-M. Broutin :* État des bénéfices à la collation de l'abbé commendataire et du grand prieur de Saint-Amand, p 149-161. — *Henri Frémaux* : Histoire généalogique de la famille de Fourmestraux, p. 193-301.

446. **Bulletin de la Société Gorini**, revue d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Belley, t. IV, 1907. (Bourg, s. d. ; in-8°, 448 p.) — *H. Matagrin* : L'ancien diocèse de Belley a parte Delphinatus (suite), p. 32-46, 193-206, 279-292. — *André Chagny :* L'évêché de Bourg-en-Bresse (suite), p. 62-84 et pl. — *L. Joly :* Le chapitre de Chavannes-sur-Suran et sa translation à Cuiseaux, p. 243-254, 357-373 et 5 pl. — Testament de Jean Roland, curé de Saint-Cyr-sur-Menthon (1349), p. 320-322

447. **Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord**, t. XXXIV. (Périgueux, 1907 ; in-8°, 482 p.) — *E. Bayle* : Affranchissement de serf à Milhac (1318), p. 51-52. — *G. Hermann :* Un triens mérovingien d'Eovorico, Eosevius monétaire, p. 177-186. — *H. de Montegut-Lamorelie* : Philippe de Chamberlhac, grand archidiacre de Gand, en Flandre (1333-1338), évêque de Sion dans le Valais (1338-1342), archevêque de Nicosie dans l'île de Chypre (1344-1359 ?), archevêque de Bordeaux (1361), p. 186-192. — *R. Villepelet* : Notes bibliographiques sur la numismatique périgourdine, p. 215-217. — *Mis de Fayolle* : Ancienne église romane de Cadiot, p. 343-346 et pl. — *F. Villepelet* : Le mobilier d'un bourgeois et marchand de Périgueux en 1428 (inventaire d'Estève Thibaut), p. 346-366. — *A. Thomas* : Giraut de Borneil ou Guiraut Bornelh, p. 388-390. — *P.-A. Jouanel* : Note sur un ancien inventaire des archives de Bergerac, p. 390-394. — *J.-J. Escande* : Les anciens cimetières de Sarlat, p. 417-421.

448. **Bulletin de la Société normande d'études préhisto-**

riques, t. XIV, année 1906. (Louviers, 1907 ; in-8°, 100 p.) — *Abbé J. Philippe* : Excursion d'Ezy-Anet, le Fort-Harrouard, p. 11-16. — *Apel* : Compte rendu de l'excursion à Lillebonne, p. 20-25. — *J. Leroy* : Note sur un ossement de Rhinoceros tichorinus et plusieurs autres ossements fossiles provenant des alluvions quaternaires de Saint-Germain-Village (Eure), p. 32-34. — *A. Desloges* : Note sur deux lames de Pressigny-le-Grand et deux lames de Spiennes (Belgique), p. 35-36 et pl. — *Léon Coutil* : Les monuments mégalithiques de la Normandie classés comme monuments historiques, p. 37-38. — *Léon Coutil* : Exploration et consolidation du tumulus de la Hogue à Foutenay-le-Marmion (Calvados), p. 39-41. — *Albert Cahen* : Sépulture gallo-romaine par incinération provenant de la forêt de Montgeon (près le Havre), p. 42-44 et pl. — *Gaston Morel* : Note sur de modernes silex taillés, actuellement employés en agriculture, p. 45-49. — *Gaston Morel* : Note sur une petite pierre, figure de la collection de M. Desloges, p. 50-55. — *P. Chedeville* : Note sur la découverte d'un menhir à Trie-Château (Oise) et sur la nature des pierres qui ont servi à l'édifier, p. 56-60 et pl. — *P. Chedeville* : Préhistoire et protohistoire. Note explicative sur la préparation et la tenue à jour des cartes palethnologiques, p. 61-76. — *Léon Coutil* : Édouard Piette († 1906), p. 84-86.

449. **Bulletin du Comité de l'art chrétien** (diocèse de Nîmes), t. VIII. (Nîmes, 1905-1907 ; in-8°, 482 p.) — *Chanoine F. Durand* : Nemausiana, p. 5-96 et carte. — *Chanoine Nicolas* : Ancienne paroisse de Saint-Laurent à Saint-Gilles (1170-1790), p. 97-132 et pl. — *Chanoine Nicolas* : Ancienne paroisse de Saint-Nicolas, appelée plus tard Saint-Éloi, à Saint-Gilles, p. 152-169 et pl. — *Chanoine F. Durand*. L'église Sainte-Marie ou Notre-Dame de Nîmes, basilique cathédrale, description archéologique (suite), p. 179-232 et 2 pl. — *Chanoine Nicolas* : Ancienne paroisse de Saint-Pierre de Via Sacra, à Saint-Gilles (1170-1790), p. 233-263 et pl. — *J. Hubidos* : Histoire et décoration de l'église abbatiale de Saint-Gilles, p. 267-321. — *Chanoine Nicolas* : Anciennes paroisses de Saint-Privat, de Saint-Jean-l'Évangéliste, de Saint-Jacques ou des Trinitaires, à Saint-Gilles (1170-1790), p. 330-346 et 2 pl. — *Chanoine Nicolas* : Un nouveau tableau de Saint-Gilles à la National Gallery de Londres, confirmant l'emplacement des sept églises paroissiales de Saint-Gilles, p. 347-350. — *Abbé H. Brun* : Les patrons des paroisses du diocèse, p. 351-382. — *Chanoine Nicolas* : Un pèlerinage danois à Saint-Gilles vers 1150, p. 383-386. — *L. Aureuche* : Généalogie historique de la maison de Cheylus, p. 387-410. — *Chanoine C. Nicolas* : Le prieuré de Sainte-Madeleine ou la léproserie, à Saint-Gilles (1158-1790), p. 419-435 et pl.

450. **Bulletin périodique de la Société d'études historiques et économiques, le pays de Granville**. Année 1905. (Granville, s. d. ; in-8°, 220 p.) — *A. de Brachet* : Sur onze montres de la garnison de Granville (1474-1610), p. 165-175. = Année 1906. (Granville, s. d. ; in-8°, 231 p.) — *F. Jourdan de La Passardière* : Liste alphabétique des familles

citées dans les montres de la garnison de Granville (1474-1610), p. 23-27. — *Le Pelley-Fonteny :* Les vignobles du pays de Granville (XIIe-XVIIe s.), p. 100-102. — *Duc de La Trémoille* : Prigent de Coëtivy, amiral et bibliophile (1437-1451), p. 110-118. — Documents relatifs à l'église et à la seigneurie d'Yquelon (1327-1717), p. 136-147. — Excursion à Saint-Planchers, Loisellière, Saint-Aubin-des-Préaux, la Vallée du Thar, p. 148-159. — *R. Du Coudray :* Recherches sur la marine Granvillaise, p. 161-192. — Année 1907. (Granville, s. d. ; in 8°, 240 p.) — Les époques historiques de la ville de Granville, tableau synoptique, manuscrit composé vers 1780 et conservé dans les archives municipales, p. 40-50. — *A. de Brachet* : La Guerre de Cent ans et la région granvillaise, p. 109-188.

451. **Comité archéologique de Senlis**... Comptes rendus et mémoires, 4e série, t. X, année 1907. (Senlis, 1908 ; in-8°, XIX-XXV-295 p.) — *G. Macon :* Caneville (Histoire et Cartulaire), p. 115-176. — *G. Macon :* Les jardins de Betz, p. 177-244 et pl. — *Eug. Müller :* Notes sur l'ancienne bibliothèque du chapitre de Notre-Dame de Senlis, p. 265-292.

452. **Diocèse de Quimper et de Léon. Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie.** VIIe année. (Quimper, 1907 ; in-8°, 294 p.) — *Le chanoine Peyron* : Cartulaire de l'église de Quimper (suite), p. 5-17, 49-57, 105-122, 153-169, 201-216, 249-260. — *Peyron* et *Abgrall :* Notice sur les paroisses du diocèse de Quimper et de Léon (suite), p. 18-48, 58-104, 123-152, 170-200, 233-248, 270-283.

453. **Historisches Jahrbuch**, XXVIII Band. (München, 1907 ; in-8°, XLII-986 p.) — *N. Paulus :* Die Ablässe der römischen Kirchen von Innocenz III, p. 1-8. — *G. Schnürer* : Neuere Quellenforschungen über den hl. Franz von Assisi, p. 9-43. — *H. Koch :* War Tertullian Priester ? p. 95-103. — *K. Lübeck :* Die Einführung des Weihnachtsfestes in Konstantinopel, p. 109-118. — *H. Koch :* Die Kirchenbusse des Kaisers Theodosius d. Gr. in Geschichte und Legende, p. 257-277. — *F.-X. Glasschröder :* Eine Sammlung kirchlicher Aktenstücke aus dem 15 und 16 Jahrhundert, p. 341-351. — *A. Huyskens :* Zum 700 Geburtstages der hl. Elisabeth von Thüringen, Studien über die Quellen ihrer Geschichte, p. 499-528, 729-848. — *M. Bihl* : Die Stigmata des hl. Franz von Assisi, p. 529-550. — *F. Falk* : Die Mainzer Weihbischöfe (Chorbischöfe) des 9 Jahrh., p. 570-577. — *N. Paulus :* Ist die Kölner Approbation des Hexenhammers eine Fälschung ? p. 871-876.

454. **Mélanges.** Documents publiés... par la Société de l'histoire de Normandie. 7e série. (Rouen, 1907 ; in-8°, 397 p.) — *A. Milet :* Comptabilité publique sous la domination anglaise au XVe siècle (comptes de la vicomté de Neufchâtel, 1443 et 1456), p. 195-221. — *J. Béranger* : Baronnie de Mauny. État des fiefs de la vicomté de Pont-Audemer au commencement du XVIe siècle, p. 223-239. — *A. Fiquet* : Aveux et dénombrements de la baronnie d'Esneval aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, p. 241-329.

455. **Mémoires de la Société archéologique de Montpellier,** 2e série. t. III. (Montpellier, 1907 ; in-8°, VII-439 p.) — Une villette de la

baronnie de Lunel-Lansargues, p. 5-170. — *L. Guiraud* : L'antique cimetière de Saint-Firmin de Montpellier et ses abords, p. 195-218 et 2 pl. — *Abbé L. Cassan* : L'administration communale aux XIVe et XVe siècles dans quelques communautés dépendant des abbayes d'Aniane et de Saint-Guilhem-le-Désert, p. 219-293. — *J. Sahuc* : Charte des libertés et franchises accordées aux habitants de la ville et de la seigneurie d'Olargues en 1289 par Bernard d'Anduze, seigneur d'Olargues, p. 295-317 et plan. — *J. Berthelé* : Un prétendu moulin à papier sur l'Hérault en 1189, p. 319-334. — *J. Berthelé* : Quelques documents concernant les moulins de Carabottes au XIIIe siècle d'après les archives du château de Lestang, p. 335-394. — *L. Guiraud* : Plans successifs de la cathédrale Saint-Pierre de Montpellier, p. 395-397 et 6 pl. — Matrice en bronze de potier gallo-romain, p. 408. — *Fabrège* : Sceau de la Faculté de médecine de Montpellier (XIIIe s.), p. 408. — *Bonnet* : Maillets préhistoriques du plateau de Rissas, p. 412-414.

456. **Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs**, 8e série, 1er vol., 1906. (Besançon, 1907 ; in-8°, XXV-445 p.) — *Alfred Vaissier* : La pirogue gauloise ou préhistorique de Buthiers (Haute-Saône) (Musée archéologique de Besançon), p. 146-150 et pl. — *L. Lebrun* : Habitations lacustres du lac de Clairvaux (Jura), fouilles de 1905 et 1906, p. 165-182 et pl.

457. **Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure**, 6e série, t. IV, année 1906. (Évreux, 1907 ; in-8°, LXXXII-171 p.) — *L. Coutil* : Le cimetière franc et carolingien de Bueil (Eure). Nouvelles fouilles de 1904-1905 et 1906, p. 106-110. — Liste des objets mobiliers classés parmi les monuments historiques dans les églises et édifices publics du département de l'Eure, p. 111-120.

458. **Revue de l'Agenais. Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen**, t. XXXIV, année 1907. (Agen, 1907 ; in-8°, 576 p.) — *J. Marboutin* : La commission diocésaine des monuments religieux (1845-1848), p. 5-35, 514-543. — *P. Dubourg* : Origine du fief et du péage de Lécussan. Le port d'Agen, contestations, procès (1049-1330), p. 36-41. — *J. Marboutin* : Les églises du canton de Prayssas, p. 127-144, 246-260 et pl. — *J. Momméja* : D'un fragment de vase grec à peintures noires recueilli en Agenais (à la Mourasse près de Clermont-Dessous), p. 171-173 et pl. — *Ph. Lauzun* : Souvenirs du vieil Agen, p. 289-298, 385-409, 481-489 et pl. — *Ph. Queyron* : La Gavacherie de Monségur, arrondissement de La Réole (Gironde), p. 327-339, 436-446.

459. **Revue de l'Avranchin.** Bulletin trimestriel de la Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches et de Mortain, t. XIII. (Avranches, 1906-1907 ; in-8°, 469 p.) — *H. Sauvage* : Récits légendaires. Les châteaux de Sacey et de Charuel, p. 177-182. — *O. Lanfranc de Panthou* : Les Normands d'Italie et le comté de Mortain, p. 223-230. — *Hippolyte Sauvage* : M. Charles Le Breton (1853 † 1907), p. 287-296. — *Paul Bouvattier* : Notice sur un vitrail de l'église de Braffais, p. 297-298.

460. **Revue historique et archéologique du Maine.** LIX, année 1906, 1er semestre. (Le Mans, 1906; in-8°, 332 p.) — *E. de Lorière* : Les fiefs d'Asnières (suite), p. 83-111. — *Abbé J. Vavasseur*, Champaissant religieux et féodal (suite), p. 258-284. = LX, année 1906, 2e semestre. (Le Mans, 1906; in-8°, 312 p.) — *Dom L. Guilloreau* : Les possessions des abbayes mancelles et angevines en Angleterre d'après les Domesday Book, p. 5-23. — *R. Triger* : Le diable de Montaigu (Mayenne) [sculpture de bois], p. 78-84. — *Dr Candé* : Daillon et Talhouët, une alliance peu connue, p. 146-151. — *L. Denis* : Thorigné féodal (suite), p. 152-179. — Excursion archéologique à Sainte-Suzanne, Evron et Jublains, p. 193-212 et pl. — *Marquis de Beauchesne* : Les seigneurs et la baronnie de Sainte-Suzanne, p. 213-243 et 2 pl.

461. **Revue historique, scientifique et littéraire du Tarn,** 31e année, XXIIIe vol., 2e série, 15e année. (Albi, 1906; in-8°, 377 p.) — *P. Masson* : Complément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Albi, p. 24-34. — *Jouhate* : La croisade contre les Albigeois, étude bibliographique, p. 101-121. — *E. Cabié* : Alos en Albigeois aux xe et xie siècles, p. 122-129. — *Abbé E. Thomas* : Une confrérie de Saint-Blaise à Montdragon (xive siècle), p. 168-172. — *C. Teyssier* : Les mégalithes d'Alban et leur légende, p. 173-176. — *E. Bécus* : Monnaies romaines trouvées à Albi et aux environs, p. 193-194. — *A. Vidal* : Extraits des arrêts du Parlement de Toulouse [1463-1527], p. 261-264, 342-347. — *Bécus* : Monnaie de Tibère trouvée à Albi, p. 337-338.

462. **Revue numismatique,** 4e série, t. X. (Paris, 1906; in-8°, 543 — cxiv p.) — *Cte de Castellane* : Observations sur le classement des premiers florins pontificaux du Comtat Venaissin et d'Avignon, p. 35-50. — *A. Dieudonné* : Le livre de raison de Guillaume d'Ercuis, p. 62-75. — *A. Blanchet* : Trouvailles, p. 76-78, 218-221, 348-351, 493-495. — *O. Vauvillé* : Monnaies gauloises des Suessiones à la légende « Criciru », p. 117-131. — *A. Blanchet* : Fabrication de fausses monnaies d'Espagne par la Ligue en 1589, p. 214-217. — *Béchade* : Une trouvaille de monnaies carolingiennes, p. 302-305. — *V. Luneau* : Quelques deniers normands inédits du xie siècle, p. 306-316. — *P. Bordeaux* : La fabrication des derniers testons de Henri III à Paris en 1576, avec la vaisselle d'argent des habitants, p. 317-331. — *Dr V. Leblond* : Monnaies gauloises recueillies dans l'arrond. de Clermont (Oise), p. 381-411. — *G. Amardel* : Une monnaie gauloise inédite de Narbonne, p. 412-424. — *J. Roman* : Coin de jeton du xve siècle, p. 481-483. — *Frœhner* : Une médaille de Charles VII dans la maison de Gœthe à Weimar, p. 484-489. = Procès-verbaux des séances de la Soc. fr. de numismatique. — *Caron* : Denier d'Éléonore, comtesse de Vermandois, p. xiii-xv. — *A. Blanchet* : Sceaux de sainte Claire à Alais et des Clarisses de Nogent-l'Artaud, p. xv-xx. — *A. Dieudonné* : Monnaies seigneuriales du livre de raison de Guillaume d'Ercuis, p. xxviii-xxxii. — *Testenoire Lafayette* : Deniers du moyen-âge. — *A. Blanchet* et *Bordeaux* : Denier carolingien, p. lii-liv. — *Caron* : Gros blanc de Jean IV, duc de

Bretagne, p. LIV-LVI. — *Bordeaux* : Méreaux de la cathédrale de Beauvais, p. LXX-LXXII. — *Ratier* : Monnaies de Charles VII, p. LXXII-LXXIV. — *Sabatier* et *Bordeaux* : Monnaie d'or carolingienne, p. LXXIV-LXXXII. — *Bordeaux* : Sceau d'un prieur de Saint-Michel de Duilhac, p. LXXXII-LXXXIII. — *Collombier* : Tiers de sol mérovingien d'Amiens, p. LXXXVI-LXXXVIII. — *Dr Bailhache* : Teston de François Ier pour la Bretagne, p. XCI-XCIV. — *A. Dieudonné* : Forte monnaie à Douai en 1313, p. XCV-XCVII. — *Bordeaux* : Trois pièces inédites de Charles VII, p. XCVII-CI. = T. XI. (Paris, 1907, in-8°, 567-CXXXIX p.) — *Amardel* : Trois monnaies mérovingiennes inédites, p. 66-78. — *J. de Morgan* : Observations sur les débuts de la numismatique musulmane en Perse, p. 79-95. — *J. Roman* : Monnaies épiscopales de Gap, p. 96-99. — *Frœhner* : Sizain français de 1389, p. 103-105. — *E. A. Stückelberg* : Une monnaie de l'antipape Félix V, p. 106. — *A. Dieudonné* : Délivrance des grands blancs imités de ceux de Charles VI par la Monnaie d'Auxonne en 1417, p. 107-110. — *A. Blanchet* : Trouvailles, p. 111-113, 280-282, 414-416, 533-539. — *E. Gohl* : Usine monétaire et fonderie celtique à Szalacska (Hongrie), p. 170-183. — *Prou et Bougenot* : Catalogue des deniers mérovingiens de la trouvaille de Bais (Ille-et-Vilaine), p. 184-228, 362-396, 481-514. — *P. Bordeaux* : Triens mérovingien du monétaire « Dedo », et siliques franques, p. 229-247. — *A. Dieudonné* : Essai de classification des gros tournois de Louis IX à Philippe VI, p. 248-271. — *J.-L. Béchade* : Notes de numismatique carolingienne, p. 276-279. — *G. Amardel* : Une trouvaille de monnaies gauloises « à la croix », p. 324-336. — *R. Martz* : Monnaies barroises rares ou inédites, p. 397-410. — *A. Blanchet* : Comptes de l'atelier royal de Montreuil-Bonnin de 1295 à 1298, p. 411-413. — *A. Blanchet* : Monnaies gauloises inédites ou peu connues, p. 461-475. — *A. Dieudonné* : Salut d'or inédit de Charles VII à Tournai, p. 515-518. = PROCÈS-VERBAUX de la Société française de numismatique. — *E. Caron* : Délivrance des grands blancs de la monnaie d'Auxonne (1617), p. II-V. — *A. Blanchet* : Sceau matrice de Jehan le Caron, p. V-VI. — *E. Ratier* : Imitation de l'obole tournois de Charles VII, p. XVII-XIX. — *A. Blanchet* : La médaille offerte à Louis XII lors de sa visite à Bourges en 1505, p. XXVI-XXVIII. — *A. Dieudonné* : Les imitations du Bourgeois de Pilippe le Bel par le duc Ferry IV de Lorraine, p. XXXV-XXXVI. — *A. Blanchet* : Trouvaille d'oboles de « Massilia » le 12 juin 1366, et les jetons de plomb appelés pelhauquins, p. XXXIX-XLI. — *P. Bordeaux* : Monnaies appendues à un acte de restitution à l'église Saint-Michel de Beauvais, au XIIIe siècle, p. XLI-XLV. — *Cte de Castellane* : Pite de Jeanne de Naples antérieure à son mariage, p. XLVII-XLVIII. — *Vte de Jonghe* : Sceau de Pierre de Baugé, chanoine de Paris, p. LXXXII-LXXXIII. — *P. Bordeaux* : Lettres de Charles VI autorisant la circulation en France des monnaies du duc de Bourgogne, p. LXXXVI. — *A. Blanchet* : Essais de monnaies du moyen-âge frappés sur flans d'or, p. XCIX. — *A. Blanchet* : Denier blanc de Charles V et carlin de Louis de Poitiers, p. XCIX-C. — *Ratier* : Denier inédit d'Orange, p. C-CIII. — *A. Blanchet* :

Sceau « ad matrimonia » de la paroisse de Villeneuve-la-Hurée, p. cxiv-cxv. — *M. de Kessling* : Double tournois inédit de Charles VII, p. cxv-cxvii. — *Manifacier* : Obole carolingienne pour l'Aquitaine, p. cxvii-cxxii.

463. **Romania**, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes... publié par Paul Meyer. 36e année. (Paris, H. Champion, 1907 ; in-8°, 640 p.) — *P. Meyer* : Deux nouveaux manuscrits de l'Évangile des femmes, p. 1 à 11. — *P. Meyer* : Fragment d'une vie de saint Eustache en alexandrins monorimes, p. 12-28. — *A. Langfors* : Li confrere d'amours, poème avec refrains (Bibl. nat. fr., 837), p. 29-35. — *B. Heller* : L'épée, symbole et gardienne de chasteté, p. 36-49. — *G. Huet* : Sur un épisode du Tristan d'Eilhart d'Oberg, p. 50-57. — *A. Thomas* : Maître Henri Baude devant la Cour des Aides, p. 58-77. — *P. Champion* : Maître Henri Baude devant le Parlement de Paris, p. 78-86. — *J. A. Herbert* : Two newly found portions of the Edwards ms. (Histoire de Charlemagne, vie de sainte Catherine), p. 87-91. — *A. Thomas* : Franç. « Dard », nom de poisson ; prov. « se(p)te » ; l'article « anouillante » de Godefroy : anc. prov. « fos » ; franç. « scieur de long », p. 91-102. — *P. Fournier* : anc. franc. « domel », p. 102-103. — *Eug. Vey* : Forézien « Madinà », p. 103-105. — *Dr A. Bos* : Deux recettes médicales en Catalan, p. 106-108. — *P. Meyer* : Franç. « peler », p. 108-110. — *P. Meyer* : Sur la pièce strophique Dieu omnipotent, p. 111-114. — *J. Bédier* : Les chansons de geste et les routes d'Italie, p. 161-183, 337-360. — *P. Meyer* : Notices et extraits d'un fragment de poème biblique composé en Angleterre, p. 184-202. — *A. Pagès* : Étude sur la chronologie des poésies d'Auzias March, p. 203-223. — *C. Salvioni* : Etimologie varie, p. 224-251. — *A. Thomas* : Mots obscures et rares de l'ancienne langue française, p. 252-301, 442-444. — *P. Meyer* : Sur deux chansons françaises citées dans une lettre latine, p. 302-306. — *A. Thomas* : Encore Alain Chartier ; encore Pierre de Nesson ; franç. « cormoran », p. 306-308. — *A. Jeanroy* : La Passion Nostre-Dame et le Pélerinage de l'âme de Guillaume de Digulleville, p. 361-368. — *H. O. Sommer* : The queste of the Holy Grail forming the third part of the trilogy indicated in the suite du Merlin Huth ms., p. 369-402, 543-590. — *A. Thomas* : Deux quatrains en patois de la Haute-Marche imprimés à Paris en 1586, p. 403-419. — *M. L. Wagner* : Le développement du latin « ego » en Sarde, p. 420-428 et carte. — *M. Roques* : L'évangéliaire roumain de Coresi (1561), p. 429-434. — *A. Thomas* : Une représentation d'Orson de Beauvais à Tournai en 1478 ; Henri Baude à Tulle en 1455 : franç. « guède » ; anc. franç. « vegen, vigean », place publique ; prov. « nogalh », p. 434-442. — *J. W. Bourdillon* : Le jaloux qui bat sa femme (extract from the Roman de la Rose), p. 444. — *P. Meyer* : Les manuscrits français de Cambridge (suite), p. 481-542. — *A. Pauphilet* : La queste du Saint-Graal du ms. Bibl. nat., fr. 343, p. 591-609. — *S. Stronski* : Le nom du troubadour Dalfin d'Alvernhe, p. 610-612. — *A. Thomas* : Franç. « argousin » ; franç. « escarole », p. 612-614.

464. **Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.** Mémoires et procès-verbaux, 1904-1905. T. XIII. (Le Puy, 1906; in-8°, 363 p.) — *C. Fabre* : Austorc d'Orlac, troubadour du Velay au XIIIe siècle, p. 61-78. — *C. Rouchon* : Découverte de sépultures anciennes à Saint-Paulien, p. 282-284.

465. **Société d'histoire, lettres, sciences et arts de La Flèche.** Les Annales Fléchoises et la vallée du Loir, revue historique, archéologique, artistique et littéraire.., t. VIII. (La Flèche, 1907; in-8°, 432 p.) — *Alphonse Angot* : Remarques sur la toponymie des Actus P. C. [pontificum Cenomannis in urbe degentium], p. 75-88. — *G. Busson* : La toponymie des Actus, réponse à M. l'abbé Angot, p. 225-236. — *E. Coueffin* : Sur l'étymologie du nom de La Flèche, p. 237-242. — *Dom Léon Guilloreau* : Mathilde d'Écosse, reine d'Angleterre, ses relations avec quelques gens d'église de son temps (1100-1118), p. 243-260, 289-302. — *Dom Léon Guilloreau* : Quelques actes de la chancellerie de Jean sans Terre relatifs à la vallée du Loir, p. 353-361. — *A. Angot* : La toponymie des Actus. Réponse à MM. Busson et Coueffin, p. 393-399. — *Ch. Durget* : La géographie et l'histoire par la lecture des noms de contrées, lieux, etc. 2e essai, p. 406-421.

466. **Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique,** années 1902-1906, XIe vol. (Saint-Omer, in-8°.) — *Boutoch* : Plans de Saint-Bertin, p. 6-7. — *Abbé Bled* : Hache en silex trouvée à Helfaut, p. 10. — *C. de Pas* : Trouvaille d'une sépulture gallo-romaine à Houlle, p. 45-46 et pl. — *C. Legrand* : Plans des biens de l'église d'Ypres, p. 53-56. — *Abbé A. Dusautoir* : Les roses merveilleuses de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin, p. 57-62, 385-400. — *J. de Pas* : Excursion archéologique à Tournehem, Guemy, la Montoire, Nielles-les-Ardres, p. 63-80. — *Cte de Galametz* : Le temporel de l'église de Notre-Dame de Thérouanne au bailliage d'Amiens, p. 98-103. — *Cte de Galametz* : Documents sur Bauduin et Éloi de Biaulo, zélés partisans du roi de Navarre (1365-1377), p. 103-105. — *Lefebvre du Prey* : Inventaire des reliquaires de la chapelle de Notre-Dame des Miracles à Saint-Omer, p. 141-142. — *Abbé Bled* : Livre d'heures manuscrit au séminaire de Frascati, p. 162-164. — *Abbé Bled* : Le Chronicon Morinense, p. 171-180. — *J. Decroos* : Notes archéologiques sur la chapelle Saint-Louis, commune de Guemy, p. 181-188 et pl. — Chronique de l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham, p. 209-228, 253-275. — Excursion archéologique à Guarbecque, Ham, Beaurepaire-lès-Lillers, Lillers, Bourecq, Saint-Hilaire, Lambres, p. 246-252. — *Sturne* : Inscriptions de cloches à Nielles-les-Ardres (1494), Zutkerque (1715-1770) et Dohem (1432), p. 281-282. — *Abbé A. Collet* : Le tumulus préhistorique de Lumbres et les six gisements de l'industrie lithique découverts à Elnes et Wavrans sur l'Aa (Pas-de-Calais), p. 31-319, 338-372 et 6 pl. — *Edmont* : Ancienne chronique de Saint-Venant, p. 382. — *J. de Pas* : Excursion archéologique à Acquin, Wismes, Merk-Saint-Liévin, Fauquembergues, Radinghem, p. 442-447. — *J. de Pas* : Notes sur deux rentes foncières connues

à Saint-Omer aux XIVe et XVe siècles sous les noms de « bauwerq » et « vœtghelt, » p. 494-497. — *Pagart d'Hermansart* : Inventaire sommaire des archives du bailliage de Saint-Omer transportées en 1889 aux archives départementales du Pas-de-Calais, p. 525-526. — *A. Collet* : Gisement de la motte Warnecque, ou découverte d'une septième station préhistorique dans les environs de Lumbres (Pas-de-Calais), p. 533-544 et pl. — Excursion archéologique à Ruisseauville, Tramecourt, Azincourt, Hesdin, p. 562-566. — *J. de Pas* : Les escarwettes [huissiers ou sergents] à Saint-Omer, p. 599-612. — *Legrand* : Sur une histoire manuscrite de l'abbaye de Loos, p. 659. — *Abbé A. Collet* : Hachette percée en jadéite trouvée à Wilhedingue, hameau de Wavrans, canton de Lumbres, p. 667-670 et pl. — *Abbé E. Fournier* : Quelques éclaircissements sur les rapports de Stefano Colonna avec la collégiale de Saint-Omer, p. 671-688. — *J. de Pas* : Quelques chartes inédites des abbayes de Clairmarais et de Bonhem [XIIe-XIVe s.], p. 708-724. — *Abbé A. Collet* : Atelier néolithique découvert à Elnes (Pas-de-Calais), p. 743-748 et pl. — *J. de Pas* : Fondations pieuses de Jehan Le May, dit Agneux et Catherine de Lens, sa femme (1453) [reliquaire de Cormettes], p. 749-756 et pl.

467. **Société historique et archéologique de l'Orne**, t. XXVI. (Alençon, 1907 ; in-8°, XX-532 p.) — *Abbé Richer et H. Tournouer* : Excursion archéologique dans le Perche (Château du Tertre, Saint-Ouen de la Cour, Courthioust, Colonard, Courboyer, Saint-Hilaire-des-Noyers, Nocé, Lormarin, Préaux, la Lubinière, Saint-Aignan-sur-Erre, Nogent-le-Rotrou, les Chaponnières, Saint-Gauburge-de-la-Coudre, Langenardière, Saint-Cyr-la-Rosière, les Feugerets, Saint-Martin-du-Vieux-Bellesme, la Perrière, château de Montimer), p. 9-88 et 10 pl. — *Auguste Baron* : Notions géographiques et historiques sur la commune de La Ferrière-au-Doyen (suite), p. 243-261, 323-350, 425-438. — *Cte de Souancé* : Une famille alençonnaise. Les Du Mesnil, p. 262-276. — *G. Savary* : Glapion, p. 277-298 et pl. — *Duval* : Inventaire des documents pour servir à l'histoire du duché d'Alençon conservés dans les archives anglaises Normann Rolls et Addit. Charters (suite), p. 351-366, 465-484. — *L. Duval, Letacq et H. Tournouer* : Bibliographie du département de l'Orne pendant l'année 1906, p. 367-387. — *A. Chollet* : La Cochère, p. 394-415. — *Cte de Charencey* : Choix d'étymologies françaises et argotiques, p. 485-496.

468. **Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, rapports et communications diverses**, XV, 1906. (Compiègne, 1907, in-8°, 115 p.) — *Muller* : Excursion dans la vallée de l'Oise à Boran, Royaumont, Beaumont, l'Isle-Adam et Champagne, p. 91-104.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

469. Acht (Wilh.). Die Entstehung des Jahresanfangs mit Ostern, eine historisch-chronolog. Untersuchung über Entstehung des Osteranfangs und seine Verbreitung vor dem 13 Jahrh. — Berlin, R. Trenkel 1908; in-8°, iv-108 p. (2 m.)

470. Addai Scher (Mgr). Notice sur les manuscrits syriaques et arabes conservés à l'archevêché chaldéen de Diarbekir. — Paris, 1907; in-8°, 82 p (Extr. du *Journal Asiatique*.)

471. Alluard. Découverte du Temple de Mercure à la cime du Puy-de-Dôme en 1872. — Clermont-Ferrand, impr. de Mont-Louis, 1908; in-8°, 31 p.

472. Alpertus Mettensis. De diversitate temporum und De Theodorico I, episcopo Mettensi. Codex Hannoveranus 712 A in phototyp. Reproduction. Einleitung von Dr C. Pijnacker Hordijk. — Leiden, A. W. Sijthoff, 1908; in-fol., 24 p. et 11 pl. facs. (Codices græci et latini photographice depicti duce Sc. de Vries. Suppl. V.)

473. Altertümer (Die) unserer heidnischen Vorzeit. Nach den in öffentl. und Privat-Sammlungen befindl. Originalen zusammengestellt und hrsg. von der Direction des römisch-germ. Centralmuseums in Mainz. V Bd. 9 Heft. — Mainz, von Zaben, 1907; in-fol., p. 275-313. (8 m.)

474. Amardel (G.). Les monnaies féodales de Narbonne. — Narbonne, impr. de Caillard, 1907; in-8°, 88 p.

475. Appel (Carl). Deutsche Geschichte in der provenzalischen Dichtung. Rektoratsrede. — Halle, M. Niemeyer, 1907; in-8°, 16 p. (Aus *Schlesische Zeitung*.)

476. Arens (Fr.). Der Liber ordinarius der Essener Stiftskirche. — Paderborn, Junfermann, 1908; in-8°, xiv-280 p. (6 m. 50.)

477. Arnaud d'Agnel (Abbé). L'abbaye de Saint-Victor de Marseille, ses fortifications, son armement, sa garde du xiie au xvie siècle. — Paris, Impr. Nationale, 1907; in-8°, 19 p.

478. Barroux (Marius). Essai de bibliographie critique des généralités de l'histoire de Paris. — Paris, H. Champion, 1908; in-8°, 155 p.

479. Baudrillart (André). Saint Séverin apôtre du Norique (453-482). — Paris, Gabalda, 1908; in-18, 215 p.

480. Bertoni (Giulio). Attila, poema franco-italiano di Nicola da Casola. — Freiburg (Schw.), Universitäts-Buchh., 1907; in-8°, LIX-127 p. et pl. (Collectanea Friburgensia. Publications de l'Université de Fribourg. Nouv. série, fasc. IX, XVIII de la collection).

481. Bidez (Jos.). La tradition manuscrite de Sozomène et la Tripartite de Théodore le Lecteur. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1908; in-8, IV-96 p. (Texte und Untersuchungen zur Gesch. altchristl. Litteratur. XXXII, 2 b).

482. Bloch (Herm.). Die elsässischen Annalen der Stauferzeit. Eine quellenkrit. Einleitung zu dem Regesten der Bischöfe von Strassburg, mit einem Anhang von Ernst Polaczek. — Innsbruck, Wagner, 1908; in-8°, XIII-209 p. et 13 pl. (Regesten der Bischöfe von Strassburg, veröffentlicht von der Kommission zur Herausgabe elsäss. Geschichtsquellen. I, 1.) (14 m.).

483. Bonner Jahrbücher. Jahrbücher des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande. 116 Hft. — Bonn, A. Marcus und E. Weber, 1907; in-8°, 402 p. et 28 pl. (16 m.)

484. Brandl (Alois). Geschichte der altenglischen Literatur. I. Angelsächsische Periode bis zur Mitte des 12 Jahrh. — Strassburg. K. J. Trübner, 1908; in-8°, X p. et p. 941-1134 et 10 p. (Aus Paul's *Grundriss der german. Philol.* 2e *Aufl.*) (4 m. 80.)

485. Collection Dutuit (La). Cent planches reproduisant les principales œuvres d'art exposées au Petit Palais des Champs-Elysées, accompagnées de notices de MM. Frœhner (antiques), É. Molinier et J.-J. Marquet de Vasselot (moyen-âge et renaissance), Émile Michel (tableaux, dessins), H. Bouchot (livres et reliures). — Paris, Libr. centr. des beaux-arts, 1908; in-fol., 100 pl. avec texte.

486. Dreves (Guido Maria). Die Kirche der Lateiner in ihren Liedern. — Leipzig, G. J. Göschen, 1908; in-8°, XII-203 p. (Sammlung Göschen. XVI.)

487. Eickhoff (Rich.). Die älteste Urkunde über Remscheid vom J. 1217, im königl Staats-archiv zu Düsseldorf. — Remscheid, 1908; in-8°, 1 ff. (1 m. 50.)

488. Ernst (Conr.). Incunabula Hildesiemensia. I. Incunabula Gymnasii episcopalis Josephini et Seminarii classicalis. — Hildesheim, A. Lax, 1908; in-8°, X-96 p. (4 m.)

489. Fellinger (F.). Das Kind in der altfranzösischen Literatur. — Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1908; in-8°, X-258 p.

490. Fossa (Capitaine F. de). Le château historique de Vincennes à travers les âges. T I. Histoire générale. — Paris, Daragon, 1908; in-4°, 343 p. et pl.

491. France (Anatole). Vie de Jeanne d'Arc. T. II. — Paris, Calmann-Lévy, 1908; in-8°, 490 p.

492. Gebhart (Émile). Sandro Botticelli. — Paris, Hachette, 1907; in-16, vi-255 p.

493. Goldmann (Art.). Das Judenbuch der Scheffstrasse zu Wien (1389-1420). — Wien, W. Braumüller, 1908; in-8°, xlii-148 p. (Quellen und Forschungen zur Geschichte der Juden in Deutsch-Oesterreich. I.)

494. Gregorovius (F.) Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter vom v bis zum xvi Jahrh. 5 Aufl. V Bd. — Stuttgart, J. G. Cotta, 1908; in-8°, xii-648 p.

495. Grössler (Herm.). Die Begründung der christlichen Kirche in dem Lande zwischen Saale und Elbe. — Eisleben, 1907; in-8°, p. 94-145. (Aus *Zeitschr. des Ver. f. Kirchengesch. in d. Prov. Sachsen.*)

496. Grössler (Herm.). Nochmals der thüringisch-fränkische Krieg von 531. — Eisleben, 1907; in-8°, p. 452-490. (Aus *Zeitschr. f. thüring. Gesch. und Alterthumskunde.*)

497. Habel (Edwin). Der deutsche Cornutus. I Tl. Der Cornutus des Johannes de Garlandia, ein Schulbuch des 13 Jahrh. In den deutschen Uebersetzungen des Mittelalters zum ersten Male hrsg. — Berlin, Mayer u. Müller, 1908; in-8°, 63 p.

498. Hanauer (A.). La forêt sainte et Haguenau jüsqu'au milieu du xive siècle. — Strassburg, J. Noiriel, 1908; in-8°, 28 p. (Extr. de la *Rev. d'Alsace.*)

499. Hartmann (L. M.). Geschichte Italiens im Mittelalter. III Bd. 1 Hälfte. Italien und die fränk. Herrschaft. — Gotha, F. A. Perthes, 1908; in-8°, ix-309 p. (Allgemeine Staatengeschichte. I Abtlg. 32 Bd.) (8 m.)

500. Hauser (Kaspar). Das Augustiner Chorherrenstift Heiligenberg bei Winterthur (1225-1525). — Winterthur, M. Kieschke, 1908; in-8°, 80 p. et pl. (Neujahrs-Blatt der Stadtbibliothek Winterthur. 243.)

501. Heitz (Paul). Die Büchermarken oder Buchdrucker-und Verlegerzeichen Genfer Buchdrucker-und Verlegerzeichen im xv, xvi und xvii Jahrh. Marques d'imprimeurs et de libraires de Genève aux xve, xvie et xviie siècles. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1908; in-8°, x-56 p.

502. Hohnstein (O.). Geschichte des Herzogt. Braunschweig. — Braunschweig, F. Bartels Nachf., 1908; in-8°, xv-519 p.

503. Huefner (Aug.). Das Rechtsinstitut der klosterlichen Exemtion in der Abendländischen Kirche in seiner Entwickelung bei den männlichen Orden bis zum Ausgang des Mittelalters. Dissertation. — Mainz, Kirchheim, 1907; in 8, xiii-124 p.

504. Huyskens (Alb.). Quellenstudien zur Geschichte der hl. Elisabeth, Landgräfin von Thüringen. — Marburg, N. G. Elwert, 1908; in-8°, viii-268 p.

505. Hymans (Henri). Les Van Eyck. Biographie critique. — Paris, Laurens, 1907; in-8°, 127 p. (Les Grands Artistes)

506. Jordan (Leo). Ueber Bœve de Hanstone. — Halle, M. Niemeyer, 1908; in-8°, viii-107 p. (Zeitschr. f. roman. Philol. Beihefte. XIV.)

507. Julia (A.). Monographie de la ville de Perpignan avec un histo-

rique de ses vieux monuments. — Perpignan, impr. de Julia (1908); in-18, 75 p.

508. Kautzsch (Rud.). Die Kunstdenkmäler in Wimpfen am Neckar. — Darmstadt, 1907; in-8°, vi-115 p. et 9 pl.

509. Knusch (Bruno). Geschichte des Staatsarchivs zu Breslau. — Leipzig, S. Hirzel, 1908; in-8°, viii-348 p. (Mitteilungen der k. preussischen Archivverwaltung. XI.) (10 m.)

510. Lahusen (Joh.). Zur Entstehung der Verfassung bairisch-österreichischer Städte. — Berlin, W. Rothschild, 1908; in-8°, vii-78 p. (Abhandlungen zur mittleren und neueren Geschichte. V.)

511. Latouche (Robert). Essai de critique sur la continuation des Actus pontificum Cenomannis in urbe degentium (857-1255). — Paris, Champion, 1908; in-8°, 53 p.

512. Lazzaroni (Michele) et Munoz (Antonio). Filarete, scultore e architetto del secolo xv. — Rome, W. Modes, 1908; in-4°, 277 p. et 24 pl.

513. Lefèvre (L.-Eugène). Étampes et ses monuments aux xie et xiie siècles, mémoire pour servir à l'étude archéologique des plus anciens monuments étampois. — Paris, Picard, 1907; in-8°, 176 p.

514. Luchaire (Achille). Innocent III. Les Royautés vassales du Saint-Siège. — Paris, Hachette, 1908; in-16. (3 fr. 50.)

515. Mansberg (Rich. Frhr. von). Erbarmanschaft wettinischer Lande. Urkundliche Beiträge zur obersächs. Landes und Ortsgeschichte in Regesten vom 12 bis Mitte des 16 Jahrh. IV. (Schluss Bd : Die Ostmark, Niederlausitz, und Furstent. Sachsen. Oberlausitz, Sagan-Nordböhmen.) — Dresden, Baensch, 1908; in-8°, xiv-735 p., 19 pl. (75 m.)

516. Menge (Gisb.). Haben die Legendenschreiber des Mittelalters kritik geübt? Ein Beitrag zur Geschichte der Hagiographie. — Münster, Aschendorff, 1908; in-8°, iv-59 p. (1 m.)

517. Merkel (Joh.). Die Justinianischen Enterbungsgründe. Einer rezeptions. geschichtl. Studie. — Breslau, M. u. H. Marcus, 1908; in-8°, v-152 p. (Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechts-Geschichte 94.) (4 m. 40.)

518. Pappadopoulos (J.-B.). Théodore II Lascaris, empereur de Nicée. — Paris, Picard, 1908; in-8°, xv-193 p.

519. Piboux (P.-A.). Note sur l'ancienne liturgie bisontine II. Le sacramentaire de l'archevêque Hugues-le-Grand. Étude sur le plus ancien manuscrit liturgique bisontin (1030). — Lons-le-Saunier, impr. de Declume, 1907; in-8°, 51 p.

520. Prajoux (Abbé J.). Roanne à travers les âges. Notes historiques sur : le Quartier des Côtes; les Chapelles de Saint Roch et du Calvaire; les Barrages de la Loire; les anciennes et les nouvelles casernes. — Lyon, Brun, 1908; in-16, 69 p.

521. Redlich (Osw.) und Schönbach (A. E.). Des Gutolf von Heiligenkreuz Translatio S. Deliciane. — Wien, A. Hölder, 1908; in-8°, 38 p. (Aus *Sitzungsber. d. K. Akad. der Wissensch aften.*)

522. Reichling (D.). Appendices ad Hainii-Copingeri Repertorium bibliographicum. Additiones et emendationes. Fasc. IV. — München, J. Rosenthal, 1908 ; in-8°, III-208 p. (10 m.)

523. Ritter (F.). Entwicklung Hildesheim bis zum Ende des XII Jahrh. Ein Beitrag zur Geschichte der Heimat. — Hildesheim, H. Helmke, 1908; in-8°, 22 p. et cartes.

524. Römisch-germanisches Korrespondenzblatt. Fortsetzung des Korrespondenzblatt der Westd. Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Nachrichtenorgan für die römisch-german. Altertumsforschung, hrsg. vom Museumdirektor Dr E. Krüger. 1 Jahrg. 1908, 6 Nrn. — Trier, J. Lintz, 1908 ; in-8°.

525. Roques (Mario). Mélanges linguistiques de Gaston Paris. Fascicule 3. Langue française et notes étymologiques. — Mâcon, imp. de Protat frères, 1907 ; in-8°, p. 353-512.

526. Sabarthès (Abbé). Les abbayes de Saint-Laurent dans le Narbonnais. — Narbonne, impr. de Caillard, 1907 ; in-8°, 16 p.

527. Sabarthès (Abbé). Essai sur la toponymie de l'Aude. — Narbonne, impr. de Caillard, 1907 ; in-8°, 61 p.

528. Saegmuller (J. B.). Die Bischofswahl bei Gratian. — Köln, J. P. Bachem, 1908 ; in-8°, 24 p. (Görres-Gesslschaft zur Pflege der Wissenschaft im katholischen Deutschland. Sektion für Rechts und Sozialwissenschaft. I.) (1 m. 20.)

529. Samaran (Ch.). La Maison d'Armagnac au XVe siècle et les dernières luttes de la féodalité dans le Midi de la France. — Paris, Picard, 1907 ; in-8°, XXI-528 p. (Mém. et documents publiés par la Société de l'École des Chartes. VII.)

530. Schissel von Fleschenberg (O.). Das Adjektiv als Epitheton im Liebesliede des 12 Jahrh. — Leipzig, E. Avenarius, 1908 ; in-8°, XV-144 p. (Teutonia. Arbeiten zur german. Philologie XI.) (3 m. 50.)

531. Schlueter (W.). Zwei Bruchstücke einer mittelniederdeutsche Fassung des Wisbyschen Stadtrechtes aus dem 13 Jahrh. — Göttingen, R. Peppmüller, 1908; in-8°, III p. et p. 487-553. (Aus *Mittheil der Gesellsch. f. Gesch. und Alterthumskunde der O tseeprov. Russlands*).

532. Schönbach (A. E.). Studien zur Erzählungsliteratur des Mittelalters. 7 Tl. Ueber Caesarius von Heisterbach. — Wien, A. Hölder, 1908; in-8°, 51 p. (Aus *Sitzungsber. d. K. Akad. der Wissensch aften.*)

533. Schotte (Heinr.). Studien zur Geschichte der Westfälischen Mark und Markgenossenschaft mit besond. Berücksicht. des Munsterlandes. — Münster, F. Coppenrath, 1908; in-8°, VIII-148 p. (Münstersche Beiträge zur Geschichtsforschung. XXIX.) (3 m.)

534. Schriften des Vereins für Sachsen-meiningische Geschichte und Landeskunde. 55 Heft. — Hildburghausen, Gadow, 1907 ; in-8°, 163 p.

535. Schwarzenski (Geo.). Denkmäler der süddeutschen Malerei des frühen Mittelalters. II Tl. Die Salzburger Malerei von den ersten Anfängen bis zur Blütezeit des roman. Stils. Studien zur Gesch. der deutschen

Malerei und Handschriftenkunde des Mittelalters. — Leipzig, K. W. Hiersemann, 1908 ; in-8°, VIII p. et 135 pl. (96 m.)

536. STUCKELBERG (E. A.). Geschichte der Reliquien in der Schweiz. II. — Basel, Gesellschaft für Volkskunde 1908 ; in-8°, VIII-193 p. (Schriften der Schweizerischen Gesellsch. f. Volkskunde. V.)

537. THIMME (W.). Augustins Geistige Entwickelung in den ersten Jahren nach seiner Bekehrung, 386-391. — Berlin, Trowitzsch und Sohn, 1908; in-8°, V-255 p. (Neue Studien zur Gesch. der Theologie und der Kirche. IX.) (8 m.)

538. TUETEY (Alexandre). Inventaire analytique des livres de couleur et bannières du Châtelet de Paris. 2e fascicule : Bannières. — Paris, Impr. Nationale, 1907 ; in-4°, XXXIV-295 p.

539. TURMEL (Joseph). Histoire du dogme de la papauté, des origines à la fin du IVe siècle. — Paris, A. Picard et fils, 1908 ; in-12, 492 p.

540. Verhandlungen des histor. Vereines von Oberpfalz und Regensburg, 58 Bd. — Regensburg, A. Coppenrath, 1907 ; in-8°, III-232 p. et 18 pl. (4 m.)

541. VOGT (Fr.). Das Königs-und Kaiserideal in der deutschen Dichtung des Mittelalters. Kaisergeburtstagsrede. — Marburg, N. G. Elwert, 1908 ; in-8°, 28 p. (Marburger akademische Reden. XIX.)

542. WOPFNER (Herm.). Die Lage Tirols zu Ausgang des Mittelalters und die Ursachen des Bauernkrieges. — Berlin, W. Rothschild, 1908 ; in-8°, XVI-232 p. (Abhandlungen zu mittleren und neueren Geschichte. IV.)

543. Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg. 33 Jahrg. — Augsburg, Schlosser, 1907 ; in-8°, 98 et 36 p., 20 pl.

PÉRIODIQUES

544. **Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon**. Procès-verbaux et Mémoires. Année 1907. (Besançon, 1908 ; in-8°, 352 p. — *Max Prinet* : Sceaux franc-comtois décrits dans un ouvrage de sigillographie dauphinoise (de M. Roman), p. 146-163. — *Max Prinet* : Sceau commun des frères Verne, p. 292-304. — *Charles Godard* : Documents relatifs à l'histoire de la Franche-Comté conservés dans les manuscrits des bibliothèques publiques et des archives départementales, p. 320-336.

545. **Annales de l'Académie de Mâcon, Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire.** 3e série, t. XI. (Mâcon, 1906 ; in-8°, LXXXIII-587 p.) — *A. Duréault* : Lettre de M. Desserteaux, procureur du Roi à Mâcon, à Lamartine touchant quatre manuscrits anciens demandés par l'État à la ville de Mâcon (1842),

p. LXXV-LXXVII. — *L. Lex* : « La Cité de Dieu » de la Bibliothèque de Mâcon. Pourchasse et recouvrance de très belles miniatures du XVe siècle dérobées à ce manuscrit, p. 1-61 et pl. — *L. Lex* : Fausse charte de franchise de Paray-le-Monial en 990, p. 95-106. — *Commandant Dervieu* : Les origines gallo-celtiques de la nation française, p. 140-201. — *P. Pérot* : Les pierres idéographiques de la Bourgogne, p. 247-262. — *G. Jeanton* : La Bourgogne à Paris au moyen-âge. Notice sur les hôtels et les collèges bourguignons du quartier latin et particulièrement sur l'hôtel et le quartier des comtes de Mâcon, p. 385-414 et pl. — Bibliographie des travaux d'Adrien Arcelin, p. 506-537.

546. **Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des universités du Midi.** Revue des études anciennes, 29e année, t. IX, 1907. (Bordeaux, 1907 ; in-8°.) — *C. Jullian* : Notes gallo-romaines. Silius et la route d'Hannibal, p. 13-17 ; Vo-Contii, p. 172-173 ; Tri-Obris, Trois Fontaines, p. 261-262 ; A propos du recueil de M. Esperandieu, p. 351-356. — Questions hannibaliques *J. Freixe* : Les bois du Pertus, p. 18 ; *Armand* : Le Rhône à Tarascon, p. 19, pl. ; *J. Fournier* : Le passage du Rhône entre Tarascon et Beaucaire au moyen-âge et jusqu'en 1670, p. 21 ; *S. Chabert* : La vue des Alpes, à propos de Tite-Live, XXI, 32, 7, p. 26 ; *de Manteyer* : Le nom du Drac, p. 42 ; *H. Ferrand* : L'hypothèse du Clapier, p. 43; *G. Fougères* : Ὑπὸ τὴν ὡραίαν, Polybe, III, 41, 2, p. 45], p. 18-47. — *G. de Manteyer* : Les limites antiques de la Maurienne sur l'Isère, p. 349-350. — *R. Laurent* et *Ch. Dugas* : Le monument romain de Biot (Alpes-Maritimes), p. 48-68, 5 pl. — *H. de La Ville de Mirmont* : L'astrologie chez les Gallo-Romains (suite), p. 69-82, 155-171. — *C. Jullian* : Chronique gallo-romaine, p. 83-92, 189-192, 269-273, 369-375. — *C. Jullian* : Les Ligures en Normandie, p. 174. — *G. Dottin* : Brica, Briga, Briva, p. 175-180. — *A. Blanchet* : Le bâtardeau ou couteau de table des Celtes, p. 181-183. — *G. Gassies* : Terre-mère et déesse cornue, p. 184-185. — *C. Jullian*: Dis pater et dieu cornu, p. 185-186. — *A. Changarnier* : Le dieu aux colombes [musée de Beaune], p. 186-187. — *A. Michel-Lévy* : Le grenat des Marseillais, p. 187-188. — *De Pachtère* et *C. Jullian* : Le monument des nautes parisiens, p. 263-264, 4 pl. — *J.-A. Brutails* : La frise de Casseuil, p. 267-268. — *Chaillan* : L'autel à symboles de Cuech, p. 357-359. — *M. Clerc* : « Desuviaticus lacus », p. 362-363. — *G. Gassies* : Groupe de Dis pater-cernunnos et de la terre-mère, p 364-368.

547. **Archæologia or miscellaneous tracts relating to antiquity**, published by the Society of antiquaries of London, vol. LX [Part 1]. (London, 1908 ; in-4°.) — *O. M. Dalton* : A second silver treasur from Cyprus [Byzantine silver dishes], p. 1 à 24 et pl. — *A. Hartshorne* et *W. H. St John Hope* : On the brass of sir Hugh Hastings in Elsing Church, Norfolk, p. 25-42. — *Harold F. Bidder* et *W. L. H. Duckworth* : Excavations man Anglo-Saxon burial Ground at Mitcham, Surrey, p. 49-68 et pl. — *W. H. St John Hope* : The loss of King John's baggage train in the Wellstream in October 1216, p. 93-110. — *T. Ashby* : Excavations at Caerwent,

Monmouthshire on the site of the romano-British city of Venta Silurum in the year 1905, p. 111-130 et pl. — *W. R. Lethaby* : The palace of Westminster in the eleventh and twelfth centuries, p. 131-148. — *W. H. St John Hope* : Excavations on the site of the roman city at Silchester Hants, in 1905, p. 149-168 et pl. — *Ph. Norman* et *F. W. Reader* : Recent discoveries in connexion with Roman London, p. 169-250 et pl. — *W. Greenwell* : Early Iron age Burials in Yorkshire, p. 251-324.

548. **Archivio della R. Società romana di storia patria**, vol. XXIX. (Roma, 1906 ; in-8°.) — *G. Tomassetti* : Della campagna romana (suite), p. 33-83, 285-350. — *W. de Gruneisen* : Studj iconografici in Santa Maria Antiqua, p. 85-95 et 2 pl. — *G. Arias* : La chiesa e la storia economica del medio evo, p. 145-181. — *P. Fedele* : S. Maria in Monasterio, note e documenti, p. 183-227. — *P. Fedele* : Ancora delle relazioni fra i conti del Tuscolo ed i principi di Salerno, p. 240-246. — *F. Camobreco* : Un documento inedito sulla spedizione di Gualtieri VI di Brienne in Grecia, p. 247-256. — *G. Arias* : Le società di commercio medievali in rapporto con la Chiesa. Osservazioni e documenti sulla loro costituzione interna, p. 351-377. — *V. Sora* : I conti di Anguillara dalla loro origine al 1465, p. 397-442. — *W. de Gruneisen* : Studi iconografici comparativi sulle pitture medievali romane, p. 443-525. — *V. Sora* : Sul diploma di Enrico VI per Leone de Monumento, p. 527-533. — *A. Poncelet* : San Michele al Monte Tancia, p. 541-548.

549. **Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne**, t. IX, 1906-1907. (Narbonne, 1906-1907 ; in-8°, LXXXII-498 p.) — *M. Viennet* : Liste des dons faits au musée de Narbonne pendant les années 1904-1905, p. XIII-XIX. — *Antonin Cros-Mayrevieille* : Épitaphe d'un soldat romain né à Narbonne, p. LXI. — *G. Amardel* : Un triens mérovingien inédit, p. 1-4. — *G. Amardel* : Les monnaies wisigothes anonymes du musée de Narbonne, p. 5-16. — *G. Amardel* : Un denier du vicomte de Narbonne Matfred, p. 89-97. — *Jean Régné* : Examen d'une enquête relative à la limite méridionale de la vicomté de Narbonne du côté du Roussillon (1300), p. 99-178. — *G. Amardel* : Les monnaies de Raymond Ier vicomte de Narbonne et le monnayage melgorien, p. 179-223. — *G. Amardel* : Un aureus inédit de L. Pinarius Scarpus, p. 245-252. — *G. Amardel* : Deux deniers carcassonnais incertains, p. 263-274. — *A. Sabarthès* : Étude sur la toponomastique de l'Aude, p. 288-316. — *G. Amardel* : Sur quelques monnaies du département de l'Hérault, p. 317-339. — *G. Amardel* : Une nouvelle monnaie gallo-grecque de Narbonne, p. 341-362. — *G. Amardel* : Les monnaies féodales narbonnaises du Musée de Narbonne, p. 375-438. — *A. Sabarthès* : Essai sur les cours d'eau du département de l'Aude, p. 439-465. — *Julien Yché* : Une découverte d'objets antiques au grau du Grazel, p. 466-470 — *H. Rouzaud* : Sur la signification historique de Montlaurès, avec aperçu sur les origines de Narbonne, p. 471-481. — *G. Amardel* : Les monnaies des Elisyques, p. 482-490.

550. **Bulletin de la Société archéologique et historique du**

Limousin, t. LVI. (Limoges, 1906-1907 ; in-8°. 544 p.) — *Roger Drouault*: Monographie du canton de Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne) (suite), p. 109-154, 295-378. — *Alfred Leroux* : Le sac de la cité de Limoges et son relèvement (1370-1464), p. 155-233. — *P. Ducourtieux* : Les voies romaines en Limousin (suite), p. 235-275. — *Zénon Toumieux* : Généalogie de la maison de Faye ou de La Faye (fin), p. 379-413. — *Alfred Leroux* : Monuments historiques de la Haute-Vienne. Supplément au rapport de Louis Guibert, p. 414-427. — *Ant. Thomas* : Identification du prieuré de Mansat, p. 428. — *Ant. Thomas* : L'élection de Durand à l'évêché de Limoges (1238), p. 429. — *De Kessling* et *Royer* : Découverte de monnaies (françaises) à Linards (Haute-Vienne), p. 432-437. — *Abbé P. Dercier* : Découverte de monnaie (romaine) aux Billanges (Haute-Vienne), p. 437-438. — *Alfred Leroux* : Donation faite par un nommé Robert à l'abbaye de Saint-Martial de Limoges des mas d'Espeluche et de Roumaynac (août 1028), p. 445-446.

551. **Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois...**, t. XLVI, 1907. (Vendôme, 1907 ; in-8°, 284 p.) — *Renault* : Objets entrés au Musée, p. 4-7, 60-63, 136-142, 194-196. — *J. Alexandre* : Une page de l'histoire de Mondoubleau. Puits et fontaines du xe au xxe siècle, p. 12-31. — *Clément* : Note sur plusieurs sépultures dans le roc au gué de la Barre (Cne de Montrouveau), p. 43-46. — *Abbé Haugou* : La ville de Trôo, jusqu'au xe siècle, p. 68-88. — *Abbé C. Métais* et *J. G. Cœlho* : Notre-Dame de Vendôme et les armoiries de la ville de Porto, p. 89-121 et pl. — *Jean Martellière* : Précis de la formation de la ville de Vendôme, p. 146-161. — *Alfred Vuillième* : Les « Bois Normands » (bois communaux de Fréteval et Saint-Hilaire-la-Gravelle) (1400-1793), p. 200-236. — *Georges Renault* : Le dolmen de Barbigault, p. 266-278 et pl. — *Gabriel Plat* : Une station néolithique sur les côteaux de Bel-Essort, près Areines, p. 279-281.

552. **Bulletin de la Société belfortaine d'émulation**, n° 26, 1907. (Belfort, 1907 ; in-8°, xxvii-109 p.) — *Dubail-Roy* : Les guerres de Bourgogne et de Souabe en 1498 et 1499 et les Belfortains, p. 1-5.

553. **Bulletin de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise**, t. II, 1906. (Beauvais, s. d. ; in-8°, 14, 10, 9, 280-ii p.) — *Quignon* : Jehan de Brie, auteur du « Bon Berger », et son protecteur Jehan de Hetomesnil (xive siècle), p. 173-177. — *H. Quignon* : Les malheurs d'un bourgeois de Clermont et de Beauvais contemporain de la Jacquerie, p. 183-184. — *A. Houlé* : Notice sur une statuette de déesse-mère ou Mérée provenant du Mont-César de Bailleul-sur-Thérain (Oise), p. 185-190.

554 **Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze**. (Tulle, 1907 ; in-8°, 516 p.) — *Th. Bourneix* : Trois prieurés limousins (Chamberet, le Montcès), p. 25-57, 197-217. — *J.-B. Poulbrière*: Copie de l'inventaire des titres qui se sont trouvés dans le trésor du château de Pompadour, lors de l'arrivée de Sr Bonotte, au mois d'avril 1765

(suite), p. 73-95, 305-326. — *Octave de La Roche-Sengensse* : Monographie d'une commune rurale : Saint-Ybard (Corrèze), p. 267-302. — *G. Clément-Simon* : Henri Baude à Tulle (xve s.). Les commencements de l'élection Bas-Limousin, p. 327-381. — *G. Clément-Simon* : Recherches de l'histoire civile et municipale de Tulle avant l'érection du Consulat. Documents inédits. Appendice (suite), p. 477-505 et pl. — *René Fage* : Note complémentaire sur les serrures en forme de coupe, p. 507-509.

555. **Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois**, t. XXXV. Année 1906-1907. (Semur-en-Auxois, 1907 ; in-8°, CLXXII-336 p.) — *Hippolyte Gaveau* : Un poste le long de la voie romaine dite d'Agrippa, Chora (Ville-Auxerre), p. 79-81. — *G. Fourier* : Siège d'Alésia. Note sur le retranchement du Mont Réa, à propos de l'attaque des lignes romaines par les 60.000 hommes de l'armée gauloise de secours, commandés par Vergasillaune, p. 124-129. — *Em. Espérandieu* : Les fouilles d'Alésia de 1906, p. 141-300 et pl.

556. **Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix**, 13e année, 1907. (Paris, 1907 ; in-8°, XXII-154 p.) — *L.-Eug. Lefèvre* : La façade occidentale, portails et fortifications de l'église Notre-Dame d'Étampes, p. 17-30 et pl.— *Ch. Forteau* : La paroisse de Saint-Pierre d'Étampes, p. 31-56. — *Auguste Mallet*: Industrie paléolithique des grès de Fontainebleau, surplombs du Pont et abri de Montmirault (Seine-et-Oise), p. 121-129 et pl. — *A. Dufour* : Bibliographie (1906-1907), p. 130-139. — *A. Dufour* : Un mot sur Jehan de La Barre, prévost et historien de la ville de Corbeil, p. 140-143.

557. **Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres**, t. V. (Langres, s. d. ; in-8°.) — *A. Lacordaire* : Notes historiques sur la commanderie dite de Saint-Antoine de Bourbonne, p. 15-37. — *A. Lacordaire* : Deux documents inédits pour servir à l'histoire de Melay (1471 et 1672), p. 61-77. — *De Confevron* : Céramique romaine. Marques, intailles ou monogrammes (de poteries découvertes à Langres), p. 91-94. — *De Confevron* : Charte épiscopale (charte de Bernard de La Tour d'Auvergne, évêque de Langres pour les habitants de Prauthoy, Aubigny et Vaux, 1386), p. 109-113. — *Chanoine Aubriot* : Charte d'affranchissement des habitants de la Ferté-sur-Aube octroyée en 1231 par Thibaut IV, comte de Champagne et de Brie, p. 123-128. — *Félicien Pingenet* : Les clochers de la cathédrale Saint-Mammès, p. 149-167. — *A. Lacordaire* : Les baronnie et marquisat de Bourbonne, p. 173-183. — *Ch. Royer* : Note sur la décade historique du P. Jacques Vignier, p. 189-192. — *F. d'Arbigny* : Le cartulaire de l'évêché de Langres, p. 197-205. — *A. Lacordaire* : Aigremont ; note sur une charte (aveu et dénombrement, 1401), p. 229-240. — *Camille Royer* : L'église de Montormentier et la chapelle des Trestondam, p. 241-301, 313-316 et pl. — *F. d'Arbigny* : Le terrier de Châtillon-sur-Seine (vers 1432), p. 317-361. — *E. de Confevron* : Cartouches, bas-reliefs, inscriptions, statues placés dans des niches ou encastrés dans les murs des édifices publics et des maisons particulières

et visibles de la rue dans la ville de Langres, p. 365-378. — *Ch. Royer* : Pierre tombale de Perceval de Montarby à l'église de Charmoilles (xve-xvie s.), p. 381-383.

558. **Bulletin de la Société percheronne d'histoire et d'archéologie**, t. VI, 1907. (Bellême, 1907 ; in-8°, 195 p.) — *Dr Lerassort* : Le siège de Rémalard (1077), p. 14-20. — *Abbé Godet* : Le druidisme au pays de Rémalard et la légende de la Vierge, p. 117-125. — *Abbé A. Peschot* : Un moine errant, sa station finale et sa mort au Perche, ou les pérégrinations à travers le monde de saint Bernard de Thiron (fin du xie et commencement du xiie siècle), p. 179-184. — *Abbé A. Peschot* : Un autre moine nomade et ses haltes passagères au Perche. saint Lubin (vi^e siècle), p. 185-186.

559. **Bulletin de la Société philomatique vosgienne**, 32e année, 1906-1907. (Saint-Dié, 1907 ; in-8°, 291 p.) — *J. Hingré* : Vocabulaire complet du patois de la Bresse (suite), p. 5-117.

560. **Bulletin et Mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine**, t. XXXVII. (Rennes, 1907-1908 ; in-8°, 291 et L-193 p.) — *Abbé Anger* : Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt (suite), p. 3-160.— *Joseph Mathurin* et *Ludovic Mocudé* : Monnaies armoricaines. Trouvaille de Roz-Landrieux, p. 179-191. — *J. Loth* : Fouilles de six tumuli dans la commune de Lignol, canton de Guémené-sur-Scorff (Morbihan), p. 229-262 et pl. — *Etasse* : Une date historique précisée et une cérémonie religieuse à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, à Rennes, établie annuellement et sans frais au xve siècle, par la communauté de la ville de Rennes, p. 265-271. — *L. Campion* : Fouilles à la cité (ancienne ville d'Alet), p. 273-277. — *Barth. Pocquet* : Le château du Verger, p. 279-280. — *Abbé A. Millon* : Note sur la station paléolithique de Saint-Helen, p. 281-285. = 2^e PARTIE. *Paul Banéat* : Le vieux Rennes (suite), p. 1-156. — *J. Harscouet de Keravel* : Menhirs de Miniac-sous-Bécherel, p. 175-176. — *E. Aubrée* : La motte du roi Salomen au Gué de Plélan, p. 177-180.

561. **Bulletin trimestriel de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot**, t. XXXII. (Cahors, 1907 ; in-8°.) — *J. Daymard* : Le vieux Cahors (suite), p. 21-47, 81-95, 144-171, 204-213. — *Armand Viré* : Nouvelles stations préhistoriques dans le département du Lot, p. 110-114. — *J. Girma* : Bibliographie du Lot, année 1907, p. 230-233.

562. **Congrès des sociétés savantes de Provence**. Marseille, 31 juillet-2 août 1906. Comptes rendus et mémoires. (Marseille et Aix, 1907 ; in-8°, 967 p.) — *Jullian* : Les transformations des sociétés barbares de la Provence et le commerce de Marseille grecque, p. 47-56. — *L.-C. Dauphin* : Description du chaton d'un anneau trouvé à Carcès dans un tombeau gallo-romain, p. 60-61. — *F.-N. Nicollet* : La Ligurie et les Ligures d'après Strabon, p. 62-64. — *Isidore Valérian* : « Pisavis » de la Table de Peutinger et son véritable emplacement, p. 64-65. — *Dr Eugène Verrier* : Les

premiers habitants de la Provence, p. 65-66. — *Bout de Charlemont* : « Tauroentum » et la bataille de Lèques, p. 67. — *Ch. Cotte* : La Provence avant l'histoire, p. 151-158. — *Paul Goby* : Le dolmen de Colle-Basse à Saint-Cézaire; sarcophage des Valentins (c^ne) de Valderoure ; tombeau du puits de Plan et monnaies romaines à Saint-Cézaire ; monnaies massaliotes provenant de l'arrondissement de Grasse, p. 159-170 et pl. — *Georges de Manteyer* : Note sur Στομαλίμνη (étangs) (suivie d'une note sur les monnaies romaines recueillis à Fos), p. 171-185. — *Cte de Gérin-Ricard* : Autels cippes chrétiens de Provence, p. 187-206. — *De Ville d'Avray* : Passages de César et d'Antoine chez les Oxybiens, p. 207-215. — *Madame Eugénie Houchart* : Le vieux château de Grimaldi à Puyricard, p. 255-275. — *Abbé Requin* : Curiosités notariales (mœurs, coutumes et usages provençaux dans les archives des notaires), p. 277-286.— *Lucien Gap* : Oppède au moyen âge, p. 313-359. — *De Bresc* : Notes historiques sur Fontaine-l'Evêque ou Sorps, p. 547-552. — *Louis Aubert* et *J. Bourilly* : Objets et rites talismaniques en Provence d'après les collections du Museon Arlaten, p. 583-599. — *Abbé Arnaud d'Agnel* : Notes sur la verrerie en Provence, p. 609-621. — *G. Doublet* : Note sur les objets d'art de l'ancien diocèse de Vence, p. 623-628. — *Édouard Aude* : Étymologie provençale « Mar Sarneio », p. 669-671. — *F.-N. Nicollet* : Étymologie et origine de « roca, rocha, roche », p. 673-693. — *L. Bourrilly* : La condition des maîtres d'école dans la région de Toulon sous l'ancien régime, p. 747-765. — *Robert Caillemer* : Les débuts de la science du droit en Provence : Johannes Blancus Massiliensis (XIIIe s.), p. 767-792. — *Ad. Crémieux* : La taxe du pain à Marseille à la fin du XIIIe siècle, p. 819-834. — *Fernand Sauve* : Une vieille cité provençale. Les rues et les quartiers d'Apt, essai de restitution topographique et toponymique, p. 935-949.

563. **The English historical Review** edited by Reginald L. Poole. Vol. XXII, 1907. (London, 1907, in-8°, IV-844 p.) — *F. M. Powicke* : The Angevin administration of Normandy (suite), p. 15-42. — *R. L. Poole* : Mary Bateson, p. 64-68. — *F. H. Baring* : The Malfosse at the battle of Hastings, p. 69-72. — *W. H. Stevenson* : A contemporary description of the Domesday survey, p. 72-84. — *H. W. C. Davis* : An unpublished life of Edmund Rich, p. 84-92. — *E. C. Lodge* : The Barony of Castelnau in the Medoc during the Middle Ages, p. 93-101. — *R. C. Fowler* : Legal proofs of Age, p. 101-103. — *J. B. Bury* : The ceremonial book of Constantine Porphyrogennetos, p. 209-227, 418-439. — *G. H. Orpen* : Motes and Norman castles in Ireland, p. 228-254, 440-467. — *P. Vinogradoff* : Frederic William Mastland († 1906), p. 280-289. — *J. H. Round* : A plea roll of Richard I, p. 290-292. — *C. L. Kingsford* : Robert de Avesbury, p. 292. — *H. S. Cronin* : The twelve conclusions of the Lollards, p. 292-304. — *R. G. Marsden* : The vice-admirals of the Coast, p. 468-477. — *J. H. Round* : The origin of Belvoir Castle, p. 508-510. — *H. E. Salter* : William of Newburgh, p. 510-514. — *H. J. Lawlor* : An unnoticed charter of Henry III, 1217, p. 514-518. — *W. Miller* : Notes on Athens under the Franks

[XIIIe-XVe s.], p. 518-522. — *A. B. Beaven* : The Grocers' company and the Aldermen of London in the time of Richard II, p. 523-525. — *M. T. Martin* : Legal proofs of Age, p. 526-527. — *C. H. Haskins* : Knight service in Normandy in the eleventh century, p. 636-649. — *F. H. Baring* : Caesar's Crossing of the Thames, p. 726-728. — *E. Mc Clure* : The Wareham inscriptions [and the Chronicle of Nantes], p. 728-730. — *J. Wilson* : William fitz Aldelin, p. 730-731. — *L. W. V. Harcourt* : The Amercement of barons by their peers, p. 732-740.

564. **Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.** Sciences et lettres, 3e série, t. IX. (Lyon, 1907; in-8°, LXIV-430 p.) — *Pariset* : La médaille énigmatique (médaille juive trouvée à Lyon au XVII s.), p. 87-112 et pl. — *A. Poidebard* : Guillaume Paradin de Cuyseaulx, doyen de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu, auteur de la plus ancienne histoire de Lyon, p. 169-206.

565. **Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.** (Caen, 1907 ; in-8°, 14, 269, 168 p.) — *Dr F. Gidon* : Le mégalithe bifurqué de Condé-sur-Ifs (Calvados) était-il le menhir signal des deux tumulus voisins ? p. 1-14.

566. **Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin,** 4e série, t. XV. Années 1901 à 1904. (Saint-Quentin, 1907 ; in-8°, 428 p.) — *Jules Pilloy* : Vase funéraire carolingien décoré de gravures faites au poinçon trouvé à Monceau-le-Neuf (Aisne), p. 105-111 et pl. — *Jules Pilloy* : Découverte à Saint-Quentin de bijoux et de monnaies du XVe et du XVIe siècle, p. 237-239. — *Henri Chatelain* : Notes sur l'accent Saint-Quentinois, p. 249-271. — *A. Boudeville* : Les voies antiques du Vermandois, p. 301-324.

567. **Mémoires de la Société archéologique de l'arrondissement d'Avesnes (Nord),** t. VII [1895-1901]. (Avesnes, 1907; in-8°, 378 p.) — *Leclercq* : Cartulaire de la terre d'Avesnes, p. 3-169. — *Anache* : Rapport sur les fouilles de Ferrière-la-Grande en 1838 (sépultures mérovingiennes), p. 182-184. — *A. Duvaux* : Notice historique sur le couvent des sœurs grises d'Avesnes et quelques notes sur les couvents de sœurs grises de Bavai, Berleumont, Maubeuge, Le Quesnoy et Solre-le-Château, p. 209-255 et pl. — *Albert Gravet* : Note sur la trouvaille de trois pièces d'or gauloises au Camp de César (au Catelet d'Avesnelles), p. 287-288. — *Albert Gravet* : Excursion à Saint-Hilaire, Monceau-Saint-Waast et Saint-Remy-Chaussée, p. 297-303. — *A. Jennepin* : Documents anciens pour servir à l'histoire des communes de l'arrondissement d'Avesnes (Les bans de Maroilles (1245), fronton de la maison de paix de Maroilles), p. 307-325 et pl. — *Michaux aîné* : Épisodes de l'histoire de l'abbaye de Saint-Humbert de Maroilles en Hainaut, p. 333-360. — *Michaux aîné* et *A. Duvaux* : Notice historique sur le château de Sassogne, terre d'Avesnes, p. 361-367 et pl.

568. **Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et**

d'histoire, t. XXIII. (Dijon, 1907 ; in-8°, LXVII-585 p.) — *Gabriel Dumay* : Guy de Pontailler, sire de Talmay, gouverneur et maréchal de Bourgogne (1304-1392), p. 1-222. — *Vte d'Avout* : Impressions de voyage en deçà et au delà des Pyrénées (1906), p. 319-546.

569. **Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie**, t. XXVIII (1906-1907). (Saint-Omer, 1907 ; in-8°, XII-560 p.). — *Justin de Pas* : Liste des membres de l'échevinage de Saint-Omer (1144-1790) avec l'historique des élections annuelles et des modifications apportées à la composition et au mode de nomination du magistrat, suivies des noms et d'un armorial des familles échevinales, p. III-XII, 1-348 et pl.

570. **Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie**, 4e série, t. V. (Amiens, 1908 ; in-8°, 525 p.) — *Oct. Thorel* : Jehan de Louvegny, apothicaire amiénois de 1487 à 1520. Recherches sur la pharmacopie et l'ameublement au XVIe siècle d'après son inventaire, p. 1-245 et pl. — *Abbé Maurice Leroy* : Histoire des chapelains de la cathédrale Notre-Dame d'Amiens, p. 247-728.

571. **Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie**. Documents inédits concernant la province, t. XVII. — *Édouard Maugis* : Documents inédits concernant la ville et le siège du bailliage d'Amiens, extraits des registres du Parlement de Paris et du Trésor des Chartes, t. Ier : XIVe siècle, 1296-1412. (Amiens, 1908 ; in-4°, V-496 p.)

572. **Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne**, 2e série, t, III. (Carcassonne, 1907 ; in-8°, XIV-237 p.) — *J. P. Andrieu* : Réglement de différends entre les coseigneurs et les consuls de Bram en 1330, p. 53-58. — *Edmond Baichère* : Catalogue des médailles romaines impériales trouvées dans le département de l'Aude et conservées pour la plupart au Musée de Carcassonne, p. 75-200. — *B. Rathgen* : Notes sur la cité de Carcassonne, p. 201-215. — *A. Cros-Mayrevieille* : Note sur l'inscription de Caïus Julius Niger (découverte à Bretzenheim en 1769), p. 216-219.

573. **Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher** (1906-1907), 4e série, XXIe vol. (Bourges, s. d. ; in-8°) — *Alfred Gandilhon* : Contribution à l'histoire de la vie privée et de la cour de Louis XI (1423-1481) (suite et fin), p. 1-120. — *Émile Turpin* : Les vignes et vins du Berry, étude historique et statistique (suite), p. 121-154 — *Dr Maurice Leprince* : La fontaine de fer ou fontaine de Saint-Firmin à Bourges (Cher), p. 285-312.

574. **Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix**, VI. (Paris, 1907 ; in-8°, 208 p.) — *Émile Creuzet* : Histoire seigneuriale, civile et paroissiale de Saintry, arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise), 1re partie. (Paris, 1907 ; in-8°, 208 p., 7 pl.)

575. **Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie**, t. XLV, 2e série, t. XX. (Chambéry, 1907 ; in-8°, XV-495 p.) — *Jean Létanche* : Les vieux châteaux,

maisons fortes et ruines féodales du canton d'Yonne en Savoie, p. 1-99 et pl. — *Théodore Reinach* : La date et l'auteur de la restauration de l'église du Bourget-du-Lac au xve siècle, p. 101-144, 367-368. — *F. Fenouillet* : Monographie de la commune de Desingy (Haute-Savoie), p. 153-311 et pl. — *L.-E. Piccard* : Inventaire des parchemins de Coudrée, p. 313-366. — *Marcel Usannaz-Joris* : Une reconnaissance en fief rural (la Chapelle, près de Bourg-Saint-Maurice) dans la Haute-Tarentaise au xive siècle, p. 479-491. — *L. S.* : Pierres à cupules (près des grottes de Savigny (Haute-Savoie), p. 493-494.

576. **Neues archiv der Gesellschaft für aeltere deutsche Geschichtskunde** zur Beförderung einer Gesammtausgabe der Quellenschriften deutscher Geschichten des Mittelalters. XXXII^er Band. (Hannover und Leipzig, 1906-1907; in-8°.) - *M. Krammer* : Reise nach Italien, Spanien und Frankreich im Herbst und Winter 1905 [neue Gerichtsurkunden aus Gerona], p. 19-26. — *B. von Simson* : Der Poeta Saxo und der angebliche Friedensschluss Karls des Grossen mit den Sachsen, p. 27-50. — *H. Krabbo* : Der Reinhardsbrunner Briefsteller aus dem zwölften Jahrhundert, p. 51-81. — *A. Hofmeister* : Ueber eine Handschrift der sächsischen Weltchronik, p. 83-132. — *E. Perels* : Ein Berufungsschreiben Papst Nikolaus I zur fränkischen Reichssynode in Rom, p. 133-149. — *A. Brackmann* : Zur Kanonisation des Erzbischofs Anno von Köln, p. 153-165. — *M. Tangl* : Das Testament Fulrads von Saint-Denis, p. 171-217 et pl. — *A. Werminghoff* : Zu den fränkischen Reformsynoden des 8 Jahrh., p. 221-236. — *J. Schwalm* : Zur Trierer Handschrift von Lupolds von Bebenburg de juribus regni et imperii, p. 237-239, facs. — *G. Kentenich* : Ein Verzeichnis der Mitglieder des Kölner Domkapitels aus dem 14 Jahrh., p. 240 242. — *Manitius* : Drei ungedrückte Bibliothekskataloge, p. 243-251. — *B. Schmeidler* : Der sogenannte Cusentinus bei Tolomeus von Lucca, p. 252-261. — *H. Jaekel* : Zum Heroldschen Texte der Lex Frisionum, p. 263-317. - *A. Hessel und H. Wibel* : Ein Turiner Urkundenfälscher des XI Jahrhunderts, p. 321-376. — *W. Levison* : Aus englischen Bibliotheken (lettres de S. Boniface, Léopold de Northof, formulaire de Nuremberg, (xive s.), p. 377-456. — *R. G. Salomon* : Eine russische Publikation zur päpstlichen Diplomatik, p. 459-475. — *F. Schneider* : Ein interpolierter Brief Papst Nikolaus I und der Primat von Bourges [Raoul], p. 476 492. — *G. Beckmann* : Die Thronbesteigung Papst Bonifaz VIII und König Adolf von Nassau, p. 493-498. — *G. Kentenick* : Die Trierer Kammerer (Camerarii), p. 499-503. — *W. Kisky* : Zur der Liste von Kölner Domherren in der Trierer Stadtbibliothek, p. 504-506. — *J. Werner* : Verse auf Papst Innocenz IV und Kaiser Friedrich II, p. 589-604. — *W. Füsslein* : Das älteste Kopialbuch des Eichstätter Hochstiftes nebst einem Anhang ungedruckter Königsurkunden, p. 605-646. — *M. Manitius* : Geschichtliches aus mittelalterlichen Bibliothekskatalogen, p. 647-709. — *M. Krammer* : Zur Erklärung des Titels LVIII der Lex salica (de Chrenecruda), p. 713-716. — *H. Krabbo* : Zur Abhandlung des Albert von Samaria,

p. 717-719. — *P. Michael Bihl* : Ein Minorit Verfasser des Gedichtes de laude civitatis Laudæ, p. 720-721. — *E. Schaus* : Ueber das Todesjahr des Limburger Chronisten Tilemann, p. 722-727. — *H. Werner* : Der kirchliche Verfassungskonflikt vom Jahre 1438/39 und die sog. Reformation des Kaisers Sigmund, p. 728-745. — *R. Smend* : Ein Reichsreformprojekt aus dem Schriftenkreise des Basler Konzils, p. 746-749.

577. **Petite Revue des bibliophiles dauphinois**, t. Ier. (Grenoble, 1907; in-8°, 287 p.) — *J. Roman* : Sceaux inédits des Chartreuses françaises, p. 247.

578. **Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen** pendant l'année 1906-1907. (Rouen, 1908; in-8°, 377 p.). — *Ch. de Beaurepaire* : Notice sur le Clos-Saint-Marc (à Rouen), p. 155-189.

579. **Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et Garonne**, 2e série, t. XXII. Année 1906. (Montauban, 1907; in-8°, 191 p.) — *L. Cucuat* : Note sur une judicature inédite du moyen-âge (la Correrie de Saint-Jean-de-Maurienne), p. 13-16. — *A. Delpey* : La mère de Psellos, mœurs de Byzance au XIe siècle, p. 129-137.

580. **Revue archéologique**... 4e série, t. IX. (Paris, 1907; in-8°.) — *A.-T. Vercoutre* : Les bas-reliefs de l'autel des Nautæ Parisiaci, p. 31-38. — *L. Joulin* : Les établissements antiques du bassin supérieur de la Garonne, p. 94-119, 226-242. — *M. Henault* : Les Marmion (Jehan, Simon, Mille et Colinet), peintres amiénois du XVe siècle, p. 119-140, 282-304, 410-426; X, p. 108-124. — *E. Blochet* : Peintures de manuscrits arabes à types byzantins, p. 193-223. — *S. Reinach* : La Venus d'Agen, p. 369-376; X, p. 295-303. — *J. Laran* : Recherches sur les proportions dans la statuaire française du XIIe siècle, p. 436-459. = 4e série, t. X. (Paris, 1907; in-8°.) — *Gal de Beylié* : L'architecture des Abbassides au IXe siècle. Voyage archéologique à Samara dans le bassin du Tigre, p. 1-18.

581. **Société d'archéologie de Beaune** (Côte-d'Or). Histoire, lettres, sciences et arts, Mémoires, année 1905. (Beaune, 1907; in-8°, XXVI-327 p.) — *Abbé Ph. Voillery* : Fin de l'ancien régime en Bourgogne, ou Tableau de la Bourgogne en 1789 (suite), p. 1-319. — *A. Changarnier* : Le dieu au maillet (musée de Beaune), p. 321-326.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

582. Adam (Karl). Die Eucharistielehre des hl. Augustin. — Paberborn, F. Schöningh, 1908; in-8°, v-163 p. (Forschungen christlichen Literatur- und Dogmengeschichte. VIII, 1.) (4 m. 40.)

583. Ahrens (Jak.). Die Ministerialität in Köln und am Niederrhein. — Leipzig, Quelle und Meyer, 1908; in-8°, vi-97 p. (Leipziger historische Abhandlungen. IX.) (3 m. 50.)

584. Anger (Dom). Les dépendances de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. T. II. Seine-et-Oise. — Paris, Poussielgue, 1907; in-8°, vii-323 p. (Archives de la France monastique. IV.)

585. Arbois de Jubainville (H. d'). Les dieux cornus gallo-romains de la mythologie irlandaise. Le Polythéisme dans l'épopée irlandaise. — Paris, E. Leroux, 1908; in-8°, 7 p. (Extr. de la *Rev. archéologique.*)

586. Archiv des Vereines für Siebenbürgische Landeskunde. Neue Folge. 35 Bd. — Hermannstadt, F. Michaelis, 1908; in 8°.

587. Arnaud d'Agnel (L'abbé G.). Les comptes du roi René, publiés d'après les originaux inédits conservés aux archives des Bouches-du-Rhône. T. Ier. — Paris, A. Picard et fils, 1908; gr. in-8°, xxviii-411 p.

588. Augustin (S.). Scripta contra Donatistas. Pars 1. Psalmus contra partem Donati, contra epistulam Parmeniani libri tres, de baptismo libri septem. Recensuit M. Petschenig. — Wien, F. Tempsky, 1908; in-8°, xxiii-387 p. (Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, editum consilio et impensis Academie litterarum Cæsareæ Vindobonensis. LI.)

589. Auvergne (J.). Fontvieille, notes et documents. — Bergerac, impr. de Castanet, 1908; in-8°, 92 p.

590. Babut (E.-Ch.). Paulin de Nole, Sulpice Sevère, saint Martin. Recherches de chronologie. — Toulouse, Privat, 1908; in-8°, 29 p. (Extr. des *Annales du Midi.*)

591. Baldamus (A.). Wandkarte zur deutschen Geschichte von 1273 bis 1509 (1519). — Leipzig, G. Lang, 1908; in-fol., 7 feuilles.

592. Baudouin (Marcel). Le pseudo-dolmen de May-en-Multien (Seine-et-Marne). Comment on diagnostique un mégalithe funéraire. — Le Mans,

impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 6 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. préhist. de France.*)

593. Beaurepaire (Ch. de). Notice sur le clos Saint-Marc. — Rouen, impr. de Gy, 1908; in-8°, 37 p. (Acad. des sciences, belles lettres et arts de Rouen.)

594 Beck (J. B.). Die Melodien der Troubadours. Nach dem gesamten handschriftl. Material zum erstenmal bearb. und hrsg., nebst e. Untersuchung über die Entwickelung der Notenschrift bis um 1250, und das rhythmisch.-metr. Prinzip der mittelalterlich-lyrischen Dichtung, sowie mit Uebertragung in moderne Noten der Melodien der Troubadours und Trouvères. — Strassburg, K. J Trübner, 1908; in-8°, viii-202 p. (30 m.)

595. Beckmann (Gust.). Deutsche Reichstagsakten König Albrecht II. 1 Abtlg. 1 Hälfte, 1438. — Gotha, F. A. Perthes, 1908; in-8°, viii-376 p. (Deutsche Reichstagsakten auf Veranlassung S. M. des Königs von Bayern hrsg. durch die histor. Commission bei der kgl. Akad. der Wissenschaften.) (26 m.)

596. Bédier (Joseph). Les légendes épiques. T II. — Paris, Champion, 1908; in-8°, 443 p.

597. Bégule (Lucien). Le Mont-Cassin et ses travaux d'art. — Lyon, impr. de Rey, 1908; gr. in-8°, 63 p. et pl.

598. Bellevue (Mis de). Baronnie de la Hunaudaye et châtellenies de Montafilant, de Plancoët et de Monbran. — Rennes, impr. de F. Simon, 1908; in-8°, 73 p.

599. Bertaux (E.). La diablesse et l'évêque, un miracle de saint André. — Paris, E. Leroux, 1908; in-8°, 10 p. et pl. (Extr. de la *Revue archéologique*, 1908.)

600. Binz (Gust.). Die Handschriften der öffentlichen Bibliothek der Universität Basel. Die deutschen Handschriften. 1 Bd. Die Handschriften der Abteilg A. — Leipzig, C. Beck, 1907; in-8, xi-437 p.

601. Bonnet (Émile). L'église abbatiale de Saint-Guilhem-le-Désert. — Caen, Delesques, 1908; in-8°, 59 p. et pl. (Extr. du *Compte rendu du 73e Congrès archéologique de France, tenu en 1906 à Carcassonne et Perpignan.*)

602. Bourgin (G.). La commune de Soissons et le groupement communal soissonnais. — Paris, H. Champion, 1908; in-8°, lxxi-495 p.

603. Catalogue de la bibliothèque de la Faculté des lettres de l'Université de Paris, section des sciences et des lettres (Sorbonne), III. Mélanges jubilaires et publications commémoratives. — Paris, C. Klincksieck, 1908; in-8°, 55 p.

604. Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. T. XXXII-XXXIII. Corblet-Coty, Couach-Cressy. — Paris, Impr. nationale, 1907; in-8.

605. Champion (Pierre). Charles d'Orléans joueur d'échecs. — Paris, H. Champion, 1908; in-4°. (Bibliothèque du xve siècle. V.)

606. David (Dom Lucien). Les grandes abbayes d'Occident. — Lille, Desclée, De Brouwer et Cie (1908); in-4°, xii-475 p.

607. Davidsohn (Rob.). Geschichte von Florenz. II Bd. Guelfen und Ghibellinen. 2 Tl. Schluss : Die Guelfenherrschaft und der Sieg des Volkes. — Berlin, E. S. Mittler und Sohn, 1908; in-8°, viii-634 p. (13 m.)

608. Denais (Joseph). Catalogue illustré du musée de Beaufort. — Angers, impr. de Germain et G. Grassin (1908); in-16, xxv-340 p.

609. Denys le Chartreux. Opera omnia. T. XXXV. Opera minora. III. — Freiburg i. B., Herder, 1908; in-8°, 682 p. (12 m.)

610. Des Forts (Philippe). Église de Duclair. — Caen, Delesques, 1908; in-8°, 20 p. et pl. (Extr. du *Bull. monumental*. LXXI.)

611. Dhetel (Philippe). Annales historiques de la ville de Saint-Jean de Losne. T. I. — Paris, H. Champion, 1908; in-4°, xxxi-671 p.

612. Dimier (L.). Les préjugés ennemis de l'histoire de France. — Paris, Nouv. libr. nationale (1908); in-18, 282 et 301 p. (Institut d'action française, Chaire Rivarol, 1907.)

613. Doering (E. F.). Studien zur Verfassungsgeschichte von Leicester, ein Beitrag zur Geschichte engl. Stadverfassung bis in die Zeit Edwards I. — Hanau, Clauss und Feddersen, 1908; in-8°, vii-367 p.

614. Drehmann (Joh.). Papst Leo IX und die Simonie, ein Beitrag zur Untersuchung der Vorgeschichte des Investiturstreites. — Leipzig, B. G. Teubner, 1908; in-8°, ix-96 p. (Beiträge zur kulturgesch. des Mittelalters und der Renaissance. II.) (3 m.)

615. Dreves (Guido Maria). Hymnologische Studien zu Venantius Fortunatus und Rabanus Maurus. — München, J. J. Lentner, 1908; in-8°, v-136 p. (Veröffentlichungen aus dem kirchenhistorischen Seminar München. III.) (3 m.)

616. Erben (Wilh.). Ein oberpfälzisches Register aus der Zeit Ludwigs des Bayern. — München, R. Oldenbourg, 1908; in-8°, iii-171 p. (4 m.)

617. Esperandieu (E.) La Messaline de Bordeaux. — Paris, E. Leroux. 1908; in-8°, 3 p. et pl. (Extr. de la *Rev. archéologique*.)

618. Fischer (Hans.). Katalog der Handschriften der königl. Bibliothek zu Bamberg. 11 Lfg. I Bd. 3 Abtlg (Schl.) Nachträge und Iudices. — Bamberg, C. C. Buchner, 1908; in-8°, xii-200 p.

619. Forot (Victor). Les papes limousins. — Paris, J. Schemit (1908); in-8°, 145 p.

620. Freiburger Geschichtsblätter, hrsg. vom deutschen Geschichtsforsch. Verein des Kantons Freiburg. 14 Jahrg. — Freiburg (Schw.), Universitäts Buchh., 1907; in-8°, xvi-164 p.

621. Fustel de Coulanges (D.). Les débuts de l'histoire de la Gaule. Leçon professée aux Tuileries en 1870, publiée par M. Salomon Reinach. — Paris, Leroux, 1908; in-8°, 9 p. (Extr. de la *Rev. archéologique*, 1908.)

622. Gerlich (Fritz). Das Testament Heinrichs VI. Versuch einer Widerlegung. — Berlin, E. Ebering, 1907; in-8°, 114 p. (Historische Studien. LIX.) (3 m. 20.)

623. Göller (Emil). Aus der Kanzlei der Päpste und ihrer Legaten. — Roma, Loescher, 1907 ; in-8°, 26 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.*)

624. Gollob (Eduard). Die griechischen Handschriften der öffentlichen Bibliothek in Besançon. — Wien, A. Hölder, 1908 ; in-8°, 23 p. (Aus *Sitzungsber. der K. Akad. der Wissenschaften.*)

625. Gollob (Eduard). Medizinische griechische Handschriften des Jesuitenkollegiums in Wien. — Wien, A. Hölder, 1908; in-8, 13 p. (Aus *Sitzungsber. der K. Akad. der Wissenschaften.*)

626. Grupp (Geo.). Kulturgeschichte des Mittelalters. II Schluss-Bd. 2 vollständig neue Bearbeitung. — Paderborn, F. Schöningh, 1908 ; in-8°, vii-549 p. (10 m.)

627. Grutzmacher (Geo.). Hieronymus, eine biographische Studie zur alten Kirchengeschichte. 3 Bd. Sein Leben und seine Schriften von 400 bis 420. — Berlin, Trowitzsch und Sohn, 1908 ; in-8°, viii-293 p. (Studien zur Gesch. der Theologie und der Kirche. X, 2.) (7 m.)

628. Guterbock (Ferd.). Die Lukmanierstrasse und die Passpolitik der Staufer. Friedrichs I, Marsch nach Legnano. — Roma, E. Loescher, 1908; in-8°, 26 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.*)

629. Haller (J.). Die Verschwörung von Segewold (1316). — Riga, N. Kymmel, 1908 ; in-8°. 44 p. (Aus. *Mitteilungen aus der Gebiete der Gesch. Liv.-Est-und Kurlands.*)

630. Halphen (Louis) et Lot (Ferdinand). Recueil des actes de Lothaire et de Louis V, rois de France (954-987). — Paris, Klincksieck, 1908 ; in-4°, lvi-227 p. (Chartes et diplômes relatifs à l'histoire de France publiés par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

631. Hansische Geschichtsblätter, hrsg. vom Verein für hansische Geschichte. 35 Jahrg. 1908. 1 Heft. — Leipzig, Duncker u. Humblot, 1908 ; in-8°. (6 m. 40.)

632. Harnack (Adf.) Die angebliche Synode von Antiochia im J. 324/5. — Berlin, G. Reimer, 1908 ; in-8°, p. 477-491. (Aus *Sitzungsber. der preuss. Akad. der Wissensch.*) 0 m. 50.)

633. Hauviller (Ernst). Bausteine zur Geschichte der Hohkönigsburg. Urkunden und Akten und Regesten aus der Zeit des xv bis xvii Jahrh. Im Auftrage des Hohkönigsburg-Vereins bearb. und hrsg. — Strassburg, K. J. Trübner, 1908 ; in 8°, xi-51 p. (1 m. 60.)

634. Heilmann (Alfons). Die Klostervogtei im rechtsrheinischen Teil der Diözese Konstanz bis zur Mitte des 13 Jahrh. — Köln, J. P. Bachem, 1908 ; in-8°, 133 p. (Görresgesellschaft zur Pflege der Wissenschaft im katholischen Deutschland. Sektion für Rechts-und Sozialwissenschaft 3.) (3 m. 20)

635. Heldmann (Carl). Mittelalterliche Volkspiele in den thüringisch-sächsischen Landen. — Halle, O. Hendel, 1908 ; in-8°, 58 p. (Neujahrs-

blätter hrsg. von der histor. Kommission f. die Prov. Sachsen und das Herzogt Anhalt. XXXII.)

636. Helfert (J. A. Frh. von). Zur Geschichte des Lombardo-Venezianischen Königreichs. — Wien, A. Hölder, 1908 ; in-8°, 382 p. (Aus *Archiv für österreichische Geschichte.*

637. Heyd (W.) u. Schön Th.). Bibliographie der württembergischen Geschichte. Im Auftrage der Württemberg. Kommission f. Landesgesch. bearb. 4 Bd. 1 Hälfte. — Stuttgart, W. Kohlhammer, 1908 ; in-8°, 240 p. (3 m.)

638. Hirsch (Lina). San Marco in Florenz, das Kloster Savonarolas, ein Zeitbild aus der Renaissance. — Stuttgart, M. Kielmann, 1908; in-8°, 71 p.

639. Hofmeister Adf.). Die hl. Lanze, e. Abzeichen des alten Reichs. — Breslau, M. und H. Marcus, 1908 ; in-8°, II-161 p. (Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte. XCVI.) (3 m. 50.)

640. Hortzschansky (Adalb.). Bibliographie des Bibliotheks-u. Buchwesens. 4 Jahrg., 1907. — Leipzig, O. Harrassowitz, 1908 ; in-8°, VIII-172 p. (Zentralblatt f. Bibliothekswesen. 34 Beiheft.)

641. Houdas (O.). L'Islamisme. Nouvelle édition. — Paris, Leroux, 1908; in-18, VIII-288 p.

642. Hourticq (Louis). La peinture, des origines au XVIe siècle — Paris, H. Laurens, 1908 ; gr. in-8°. (Manuels d'histoire de l'art.

643. Höynk (F. A.). Geschichte der Pfarreien des Dekanats Arnsberg. — Hüsten, E. Severin, 1908 ; in-8°, 648 p. et 6 pl.

644. Hradil (Paul). Untersuchungen zur Spätmittelalterlichen Ehegüterrechtsbildung, nach bayerisch-österreich. Rechtsquellen. 1 Tl. das Heiratsgut. — Wien, Manz, 1908 ; in-8°, VIII-110 p.

645. Hue (Fernand). Camps néolithiques et camps romains. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 19 p. (Extr. du *Bull de la Soc. préhist. de France.*)

646. Hus (Jean). Opera omnia. III. Sermones de Sanctis, nach Handschriften zum ersten Mal hrsg. von Wenzel Flajshans. — Prag, J. R. Vilimek, 1908; in-8°, XXXVI-406 p.

647. Irénée (S.). Des hl. Irenäus Schrift zum Erweise des apostolischen Verkündigung Εἰς ἐπίδειξιν τοῦ ἀποστολικοῦ κηρύγματος, in armenischem Version entdeckt und ins Deutsche übersetz von Karap Ter Mekerttschian und Erwand Ter. Minassiantz mit Nachwort, Anmerkungen, Quellenliste von Adf. Harnack. 2 verb. Aufl. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1908; in-8°. 68 p. (2 m.)

648. Jacobsen (Emil). Das Quattrocento in Siena, Studien in der Gemäldegalerie der Akademie. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1908 ; in-8°, 96 p., 50 pl. 20 m.)

649. Jadart (Henri). Le palais archiépiscopal de Reims au point de vue de l'art et de l'histoire du XIIIe au XXe siècle. — Reims, impr. de L. Michaud, 1908, in-8°, 84 p. et 10 pl.

650 Jahrbuch des Geschichtsvereins für das Herzogt. Braunschweig

hrsg. von Paul Zimmermann. 6 Jahrg. — Wolfenbüttel, J. Zwissler, 1907; in-8°, IV-164 p. et 4 pl. (3 m.)

651. Jahresbericht (55.) des historischen Vereins für Mittelfranken. — Ansbach, F. Seybold, 1908; in-8°, XV-111 p. (4 m. 50.)

652. Jansen (Karl). Die Cynewulf-Forschung von ihren Anfängen bis zur Gegenwart. — Bonn, P. Hanstein, 1908; in-8°, 127 p. (Bonner Beiträge zur Anglistik, 24.) (4 m.)

653. Joanne (P.). Itinéraire général de la France. Provence. — Paris, Hachette, 1908; in-16, 84-438-160 p., cartes et pl. (Collection des Guides Joanne.)

654. Jullian (Camille). Histoire de la Gaule. I. Les invasions gauloises et la colonisation grecque. — Paris, Hachette, 1908; in-8°, 350 p.

655. Kemmerich (Max.). Die Porträts deutscher Kaiser und Könige bis auf Rudolf von Habsburg. — Hannover, Hahn, 1908; in-8°, p. 463-513) (Aus *Neues Archiv der Gesellsch. für ältere deutsche Geschichtskunde*.. (1 m. 20.)

656. Knapp (Fritz). Die Kunst in Italien, eine Einführung in das Wesen und Werden der Renaissance. — Berlin, F. Stoedtner, 1908; in-8°, 256 p. (Vorlesungen zur Gesch. der Kunst. III.) (9 m.)

657. Krabbo (Herm.). Die deutschen Bischöfe auf dem 4 Laterankonzil 1215. — Roma, E. Loescher, 1907; in-8°, 30 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus ital. Archiven und Bibliotheken.*)

658. Kralik (Rich. von). Zur nordgermanischen Sagengeschichte. — Wien, R. Ludwig, 1908; in-8°, 121 p. (Quellen und Forschungen zur deutschen Volkskunde. IV.)

659. Krammer (Marco). Der Reichsgedanke des staufischen Kaiserhauses, ein Beitrag zur Staats-und Geistesgeschichte des Mittelalters. — Breslau, M. und H Marcus, 1908; in-8°, VIII-84 p. (Untersuchungen zur deutschen Staats-und Rechtsgeschichte. XCV.) (2 m. 60.)

660. Kuch (F.). Siegel und Wappen der Stadt Kassel. — Kassel, G. Dufayel, 1908; in-8°, 27 p. et 4 pl. (Aus *Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde.*)

661. Lapevre (J.). La notation aquitaine et les origines de la notation musicale d'après les anciens manuscrits d'Albi. — Paris, Schola Cantorum, 1908; gr. in-8°, 36 p.

662. Ledru (Ambroise). Châteaux de la Sarthe. 1er fascicule : Les Perrais, La Chevalerie, Turbilly. — Le Mans, A. de Saint-Denis, 1908; in-4°, 67 p. et pl.

663. Lehmann (Paul). Neue Bruchstücke aus Weingartener Itala-Handschriften. — München, G. Franz, 1908; in-8°, 66 p. (Sitzungsberichte der kgl. bayer. Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-philolog. u. histor Klasse. Jahrg. 1908. 4 Abhandlg.) (1 m. 60.)

664. Leidinger (Geo.). Die Teigdrucke des 15 Jahrh. in der K. Hof-und Staatsbibliothek München. — München, G. D. W. Callwey, 1908; in-fol., 31 p. et 29 pl. (75 m.)

665. Lemaitre (Henri) et Clouzot (Henri). Trente noëls poitevins du xve au xviiie siècle. Airs notés par Aymé Kunc. — Niort, G. Clouzot, 1908; in-8°.

666. Lezius (H.). Das Recht der Denkmalpflege in Preussen. — Berlin, J. G. Cotta, 1908; in-8°, x-194 p. (4 m.)

667. Lucretius. Codex Vossianus oblongus phototypice editus. Præfatus est Æmilius Chatelain. — Leiden, A. W. Sijthoff, 1908; in-fol., 12 p. et 384 p. en photot. (Codices græci et latini photographice depicti duce S. de Vries.)

668. Macler (Frédéric) Catalogue des manuscrits arméniens et géorgiens de la Bibliothèque nationale. — Paris, E. Leroux, 1908; in-8°, xxx-204 p. et 5 pl.

669. Maurer (Konr.). Vorlesungen über altnordische Rechtsgeschichte, aus dem Nachlass des Verf. hrsg. von der Gesellschaft der Wissenschaften in Kristiania. III Bd. Verwandtschafts-und Erbrecht samt Pfandrecht nach altnord. Rechte. — Leipzig, A. Deichert, 1908; in-8°, viii 600 p. (19 m.)

670. Mazauric (Félix). Les musées archéologiques de Nîmes, recherches et acquisitions, 1906-1907. — Nîmes, impr. de A. Chastanier, 1908; in-8°. 86 p.

671. Mélanges et documents publiés à l'occasion du 2e centenaire de la mort de Mabillon. — Paris, Ve Poussielgue. 1908; in-8°. xlvii-374 p. (Archives de la France monastique. V.

672. Métais (Abbé). L'église abbatiale de Notre-Dame de Josaphat d'après des fouilles récentes. — Paris, Impr. nationale, 1908; in-8°, 19 p. et pl.

673. Michaelis (Adf.). Ein Jahrhundert kunst-archäologischer Entdeckungen. 2 Aufl. — Leipzig, F. A. Seemann, 1908; in-8°, xi-365 p. (7 m.)

674. Minges (Dr Parthenius). Das Verlhältnis zwischen Glauben und Wissen, Theologie und Philosophie nach Duns Scotus. — Paderborn, F. Schöningh, 1908; in-8°, xii-204 p. (Forschungen zur christlichen Literatur-und Dogmengeschichte. VII, 4-5.) (5 m. 40.)

675. Mitteilungen des historischen Vereines der Pfalz. XXVIII-XXX Heft. — Speier, Jäger, 1908; in-8°, iii-156 et iii-304 p. et pl.

676. Mitteilungen des Vereins für hamburgische Geschichte. 27 Jahrg. 1907. — Hamburg, W. Mauke Söhne, 1908; in-8°, v-630 p.

677. Mommsen (Thdr.). Gesammelte Schriften. V Bd. Historische Schriften. 2 Bd. — Berlin, Weidmann. 1908; in-8°, iv-67 p. et pl. (15 m.)

678. Monumenta Germaniæ historica. Neue Quart.-Ausg. Scriptorum tomi XXXII pars 2. — Hannover, Hahn, 1908; in-4°, p. 361-755.

679. Morel (Paul). Les Lombards dans la Flandre française et le Hainaut. — Lille, impr. de H. Morel, 1908; in-8°, 344 p.

680. Munch (Rud.). Die sprachliche Bedeutung der Gesetzsammlung König Alfreds des Grossen, auf Grund einer Untersuchung der Handschrift H (Textus Roffensis) dargestellt. — Halle, C. A. Kæmmerer, 1908; in-8°, 39 p. (0 m. 80.)

681. Neue Heidelberger Jahrbücher, hrsg. vom historisch-philosophischen Vereine zu Heidelberg. 15 Bd. — Heidelberg, G. Koester, 1908; in-8, XLVII-365 p. (6 m.)

682. Oheix (André). Saint Melaine est-il né à Plelauff? origine d'une tradition. — Nantes. L. Durance, 1908; in-8°, 9 p. (Études hagiographiques, V. Extrait des *Mém. de l'Assoc. bretonne. Congrès de Lamballe*, 1907.)

683. Otto (Heinr.). Eine Briefsammlung vornehmlich zur Geschichte italienischer Kommunen in der 2 Hälfte des Mittelalters. — Roma, E. Loescher, 1908; in-8°, 70 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.*)

684. Perier (Arsène). Un prévôt de Paris sous Charles V. Hugues Aubriot. — Dijon, impr. de Jacquot et Floret, 1908; in-8°, 292 p. (Extr. des *Mém. de la Soc. bourguignonne de géographie et d'histoire.*)

685. Pfattisch (J. M.). Die Rede Konstantins des Grossen an die Versammlung der Heiligen auf ihre Echtheit untersucht. — Freiburg i. B., Herder, 1908; in-8°, V-XI-117 p. (Strassburger theologische Studien, IX, 4.) (3 m. 60.)

686. Philumeni de venenatis animalibus eorumque remediis, ex cod. vaticano primum ed Max. Wellmann. — Leipzig, B. G. Teubner, 1908; in-8°, VII-71 p. (Corpus medicorum græcorum auspiciis academiarum associatarum ediderunt academiæ Berolinensis, Havniensis, Lipsiensis. X. 1, I.) (2 m. 80.)

687. Ponschab (Bernh.). Studien und Mitteilungen aus dem Benediktiner und dem Cistercienser Orden. General-Register zu den ersten 27 Bdn (1880-1906). — Raigern b. Brünn, 1908; in-8°, IX-210 p. (7 m.)

688. Poppelbreuter (Jos.). Kritik der Wiener Genesis, zugleich ein Beitrag zur Geschichte des Untergangs der alten Kunst. — Köln, M. Du Mont-Schauberg, 1908; in-8°, 56 p. (2 m.)

689. Poussard (Maurice). Origines et transformations de l'hypothèque dans l'ancien droit français. — Paris, L. Larose et Tenin, 1908; in-8°, 264 p.

690. Prumer (Carl.). Aus Altwestfalen. Volkskundliche und Kulturgeschichtliche Beiträge. — Leipzig, O. Lenz, 1908; in-8°, III-131 p. (2 m. 50.)

691. Prutz (Hans). Die Anfänge der Hospitaler auf Rhodos, 1310-1355. — München, G. Franz, 1908; in-8°, 57 p. (Sitzungsber. der Königl. bayer. Akademie der Wissenschaften. Philos.-philol.-u. histor. Klasse. Jahrg. 1908. 1 Abhandlg.)

692. Pseudo-Augustini quæstiones Veteris et Novi Testamenti CXXVII. Accedit appendix continens alterius editionis quæstiones selectas. Recensuit Alex. Souter. — Wien, F. Tempsky, 1908; in-8°, XXXV-579 p. (Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, editum consilio et impensis Academiæ litterarum Cæsareæ Vindobonensis. L.)

693. Rauschen (Gerh.). Eucharistie und Busssakrament in den ersten sechs Jahrhunderten der Kirche. — Freiburg i. B., Herder, 1908; in-8°, VIII-204 p.

694. Register zum Jahrbuch 1856-1861 und zu den Mitteilungen 1856-1902 der k. k. Zentralkommission für kunst.-u. historische Denkmale. 2 Hft. Verzeichnis der Orte (1 Hälfte). — Wien, A. Schroll, 1907; in-fol., p. 35-74.

695. Regling (Kurt). Der Dortmunder Fund römischer Goldmünzen (Stadtisches Kunst-und Gewerbe Museum zu Dortmund). — Dortmund, F. W. Ruhfus, 1908; in-8°, 39 p. et 3 pl.

696. Rousselot (Dr Pierre). Pour l'histoire du problème de l'amour au moyen âge. — Münster, Aschendorff, 1908; in-8°, VII-104 p. (Beiträge zur Gesch. der Philosophie des Mittelalters. VI, b.) (3 m. 50.)

697. Roux (Henri). Notice historique sur Saint-André de Valborgne et la région. — Nîmes, Impr. générale, 1908; in-8°, 40 p.

698. Salsas (Albert). Monuments figurés de l'art héraldique en Roussillon. — Caen, H. Delesques, 1908; in-8°, 49 p. (Extr. du *Compte rendu du 73e congrès archéologique de France tenu en 1908 à Carcassonne et à Perpignan.*)

699. Sassen (J. H.). Hugo von St Cher, seine Tätigkeit als Kardinal 1244-1263. — Bonn, P. Hanstein, 1908; gr. in-8°, XV-169 p. (2 m. 50.)

700. Sauvaget (Alban). La céramique ancienne depuis le XVe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe. — Paris, E. Jorel, 1908; in-8°, 276 p.

701. Scheel (Willy). Neuhochdeutsche Sprachlehre I. Laut-und Wortbildungslehre. — Heidelberg, C. Winter, 1908; in-8°, VIII-89 p. (Indogermanische Bibliothek. II Abtlg. II Bd.)

702. Schmidt (Berth.) und Böhme. Geschichte der Stadt Schleiz. 1 Bd. Die urkundl. Nachrichten von Schleiz aus dem Mittelalter, von 1232 bis 1550. — Schleiz, F. Lämmel, 1908; in-8°, VIII-242 p. et 3 pl. (4 m.)

703. Schmidt (Berth.). Geschichte des Geschlechts von Maltzan und von Maltzahn. II Abtlg. I Bd. Das Mittelalter. — Berlin, J. A. Stargardt, 1907; in-8°, VII-423 p. (15 m.)

704. Schmidt (Valent.) u. Picha (Aloïs). Urkunkenbuch der Stadt Krummau in Böhmen. I Bd. 1253-1419. — Prag, J. G. Calve, 1908; in-4°, VI-235 p. (Stadte und Urkundenbücher aus Böhmen, hrsg. im Auftrage des Vereines für Geschichte der Deutschen in Böhmen. V Bd.)

705. Schneider (Fed.). Mittelgriechische Urkunden für San Filippo di Gerace. — Roma, E. Loescher, 1908; in-8°, 30 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.*)

706. Schneider (Fed.). Toscanische Studien. I. Tl. — Roma, E. Loescher, 1908; in-8°, 43 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.*)

707. Schriften des Vereins für Geschichte des Bodensees und seiner Umgebung. 36 Heft. — Lindau, J. T. Stettner, 1907; in-8°, XXXI-182 p.

708. Schubert (Hans). Eine Lütticher Schriftprovinz, nachgewiesen an Urkunden des 11 und 12 Jahrh. — Marburg, N. G. Elwert, 1908; in-8°, V-116 p. et 3 pl. (3 m.)

709. Schütte (Ludw.). Zur Stellung der Städte und Fürsten am Rhein

zu Ludwig dem Bayern, ein vatikan. Aktenstück vom J. 1327. — Roma, Loescher, 1908; in-8°, 17 p. (Aus *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken.*)

710 Scriptorum de musica medii ævi novam seriem a Gerbertina alteram collegit nuncque primum ed. E. Coussemaker, 4 tomi Parisiis, 1864-1867. Editio iterata. — Graz, U. Moser, 1908; in-8°, XXIII-470, XXVIII-514, XL-526 et XIV-XVI-498 p. (75 m.)

711. Serbat (Louis). L'architecture gothique en Angleterre d'après l'ouvrage de M. Bound, comparaison avec l'architecture gothique normande. — Caen, Delesques, 1908; in-8°, 47 p. (Extr. du *Bull. monumental.*)

712. Steffens (Frz.). Lateinische Paläographie 2 verm. Aufl. 2 Abtlg. Taf. 48-86. — Trier, Schaar und Dathe, 1908; in-fol., facs. avec texte. (20 m.)

713. Struck (Rud.). Das alte bürgerliche Wohnhaus in Lübeck, ein Beitrag zur geschichtl. Entwickelung des lübeck Wohnhauses. — Lübeck, Lübcke und Nöhring, 1908; in-8°, IV-102 p. (Veröffentlichungen des Vereins für Heimatschutz in Lübeck. I.) (5 m.)

714. Tauber (C.). Ortsnamen und Sprachwissenschaft. Ursprache und Begriffsentwicklung. — Zurich, Orell Füssli, 1908; in-8°, 259 p.

715. Tobler (Adf.). Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik. 4 Reihe. — Leipzig, S. Hirzel, 1908; in-8°, VI-141 p. (4 m.)

716. Treblin (Mart.). Beiträge zur Siedlungskunde im ehemaligen Furstent. Schweidnitz. - Breslau, E. Wohlfarth, 1908; in-8°, VIII-147 p. (Darstellungen und Quellen zur schlesischen Geschichte, hrsg. vom Verein für Geschichte Schlesiens. VI.) (4 m.)

717. Trierisches Archiv. XII Heft. — Trier, Lintz, 1908; in-8°.

718. Untersuchungen und Quellen zur germanischen und romanischen Philologie. Johann von Kelle dargebracht von seinen Kollegen und Schülern. 1 Tl. - Prag, C. Bellmann, 1908; in-8°, VIII-631 p. (Prager deutsche Studien. VIII.)

719. Verel (Charles). Le marquisat de Nonant. Nouv. édition. — Alençon, impr. de Ory et Vente, 1908; in-8°, 314 p.

720. Verhandlungen der 49 Versammlung deutscher Philologen und Schulmänner in Basel vom 24 bis 27, IX, 1907. — Leipzig, B. G. Teubner, 1908; in-8°, VIII-221 p. (6 m.)

721. Vitry (Paul et Brière (G.). L'église abbatiale de Saint-Denis et ses tombeaux. Guide historique et archéologique. — Paris, Longuet, 1908; in-18.

722. Waldmann (E.). Die gotischen Skulpturen am Rathaus zu Bremen und der Zusammenhang mit Kölnischer Kunst. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1908; in-8°, IX-59 p. et 29 pl. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte, 96.) (7 m.)

723. Walser (Ernst). Die Theorie des Witzes und der Novelle nach dem de Sermone des Jovianus Pontanus, ein Gesellschaftl. Ideal vom Ende

des 15 Jahrh. — Strassburg, K. J. Trübner, 1988 ; gr. in-8°, XII-139 p. (4 m.)

724 Wenck (Karl). Die hl. Elisabeth. — Tübingen, J. C. B. Mohr, 1908 ; in-8°, III-56 p. (Sammlung gemeinverständlicher Vorträge aus dem Gebiet der Theologie und Religionsgesch. 52.) (1 m. 50.)

725. Weyh (Wilh.). Die Akrostichis in der byzantinischen Kanonesdichtung. — Leipzig, B. G. Teubner, 1908 ; in-8°, 69 p. (Aus *Byzantin. Zeitschrift.*) (2 m.)

726. Wolff F.). Elsässisches Burgen-Lexikon. Verzeichnis der Burgen und Schlösser in Elsass. — Strassburg, L. Beust, 1908 ; in-8°, IX-436 p. (Veröffentlichungen des Kaiserl. Denkmal-Archivs zu Strassburg i. E. IX.) (12 m.)

727. Wolff (Geo.). Die Römerstadt Nida bei Heddernheim und ihre Vorgeschichte. — Frankfurt a. M., C. Jügel, 1908 ; in-8°, 46 p (1 m. 50.)

728. Zeitschrift der Gesellschaft für niedersächsische Kirchengeschichte unter Mitwirkung von Paul Tchackert u. Karl Kayser hrsg. von F. Cohrs. 12 Jahrg. — Braunschweig, A. Limbach, 1907 ; in-8°, IV-302 p.

729. Zeitschrift des Vereins für Geschichte Mährens und Schlesiens 11 Jahrg. — Brünn, Winiker, 1908 ; in-8°.

730. Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde. XLI Bd. — Kassel, G. Dufayel, 1908 ; in-8°, VI-359 p.

731. Zoepf (Ludw.). Das Heiligen-Leben im 10 Jahrh. — Leipzig, B. G. Teubner, 1908 ; in-8°, VI-250 p. (Beiträge zur kulturgesch. des Mittelalters und der Renaissance. I.) (8 m.)

PÉRIODIQUES

732. **Annales de la Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts) de l'Ain**, t. XXX, 1907. (Bourg, 1907 ; in-8°, 396 p.) — *E. Dubois* : Les fouilles de Tama (antiquités gallo-romaines), p 5-24 et pl. — *Dr Servas* : Les étangs de la Dombes et le paludisme. p. 39-73, 149-164. — *Xavier Brun :* Histoire de la seigneurie d'Andelot-lez-Coligny (suite), p. 165-188, 233-262. — *Abbé Marchand :* Études archéologiques (Les Poypes, briques historiées et sigillées, Pieta de Servignat ; le donjon de Saint-Trivier-de-Courtes et son enceinte) p. 189-228, 263-315. — Une découverte préhistorique à Péron, p. 316 et pl. — *Louis Perret :* Mon vieux Châtillon, p. 317-366. — Un cimetière burgonde à Songieu, p. 387-388.

733. **Annales de la Société d'études provençales**... 4e année, 1907. (Aix-en-Provence, s. d. ; in-8°, XVI-416 p.) — *Henry Villard :* Jean Casse, armateur et marchand marseillais du XIVe siècle, sa maison, son comptoir,

sa bastide, p. 73-117. — *Colonel de Ville-d'Avray :* Le clocher, l'église et le sarcophage du Luc (Var), p. 118-121. — *Colonel de Ville-d'Avray :* Fréjus inédit (mosaïque coloriée du clos de la Tour ; Minerve en bronze de Fréjus), p. 231-234 et pl.

734. **Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo.** Année 1907. (Saint-Servan, 1907 ; in-8°, 271 p.) — *Général H. Magon de La Giclais :* Le château du Plessis-Bertrand en Saint-Coulomb (Ille-et-Vilaine), p. 17-45. — *Étienne Dupont :* Les prisons du Mont Saint-Michel, p. 47-67. — *Joseph Mathurin :* Les vieux calvaires de Roz-Landrieux, p. 95-110.

735. **Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais,** t. XXV. (Fontainebleau, 1907; in-8°, 376 p.) — *Léon Le Grand :* Le prieuré de Train au diocèse de Sens, p. 48-64 et pl. — *Henri Stein :* L'instruction publique en Gâtinais au XIVe et au XVe siècle (Montargis, Bois-commun), p. 65-71. — *G. Lioret :* Notes sur les fouilles des Gros près Moret-sur-Loing, p. 117-129 et pl. — *L.-Eug. Lefèvre :* Étampes et ses monuments aux XIe et XIIe siècles. Mémoire pour servir à l'étude archéologique des plus anciens monuments Étampois, p. 145-248, 289-346 et pl. — *H. Stein :* Étienne Le Loup, maître d'hôtel de Louis XI et ses possessions en Gâtinais, p. 366-371.

736. **Annales du Midi,** revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale, 19e année, 1907. (Toulouse, s. d. ; in-8°.) — *J. Bédier :* Recherches sur les légendes du cycle de Guillaume d'Orange, p. 5-39, 153-205. — *S. Stronski :* Recherches historiques sur quelques protecteurs des troubadours, p. 40-56. — *J. Calmette :* Les lettres de Charles VII et de Louis XI aux archives municipales de Barcelone, p. 57-65. — *G. Millardet :* Un contrat de mariage gascon (Bertrand de Navailles et Agnès de Navailles) au XVe siècle, p. 65-72. — *J. Ducamin :* A propos d'une récente édition de Guillaume Ader (suite), p. 73-83. — *Dr Dejeanne :* Alegret, jongleur gascon du XIIe siècle, p. 221-231. — *S. Stronski :* Sur deux passions du moine de Montaudon et de Torcafol, p. 232-237. — *G. Bertoni :* Le manuscrit provençal D (de la Bibliothèque d'Este à Modène, poésies des troubadours), p. 238-243. — *C. Chabaneau :* Le moine des Isles d'or (dans la Vie des poètes provençaux de Jean de Nostre-Dame], p. 364 à 372. — *V. de Bartholomaeis :* Du rôle et des origines de la tornade, p. 449-464. — *J. Anglade :* Sur le traitement du suffixe latin « anum », p. 495-503. — *L. Constans :* Les chapitres de paix et le statut maritime de Marseille, texte provençal des XIIIe et XIVe siècles, p. 504-527.

737. **Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée.** Bulletin périodique... 1907, 54e année, 5e série, vol. VII. (La Roche-sur-Yon, 1908 ; in-8°, VII-239 p.) — *G. Loquet :* Essais historiques sur les baronnies du nord-ouest du Poitou comprises dans les Marches dites de Bretagne et de Poitou (suite), p. 1-99. — *Louis Brochet :* Études sur les voies romaines en Bas-Poitou et pays circonvoisins, p. 101-201. — *Dr Marcel Baudouin :* Les mégalithes du Brandeau, Bretignolles (Vendée), p. 205-230.

738 **Bulletin de l'Académie du Var**, 75e année, 1907; (Toulon, s. d.; in-8°, XXXVI-116 p.) — *Georges Perrette* : Toulon et son régime municipal au moyen âge. p. 77-90.

739. **Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne**... 2e série, t. XXIII, 1907 (Laval, 1907 ; in-8°, 512 p.) — *J. Trévédy* : La sépulture de Jeanne de Laval, veuve de Du Guesclin et de Guy XII de Laval, p. 70-86. — *R. Latouche* : L'origine des seigneurs de Laval. La fondation du prieuré d'Auvers-le-Hamon, p. 199-211. — *J. Cahour* : Vie de Robert d'Arbrissel, p. 257-292, 385-406. — *E. Laurain* : Chartes de Fontaine-Daniel et de Montguyon, p. 293-313, 471-491. — *Abbé A. Angot* : Origine de Guy Ier de Laval (Réponse à M. R. Latouche), p. 336-339. — Testament de Jean Lorencin, bourgeois de Laval (12 août 1420), p. 492-497. — *Picot* : Dolmen du Petit-Vieux-Sou de Brécé, p. 504-505.

740. **Bulletin de la Société archéologique du Finistère**, t. XXXIV, 1907. Quimper, 1907 ; in-8°, 14-LV-343 p.) — *P. Du Chatellier* : René de Kerviler (1842†1907), p. XXXII-XXXIV. — *Villiers Du Terrage* : Notes sur les anciens chemins de la paroisse d'Elliant, p. 72-79. — *Dr C.-A. Picquenard* : Rennes et ses abords à l'époque gallo-romaine, p. 109-117. — *Ch. Chaussepied* : Notice sur le château de Kerjean (Finistère), p. 124. — *Abbé Prigent* : Le Mouden-Bras en Pleudaniel (Côtes-du-Nord) [tumulus], p. 146-178 et pl. — *Chanoine Peyron* : Églises et chapelles du Finistère, p. 199-212 — *Dr C.-A. Picquenard* : Alain le Grand et les anciennes chroniques, p. 220-224. — *Alfred Roussin* : Note sur le groupe dit du cavalier et de l'anguipède, à propos de l'exemplaire de Kerlot, près Quimper, p. 293-299. — *L. Le Pontois* : Le dolmen de Magoer-Huen (Ile de Groix), p. 300-303. — *Dr C.-A. Picquenard* : Autour de Locamand, p. 304-312. — *P. Du Chatellier* : La roche gravée de Stang-Bilérit, découverte à l'île de Groix, Morbihan, p 313-314. — *Chanoine J.-M. Abgrall* : Restes de l'établissement gallo-romain de Kérilien, en Plouvénenter, p. 315-323 et pl.

741. **Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons**... t. XIII, 3e série, 1905-1906. (Soissons, 1907; in-8°, 495-26 p.) — *Bouchel* : Les seigneurs de Courcelles et le prompt des Paars, p. 3-9. — *Abbé Delaplace* : Les chanoines mineurs dans l'ancien clergé, p. 12-15. — *Brucelle* : La Pierre-Frite, propriété de la commune de Crouy, p. 48-52. — *Fernand Blanchard* : Visite à Saint-Jean des Vignes ; examen d'anciennes boiseries du Collège, p. 53-57. — *Bouchel* : Sur Bibracte et Noviodunum, p. 57-61. — *Fernand Blanchard* : Excursion de Septmonts, p. 75-78. — *Bouchel* : Nouvelles observations sur des livres liturgiques du diocèse de Soissons, p. 83-85. — *Colonel Lecer* : Visite du château et de l'église de Pernant, p. 119-121. — *Edmond Brucelle* : Retrait féodal à Cuffies et droit censuel à Muret, p. 127-130. — *Fernand Blanchard* : Excursion à Saint-Thibaut, Bazoches et Mont-Notre-Dame, p. 131-134. — *Félix Brun* : Nouvelles recherches sur Jeanne d'Arc et « le fait de Soissons », p. 141-163. — *Vauvillé* : Fibules gauloises de l'enceinte de Pommiers,

p. 169-175. — *Edmond Brucelle :* L'église Saint-Vaast de Soissons à la Révolution, p. 217-225. — *Lecer :* La chaussée Brunehaut à Chassemy, p. 257. — *E. Bouchel* : Découvertes gallo-romaines faites au Grand Rozoy, p. 258-260. — *Bouchel :* Contribution à l'histoire d'Ostel, p. 264-276, 459-466, 487-495. — *Abbé Binet :* Un puits historique à Soissons. Le puits Saint-Gaudin, p. 276-284. — *Fernand Blanchard :* Divinité protectrice des récoltes de l'époque gallo-romaine, Cérès ou Isis, p. 304-309 et pl. — *Fernand Blanchard :* Aguel d'or du duc de Berry (1340-1416), p. 311-312. — *Fernand Blanchard* : Excursion à l'ancienne abbaye de Notre-Dame (caserne Charpentier), p. 313-318. — *O. Vauvillé* : Monnaies gauloises des Suessions à la Légende Criciru, p. 323-339. — *O. Vauvillé* : L'enceinte de Pommiers, p. 339-342. — *Lecer* : L'enceinte de Pommiers (Noviodunum), p. 343-344. — *O. Vauvillé* : Preuves de l'occupation de l'oppidum de Pommiers (Noviodunum) à l'époque de la conquête romaine par César, p. 360-369. — *Lecer* : Noviodunum, p. 370-371. — *O. Vauvillé :* Bagues gauloises avec intailles de l'oppidum de Pommiers, p. 375-377. — *O. Vauvillé* : Noviodunum-Pommiers, p. 378-381. — *Chanoine Ledouble* : Le lieu de naissance et le nom de saint Vaast, p. 381-398. — *André Burel* : Excursion à Champlieu et à Morienval, p. 399-403. — *J. Plateau* : Noviodunum, p 412-414. — *O Vauvillé* : Monnaies gauloises des Suessions, p. 445-446. — *Colonel Lecer* : Sépulture gallo-romaine découverte à Soissons, près la place de la République, p. 449-450. — *O. Vauvillé :* Poterie gallo-romaine avec estampille de potier Q. Val... Veranius, p. 451-452. — *Colonel Lecer :* Visite du plateau nord de Pommiers, p. 456-459. — *Le chanoine H. Binet* : Les églises et chapelles de Soissons en 1789, leur emplacement, p. 467-481. — *J. Plateau* : L' « In Pace » de Neuville, p. 481-483.

742. **Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne.** 11e volume, 1905-1906. (Melun, 1907 ; in-8°, 350 p.) — *Gabriel Leroy* : L'auberge du porte-enseigne à Melun, p. 177-180. — *Gabriel Leroy* : Dalles funéraires de l'abbaye de Barbeau, p. 181-189. — *Gabriel Leroy* : Poteries de Melodunum, p. 191-194. — *Gabriel Leroy* : Antiquités gallo-romaines de Melodunum, p. 195-196. — *Gabriel Leroy :* Restitution d'une paroisse du canton sud de Melun disparue depuis le XIIe siècle, p. 201-204. — *Gaston Sénéchal* : Aspasius, Aspais, étude sur le nom du saint honoré à Melun, p. 213-292. — *Maurice Lecomte* : La date du meurtre de Guillaume Pentecote, maire de Provins (31 janvier 1280), p. 319-322. — *Gaston Sénéchal* : La parenté de saint Faron et de sainte Fare, p. 323-333.

743. **Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais,** Lettres, sciences et arts, t. XV. (Moulins, 1907 ; in-8°, 556 p.) — *Commandant Du Broc de Segange :* Excursion autour de Saint-Amand, Drevant, Arnay-le-Vieil, Meillant, La Celle-Bruère, Noirlac, Saint-Amand, Montrond, p. 6-21, 43-59 et pl. — *Philippe Tiersonnier* : Lettres de rémission en faveur de Chatard de Rochedragon, écuyer de Marcillat (décembre 1445), p. 22-29. — *Louis Grégoire* : Les docteurs Faye et leurs ouvrages sur

Bourbon-l'Archambault, p. 103-110, 133-138, 167-183. — *Philippe Tiersonnier* : Sceau inédit de Marie de Hainaut, duchesse de Bourbonnais (1343), p. 122-126. — *Philippe Tiersonnier* : Les armoiries ducales de Bourbon et les princes de San Faustins, p. 247-248. — *L. Bideau* : La légende de Naves. Le château de Naves a-t-il appartenu à Jacques Cœur ? p. 254-269, 534-536. — Excursion archéologique dans la région ouest de Saint-Pourçain-sur-Sioule (Montfan, Louchy, Montor, Branssart, Chareil-Cintrat, château d'Artanges, château de La Rivière, Verneuil, fief de Chaumejean, seigneurie des Garennes, Saulcet, Saint-Pourçain-sur-Sioule), p. 281-517 et pl.

744. **Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes.** 26e année... 1907. (Gap, 1907 ; in-8°, XXXIV-334 p.) — *Abbé Achard* : Historique des foires de Trescléoux, p. 11-22. — *David Martin* : Les camps de Marius en Provence et les Fosses mariennes, p. 25-45. — *David Martin* : Prétendus lacs alpins, p. 51-68. — *J. Roman* : Généalogie de la famille de Rame, p. 123-143, 294. — *David Martin* : Le patois de Lallé, p. 167-187, 199-258. — *J. Roman* : La commune du Poët, p. 259-267 — *Abbé F. Allemand* : Notice sur la station gallo-romaine d'Alabons, p. 305-320.

745. **Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.** 34e année, 1907. (Paris, 1907 ; in 8°, 208-CXXIII p.) — *Pierre Champion* : Un scandale parisien au XVe siècle. L'enlèvement d'Étiennette de Besançon (1468), p. 46-60. — *Adrien Blanchet* : L'apport de Paris, p. 66. — *Auguste Rey* : Bouchart et Guillaume du Ru, p. 119-124. — *A. Dufour* : Le château royal et la sainte Chapelle de Corbeil, p. 159-160. — *A. Vidier* : Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France (1905-1907), p. I-CXXIII.

746. **Bulletin de la Société départementale d'archéologie et statistique de la Drôme**, t. XLI, 1907. (Valence, 1907 ; in-8°, 464 p. — *Dom Germain Maillet-Guy* : Les origines de Saint-Antoine (suite), p. 91-106, 176-186, 319-327, 378-396. — *Charles-Félix Bellet* : Notice sur Pierre de Chalus, abbé de Cluny (1320-1342) et évêque de Valence (1342-1352), p. 113-128, 241-257. — *A. Lacroix* : Le tramway de Crest à Valence (Valence, Malissard, Beaumont, Monteléger, Montmeyran, Upie) p. 220-229, 289-304, 429-438. — *Jules Cheralier* : Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois (suite), p. 258-278. — *Charles-Félix Bellet* : Trouvailles numismatiques faites à Crozes et à Tain (1907), (Monnaies romaines et monnaie espagnole du XVIe siècle), p. 328-330. — *A. Beretta* : Toponymie de la Drôme. Dictionnaire étymologique des communes, peuples anciens, fleuves, rivières, montagnes, p. 331-345, 397-415. — *A. Lacroix* : La Drôme monumentale et pittoresque, p. 416-428. — *Abbé Fillet* : Histoire du diocèse de Saint-Paul-Trois-Chateaux, p. 439-456.

747. **Bulletin de la Société des Amis des sciences et arts de Rochechouart**, t. XVI. (Rochechouart, 1907 ; in-8°, 220 p.) — *Dr Marquet* : Rochechouart (suite et fin), p. 3-35, 109-136. — *Et. Rayet* : Le Puy (suite), p. 36-73, 137-181. — *Pierre de Fontaine de Resbecq* : Le

plateau de Châlus au point de vue historique, p. 74-85, 193-203. — *A. Précigou* : Archéologie préhistorique (Le polissoir de la Ville-Dieu, c^ne de Gorre, etc.), p. 90. — *P. Gaumy* : Études et documents sur les fiefs des paroisses formant actuellement l'arrondissement de Rochechouart (suite) (Paroisses de Cheronnac, Saint-Gervais, Salles, Vayres ; déclarations de francs fiefs), p. 94-102, 185-191. — *A. Masfrand* : Les échanges pendant la période néolithique, p. 182-184.

748. **Bulletin de la Société des anciens textes français**, 33e année. (Paris, 1907 ; in-8°. 84 p.) — *P. Meyer* : Poésie pieuse en sixains de vers octosyllabiques, p. 44-53. — *P. Meyer* : Poésie en vers français et latins alternés, p. 54-56.

749. **Bulletin de la Société des archives historiques**. Revue de Saintonge et d'Aunis, XXVIIe vol. (Saintes, 1907, in-8°.) — *Ern. Labadie* : Étude bibliographique sur les éditions de l' « Antiquité de Bourdeaus », d'Elie Vinet, saintongeais, principal du collège de Guyenne à Bordeaux au XVIe siècle, p. 13-33, 117-130, 195-207. — *Ch. Dangibeaud* : Moule mérovingien trouvé à Saintes, p. 54-55. — *Dr Guillaud* et *Ch. Dangibeaud* : Le chêne de Montravail près Saintes, quel âge a-t-il ? p. 112-116. — Excursion à Benet, Nieul-sur-l'Autize, Fontenay, Mervent, Foussais, Vouvant, p. 293-308 et pl. — *Léon Massiou* : Fouilles aux puits de Toulon, p. 312-314. — *Ch. Dangibeaud* : Remarques sur sainte Véronique, p. 329-330. — *Ch. Dangibeaud* : L'église Saint-Eutrope de Saintes, telle qu'elle était, p. 348-361 et pl.

750. **Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne**. Année 1906. LXe vol., X^e de la 4e série. (Auxerre, 1907 ; in-8°. 298-407 et XCV p.) — SCIENCES HISTORIQUES. *Jules David* : Le cadran astronomique de l'horloge d'Auxerre, p. 5-21 et pl. — *Ch. Demay* : La tour dite des prisons de l'ancienne abbaye de Saint-Germain, p. 23-28 et pl. — *Abbé Parat* : Bois d'Arcy et son prieuré, p. 29-78 et pl. — *Abbé Bonneau* : Histoire de Coulanges-sur-Yonne, p. 79-202 et pl. — *Ernest Blin* : L'aumône de Lucy-le-Bois, p. 203-210. — *Abbé Bonneau* : Notice sur le prieuré Saint-Robert d'Andryes, p. 211-229. — *Charles Porée* : Le chœur de la cathédrale d'Auxerre, p. 231-239. = COMPTES RENDUS DES SÉANCES. *Péron* : Le musée d'Auxerre et la Société des sciences de l'Yonne, p. XXVI-XXXIII. — *Abbé Parat* : Le nom de Cora, p. LV-LVII. — *Manifacier* : Trouvailles archéologiques dans l'enclos du couvent de Saint-Julien, p. LXIV. — *Abbé Parat* : Jeanne d'Arc dans l'Yonne en 1429, p. LXXXVII-LXXXIX. — *Abbé Parat* : Gravures de la grotte du trilobite d'Arcy-sur-Cure, p. LXXXIX-XC.

751. **Bulletin de la Société grayloise d'émulation**, n° 10, année 1907. (Gray, 1907 ; in-8°, 305 p.) — Quelques fouilles à l'abbaye de Theuley en 1906, p. 141-149.

752. **Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France**, 1907. (Paris, s. d. ; in-8°, 423 p.) — *P. Monceaux* : Sceaux et plombs byzantins trouvés à Carthage, p. 98-99, 109-111, 159-160, 245-246, 311-

312, 326-328. — *P. Vitry* : Vierge française du XIVe siècle originaire de Betz (Oise), p. 99-100. — *A. Mayeux* : Sceau des Dominicains de Carcassonne, p. 101-103. — *A. Chénon* : Pierres sculptées trouvées à Cremieu (Isère), p. 111-112. — *A. Héron de Villefosse* : Trouvaille d'une statue de Mars et d'objets en bronze à La-Tour-du-Pin (Isère), p. 116-124. — *M. Prou* : Tiers de sol à la légende « Ambeganes », p. 128-133. — *A. de Loisne* : Cimetière du IVe siècle à Harnes (Pas-de-Calais). p. 135-138. — *H. Stein* : L'architecte Jean Auxtabours (XIVe s.), p. 139. — *E. Mâle* : Influence du drame liturgique sur la sculpture du XIIe siècle, p. 141-142. — *A. Boinet* : Émaux du tabernacle et fonts baptismaux de l'église du Gault-la-Forêt (Marne), p. 142-146. — *Ph. Lauer* : Crédo en images du XIIIe siècle, p. 152-158. — *Ph. Lauer* : Le tombeau et la châsse de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, p. 165-168. — *Héron de Villefosse* : Sceaux antiques en bronze au Musée Calvet, p. 168-170. — *Eugène Lefèvre-Pontalis* : Sur les architectes de la cathédrale de Chartres, p. 170-173. — *F. de Mély* : Sur les architectes de la cathédrale de Chartres, p. 173-175. — *F. de Mély* : Sur les ossements cimentés dans les constructions, p. 175-176. — *E. Lefèvre-Pontalis* : Haut-relief de saint Martin, à Saint-Martin-aux-Bois (Oise) (1315), p. 182-184. — *Cte A. de Loisne* : Massue gallo-romaine trouvée aux environs de Thérouanne (Pas-de-Calais), p. 191. — *A. Houlé* : Boucle de l'époque franque, trouvée à Escames (Oise), p. 192-193. — *R. Fage* : Clochers sculptés sur les faces latérales des porches de Moissac (Tarn-et-Garonne) et de Beaulieu (Corrèze), p. 199-200. — *Ph. Lauer* : L'icône archiropoète du *Sancta Sanctorum*, p. 200-202. — *E. Chanel* : Statuette en bronze provenant d'Izernore, p. 206-207. — *A. Héron de Villefosse* : Tablette magique en argent trouvée à Reims, p. 215-220. — *L. Demaison* : Inscriptions romaines découvertes à Reims, p. 225-229. — *L. Coutil* : Fouilles du cimetière franc et carolingien de Bueil (Eure), p. 229-232. — *F. de Mély* : Signatures et marques parlantes d'artistes, p. 232-235. — *V. de Goloubew* : Les races mongoles dans la peinture du Trecento, p. 239-245 — *Ph. Lauer* : La date de l'avènement de Chilpéric II, p. 246-249. — *F. de Mély* : Chugoinot ou Hugoniet, auteur du Livre d'Heures de la bibliothèque d'Aix, p 256-258. — *C. de Mandach* : Sculptures des portails de la cathédrale de Lyon, p. 264-266. — *Héron de Villefosse* : La mosaïque de Sainte-Colombe-lès-Vienne, p. 267-268. — *A. Vidier* : Chartes de Saint-Aignan d'Orléans, p. 271-273. — *E. Chanel* : Dolmen trouvé dans une cave à Bourg (Ain), p. 281-282. — *P. Monceaux* : Origines de la formule « reliquiæ », p. 285-286. — *A. Blanchet* : Mosaïque romaine découverte à Cahors, p. 287-288. — *Ph. Lauer* : Pyxide d'ivoire de la cathédrale de Pesaro, p. 301-303. — *Ph. Lauer* : Miniature d'un manuscrit catalan, p. 303-304. — *Héron de Villefosse* : Monnaie gauloise des Parisii, trouvée à Brie-Comte-Robert, p. 304. — *Héron de Villefosse* : Statuette de Pan, trouvée à Aix-en-Diois (Drôme), p. 304-305. — *Héron de Villefosse* : Cippe funéraire à Saint-Germain, Cne de Simiane, p. 305 à 306. — *J. Roman* : Disque en cuivre de Bernardin de Clermont

vicomte de Tallard, p. 316-318. — *O. Vauville* : Enceinte d'époque gallo-romaine du Bois de Vaux, à Chavigny (Aisne), p. 319-320 — *A. Vidier* : Le manuscrit de la chronique de Saint-Victor de Marseille, p. 320-321. — *J. Roman* : Sceau de la commune de Meulan, p. 322-326. — *H. Stein* : Peinture murale du XIVe siècle, à Étampes, p. 329-330. — *A. Blanchet* : Stèle de Fortunata trouvée au lieu dit en Bolard, près Nuits, p. 337-338. — *Cte de Loisne* : Du commencement de l'année dans une charte de Béthune du XIIIe siècle, p. 339-340. — *L. Germain de Maidy* : A propos de l'autel d'Avenas, p. 340-342. — *L. Coutil* : Coffret en terre cuite, p. 351. — *L. Coutil* : Sculpture de l'église d'Étretat, p. 351-352. — *L. Dumuys* : Fresque de Jeanne d'Arc à Fontana, près de Casalmaggiore (Italie), p 356-358. — *Héron de Villefosse* : Antiquités romaines de l'Escale (Basses-Alpes), p. 362-367. — *F. de Mély* : Les artistes du XVe siècle dans Vasari, p. 367-368.

753. **Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze.** T. XXIX. (Brive, 1907; in-8°, 564 p.) — *E.-A. Martel* : Les cavernes des grès triasiques de Brive, p. 17-29. — *Abbé Albe* : Le livre des Miracles de Notre-Dame de Rocamadour (texte et traduction), p. 31, 143 et 339. — *Philibert Lalande* : Archéologie gallo-romaine (sépulture voisine des ruines de Lafage, Cne de Noailles. Monnaies romaines). p. 137-142. — *Dr G. Charvilhat* : Note sur une découverte archéologique (anneaux d'or) faite en mai 1906 dans les environs de Pontgibaud (Puy-de-Dôme), p. 243. — *Victor Forot* : Un domaine royal au Limousin (Chameyrat), p. 281-333, 489-532. — *Abbé L. Bordon* et *abbé J. Bouyssonie* : Station préhistorique de la Coumba del Bouitou, près Brive (Corrèze), p. 537-558.

754. **Bulletin mensuel de la Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu**, t. Ier, années 1905-1907 (Saint-Valery, s. d. ; in-8°, 432 p.) — *Roger Rodière* : Documents inédits ou peu connus concernant l'abbaye de Saint-Valery-sur-Somme, p. 13-16. — *Alcius Ledieu* : Conflit de juridiction à propos d'un valet accusé de crimes commis à Saint-Valery en 1354, p. 34-36. — *Alcius Ledieu* : Sentence de l'échevinage d'Abbeville contre deux homicides (XIVe siècle), p. 69-74. — *Alcius Ledieu* : Contribution de l'échevinage d'Abbeville à la prise de Saint-Valery (août 1433). p. 116-120. — *Alcius Ledieu* : Sentence de l'échevinage d'Abbeville (mars 1349), p. 252-253. — *Georges Devisme* : Situation du port d'Ault, p. 263-269. — *Clovis Brunel* : Inventaire analytique du fonds de l'abbaye de Saint-Valery aux archives départementales de la Somme, p. 273-281, 295-300, 315-320, 347-350, 380-384, 393-400, 410-416, 420-421. — *Alcius Ledieu* : Le jeu de la Choule dans le Vimeu au XIVe siècle, p. 282-283. — *Georges Devisme* : Charte communale d'Ault (1340), p. 307-310, 344-346, 363-367, 377-380, 421-425. — *Jacques Hecquet* : Notes pour servir à l'histoire du Crotoy et de Mayoc, tirées de l'Histoire des comtes de Ponthieu, de Ducange, des Chroniques de Ponthieu de Mre Rumet, etc., p. 311-314. — *Adrien Huguet* : Le passage de Jeanne d'Arc dans le Vimeu (décembre 1430), itinéraire du

Crotoy à Eu, p. 323-336. — *Alcius Ledieu* : Documents inédits sur le siège du Crotoy en 1423, p. 339-343, 356-362, 370-375, 388-393, 406-410. — *Marius Touron* : La tour de Saint-Blimon, p. 375-378.

755. **Bulletin Monumental,** dirigé par Eugène Lefèvre-Pontalis, sous les auspices de la Société française d'archéologie, 71e vol. de la collection. (Caen, 1907 ; in-8°, 631 p.) — *Bon de Baye* : Antiquités frankes trouvées en Bohême, p. 5-12 et pl. — *Ch. Dangibeaud* : Le plan primitif de Saint-Eutrope de Saintes, p. 13-31 et pl. — *John Bilson* : La cathédrale d'Amiens et les raffinements de M. Goodyear, p. 32-76 et pl. — *René Fage* : Clochers à hourds du Bas-Limousin, p. 77-88 et pl. — *Victor Mortet* : Note sur Geoffroi et Jean de Gisors, maîtres charpentiers des œuvres royales au commencement du XIVe siècle, p. 89-91. — *E. Lefèvre-Pontalis* : Les origines des gables, p. 92-112 et pl. — *Maurice de Bengy-Puyvallée* : Les tombeaux de la chapelle de Saint-Jean-Baptiste à Saint-Denis, p 113-135. — *Georges Durand*, *Eugène Lefèvre-Pontalis* et *L. Demaison* : Le plan d'une monographie d'église et le vocabulaire archéologique, p. 136-159, 351-360, 535-545. — *J.-A. Brutails* et *E. Lefèvre-Pontalis* : Discussion sur les voûtes du chevet de Morienval, p. 160-170, 335-350. — *Louis Serbat* : Chronique, p. 171-189, 361-387, 563-585. — *Émile Travers* : M. Jules Lair (1836†1907), p. 190-195. — *Léon Levillain* : L'église carolingienne de Saint-Denis, p. 211-262, 550-553 et pl. — *René Fage* : Le clocher limousin à l'époque romane, p. 263-286 et pl. — *F. Deshoulières* : L'église abbatiale de Chezal-Benoit (Cher), p. 287-306 et pl. — *Philippe Des Forts* : Église de Duclair (Seine-Inférieure), p. 307-324 et pl. — *Henri Stein* : Jean Auxtabours, architecte de la cathédrale de Chartres, p. 325-334. — *E. Lefèvre-Pontalis* : L'abbaye du Moncel (Oise), étude archéologique, p. 411-430 et pl. — *L. de Contenson* : Les remparts de Rennes, p. 431-441 et pl. — *Victor Mortet* : Un formulaire du VIIIe siècle pour les fondations d'édifices et de ponts d'après des sources d'origine antique. Nouvelle édition critique, p. 442-465. — *F. Deshoulières* : L'église et la crypte de Saint-Hilaire en Lignières (Cher), p. 466-472 et pl. — *Dr René Parmentier* : L'église de Rousseloy (Oise), p. 473-489 et pl. — *Louis Serbat* : L'architecture gothique en Angleterre d'après l'ouvrage de M. Bond, comparaison avec l'architecture gothique normande, p. 490-534 et pl. — *Lefèvre-Pontalis* : Le caveau central de la crypte de Saint-Denis, p. 554-562 et pl.

756. **Bulletin trimestriel de la Société de Borda,** Dax (Landes), 32e année, 1907. (Dax, 1907 ; in-8°, LVIII-158 et 119 p.) — *A. Degert* : Le budget d'un évêque de Dax au moyen-âge (fin), p. 1-39. — *Beaurredon* : Les padouëns (serres ou objets publics), p. 41-45 — *Saint-Jours* : Les dunes ne refoulaient pas les étangs (littoral gascon), p. 89-100. — *V.-M. Foix* : Lahire est né à Préchacq (Landes), p. 105-122.

757. **Congrès archéologique de France**, 73e session tenue à Carcassonne et Perpignan en 1906, par la Société française d'archéologie. (Caen, 1907 ; in-8°, LXIV-723 p.) — *Jules de Lahondès*, *Louis Serbat*, *Paul Thiers* et *Auguste Brutails* : Guide archéologique du Congrès de Carcas-

sonne et de Perpignan (Carcassonne, Caunes, Rieux-Minervois, Saint-Hilaire, Fontfroide, Narbonne, Alet, Perpignan, Salces, Espira de l'Agly, Pont-de-Ceret, Arles-sur-Tech, Elne, Prades, Saint-Michel de Cuxa, Villefranche-de-Conflent, Corneilla-de-Conflent, Saint-Martin-du-Canigou), p. 1-162 et 75 pl. — *G. Sicard :* Les sépultures préhistoriques ou antiques du département de l'Aude, p. 233-251 et pl — *Antoine Fages* : La station préhistorique des Aurioles, près Cavanac, p. 252-259 et pl. — *H. Héron de Villefosse* : Le soldat de Carcassonne (inscription romaine du Musée de Mayence), p. 260-264. — *G. Sicard* : Note sur le tombeau romain de Laure, p. 265-269. — *A. Héron de Villefosse* : Le milliaire de Tetricus le jeune, trouvé à Barbaïra (Aude), p. 270-273. — *F.-P. Thiers* : Montlaurès et Malvezy, p. 274-282. — *A Héron de Villefosse* : Le silène de Narbonne, p. 283-293 et pl. — *G. Amardel :* Les énigmes de la numismatique de Narbonne, p. 294-309. — *Lucien Bégule* : Fontaine d'ablutions conservée à l'hôtel de ville de Carcassonne, p. 310-316 et pl. — *Joseph Poux :* La châsse de saint Gimer, conservée jadis à Saint-Nazaire de Carcassonne, p. 317-344 et pl. — *Eugène Lefèvre-Pontalis* : Saint-Paul de Narbonne, étude archéologique, p. 345-367 et pl. — *Bernard Palustre* : Un maître-d'œuvre de Saint-Just de Narbonne (Jacques Favorani, 1324), p. 368-370. — *Jean Régné* : Une reliure en maroquin ciselé (compte communal de Narbonne) de l'année 1401, p. 371-383. — *Émile Bonnet* : L'église abbatiale de Saint-Guilhem-du-Désert, p. 384-440 et pl. — *Dr A. Donnezan* : Les fouillles des cavernes et les monuments mégalithiques du Roussillon, p 441-463 et pl. — *Maxence Pratx* : Mégalithes et bornes frontières entre le bas-pays de Fenouillet et le Roussillon p. 464-484. — *Freixe* : La voie romaine du Roussillon et ses embranchements, p. 485-508 et pl. — *J.-A. Brutails* : Le linteau de Saint-Génis-des-Fontaines, p. 509-514. — *J.-A. Brutails* : Note sur l'église de Serrabone, p. 515-517 et pl. — *Henry-René d'Allemagne* : Les pentures de portes au moyen-âge, p. 518-533 et pl. — *Amédée Boinet* : Notice sur un évangéliaire de la bibliothèque de Perpignan (XIIe s.), p. 534-551 et pl. — *Paul Perdrizet* : La Vierge des Escaldas en Cerdagne (retable de bois), p 552-570. — *Joseph Massot*, *Laurent Durand* et *Joseph Puig* : Additions à la numismatique du Roussillon, p. 571-608. — *Albert Salsas* : Monuments figurés de l'art héraldique en Roussillon, p. 609-655. — *Albert Mayeux* : Disposition de la toiture de la cathédrale de Perpignan, p. 656-658 et pl. — *Bernard Palustre* : Quelques noms de fondeurs de cloches roussillonnais (XIVe-XVIIIe siècles), p. 659-683. — *Puig y Cadafalch* : Les influences lombardes en Catalogne, p. 684-703 et pl. — *E. Lefèvre-Pontalis* : Bernard Palustre (1870 † 1907 , p. 704-707.

758. **Département de Seine-et-Oise.** Commission des antiquités et des arts... XXVIIe vol. (Versailles, 1907 ; in-8°, 179 p.) — *Grave* : Charte inédite de Philippe-Auguste [pour Clairefontaine (1203)], p. 28-29. — *Le Ronne* : Fouilles à Vetheuil, p. 36-37. — *J. Depoin* : Identification de quelques noms de lieux du Liber testamentorum S. Martini de Campis, p. 37-38. — *Maurice Gillet* : Piscine dans l'église de Brignancourt, p. 45-

48. — *P. Coquelle* : Monographie de l'église de Gaillon près Meulan, p. 73-85. — *Dr Auguste Létienne* : Notes pour servir à l'histoire de Louveciennes, p. 87-95. — *J. Depoin* : La légende des premiers Bouchard de Montmorency, p. 133-154. — *E. Fourdrignier* : La cachette de bronze de Boutigny, près d'Étampes (Seine-et-Oise), p. 155-177.

759. **Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont**, 2e série, fasc. XX. — *Antoine Vernière* : Table des matières contenues dans les publications suivantes : Annales de l'Auvergne (1828-1858). Mémoires de l'Académie (1859-1887). Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne (1881-1905). Mémoires de l'Académie (2e série), fasc. I-XVIII. (Clermont-Ferrand, 1907 ; in-8°, 153 p.)

760. **Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.** 2e série, t. XXXVIII. (Arras, 1907 ; in-8°, 452 p.) — *De Jacquelot de Boisrouvray* : Les compagnons artésiens de Du Guesclin. Le maréchal Arnould d'Audrehem, p. 257-283. — *Cte de Loisne* : Le cartulaire des chapellenies d'Arras, manuscrit de 1282 avec additions des XIVe et XVe siècles, p. 285-394.

761. **Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.** XXXIVe vol. (Montbéliard 1907 ; in-8°, XIX-476 p. — *Pierre Walter* : L'ancienne administration de la principauté de Montbéliard, p. 285-475.

762. **Mémoires de la Société d'émulation du Jura**, 8e série, 1er vol. 1907. (Lons-le-Saunier, 1907 ; in-8°, 215 p.) — *H. Hugon* : Les vestiges de constructions préhistoriques de la forêt communale de La Boissière (Jura), p. 19-33 et 2 pl. — *G. Charnage* : Le prieuré de Saint-Lupicin, p. 71-198.

763. **Mémoires de la Société éduenne.** Nouvelle série, t. XXXV. Autun, 1907 ; in-8°, XXIV-407 p. — *E. Fyot* : La tour de Champitaux, p. 1-28 et pl. — *A. de Charmasse* : Une grève de censitaires à Paray-le-Monial en 1383, d'après une enquête de 1393, p. 29-41. — *R. Gadant* : Note sur deux vases et divers fragments de poterie trouvés en 1906 dans le parc de Saint-Andoche, à Autun, p. 135-140 et pl. — *H. Graillot* : Bronzes antiques de la collection Loydreau récemment acquis par la Société éduenne, p. 199-205 et pl. — *Paul Muguet* : Le prieuré du Val Saint-Benoit, p. 207-259 et pl. — *C. Boëll* : Vicissitudes et déchéance d'un oratoire carolingien. Capella sancti Ferrucii de Curciaco (Curgy, Saône-et-Loire). p. 261-271 et pl. — *Vte Pierre de Truchis* : Éléments barbares, éléments étrangers dans l'architecture romane de l'Autunois, p. 279-303. — *M. de Romiszowski* : Note sur une médaille de Salonin, trouvée à Autun, p. 305-307. — *C* : Un revenant de Nicopolis (Oudart de Lespinasse, seigneur de Champallement), p. 307-309. — *Georges Valet* : Un reliquaire inconnu destiné au chef de saint Lazare d'Autun, p. 310-314. — *C. B.* : Quelques renseignements inédits sur la bibliothèque de Philibert de la Mare, p. 314-317. — Promenade archéologique dans la ville et le châtel d'Avallon, p. 329-338. — Le IIIe congrès préhistorique de France. Session tenue à Autun, du 12 au 18 août 1907, p. 339-357.

764. **Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France**, 7e série, t. VI. (Paris, 1907 ; in-8°, 334 p.) — *Octave Vauvillé* : Découvertes faites dans l'oppidum de Pommiers (Aisne) (*Noriodunum des Suessiones*), p. 1-26. — *C. Enlart* : La tête patibulaire conservée au musée d'Orléans, p. 47-55. — *Cte de Loisne* : Les anciennes localités disparues du Pas-de-Calais, p. 57-133. — *Dr Birot* : L'autel et l'église d'Avenas (Rhône), p. 134-148. — *P. Arnauldet* : Le mariage de Louis de France et de Valentine Visconti (documents inédits), p. 227-254. — *Bon de Baye* : Les Goths de Crimée, p. 255-269. — *A. Héron de Villefosse* : A propos d'une inscription du Musée Calvet, p. 294-330.

765. **Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche**, XXVe vol. (Saint-Lô, 1907 ; in-8°, 123 p.) — *Hippolyte Saurage* : La Recherche de la noblesse de Jean le Venart, lieutenant de l'élection de Coutances au siège de Saint-Lô, commissaire du Roi en 1523, p. 66-95.

766. **Revue d'Auvergne et Bulletin de l'Université**, publiés par la Société des amis de l'Université de Clermont, t. XXIV, 1907. (Clermont-Ferrand, 1907 ; in-8°, 432 p.) — *Marcellin Boudet* : Paulhac et Civeyrat, charte inédite de leurs coutumes (5 juin 1340), p. 73-122. — *J. M. Bielawski* : Vic-le-Comte, deux vieilles inscriptions, p. 141-144 — *Abbé Pinguet* : Origines de l'alphabet (suite), p. 145-160. — *J. Demarty* : Les mines de Labessette (Puy-de-Dôme), p 161-170. — *E. Wernert* : Une nouvelle inscription latine du Puy-de-Dôme, p. 171-177. — *Abbé Pinguet* : Études hébraïques. De l'existence de lettres voyelles dans les langues sémitiques, p. 183-250, 361-380. — *Henri Lecoq* : Antoine Vernière (1841 ÷ 1906), p. 251-265. — *J. B. M. Bielawski* : Vic-le-Comte et Pignol. Chegâëla et les environs. Le socle de Mercure. Un étrange fétiche, p. 307-319. — *Louis Bréhier* : L'église de Montpensier et la question de la durée de l'art roman auvergnat, p 415-423.

767. **Revue de la Haute-Auvergne**, publiée par la Société des lettres, sciences et arts de la Haute-Auvergne, t. IX, 1907. (Aurillac, s. d. ; in-8°, 507 et 8 p.) — *René de Ribier* : Mauriac, ses curés et ses prêtres-filleuls, p. 5-40. — *Marcellin Boudet* : Saint-Flour et la Haute-Auvergne pendant les révoltes des Armagnacs et des Bourbons (xve siècle) (suite), p. 61-94, 159-191, 314-343, 433-456. — *A. Aymar* : Notes de folklore cantalien. Bague de sorcier auvergnat, p. 95-102 et pl. — *J. Calle* : Les souterrains-refuges du canton de Laroquebrou, p. 377-383.

768. **Revue savoisienne**, publication périodique de la Société florimontane d'Annecy..., 1907, 48e année. (Annecy, 1907 ; in-8°, VIII-232 p.) — *A. Constantin* et *J. Desormaux* : Études philologiques savoisiennes. Essai de grammaire, p. 8-27, 98-109. — *Charles Marteaux* : Voies romaines dans la Haute-Savoie, voie romaine de Condate à Genava, et chemins secondaires, p. 27-34, 75-95. — *Ch. Buttin* : Le guet de Genève au xve siècle, p. 63-74. — *L.-E. Piccard* : Un document inédit sur la Roche

au xve siècle, p. 130-131. — *Ch. Marteaux* : Voies romaines de la Haute-Savoie. Étude sur la voie romaine de Boutae à Genava, p. 153-168, 176-184.

769. **Société des archives historiques du Maine. La Province du Maine**, revue mensuelle fondée sous les auspices de M. de La Rochefoucauld, duc de Doudeauville, t. XV. (Le Mans, 1907 ; in-8°, 404 p.) — *Louis Froger* : Le portail de l'ancienne église paroissiale de Bessé-sur-Braye, p. 15-19 et pl. — *Ambroise Ledru* : Saint Bertrand, évêque du Mans (586-626 environ) (suite), p. 20-26, 49-59, 97-108, 122-134, 148-162, 227-236, 262-271. — *Gustave Busson* : Toponymie communale de l'arrondissement de Mamers, p 27-33. — *Eugène Vallée* : Les seigneurs de Bouloire (suite), p. 42-44, 163-169, 257-261, 293-298. — *Lucien Bezard* : Problèmes de toponymie mancelle (Couesmes (Mayenne), Chahaignes (Sarthe), Couptrain (Mayenne)), p. 60-67. — *Ambroise Ledru* : Note sur les seigneurs de Courcillon et Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, p. 68-73. — *Louis Froger* : Geoffroy Martel, comte d'Anjou et Gervais de Château-du-Loir, évêque du Mans, p. 74-78. — *L.-J. Denis* : Guy Talaret, clerc de l'évêque du Mans Geoffroy de Loudin, chanoine du Mans et de Quimper, archidiacre de Quimper et curé de Fontaine-en-Beauce (1252-1270), p. 81-88. — *B. de Broussillon* : Le décès de Jean Bienvenu abbé de Saint-Vincent (du Mans) (19 août 1534), p. 89-92. — *P. Giraud* : Origine du pèlerinage de Notre-Dame du Chêne à Vion, p. 93-96, facs. — *L. Froger* : Des rapports de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur avec le Maine au xve siècle, p. 113-119. — *B. de Broussillon* : Robert Robin, prieur de Javron (1436), p. 120-121. — *B. de Broussillon* : Le « Dei gratia » dans la diplomatique de Henri II d'Angleterre (rectifications des dates des chartes concernant le Maine), p. 135-137. — *Ed. de Maisonneuve* : Michel Cartier, chanoine du Mans et son anniversaire dans l'église de Chahaignes (1497), p. 145-147. — *A. Ledru* : Objets mobiliers classés des églises de la Sarthe (suite), p. 170-174. — *R. Latouche* : L'histoire du Maine depuis l'introduction du christianisme jusqu'au xiie siècle. Remarques bibliographiques, p. 177-192, 209-220. — *A. Ledru* : A propos de la bataille de Pontvallain en 1370, p. 193-207 et pl. — *A. Angot* : Mayenne en 1413, p. 221-226 — *A. Ledru* : Le tombeau de saint Frambault à Saint-Frambault de Gabronne, p. 241-256, 273-287, 305-317 et pl. — *L. Bezard* : Remarques toponymiques : Brûlon, Ganelon, Vallon, p. 318-321. — *Ambroise Ledru* : Le « vavassou » de la vallée du Loir, p. 332-334. — *Vte Menjot d'Elbenne* : Trésors de Duneau (monnaies romaines) et de Vibraye (bijoux et monnaies du xive et du xve s.), p. 335-336. — *Bertrand de Broussillon* : Les Laval dans l'Ile-de-France (1254-1358), p. 337-342. — *Gustave Busson* : A propos des « Actus », p. 343-355, 390-394. — *Gustave Busson* : Remarques toponymiques : Brucilonno, Vatinolonno, p. 363-367. — *A. Angot* : La « Condita Gabronensis » et saint Frambault, p. 369-378. — *Ambroise Ledru* : Le tombeau de saint Frambault à Saint-Frambault de Gabrone. Réponse à M. l'abbé Angot, p. 379-389.

770. **Université de Paris. Positions des mémoires présentés à la Faculté des lettres** pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, session de juin 1905. (Paris, 1905; in-8°.) — *A. Casati* : Essai historique sur le chapitre noble de Saint-Julien de Brioude au moyen âge, p. 39-42. — *R. Couqueberg* : Études sur les possessions des Templiers en France depuis leur arrestation jusqu'au passage de leurs biens aux mains des hospitaliers, p. 48-54. — *A. Fliche* : La chronique d'Odoran et l'historiographie à Sens au XIe siècle, p. 63-76. — *L. Lecomte* : Robert d'Arbrissel fondateur de l'ordre de Fontevrault (1047 ?-1117), p. 93-96. — *C. Miroux* : Recueil d'Exempla tirés du De « Sacramentis legalibus » et du « Verbum abbreviatum » de Pierre le Chantre, p 109-111. — *F.-G. de Pachtere* : Étude sur Paris à l'époque gallo-romaine, p. 112-119. — *H. Pomot* : Aventicum a-t-il été une colonie romaine ou une colonie latine? p. 127-131. = Session de Juin 1906 (Paris, 1906; in-8°.) — *Vansteenberghe* : Les rapports de Dieu et du monde dans la philosophie de Nicolas de Cusa, p. 55-57. — *E. Baron* : Le Sénat et la noblesse sénatoriale à Byzance du VIe à la fin du Xe siècle, p. 82-102. — *R. Fartier* : L'abbaye de Saint-Evre-lès-Toul depuis les origines jusqu'en l'année 1552, p. 141-145. — *M. Granet* : La solidarité familiale dans le droit pénal mérovingien, p. 161-165. — *H. Bonnevie* : La syntaxe de saint Augustin dans les Confessions, p. 262-264. — *M. Lecourt* : Simon de Hesdin, premier traducteur français de Valère-Maxime, p. 295-300. = Sessions de juin et de novembre 1907. (Paris, 1907; in-8°. — *Marc Bloch* : Étude sur la propriété rurale dans le diocèse de Paris au XIIIe siècle. Les biens ruraux du chapitre de Notre-Dame de Paris situés dans les archidiaconés de Josas et de Brie, p. 105-113. — *P. Fournes* : Étude critique sur la vie de Louis le Pieux par Thegan et l'Astronome, p. 125-133. — *Lanson* : Le goût pour le moyen âge au XVIIIe siècle, p. 174-176. — *A. Monsarrat* : La société chrétienne d'après saint Jérôme, p. 190-194. — *Melle S. Wassermann* : Les clubs de Barbès et de Blanqui en 1848, p. 249 à 258. — *J. T. Welter* : Introduction générale à l'étude des recueils d'Exempla du moyen âge suivie d'une étude sur le manuscrit latin 23420 de la bibliothèque royale de Munich ainsi que d'une étude sur le prédicateur Jacques de Lausanne, p 259-265. — *A. Pauphilet* : L'inspiration chrétienne de la Queste del saint Graal attribuée à Gautier Map, p. 381-385. — *Melle Pascouau* : The mediæval Italian spirit in Dante Gabriel Rossett's poetical Works, p. 496-498.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

771. Abgrall (Chanoine J.-M.). Pleyben, église, ossuaire, calvaire. Avec quelques notes chronologiques par M. l'abbé Y. Le Coz. — Quimper, impr. de A. de Kerangal, 1908 ; in-16, 31 p., fig.

772. Abzac (Octave d'). La banlieue de Limoges. IX. La commune de Bosnie. — Limoges, Ducourtieux et Gout, 1908 ; in-16. (Extrait de l'*Almanach limousin* pour 1907.)

773. Allemagne (Henri-René d'). Les pentures de portes au moyen âge. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 18 p., fig. et pl. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906, à Carcassonne et à Perpignan.)

774. Amardel (G.). Les énigmes de la numismatique de Narbonne. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 18 p. fig. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906, à Carcassonne et à Perpignan.)

775. Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein, insbesondere die alte Erzdiözese Köln. 85 Heft. — Köln, J. u. W. Boisserée, 1908 ; in-8°, iv-200 p.

776. Annuaire des bibliothèques et les archives, publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique (par A. Vidier). — Paris, E. Leroux, 1908 ; in-18, viii-355 p.

777. Arnon (V.) et Berthier (V.). Station néolithique du camp de la Justice, près Autun. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, paginé 286-305. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

778. Baudry (J.). Histoire de Notre-Dame de Rostrenen et de son pèlerinage (1300-1907), étude historique et bretonne. — Paris, Champion, 1908 ; in-8°, 36 p.

779. Baumgarten (P. M.). Cartularium vetus Campi Sancti Teutonicorum de Urbe. Urkunden zur Geschichte des deutschen Gottesackers bei Sanct Peter in Rom. — Freiburg i. B., Herder, 1908 ; in-8°, xii-133 p.

(Römische Quartalschrift für christliche Altertumskunde und für Kirchengeschichte. 16 Suppl. Heft.) (5 m.)

780. Baye (Bon de). Les tombeaux des Goths en Crimée. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1908; in-8°, 43 p., fig. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France*, LXVI.)

781. Beer (Rud.). Die Handschriften des Klosters Santa Maria de Ripoll. II. — Wien, A. Holder, 1908; in 8°, 117 p. et 12 pl. (Sitzungsberichte der Kaiserl. Akademie der Wissenschaften.Philosoph. hist.Klasse, 158. 2 Abhandlung.)

782. Bérard (Alexandre). Alesia. — Paris, F. R. de Rudeval, 1908; in-8°, 44 p.

783. Bergin (O.-J.), Best (R.-J.), Meyer (Kuno), O'Keeffe (J.-G.). Anecdota from Irish manuscripts. Vol. II. — Halle, M. Niemeyer, 1908; in-8°, III-80 p.

784. Bernheim (Ernst). Lehrbuch der historischen Methode und der Geschichts-philosophie. 5 u.6 neu bearb. und verm.Aufl. — Leipzig, Duncker u. Humblot, 1908; in-8°, x-842 p. (10 m.)

785. Berthaud (Dr Henri). Les médecins et chirurgiens des rois capétiens du XIe au XIIIe siècle. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1907; in-8°, 53 p. (Extrait du *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1907.)

786. Beyssac (J.). Rochetaillée en Franc-Lyonnais, notes et documents. — Lyon, A. Rey, 1907; in-8°, 276 p., pl.

787. Bilson (John). La cathédrale d'Amiens et les « Raffinements » de M. Goodyear. (Traduit par M. Louis Serbat). — Caen, H. Delesques, 1907; in-8°, 47 p., fig. et pl. (Extrait du *Bulletin monumental*, LXXI.)

788. Blétry (Jules). Des mésus causés par les animaux en droit burgonde et dans le duché de Bourgogne. — Dijon, impr. de Jacquot et Floret, 1908; in-8°, 182 p. (Collection d'études sur l'histoire du droit et les institutions de la Bourgogne, par une société de professeurs et d'anciens élèves de la Faculté de droit de l'Université de Dijon. XVII.)

789. Blume (Clem.). Der Cursus S. Benedicti Nursini und die liturgischen Hymnen des 6-9 Jahrh. in ihrer Beziehung zu den Sonntags-u. Ferialhymnen unseres Breviers, eine hymnologisch-liturg. Studie auf Grund handschriftl. Quellenmaterials hrsg. — Leipzig, O. R. Reisland, 1908; in-8°, 134 p. (Hymnologische Beiträge. Quellen und Forschungen zur Geschichte der latein. Hymnendichtung. III.)

790. Blume (Herm). Althildesheimer Baudenkmäler. Kultur u. Kunsthistor. Einzelbilder. — Hildesheim, H. Olms, 1908; in-8°, III-88 p.

791. Boinet (Amédée). Notice sur un évangéliaire de la bibliothèque de Perpignan. — Caen, H. Delesques, 1908; in-8°, 20 p., fac-similés. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906, à Carcassonne et à Perpignan.)

792. Bonnet (Émile). L'influence lombarde dans l'architecture romane de la région montpelliéraine. — Paris, Impr. nationale, 1908; in-8°, 11 p. (Extr. du *Bull. archéologique.*)

793. Boudaud (Victor). Bibliothèque municipale. Catalogue des archives historiques de la ville de La Roche-sur-Yon, réunies par MM. Eug. Louis et A. Bitton. — La Roche-sur-Yon, R. Ivonnet, 1908; in-8°, 56 p.

794. Brouillon (Louis). Sermaize-les-Bains et la région environnante : Vitry-le-François, Saint-Dizier, Bar-le-Duc, guide du touriste et du promeneur. — Châlons-sur-Marne, impr. de Martin frères, 1908; in-8°, pl. et carte.

795. Cartailhac (Émile) et Breuil (abbé Henri). La caverne d'Altamira (Espagne). — Berlin, R. Friedlander. 1906-1908; in-4°, 287 p., 137 pl. (Publication du Musée océanographique de Monaco.)

796. Castets (F.). I Dodici canti, épopée romanesque du xvie siècle. — Montpellier, Coulet et fils, 1908; in-8°, 405 p. (Publications de la Société pour l'étude des langues romanes. XXII.)

797. Chambon (Eugène). Le congrès archéologique d'Avallon. — Avallon, impr. de P. Grand, 1908; in-8°, 95 p. (Extr. du *Bull. de la Soc. d'études d'Avallon.*)

798. Champion (Pierre). Notes sur Jeanne d'Arc : Mme d'Or et Jeanne d'Arc, Jeanne d'Arc à Arras. — Paris, H. Champion, 1908; in-8°, 11 p. (Extrait du *Moyen Age*, 2e série, t. XI, juillet-août 1907.)

799. Charpentier (Abbé F.). Pèlerinages historiques en Vendée. II. De Saint-Martin de Beaupréau à Noirmoutier. — Vannes, impr. de Lafolye frères, 1907; in-8°, 15 p.

800. Chassaing (Augustin) et Jacotin (Antoine). Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire, comprenant les noms de lieu anciens et modernes. — Paris, E. Leroux, 1907; in-4°, xliii-395 p. (Dictionnaire topographique de la France comprenant les noms de lieu anciens et modernes, publié par ordre du ministre de l'Instruction publique, et sous la direction du Comité des travaux historiques.)

801. Chavanon (Jules). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Sarthe. Série H supplément. Tome Ier, 1er fascicule, articles 1-224. Hospices de Saint-Calais et de Ballon. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1907; gr. in-4°.

802. Chenet (G.). Graffites figulins des Allieux et d'Avocourt (Meuse). — Paris, E. Leroux, 1908; in-8°, 4 p. (Extrait de la *Revue archéologique*, 1908, t. Ier.)

803. Chesnel (P.). Le Cotentin et l'Avranchin (département de la Manche) depuis les origines jusqu'au xiie siècle. — Coutances, E. Garlan, 1908; in-16, vi-253 p.

804. Cinquièmes mélanges d'histoire du moyen âge publiés sous la direction de M. Luchaire. I. Fragment d'une édition critique de la Chronique de Pierre des Vaux-de-Cernay. II. Max Fazy. Essai sur Amat, évêque d'Oloron, archevêque de Bordeaux et légat du Saint-Siège. — Paris,

Alcan, 1908 ; in-8°, 143 p. (Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres. XXIV.)

805. Clermont-Ferrand et le Puy-de-Dôme. Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, 1908. — Clermont-Ferrand, impr. de G. Mont-Louis (1908) ; in-8°, VIII-787 p.

806. Clerval (A.). Petite histoire de Notre-Dame de Chartres d'après les quatorze gravures du triomphe de la sainte Vierge dans l'église de Chartres, dessinées par N. de Larmessin en 1697 et reproduites pour la première fois avec l'explication contemporaine de L. Mocquet. — Rennes, impr. de F. Simon, 1908 ; in-8°, 71 p. et pl.

807. Cochet (Paul). Histoire de Gacé. — Alençon, impr. de Vve F. Guy et Cie, 1908 ; in-16, 48 p., fig.

808. Commont. Niveau stratigraphique des industries représentées à Saint-Acheul et à Montières (Somme). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 16 p., fig. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

809. Contenson (L. de). Les remparts de Rennes, tronçon subsistant en 1907. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 13 p., fig. et plans. (Extrait du *Bulletin monumental*. LXXI, 1907.)

810. Courrent (Dr). Notice sur les châteaux de Quéribus et de Pierrepertuse, canton de Tuchan (Aude). — Carcassonne, impr. de E. Roudière, 1906 ; in-12, 12 p.

811. Courty (G.). Sur les habitations préhistoriques de la Beauce. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 3 p. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

812. Coutil (Léon). Inventaire des monnaies gauloises de la Seine-Inférieure. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 100 p. (Extrait de l'*Annuaire de l'Association normande*, année 1908.)

813. Delabarre (Édouard). L'abbaye de Saint-Amand de Rouen. — Rouen, impr. de Lecerf fils, 1908 ; gr. in-4°, 50 p., fig., plans et fac-simile. (Extrait du *Bulletin de la Société des amis des monuments rouennais*, 1907.)

814. Delattre (Charles). Département du Nord. Inventaire sommaire des archives communales de Deûlémont antérieures à 1790, avec une introduction historique par M. L. Finot. — Lille, impr. de L. Danel, 1907 ; gr. in-4°, X-140 p.

815. Denais (Joseph). Catalogue illustré du musée de Beaufort, histoire locale, archéologie, ethnographie, sciences naturelles, beaux-arts. — Beaufort, au Musée, 1908 ; in-16, XXXV-340 p., pl.

816. Denis Du Péage (Paul). Recueil de généalogies lilloises, tome II (-III). — Lille, impr. de Lefebvre-Ducrocq, 1907-1908 ; in-8°. (Société d'études de la province de Cambrai. Mémoires. Tomes XIII et XIV.)

817. Desaivre (Léo). Dernières tables générales des Mémoires et des Bulletins de la Société de statistique, des sciences et arts du département des Deux-Sèvres : Mémoires, 3e série, 1884-1891 (tomes I à VIII) ; Bulle-

tins, de 1882 à mars 1892 (tomes V, VI, VII et commencement du tome VIII). — Niort, au siège de la Société, rue du Musée, 1908 ; in-8°, 191 p. (Société historique et scientifique des Deux-Sèvres. Procès-verbaux, mémoires et documents. 4e année, 1908, première partie.

818. Description archéologique de l'église d'Angerville-l'Orcher (arrondissement du Havre). — Caen, impr. de H. Delesques, 1908 ; in-8°, 15 p. (Extrait de l'*Annuaire de l'Association normande*, 1908).

819. Desforges (A.). I. La micro-industrie et les prismes à crochet de Fléty (Nièvre). II. Quelques mots sur les aiguisoirs recueillis dans les départements de Saône-et-Loire, de l'Allier et de la Nièvre. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 10 p., fig. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.

820. Deshoulières (F.). L'église et la crypte de Saint-Hilaire-en-Lignières. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 9 p., fig. et plan. (Extrait du *Bulletin monumental*, année 1907.)

821. Deville (Étienne). Les droits honorifiques sous l'ancien régime, recherches historiques et archéologiques sur la litre des églises. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, 14 p.

822. Donnezan (Dr Albert). Les fouilles des cavernes et les monuments mégalithiques du Roussillon. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 25 p., fig. et pl. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906, à Carcassonne et à Perpignan.)

823. Duhamel (L.). Inventaire sommaire des archives communales, antérieures à 1790, de la ville d'Avignon, série AA. — Avignon, impr. de P. Bernaud, 1906 ; gr. in-4°, xv-385 p.

824. Dumas (Auguste). Université de Paris. Faculté de droit. Étude sur le droit romain en pays de droit écrit. La condition des gens mariés dans la famille périgourdine au xve et au xvie siècles. Thèse pour le doctorat en droit (sciences juridiques). — Paris, L. Larose et L. Tenin, 1908 ; in-8°, 342 p.

825. Dunand (Philippe-Hector). Petites études critiques. Une page d'histoire. Qui a fait juger, condamner et brûler Jeanne d'Arc? Nouvelle édition revue et augmentée. — Paris, Poussielgue, 1908 ; in-16, 74 p.

826. Dunand (Philippe-Hector). La « Vie de Jeanne d'Arc » de M. Anatole France et les documents, étude critique. — Paris, C. Poussielgue, 1908 ; in-16, 176 p.

827. Dungern (Otto). Der Herrenstand im Mittelalter, eine sozialpolit. und rechtsgeschichtliche Untersuchung. I Bd. — Papiermühle, Vogt, 1908 ; in-8°, xv-487 p.

828. Ehrhard (Alb.). Das Mittelalter u. seine kirchliche Entwickelung. — Mainz, Kirchheim, 1908 ; in-8° 340 p. (Kultur u. Katholizismus. VIII.)

829. Eickmann (Walth.). Die Angelologie und Dämonologie des Korans im Vergleich. zu der Engel-u. Geisterlehre der Hl. Schrift. — Leipzig, P. Eger, 1908 ; in-8°, iv-62 p.

830. Escher (J.) und Schweizer (P.). Urkundenbuch der Stadt und

Landschaft Zürich, hrsg. von. e. Kommission der antiquar. Gesellschaft in Zürich. VII Bd. 1297-1303, 2 Hälfte. — Zurich, Fäsi und Beer, 1908; in-4°, p. 201-464 et pl.

831. Espagnolle (Abbé J.). L'origine des Aquitains. — Pau, impr. du « Mémorial », 1908; in-8°, 264 p.

832. Fages (Antoine). La station préhistorique des Aurioles près Cavanac (Aude). — Caen, H. Delesques, 1908; in-8°, 10 p., fig. et pl. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906, à Carcassonne et à Perpignan.)

833. Fay (Dr H.-M.). Quelques saints guérisseurs de la lèpre dans le Sud-Ouest de la France. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1907; in-8°, 9 p. (Extrait du *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1907.)

834. Fesquet (Abbé G.). L'église de Valleraugue. — Nîmes, impr. de Bois, 1908; in-8°, 23 p.

835. Ficker (Gerh.). Eutherius von Tyana, ein Beitrag zur Geschichte des Ephesinischen Konzils vom J. 431. — Leipzig, J. A. Barth, 1908; in-8°, III-120 p. (2 m.)

836. Ficker (Gerh.). Die Phundagiagiten, ein Beitrag zur Ketzergeschichte des byzantinischen Mittelalters. — Leipzig, J. A. Barth, 1908; in-8°, 282 p. (6 m.)

837. Fournier (Louis). Lugdunensia monastica. — Lyon, impr. de Vve M. Paquet, 1908; in-8, 197 p., fig.

838. Führer durch die Ausstellung des königl. Kupferstichkabinetts. Deutsche und niederländische Holzschnitte des XV Jahrh. (Königl. Museen zu Berlin). — Berlin, G. Reimer, 1908; in-8°, 22 p. et 12 pl. (0 m. 50.)

839. Gadave (René). Les incunables et éditions anciennes de la bibliothèque de l'Université de Toulouse. — Toulouse, E. Privat, 1907; in-8°, 31 p. (Extrait du *Recueil de législation*, III, année 1907.)

840. Gap (Lucien). Reforciat d'Agoult et Rodrigue de Luna, capitaines généraux du Venaissin pour le pape Benoît XIII, leur rôle à Oppède et dans le Comtat. — Paris, H. Champion, 1908; in-8°. 20 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*. 1908.)

841. Gautier (Édouard) et Lesort (André). — Département du Nord. Ville de Cambrai. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. — Cambrai, impr. de F. Deligne, 1907; gr. in-4°, XXVIII-676 p.)

842. Génestal (R.). Les origines du privilège clérical. — Paris, L. Larose et L. Tenin, 1908; in-8°, 52 p. (Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*.)

843. Givenchy (Paul de). Note sur une hache paléolithique trouvée à Antilly (Oise). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1906; in-8°, 8 p. (Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France*, séances des 22 novembre et 27 décembre 1906.)

844. Goby (Paul). Notes sur les camps des Alpes-Maritimes. Nouvelles trouvailles au camp du Bois-du-Rouret. Monographie du castellaras de la Malle à Saint-Vallier-de-Thiey. Le camp de Roquevignon à Grasse. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 12 p., fig. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, août 1907.)

845. Gourmont (Remy de). Dante, Béatrice et la poésie amoureuse, essai sur l'idéal féminin en Italie à la fin du XIIIe siècle. — Paris, Société du « Mercure de France », 1908; in-16, 79 p., fig. (Les hommes et les idées.)

846. Goyot (Félix). Relation des découvertes archéologiques faites à Montagny-sur-Grosne et à Brandon (Saône-et-Loire). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 7 p. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

847. Graillot (H.). La villa romaine de Martres-Tolosane, Villa Aconiana. — Toulouse, Privat, 1908; in-8°, 15 p. (Extrait des *Annales du Midi*. XX, 1908.)

848. Guébhard (Dr A.). Camps et enceintes, conférence publique faite au grand théâtre de la ville d'Autun, le 13 août 1907. — Paris, impr. de Chaix, 1908: in-8°, paginé 997-1036, fig. et pl. (Extrait du *Congrès préhistorique de France*, IIIe session. Autun, 1907.)

849. Guébhard (Dr Adrien). Sur l'activité d'un an de la Commission d'étude des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques, avec tables des matières contenues dans les rapports mensuels I à X (première année 1906-1907). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, paginé 761-786. (Extrait du *Congrès préhistorique de France*, IIIe session, Autun. 1907.)

850. Haize (Jules). Département d'Ille-et-Vilaine. Ville de Saint-Servan. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. — Saint-Servan, impr. de J. Haize, 1908; gr. in-4°, 94 p.

851. Halphen (Louis). La lettre d'Eude II de Blois au roi Robert. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1908; in-8°, 10 p. (Extrait de la *Revue historique*, tome XCVII, 1908.)

852. Harot (Eugène). Armorial des évêques de Rieux. — Toulouse, impr. catholique Saint-Cyprien, 1908; in-8°, 9 p, fig.

853. Heisenberg (Aug.). Grabeskirche [in Jerusalem] und Apostelkirche [in Konstantinopel], zwei Basiliken Konstantins. Untersuchungen zur Kunst u. Literatur des ausgeh. Altertums. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1908; in-8°, VIII-234 et VIII-284 p. (40 m.)

854. Huart (Cl.). Les calligraphes et les miniaturistes de l'Orient musulman. — Paris, E. Leroux, 1908; in-8°, 388 p., fig. et pl. (Publié sous les auspices de la Société asiatique.)

855. Hubert (Théodore) et Hubert (Eugène). Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Indre. Série G. Archives ecclésiastiques. Clergé séculier, avec introduction et table alphabétique des matières. — Châteauroux, impr. de L. Badel, 1903; in-fol., XVIII-318-29 p.

856. Hue (Edmond) et Arcelin (Édouard). Le ciste de Bois-Rosier à Vergisson (Saône-et-Loire). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 11 p., fig. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

857. Jacob (Joseph). La progression des budgets en France, du XIIIe siècle à nos jours. ses causes, ses remèdes. — Lyon, Impr. réunies, 1908 ; in-8°, 180 p.

858. Jacobius (Helene). Die Erziehung des Edelfräuleins im alten Frankreich nach Dichtungen des XII, XIII u. XIV Jahrh. — Halle, M. Niemeyer. 1908 ; in-8°, VII-80 p. (Zeitschrift für romanische Philologie. Beiheft, XVI.)

859. Jadart (Henri). L'ancienne abbaye de Saint-Denis de Reims (district, grand séminaire), ses bâtiments subsistants et leur intérêt au point de vue de l'histoire et de l'art. — Reims, L. Michaud, 1908 ; in-8°, 37 p. et pl. (Extrait des *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, tome CXX.)

860. Jean (René). Le costume au Moyen Age et à la Renaissance. — Melun, Impr. administrative, 1907 ; in-8°, 19 p. (Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Bibliothèque, office et musée de l'enseignement public, service des projections lumineuses. Notices sur les vues.)

861. Joanne (Paul). Itinéraire général de la France. Auvergne et Centre. — Paris, Hachette, 1908 ; in-16, 397 p., cartes et plans.

862. Joanne. Itinéraire général de la France. Bretagne. — Paris, Hachette, 1908 ; in-16, 62-XX-441 p., fig., cartes et plans.

863. Joanne (Paul). Itinéraire général de la France. De la Loire aux Pyrénées. — Paris, Hachette, 1908 ; in-16, 445 p., cartes et plans.

864. Joanne (Paul). Paris. — Paris, Hachette, 1907 ; in-16, CXIV-424-25 p., fig. et plans.

865. Jousset de Bellesme et Savigny. Station néolithique de Beauvais près Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 11 p., fig. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

866. Jusselin (Maurice). L'invocation monogrammatique dans quelques diplômes de Lothaire Ier et de Lothaire II. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, 7 p., fig. (Extrait du *Moyen-Age*, 2e série, tome XI, novembre-décembre 1907.)

867. Jusselin (Maurice). Notes tironiennes dans les diplômes mérovingiens. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907 ; in-8°, 28 p. et pl. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes.)*

868. Kirchengeschichtliche Abhandlungen hrsg. von M. Sdralek. VI Bd. — Breslau, G. P. Aderholz, 1908 ; in-8°, 236 p. (5 m.)

869. Knappe. Ist die 21 Rede des hl. Gaudentius (Oratio B. Gaudentii episcopi de vita et obitu B. Filastrii episcopi praedecessoris sui) echt ?

Zugleich ein Beitrag zur Latinität des Gaudentius. Programm. — Osnabrück, F. Schöningh, 1908; in-8°, 67 p.

870. Kraus (Christian). Entwicklung des Weseler Stadthaushaltes von 1342-1390. — Wesel, C. Kühler, 1908; in-8°, VII-86 p.

871. Labande (L.-H.). Bibliographie vauclusienne, 1894-1905, publiée pour l'Académie de Vaucluse. — Avignon, F. Seguin, 1906; in-8°, II-97 p.

872. Labriolle (P. de). Saint Ambroise. — Paris, Bloud, 1908; in-16, 329 p. (La pensée chrétienne. Textes et études.)

873. La Croix (Le P. Camille de). A propos de Saint-Philibert-de-Grand-lieu, réponse à une critique de M. L. Maître. — Poitiers, Lévrier-Bonamy, 1908; in-8°, 12 p.

874. Lamoot (Alphonse). Pages inédites d'histoire locale. Armentières avant la Révolution. essai historique. Des origines à 1789. 2e édition. — Lille, impr. de A. Maeght, 1908; in-8°, 88 p.

875. Lamoureux (Chanoine J.-M.). Les saintes Maries de Provence, leur vie et leur culte... Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée jusqu'à nos jours. — Marseille, impr. de Moullot fils aîné, 1908; in-8°, XXXII-295 p.

876. Landrieux (Abbé Maurice). L'Église et les églises. — Paris, P. Lethielleux, 1908; in-24, 166 p.

877. Lannelongue (Dr O.-M.). Le château et la contrée de Valmont (pays de Caux). — Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1908; in-16, III-148 p., portraits et pl.

878. Laugier (Abbé Joseph). Saint Jean Cassien et sa doctrine sur la grâce. Thèse de doctorat en théologie. — Lyon, impr. de E. Vitte, 1908; in-8°, 111 p.

879. Le Barbier de Pradun (G.). Précis historique du vieux Saint-Nazaire. — Chabeuil (Drôme), Bibliothèque de la Société des écrivains régionaux, 1907; in-16, 39 p.

880. Leblond (Dr V.). L'abbaye de Rebais-en-Brie, sommaire chronologique de 635 à 1800. — Beauvais, impr. de G. Tholomé, 1898; in-8°, 120 p.

881. Leblond (Dr V.). Notes d'épigraphie latine. I. Épitaphe chrétienne du VIIe siècle. II. Le Mercure barbu de Beauvais, la fausseté de son inscription. — Beauvais, Impr. départementale de l'Oise, 1906; in-8°, 19 p. pl. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, tome XIX, 2e partie).

882. Ledru (Abbé Ambroise), Valiée (Eugène). La Maison de Faudoas (Gascogne, Maine et Normandie). — Paris, A. Lemerre, 1908; 3 vol. in-8°, portraits et pl.

883. Ledru (Abbé Ambroise). Sérillac, autrefois Courteilles-le-Maulle. — Le Mans, A. de Saint-Denis, 1908; in-4°, 29 p., fig. et pl. (Les Châteaux de la Sarthe, 2e fascicule.)

884. Lefèvre-Pontalis (Eugène). L'abbaye du Moncel, étude archéolo-

gique. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 23 p., fig. et pl. (Extrait du *Bulletin monumental*, année 1907.)

885. Lefèvre-Pontalis (Eugène). Saint-Paul de Narbonne, étude archéologique. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 23 p., fig. et pl. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906, à Carcassonne et à Perpignan.)

886. Lerosey (A.). Loudun, histoire civile et religieuse. — Loudun, Blanchard, 1908 ; in-8°, VII-448 p. et pl.

887. Leroux (Alfred), Rivain (Camille). Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Haute-Vienne. Archives ecclésiastiques. Série G. Tome Ier. Évêché de Limoges et Chambre ecclésiastique. — Limoges, Ducourtieux et Gout, 1908 ; gr. in-4°.

888. Le Soudier (H.). Bibliographie française. Deuxième série, paraissant par périodes quinquennales, comprenant les ouvrages parus depuis le 1er janvier 1900 jusqu'au 31 décembre 1904. — Paris, H. Le Soudier, 1908 ; in-8° à 2 col., II-772 p.

889. Likhatcheff (P.). Matériaux pour l'histoire de l'iconographie russe. — Paris, A. Picard, 1908 ; in-fol., 419 pl., 27 p.

890. Loewe (Vict.). Bibliographie der hannoverschen und braunschweigischen Geschichte. — Posen, J. Jolowicz, 1908 ; in-8°, VIII-450 p.

891. Loquet (Charles) et Duveau (E.). Collection Ch. Loquet. Essai sur la serrurerie à travers les âges, publié par la Société libre d'émulation du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure. Préface par M. Léon de Vesly. — Rouen, impr. de Lecerf, 1908 ; in-8°, XII-155 p., 64 pl.

892. Loumyer (G.). Un traité de peinture du moyen-âge. L'Anonymus Bernensis, publié d'après le ms. de la bibliothèque de Berne avec une introduction et des notes. — Berne, Grunau, 1908 ; in-8°, 44 p.

893. Lubimenko (Inna). Jean de Bretagne, comte de Richmond, sa vie et son activité en Angleterre, en Écosse et en France (1266-1334). — Lille, Le Bigot frères, 1908 ; in-8°, XIV-161 p.

894. Lucius (Ernest). Les Origines du culte des saints dans l'Église chrétienne. Publié (en allemand) par Gustave Anrich. Traduit par E. Jeanmaire. Préface de P. Lobstein. — Paris, Fischbacher, 1908 ; in-8°, XV-708 p.

895. Luco (Abbé). Pouillé historique de l'ancien diocèse de Vannes, bénéfices séculiers. 2e édition. — Vannes, impr. de Galles, 1908 ; in-8°, III-896 p.

896. Macon (Gustave). Caneville, notice historique. — Senlis, impr. de E. Dufresne, 1907 ; in-8°, 64 p. (Extrait des *Mémoires du Comité archéologique*.)

897. Macon (Gustave). Historique du domaine forestier de Chantilly. I. Forêts de Chantilly et de Pontarmé ; II. Forêts de Coye, Luzarches, Chaumontel et Bonés. — Senlis, impr. de E. Dufresne, 1905-1906 ; in-8°, cartes.

898. Macon (Gustave). Les jardins de Betz, description inédite, publiée

pour le Comité archéologique de Senlis. — Senlis, impr. de E. Dufresne, 1908; in-8°, 87 p., fig. et pl.

899. Macqueron (Henri). Compte rendu de l'excursion faite aux Andelys et aux environs de Rouen, les 31 mai et 1er juin 1907. — Abbeville, impr. de F. Paillart, 1908; in-8°, 29 p. (Extrait du *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, année 1907, nos 3 et 4.)

900. Maignien (Edmond). Catalogue des livres et manuscrits du fonds dauphinois de la Bibliothèque municipale de Grenoble. Tome II. Première partie. — Grenoble, impr. de Allier frères, 1908 ; in-8°.

901. Marignan (E.). Un atelier de silex, pièces curieuses en provenant. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 3 p. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

902. Marlot (H.). Les pierres à bassin d'Uchon et leurs légendes. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 8 p. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

903. Masselin (Abbé M.-J.). Mémoire sur l'origine et la signification des noms de communes de l'arrondissement de Bayeux. — Caen, L. Jouan, 1908 ; in-8°, 28 p. (Extrait de l'*Annuaire de l'Association normande*, année 1907.)

904. Maurel (André). Petites villes d'Italie. II. Émilie, Marches. Ombrie. — Paris, Hachette, 1908; in-16, 340 p.

905. Mély (F. de). L'autel d'Avenas (Rhône) et le chronogramme de son inscription. — Paris, E. Leroux, 1908 ; in-8°, 12 p., fig. (Extrait de la *Revue archéologique*, 1908, t. I.)

906. Menand (Émile). Notes sur l'enceinte préhistorique de Chateau-Beau, commune de Saint-Martin-sous-Montaigu (Saône-et-Loire). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 8 p. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

907. Millet (Gabriel). Byzance et non l'Orient. — Paris, E. Leroux, 1908; in-8°, 19 p., fig. et pl. (Extrait de la *Revue archéologique*, 1908, tome Ier.)

908. Minges (P.). Der angebliche exzessive Realismus des Duns Scotus. — Münster, Aschendorff, 1908; in-8°, x-108 p. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters, VII, 1.)

909. Mitteilungen der schlesischen Gesellschaft für Volkskunde, hrsg. von Th. Siebs, XIX Heft. — Breslau, M. Woywod, 1908; in-8°, 136 p.

910. Mitteilungen des nordfriesischen Vereins fur Heitmatkunde und Heimatliebe. Jahrg. 1906-1907. 4 Heft.— Husum, C. F. Deff, 1908; in-8°, IV-150 p.

911. Mitteilungen des Vereins fur Chemnitzer Geschichte, XIV. Jahrbuch für 1906-1908. — Chemnitz, O. May, 1908; in-8°, VIII-191 p.

912. Mitteilungen des Vereins für Geschichte und Landeskunde von Osnabrück (Historischer Verein) 32 Bd. 1907. — Osnabrück, H. Meinders, 1908 ; in-8°, XIX-367 p.

913. Molinier (Émile). La Collection Wallace (objets d'art) à Hertford

House. Introduction par Lady Dilke. — Paris, Manzi, Joyant et Cie, 1903-1904 ; in-fol., XI-41 p., fig. et pl. avec texte explicatif.

914. Moranvillé (H.). Charles d'Artois. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907 ; in-8, 48 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1907, tome LXVIII.)

915. Mowat (L.). Communication à la Société des antiquaires de France sur les armées romaines à la chute de l'Empire. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1908 ; in-8°, 7 p. (Extrait du *Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France*.)

916. Niedhammer (H. P.). Geschichte der Stadt und Burg Wachenheim a. d. H. — Landau, E. Kaussler, 1908 ; in-8°, 302 p.

917. Pagel (René). Catalogue sommaire de nouveaux fonds historiques et généalogiques versés aux archives du Gers. — Auch, impr. de L. Cocharaux, 1908 ; in-8°, 20 p.

918. Parmentier (Dr René). L'Église de Rousseloy (Oise). — Caen, Delesques, 1908 ; in-8°, 19 p., fig., pl. et plan. (Extrait du *Bulletin monumental*, t. LXXI, 1907.)

919. Pawlowski (Auguste). Les transformations du littoral français : le Talmondais vendéen à travers les âges d'après la géologie, la cartographie et l'histoire. — Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°, 15 p. (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1907, n° 2.)

920. Peiffer et Tabaraud. Compiègne et Pierrefonds, forêts de Compiègne, Laigue, Ourscamp. — Paris, Hachette, 1908 ; in-16, 47 p., cartes et plans. (Collection des guides Joanne.)

921. Pérot (Francis). Études sur les formes étranges et sur l'authenticité des pointes de flèches de la Bourgogne et du Bourbonnais. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 11 p. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

922. Petri (Alb.). Uebersicht über die im J. 1902, auf dem Gebiete der englischen Philologie erschienenen Bücher, Schriften, und Aufsätze. — Halle, M. Niemeyer, 1908 ; in-8°, III-169 p. (Anglia, Zeitschrift für englische Philologie. Suppl. Heft zu Jahrg. 1904. 27 Bd.)

923. Peyrony. Nouvelles recherches à Cro-Magnon. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 4 p. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

924. Piaget (Arth.). Le Miroir aux dames, poème inédit du XVe siècle. — Paris, A. Picard, 1908, in-8°. (Recueil de travaux publié par la Faculté des lettres de l'Académie de Neufchâtel. II.)

925. Pidoux (P.-A.). Vie des saints de Franche-Comté, tome Ier. — Lons-le-Saunier, A. Gey et L. Guy, 1908 ; in-16, XXIII-353 p., portraits et pl.

926. Piquemal (Abbé A.). Études sur la ville et paroisse de Courbevoie, Pierre Hébert, premier curé de Courbevoie, guillotiné à Paris, sous la Terreur, et ses successeurs. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8, VII-385 p., fig.

927. Porges (N.). Joseph Bechor Schor, ein nordfranzösischer Bibelerklärer des XII Jahrh. — Leipzig, G. Fock, 1908 ; in-8°. (Schriften hrsg. von der Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaft des Judentums.)

928. Porte (P.). Note sur les stations préhistoriques des vallées de l'Arroux et de la Bourbince. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 16 p., fig. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

929. Posse (Otto). Die Siegel des Adels der Wettiner Lande bis zum 1500. Im Auftrage der königl.-sachs. Staatsregierung hrsg. III Bd. — Dresden, Baensch, 1908; in-4°, IX-141 p., 1 carte, 53 pl.

930. Poux (Joseph). La châsse de saint Ginier conservée jadis à Saint-Nazaire de Carcassonne, essai de reconstitution à l'aide de documents inédits. — Caen, H. Delesques, 1908; in-8°, 30 p., plan. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906 à Carcassonne et à Perpignan.)

931. Puig y Cadafalch. Les influences lombardes en Catalogne. — Caen, H. Delesques, 1908; in-8°, 22 p., fig. et pl. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France* tenu en 1906, à Carcassonne et à Perpignan.)

932. Raoul de Houdenc. Le Songe d'enfer, suivi de la Voie de paradis, poèmes du XIIIe siècle, précédés d'une notice historique et critique et suivis de notes bibliographiques et d'éclaircissements par Philéas Lebesgue. — La Rochelle, impr. de N. Texier et fils, 1908 ; in-16, 239 p.

933. Rieder (Carl). Monumenta vaticana historiam episcopatus Constantiensis in Germania illustrantia. Römische Quellen zur Konstanzer Bistumsgeschichte zur Zeit der Päpste in Avignon, 1305-1378. Hrsg. von der badischen historischen Kommission. — Innsbruck, Wagner, 1908 ; in-8°, XC-VII-738 p.

934. Ritter (Fr.). Die Irmensäule im Dom zu Hildesheim. — Hildesheim, H. Helmke, 1908; in-8°, 12 p. et pl.

935. Rivière (Émile). Lieuxdits et mégalithes. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 4 p. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

936. Robillard de Beaurepaire (Ch.-A. de). Excursion archéologique à Angerville-Bailleul, Grand-Daubeuf et Valmont. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 29 p. (Extrait de l'*Annuaire de l'Association normande*, 1908.)

937. Rodocanachi (E.). Boccace, poète conteur, moraliste, homme politique. — Paris, Hachette, 1908 ; in-8°, IV-253 p., pl.

938. Roessler (Charles). L'Art celtique avant et après Colomban. — Paris, C. Foulard, 1908 ; in-4°, 12 p., fig. et pl.

939. Röhrsheim (Ludw.). Die Sprüche des Fra Guittone von Arezzo (Lautlehre. — Halle, M. Niemeyer, 1908; in-8°, 94 p. (Zeitschrift für romanische Philologie, Beihefte, XV.)

940. Rosier (Jean). Une visite au Musée Carnavalet. Tome Ier. Collec-

tions antiques, topographiques, révolutionnaires et du premier Empire. — Les Chatelles, par Raon l'Étape (Vosges), L. Geisler, 1906; in 8°, fig.

941. Rothes (Walt.). Anfänge und Entwickelungsgänge der alt-umbrischen Malerschulen, insbesondere ihre Beziehungen zur frühsienesischen Kunst, ein Beitrag zur Geschichte der umbrischen Malerei. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1908; in-8°, IX-86 p., 25 pl. (Zur Kunstgeschichte des Auslandes. LXI. (10 m.)

942. Rouzaud (Henri). Université de Toulouse. Faculté de droit. Histoire d'une mine au mineur. La mine de Rancié depuis le moyen-âge jusqu'à la Révolution. Thèse pour le doctorat. — Toulouse, E. Privat, 1908; in-8°, 144 p.

943. Rutot (A.). La fin de la question des éolithes. Le présolutréen ou aurignacien en Belgique. Essai de comparaison entre le néolithique de France et de Belgique et celui de la Scandinavie. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 24 p. (Extrait du *Congrès préhistorique de France*, IIIe session, Autun. 1907.)

944. Schad (W.). Das Turnier zu Darmstadt im J. 1403. — Darmstadt, A. Bergsträsser, 1908; in-8°, 28 p. et pl.

945. Schaudel (Louis). Contribution à l'étude des lieux de culte préhistorique dans les Alpes de Savoie. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 16 p., fig. (Troisième Congrès préhistorique de France, session d'Autun, 1907.)

946. Schenkl (Heinr.). Bibliotheca patrum latinorum britannica. III Bd. 4 Abtlg. Index. — Wien, A. Hölder, 1908; in-8°, 89 p. (Sitzungsber. der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-histor. Klasse. 157 Bd. VII Abhandlung.)

947. Schmitz-Kallenberg (L.). Inventare der nichtstaat. Archive der Prov. Westfalen. I. Reg. Bez. Münster. Heft 4 a. Kreis Coesfeld (Nachträge). Archiv Manderscheid-Blankenheim in Dülmen u. a — Münster, Aschendorff, 1908; in-8°, VIII-104 p. (Veröffentlichungen der historischen Kommission der Prov. Westfalen.)

948. Schulz (F. T.). Die Schrotblätter des germanischen Nationalmuseums zu Nürnberg. — Strassburg. J. H. E. Heitz, 1908; in-ol. (Einblattdrucke des 15 Jahrh.)

949. Schuster (Geo.). Jahresberichte der Geschichtswissenschaft, im Auftrage der histor. Gesellschaft zu Berlin hrsg. XXIX Jahrg 1906. — Berlin, Weidmann, 1908; in-8°, XII-373-594 et VIII-379-281 p. 50 m.)

950. Steyert (A.), Rolle (F.). Inventaire sommaire des archives hospitalières antérieures à 1790. Ville de Lyon. La Charité ou Aumône générale. Tome V. Table alphabétique. — Lyon, A. Rey, 1908; in-fol.

951. Streitberg (Wilh.). Die gotische Bibel, II Tl. Der gotische Text und seine griechische Vorlage. — Heidelberg, C. Winter 1908; in-8, XLVI-484 p. (Germanische Bibliothek II Abtlg. Untersuchungen und Texte. 3 Bd. 1 Tl.)

952. Syndicat d'initiative du Forez. Section de Roanne. Au Pays roannais. — Lyon, impr. de A. Rey, 1908; in-8°, 60 p., fig.

953. Thomas (Antoine). Cartulaire du prieuré de Notre-Dame-du-Pont en Haute-Auvergne, précédé de la biographie de son fondateur, Bertrand de Grifeuille, textes inédits du XIIe siècle. — Toulouse, E. Privat, 1908; in-8°, 46 p. (Extrait des *Annales du Midi*, tome XX, 1908.)

954. Thomas (Antoine). L'évasion et la mort de Jacques Cuer d'après des documents inédits. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1908; in-8°, 15 p. (Extrait de la *Revue historique*, tome XCVIII, 1908.)

955. Thomas (Antoine). Les plaintes de la comtesse de La Marche contre Thibaud de Neuvi, sénéchal de Poitou (vers 1257). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1907; in-8°, 16 p. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1907, tome LXVIII.)

956. Tissier (Abbé). Roche-Fontaine. Légende de sainte Diétrine sur Saint-Germain-des-Champs. — Avallon, impr. de P. Grand, 1908; in-8°, 14 p. (Extrait du *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*.)

957. Vachès (Abbé). Monuments historiques du Cantal. L'Église de Villedieu. — Saint-Flour, impr. de A. Regimbal, 1907; in-8°, 16 p., fig.

958. Vaissier (Alfred). Bulletin archéologique, 1907. Fouilles à l'abbaye Saint-Paul, dans la grande rue, travaux du square archéologique Castan, considérations sur le théâtre romain de Vesontio. — Besançon, impr. de Dodivers, 1908; in-8°, 20 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 8e série, II, 1907.)

959. Vaucelle (Abbé E.-R.). Catalogue des lettres de Nicolas V concernant la province ecclésiastique de Tours d'après les registres des Archives vaticanes. — Paris, A. Picard et fils, 1908; in-8°, LVIII-407 p.

960. Vaucelle (E.-R.). La Collégiale de Saint-Martin de Tours, des origines à l'avènement des Valois (397-1328). — Tours, L. Péricat, 1907; in-8°, XXXVI-472 p. (Bulletin et mémoires de la Société archéologique de Touraine. Mémoires, tome XLVI.)

961. Ventre (Christophe-Camille). Lettre adressée à M. le directeur du *Nouvelliste* à Marseille, relative à la conservation des bibliothèques publiques et privées, des archives et des musées. — Marseille, Impr. nouvelle, 1908; in-8°, 14 p.

962. Verrier (A.-J.) et Onillon (L.). Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou. — Angers, Germain et G. Grassin, 1908; 2 vol. in-8°, carte.

963. Veyrer Du Muraud (Paul), Bonnardot (François), Rimasson (Jules), Doisel (Jules), Bloch (Camille), Soyer (Jacques). Département du Loiret. Ville d'Orléans. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790. Tome Ier. — Orléans, 1907; 9 parties en un vol. gr. in-4°.

964. Vidier (Alexandre). Notices sur des actes d'affranchissement et de précaire concernant Saint-Aignan d'Orléans (IXe-Xe siècles). — Paris,

H. Champion, 1908; in-8°, 31p. (Extrait du *Moyen-Age*, 2e série, tome XI, novembre-décembre 1907.)

965. Vignes (E.). Capbreton-sur-Mer, son passé, ses environs. — Bordeaux, impr. de G. Gounouilhou, 1908; in-8, 46 p., fig.

966. Villepelet (R.). Histoire de la ville de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'au traité de Brétigny (1360). — Périgueux, impr. de la Dordogne, 1908; in-8°, xiv-244 p., plan. (Publications de la Société historique et archéologique du Périgord.)

967. Viré (Armand). Inventaire des camps et enceintes du département du Lot. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 15 p., fig. (Publié par la Commission d'étude des enceintes préhistoriques et fortifications anhistoriques de la Société préhistorique de France.)

968. Voyé (Antonin), Gelézeau (Clément). Saint-Maigrin, paroisse, commune, seigneurie et maison seigneuriale. — Paris, Hachette, 1908; in-8°, viii-382 p., portraits et pl.

969. Wagner (Ernst). Fundstätten und Funde aus vorgeschichtlicher, römischer und alamannisch-fränkischer Zeit im Grossherzogt. Baden. Im Auftrage des Grossherzogl. Ministeriums der Justiz, des Kultus u. Unterrichts bearb. I Tl. Das bad. Oberland. Kreise Konstanz, Villingen, Waldshut, Lorrach, Freiburg, Offenburg. — Tübingen, J. C. B. Mohr, 1908; in-8°, xv-267 p. et carte.

970. Wanicek (Karl). Die Heraldik Oesterreich-Ungarns. Chronologisch dargestellt und erläutert. — Wien, L. W. Seidel, 1908; in-fol., 15 p. et pl.

971. Welter (T.). Les mares ou mardelles, habitations souterraines celtiques en Lorraine. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, paginé 41-52, fig. (Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France*, séance du 23 janvier 1908.)

972. Witkowski (Dr G.-J.). L'art profane à l'église, ses licences symboliques, satiriques et fantaisistes, contribution à l'étude archéologique et artistique des édifices religieux, France. — Paris, J. Schmit, 1908; in-8°, iv-480 p., fig.

973. Zechbauer (Fritz). Das mittelalterliche Strafrecht Siziliens nach Friedrichs II Constitutiones Regni Siciliæ und den sizilischen Stadtrechten mit e. Excurse über Herkunft und Wesen des sizilischen Inquisitionsverfahren. — Berlin, R. von Decker, 1908; in-8°, x-250 p. (Berliner juristische Beiträge. XII.) (3 m. 60.)

974. Zickel (Ernst). Der deutsche Reichstag unter König Ruprecht von der Pfalz. — Frankfurt a. M., Knauer, 1908; in-8°, v-75 p.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES NOUVEAUX

975. Adrian (Gerh.). Beiträge zur Würdigung der Niebelungendichtung. — Leipzig, G. Fock, 1908 ; in-8°, 41 p.

976. Albe (Chanoine Edmond). Les lépreux en Quercy. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, 40 p. (Extrait en partie du *Moyen Age*, 2e série, tome XII, mai-juin 1908.)

977. Allemagne (Henri-René d'). Le luminaire à travers les âges. — Paris, G. Vitry, 1908 ; in-8°, 18 p. (Enseignement par les projections lumineuses. Notices rédigées sous le patronage de la Commission des vues instituée près du Musée pédagogique.)

978. Allemagne (Henry-René d'). Les moyens de transport à travers les âges. — Paris, G. Vitry, 1908 ; in-8°, 15 p. (Enseignement par les projections lumineuses. Notices rédigées sous le patronage de la Commission des vues instituée près du Musée pédagogique.)

979. Anglade (J.). Le troubadour Rigault de Barbezieux. — La Rochelle, impr. de N. Texier, 1908 ; in-8°, 20 p. (Publication de la Société des archives historiques de la Saintonge et l'Aunis.)

980. Anglade (Joseph). Les troubadours, leurs vies, leurs œuvres, leur influence. — Paris, A. Colin, 1908 ; in-18.

981. Angot (J. M.). Le Parnasse érotique du xve siècle. — Paris, Sansot, 1908 ; in-12, 107 p. (4 fr.)

982. Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein, insbesondere die alte Erzdiözese Köln, 86 Heft. — Köln, J. u. W. Boisserée, 1908 ; in-8°, III-174 p.

983. Anne-Duportal (A.). Saint-Brieuc. Les poissonniers, leur quintaine, leur roi. — Saint-Brieuc, R. Prud'homme, 1908 ; in-8°, 32 p. (Extr. des *Mémoires de l'Association bretonne, session de Lamballe.*)

984. Arnaud d'Agnel (Abbé). Fragments d'un bas-relief du xive siècle provenant du mausolée de saint Elzéar de Sabran. — Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°, 12 p., pl. (Extrait du *Bull. archéologique*, 1907.)

985. Arnaud d'Agnel (Abbé). Les Possessions de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille dans le Bas-Languedoc (Hérault, Gard, Aude). —

Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°, 31 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1907.)

986. Audollent (Auguste). Examen critique de deux textes anciens supposés relatifs au temple du Puy de Dôme. — Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°, 16 p. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1907.)

987. Autorde (F.). Les forts vitrifiés de la Creuse, étude sur la structure des murs et l'origine des vitrifications. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 30 p. (Extrait du *IIIe Congrès préhistorique de France*, session d'Autun, 1907.)

988. Auvray (Lucien). Les registres de Grégoire IX, recueil des bulles de ce Pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican, 11e fascicule. — Paris, A. Fontemoing, 1908 ; in-fol., 224 col. (Bibliothèque des écoles françaises d'Athènes et de Rome, 2e série, IX, 11.)

989. Baeumker (Clem.). Witelo, ein Philosoph und Naturforscher des XIII Jahrh. — Münster, Aschendorff, 1908 ; in-8°, XXII-686 p. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters, III, 2.)

990. Baudot (A. de) et Perrault-Dabot (A.). Les cathédrales de France, publiées sous le patronage de l'administration des Beaux-Arts, 5e fascicule. — Paris, Veuve Ch. Schmid, 1908 ; in-fol.

991. Baudouin (Marcel) et La Couloumère (G.). Découverte et fouille d'un nouveau puits funéraire (n° XXXII) à la nécropole gallo-romaine de Troussepoil (Vendée). — Paris, aux bureaux de la Société préhistorique de France, 1, rue des Arènes, 1908 ; in-8°, 82 p., fig. et pl. (Extrait du *IIIe Congrès préhistorique de France*, session d'Autun, 1907.)

992. Baudouin (Dr Marcel). Les menhirs de Crampoisic en Plussulien et Saint-Mayeux (Côtes-du-Nord). — Paris, au siège de la Société préhistorique de France, 1, rue des Arènes, 1908 ; in-8°, 20 p., fig. (Extrait du *IIIe Congrès préhistorique de France*, session d'Autun, 1907.)

993. Baudouin (Dr Marcel). Un cas d'exostose du tibia chez un sujet de l'époque néolithique inhumé dans l'allée couverte de la Planche à Puare, à l'île d'Yeu (Vendée). — Paris, 21, rue Linné, 1908 ; in-8°, 8 p., fig. (Extrait des *Archives provinciales de chirurgie*, février 1908.)

994. Beck (J. W.). Ekehard's Waltharius. Ein Kommentar. — Groningen, P. Noordhoff, 1908 ; in-8°, VII-172 p.

995. Bédier (J.). Les Légendes épiques. II. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, 449 p.

996. Blume (Clem.). Die Hymnen des Thesaurus hymnologicus H. A. Daniels und anderer Hymnen-Ausgaben. — Leipzig, O. R. Reisland, 1908 ; in-8°, XLVII-372 p. (Analecta hymnica medii ævi, LI.) (14 m.)

997. Boehmer (H.). Chronica fratris Jordani. — Paris, Fischbacher, 1908 ; in-8, LXXXII-96 p. (Collection d'études et de documents sur l'histoire religieuse et littéraire du moyen âge, VI.)

998. Boinet (A.). Catalogue des miniatures de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, 43 p. (Extrait de la *Revue des bibliothèques*.)

999. Bonwetsch (G. N.). Grundriss der Dogmengeschichte. — München, C. H. Beck, 1909 ; in-8°, vi-206 p.

1000. Borrmann (R.). Aufnahmen mittelalterlicher Wand und Deckenmalereien in Deutschland. II Bd. 3 Lfg. — Berlin, E. Wasmuth, 1908 ; in-fol.

1001. Boulanger (C.). Les camps et tumulus de la Somme. — Paris, E. Leroux, 1908; in-8°, 13 p., fig. (Extrait du *IIIe Congrès préhistorique de France*, session d'Autun, 1907.)

1002. Bournon (Fernand). Blois, Chambord et les châteaux du Blésois. — Paris, H. Laurens, 1908 ; in-4°, 148 p. (Les Villes d'art célèbres.)

1003. Bréard (Charles). Cartulaires de Saint-Ymer en Auge et de Bricquebec. — Rouen, Lestringant, 1908 ; in-8°, xcv-343 p. (Soc. de l'histoire de Normandie.)

1004. Brébisson (R. de). Le château de Carel, étude historique. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 30 p. (Extrait de l'*Annuaire de l'Association normande*, année 1908.)

1005. Brennecke (A.) u. Muller (E.). Inventare der nichtstaatl. Archive der Prov. Westfalen. II Bd. Reg. Bez. Münster 2 Heft. Kreis Warendorf. — Münster, Aschendorff, 1908 ; in-8°, iv-240 p. (Veröffentlichungen der historischen Kommission der Prov. Westfalen.)

1006. Brutails (J.-A.). Hommage pour une censive (30 novembre 1342). (Fosse-Maurin, paroisse de Bouliac, Gironde). — Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°, 7 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1907.)

1007. Burlet (Abbe J.). Aix-les-Bains à l'époque romaine d'après les inscriptions. — Chambéry, Impr. générale savoisienne, 1906 ; in-8°, 8 p. (Extrait du *Compte rendu du XVIIe Congrès des Sociétés savantes savoisiennes*, tenu à Aix-les-Bains.)

1008. Caillet (Robert). Faculté de droit de l'Université de Paris. L'Université d'Avignon et sa Faculté des droits au moyen âge (1303-1503). — Paris, impr. de Bonvalot-Jouve, 1907 ; in-8°, 210 p.

1009. Camau (E.). La Provence à travers les siècles. Géographie ancienne, premiers peuples, domination romaine, civilisation chrétienne. — Paris. E. Lechevalier, 1908; in-8°, xii-482 p. (7 fr. 50.)

1010. Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs. Tome XXXIV. Crest-Czyszkowski. — Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°.

1011. Chabrun (César). Les bourgeois du roi. — Paris, A. Rousseau, 1908 ; in-8°, ii-197 p.

1012. Chamberland (Albert). Les statues du grand portail de la cathédrale de Reims. Questions d'identification, de date, d'interprétation et de style. — Reims, H. Matot, 1907 ; in-8°, 15 p., fig. et pl.(Extrait du *Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences.*)

1013. Champion (Pierre). Charles d'Orléans, joueur d'échecs. — Paris, Champion, 1908; in-4°, 20 p. et 2 pl.

1014. Chanel (Émile). Sur une sépulture de la fin de l'âge du bronze

ou du premier âge du fer à Outriaz (Ain). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 6 p.

1015. Chanel (Émile). Sur une sépulture de la fin de l'âge du bronze ou du premier âge du fer à Outriaz (Ain). — Paris, Impr. nationale, 1908; in-8°, 8 p. (Extr. du *Bull. archéologique.*)

1016. Chapelet (H.). Présentation d'une ébauche de hache de grande dimension trouvée dans le département de la Mayenne. Complément à la présentation d'une ébauche de hache de grande dimension préparée pour le polissage. A propos d'une hache-herminette provenant de Carnac (Morbihan). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 8 p. (Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France*, séances des 23 avril et 28 mai 1908.)

1017. Charles (R.-Gaston). La danseuse nue et la Dame à la licorne, étude d'art et de psychologie. — Paris, Société du « Mercure de France », 1908; in-18, 319 p.

1018. Chateauneuf (Louis de). Notes sur les degrés généalogiques des d'Urgel-Saint-Priest, accompagnées de plusieurs documents inédits. — Paris, A. Picard et fils, 1908; in-8°, VIII-186 p.

1019. Chatelain (Henri). Recherches sur le vers français au XVe siècle : rimes, mètres et strophes. — Paris, H. Champion, 1908; in-8°, XXXIV-277 p. (Bibliothèque du XVe siècle, tome IV.)

1020. Chatelain (Louis). Rapport sur une mission relative à l'étude des antiquités de la ville d'Orange. — Paris, Impr. nationale, 1908; in-8°, 11 p. (Extr. du *Bull. archéologique.*)

1021. Cloetta (Wilhelm). Les deux rédactions en vers du Moniage Guillaume, chansons de geste du XIIe siècle, publiées d'après tous les manuscrits connus. Tome Ier. Texte. — Paris, Firmin-Didot, 1906; in-8°, 391 p. (Société des anciens textes français.)

1022. Cochin (Henry). Dante Alighieri Vita nova, suivant le texte critique préparé pour la Societa Dantesca italiana par Michel Barbi, traduite avec une introduction et des notes. — Paris, H. Champion, 1908; in-12, LXXX-247 p.

1023. Collet (Abbé A.). Étude archéologique et historique sur les inscriptions campanaires des églises du Haut-Loquin, de Setques et d'Hallines (canton de Lumbres). — Arras, impr. de Répessé, Cassel et Cie, 1908; gr. in-8°, paginé 535-550. (Extrait des *Mémoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais.*)

1024. Constans (L.). Les chapitres de paix et le statut maritime de Marseille, texte provençal des XIIIe et XIVe siècles. — Toulouse, E. Privat, 1907; in-8°. (Extrait des *Annales du Midi*, tome XIX.)

1025. Constans (Léopold). Le Roman de Troie, par Benoit de Sainte-Maure, publié d'après tous les manuscrits connus, t. III. — Paris, Firmin-Didot, 1907; in-8°, 448 p. (Société des anciens textes français.)

1026. Coquelle (Lieutenant P.). Le Christ de Guiry du XIIe siècle. —

Versailles, impr. de Cerf, 1907 ; in-8°, 7 p., pl. (Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise.)

1027. Coquelle (P.). La maladrerie de Janval près Dieppe du XIIe au XVIIIe siècle. — Sotteville-lès-Rouen, impr. de Lecourt, 1908 ; in-8°, 31 p. et pl.

1028. Costa de Beauregard (Cte Olivier). Le Torques d'Herczegmaroz (Hongrie) et les colliers d'or gaulois du bassin de la Garonne. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 4 p., fig. (Extrait du *Compte rendu du Congrès préhistorique de France, à Autun*, 1907.)

1029. Coutan (Dr). La Trinité de Fécamp, ancienne église abbatiale. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 15 p., pl. (Extrait de l'*Annuaire de l'Association normande*, année 1908.)

1030. Coutil (L.). Haches-marteau et pics avec perforation centrale trouvés en Normandie. Haches en diorite portant des traces de sciage. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, paginé 227-233, fig. (Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France*, tome V.)

1031. Coutil (L.). Les Monuments mégalithiques de la Normandie. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 48 p., fig.

1032. Coville (A.). La Jeunesse et la vie privée de Louis XI. — Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-4°, 20 p. (Extrait du *Journal des savants*, mai-juin 1908).

1033. Cros-Mayrevieille (Fernand). Université de Paris. Faculté de droit. De la Protection des monuments historiques ou artistiques, des sites et des paysages : évolution historique, restrictions à la propriété privée foncière. Thèse pour le doctorat. — Paris, L. Larose et L. Tenin, 1907 ; in-8°, 287 p.

1034. Darney (G.). Crouy-sur-Ourcq et Gesvres-le-Duc (Seine-et-Marne). — Paris, E. Lechevalier, 1908 ; in-8°, 318 p. (10 fr.)

1035. Dauphin (L.-C.). La Vérité sur les enceintes fortifiées du Cannet-du-Luc (Var). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908, in-8°, 8 p., fig. (Extrait du *IIIe Congrès préhistorique de France*, session d'Autun, 1907.)

1036. Delignières (Émile). Excursion à Abbeville, guide de l'étranger, 2e édition. — Abbeville, impr. de A. Lafosse, 1908 ; in-12, 48 p., plan, fig.

1037. Depoin (J.). La Légende des premiers Bouchards de Montmorency. — Pontoise, Société historique du Vexin, 1908 ; in-8°, 27 p. (Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise.)

1038. Depoin (J.). Une expertise de Mabillon : la Filiation de La Tour d'Auvergne. — Ligugé (Vienne), impr. de E. Aubin, 1908 ; in-8°, 19 p. (Extrait du volume des *Mélanges Mabillon*, 1908.)

1039. Des Méloizes (Mis). Goy (De), Ponroy. « Mémoires de la Société des antiquaires du Centre »... 1908. Table des volumes de XXI à XXX. — Bourges, impr. de Vve Tardy-Pigelet et fils, 1908 ; in-8°, III-175 p.

1040. Deydier. Le Préhistorique aux environs du Mont-Ventoux. I. Région sud-ouest (Ire partie). Quaternaire ancien, moyen et supérieur,

néolithique. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 39 p., pl. (*IIIe Congrès préhistorique de France*, session d'Autun, 1907.)

1041. Donez (Léon). Les manuscrits à peintures de la bibliothèque de Lord Leicester à Holkham Hall, Norfolk. Choix de miniatures et de reliures publié sous les auspices de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et de la Société des bibliophiles françois. — Paris, Leroux, 1908; in-fol., 110 p. et pl.

1042. Drouault (Roger). Charte d'affranchissement par Gui de La Trémoille (16 avril 1283). — Paris, Impr. nationale, 1908; in-8°, 16 p. (Extr. du *Bull. hist. et philologique.*)

1043. Du Bourg (Dom Antoine). Dom Jean Mabillon. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1908; in-8°, 24 p.

1044. Ducamin (Jean). Pierre Alphonse. Disciplines de clergie et de moralités, traduites en gascon girondin du XIVe-XVe siècle, publiées pour la première fois d'après un ms. de la Bibliothèque de Madrid.— Toulouse, E. Privat, 1908; in-8°, XXVII-304 p., fac simile et carte.

1045. Ducrocq (Th.). Le coq prétendu gaulois, suivi d'un rapport à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et complément à la légende du coq dit gaulois usurpant le revers de nos nouvelles monnaies d'or. 2e édition. — Paris, A. Fontemoing, 1908; in-12, 39 p.

1046. Duffour (Abbé J.). Livre rouge du chapitre métropolitain de Sainte-Marie d'Auch. — Paris, H. Champion, 1907; in-8°, LXXXIII-240 p. (Archives historiques de la Gascogne, XVIIe année, 3e et 4e trimestres; deuxième série, fascicule 11e.)

1047. Durtelle de Saint-Sauveur (Edmond). Les pays d'obédience dans l'ancienne France, étude de droit public ecclésiastique. — Rennes, Plihon et Hommay, 1908; in-8°, 105 p.

1048. Fabre (C.). Le troubadour Pons de Chapteuil, quelques remarques sur sa vie et sur l'esprit de ses poèmes. — Le Puy, impr. de Peyriller, Rouchon et Gamon, 1908; in-8°, 29 p. (Extrait des *Mémoires de la Société agricole et scientifique de la Haute-Loire*. XIV.)

1049. Fage (René). Un grand seigneur bibliophile : Henri de La Tour d'Auvergne. Vte de Turenne. — Paris, Impr. nationale, 1908; in-8°, 15 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1907.)

1050. Falque (Maurice). Le procès du Rhône et les contestations sur la propriété d'Avignon (1302-1818). — Paris, H. Champion, 1908; in-8°, 171 p., pl. (Recherches historiques et documents sur Avignon, le Comtat-Venaissin et la principauté d'Orange, II.)

1051. Farcy (P. de). Le droit d'asile à La Haye aux Bons-Hommes. — Angers, impr. de Germain et G. Grassin, 1908; in-8°, 6 p. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 1908.)

1052. Fierens-Gevaert. La peinture en Belgique. Les primitifs flamands, tome I. — Bruxelles, Van Oest, 1908; in-4°.

1053. Foucault (Maurice). Faculté de droit de l'Université de Paris. Les procès de sorcellerie dans l'ancienne France devant les juridictions séculières. Thèse pour le doctorat. — Paris, impr. de Bonvalot-Jouve, 1907 ; in-8°, 362 p.

1054. Fréville (R. de). Les voies de recours devant l'échiquier de Normandie au xive siècle. — Paris, L. Larose et L. Tenin, 1908 ; in-8°, 31 p. (Extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger.*)

1055. Gaidoz (H.). Du changement de sexe dans les contes celtiques. — Paris, E. Leroux, 1908 ; in-8°, 16 p. (Extrait de la *Revue de l'histoire des religions.*)

1056. Gauthiez (Pierre). Dante, essai sur sa vie, d'après l'œuvre et les documents. — Paris, H. Laurens, 1908 ; in-8°, 343 p., pl.

1057. Gerland (E.). Histoire de la noblesse crétoise au moyen âge. — Paris, E. Leroux, 1908 ; in-8°, 219 p. (Extrait de la *Revue de l'Orient Latin*, tomes X et XI.)

1058. Goessler (P.). Fundberichte aus Schwaben umfassend die vorgeschichtl. röm. und merowing. Altertümer. — Stuttgart, E. Schweizerbart, 1908 ; in-8°, 90 p. et 7 pl.

1059. Graber (Erich). Die Urkunden König Konrads III. — Innsbruck, Wagner, 1908 ; in-8°, viii-130 p.

1060. Grass (K.). La Vie de sainte Paule. — Halle, M. Niemeyer, 1908 ; in-8°, lii-79 p. (Romanische Bibliothek. XIX.)

1061. Grau (Gust.). Quellen und Verwandtschaften der älteren germanischen Darstellungen des jüngsten Gerichtes. — Halle, M. Niemeyer, 1908 ; in-8°, xiv-288 p. (Studien zur englischen Philologie. XXXI.)

1062. Gruenenwald. Alte Inschriften und Grabdenkmäler von Neustadt a. H. und Umgebung. — Speyer, Jäger, 1908 ; in-8°, iv-171 p.

1063. Guesnon (A.). Publications nouvelles sur les trouvères artésiens : notices biographiques, textes et commentaires. Œuvres dramatiques : I, « Courtois d'Arras » ; II, « Li Jus de saint Nicholai ». — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, 34 p. (Extrait du *Moyen Age*, 2e série. Tome XII. Mars-avril 1908.)

1064. Guide du Quercy. — Cahors, Syndicat d'initiative du Lot, 1908 ; in-8°, 80 p.

1065. Guignard (Fernand). Université de Paris. Faculté de droit. Étude sur le testament au comté de Bourgogne, d'après les testaments de l'officialité de Besançon (1265-1500). Thèse pour le doctorat. — Paris, L. Larose et L. Tenin, 1907 ; in-8°, viii-272 p.

1066. Guilhermy (Baron de). Description des localités de la France. Brioude et l'église Saint-Julien, par Auguste Casati. — Brioude, impr. de Watel, 1907 ; in-16, 56 p., fig. et pl.

1067. Guillot (Gaëtan). Deux filiations avec la famille de la Pucelle. Les Duchemin, seigneurs de La Haulle, de Mesnil-Durand, de La Vaucelle, barons de Claids, et les Gosset, d'après des documents d'archives. — Saint-Lô, impr. de A. Jacqueline, 1908 ; in-8°, 64 p., fig.

1068. Guirs (Ant.). Zwei Rechnungsbücher der Bischöfe von Pola aus dem XIV und XV Jahrh. — Pola, Schrinner, 1908; in-8°, 66 p. (Quellen zur Sozial-und Wirtschaftsgesch. der Polesana im Mittelalter. I.)

1069. Haekmann (G.). Kürzung langer Tonvokale vor einfachen auslautenden Konsonanten in einsilbigen Wörtern im Alt-Mittel-und Neuenglischen. — Halle, M. Niemeyer, 1908 ; in-8°, XII-196 p. (Studien zur englischen Philologie. X.)

1070. Haepke (Rud.) Brügges Entwicklung zum Mittelalterlichen Weltmarkt. — Berlin, K. Curtius, 1908; in-8°, XXIV-296 p. (Abhandlungen zur Verkehrs-und Seegeschichte I.) (9 m.)

1071. Hauck (A.). Die angeblichen Mainzer Statuten von 1261, und die Mainzer Synoden des 12 und 13 Jahrh. — Leipzig, A. Deichert, 1908; in-8°, 21 p. (Aus *Theologische Studien.*)

1072. Heintze (Alb.). Die deutschen Familiennamen, geschichtlich, geographisch, sprachlich. 3e verb. Aufl. hrsg. von Pr. Cascorbi. — Halle, 1908 ; in-8°, VIII-280 p.

1073. Heyne (Mor.). Das altdeutsche Handwerk. — Strassburg, J. K. Trübner, 1908; in-8°. XV-218 p.

1074. Hoogeweg (H.). Verzeichnis der Stifter und Klöster Niedersachsens vor der Reformation, umfassend die Prov. Hannover, die Herzogtümer Braunschweig und Oldenburg, die Fürstentümer Lippe-Detmold und Schaumburg-Lippe, die freien Städte Bremen und Hamburg, und Hessisch-Schaumburg. — Hannover, Hahn, 1908; in-8°, VII-154 p.

1075. Horluc (Pierre) et Marinet (Georges). Bibliographie de la syntaxe du français (1840-1905). — Lyon, A. Rey ; Paris, A. Picard et fils, 1908 ; in-8°, XI-320 p. (Annales de l'Université de Lyon, nouvelle série. II, droit, lettres. Fascicule 20.)

1076. Houlé (A.). Le Cimetière franc d'Escames (Oise). — Beauvais, Impr. départementale de l'Oise, 1907; in-8°, 16 p., pl. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, tome XIX, 3e partie.)

1077. Houlé (A.). Notice-étude sur une petite seille provenant des fouilles du cimetière franc d'Escames (Oise). — Beauvais, Impr. départementale de l'Oise, 1906 ; in-8°, 15 p., fig. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, tome XIX, 3e partie.)

1078. Hourticq (Louis). La Peinture, des origines au XVIe siècle. — Paris, H. Laurens, 1908 ; in-8°, 500 p., fig. (Manuels d'histoire de l'art, publiés sous la direction de M. Henry Marcel.)

1079. Jacobi (Frz.). Studien zur Geschichte der bayerischen Miniatur des XIV Jahrh. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1908 ; in-8°, V-64 p. (Studien zur Kunstgeschichte. CII.)

1080. 22 Jahresbericht des historischen Vereins für die Grafsch. Ravensberg zu Bielefeld, 1908. — Bielefeld, Verhagen u. Klasing, 1908 ; in-8°, XIV-113 p.

1081. Jahresschrift für die Vorgeschichte der sächsisch-thüringischen Länder. 7 Bd. — Halle, O. Hendel, 1908 ; in-8°, XII-134 p., 18 pl.

1082. Joanne (Paul). Angleterre, Écosse, Irlande. — Paris, Hachette, in-16, pl.

1083. Joanne (Paul). Bavière, Tyrol, Salzbourg, Vienne. — Paris, Hachette, in-16, 381 p., pl.

1084. Joanne (Paul). Itinéraire général de la France. Savoie. — Paris, Hachette, 1908 ; in-16, 447 p., cartes.

1085. Joanne (Paul). Suisse. — Paris, Hachette, 1908 ; in-16, xxx-380-160 p., cartes, pl.

1086. Jordan (H.). Das Alter und die Herkunft der lateinischen Uebersetzung des Hauptwerkes des Irenaeus. — Leipzig, A. Deichert, 1908 ; in-8°, 60 p. (Aus *Theologische Studien.*)

1087. Jousset de Bellesme (Dr). De l'action du feu sur les silex, contribution à l'étude de la préhistoire. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 16 p. (Extrait du *Bulletin de la Société préhistorique de France.*)

1088. Jusselin (Maurice). Un diplôme original de Charles le Chauve, du 8 novembre 846. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, 15 p. (Extrait du *Moyen Age*, 2e série, tome XII, janvier-février 1908.)

1089. Kampfmann (L.). Beiträge zur westpfälzischen Ortsgeschichte. I. Zweibrücker Oberamts Bannbuch vom J. 1547. II. Die Wüstungen der Bez. Ämter Homburg, St Ingbert, Pirmasens und Zweibrücken. — Zweibrücken, F. Lehmann, 1908 ; in-8°, vii-158 p. (Mitteilungen des historischen Vereins der Mediomatriker für die Westpfalz in Zweibrücken.)

1090. Kehr (P. F.). Regesta pontificum romanorum. Italia pontificia, sive repertorium privilegiorum et litterarum a romanis pontificibus ante annum 1198 Italiæ ecclesiis, monasteriis, civitatibus singulisque personis concessorum. Vol. III. Etruria. — Berlin, Weidmann, 1908 ; in-8°, lii-492 p. (16 m.)

1091. Kentenich (G.). Trierer Stadtrechnungen des Mittelalters. I Heft. Rechnungen des 14 Jahrh. — Trier, F. Lintz, 1908 ; in-8°, viii-120 p. (Trierisches Archiv. IX. Ergänzungsheft.)

1092. Kerviler (R.). Répertoire général de bio-bibliographie bretonne. Fasc. 48 : Grel-Gué. — Rennes, Plihon et Hommay, 1908 ; in-8°, p 161-320.

1093. Knobloch (Ludw.). Das Territorium der Stadt Strassburg bis zur Mitte des 16 Jahrh. — Strassburg, K. J. Trubner, 1908, in-8°, 152 p.

1094. Kunstgeschichtliches Jahrbuch der K. K. Zentral-Kommission für Erforschung und Erhaltung der Kunst-und historischen Denkmale, 1908. — Wien, A. Schroll, 1908 ; in-fol.

1095. Labande (L. H.). Avignon au xiiie siècle. L'évêque Zoen Tencarari et les Avignonais. — Paris, A. Picard, 1908 ; in-8°, xxiii-413 p. (20 fr.)

1096. Laborde-Lassale (André de). En Chalosse, notes historiques. — Saint-Sever-sur-Adour, impr. de S. Serres, 1907 ; in-8°, 342 p., pl.

1097. Langlois (E.). Nouvelles françaises inédites du xve siècle. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, xi-159 p. (Bibliothèque du xve siècle. VI.)

1098. Lanquest (Georges). Ver-sur-Mer, son histoire, ses légendes, 2e édition. — Paris, aux bureaux du journal « le Home », 1907 ; in-16, 36 p.

1099. Lappe (Jos.) Nicolaus von Autrecourt, sein Leben, seine Philosophie, seine Schriften. — Münster, Aschendorff, 1908 ; in-8°, VIII-31 et 48 p. (Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters. VI. 2.)

1100. La Roche-Sengensse (Octave de). Saint-Ybard, monographie d'une commune rurale. — Tulle, impr. de Crauffon, 1907 ; in-8°, 420 p., plan.

1101. Lasteyrie (R. de) et Vidier (A.). Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes, 1905-1906. — Paris, E. Leroux, 1908 ; in-4°, 206 p.

1102. Launay (Abbé de). Bourgeois de Paris maçons au moyen âge. — Vaunes, impr. de Lafolye frères, 1908 ; in-16, 35 p.

1103. Le Clert (Louis). Courcelles-lès-Cléry, note historique. — Troyes, impr. de P. Noucl, 1907 ; in-8°, 17 p., fig. et pl. (Extrait de l'*Annuaire de l'Aube*, année 1907.)

1104. Ledru (Ambroise). Boisclaireau. — Le Mans, A. de Saint-Denis, 1908 ; in-4°, 32 p., fig. et pl. (Les châteaux de la Sarthe, 3e fascicule.)

1105. Leidinger (Geo.). Die Einzel-Metallschnitte (Schrotblätter des 15 Jahrh. in der Kgl. Hof-und Staatsbibliothek München. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1908 ; in-fol., 23 p., 45 pl. (Einblattdrucke des 15 Jahrh.)

1106. Lemarié (Louis). Faculté de droit de l'Université de Paris. Les assemblées franques et les historiens réformateurs du XVIIIe siècle. Thèse pour le doctorat. — Paris, impr. de Bonvalot-Jouve, 1906 ; in-8°, 164 p.

1107. Le Pileur (Dr). La prostitution du XIIIe au XVIIIe siècle, documents tirés des archives d'Avignon, du comtat Venaissin, de la principauté d'Orange et de la ville libre impériale de Besançon. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, XV-164 p. (6 fr.)

1108. Lesourds (Louis). L'esprit gaulois au moyen âge. Les fabliaux. Préface de Maurice Bouchor. — Paris, P. Sevin fils et L. Sarrat, 1908 ; in-12, 124 p., pl.

1109. Lestrade (Abbé Jean). Histoire de l'art à Toulouse, nouvelle série de baux à besogne (1467-1677). — Toulouse, E. Privat, 1907 ; in-8°, 55 p., pl.

1110. Lesueur (Dr). Les fouilles du château de Blois, 1906. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 45 p., fig. et pl. (Extrait du *Bulletin Monumental*, tome LXXII, 1908.)

1111. Letonnelier (Gaston) et Godard (Charles). Table analytique et centennale des publications de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts du département de la Haute-Saône. — Vesoul, Bon, 1908 ; in-8°, 76 p.

1112. Levillain (L.). Notice sur la vie et les œuvres de Charles de Chergé. — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1907 ; in-8°, 52 p. (Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, tome XXX.)

1113. Levillain (L.). Le testament de Gautier Le Fort en faveur de l'abbaye de Nouaillé (1077-1091). — Poitiers, impr. de Blais et Roy, 1908 ;

in-8°, 5 p. (Extrait du *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1908, 1er trim.)

1114. Lindner (P.). Monasticon metropolis Salzburgensis antiquæ. Verzeichnisse aller Aebte und Propste der Klöster der alten Kirchenprov. Salzburg. 2 Abtlg. — Kempten, J. Kösel, 1908 ; in-8°, p. IX-XIII, 289-554.

1115. Loquet (Georges) Essais historiques sur les baronnies du Nord-Ouest du Poitou comprises dans les marches dites de Bretagne et de Poitou. tome II. — La Roche-sur-Yon, R. Ivonnet, 1907 ; in 8°.

1116. Ludowici (W.). Urnen-Gräber römischer Töpfer in Rheinzabern und III Folge der dort gefundenen Stempel-Namen, und Stempel-Bilder bei meinen Ausgrabungen, 1905-1908. — München, M. Rieger, 1908 ; in 8°, VIII-294 p.

1117. Lyon (Ernest). La corporation des maitres boulangers de la ville de Limoges, histoire sommaire d'après les documents d'archives. — Limoges, Ducourtieux et Gout, 1907 ; in-8°, 56 p.

1118. Manceaux (Maurice). Faculté de droit de l'Université de Renues. Contribution à l'étude des théories sur le droit divin et sur le droit populaire en France sous l'ancienne monarchie et particulièrement aux XVIe et XVIIe siècles. Thèse pour le doctorat. — Paris, impr. de Bonvalot-Jouve, 1906 ; in-8°, 139 p.

1119. Manteyer (Georges de). Un dévot d'Apollon dans Gap au IIIe siècle. — Gap, L. Jean et Peyrot, 1906 ; in-8°, 12 p., fig. (Extrait des *Annales des Alpes*, 10e année, 3e livraison.)

1120. Marcailhou d'Aymeric (Hte) Notice historique sur la ville d'Ax. — Foix, impr. de Vve Pomiès, 1908 ; in-8°, 31 p , portr. et pl. (Extrait de l'*Annuaire de l'Ariège*, 1908.)

1121. Martin (Jean). La Préhistoire et les enceintes préhistoriques dans les cantons limitrophes de Tournus (S.-et-L.). — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 4 p. (Extrait du *IIIe Congrès préhistorique de France*, session d'Autun, 1907.)

1122. Massot (Dr Joseph), Durand (Laurent), Puig (Joseph). Additions à la numismatique du Roussillon. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 40 p. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906, à Carcassonne et à Perpignan.)

1123. Mazon (A.). Le Préhistorique dans l'Ardèche. — Privas, Impr. centrale de l'Ardèche, 1906 ; in-8°, 67 p., fig. et pl. (Extrait de la *Revue du Vivarais*, 1905-1906.)

1124. Meister (Abbé L.). L'Hôtel de Froidmont à Beauvais (1225-1790). — Beauvais, Impr. de l'Oise, 1906 ; in-8°, 12 p. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, tome XIX, 3e partie.)

1125. Meyer (E. H.). Die Staats-und Völkerrechtlichen Ideen von Peter Dubois. — Marburg, A. Ebel, 1908, in-8°, 119 p. (Arbeiten aus dem Juristisch-staatswissenschaftlichen Seminar der Königl. Universität Marburg. VII.)

1126. Michon (Étienne). Bas-reliefs antiques de la Corse. — Paris, Impr. nationale, 1908; in-8°, 11 p., 4 pl. (Extrait du *Bull. archéologique.*)

1127. Mitteilungen der 3 (Archiv-) Sektion der K. K. Zentral-Kommission zur Erforschung und Erhaltung der Kunst und historischen Denkmale. VII Bd. Archiv Berichte aus Tirol. IV Bd. Von E. von Ottenthal und O. Redlich. 1 Heft. — Wien, A. Schroll, 1908; in-8°, 82 p.

1128. Mitteilungen des Vereins für Geschichte der Stadt Nurnberg, hrsg. im Auftrag des Vereins von E. Mummenhoff. — Nürnberg, J. L. Schrag, 1908; in-8°, VI-316 p.

1129. Molsdorf (Wilh.). Formschnitte des 15 Jahrh. aus der Sammlung Schreiber. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1908; in-fol., 12 p., 22 pl.

1130. Morel (Paul). Un nouveau traité d'Irénée, étude historique et critique sur l' Εἰς ἐπίδειξιν τοῦ ἀποστολικοῦ κηρύγματος. — Paris, Fischbacher, 1908; in-8°, 80 p.

1131. Morin (O.). Université de Nancy. Faculté de droit. Les avoueries ecclésiastiques en Lorraine. Thèse pour le doctorat en droit. — Nancy, Impr. nancéienne, 1907; in 8°, V-127 p.

1132. Mortet (Victor). Un formulaire du VIIIe siècle pour les fondations d'édifices et de ponts d'après des sources d'origine antique. — Paris, A. Picard et fils, 1908; in-8°, 35 p. (Extrait du *Bulletin monumental*, tome LXXI, 1907, et additions.)

1133. Ollier (Abbé) et Remise (Abbé F.). Notice historique sur le Gévaudan. — Mende, impr. de C. Pauc, 1908; in-8°, 328 p.

1134. Omont (H.). Manuscrits de la bibliothèque de sir Thomas Phillipps récemment entrés à la Bibliothèque nationale. — Paris, H. Champion, 1908; in-8°, 33 p. (Extrait de la *Revue des Bibliothèques.*)

1135. Omont (Henri). Manuscrits de la Bibliothèque nationale. Platonis Codex Parisinus. A. Œuvres philosophiques de Platon. Facsimilé en phototypie à la grandeur exacte de l'original du manuscrit grec 1807 de la Bibliothèque nationale. — Paris, E. Leroux, 1908; 2 vol. gr. in-fol.

1136. Oursel. La Bibliotheca Janiniana Sancti Begnini Divionensis. — Paris, Impr. nationale, 1908; in-8°, 7 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*, 1907.)

1137. Paniagua (A. de). De la destination des dolmens. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 23 p. (Extrait du *IIIe Congrès préhistorique de France*, session d'Autun, 1907.)

1138. Pawlowski (Auguste). Les transformations du littoral français. La pointe d'Aunis (d'Esnandes à La Rochelle) à travers les âges, d'après la géologie, la cartographie et l'histoire. — Paris, Impr. nationale, 1908; in-8°, 24 p. (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, 1907.)

1139. Pécout (Henri). Université d'Aix-Marseille. Faculté de droit d'Aix. Études sur le droit privé des hautes vallées alpines de Provence et de Dauphiné au moyen-âge; documents inédits. Thèse pour le doctorat

ès-sciences juridiques. — Paris, L. Larose et L. Tenin, 1907 ; in-8°, VI-282 p.

1140. Peny-Hirmenech (H). Le dolmen royal de Gavr'inis près d'Auray. Origine et histoire, interprétation des signes hiéroglyphiques sculptés à l'intérieur du monument. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908 ; in-8°, 62 p.

1141. Perdrizet (Paul). La Vierge de miséricorde, étude d'un thème iconographique. — Paris, A. Fontemoing, 1908 ; in-8°, 260 p., pl. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule CI.)

1142. Pérot (Francis). Folk-lore bourbonnais : anciens usages, sorciers et rebouteurs, meneurs de loups, vielles et musettes, jeux du temps passé, les fées, les noces, les sorts. — Paris, E. Leroux, 1908 ; in-18, 247 p. (Collection de contes et chansons populaires. XXXI.)

1143. Person (Anselme). Faculté de droit de l'Université de Paris. De l'allodialité en Champagne. Thèse pour le doctorat. — Paris, Bonvalot-Jouve, 1907 ; in-8°, 116 p.

1144. Pilloy (Jules). Une Sépulture par incinération du IIe siècle, à Bertaucourt-Pontru (Aisne), la céramique du Nord de la Gaule. — Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°, 16 p., fig. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1907.)

1145. Plancouard (J.). Géographie historique et description des pays du Vexin. I. Le pays de Chars. — Pontoise, impr. de L. Paris, 1907 ; in-16, 40 p.

1146. Plancouard (L.). Par ci et par là dans le canton de Marines (Seine-et-Oise). — (S. l.), 1907 ; in-8°, 58 p. (Tir. à part du *Progrès de Seine-et-Oise*, 1906-1907.)

1147. Poulaine (Abbé). Sépultures mérovingiennes près de la Grande Fontaine à Voutenay (Yonne). — Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°, 12 p., pl. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1907.)

1148. Raviart (Henri). Université de Lille. La coutume de St-Amand en Pévèle, édition critique et commentaires, thèse pour le doctorat (sciences juridiques). — Lille, C. Robbe, 1907 ; in-8°, 216 p.

1149. Réau (Louis). Cologne. — Paris, H. Laurens, 1908 ; in-4°, 144 p. (Les Villes d'art célèbres.)

1150. Reichert (Herm.). Die deutschen Familiennamen nach Breslauer Quellen des 13 u. 14 Jahrhunderts. — Breslau, M. und H. Marcus, 1908 ; in-8°, IX-192 p.

1151. Reimers (Heinr.). Friesische Papsturkunden aus dem Vatikanischen Archive zu Rom. — Leewarden, Meijer u. Schaafsma, 1908 ; in-8°, VIII-126 p.

1152. Reinach (Salomon). Cultes, mythes et religions. Tome III. — Paris, E. Leroux, 1908 ; in-8°, 539 p., fig.

1153. Ribier (René de). Mauriac, ses curés et ses prêtres-filleuls. — Aurillac, impr. de E. Bancharel, 1907 ; in-8°, 40 p., fig.

1154. Richaud (A.). Essai de folk-lore bas-alpin. Récits légendaires. —

Digne, impr. de Chaspoul, 1908; in-8°, 16 p. (Extrait du *Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.*)

1155. Richer (Abbé), Tournouer (Henri). Excursion archéologique dans le Perche. — Alençon, Impr. alençonnaise, 1907 ; in-8°, 118 p., fig. (Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne.*)

1156. Robert (Arthur). Thévenot (Arsène). Guide du camp de Mailly, de la ville d'Arcis-sur-Aube et des communes limitrophes du camp. — Arcis-sur-Aube, G. Bonnot, 1908 ; in-8°, 112 p., fig. et carte.

1157. Robert (Ulysse). Testaments de l'officialité de Besançon (1265-1500). Tome II : 1402-1498. — Paris, E. Leroux, 1907 ; in-4°, 458 p. (Collection des documents inédits.)

1158. Rochias (Abbé G.). Saint-Nectaire et les mégalithes. — Évreux, impr. de Hérissey, 1908 ; in-8°, 15 p.

1159. Rogé (Pierre). Université de Toulouse. Faculté de droit. Les anciens Fors de Béarn, études sur l'histoire du droit béarnais au moyen-âge, thèse pour le doctorat. — Toulouse, E. Privat, 1907 ; in-8°, XXXII-456 p.

1160. Roger (Robert). L'orfèvrerie religieuse dans le comté de Foix et le Couserans : reliquaires d'Oust et de Seix. — Paris, Impr. nationale, 1908 ; in-8°, 8 p., pl. (Extrait du *Bulletin archéologique*, 1907.)

1161. Ropp (Goswin Frhr. von der). Regesten der Erzbischöfe von Mainz von 1289-1396. 2-3 Lfg. II Bd. 1354-1396. Von F. Vigener. I Bd. 1289-1353. Von E. Vogt. — Leipzig, Veit, 1908 ; in-8°, p. 1-80 et p. 81-160.

1162. Rougé (J.). Le pays de Ligueil (Indre-et-Loire), vallées d'Esves, Estrigneil et Ligoire. — Paris, E. Lechevalier, 1908 ; gr. in-8°, 26 p. (2 fr.).

1163. Rousseau (Abbé L.). Le patois vendéen, conférence donnée le 9 mai 1908, à l'Hôtel de Ville de La Roche-sur-Yon. — La Roche-sur-Yon, R. Ivonnet, 1908; in-8°, 25 p.

1164. Rouxel (J.). L'ancienne paroisse. L'acte pronal. — Vannes, impr. de Lafolye frères, 1908 ; in-8°, 23 p. (Extrait de la *Revue Morbihannaise.*)

1165. Rouy (Henry). Essai de monographie ardennaise. Noyers, Pont-Maugis, Chaumont, Saint-Quentin. — Sedan, impr. de E. Laroche, 1908 ; in-8°, 152 p.

1166. Saguez (Abbé Alphonse). Œuvre posthume. La paroisse de Saint-Wulphy de Rue. — Abbeville, impr. de F. Paillart, 1908 ; in-8°, 102 p., pl. (Extrait du *Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville*, année 1908, n°s 1 et 2.)

1167. Sahuc (J.). Charte des libertés et franchises accordées aux habitants de la ville et de la seigneurie d'Olargues en 1289, par Bernard d'Anduze, seigneur d'Olargues. — Montpellier, Impr. générale du Midi, 1907 ; in-8°, 23 p., plan. (Extrait de la *Société archéologique de Montpellier.*)

1168. Saint-Jours (Capitaine). Cordouan d'après les textes. 2e édition. — Bordeaux, A. Arnaud, 1907 ; in-8°, 53 p., pl. et cartes.

1169. Saint-Venant (J. de). La Nièvre pré et protohistorique, résumé

présenté au Congrès d'Autun. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 12 p. (Extrait du *IIIe Congrès préhistorique de France*, session d'Autun, 1907.)

1170. Sainte-Marie (Yves). Notre-Dame de Brebières. — Boulogne (Seine), édité par « France-Album », 1908; in-16, 616 p., portraits, pl. et fig.

1171. Saladin (Henri). Tunis et Kairouan. — Paris, H. Laurens, 1908; in-4°, 148 p. (Les Villes d'art célèbres.)

1172. Sarazin (Charles). Petit Guide du visiteur à Notre-Dame de Paris. — Paris, Desclée, de Brouwer et Cie, 1908; in-16, 80 p.

1173. Sarot (E.). Les Costentin seigneurs de Tourville et autres lieux (Coutainville, Vauville, Saint-Germain-le-Vicomte, etc., tableau généalogique et notices tant historiques de leur personnel que descriptives de leurs terres nobles, d'après des documents inédits. — Coutances, C. Daireaux, 1908; in-8°, 274 p.

1174. Scheffel (P. H.). Verkehrsgeschichte der Alpen. I Bd. Bis zum Ende des Ostgotenreiches Theodorichs des Grossen. — Berlin, D. Reimer, 1908; in-8°, viii-206 p.

1175. Schmit (Émile). Un ossuaire néolithique sous dalles funéraires et une grotte funéraire néolithique recomblée après le dépôt des corps à Congy (Marne). Camps de la Marne. Multiple emploi du corail dans l'ornementation de diverses pièces recueillies dans une fosse à char à Condé-sur-Marne. — Le Mans, impr. de Monnoyer, 1908; in-8°, 15 p., fig.

1176. Schram (Ludw.). Kalendariographische und chronologische Tafeln. — Leipzig, J. C. Hinrichs, 1908; gr. in-8°, xxxvi-368 p.

1177. Schreiber (W. L.) u. Heitz (P.). Die deutschen « Accipies » und magister cum discipulis, Holzschnitte als Hilfsmittel zur Inkunabel-Bestimmung. — Strassburg, J. H. E. Heitz, 1908; in-8°, 71 p. et pl. (Studien zur deutschen Kunstgeschichte. C.)

1178. Schriften des Vereins für Sachsen-Meiningische Geschichte und Landeskunde. 57 Hft. — Hildburghausen, F. W. Gadow und Sohn, 1908; in-8°.

1179. Schrötter (W.). Ovid und die Troubadours. — Halle, M. Niemeyer, 1908; in-8°, iv-111 p.

1180. Schweizer (P.). Plan der Stadt Zürich bis zum 1336, nach dem Urkundenbuch bearb. — Zürich, Fäsi u. Beer, 1908; in-8°, 88 p. et pl.

1181. Serbat (Louis), Lefèvre-Pontalis (E.). Société française d'archéologie. Guide du Congrès de Caen en 1908; les monuments du Calvados; Coutances et Lessay. — Caen, H. Delesques, 1908; in-8°, 368 p., fig., pl.

1182. Seydel (Paul). Geschichte des Rittergutes und Dorfes Limbach in Sachsen. — Dresden, Zahn und Jaensch, 1908; in-8°, xviii-491 p. et 17 pl.

1183. Sicard (Germain). Note sur le tombeau romain de Laure. — Caen, H. Delesques, 1908; in-8°, 7 p., fig. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906 à Carcassonne et Perpignan.)

1184. Sicard (Germain). Les sépultures préhistoriques ou antiques du département de l'Aude. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 21 p. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906, à Carcassonne et Perpignan.)

1185. Simon (Joh.). Stand und Herkunft der Bischöfe der Mainzer Kirchenprovinz im Mittelalter. — Weimar, H. Böhlau, 1908 ; in-8°, VI-108 p.

1186. Sommer (H. O.). Messire Robert de Borron und der Verfasser des Didot-Perceval, ein Beitrag zur Kritik der Graal-Romane. — Halle, M. Niemeyer, 1908 ; in-8°, 53 p. (Zeitschr. f. roman. Philologie. Beiheft XVII).

1187. Stein (Henri). L'origine d'Eustache de Beaumarchais. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, 15 p. (Extrait du *Moyen Age*, 2e série, tome XII, janvier-février 1908.)

1188. Stronski (S.). Notes sur quelques troubadours et protecteurs des troubadours célébrés par Elias de Barjols. — Montpellier, Impr. centrale du Midi, 1907 ; in-8°, 40 p. (Extrait de la *Revue des langues romanes*.)

1189. Sudre (Edmond). Université de Paris. Faculté de droit. Essai sur l'évolution des théories gouvernementales en France du XIe au XVIIIe siècle. Thèse pour le doctorat. — Paris, A. Michalon, 1907 ; in-8°, 196 p.

1190. Surville (A.). Recherches historiques sur Beauchêne. — La Chapelle-Montligeon (Orne), impr. de Montligeon, 1907 ; in-16, 40 p.

1191. Tartarin (Dr E.). Étude historique sur Bellegarde-en-Gâtinais. Nouvelle édition. — Orléans, Maron, 1908 ; in-16, 133 p.

1192. Taurines (Alexandre). Université de Toulouse. Faculté de droit. Étude sur les institutions préchatelusiennes. Thèse pour le doctorat. — Toulouse, E. Privat, 1908 ; in-8°, 232 p.

1193. Thiers (Frédéric-Paul). Montlaurès et Malvezy. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 11 p. (Extrait du *Compte rendu du LXXIIIe Congrès archéologique de France*, tenu en 1906 à Carcassonne et Perpignan.)

1194. Thiers (Frédéric-Paul). Notes sur les Ibères du Bas-Languedoc. — Narbonne, impr. F. Caillard, 1908 ; in-8°, 14 p. (Extrait du *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*.)

1195. Thomas (Ant.). Testament de Louis de Brosse, sire de Sainte-Sévère, Boussac, etc. (31 oct. 1356), publié d'après l'original. — Guéret, impr. de P. Amiault, 1907 ; in-8°, 20 p. (Extrait des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse*, tome XV.)

1196. Travers (Émile). Jules Lair, note nécrologique. — Caen, H. Delesques, 1908 ; in-8°, 21 p. (Extrait de l'*Annuaire des cinq départements de la Normandie*, publié par l'Association normande, 75e année, 1908.)

1197. Trévédy (J.). A propos de : « Jugon, une cité bretonne à travers les siècles ». Quelques observations. — Vannes, Lafolye frères, 1908 ; in-8°, 24 p.

1198. Vallée (Léon). Bibliothèque nationale. Catalogue des plans de Paris et des cartes de l'Ile-de-France. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, II-577 p.

1199. Vallentin Du Cheylard (R.). Un roi des merciers en Dauphiné (1446). — Grenoble, impr. de Allier frères, 1906 ; in-8°, 11 p , pl. (Extrait de la *Revue des bibliophiles dauphinois.*)

1200. Vauvillé (Octave). L'enceinte antique de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne). — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1908 ; in-8°, 15 p., fig. (Extrait des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, tome LXVII.)

1201. Verrier (A.-J.). Gauche, droite, différentes manières d'exprimer le sens de ces mots en français et dans d'autres langues tant mortes que vivantes. — Angers, impr. de Germain et G. Grassin, 1908 ; in-8°, 20 p. (Extrait des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1908.)

1202. Vidier (A.). Les greffiers de la Chambre des comptes et la garde du Trésor des Chartes à la fin du xive siècle. — Paris, H. Champion, 1908 ; in-8°, 11 p. (Extrait du *Moyen Age*, 2e série. tome XII, mars-avril 1908.)

1203. Vigié (M.). Les bastides du Périgord. — Montpellier, Impr. générale du Midi, 1907 ; in-8°, 196 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Montpellier.*)

1204. Vigneron (Jacques). Faculté de droit de l'Université de Bordeaux. Étude d'une très ancienne institution bretonne ; le bail à domaine congéable. — Bordeaux, impr. de Y. Cadoret, 1907 ; in-8°, 269 p., carte.

1205. Villemonte de La Clergerie (H.). Faculté de droit de l'Université de Bordeaux. La dîme dans notre ancien droit français et son abolition. Thèse pour le doctorat — Bordeaux, impr. de Y. Cadoret, 1908 ; in-8°, 151 p.

1206. Villiers Du Terrage (Vte de). Notes sur les anciens chemins de la paroisse d'Elliant. — Quimper, impr. de Leprince, 1907 ; in-8°, 9 p. (Extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1907.)

1207. Viollier (David). Étude sur les fibules de l'âge de fer trouvées en Suisse. Essai de typologie et de chronologie. — Paris, A. Picard et fils, 1908 ; in-8°, 47 p. et 13 pl. (2 fr. 50.)

1208. Vogels (H. J.). St Augustins Schrift De Consensu evangelistarum unter vornehmlicher Berücksicht, ihrer harmonistischen Anschauungen. Eine biblisch-patrist. Studie. — Freiburg i. B., Herder, 1908 ; in-8°, v-vii-148 p. (Biblische Studien. XIII, 5.)

1209. Vollmer (Hans). Ein deutsches Adambuch, nach e. ungedr. Handschrift der Hamburger Stadtbibliothek aus dem xv Jahrh hrsg. und untersucht. — Hamburg, Herold, 1908 ; in-8°, vi-51 p. et pl.

1210. Wallensköld (A.). Florence de Rome, chanson d'aventure du premier quart du xiiie siècle, tome II. — Paris, F. Didot, 1907 ; in-8°, 389 p. (Société des anciens textes français.)

1211. Weinberger (Wilh.). Beiträge zur Handschriftenkunde. I. Die Bibliotheca Corviniana. — Wien, A. Holder, 1908 ; in-8°. (Sitzungsber. der Kais. Akad. der Wissenschaften, 1908, VI Abhandlg.)

1212. Welschinger (Henri). Strasbourg. — Paris, Laurens, 1908; in-4°, 156 p. (Les Villes d'art célèbres.)

1213. Welti (F.-E.). Beiträge zur Geschichte des älteren Stadtrechtes von Freiburg im Uechtland. Im Anh. 1. Die Handveste von Flümet von 1228. 2. Die Handveste von Diessenhofen von 1260 — Bern, Stämpfli, 1908; in-8°, III-136 p. (Abhandlungen zum schweizerischen Recht. XXV.)

1214. Wigener (Fritz). Kaiser Karl IV und der Mainzer Bistumsstreit (1373-1378). — Trier, J. Lintz, 1908; in-8°, VIII-163 p. (Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst. Ergänzungsheft. XIV.)

1215. Wismes (Bon Gaëtan de). Coutumes de mai en Bretagne. — Bergerac, impr. de J. Pouget, 1908; in 8°, 16 p.

1216. Wismes (Bon Gaëtan de). Train de maison d'une grande dame bretonne au XVe siècle et notes historiques sur les Tresiguidy. — Vannes, impr. de Lafolye frères, 1908; in-16, 16 p.

1217. Witkowski (Dr G.). L'art profane à l'église. Les licences symboliques, satiriques et fantaisistes. Contribution à l'étude archéologique et artistique des édifices religieux. Étranger. — Paris, J. Schemit, 1908; gr. in-8°. (15 fr.)

1218. Wohlenberg (G.). Ein alter lateinischer Kommentar über die 4 Evangelien. — Leipzig, A. Deichert, 1908; in-8°, 36 p. (Aus *Theologische Studien*.)

1219. Zeitschrift des Vereins für hamburgische Geschichte. XIII Bd. — Hamburg, L. Gräfe u. Sillem, 1908; in-8°.

PÉRIODIQUES

1220. **Les Amis des monuments rouennais**. Bulletin. Année 1907. (Rouen, 1908; gr. in-8°, 171 p. — *Gogeard*: Notice sur les fouilles effectuées près de la Tour Jeanne d'Arc et plan de ces fouilles, p. 33-36. — *Dr Derocque* et *Dr Hélot*: Deux statues de saints guérisseurs, église d'Ambourville (Seine-Inférieure), p. 37-39. — *Léon de Vesly*: Les villæ gallo-romaines du plateau de Boos et le cimetière du Bois-Flahaut, p. 41-50. — *Ed. Delabarre*: L'abbaye de Saint-Amand (à Rouen), p. 51-98 et pl. — *Émilie Dureau*: Le château de Robert le Diable à Moulineaux, p. 144-147 et pl.

1221. **Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes**... T. XX. (Nice, 1907; in-8°, 438 p. — *Henri Moris* L'abbaye de Lérins, son histoire, ses possessions, ses monuments anciens. 2e partie, p. 225-373.

1222. **Annuaire administratif, statistique et commercial du département de l'Aube** pour 1908 publié pour la 2e partie sous les auspices et sous la direction de la Société académique du département de l'Aube, 82e année. (Troyes, s. d. ; in-8°, 448-119 p.) — *Louis Le Clert :* Allibaudières. Note sur l'ancienne forteresse, p. 3-13 et pl. — *Louis Le Clert* : Note sur une pendeloque en argent faisant partie de la collection d'orfévrerie du Musée de Troyes, p. 25-32. — *Arbeltier de La Boullaye* : Les grandes maisons de Montier-la-Celle (l'hôtel de la Galère), p. 39-60. — *Louis Le Clert* : Liste des dons faits au musée de Troyes pendant l'année 1907, p. 111-118.

1223. **Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France**, année 1907. (Paris, 1907 ; in-8°, 259-XVIII p.) — Cte *Durrieu* : Supplément aux lettres de Charles VIII, p. 111-126.

1224. **Annuaire des cinq départements de la Normandie** publié par l'Association normande. 74e année, 1907. (Caen, s. d. ; in-8°, LXIV-676 p.) — *De Longuemare*: Notice historique sur le canton de Tilly-sur-Seulles, p. 55-202. — *Ch. Garnier* : Cerisy, Balleroy, Mondaye, p. 204-250. — *L'abbé M. J. Masselin* : Mémoire sur l'origine et la signification des noms de communes de l'arrondissement de Bayeux, p. 251-276. — *L'abbé Louis Guérin* : Un coin du Bessin, Cartigny-l'Épinay et Cartigny-Tesson (Sainte-Maguerite d'Elle), p. 277-285. — *Trolong* : Rapport sur des fragments d'armes de bronze trouvés à Lison, p. 291-293. — *Gabriel Desclosières :* Notice sur Port-en-Bessin, p. 303-325. — *Émile Travers*: Notes sur la date et les origines de la Tapisserie de Bayeux. p. 370-380. — *E. Anquetil* : La telle du conquest d'Angleterre (la Tapisserie de Bayeux), p. 449-477. — L'âge de la tour Talbot au château de Falaise, p. 478-480.

1225. **Archives historiques du département de la Gironde**. t. XLII. (Bordeaux, 1907 ; in-4°, XLVIII-551 p.) — Congrès d'histoire et d'archéologie du sud-ouest tenu à Bordeaux du 17 au 20 octobre 1907. Compte rendu, p. 413-526. — *Abbé Gaillard* : Quelques précisions historiques concernant Belin, p. 431-433. — *S. Allègre* : Græcienses reliquiæ in Aquitanorum linguis ; de l'origine grecque de quelques mots gascons, p. 437-439. — *Durègne* : Observations sur la communication précédente, p. 439-441. — *Ph. Lauzun* : Une promenade dans le vieil Agen, p. 446-448. — *Cartailhac* : Les nouvelles découvertes de peintures et de gravures préhistoriques dans les cavernes des Pyrénées, p. 448-450. — *Dr Couyba :* Présentation d'objets gallo-romains et de la Renaissance, p. 450-452. — *Chauliac* : A propos d'un tombeau de l'église Sainte-Croix de Bordeaux (XIVe s.), p. 454-456. — *A. Lavergne* : Fonts baptismaux de Bastanous, p. 456-457. — *Abbé Labrie* : La cella gallo-romaine de Fauroux à Lugasson (Gironde), p. 457-461. — *Dr Durodié* : Notice sur Sauveterre de Guyenne, p. 501-503. — *De Sarrau* : Les foires de Bordeaux, de l'origine au XVIIe siècle, p. 504-507. — *A. Bardié* : Objets gallo-romains provenant de fouilles récentes faites à Bordeaux ; les églises de la Gironde à classer monuments historiques ; albums d'objets d'art existant dans les églises de la

Gironde, p. 508-513. — *Abbé Labrie* : Les industries préhistoriques en Entre-Deux-Mers (Gironde), p. 518-519.

1226. **Association française pour l'avancement des sciences,** fusionnée avec l'Association scientifique de France . . Compte rendu de la 36e session. Reims, 1907, notes et mémoires. (Paris, 1908 ; in-8°, 1718 p.) — *Abbé A. Parat* : Statistique des grottes de l'Yonne, p. 313-322. — *Ch. Bosteaux-Paris* : Le pays rémois aux époques préhistoriques, p. 811-824. — *Émile Schmit* : Un ossuaire néolithique sous dalles funéraires et une grotte funéraire néolithique recomblée après le dépôt des corps à Congy (Marne), p. 824-830. — *Oscar Montelius* : Les relations entre la France et l'Italie à l'âge du bronze, p. 830-840. — *Ch. Bosteaux-Paris* : Résultat des fouilles faites dans six cimetières gaulois pendant les années 1903-1906 à Posnes, Lavannes, Heutrégiville, Caurel et Berru (Marne), p. 841-843. — *Dr Marcel Baudouin* : Découverte et restauration du menhir de la Tonnelle, à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée). Nouvelle preuve de la réunion de l'Ile d'Yeu au continent à l'époque néolithique, p. 843-863. — *Vassy et Müller* : Un atelier gallo-romain de fabricant de charnières en os à Sainte-Colombe-lès-Vienne, p. 864-871. — *Émile Schmit* : Le camp des Louvières à Vitry-en Perthois (Marne), p. 871-872. — *Émile Schmit* : Le camp de la Murée, territoire de Possesse (Marne), p. 873-874. — *Émile Schmit* : Découverte à Condé-sur-Marne, d'un chef de l'époque de la Gaule indépendante, enterré sur son char, p. 875-879. — *J. Leroy* : Le camp retranché de Saint-Samson-de-la-Roque (Eure), p. 879-880. — *Paul Goby* : Troisième rapport sur les recherches au camp du Bois du-Rouret (Alpes-Maritimes), p. 881-887. — *Abbé A. Parat* : Les camps retranchés de l'Yonne, p. 888-892. — *Henri Menu* : Notes sur les camps retranchés de Reims, à l'époque gallo-romaine, p. 892-897. — *Léon Mauget* : Découverte d'une verrerie d'art gallo-romain aux Houis, écart de Sainte-Menehould, p. 897-908. — *G. Courty* : Sur la signification présumée de quelques pétroglyphes préhistoriques de Seine-et-Oise, p. 909-912. — *A. de Mortillet* : Insuffisance de la faune comme base de classification des stations quaternaires, p. 912-920. — *Dr Marcel Baudouin et G. Lacouloumère* : Description résumée de la découverte et de la reconstitution d'un nouveau puits funéraire (n° XXXII) à la nécropole gallo-romaine de Troussepoil, au Bernard (Vendée) en 1903, p. 920-932. — *Dr Octave Guelliot* : Réminiscences préhistoriques en Champagne, p. 933-938. — *Paul Goby* : La grotte néolithique de l'Ibis à Vence (Alpes-Maritimes), p. 939-946. — *Léon Coutil* : Inventaire des découvertes de l'âge du bronze dans le département du Calvados, p. 946-973. — *Casimir Cépède* : Le tumulus funéraire de Wimereux, p. 980-997. — *Stanislas Clastrier* : Un oppidum ligure (près Marseille), p. 1006-1008. — *Dr Capitan et Reynier* : Les silex utilisés des stations néolithiques aux environs de Lizy-sur-Ourcq, p. 1008-1010. — *Dr Capitan* : Le paléolithique ancien du sommet des plateaux le long de la Vézère, aux environs des Eyzies, p. 1010-1011. — *J. Leroy* : La station néolithique des Préaux (Eure), p. 1029-1030. — *Ch. Cotte* : Stations de l'âge du bronze dans les

Bouches-du-Rhône, p. 1031-1032. — *Ch. Cotte* : La question de la céramique, p. 1033-1036. — *H. Marin-Tabouret* : Découverte et fouille d'un tumulus de l'âge du bronze, commune de Signes (Var), p. 1047-1050. — *H. Müller* : Une station paléolithique en plein Vercors, tunnel de Bobache (Drôme), p. 1050-1056. — *H. Müller* : Un camp présumé romain près de Saint-Nazaire-en-Royans (Isère), p. 1057-1059. — *Dr Jullien et Müller* : Fouille d'une grotte-fontaine et d'un fond de cabane à Beaulieu (Ardèche), p. 1059-1069. — *Henri Jadart* : Découvertes archéologiques faites au profit du musée de Reims, depuis quinze ans (1893-1907), p. 1661-1664. — *Alphonse Gosset* : Parallèles des coupes transversales dans les cathédrales de Reims, Amiens et Beauvais, p. 1664-1672. — *Alphonse Gosset* : Les arcs formerets dans l'architecture ogivale. Leur fonction, leur importance, leur apogée au XIIIe siècle, leur modification au XIVe siècle, p. 1672-1677.

1227. **Bulletin archéologique de l'Association bretonne**, publié par la classe d'archéologie, 3e série, t. XXV. (Saint-Brieuc, 1907 ; in-8°, 245-51-24-18 p.) — *Dr L. Radiguet* : La guerre des langues et nos limites imprescriptibles, p. 5-10. — *E. Ducrest de Villeneuve* : Aperçu historique sur Chateaulin et sa région, p. 11-25. — *J. Trévédy* : Essai sur l'histoire de Concarneau, p. 26-211. — *Cte R. de Laigue* : Le patronage de saint Pierre dans la Bretagne Armoricaine, p. 212-215 et pl. = 3e série, t. XXVI, 47e congrès, tenu à Lamballe du 2 au 7 septembre 1907. (Saint-Brieuc, 1908 ; in-8°, LX-237-49 p.) — *Abbé J.-L. Helliet* : Lamballe, pays de Lamballe du IVe au XIIIe siècle, p. 3-24. — *J. Trévédy* : Voie romaine d'Yffinac (fond de la baie de Saint-Brieuc) à Vannes, p. 25-66 et pl. — *P. de Berthou* : Considérations historiques et archéologiques sur le château de Clisson, p. 67-93. — *A. Oheix* : Saint Melaine est-il né à Plelauff? origine d'une tradition, p. 106-112. — *P. de Berthou* : Une discussion archéologique à propos de l'église de Déas ou Saint-Filibert de Grandlieu au diocèse de Nantes, p. 112-127. — *Aveneau de La Grancière* : A propos de la question des enceintes fortifiées, p. 128-133. — *J. Trévédy* : Additions et corrections à l'essai sur Concarneau, p. 211-227.

1228. **Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques**, année 1907. (Paris, 1907 ; in-8°, CCLXXVII-494 p.) — *Adrien Blanchet* : Fouilles du Pas-du-Gué (Yonne), p. XXXIII. — *Eugène Lefèvre-Pontalis* : Influences architecturales de la basilique de Saint-Martin de Tours et des abbayes bénédictines, p. XXXVII-XXXVIII. — *Prou* : Découvertes archéologiques à Vermand (Aisne), p. XLIV-XLVI. — *Adrien Blanchet* : Marques de potiers trouvées dans les ruines du théâtre de Lillebonne, p. XLIX-L. — *Dr Capitan* : Les enceintes préhistoriques, p. L-LII. — *Héron de Villefosse* : Poteries sigillées recueillies à Fréjus, p. LIV-LVI. — *Héron de Villefosse* : Inscription romaine découverte dans le quartier Saint-Pierre à Auch, p. LVI. — *Boulanger* : Rhyton gallo-romain trouvé à Abbeville, p. LXII. — *Gabriel Carrière* : Instruments de fer recueillis dans des sépultures antiques à la Coste-Fère près Eyguières (Bouches-du-Rhône), p. LXII-LXIII. — *Eugène Lefèvre-Pontalis* : L'école gothique du midi de la

France au XIIIe et au XIVe siècle, p. LXIX-LXX. — *Prou* et *Bougenot* : Le Trésor des deniers mérovingiens de Bais (Ille-et-Vilaine), p. LXXIV-LXXV. — *Félix Mazauric* : Recherches archéologiques dans le causse du Larzac, p. LXXVI-LXXVII. — *Adrien Blanchet* : Vases romains du Musée départemental des antiquités à Rouen, p. CXXVIII-CXXIX. — *Abbé Thédenat* : Forge antique découverte près d'Excideuil (Dordogne), p. CXXX. — *Adrien Blanchet* : Fouilles du camp de Cora à Saint-Moré (Yonne), p. CXXXIII-CXXXIV. — *M. Prou* : Le cimetière mérovingien de Paley (Seine-et-Marne), p. CXXXVII-CXXXIX — *Héron de Villefosse* : Découvertes épigraphiques sur l'emplacement de l'ancienne église de Lourdes, p. CXXXIX-CXL. — *Héron de Villefosse* : Inscription romaine trouvée à Narbonne, p. CXLI-CXLII. — *Héron de Villefosse* : Mosaïque découverte à Fréjus, p. CXLII-CXLIII, CLI-CLII. — *Dr Capitan* : Maillets de grès recueillis dans le sud-est de la France, p. CXLVII. — *Dr Capitan* : Vestiges de murs relevés autour de dolmens du département du Gard, p. CXLVIII-CXLIX. — *Durrieu* : Bas-relief de la maison Picaud-Beaussier à Largentière (Ardèche), p. CXLIX-CL. — *Dr Capitan* : Fouilles dans l'abri et la grotte de La Férassie, p. CLVI-CLVIII — *Abbé Thédenat* : Pitons de bronze romain trouvés à Montréal-Lacluse (Ain), p. CLIX. — *Babelon* : Statuettes de taureaux conservées au musée de Rouen, et manche de couteau romain, p. CLXVIII-CLXX. — *Adrien Blanchet* : Antiquités romaines découvertes dans l'Ain, p. CLXX-CLXXI. — *Dr Capitan* : Les carrières de pierre de taille de Barjac à l'époque romaine ; gisement acheuléen du Mas Signargues, c^ne de Saint-Privat de Champecos ; dalle sculptée de Saint-Victor des Oules, p. CLXXI-CLXXV. — *Prou* : Étriers et épées trouvés dans la Loire, p. CLXXVI-CLXXVIII et pl. — *Delvincourt* et *Pol Baudet* : Une sépulture néolithique à Montigny-sur-Crécy (Aisne), p. 3-7 et pl. — *Alexandre Nicolaï* : Note sur une sépulture gallo-romaine découverte à Vignols (Corrèze), p. 8-11 et pl. — *Jules Pilloy* : Note sur un vase funéraire carolingien trouvé à Monceau-le-Neuf (Aisne), p. 12-17. — *C. Boulanger* : Trois cimetières mérovingiens (Clery, Maurepas et Corbie), p. 18-40 et pl. — *Louis Demaison* : La cathédrale carolingienne de Reims et ses transformations au XIIe siècle, p. 41-57. — *L. Bousrez* : Un fragment d'architecture carolingienne (à Tours), p. 58-61 et pl. — *Louis Régnier* : Découverte de deux piscines, d'un enfeu et de peintures murales dans le chœur de l'église Saint-Taurin d'Évreux, p. 62-68 et pl. — *Georges Doublet* : Le sceau de Jacques Graillier, évêque de Grasse (1389-1392), p. 69-71 et pl. — *Georges Doublet* : Inventaire du trésor de la cathédrale de Grasse en 1423, p. 75-91. — *Auguste Vidal* : Fonte de six cloches à Montagnac de 1436 à 1470, p. 92-119. — *Abbé Arnaud d'Agnel* : Les tissus et broderies du Trésor de la cathédrale d'Embrun, p. 125-140 et pl. — *Paul Brune* : Une plaque votive du Musée historique de Bâle, p. 161-166 et pl. — *Chanoine Métais* : L'église abbatiale de Notre-Dame de Josaphat d'après des fouilles récentes, p. 167-183 et pl. — *Ferdinand Villepelet* : Le mobilier d'un bourgeois de Périgueux en 1428 (Estève Thibaut), p. 184-206. — *Ch. Dangibeaud* : Les fouilles à l'amphithéâtre de Saintes en 1906, p. 207-

209 et pl. — *Émile Bonnet* : L'influence lombarde dans l'architecture romane de la région Montpelliéraine, p. 210-218. — *Émile Chanel* : Sur une sépulture de l'âge du bronze à Outriaz (Ain), p. 365-368 et pl. — *Aug. Audollent* : Examen critique de deux textes anciens supposés relatifs au temple du Puy-de-Dôme, p. 368-380. — *Jules Pilloy* : Une sépulture par incinération du IIe siècle à Bertaucourt-Pontru (Aisne). La céramique du Nord de la Gaule, p. 381-392. — *Louis Chastelain* : Rapport sur une mission relative à l'étude des antiquités de la ville d'Orange, p. 393-401. — *Abbé F. Poulaine* : Sépultures mérovingiennes près de la grande fontaine à Voutenay, p. 402-409. — *Robert Roger* : L'orfèvrerie religieuse dans le comté de Foix et le Couserans, reliquaire d'Oust et de Seix, p. 410-415 et pl. — *Abbé Arnaud d'Agnel* : Fragments d'un bas-relief du XIVe siècle provenant du mausolée de saint Elzéar de Sabran, p. 416-423 et pl.

1229. **Bulletin de l'Académie delphinale**, 5e série, t. I, 1907. (Grenoble, 1908; in-8°, LXII-315 p.). — *Abbé A. Dussert* : Fin de l'indépendance du Dauphiné. Le dauphin Louis II, son gouvernement, ses démêlés avec son père. Intervention du roi Charles VII et fuite du dauphin en 1456, rôle joué par les États du Dauphiné, p. 5-55. — *F. Dullin* : Étude comparée sur l'organisation supérieure judiciaire du Dauphiné et de la Savoie. Conseils résidents et souverains Parlements et sénat. Tribunal d'appel, cours d'appel, cours royales, cours impériales, p. 143-235.

1230. **Bulletin de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer**, t. VII, 1904-1907. (Boulogne-sur-Mer, s. d. ; in-8°, 781 p.) — *Rigaux* : Origine du nom de « Bononia », p. 6-8. — *Rigaux* : Eustache Ier, comte de Boulogne (XIe s.), p. 8-9. — *Rigaux* : Vestiges du mur romain de Boulogne, p. 67-68. — *Em. Sauvage* : Vase gallo-romain orné, en terre cuite, trouvé à Étaples, p. 145-147. — *A. de Rosny* : Faramus de Boulogne. La famille de Bolonia en Angleterre, descendance des comtes de Boulogne, p. 148-185. — *Dr E. Sauvage* : Médailles romaines en argent trouvées à Étaples, p. 218-219. — *H.-E. Sauvage* : Sépultures franques et carolingiennes du Boulonnais, p. 229-253. — *Dr E. Dutertre* : Monnaies romaines trouvées dans les sables de Boulogne, p. 298-300. — *H.-E. Sauvage* : Les figurines en terre cuite gallo-romaines du musée de Boulogne-sur-Mer, p. 309-320. — *H.-E. Sauvage* : Sur quelques monnaies de Carausius et d'Allectus, p. 321-324. — *Camille Enlart* : Notice sur les travaux historiques et archéologiques de M. V.-J. Vaillant (1824 + 1904), p. 364-385. — *Dr H.-E. Sauvage* : Monnaies de Morins trouvées dans le Boulonnais, p. 490-491. — *Dr H.-E. Sauvage* : Notes numismatiques (monnaies d'or romaines trouvées dans le Boulonnais ; monnaies romaines trouvées à Marquise et à Thérouanne, à Ambleteuse ; plomb de bulle d'Alexandre IV), p. 499-509. — *Dr E.-T. Hamy* : Les sigles figulins de la flotte de Bretagne, p. 530-562. — *Ph. Dautzenberg* : De la présence d'un Cypræa vinosa Gmelin (coquille), dans une sépulture franco-mérovingienne (à Nesles-lez-Verlincthun), p. 563-567 et pl. — *Dr H.-E. Sauvage* : Le cimetière franc de Licques, p. 568. — *Dr E. Sauvage* : Fouilles du Vieil-Atre à

Boulogne, p. 569-570. — *Dr E. Dutertre* : Aureus de Domitien trouvé à Franc, près d'Étaples, p. 570-571. — *Adrien Blanchet* : Aureus de Dioclétien trouvé à Tardinghen (Pas-de-Calais), p. 571-572. — *Rigaux* : De la confiance que mérite Lambert d'Ardres, p. 573-582. — *J. Voisin* : Note sur des débris d'origine romaine trouvés dans une fouille faite en 1898 sur la plage Ouest de Boulogne-sur-Mer, p. 583-588. — *A. Hamy* : Documents inédits relatifs à la domination bourguignonne dans le Boulonnais (1419-1478), p 636-652. — *Dr H.-E. Sauvage* : Antiquités gallo-romaines recueillies dans le Boulonnais et récemment entrées au musée de Boulogne-sur-Mer, p. 653-680. — *Dr E. Sauvage* : Les vases en terre gallo-romaine trouvés dans le Boulonnais, p. 681-690. — *E.-T. Hamy* : Souvenirs d'une visite à l'Exposition de la Toison-d'Or à Bruges, p. 692-704. — *Dr Em. Dutertre* : Découverte de monnaies du xve siècle à Marquise (Pas-de-Calais), p. 727-758.

1231. **Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure,** année 1907, t. XLVIII. (Nantes, 1907 ; in-8°, LXX-185-XXV p.) — *L. Maître* : L'église carolingienne de Saint-Philbert de Grandlieu devant la critique, examen des théories du R. P. C. de La Croix, sur ce monument, p. 1-58 et pl. — *Abbé Radigois* : Notice sur Penchâteau et la chapelle de Penchâteau, p. 59-86. — *J. Furret et D. Caillé* : Le vieux Nantes qui disparaît. La rue du Petit Bacchus et ses alentours, p. 87-92.— *G. Durville* : La psallette de la cathédrale de Nantes, sa fondation par l'évêque Henri le Barbu (1413), p 93-113. — *L. Maître* : Découverte d'un sarcophage de granit près de la vieille église de Saint-Nazaire, p. 115-118. — *L. Maître* : L'île de Saint-Nicolas de Corsept et son cimetière du Grez, p. 118-123. — *A. de Veillechèze* : Saint-Goustan, sa chapelle et sa baie au Croisic, p. 155-174.

1232. **Bulletin de la Société archéologique du Gers,** 8e année. Auch, 1907 ; pet. in-4°, 368 p.) — *L. Mazeret* : Les âges de la pierre dans le Gers (suite), p. 82-87, 256-258. — *Abbé Broconat* : Le cardinal Arnaud d'Aux (+ 1321), p 124-137. — *Dr de Sardac* : Étude sur l'assistance publique à Lectoure aux xve, xvie et xviie siècles, p. 171-192, 209-230. — *Ch. Samaran* : La justice consulaire au xive siècle, à Villecomtal-de-Pardiac, p. 240-249. — *Ch. Palanque* : La châsse de Sarrant (xive s.), p. 250-255 et pl. — *A. Lavergne* : Excursion en Astarac et Comminges (Gimont N.-D. de Cahuzac), p. 279-287. — *Abbé Lagleize* : Fleurance sous la domination féodale des sires d'Albret (1425-1506), p. 289-324.

1233. **Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais,** t. XIV, nos 181 à 189. (Orléans, 1907 ; in-8°.) — *Baguenault de Puchesse* : Jules Loiseleur, bibliothécaire de la ville d'Orléans (1816 + 1900), p. 58-75, portr.— *L. Dumuys* : Le sous-sol d'Orléans, fouilles des mois de mai et juin 1905 (antiquités gallo-romaines), p. 148-149. — *E. Huet* : Le congrès général des notaires de France (à Orléans, exposition rétrospective), p. 150-153. — *Dr Garsonnin* : Marie de Villebresme appartient-elle à la famille de Jeanne d'Arc, p. 154-164, 373-374. —

A. Basserille : Henri Herluison (1835 † 1905), p. 212-234. — *L. Aurray* : Un manuscrit écrit à Orléans au XIIIe siècle (Lettres d'Étienne de Tournai), p. 236-239, facs. — *A. Pommier* : Note sur une miniature du XVe siècle représentant Jeanne d'Arc à cheval, p. 305-313, facs. — *J. Soyer* : Les armoiries d'Orléans en 1306, p. 356-358 et 2 pl. — *J. Soyer* : Le cimetière mérovingien de Briarres-sur-Essonnes, p. 409-414 et pl. — *E. Jarry* : Liste complète des prévôts d'Orléans de 1392 à 1568, p. 472-475 — *Th. Cochard* : Un nouveau témoignage sur Jeanne d'Arc. Réponse d'un clerc parisien à l'apologie de Jeanne d'Arc par Gerson, p. 524-530. — *E. Jarry* : Le prieuré de Pont-aux-Moines près Orléans (1075-1080), p. 579-581 et 2 pl. — *J. Soyer* : Identification des noms de lieu, Camedollus et Orcellum mentionnés dans la charte d'Agius, évêque d'Orléans (janvier 854), p. 582-585. — *J. Soyer* : Cession de la porte Bourgogne par Marie de Clèves, duchesse d'Orléans, comtesse de Blois à Michel Gaillard, trésorier et receveur général du duché (15 novembre 1473), p. 616-621. — *Aug Baillet* : Réparations à la porte Bourgogne en 1459-1460, p. 622-625. — *E. Huet* : Une image populaire de Jeanne d'Arc à Rouen, p. 626-629. — *Th. Cochard* : Cathédrale d'Orléans. Réfection de la grande voûte à ses deux extrémités (1904-1908), p. 630-634.

1234. **Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin**, t. LVII. (Limoges, 1907 ; in 8°, 758 p.) — *Paul-Louis Grenier* : La cité de Limoges, son évêque, son chapitre, son consulat (XIIe-XVIIIe siècles), p. 5-128. — *Chanoine A. Lecler* : Histoire de l'abbaye de Grandmont, p. 129-171, 413-478. — *Paul Ducourtieux* : Les voies romaines en Limousin, p. 501-539. — *A. Demartial* : Un primitif limousin. Le peintre Pierre Villate (1430-fin du XVe ou commencement du XVIe siècle), p. 540-547. — *Paul-Laurent Courtot* : Miniature et lettres ornées du moyen-âge, p. 548-558. — *Antoine Thomas* : Louis XI et la chapelle de Notre-Dame du Pont à Saint-Junien, p. 560. — *A. Lecler* : La châsse d'Ambazac, p. 565-579 — *Alfred Leroux* : Donation du mas de Benadet et La Forêt faite au prieur de l'Artige par R. de Noblac (1174), p. 580-581. — *Abbé Farne* : Procès-verbal d'envoi à la fonte du cuivre de deux châsses provenant de Grandmont (1794), p. 584.

1235. **Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts du département de la Haute-Saône**, année 1907. (Vesoul, 1907 ; in-8°.) — *C. Cellard* : L'ancien carrelage de l'église abbatiale d'Acey (Jura), p. 1-12. — *J. Feurrier* : La station magdalenienne du Trou de la Mère Clochette à Rochefort (Jura) ; enceinte d'argile du Mont-Cenis, territoire de Rahon (Jura), p. 11-21 et pl.

1236 **Bulletin de la Société d'archéologie de Neufchâteau**, 1904-1906, n° 1. (Neufchâteau, 1906 ; pet. in-4°, 36 p.) Monuments et objets classés comme monuments historiques dans l'arrondissement de Neufchâteau, p. 11. — *De Liocourt* : Monnaies de Neufchâteau, p. 13-35.

1237 **Bulletin de la Société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers**, t. X, année 1906. (Louviers, 1907 ; in-8°, 160 p.) —

L. Barbe : Dictionnaire du patois normand en usage à Louviers et dans les environs, p. 26-150.

1238. **Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers.** Nouvelle série, 36e année, 1906. (Angers, 1907 ; in-8°, 203 p.) — *H. Muffang et G. de Lapouge* : Note sur des crânes angevins mérovingiens et du moyen âge, p. 123-133. — *J. Emerian* : Le polissoir de Pierre-Couverte, commune de Pontigné, arrondissement de Baugé, p. 135-139 et pl.

1239. **Bulletin de la Société polymathique du Morbihan**, année 1907. (Vannes, 1907 ; in-8°, 308-52 p.) — *J.-M. Le Mené* : Château de la Roche-Périou, p. 7-11 et pl. — *Arcneau de La Grancière* : Glanes préhistoriques. (Haches plates en bronze de Pluherlin ; monuments mégalithiques de Tredion : fragment de plat trouvé aux Trois-Sapins, près Arcal en Vannes), p. 115-122. — *Arcneau de La Grancière* : Note sur quelques pierres d'une forme particulière trouvées dans le cromlec'h d'Er-Lanic, p. 123-126. — *Arcneau de La Grancière* : Découverte d'une flèche néolithique en Saint-Avé. Les pointes de flèches en silex du musée archéologique de la Société polymathique du Morbihan, p. 127-136. — *Dr Marcel Baudouin* : Découverte scientifique d'un mégalithe funéraire inconnu jusqu'ici par les lignes de direction de menhirs isolés, p. 137-140. — *H. Ramin* : A propos d'une inscription phénicienne trouvée en Bretagne, p. 141-151. — *Arcneau de La Grancière* : Nouveaux villages préhistoriques en Malguénac (Morbihan), p. 198-202. — *Dr de Closmadeuc* : Sous les sables de Quiberon (trouvailles diverses), p. 252-257. — *Jud. Heligon* : Notes de M. l'abbé Marot (1791-1865). (Malestroit, Serent, Saint-Marcel, Guehenno, Questembert, Réguiny, Molac, Saint-Gravé, Roc-Saint-André, Lizio, Pleucadeuc, Saint-Congard, Allaire, Rufflac, Missiriac, Caro, Monterrein, Glac, Josselin, Croix-Helléan, Helléan, Grée-Saint-Laurent, La Chapelle, La Nouée, Mohon, Guilliers, Taupont, Loyat, Néant, Trehorenteuc, Campénéac, Saint-Malo-de-Beignon, Augan, Monteneuf, Le Guerno, Trédion, Pluherlin, Limerzel, Carentoir, Malansac, Rochefort, Moustoirac), p. 275-302

1240. **Bulletin du Musée historique de Mulhouse**, t. XXXI, année 1907. Mulhouse, 1908; in-8°, 159 p.) — *Ernest Meininger* : Les anciens artistes peintres et décorateurs mulhousiens jusqu'au XIXe siècle, p. 5-90 et pl. — *G.-A. Schœn* : Le trésor (florins d'or du XIVe s.) de l'ancien couvent des Clarisses de Mulhouse, p. 91-109 et pl.

1241. **Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Touraine**. Mémoires, t. XLVI. (Tours, 1907 ; in-8°, XXXVI-472 p.) — *Vaucelle* : La collégiale de Saint-Martin de Tours, des origines à l'avènement des Valois (397-1328), p. I à XXXVI et 1 à 472.

1242. **Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne** publié par l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, 2e série, 1907. (Clermont-Ferrand, 1907; in 8°, 304 p.) — *Marcellin Boudet*: Martial d'Auvergne était-il d'Auvergne ? p. 22-31. — *Abbé G. Camin*: Note sur une épée celtique trouvée à Pont-du-Château, p. 43-46 et pl. — *Abbé*

Mioche : Documents pour servir à l'histoire de Chapdes-Beaufort, p. 57-87. — *Marcellin Boudet* : Note sur la famille de saint Robert après sa mort. La fin des Turlande et des Brossadol, p. 117-138. — *Villiod* : Condat-en-Combraille et ses environs, du XIVe siècle à nos jours, p. 148-179. — *Abbé Mioche* : Saint Émilien et saint Brachion (480-578). Les premiers solitaires, les premiers moines de la vallée de la Sioule, de Pontgibaud au Pont-de-Boucheix, p. 183-191. — *Dr Roux* : Note complémentaire pour les origines de Riom (Inscription de la châsse de saint Amable), p. 191-197 et pl. — *R. Crégut* : Plan de l'ancienne église de Saint-Cyrgues-Fontgième à Clermont-Ferrand, p. 219-220 et pl. — *Abbé Ph Gobillot* : La cathédrale de Clermont, p. 253-269, 298-301. — *Dom Germain Morin* : Une liste des *hebdomadarii* ou chanoines de l'église de Clermont du XIe siècle, p. 269-272.

1243. **Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain**, 7e année, 1907. (Nancy, 1907; in-8°, 288 p.) — *J. Beaupré* : Le monument funéraire mégalithique du Bois-l'Evêque (commune de Sexey-aux-Forges, Meurthe-et-Moselle), p. 13-18 et pl. — *J. Nicolas* : Un repositorium gothique à Verneuil-le-Petit, p. 18-21. — *Albert Collignon* : Note sur deux exemplaires de la *Nancéide* imprimés sur vélin, p. 27-32. — *Ed. Chatton* : Signification du mot *rayeux* en Lorraine (novale), p. 32-36. — *Paul Denis* : Notes sur Bouillon, Orval, Avioth et Mouzon, p. 51-55 et pl. — *Paul Denis* : Notes sur quelques artistes toulois; deux documents inédits sur le sculpteur Siméon Drouin (1650-1652), p. 76-92. — *E. Durernoy* : Les diplômes de Charlemagne pour l'église de Toul, p. 92-96. — *Paul Perdrizet* : Maria Sponsa filii Dei (statues de la Vierge), p. 100-108. — *L'abbé M. Demange* : La grotte et l'ermitage de Saint-Amon (près de Saulxerotte), p. 133-143 et pl. — *E. R.* : Bibliothèque nationale. Exposition de portraits peints et dessinés du XIIIe au XIVe siècle, p. 150-158. — *E. Durernoy* : Lettre de René II au chapitre de Saint-Dié (1477), p. 164-166 — *L. Quintard* : Quelques réflexions sur des deniers toulois des XIIe et XIIIe siècles, p. 169-174. — *E. Durernoy*: Déclaration faite par les gentilshommes lorrains le 13 décembre 1425, p 175-190. — *H. Lefebvre* : Notes sur l'origine mussipontaine de la maison de La Tour-en-Voivre, p. 219-225 et pl. — *Edmond Des Robert* : Note sur les armoiries de quelques familles de Pont-à-Mousson, p. 226-229.— *Ed. Chatton* : Saint Bernard à Charmes-la-Côte en 1146, p. 231-234. — *H. Stein* : Quatre chartes lorraines du XIIIe siècle dans un cartulaire franc-comtois, p. 234-237. — *Paul Denis* : Les lépreux à la maladrerie de la Madeleine-lès-Nancy, p. 243-258, 272-281. — *Ch. Pierfitte* : Note sur la famille de Savigny, p. 259 261. — *H. Prost* : Note sur la famille de Bulgnéville, p. 262-263.

1244. **Mémoires de l'Académie de Vaucluse**, 2e série, t. VII, année 1907. (Avignon, 1907; in-8°, XV-370 p.) — *Joseph Girard* : Les États du comté venaissin depuis leurs origines jusqu'à la fin du XVIe siècle (suite), p. 1-58, 141-185. — *Dr P. Pansier* : Étude sur un manuscrit musical du

XIe siècle, p. 115-122. — *Marc de Vissac* : Le pont d'Avignon, p. 219-241. — *E. Duprat* : Les confluents de la Durance aux temps historiques, p. 261-278.

1245. **Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Marseille,** 1906-1907. Marseille, 1908 ; in-8°, 532 p.) — *Léon Magnan* : Histoire des juges-consuls et du Tribunal de commerce de Marseille, p. 69-282. — *Marin de Carranrais* : Recherches sur la noblesse de Pierre Puget, p. 355-393. — *Émile Perrier* : L'architecture en Provence sous le roi René, p. 457-492.

1246. **Mémoires de la Société d'archéologie lorraine** et du musée historique lorrain, t. LVII (4e série, 7e vol.). 1907. (Nancy, 1907 ; in-8°, 487-XXVIII p.) — *P. Fournier* : Les institutions du comté de Chaligny (suite), p. 5-120. — *R. Parisot* : Les origines de la Haute-Lorraine et sa première maison ducale (959-1033), p. 151-428. — *Cte J. Beaupré et Dr P. Jacques* : La station funéraire de la Garenne à Liverdun (Meurthe-et-Moselle), p. 429-460. — *Cte Fourier de Bacourt* : La Chambre du Conseil et des comptes du Barrois, p. 461-487.

1247. **Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers,** 5e série, t. X, année 1907. Angers, 1907 ; in-8°, 472 p.) — *A.-J. Verrier* : Projet de préface pour le glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou, p. 47-70. — *Ch. Urseau* : Une excursion en Anjou : Serrant, Chalonnes, Rochefort, Behuard et Savennières, p. 71-84. — *L. de Farcy* : La tour Saint-Aubin à Angers], p. 85-98. — *J. Joubert* : Le monument commémoratif de la bataille des Éperons d'or à Courtrai, p. 221-264.

1248. **Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France,** 7e série, t. VII (1907). (Paris, 1908 ; in-8°, 301 p.) — *Octave Vauvillé* : L'enceinte antique de Villeneuve Saint-Germain (Aisne), p. 1-15. — *F. de Mély* : Signatures de primitifs. Miniaturistes, p. 16-54 et pl. — *Ph. Lauer* : Observations sur l'origine et l'usage du nimbe rectangulaire, p. 55-71. — *Baron de Baye* : Les tombeaux des Goths en Crimée, p. 72-114 et pl. — *C. Enlart* : La Volupté et la Mort à propos d'une figurine d'ivoire du musée de Cluny, p. 115-136 et pl. — *Octave Vauvillé* : L'enceinte de Muret (Aisne), p. 216-230. — *René Fage* : Les broderies du musée de Tulle, p. 231-245 et pl.

1249. **Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne....** t. XXI. (Thonon, 1907 ; in-8°, LXXIV-239 p.) — *Max Bruchet* : Fondation de l'église des Augustins de Thonon (1427), p. IX-XI. — *Cte Clément de Maugny* : Ruines du château des Allinges, p. XIII-XIX. — *César Balliard* : La valeur des écus de 1464 à 1595, p. XLIII-XLV. — *Duplan* : Le clocher d'Évian, p. XLVI-XLVII. — *Abbé Lacroix* : Étymologie du nom d'Évian, p. XLIX-LIII. — *Mgr Piccard* : Sceau de la Chartreuse de Vallon-Ripaille, p. LIII-LV. — *Émile Duarnet* : Étude comparée des patois de la Savoie, du Dauphiné et de la Suisse, p. 51-114. — *L.-E. Piccard* : Le château de Larringes près d'Évian-les-Bains (Haute-Savoie), p. 115-164. —

Donation faite par Girod et Pierre d'Évian, père et fils (1248), p. 167-168. — Châtelains d'Évian et Féterne, p. 168-170. — Charte d'Aymon, comte de Savoie (1334), p. 171-182. — *L.-E. Piccard* : Armoy, quelques notes et documents, p. 183-219.

1250. **Revue Catalane,** organe de la Société d'études catalanes, t. I, année 1907. (Perpignan, 1907 ; in-8°, III-376 p.) — *Abbé Gibrat* : Notes historiques sur la commune et la paroisse de Tresserra, p. 26-30, 57-60, 90-94. — *E. Vergès de Ricaudy* : Sur l'orthographe des noms propres de lieux en Roussillon, p. 43-45. — *E. Vergès de Ricaudy* : Le catalan est-il une langue ? Le catalan est-il un patois ? p. 54-56. — *Abbé J. Bonafont* : Les goigs (chants religieux populaires en catalan), p. 70-75, 106-110, 136-143, 165-168, 196-200. — *J. Gibrat* : Aperçu historique sur Nidoleras, Torderas et Fourques, p. 154-157, 186-191, 218-223. — Quelques noms d'oiseaux en catalan, p. 182-184. — *V. Todesco* : Les douze paroles (légende populaire) à Alghero (Sardaigne), p. 205-208. — *J. Calmette* : Pierre Vidal et son œuvre, p. 226-232. — Quelques variantes de « montanyes regalades » (chanson catalane), p. 233-237. — *E. Leguiel* : Langue française et langue catalane, p. 306-311, 331-336. — *L. Pastre* : La langue catalane populaire en Roussillon, p. 337-341, 353-358.

1251. **Revue de Gascogne** Bulletin mensuel de la Société historique de Gascogne. 48e année. Nouvelle série, t. VII. (Auch, 1907 ; in-8°. 576 p.) — *A. Clergeac* : Les abbayes de Gascogne du XIIe siècle au Grand Schisme d'Occident (suite), p. 15-29. — *A. Degert* : L'ancien diocèse d'Aire, p. 30-43, 75-91, 115-129, 164-178, 227-238, 269-284. — *J. L.-R. et Ch. Samaran* : Guillelmus de Pereriis Condomiensis, p. 43, 74. — *J. Lestrade* : Les reliques de S. Orens à Toulouse, p. 44. — *A. Degert* : Robert Petit-Lo, sénéchal de Lannes (XVe s.), p. 47. — *A. Laurens* : Coutume d'Artigue, p. 59-66. — *A. Degert* : Le prix des manuscrits au moyen âge, p. 66. — *V. Foix et A. Degert* : Une édition à retrouver (Histoire de N.-D. de Buglose, éd. 1713 et 1716), p. 91-184. — *A. Degert* : Inscription sur une châsse de sainte Livrade (1342), p. 135. — *V. Foix* : Faits d'armes du comte d'Armagnac Bernard VI, p. 284. — *A. Degert* : Un faussaire gascon, Bertrand de Compaigne, p. 289-322, 385-398. — *J. Duffour* : Noms de lieux (du Livre rouge à identifier, p. 322, 469, 519. — *A. Degert* : Additions et rectifications à la *Gallia Christiana*, (évêques d'Agen et de Bazas ; abbés de Saint-Sever, de Saint-Savin-de-Bigorre, de Simorre, évêques de Lescar), p. 344, 374, 434, 497, 514, 568. — *J. Duffour* : La vraie croix à Auch, p. 431. — *A. Degert* : Un manuscrit auscitain de l'an 812 (?), p. 522. — *A. Vignaux* : Un livre de Jacques d'Armagnac, p. 525. — *Ch. Samaran* : Le Gers dans les Rôles Gascons, p. 529-547. — *A. Degert* : Le temporel de l'évêché d'Aire, p. 565-568.

1252. **Revue des études juives,** publication trimestrielle de la Société des études juives, t. LIII. (Paris, 1907 ; in-8°, 284-c p.) — *Arsène Darmesteter et L. Brandin* : Les gloses françaises de Raschi dans la Bible, p. 161-193 ; LIV, p. 1-34, 205-235. — *Joachim Miret y Sans* : Le massacre

des Juifs de Montelus en 1320, épisode de l'entrée des Pastoureaux dans l'Aragon, p. 255-266. — *Julien Weill* : Un juif brûlé à Metz vers 1385 pour profanation d'hostie, p. 270-272. = LIV. (Paris, 1907 ; in-8°, 308 p.) — *Dr Simonsen* : Les marchands juifs appelés Radanites, p. 141-142. — *S. Mitrani-Samarian* : Le sac de Cordoue (1473) et le testament d'Anton de Montoro, p. 236-240. — *S. Mitrani-Samarian* : Un sermon valencien de saint Vincent Ferrer (vers 1391), p. 241-245. — *S. Mitrani-Samarian* : Un typographe juif (Juan de Lucena) en Espagne avant 1482, p. 246-252.

1253 **Revue des langues romanes**, t. L, 5e série, t. X. (Montpellier, 1907, in-8° ; 560 p.) — *S. Stronski* : Notes sur quelques troubadours et protecteurs de troubadours célébrés par Élias de Barjols (Raimon d'Agout; Isnart d'Antravenas; Garsende, comtesse de Provence ; Blacatz), p. 5-44. — *Giulio Bertoni* : Per la storia del cod. H. (Vat. 3207) [chansonnier provençal], p. 45-48. — *Aug. Vidal* : Comptes des clavaires de Montagnac (suite et fin) (1436-1437), p. 49-67. — *Arthur Langfors* : Remarques sur le poème des poignes d'Enfer, p. 18. - *J. Ulrich* : Mots intéressants ou rares fournis par les Épitres du Nouveau Testament de Bifrun (suite), p. 69-84, 203-206. — *F. Castets* : Les quatre fils Aymon (suite), p. 97-182, 216-221, 345-533. — *J. Calmette* et *E.-G. Hurtebise* : Correspondance de la ville de Perpignan de 1450 à 1659 (suite), p. 193-202, 323-336. — *Ferdinand Castets* : I dodici canti, notes et errata (suite), p. 207-215. — *L.-E. Kastner* : Prières à la Vierge en provençal, p. 222-236. — *Jean Acher* : Les archaïsmes apparents dans la chanson de Raoul de Cambrai, p. 237-266. — *C. C.* : Contenances de table en vers provençaux, p. 267. — *C. C.* : La Passion Nostre Dame, p. 268. — *M. Grammont* : A propos des ouvrages de M. A. Thomas. Notes sur la dissimilation, p. 273-310. — *Paul Barbier fils* : Remarques sur les dérivés du latin « celium », p. 337-342. — *Paul Barbier fils* : Un radical « darn », fr. « darnagasse », « darnel », etc., p. 343-344.

1254. **Revue historique et archéologique du Maine**, t. LXI, année 1907, 1er semestre. (Le Mans, 1907 ; in-8°, 344 p.) — *Léonce Cellier* : Les sceaux des évêques du Mans des XIIe et XIIIe siècles, p. 31-44 et pl. — *Robert Triger* et *Mis de Beauchesne* : Sainte-Suzanne, p. 45-85, 121-168, 271-331 et pl. — *Dom Léon Guilloreau* : Séjours et itinéraires de Jean sans-Terre dans le Maine (1199-1203), p. 241-270. = T. LXII, 1907, 2e semestre. (Le Mans, 1907 ; in-8°, 328 p.) — *L. Bezard* : Les origines de la famille et du nom de Ronsard, p. 5-12. — *R. Latouche* : Les actes les plus anciens du cartulaire de la collégiale de Saint-Pierre de la Cour au Mans, p. 13-23. — *R. Triger* : M. Henri Chardon, p. 105-140, portr. — *A. Angot* : Un document sur le concile provincial de Nantes en 1431, p. 141-143. — *R. Triger et E. de Lorière* : Evron, château du Rocher de Mezangers, et Jublains, p. 144-180 et pl.

1255. **Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn**, publiée sous la direction de M. Jules Jolibois et sous le patronage de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Tarn, 32e année, 24e volume, 2e série, 16e année. (Albi, 1907 ; in-8°, 403 p.)

— *E. Cabié* : Sur un document écrit à Albi en 1226 (aveu de Najac), p. 56-58. — *Aug. Vidal* : Les vicomtes et la vicomté de Paulin, p. 125-137, 269-294, 353-362. — *E. Bécus* : Découverte de monnaies romaines au Puy-Saint-Georges, p. 220. — *Bécus* : Monnaies romaines trouvées dans les environs de Lavaur, p. 370-373. — *Bécus* : Monnaies de Cahors trouvées à Albi, p. 379-380.

1256. **Revue philomathique de Bordeaux et du sud-ouest,** 1906. (Bordeaux, 1906; in-8°, 575 p.) — *R. Céleste* : Les piliers de Tutelle, p. 1-22. — *J. Benzacar* : Dom Devienne, historiographe de Guienne, p. 145-164. — *J.-A. Brutails* : Du chiffre des fortunes au moyen âge, p. 444-446. — *Capitaine Saint-Jours* : Localités maritimes disparues en Gascogne, p. 447-475, 497-520; 1907, p. 234-240. — Année 1907. (Bordeaux, 1907; in-8°, 579 et 12 p.) — *Brutails* : La nef de la cathédrale Saint-André, p. 97-106. — *J. Callen* : Autour de la rue Poitevine, p. 314-327, 421-432. — *J. Lépicier* : Table des articles contenus dans les vol. I à X (1898-1907), p. 1-12.

1257. **Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.** Compte rendu des séances 1907. (Beauvais, 1908; in-8°, 127 p.) — *Abbé L. Meister* : Dépouillement des manuscrits de la collection Michel sur le Beauvaisis, l'Ile de France et la Picardie (bibliothèque de la Société), p. 8-10. — *Peron et Thiot* : Une cachette de l'âge de bronze à Bailleul-sur-Thérain, p. 12-13. — *Acher et Leblond* : L'enceinte gallo-romaine de Beauvais d'après les fouilles de la place Saint-Louis, p. 13-15. — *Vuilhorgne* : Les exploits d'Étienne Vignoles, dit La Hire, en Picardie et Beauvaisis d'après des documents récents, p. 25-26. — *Abbé Meister* : Topographie historique du vieux Beauvais (suite), p. 26-30, 66-69, 122-125. — *Bezot* : Le cimetière franc d'Ons-en-Bray, p. 47. — *Vuilhorgne* : Un manuscrit de Grégoire de Tours, provenant du chapitre de la cathédrale de Beauvais (VIIe siècle), p. 48-50. — *Leblond* : Monnaie gauloise en or trouvée près de Crèvecœur, p. 65-66. — *Vuilhorgne* : Un indiciaire du XVe siècle. Robert de Caigny, dit Perceval, p. 108-110. — *Chanoine Meister* : Un mot sur des phalères trouvées dans le département de l'Oise, p. 119-120.

1258. **Société des naturalistes et archéologues du Nord de la Meuse,** t. XIX. (Montmédy, 1907, in-8°; sciences naturelles, 61 p.; archéologie et histoire locale, 79 p.). ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE LOCALE. — *F. Houzelle* : Les monuments de Marville, p. 1-66 et 2 pl. — *P. Lehuraux* : Vilosnes, p. 67-78.

1259. **Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux,** 9e volume. (Bayeux, 1907; in-8°, 202 p). — *E. Anquetil* : Les sangles (rues formant ceinture) de Bayeux, p. 1-3. — *L. Le Male* : La bourgeoisie de Bayeux, ses limites, p. 4-16. — *P. de Farcy* : Un document ecclésiastique registre de présentation aux bénéfices du diocèse de Bayeux (1436-1447), p. 22-27.

1260. **Société historique et scientifique des Deux-Sèvres** Pro-

cès-verbaux, mémoires, notes et documents, 3e année 1907. (Niort, 1907 ; in-8°, XL-271 p.) — *Henri Clouzot* : Niort au XVe siècle, documents inédits, p. 21-32. — *H. Sauvaget* : De l'exploitation des mines de Melle, p. 49-62. — *Léonce Cathelineau* : Les anciennes mesures des Deux-Sèvres comparées à celles du système métrique, p. 63-114. — *J. Lacroix* : Note sur des ossements fossiles trouvés dans les sablières de Saint-Hubert près Niort, p. 269-270.

1261. **Société languedocienne de géographie**. Bulletin, t. XXX. (Montpellier, 1907 ; in-8°, 412 p.). — *M. Gennevaux* : Nouvelles recherches dans la station néolithique de La Paillade sur les bords de la Mosson, p. 28-36. — *Grasset-Morel* : Montpellier, ses faubourgs (suite), p. 37-58, 171-193, 349-403. — *E. Cartailhac* : Les beaux-arts préhistoriques et les cavernes peintes, p. 59-66. — *J. Berthelé* : Une nouvelle hypothèse sur l'origine du nom de Montpellier, p. 87-99. — *L. Malavialle* : Notice sur un portulan manuscrit de Battista Agnese conservé à la Bibliothèque de l'Université de Montpellier (section de la Faculté de médecine), p. 235-297.

1262. **La Thiérache Bulletin de la Société archéologique de Vervins**, t. XXI. (Vervins, 1904-1905 ; in-4°, 181 p.) — *Abbé Palant* : La Neuville-soubz-Marle et son problème historique, p. 5-20. — Un pèlerinage disparu de l'église Saint-Nicolas de Marle, sainte Wilgeforte, sa vie et son culte, p. 21-26. — *Dr Penant* : Les hautes bornes [menhirs], p. 28-29. — *Dr Penant* : Les forêts de la Thiérache, p. 29-36. — *Dr Gannelon* : Culture de la vigne dans le nord de la France, p. 36-39. — *Dr Penant* : Extrait du cartulaire de saint Corneille de Compiègne se rapportant à ses propriétés d'Estraon et d'Hary [1170-1205], p. 120-127. — *Dr Gannelon* : Accord entre Thomas de Coucy, seigneur de Vervins et Enguerrand de Coucy, son frère aîné, seigneur de Coucy (1221), p. 140-143, — *Dr Gannelon* : Dates et menus faits d'histoire locale (notes d'un Vervinois) [1134-1789], p. 148-182.

1263. **Travaux de l'Académie nationale de Reims**, CXXe vol., année 1906-1907. t. II. (Reims, 1907 ; in-8°, 386 p.) — *Abbé E. Bouchez* : La paroisse Saint-Jacques de Reims avant et pendant la Révolution, p. I-V, 1-235 — *H. Jadart* : Le palais archiépiscopal de Reims du XIIIe au XXe siècle, p. 237-320, 2 pl. — *H. Jadart* : L'ancienne abbaye de Saint-Denis de Reims, p. 321-357.

1264. **Université catholique de Louvain, revue d'histoire ecclésiastique**, 8e année. (Louvain, 1907 ; in-8°.) — *A. d'Alès* : L'auteur de la Passio Perpetuæ, p. 5-18. — *P. Fournier* : Étude sur les fausses décrétales (fin), p. 19-56. — *A. Fierens* : La question franciscaine. Le manuscrit II-2326 de la Bibliothèque royale de Belgique, p. 57-80, 286-304, 498-513. — *Dom C. Baur* : L'entrée littéraire de saint Chrysostome dans le monde latin, p. 249-265. — *P. Doncœur* : Les premières interventions du Saint-Siège relatives à l'Immaculée-Conception (XIIe-XIVe s.), p. 266-285, 697-715.

TABLE DE LA BIBLIOGRAPHIE

I

Périodiques

Pages.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus, 1907..... XXXVII

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires, 1907 (1908)..... LIV

Amis (Les) des monuments rouennais, 1907 (1908)..... CXXIII

Analecta Bollandiana, XVI, 1907..... XXXVIII

Annales de l'Académie de Mâcon, 3 série, XI (1906)..... LIV

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux et des universités du Midi. Revue des études anciennes, IX, 1907..... LV

Annales de la Société d'émulation et d'agriculture de l'Ain, XXX, 1907..... LXXV

Annales de la Société d'études provençales, IV, 1907..... LXXV

Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, XX, 1907..... CXXIII

Annales de la Société historique et archéologique de l'arrondissement de Saint-Malo, 1907..... LXXVI

Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, XXV, 1907..... LXXV

Annales de Saint-Louis des Français, X, 1905-1906..... XVI

Annales du Midi, 1907..... LXXVI

Annuaire administratif, statistique et commercial de l'Aube, 1908..... CXXIII

Annuaire Bulletin de la Société de l'histoire de France, 1907..... CXXIII

Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée, 5e série, VII, 1907 (1908)..... LXXVI

Annuaire des cinq départements de la Normandie, 1907..... CXXIII

Archæologia LX, 1 (1908)..... LV

Archives historiques du département de la Gironde, XLII, 1907..... CXXIV

Archivio della R. Societa romana di storia patria, XXIX (1906)..... LVI

Archivio storico italiano, 5e série, XXXIX-XL, 1907..... XXXIX

Association française pour l'avancement des sciences, XXXV-XXXVI, 1906-1907 (1907-1908)..... XVI, CXXIV

Bibliothèque de l'École des chartes, LXVIII, 1907..... XXXIX

Boletin de la Real Academia de buenas letras de Barcelona, 1905-1906. XVII

Boletin de la real Academia de la historia, XLVIII-XLIX, 1906..... XVII

Bulletin archéologique de l'Association bretonne, 3e série, XXV, 1907.... CXXV

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 1907..... CXXVI
Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, XXXIV, 1906..... XVIII
Bulletin d'histoire, de littérature et d'art religieux du diocèse de Dijon. XXIV, 1906..... XL
Bulletin de l'Académie delphinale, 5e série, I, 1907..... CXXVII
Bulletin de l'Académie du Var, 1907..... LXXVII
Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, IX, 1906-1907.. LVI
Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne, 2e série, XXIII, 1907..... LXXVII
Bulletin de la Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer, VII, 1904-1907..... CXXVII
Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure, XLVIII, 1907..... CXXVIII
Bulletin de la Société archéologique de Sens, XXII, 1906..... XIX
Bulletin de la Société archéologique du Finistère, XXXIV, 1907..... LXXVII
Bulletin de la Société archéologique du Gers, VIII, 1907..... CXXIX
Bulletin de la Société archéologique et historique de Clermont-de-l'Oise, 1906..... XIX
Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, XIV, 1907..... CXXIX
Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, LVI-LVII, 1906-1907..... LVII, CXXIX
Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons, XIII, 3e série, 1905-1906 1907..... LXXVII
Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, XLVI (1907)..... LVII
Bulletin de la Société belfortaine d'émulation 26 (1907)..... LVII
Bulletin de la Société d'agriculture, lettres, sciences et arts de la Haute-Saône, 1907..... CXXX
Bulletin de la Société d'archéologie de Neufchâteau, I, 1904-1906..... CXXX
Bulletin de la Société d'archéologie, sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne, XI, 1905-1906 (1907..... LXXVIII
Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, XV, 1907..... LXXVIII
Bulletin de la Société d'études d'Avallon, 1906..... XIX
Bulletin de la Société d'études de la province de Cambrai, X, 1907... XL
Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1907..... LXXIX
Bulletin de la Société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers, X, 1906 (1907)..... CXXX
Bulletin de la Société d'études historiques et scientifiques de l'Oise, II, 1906..... LVII
Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers, 1906 (1907)..... CXXX
Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France, 1907... LXXIX
Bulletin de la Société de statistique, des sciences naturelles et des arts industriels du département de l'Isère, XXV, 1906..... XIX
Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, XLI, 1907..... LXXIX
Bulletin de la Société des anciens textes français, 1907..... LXXX
Bulletin de la Société des archives historiques, Revue de Saintonge et d'Aunis, XXVII, 1907..... LXXX

Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze, 1907.. LVII
Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, LX, 1906 (1907)..... LXXX
Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois, XXXV (1906-1907)..... LVIII
Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau, 2e série, XXXIV, 1906..... XIX
Bulletin de la Société Gorini, IV, 1907..... XL
Buletin de la Société Grayloise d'émulation, X, 1907..... LXXX
Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, 1907..... LVIII
Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, V LVIII
Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, XXXIV, 1907..... XL
Bulletin de la Société les Amis des sciences et arts de Rochechouart, XV-XVI, 1906-1907..... XIX, LXXIX
Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, 1907..... LXXX
Bulletin de la Société normande d'études préhistoriques, XIV, 1906 (1907)..... XL
Bulletin de la Société percheronne d'histoire et d'archéologie, V-VI, 1906-1907..... XIX, LIX
Bulletin de la Société philomatique vosgienne, 1906-1907..... LIX
Bulletin de la Société polymathique du Morbihan, 1907..... CXXX
Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, XXIX, 1907..... LXXXII
Bulletin du Comité de l'art chrétien du diocèse de Nimes, VIII (1905-1907)..... XLI
Bulletin du Musée historique de Mulhouse, XXXI, 1907..... CXXXI
Bulletin et mémoires de la Société archéologique de Touraine. Mémoires, XLVI, 1907..... CXXXI
Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, XXXVII (1907-1908)..... LIX
Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1907..... CXXXI
Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain, 1907..... CXXXI
Bulletin mensuel de la Société d'histoire et d'archéologie du Vimeu, I, 1905-1907..... LXXXII
Bulletin monumental, LXXI, 1907..... LXXXIII
Bulletin périodique de la Société d'études historiques et économiques, le pays de Granville, 1905-1907..... XLI
Bulletin trimestriel de la Société de Borda, XXXII, 1907..... LXXXIII
Bulletin trimestriel de la Société des études littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, XXXII (1907)..... LIX
Comité archéologique de Senlis, 4e série, X, 1907 (1908)..... XLII
Conférence des Sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise, 1906 (1907)..... XX
Congrès archéologique de France, LXXXIII, Carcassonne et Perpignan, 1906 (1907)..... LXXXIII
Congrès des Sociétés savantes de Provence, Marseille, 1906 (1907)..... LIX

Département de Seine-et-Oise. Commission des antiquités et des arts, XXVII, 1907 LXXXIV
Diocese de Quimper et de Léon. Bulletin de la Commission diocésaine d'architecture et d'archéologie, VII, 1907 XLII
École nationale des Chartes. Positions des thèses, 1908 XX
English (The) historical Review, XXII (1907) LX
Études... des PP. de la Compagnie de Jésus, CX-CXI, 1907 XX
Gazette numismatique française, 1906 XXI
Historische Vierteljahrschrift, X, 1907 XXI
Historisches Jahrbuch, XXVIII, 1907 XLII
Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte, XVIII, 1906... XXI
Journal des Savants, 1907 XXII
Mélanges publiés par la Société de l'histoire de Normandie, 7e série, 1907 XLII
Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 2e série, VII, 1907 CXXXII
Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont, 2e série, XX, 1907 LXXXV
Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, 3e série, IX (1907) LXI
Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, 2e série, XXXVIII, 1907 LXXXV
Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Marseille, 1906-1907 (1908) CXXXII
Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1907 LXI
Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin, 4e série XV, 1901-1904 (1907) LXI
Mémoires de la Société d'archéologie de l'arrondissement d'Avesnes (Nord), VII, 1895-1901 (1907) LXI
Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 2e série, III, 1907. XLII
Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire, XXIII (1907 LXII
Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain, LVII, 1907 CXXXII
Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, XXXIV, 1907..... LXXXV
Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix, XXVI, 1906..... ... XXII
Mémoires de la Société d'émulation du Doubs, 8e série, I, 1906 (1907).. XLIII
Mémoires de la Société d'émulation du Jura, 8e série, I, 1907..... LXXXV
Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône, IX, 1905-1906 XXII
Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie, XXVIII, 1906-1907 LXII
Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie (in-8°), 4e série, V (1908) LXII
Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie (in-4°), XVII..... LXII
Mémoires de la Société des arts et des sciences de Carcassonne, 2e série, II-III, 1906-1907 ..... XXII, LXII
Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, XV, 1905-1906..... XXII

Mémoires de la Société éduenne, nouv. série, XXXV, 1907 LXXXV
Mémoires de la Société historique, littéraire et scientifique du Cher, 4e série, XXII, 1906-1907 LXII
Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 5e série, X, 1907 CXXXII
Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France, 7e série, VI-VII, 1907 ..... LXXXVI, CXXXIII
Mémoires et comptes rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais, 1906 XXIII
Mémoires et documents de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix, VI (1907) LXII
Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne, XX-XXI, 1906-1907 ..... XXIII, CXXXIII
Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne, XXIX-XXX, 1906-1907 XXIII
Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, XLV (1907 LXIII
Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde, XXXII (1906-1907) LXIII
Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, XXV, 1907 LXXXVI
Petite Revue des bibliophiles dauphinois, I (1907) LXIV
Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, 1906-1907 (1908) LXIV
Recueil de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne, 2e série, XXII, 1906 (1907) LXIV
Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure 6e série, IV, 1906 (1907) XLIII
Revista de archivos, bibliotecas y museos, 1906 XXIII
Revue archéologique, 4e série, IX-X (1907) LXIV
Revue Catalane, I, 1907 CXXXIII
Revue d'Auvergne et Bulletin de l'Université publiés par la Société des Amis de l'Université de Clermont, XXIV, 1907 LXXXVI
Revue de Gascogne, 1907 CXXXIII
Revue de l'Agenais. Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen, XXXIV, 1907 XLIII
Revue de l'Avranchin, XIII, 1906-1907 XLIII
Revue de la Haute-Auvergne, IX, 1907 LXXXVI
Revue des bibliothèques et archives de Belgique, 1906 XXIV
Revue des études juives, LIII-LIV, 1907 CXXXIV
Revue des langues romanes, L, 1907 CXXXIV
Revue des questions historiques, LXXXI, 1907 XXIV
Revue historique et archéologique du Maine, LIX-LXII, 1906-1907 ..... XLIV, CXXXV
Revue historique, scientifique et littéraire du Tarn, XXIII-XXIV, 1906-1907 ..... XLIV, CXXXV
Revue numismatique, 4e série, X-XI, 1906-1907 XLIV
Revue philomathique de Bordeaux et du sud-ouest, 1906-1907 CXXXV
Revue savoisienne, 1907 LXXXVI
Romania, XXXVI, 1907 XLVI

Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise, compte rendu, 1907 (1908) CXXXV
Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, XIII, 1904-1905 (1906) . XLVII
Société d'archéologie de Beaune. Mémoires, 1905 (1907) LXIV
Société d'histoire, lettres, sciences et arts de La Flèche, VIII (1907) ... XLVII
Société des antiquaires de la Morinie. Bulletin historique, XI, 1902-1906 XLVII
Société des archives historiques du Maine. La Province du Maine, XV, 1907 LXXXVII
Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse, XIX, 1907 CXXXVII
Société des sciences, arts et belles-lettres de Bayeux, IX, 1907 CXXXVII
Société historique et archéologique de l'Orne, XXVI (1907) XLVIII
Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, rapports et communications diverses, XV, 1906 (1907) XLVIII
Société historique et scientifique des Deux-Sèvres, III, 1907 CXXXVII
Société languedocienne de géographie. Bulletin, XXX, 1907 CXXXVI
Thiérache (La). Bulletin de la Société archéologique de Vervins, XXI, 1904-1905 CXXXVII
Travaux de l'Académie nationale de Reims, CXX, 1906-1907 CXXXVII
Université catholique de Louvain, revue d'histoire ecclésiastique, VIII, 1907 CXXXVII
Université de Paris. Positions des mémoires présentés à la Faculté des lettres pour l'obtention du diplôme d'études supérieures, juin 1905, juin 1906, juin et novembre 1907 (1905-1907) LXXXVIII

II

Table alphabétique des noms d'hommes et de lieux et des principales matières

Aarau, 8.
Abamia, 223.
Abassides, 580.
Abbayes, 606.
Abbeville, 61, 140, 293, 359, 754, 1036, 1228.
Acey, 1235.
Acquin, 466.
Adambuch, 1209.
Ader (Guillaume), 736.
Adolphe de Nassau, 576.
Affranchissement, 964, 1042.
Afra (S.), 441.
Agen, 404, 458, 1225, 1251.
Agius, évêque d'Orléans, 1233.
Agnès (Ste), 234.
Agnese (Battista), 1261.
Agoult (Reforciat d'), 840.
Aignan (S.), 441.
Aigremont, 557.
Aiguebelette, 221.
Aigurande, 242.
Ailly (Pierre d'), 237.
Ain, 285, 732, 1228.
Aire, 1251.
Aix-en-Diois, 752.
Aix-en-Provence, 238.
Aix-la-Chapelle, 752.
Aix-les-Bains, 1007.
Alabons, 744.
Alain le Grand, 740.
Alais, 243, 462.
Alban, 461.
Albert II, 216, 595.
Albert de Louvain (S.), 441.
Albert von Samaria, 576.
Albertus Gandinus, 119.
Albi, 461, 661, 1255.
Albigeois, 41, 461.
Albret, 1232.
Alcala de Guadaira, 246.
Alconera (La), 223.
Alegret, 736.
Alençon, 467.
Aleran II, Cte de Troyes, 135.
Alesia, 440, 555, 782.

Alet, 560, 757.
Alexandre IV, 1230.
Alexandre-le-Grand, 333.
Alfonse II, 223.
Alfonse VIII, 223.
Alfonse IX, 223.
Alfonse de Poitiers, 235, 280, 443.
Alfred-le-Grand, 680.
Alghero, 1250.
Alise-Ste-Reine, 440.
Aljustrel, 378.
Allaire, 1239.
Allectus, 1230.
Allée couverte, 993.
Allemagne, 349, 417, 473, 475, 495, 524, 576, 591, 655, 659, 1073. — Cf. Philologie.
Allibaudières, 1222.
Allier, 819.
Allieux (Les), 802.
Allinges, 1249.
Allodialité, 1143.
Almeria, 263.
Alos, 461.
Alpes, 546, 945, 1174.
Alpes (Basses-), 1154.
Alpes (Hautes-), 744.
Alpes-Maritimes, 844, 1221.
Alphabet, 766.
Alphonse (Pierre), 1044.
Alsace, 111, 272, 370, 482, 726.
Alspach, 94.
Altamira, 795.
Amable (S.), 1242.
Amalaire, 233.
Amat, év. d'Oloron, 804.
Ambazac, 1234.
Ambeganes, 752.
Ambleteuse, 1230.
Ambourville, 1220.
Ambroise (S.), 872.
Amiens, 462, 466, 570, 571, 580, 755, 787, 1226.
Amour, 696.
Ampurias, 223.
An mille, 74.
Andalousie, 64.
Andelot-les-Coligny, 36, 732.
Andelys (Les), 899.
Andosini, 223.
André (S.), 599.
Andronic Comnène, 297.
Andryes, 750.
Anduze (Bernard d'), 455, 1167.
Angélologie, 829.
Angers, 1238, 1247.
Angerville-Bailleul, 936.
Angerville-l'Orcher, 818.
Angleterre, 60, 97, 133, 547, 563, 711, 755, 893, 1082. — Cf. Philologie.
Angoulême, 125.
Anguillara, 548.
Anguipède, 740.
Aniane, 455.
Anjou, 169, 236, 238, 385, 423, 460, 769, 962, 1238, 1247.
Anjou (Charles d'), 233.
Anjou (Hedwige d'), 248.
Annates, 426.
Anne Commène, 297.
Anno von Köln, 576.
Ansbach, 153.
Antilly, 843.
Antioche, 632.
Antoine, 562.
Anvers, 247.
Apocalypse, 246.
Apollon, 1119.
Apt, 562.
Aquitaine, 462, 831, 863.
Arabes, 44, 179, 197, 223, 246, 441, 462, 470, 641, 854.
Aragon, 83, 222, 246, 1252.
Arbrissel (Robert d'), 739, 770.
Arcal-en-Vannes, 256, 1239.
Arcelin (Adrien), 240, 545.
Archéologie, 37, 93, 179, 238, 246, 279, 292, 316, 349, 417, 440, 524, 547, 656, 673, 688, 711, 755, 757, 907, 938, 990, 1017, 1132, 1203, 1217. — Cf. Christ, cimetières, clochers, cloches, émaux, enceintes, étriers, ferronnerie, fonts baptismaux, fortifications, forts, gables, iconographie, intailles, ivoires, mobilier, monuments historiques, mosaïque, retable, sculpture, sépultures, serrurerie, sigillographie, statues, symbolisme, tabernacle, vitrail.
Archéologie préhistorique, 31, 139, 221, 224, 237, 292, 338, 448, 556, 808, 811, 819, 856, 902, 921, 923, 943, 1040, 1123, 1169, 1226, 1232, 1257, 1260. — Cf. Allée couverte, atelier, camps, cavernes, cromlech, dolmens, enceintes, éolithes, flèches, grottes, haches, maillets, mégalithes, menhirs, pierres, polissoir, sépultures, silex, stations, tumulus.
Architecture, 15, 113, 179, 282, 512, 580, 752, 755, 763, 792, 1226, 1228, 1245.
Archives, 236. — Allemagne, 182, 188, 212, 430, 509, 947, 1005. — Angleterre, 467. — Autriche, 247. — Belgique, 247. — Espagne, 223, 246. — France, 128, 232, 275, 447, 466, 544, 554, 575, 754, 776, 793, 801, 814, 823, 841,

850, 855, 887, 917, 950, 961, 963, 1102 : Cf. Trésor des Chartes. — Italie, 442.
Arcis-sur-Aube, 1156.
Arcy-sur-Cure, 221, 750.
Ardèche, 1123.
Ardennes, 1165.
Areines, 551.
Argovie, 8.
Ariens, 177.
Arles-sur-Tech, 757.
Armagnac, 180, 529, 1251.
Armagnac (Bernard VI d'), 1251.
Armagnac (Jacques d'), 1251.
Armagnacs, 767.
Armée romaine, 915.
Arméniens, 668.
Armentières, 874.
Armes, 1224, 1228, 1242.
Armoiries, 229, 232, 551, 569, 660, 743, 852, 1233, 1243. — Cf. Héraldique.
Armoy, 1249.
Arnay-le Vieil, 743.
Arnedo, 223.
Arnsberg, 643.
Arras, 760, 798, 1063.
Arroux, 928.
Artanges, 743.
Artige (L'), 1234.
Artigue, 1251.
Artois, 1063.
Artois (Charles d'), 443, 914.
Asbeck, 54.
Asile (Droit d'), 1051.
Asnières, 460.
Aspais (S.), 742.
Aspremont, 247.
Assemblée d'habitants, 199.
Assemblées franques 1106.
Assistance publique, 1232.
Astarac, 1232.
Astrologie, 546.
Astronome (L'), 770.
Asturies, 440.
Atelier néolithique, 466.
Athènes, 563.
Attila, 480.
Aube, 1222.
Aubepierre, 242.
Aubigny, 557.
Aubriot (Hugues), 684.
Aucamville, 224.
Auch, 1046, 1228, 1251.
Aude, 249, 527, 549, 572, 985, 1184.
Audrehem (Arnould d'), 760.
Augan, 1239.
Augustin (S.), 65, 440, 537, 582, 770, 1208.
Augustinus (Pseudo), 692.
Aulps, 245.
Ault, 754.
Aunis, 35, 1138.
Aurignac, 221.
Aurillac, 221.
Aurioles (Les), 757, 832.
Austorc d'Orlac, 464.
Autriche, 6, 154, 247, 389, 510, 644, 970.
Autun, 763, 777.
Auvergne, 759, 766, 767, 861, 1242.
Auvers-le-Hamon, 739.
Aux (Arnaud d'), 1232.
Auxerre, 750.
Auxonne, 462.
Auxtabours (Jean), 752, 755.
Avallon, 227, 763, 797.
Avenas, 440, 752, 764, 905.
Aventicum, 770.
Avesbury (Robert de), 563.
Avesnelles, 567.
Avesnes, 567.
Aveux, 454.
Avignon, 462, 752, 764, 823, 1008, 1050, 1095, 1107, 1244.
Avila, 64.
Avioth, 1243.
Avocourt, 802.
Avoueries ecclésiastiques, 1131.
Avranchin, 459, 803.
Ax, 1120.
Aymon, Cte de Savoie, 1249.
Azarias, poésie anglaise, 410.
Azincourt, 466.

Badalona, 223.
Bade, 215, 395, 769.
Bail à domaine congéable, 1204.
Bailleul-sur-Thérain, 553, 1257.
Bais, 462, 1228.
Bâle, 11, 220, 361, 420, 421, 576, 600, 1228.
Balistique, 237.
Balleroy, 1224.
Ballon, 801.
Bamberg, 618.
Baptême, 248, 588.
Barbaira, 757.
Barbeau, 742.
Barbiers, 50.
Barbigault, 551.
Barcelone, 222, 223, 246, 736.
Barenton-sur-Serre, 13.
Barjac, 1228.
Barlaham et Josaphat, 3.
Bar-le-Duc, 794.
Barre (La), 551.
Barrois, 462, 1246.
Barthélemy (A. de), 440.
Basques, 223.
Bas-reliefs, 580, 984, 1126, 1228.
Bastanous, 1225.
Bastides, 1203.
Bateson (Mary), 563.
Baude (Henri), 463, 554.
Baudouin de Flandre, 247.
Baugé (Pierre de), 462.
Baupréau, 799.

Baux à besogne, 365, 1109.
Bavai, 567.
Bavière, 184, 205, 510, 644, 1079, 1083
Bayeux, 903, 1224, 1259
Bayreuth, 153.
Bazas, 1251.
Bazoches, 741.
Béarn, 406, 1159.
Béat (S.), 246, 441.
Béatrice, 845.
Beaucaire, 233, 546.
Beauce, 811.
Beauchêne, 1190.
Beaufort, 608, 815.
Beaujeu, 564.
Beaujolais, 221.
Beaulieu (Ardèche), 1226.
Beaulieu (Corrèze), 752.
Beaumarchais (Eustache de), 1187
Beaumont, 468, 746.
Beaune, 581.
Beaurepaire-les-Lillers, 466.
Beauvais (Eure-et-Loir), 865.
Beauvais, 462, 553, 881, 1124, 1226, 1257.
Bebenburg (Léopold de), 237.
Bechor Schor (Joseph), 927.
Behuard, 1247.
Bel-Essort, 551.
Belfort, 552.
Belgique, 1052.
Belin, 1225.
Bellegarde en Gatinais, 1191.
Bellesme, 231.
Belley, 746.
Belvoir Castle, 563.
Benadet, 1234.
Bénédictins, 687.
Benet, 749.
Benoît (S.), 247.
Benoît XIII, 237, 840.
Benoît de Ste Maure, 247, 1025.
Berbers, 223.
Berg, 411, 438.
Bergame (Gilbert, Cte de), 398, 443.
Bergerac, 447.
Berleumont, 567.
Berlin, 838.
Bernard (S.), 1243.
Bernard (Le), 1226.
Bernard d'Anduze, 455.
Bernard VI d'Armagnac, 1251.
Bernard de Thiron (S.), 394, 558.
Berru, 1226.
Berry, 573, 863, 1039.
Berry (Gilles le Bouvier dit), 335.
Berry (Jean duc de), 232, 741.
Bertaucourt-Pontru, 1144, 1228.
Bertrand (S.), 769.
Bertrand de Grifeuille, 953.
Besançon, 519, 544, 624, 958, 1065, 1107, 1157.
Besançon (Etiennette de), 745.
Bessé-sur-Bray, 769.
Bessin, 1224.
Béthune, 752.
Betz, 451, 898
Blaulo (Bauduin et Eloi de), 466.
Bible, 432, 463, 688, 692, 927, 951, 1218, 1252.
Bible moralisée, 440.
Bibliographie, 25, 33, 44, 45, 236, 278, 379, 467, 478, 522, 545, 556, 561, 603, 745, 769, 776, 871, 888, 890, 949, 1075, 1092, 1101. — Cf. Tables.
Bibliophilie, 206, 450, 1049.
Bibliothèques, 206, 470, 576, 640. — Allemagne, 186, 194, 340, 370, 488, 618, 664, 1211. — Angleterre, 238, 302, 443, 463, 946, 1041. — Autriche, 625. — Belgique, 247. — Espagne, 246, 781. — France, 56, 281, 319, 371, 440, 451, 461, 544, 545, 603, 624, 763, 776, 793, 798, 839, 900, 961, 1136, 1257; Bibliothèque nationale, 40, 319, 357, 388, 443, 604, 668, 1010, 1134, 1198. — Italie, 441. — Suisse, 600.
Bibracte, 741.
Bielefeld, 1080.
Bienvenu (Jean), 769.
Bifrun, 1253.
Bijoux, 562, 566, 741, 752, 753, 769, 1222. — Cf. Colliers, fibules, torques.
Biot, 546.
Bitterfeld, 164.
Blacatz, 1253.
Blancus (Johannes), 562.
Blesois, 1002.
Blois, 388, 1002, 1140.
Blois (Eude II de), 851.
Bobache, 1226.
Boccace, 440.
Bodensee, 707
Boèce, 246.
Boeve de Hanstone, 506.
Bogarts, 247.
Bohême, 90, 162, 755
Boisclaireau, 1104.
Boiscommun, 735.
Bois d'Arcy, 750.
Bois de Vaux, 752.
Bois du Bouret, 221, 844, 1226.
Boiseries, 741.
Bois-Flahaut, 1220.
Bois-l'Evêque, 1243.
Bois-Rosier, 856.
Boissière (La), 762.

Bolard. 752.
Bonés. 897.
Bonhem. 466
Boniface (S.). 576.
Boniface VIII. 576.
Boniface IX. 237.
Boniface de Montferrat. 32.
Bonn. 23. 483.
Bonotte. 554.
Boos. 1220.
Bordeaux. 447. 468. 617. 749. 804. 1225. 1256.
Borneil (Giraut de). 447.
Borron (Robert de). 1186.
Bosnie. 772.
Botticelli. 492.
Bouchard de Montmorency. 1037.
Bouches-du-Rhône. 1226.
Boudieu. 221.
Bouillon. 1243.
Boulangers. 1117.
Bouliac. 1006.
Boulogne-sur-Mer. 1230.
Bouloire. 769.
Boulonnais. 334.
Bourbince. 928.
Bourbon-l'Archambault. 743.
Bourbonnais. 233. 286. 743. 921. 1142.
Bourbonne. 557.
Bourbons. 767.
Bourecq. 466.
Bourg. 446. 752.
Bourg-St-Maurice. 575.
Bourgeois du roi. 1011.
Bourges. 573. 576.
Bourget du Lac. 575.
Bourgogne. 171. 203. 545. 552. 568. 581. 788. 921. 1065.
Bourgogne (Duc de). 247. 1397.
Boussac. 242.
Boutæ. 768.
Boutigny. 758.
Brachion (S.). 1242.
Braffais. 459.
Bram. 572.
Brandeau Le). 266. 737.
Brandebourg. 416.
Brandon. 846.
Branssart. 743.
Bréblères. 1170.
Brécé. 739.
Brême. 722. 1074.
Breslau. 509. 1150.
Bresse (La). 559.
Bretagne. 134. 220. 233. 258. 353. 364. 402. 560. 737. 862. 1092. 1115. 1215. 1216. 1227. 1230. 1239.
Bretagne (Jean IV. duc de). 462.
Brétignolles. 266. 737.
Bretzenheim. 572.
Briarres-sur-Essonnes. 1233.
Bricquebec. 1003.
Brie (Jean de). 553.
Brie-Comte-Robert. 752.
Brienne (Gautier VI de). 548.
Brignancourt. 758.
Brioude. 770. 1066.
Brive. 753.
Broderies. 80. 1228. 1248.
Bromberg. 437.
Brossadol. 1242.
Brosse (Louis de). 242. 1195.
Brucilonno. 769.
Bruges. 1070. 1230.
Brûlon. 769.
Brunehaut. 741.
Brunswick. 137. 502. 650. 890. 1074.
Bruxelles. 247.
Budgets. 857.
Bueil. 457. 752.
Buglose. 1251.
Bukowine. 49.
Bulgnéville. 1243.
Bulles d'or. 439.
Bunola. 223.
Burgos. 64. 223.
Busloup. 95.
Buthiers. 425. 456.
Byzance. 274. 297. 579. 725. 752. 770. 836. 907. — Cf. Constantinople.

Cadiot, 447.
Caen. 565. 1181.
Caerwent. 547.
Cahors, 561, 752, 1255.
Caigny (Robert de), 1257.
Calahorra, 223 246.
Calendrier, 442.
Calvados, 1181, 1226.
Calvaires, 734.
Cambrai, 50, 445, 841.
Cambridge, 463.
Camedollus, 1233.
Cammin, 185.
Campénéac, 1239.
Camps, 967, 1001, 1175.
Camps préhistoriques, 645, 844, 848, 849, 1226.
Camps gallo-romains, 645, 1226.
Caneville, 451, 896.
Cannet (Le) du Luc, 1035.
Cantal, 221, 767, 957.
Capbreton sur-Mer. 965.
Carabottes, 455.
Carausius, 1230.
Carcassonne, 241, 572, 752, 757, 930.
Carcès, 562.
Carel, 1004.
Carentoir, 1239.
Carmona. 223.
Carnac, 1016.
Caro. 1239.
Carolingiens, 53, 75. 273.
Cars (Les), 230
Cartes, 232, 591, 1198.
Carthage, 440. 752
Carthagène, 223.
Cartier (Michel). 769.
Cartigny-l'Epinay. 1224.
Cartigny-Tesson. 1224.
Cartulaires, 281. — Allemagne, Autriche et Bohême, 90, 94, 112, 127,

137, 181, 185, 187, 196, 215, 237, 273, 339, 373, 430, 431, 595, 616, 704, 779, 933, 1161. — Belgique, 247 — Espagne, 83, 223. — France, 203, 233, 239, 245, 295, 367, 451, 452, 538, 557, 560, 567, 571, 630, 739, 760, 953, 959, 1003, 1046, 1157, 1243, 1251, 1252, 1254. — Italie, 683, 705, 779, 1090. — Papes, 181, 933, 959, 988, 1090, 1151. — Pays-Bas, 1151. — Suisse, 421, 830.
Casse (Jean), 733.
Cassel, 660,
Casseuil, 546.
Castelnau, 563.
Castille, 64, 246.
Castres, 224.
Catalan, 463.
Catalogne, 222, 246, 757, 931, 1250.
Catalogues épiscopaux, 443.
Catelet (Le), 409, 419.
Cathares, 381.
Cathédrales, 15.
Catherine (Sainte), 463.
Catherine d'Alexandrie (Sainte), 441.
Catherine de Lens, 466.
Caulaincourt, 409.
Caunes, 757.
Caurel, 1226.
Cavaller, 740.
Cavanac, 757, 832.
Caverne, 225, 753, 757, 795, 822, 1225, 1261.
Celé 224.
Celle-Bruère (La), 743.
Celtes, 545, 546, 938. — Cf. Littérature, Numismamatique, Philologie.
Censive, 1006
Centaine, 175.
Céramique, 221, 237, 557, 700, 732, 752, 1226, 1228, 1230, 1235.
Cérès, 741.
Cérisy, 1224.
Césaire d'Heisterbach, 532.
César, 562, 563.
Chablais, 244, 1249.
Chahaignes, 769
Chaligny, 1246.
Chalon-sur-Saône, 240.
Chalonnes, 1247.
Chalons-sur-Marne, 231.
Chalosse, 1096.
Châlus, 230, 747.
Chalus (Pierre de), 746
Chamberet, 554.
Chamberlhac (Philippe de), 447.
Chambord, 1002.
Chambre des Comptes, 1202.
Chameyrat, 733
Champagne, 171, 1143, 1226.
Champagne (Thibaut IV de), 557.
Champagne (Oise), 468.
Champaissant, 460.
Champltaux, 763.
Champlieu, 741.
Chancellerie pontificale, 18.
Chanoines mineurs, 741.
Chanoinesses, 183
Chansonnier provençal, 1253.
Chansons catalanes, 1250.
Chansons françaises, 463.
Chansons de geste, 247, 463, 1021, 1210.
Chantilly, 897.
Chapdes-Beaufort, 1242.
Chapelle (La), 575, 1239.
Chapelle-Saint-Germain (La), 225.
Chapelle sur Oreuse (La), 225.
Chapitres de paix, 736, 1024.
Chaponnières (Les), 467.
Chardon (H.), 1254.
Chareil-Cintrat, 743.
Charlemagne, 463, 576, 752, 1243.
Charles le Chauve, 1088.
Charles IV, empereur, 439, 1214.
Charles V, 56, 241, 462.
Charles VI, 462.
Charles VII, 462, 736, 1229.
Charles VIII, 1223.
Charles d'Anjou, 233.
Charles d'Artois, 443.
Charles le Mauvais, 466.
Charles d'Orléans, 605, 1013.
Charmes la-Côte, 1243.
Charmoilles, 557.
Chars (Pays de), 1145.
Chartier (Alain), 463.
Chartres, 80, 752, 755, 806.
Chartreux, 577.
Charuel, 459.
Châsse, 752, 757, 930, 1232, 1234, 1242, 1251.
Chasse, 213, 244.
Chassemy, 741.
Château Beau, 906.
Château-du-Loir (Gervais de), 769.
Chateaulin, 1227.
Chatillon, 732.
Châtillon-sur-Seine, 557.
Chaumejean, 743.
Chaumont, 1165.
Chaumontel, 897.
Chavannes-s.-Suran, 446.
Chavigny, 752.
Chegaëla, 766.
Chemnitz, 911.
Cher, 573, 1039.
Chergé (Ch. de), 1112.
Cheronnac, 749.
Chevalerie (La), 662.
Chevalier au lion, 193,
Cheylus, 449.
Chezal-Benoit, 293, 755
Chilpéric II, 752.
Chirurgie, 50, 785.

Chora, 555.
Choreévêques, 453.
Choule, 754.
Chrénecruda, 576.
Christ, 1026.
Chroniques, 77, 272, 311, 414, 466, 481, 482, 511, 563, 576, 678, 752, 769, 770, 804, 997, 1176, 1230.
Chrysostome (S.), 1264.
Chugoinot, 752.
Chypre, 441, 547.
Cimetières gaulois, 1226.
Cimetières gallo-romains et francs, 30, 225, 227, 288, 457, 567, 732, 752, 991, 1076, 1077, 1226, 1228, 1230, 1233, 1257 — Cf. Sépultures.
Cisterciens, 687.
Civeyrat, 766.
Civilisation, 626, 654.
Claids, 1067.
Clairefontaine, 758.
Clairmarais, 466.
Clairvaux, 221.
Clairvaux (Lac de), 456.
Clapier (Le), 546.
Clari (Robert de), 401.
Clément VII, 237.
Clermont (Bernardin de), 752.
Clermont (Oise), 226, 462, 553.
Clermont-Ferrand, 759, 766, 805, 1242.
Cléry, 30, 1228.
Clèves (Marie de), 1233.
Clisson, 1227.
Clochers, 312, 752, 755.
Cloches, 207, 466, 757, 1023, 1228.
Clos-Saint-Marc, 578.
Cluny, 443, 746.
Cochère (La), 467.
Coesfeld, 54, 947.
Coetivy (Prigent de), 450,
Cœur (Jacques), 743, 954,
Coévrons, 52.
Colle-Basse, 562.
Collèges, 545.
Colliers gaulois, 1028.
Colmar, 212.
Cologne, 121, 182, 368, 576, 583, 722, 775, 982, 1149.
Colonard, 467.
Colonna (Stéfano), 466.
Commerce 121, 368, 533, 548, 562, 679, 1070, 1174, 1245.
Comminges, 1232.
Communes, 152, 224, 233, 455, 510, 531, 554, 569, 602, 613, 683, 738, 870, 966, 1232, 1234, 1253. — Cf. Coutumes.
Comnène (Andronic), 297.
Comnène (Anne), 297.
Compaignes (Bertrand de), 1251.
Compiègne, 468, 920, 1252.
Comptes, 112, 454, 462, 587, 757, 1068, 1091, 1235.
Comput, 247, 442, 469, 752, 1176.
Concarneau, 1227.
Conciles : Éphèse (431), 835 ; Grone, Segovie et Tuy (1117-1118), 223; Burgos (1117), 223; Mayence (XII-XIIIe s.), 1071 ; Latran (1215), 657; Nantes (1431), 1254; Bâle, 220, 576. — Cf. Synodes.
Condat-en-Combraille, 1242.
Condate, 768.
Condé-sur-Ifs, 326, 565.
Condé-sur-Marne, 1175, 1226.
Condita Gabronensis, 769.
Confrere (Li) d'amours, 463.
Congy, 1175, 1226.
Conrad II, 237.
Conrad III, 1059.
Conrad de Gelnhausen, 237.
Conrad de Soltau, 237.
Constance, 118, 634, 933 969.
Constantin le Grand, 685.
Constantin Porphyrogénète, 563.
Constantinople, 453, 853. — Cf. Byzance.
Contenances de tables, 1253.
Contes celtiques, 1055.
Contrat de mariage, 736.
Coq gaulois, 1045.
Cora, 750, 1228.
Coran, 44, 829.
Corbeil, 556, 745.
Corbie, 30, 1228.
Cordouan, 178
Cordoue, 64, 1252.
Coresi, 463.
Cormeilles, 62.
Cormettes, 466.
Corneilla-de-Conflent, 757.
Cornutus, 497.
Correo, 221.
Corrèze, 554, 753.
Corse, 1126.
Corsept, 1231.
Corvin, 1211.
Cosmographie, 434.
Coste-Fère (La), 1228.
Costentin, 1173.
Costume, 860.
Côte-d'Or, 444.
Cotentin, 803.
Coucy (Enguerrand de), 1262.
Coucy (Thomas de), 1262.
Coudrée, 575.
Couesmes, 769.
Coulanges-sur-Yonne, 750.
Coumba (La) del Bouitou, 753.
Couptrain, 769.
Courbety, 230.
Courbevoie, 926.
Courboyer, 467.
Courcelles, 237, 741.
Courcelles-les-Cléry, 1103.

Courcillon, 769.
Courny (Puy), 221.
Courteilles - les - Maulle, 883.
Courthioust, 467.
Courtols d'Arras, 1063.
Courtrai, 114, 1247.
Couserans, 1160, 1228.
Coutainville, 1173.
Coutances, 765, 1181.
Coutumes et chartes, 223, 241, 406, 407, 443, 455, 545, 557, 754, 766, 1148, 1159, 1167, 1213, 1251. — Cf. Communes.
Coutumes et usages, 52, 88, 318, 562, 767, 1142, 1154, 1215.
Coutumes monastiques, 1.
Coyes, 897.
Cramaud Simon), 237.
Crampoisic, 992.
Credo en images, 752.
Crémieu, 752.
Crest, 746.
Crète, 1057.
Creuse, 242, 987.
Crèvecœur, 1257.
Crèvecœur (Philippe de), 233.
Criel, 288.
Crimée, 764, 780, 1248.
Croisades, 32, 197, 401.
Crolsic (Le), 1231.
Croissanville, 363.
Croix (Vrale), 1251.
Croix-Helléan, 1239.
Croix-Paraud (La), 142.
Cro-Magnon, 923
Cromer, 408.
Cromlech, 257, 1239.
Crotoy (Le), 754.
Crouy, 741, 1034.
Crozes, 746.
Cruzille, 240.
Cuech, 546.
Cuffies, 741.
Cuiseaux, 446.
Culte préhistorique, 945.
Cultes, 1152.
Curgy, 763.
Cusentinus, 576.
Cussac, 230.
Cynewulf, 410, 652.
Cyprien (S.), 248.

Daillon, 460.
Dalfin d'Alvernhe, 463.
Dame à la licorne, 1017.
Danemark, 79.
Dangeau (Mis de), 769.
Daniel, poésie anglaise, 410.
Dante, 770, 845, 1022, 1056.
Danube, 237.
Darmstadt, 944.
Dauphiné, 228, 446, 900, 1139, 1199, 1229, 1249.
Dax, 756.
Déas, 1227.
Dedo, 462.
Deliciana (S.), 521.
Delisle (L.), 443.
Delmenhorst, 12.
Denys le Chartreux, 59, 609.
Desingy, 575.
Desuviaticus lacus, 546.
Deulemont, 814.
Deux-Ponts, 1089.
Devienne (Dom), 1256.
Deville, 237.
Diarbekir, 470.
Dietrich (Bruder), 190.
Dietrine (Ste), 956.
Dieupentale, 224.
Dieux cornus, 546, 585.
Digulleville (Guillaume de), 463.
Dijon, 203, 444, 1136.
Dime, 1205.
Dioclétien, 1230.
Diois, 746.
Diplomatique, 55, 60, 247, 358, 439, 442, 443, 576, 623, 769, 866, 867, 1038, 1059, 1176. — Cf. Comput, notes tironiennes.
Dodici Canti, 1253.
Dogmes, 999.
Dognon (Le), 242.
Dohem, 466.
Dolmens, 221, 265, 440, 551, 562, 592, 739, 740, 752, 1137, 1140, 1228.
Dombes, 732
Domesday Survey, 563.
Domitien, 1230.
Donastistes, 440, 588.
Dorpat, 152.
Dortmund, 148, 269, 340, 695.
Douai, 462.
Doubs, 456.
Doukas (Irène), 297.
Dourdan, 232.
Drac, 546.
Dreux, 232.
Drevant, 743.
Droit et institutions, 1125. — Allemagne, 20, 117, 175, 644, 669, 974, 1061. — Angleterre, 563. — Espagne, 223, 246. — France, 579, 1189, 1192, 1229, 1245, 1246. — Frise 110. — Pays scandinaves, 145. — Cf. Affranchissements, allodialité, asile, assemblées, aveux, bail, bourgeois du roi, censive, chapitre de paix, communes, contrat de mariage, coutumes, enseignement du droit, états, féodalité, gages de bataille, hypothèque, Justinien, loi, mariage, mesus, métiers, parlement, pays d'obédience, poursuite privée, précaires, preuve légale, prises maritimes, procès, propriété rurale, seigneur,

solidarité familiale, testament.
Droit (Histoire du), 156.
Droit divin et droit populaire, 1118.
Droit et institutions ecclésiastiques, 1264. — Cf. annates, avouerie, chancellerie pontificale, chorevêques, conciles, dîmes, élection épiscopale, exemption, inquisition, légats, paroisse, patronat, pénitencerie, privilège clérical, prônes, synodes, tribunal du clerc.
Droit maritime, 219.
Droit pénal, 119, 973.
Droit privé, 1139.
Drôme, 745.
Drouin (Siméon), 1243.
Druidisme, 558.
Dubois (Pierre), 1125.
Duchemin, 1067.
Duclair, 610, 755.
Du Guesclin, 202, 739, 760.
Duilhac, 462.
Dülmen, 947.
Du Mesnil, 467.
Duneau, 769.
Dunes, 756.
Duns Scot, 674, 908.
Durance, 1244.
Durand, 550.
Du Rivail (Aymar), 156.
Du Ru (Bouchart et Guillaume), 405, 745.
Dusseldorf, 19.
Du Tillet, 440, 443.
Dutuit, 485.

Eaux thermales, 27
Echecs, 605, 1013.
Economie politique, 548.
Ecosse, 893, 1082.
Edda, 323
Eglise, 25, 103, 548, 828, 868, 876, 1152 — Cf. Droit et institutions ecclésiastiques.
Eilhart d'Oberg, 463.
Ekkehard, 994.
Elche, 223.
Election épiscopale, 528.
Eléonore de Vermandois, 462.
Elias de Barjols, 1188, 1253.
Elisabeth de Thuringe, (Ste), 453, 504.
Elisyques, 549
Elliant, 740, 1206.
Elne, 466, 757.
Elpidius, 223.
Elsfleth, 12.
Elsing, 547.
Elzear de Sabran (S.), 984, 1228.
Emaux, 752.
Embrun, 1228.
Emilie, 904.
Emilien (S.), 1242.
Enceintes, 1035, 1200, 1227, 1248, 1257.
Enceintes préhistoriques, 906, 1121, 1228.
Enseignement du droit, 562, 1008.
Entre Deux-Mers, 1225.
Eolithes, 14, 221, 943.
Eosevius, 447.
Eovorico, 447.
Epée, 463.
Ephèse, 835.
Epigraphie, 192, 223, 234, 237, 240, 246, 402, 440, 549, 572, 752, 757, 764, 766, 802, 881, 1007, 1062, 1228, 1239, 1251.
Epopée, 268, 596, 995.
Epopée irlandaise, 585.
Ercuis (Guillaume d'), 462.
Er-Lanic, 257, 1239.
Erlée (Jean d'), 267.
Escaldas (Les), 757.
Escale (L'), 752.
Escames, 752, 1076, 1077.
Escheringen, 237.
Esmoingt de Lavaublanche, 242.
Esneval, 85, 454.
Espagne, 192, 299, 568.
Espeluche, 550.
Espira de l'Agly, 757.
Esprit gaulois, 1108.
Esquerdes (Philippe d'), 233.
Essen, 476
Estramadure, 223.
Estraon, 1262.
Estrigueil, 1162.
Esves, 1162.
Etampes, 232, 513, 556, 735, 752.
Etangs, 732.
Etaples, 1230.
Etats, 327, 1244.
Etats de l'église, 103.
Etienne de Tournai, 1233.
Etretat, 752.
Etriers, 1228.
Etymologies, 463, 467, 525.
Eu, 129.
Eucharistie, 582, 693.
Eude II de Blois, 851.
Eure, 457.
Eusèbe, 77, 311.
Eustache (S.), 463.
Eustache Ier, Cte de Boulogne, 1230.
Eutherius de Tyane, 835.
Evangéliaire, 16, 463, 757, 791.
Evangile des femmes, 462.
Evêques, 220, 443, 528, 657.
Evian, 1249.
Evreux, 1228,
Evron, 460, 1254.
Excideuil, 1228.
Exemples de mauvaises femmes, 247.
Exemption monastique, 503.
Eyguières, 1228.

Eyzies (Les), 221, 1226.
Ezy-Anet, 448.

Fabliaux, 261, 1108.
Fac-similés, 73, 195. — Cf. Miniature, paléographie.
Falaise, 1224.
Faramus de Boulogne, 1230.
Fare (Ste), 742.
Faron (L.), 742.
Faudoas, 882.
Fauquembergues, 466.
Fauroux, 1225.
Fausses Décrétales, 1264.
Favorani Jacques), 757.
Faye, 550, 743.
Fayet, 221.
Fécamp, 1029.
Fées, 1142.
Félicité (Ste), 440.
Félix V, 462.
Fenouillet, 757.
Féodalité, 259.
Fer, 1228.
Ferassie (La), 1228.
Fernand, famille, 224.
Ferrière-au-Doyen (La), 467.
Ferrière-la-Grande, 567.
Ferronnerie, 554. — Cf. Serrurerie.
Ferté-sur-Aube (La), 557.
Féterne, 1249.
Feugerets (Les), 467.
Fibules, 741, 1207.
Filarète, 512.
Filastrius (S.), 869.
Finistère, 740.
Flandre, 71, 226, 247, 679, 1052.
Flavigny, 444.
Flèche (La), 465.
Flèches, 255.
Fléty, 819.
Fleurance, 1232.
Floranges-Ennery, 237.
Florence, 290, 291, 321, 442, 607, 638.
Florence de Rome, 1210.
Flûte, 440.
Foires, 1225.
Foix, 1160, 1228.
Fontaine (Isère), 221.
Fontainebleau, 388, 556.
Fontaine-Daniel, 739
Fontaine-en-Beauce, 769.
Fontaine-l'Evêque, 562.
Fontana, 752.
Fontenay, 749.
Fontenay-le-Marmion, 221, 448.
Fontevrault, 770.
Fontfroide, 241, 757.
Fonts baptismaux, 752, 1225.
Fontvieille, 254, 589.
Foret (La), 1234.
Forets, 897, 1262.
Forez, 443, 463, 952.
Forge, 1228.
Fort-Harrouard, 448.
Fortification, 755, 809, 1230.
Forts vitrifiés, 987.
Fortunat, 615.
Fortunes, 1256.
Forua, 223.
Fos, 562.
Fosse Maurin, 1006.
Fosses Mariennes, 744.
Foucquet (Jean), 73, 309.
Fourmestraux, 89, 445.
Fournier (Marcel), 443.
Fourques, 1250.
Fous (Office des), 208.
Foussais, 749.
Frambault (S.), 769.
Franc, près Etaples, 1230.
France (Louis de), 764.
Francfort s. M., 5.
Franche-Comté, 544, 925.
Franciscains, 108, 252, 1264.
François d'Assise, (S.), 315, 453, 1264.
Franconie, 651.
Frédéric Ier Barberousse, 415, 628.
Frédéric II, empereur, 576, 973.
Frédéric II, duc de Lotharingie, 237.
Fréjus, 733, 1228.
Fréteval, 551.
Freyssinouse (La), 221.
Fribourg (S.), 620, 1213.
Fribourg en B., 147, 969.
Frise, 110, 337, 910, 1151.
Frisons, 576.
Froidmont, 1124.
Fruela II, 223.
Fulgentius, 440.
Fulrad de S. Denis, 576.

Gabinus, 223.
Gables, 360, 755.
Gacé, 807.
Gages de bataille, 359.
Gaillard (Michel), 1233
Gaillon, 758.
Galicie, 117.
Gallus Anonymus, 414.
Gamaches, 61.
Gand, 447.
Ganelon, 769.
Gap, 462, 1119.
Gard, 985, 1228.
Garde-Guérin (La), 443.
Garennes (Les), 743.
Gargas, 221, 440.
Garlande (Jean de), 497.
Garonne, 580, 1028.
Gascogne, 736, 863, 882, 1044, 1251, 1256.
Gâtinais, 735.
Gaudentius (S.), 869.
Gaudinus (Albertus), 119.
Gaule et Gaulois, 27, 115, 440, 546, 555, 621, 653, 741, 1045. — Cf. Cimetière, numismatique, sépultures.
Gault-la-Forêt, 752.
Gauthier (Jules), 320.
Gautier VI de Brienne, 548.

Gautier Le Fort, 1113.
Gautier Map, 770.
Gavr'inis, 1140.
Gênes, 87.
Genève, 768.
Geoffroi de Gisors, 383.
Geoffroy Martel, 769.
Géographie historique, 242, 314, 335, 442, 549, 756, 764, 800, 919, 985, 1009, 1089, 1138, 1145, 1206, 1244, 1256. — Cf. Cartes, portulan, pouillés, toponomastique, voies romaines.
Georgieu, 668.
Gerace, 705.
Gers, 917, 1232.
Gerson, 1233.
Gesvres, 1034.
Gévaudan, 1133.
Gibelins, 291, 607.
Gilbert, Cte de Bergame, 398, 443.
Gilles le Bouvier, dit Berry, 335.
Gimer (S.), 757, 930.
Gimont, 1232.
Giraut de Borneil, 447.
Gironde, 1044, 1225.
Girone, 222, 223, 576.
Gisors, 226.
Gisors (Geoffroi et Jean de), 755.
Glac, 1239.
Glapion, 467.
Glarus, 342.
Glos (Balmes du), 221.
Gorlitz, 112.
Gorre (commune de), 749.
Goths, 223, 246, 764, 780, 1248.
Göttingen, 407.
Graduel, 198.
Grailier (Jacques), 68, 1228.
Gramanet, 222.
Grand-Daubeuf, 936.
Grande Fontaine (La), 1147.
Grandmont, 1234.
Grand Rozoy, 741.
Grand Schisme, 1251.
Granville, 450.
Graou (La), 221.
Grasse, 66, 67, 68, 275, 562, 844, 1228.
Gratien, 247, 528.
Gravure, 2, 131, 194, 382, 501, 806, 838, 948, 1105, 1129, 1177.
Gray, 751.
Grazel, 549.
Gré-Saint-Laurent, 1239.
Grèce et Grecs, 102, 443, 548, 624, 625, 686, 705.
Grégoire le Grand (S.), 105, 441.
Grégoire VII, 24.
Grégoire IX, 988
Grégoire de Tours, 1257.
Grenade, 64, 222, 223.
Grenoble, 173, 900.
Grez (Le), 1231.
Griffeuille (Bertrand de), 953.
Grimaldi, 562.
Grimde, 247.
Groix (Ile de), 740.
Gros (Les), 735.
Grote (Gérard), 237.
Grottes, 221, 227, 232, 440, 575, 750, 1175, 1226, 1228.
Guarbecque, 466.
Guelenno, 1239.
Guelfes, 291, 607.
Guemy, 466.
Guerno (Le), 1239.
Guerre de cent ans, 224, 232, 450, 454, 754, 1230.
Gui de Cambrai, 3.
Gui de Mori, 126, 443.
Guienne, 1256.
Guillaume de Digulleville, 463.
Guillaume d'Ercuis, 462.
Guillaume le Maréchal, 257.
Guillaume d'Orange, 268, 736.
Guilliers, 1239.
Guiry, 1026.
Guisona, 223.
Guittone d'Arezzo, 939.
Gutolf de Sainte-Croix, 521.

Habitations lacustres, 456.
Hachberg, 215.
Haches préhistoriques, 256, 305, 466, 843, 1016, 1030, 1239.
Hachette percée, 466.
Hacomilus, 434.
Hagiographie, 51, 65, 141, 170, 234, 248, 271, 315, 328, 351, 394, 440, 441, 453, 463, 479, 501, 516, 521, 537, 558, 582, 590, 627, 647, 682, 685, 724, 731, 736, 741, 742, 749, 753, 769, 770, 833, 869, 872, 875, 878, 894, 925, 956, 1050, 1220, 1227, 1242, 1243, 1252, 1262 1264. — Cf. Reliques.
Haguenau, 498.
Hainaut, 679.
Hallines, 1023
Ham, 466.
Hambourg, 127, 676, 1074, 1219.
Hannibal, 546.
Hanovre, 120, 336, 348, 890, 1074.
Hanse, 196, 631.
Hanswijck, 247.
Harnes, 752.
Hary, 1262.
Hasselt, 247.
Hastings, 563.
Hastings (Hugh), 547.
Haut-Loquin, 1023.
Haye (La) aux Bonshommes, 1051.
Heddernheim, 155.
Hedwige d'Anjou, 248.
Heldelberg, 194, 681.

Heiligenberg, 500.
Heisterbach, 187.
Helfaut, 466.
Hélinant de Froidmont, 247.
Helléan, 1239.
Hellénisme. Voir Grèce.
Henri IV, empereur, 24.
Henri VI, 548, 622.
Henri II, roi d'Angleterre, 55, 443, 769.
Henri III, roi d'Angleterre, 563.
Henri I, roi de France, 237.
Henri le Barbu, évêque de Nantes, 1231.
Henri de Hassia, 237.
Héraldique, 38, 353, 698, 757, 970. — Cf. Armoiries.
Hérault, 249, 455, 549, 985.
Herczegmaroz, 1028.
Herluison (Henri), 1233.
Hermétisme, 38.
Hertford House, 913.
Hesdin, 466.
Hesse, 730.
Hessler (Georges), 109.
Hetomesnil (Jean de), 553.
Heures (Livres d'), 466, 752.
Heutrégiville, 1226.
Hildesheim, 120, 218, 339, 422, 488, 523, 790, 934.
Histoire naturelle, 686, 989.
Historiographie, 612.
Hogue (La), 448.
Hohenburg, 272.
Hohenhof, 237.
Hohenzollern, 400.
Hohkönigsburg, 633.
Holkham Hall, 302, 1041.
Holzminden, 417.
Homburg, 1089.
Hôpital, 239. — Cf. Léproserie, Maladrerie.
Horborch (Wilhelm), 237.
Horloge, 750.
Hospitaliers, 399, 435, 691, 770.
Houis (Les), 1226.
Houlle, 466.
Huesca, 223.
Hugoniet, 752.
Hugues de Beauvais, 232.
Hugues le Grand, archevêque de Besançon, 519.
Hugues de Saint-Cher, 699.
Hunaudaye (La), 598.
Hurepoix, 556.
Hus (Jean), 646.
Hymnes, 69, 615, 996.
Hypothèque, 689.

Ibères, 223, 1194.
Iconographie, 232, 546, 548, 599, 617, 889, 972. — Cf. Dame à la licorne, Dieux cornus, Vierge.
Ile-de-France, 769, 1257.
Iles d'Or (Les), 736.
Ille-et-Vilaine, 560, 850.
Immaculée conception, 1264.
Imprimerie, 246, 501, 1252.
Incarnation, 63.
Incunables, 186, 246, 371, 488, 522, 839.
Indre, 855.
Industrie, 1073.
Innocent III, 453, 514.
Innocent IV, 576.
In Pace, 741.
Inquisition, 41, 42, 220.
Inscriptions. — Voir Epigraphie.
Instruction publique, 735.
Intailles, 741.
Inventaire, 67, 466, 1228.
Inverstitures (Querelles des), 614.
Irène Doukas, 297.
Irénée (S.), 141, 647, 1086, 1130.
Irlande, 427, 440, 563, 585, 1082.
Isère, 228, 546.
Isis, 741.
Isle-Adam (L'), 468.
Isnart d'Antravenas, 1253.
Italie, 93, 113, 354, 442, 459, 499, 656, 683, 1090, 1226.
Ivoires, 752, 1248.
Izernore, 284, 752.

Jacquerie, 553.
Jacques d'Armagnac, 1251.
Jacques de Lausanne, 770.
Janval, 1027.
Javron, 769.
Jaymes II, 83.
Jean XXIII, 237.
Jean IV, duc de Bretagne, 462.
Jean, évêque de Calahorra, 246.
Jean Cassien (S.), 878.
Jean d'Erlée, 267.
Jean de Garlande, 497.
Jean de Gisors, 383.
Jean de Nostre-Dame, 736,
Jean Sans-Terre, 465, 547, 1254.
Jeanne d'Arc, 26, 144, 248, 308, 317, 491, 741, 750, 752, 754, 798, 825, 826, 1067, 1233.
Jeanne de Naples, 462.
Jérôme (S.), 627, 770.
Jérusalem, 853.
Jetons, 235, 462.
Jeux, 1142. — Cf. Échecs.
Johannes Blancus, 762.
Johannes Dominicus (S.), 51.
Jordanus, 997.
Josaphat, 672, 1228.
Josselin, 1239.
Jovianus Pontanus, 723.
Jublains, 460, 1254.
Jugon, 1197.

Juifs, 160, 192, 223, 443, 493, 564, 1252. — Cf. Littérature, Philologie.
Julius Niger (Caius), 572.
Jura, 221, 762.
Justice (Camp de la), 777.
Justinien, 102, 517.

Kairouan, 440, 1171.
Kérilien, 740.
Kerjean, 740.
Kerlot, 740.
Kerviler (R. de), 740.
Köngen, 375.
Krakelscheuer, 237.
Krummau, 704.

La Barre (Jean de), 556.
Labessette, 766.
Lacs alpins, 744.
Lafage, 753.
La Faye, 550.
La Haulle, 1067.
Lahire, 756, 1257.
Lahn, 136.
Laigue, 920.
Lair (J.), 166, 440, 443, 755, 1196.
Lallé, 744.
La Mare (Philibert de), 763.
Lamballe, 1227.
Lambert d'Ardres, 1230.
Lambres, 466.
Lance (Ste), 639.
Lancelot, 247.
Langenardière, 467.
Langres, 557.
Languedoc, 863, 985, 1194, 1261.
Lannes, 1251.
Lanore (M.), 443.
Largentière, 1228.
Laroquebrou, 767.
Larringes, 1249.
Larzac, 1228.
Lascaris (Théodore II), 518.
La Tour d'Auvergne, 1038.
La Tour d'Auvergne (Bernard de), 557.
La Tour d'Auvergne (Henri de), 1049.
Latran, 238, 330, 443, 657, 752.
La Trémoille (Gui de), 1042.
Lauenburg, 250.
Laure, 757, 1183.
Laval, 739, 769.
Laval (Guy I de), 739.
Laval (Guy XII de), 739.
Laval (Jeanne de), 739.
Lavannes, 1226.
Lavaublanche, 242.
La Vaucelle, 1067.
Lavaur, 1255.
Lazare (S.), 763.
Le Bègue (Jean), 233.
Le Breton (Charles), 459.
Le Caron (Jean), 462.
Lectionnaires, 17.
Lectoure, 1232.
Lecussan, 458.
Le Fort (Gautier), 1113.
Légats, 623.
Légendes, 459, 658.
Leicester (Lord), 302, 613, 1041.
Le Loup (Etienne), 735.
Le May (Jean), 466.
Le Nain, 128.
Léon (Esp.), 246.
Léon (Fr.), 452.
Léon IX (S.), 441, 614.
Léonitas de Byzance, 345.
Léopold de Northof, 576,
Lèpre, 443.
Lépreux, 976, 1243.
Léproserie, 449.
Lèques, 562.
Lérins, 1221.
Lescar, 1251.
Lespinasse (Oudart de), 763.
Lessay, 1181.
Lestang, 455.
Le Venart (Jean), 765.
Licques, 1230.
Liebana, 223.
Liège, 441, 708.
Lignol, 560.
Ligoire, 1162.
Ligueil, 1162.
Ligures, 546, 562, 1226.
Lille, 445, 816.
Lillebonne, 448, 1228.
Lillers, 466.
Limbach, 1182.
Limburg, 136.
Limerzel, 1239.
Limes, 299, 375, 387.
Limoges, 550, 772, 887, 1117, 1234.
Limousin, 312, 550, 554, 619, 755, 1234.
Linards, 550.
Linari, 442.
Lindau, 346.
Linz, 251.
Lison, 1224.
Litre, 821.
Litte Detmold, 1074.
Littérature allemande, 190, 541, 658. — Cf. Adambuch, Alexandre le Grand, Césaire d'Heisterbach, Cornutus, Edda, Minnesinger, Philologie.
Littérature anglaise, 369, 374, 484. — Cf. Azarias, Cynewulf, Daniel, Waerfeth.
Littérature arabe, 441.
Littérature celtique, 585, 1055. — Cf. Philologie.
Littérature française, 4, 123, 193, 247, 262, 390, 462, 489, 748, 858, 995, 1019, 1060, 1253. — Voir Bœve de Hanstone, chanson de geste, chansons, épopée, fabliaux, Florence de Rome, Gautier Map,

Gui de Cambrai, Gui de Mori, Miroir aux dames, Moniage Guillaume, Nicola de Casola, noëls, nouvelles, Pathelin, Pierre Alphonse, philologie, Raoul de Houdenc, Raoul de Praelles, Robert de Borron, roman, Simon de Hesdin, troubadours, trouvères.
Littérature hébraïque, 927.
Littérature italienne, 796; Cf. Dante, Nicola da Casola, Pétrarque, philologie.
Littérature latine, 51, 59, 65, 223, 233, 472, 576, 582, 692, 770, 869, 946, 1086, 1208, 1218. — Cf. Chroniques, hagiographie, Jérôme (S.), philosophie, théologie.
Liturgie, 1, 16, 17, 69, 198, 208, 220, 486, 519, 615, 741, 789. — Cf. Graduel, hymnes, ordinaire, pontifical, sacramentaire.
Liverdun, 1246.
Livrade (Ste), 1251.
Livre de raison, 462.
Lizio, 1239.
Lizy-sur-Ourcq, 1226.
Llafranch, 223.
Locamand, 740.
Loi des Frisons, 576.
Loi salique, 236, 576.
Loir, 465, 769.
Loire, 520, 1228.
Loire (Haute-), 464, 800.
Loire-Inférieure, 1231.
Loiseleur (J.), 1233.
Loisellière, 450.
Lollards, 563.
Lombardie, 636, 757, 792, 931, 1228.
Lombards, 679.
Londres, 547, 563.
Loos, 466.
Lorençin (Jean), 739.
Lorette, 238, 313, 443.
Lormarin, 467.
Lorrach, 969.
Lorraine, 111, 237, 370, 971, 1131, 1243, 1246.
Lorraine (Ferry IV de), 462.
Lot, 224, 561, 967.
Lothaire, 630, 866.
Louchy, 743.
Loudin (Geoffroy de), 769.
Loudun, 78, 886.
Louis le Pieux, 770.
Louis V, 630.
Louis VII, 443.
Louis (S.), 231, 233.
Louis X, 233.
Louis XI, 234, 573, 735, 736, 1032.
Louis de Bavière, 709.
Louis II, dauphin, 1229.
Louis de Poitiers, 462.
Lourdes, 1228.
Louveciennes, 758.
Louvegny (Jean de), 570.
Louvières (Les), 1226.
Louviers, 1237.
Loyat, 1239.
Lübeck, 713.
Lubin (S.), 394.
Lubinière (La), 467.
Luc (Le), 733.
Lucena (Juan de), 1252.
Lucerne, 325.
Luçon, 124.
Lucrèce, 667.
Lucy-le-Bois, 750.
Lugasson, 1225.
Lumbres, 47, 466.
Luminaire, 977.
Luna (Rodrigue de), 840.
Lunebourg, 435.
Lunel-Lansargues, 455.
Lupold von Bebenburg, 576.
Lupus (S.), 441.
Lusace, 112.
Luzarches, 897.
Lyon, 143, 332, 564, 752, 837, 950.
Lyons, 350.

Mabillon, 374, 671, 1038, 1043.
Mâcon, 545.
Madeleine-les-Nancy, 1243.
Magoer-Huan, 740.
Mahon, 223.
Maillets préhistoriques, 455.
Mailly, 1156.
Maine, 460, 769, 882, 1254.
Majorque, 223.
Maladrerie, 239, 1027, 1243. — Cf. Lépreux.
Malansac, 1239.
Malestroit, 1239.
Malfosse, 563.
Malguénac, 1239.
Malissard, 746.
Malle (La), 844.
Maltzan, 703.
Malvezy, 757, 1193.
Mamers, 769.
Manche, 221, 765.
Manderscheid-Blankenheim, 947.
Mans (Le), 465, 511, 769, 1254.
Mansat, 550.
Mansel (Jean), 247.
Manuscrits, notices, 432, 440, 441, 472, 545, 668, 757, 1135, 1244, 1251.— Cf. Apocalypse, coutumes, évangéliaire, graduel, heures, lectionnaire, miniature, ordinaire, pontifical, psautier, sacramentaire.
Many (Carles), 222.
Marais, 287.
Marbach, 272.
March (Auzias), 463.

Marche, 242, 463.
Marche (Comtesse de la), 443, 955.
Marche (Italie), 904.
Marcillat, 743.
Mares, 971.
Marguerite de Navarre, 443.
Mariage, 824. 827. — Cf. Contrat.
Marie (S.), 222, 875, 824. — Cf. Vierge.
Marie de Hainaut, 743.
Marienborn, 54.
Marienbrink, 54.
Marine, 450. — Cf. Statut.
Marines, 1146.
Marius, 238. 744.
Mark, 269, 340, 413.
Marle, 1262.
Marmion, 106, 580.
Marne, 1175.
Maroilles, 567.
Marquis de Rome, 247.
Marquise, 1230.
Mars, 752.
Mar Sarneio, 562.
Marseille, 462, 546, 562, 736, 752, 985, 1024, 1226, 1245.
Martial d'Auvergne, 1242.
Martin (S.), 590, 752.
Martin (V.), 220, 445.
Martres Tolosane, 847.
Martyrologes, 170, 441.
Marville, 1258.
Mas Signargues, 1228.
Mastland (F. W.), 563.
Matfred, 549.
Mathilde d'Ecosse, 465.
Maubeuge, 567.
Mauny, 454.
Maupas, 296.
Maurepas, 30, 1228
Maures, 223.
Mauriac, 767, 1153.
Maurienne, 146, 546.
May-en-Multien, 592.
Maynard, 304.
Mayence, 138, 473, 757, 1071, 1161, 1185, 1214.
Mayenne, 331, 739, 1016.
Mayoc, 754.
Médaille, 462.
Médecine, 27, 50, 247, 298, 463, 625, 686, 785, 833, 1220. — Cf. Chirurgie.
Mégalithes, 142, 221, 256, 264, 266, 326, 448, 461, 565, 592, 737, 757, 822, 935, 1031, 1158, 1239, 1243.
Meillant, 743.
Meklembourg, 373.
Melaine (S.), 682. 1227.
Mélanie (Sainte), 248, 328.
Melay, 557.
Melle, 1260.
Melun, 742.
Menhirs, 13, 264, 326, 448, 560, 565, 992. 1226, 1239, 1262.
Mercure, 471, 766, 881.
Méreaux, 462.
Mérée, 553.
Mérida, 223.
Merk-Saint-Lievin, 466.
Merlin, 463,
Mérovingiens, 75, 193, 358, 443, 496, 867.
Mervent, 749.
Mesnil-Durand, 1067.
Mesnil-sur-l'Estrée, 403.
Messaline, 617.
Mesures, 242, 1260.
Mésus, 788.
Météorologie, 245.
Méthode historique, 784.
Métiers, 422, 1117.
Metz, 237, 472, 1252.
Meulan, 232, 752.
Meuse, 1258.
Michel, 1257.
Micoque (La), 221.
Milhac, 447.
Minerve, 733.
Mines, 378, 766, 942, 1260.
Miniac-sous-Bécherel, 560.
Miniatures, 73, 132, 210, 232, 238, 247, 302, 340, 443, 535, 545, 580, 752, 854, 998, 1041, 1079, 1233, 1234, 1248.
Minnesinger, 395.
Minot, 444.
Miroir aux dames, 924.
Missiriac, 1239.
Mitcham, 547.
Mobilier, 1228.
Modius (Franciscus), 130.
Mohon, 1239.
Moissac, 752.
Molac, 1239.
Moldavie, 49.
Monachisme, 35.
Monbran, 598.
Monceau-le-Neuf, 566, 1228.
Monceau-Saint-Waast, 567.
Moncel (Le), 755, 884.
Mondaye, 1224.
Mondoubleau, 551.
Monetier-Allemont, 221.
Mongoles, 752.
Moniage Guillaume, 1021.
Monnaie 259.
Monophysites, 277.
Monségur, 458.
Montafilant, 598.
Montagnac, 207, 1228, 1253,
Montagny-sur-Grosne, 846.
Montaigu, 460.
Montapot, 221.
Montarby (Perceval de), 557.
Montargis, 735.
Montaudon, 736.
Montbéllard, 761.
Mont Cassin, 1, 597.
Mont-Cenis, 1235.
Montcès (Le), 554.
Montclus, 1252.
Montdragon, 461.
Monteléger, 746.
Monteneuf, 1239.
Monterrein, 1239.
Montfan, 743.

Montfort, 232, 233.
Montgeon, 448.
Montguyon, 739.
Montier-la-Celle, 1222.
Montières, 808.
Montigny-sur-Crécy, 57, 1228.
Montimer, 467.
Mont Jouer, 242.
Montlaurès, 549, 757, 1193.
Montmeyran, 746.
Montmirault, 556.
Montmorency (Bouchard de), 758, 1037.
Mont Notre-Dame, 741.
Montoire (La), 466.
Montor, 743.
Montormentier, 557.
Montoro (Antoine de), 1252.
Montpellier, 455, 792, 1228, 1261.
Montpezat, 224.
Montravail, 749.
Mont Rea, 555.
Montréal-Lacluse, 1228.
Montres militaires, 450.
Montreuil-Bonnin, 462.
Montreuil-sur-Mer, 367.
Montrond, 743.
Montrouveau, 551.
Mont Saint-Martin, 409.
Mont Saint-Michel, 734.
Mont Sainte-Geneviève, 14,
Mont Ventoux, 1040.
Monumento (Leo de), 548.
Monuments historiques, 32, 232, 457, 550, 666, 694, 769, 1033, 1094, 1127, 1225, 1236.
Moral (El), 223.
Moravie, 729.
Morbihan, 255, 1239.
Morgan (Pierpont), 238.
Mori (Gui de), 443.
Morienval, 741, 755.
Morinie, 466, 569,
Morins, 1230,
Mortain, 354, 459.
Mosaïque, 733, 752, 1228.
Mouden-Bras (Le), 740.
Moulin à papier, 455.
Moulineaux, 1220.
Moulins, 221, 453.
Mourasse (La), 458.
Moustiers, 433.
Moustoirac, 1239.
Mouzon, 1243.
Moy, 409.
Moyens de transport, 978.
Mulhausen i Th., 386.
Mulhouse, 1240.
Munich, 362, 664.
Münsingen, 433.
Münster, 1005.
Münsterberg, 104.
Müntz (Eugène), 440.
Murée (La), 1226.
Muret, 741, 1248.
Musées. Allemagne, 23, 473, 838, 948, 1240. — Angleterre, 913. — Espagne, 246. — France, 39, 255, 485, 549, 551, 572, 608, 670, 750, 764, 815, 940, 961, 1222, 1226, 1228, 1230, 1239, 1248. — Suisse, 1228.
Musique, 220, 253, 319, 594, 661, 665, 710, 1244.
Mythes, 1152.
Mythologie, 585.

Najac, 1255.
Nancéide, 1243.
Nantes, 214, 1231, 1254.
Nantiat, 142.
Narbonne, 462, 474, 526, 549, 757, 774, 885, 1228.
Navailles (Agnès de), 736.
Navailles (Bertrand de), 736.
Naves, 743.
Néant, 1239.
Neri (Pompeo), 442.
Nermont, 227.
Nesles-lez-Verlincthun, 1230.
Nesson (Pierre de), 463.
Neuburg, 543.
Neufchâteau, 1236.
Neufchâtel, 454.
Neustadt, 1062.
Neuvi (Thibaud de), 443, 955.
Neuville, 741.
Neuville-soubz-Marle (La), 1262.
Nevers, 376.
Newburgh (William of), 563.
Niaux, 440.
Nice, 7.
Nicola da Casola, 480.
Nicolas Ier, 576, 959.
Nicolas d'Autrecourt, 1099.
Nicolas de Cuse, 770.
Nicopolis, 763.
Nicosie, 447.
Nida, 727.
Nidoleras, 1250.
Niebelungen, 975.
Niebla, 246.
Nielles-les-Ardres, 466.
Nieul-sur-l'Autize, 749.
Nièvre, 819, 1169.
Nîmes, 449, 670.
Niort, 1260.
Noblac (R. de), 1234.
Nocé, 467.
Noël, 453, 665.
Nogaret (Guillaume de), 355.
Nogent l'Artaud, 462.
Nogent-le-Rotrou, 231, 467.
Noirlac, 743.
Noirmoutier, 799.
Noms de famille, 1072, 1150.
Nonant, 719.
Nord, 814, 841.
Norique, 479.
Normandie, 28, 314, 354, 443, 448, 459, 462, 546,

363, 755, 882, 1030, 1031, 1054, 1224, 1237.
Norvège, 79.
Notaires, 562, 1233.
Notes tironiennes, 100, 116, 151, 443, 867. — Cf. Sténographie, tachygraphie.
N. D. de Cahuzac, 1232.
N. D. du Chêne, à Vion, 769.
N. D. d'Etang, 444.
N. D. de Rostrenen, 778.
Nottuln, 54.
Nouaillé, 1113.
Nouée (La), 1239.
Nouvelles françaises, 1097.
Noviodunum, 741, 764.
Noviodunum Aeduorum, 376.
Noyers, 1165.
Noyon, 46.
Nuits, 752.
Numismatique, 39, 163, 259, 462. — Cf. Jetons, médailles, méréaux.
Numismatique arabe, 462.
Numismatique carolingienne, 462.
Numismatique celtique, 462.
Numismatique espagnole, 246, 746.
Numismatique gauloise, 237, 462, 567, 741, 752, 812, 1230, 1257.
Numismatique juive, 564.
Numismatique mérovingienne, 447, 462, 549, 752, 1228.
Numismatique du moyen-âge, 235, 241, 280, 447, 474, 549, 550, 560, 562, 566, 741, 757, 769, 774, 1122, 1230, 1236, 1240, 1243, 1249, 1255. — Cf. Jetons, médailles, méréaux, plombs.
Numismatique romaine, 461, 562, 572, 695, 746, 753, 763, 769, 1230, 1255.
Nuremberg, 153, 412, 576, 948, 1128.

Oberg (Eilhart d'), 463.
Obituaires, 246.
Odoran, 770.
Oise, 71, 226, 468, 553, 1257.
Olargues, 455, 1167.
Olcadi, 223.
Oldenbourg, 12, 343, 1074.
Oléron, 219.
Oloron, 804.
Ombrie, 904, 941.
Ons en Bray, 1257.
Oppède, 562, 840.
Or (Mme d'), 798.
Orange, 462, 1020, 1107 1228.
Orcellum, 1233.
Ordinaire, 476.
Orens (S.), 1251.
Orfévrerie, 1160, 1228. — Cf. Bijoux, châsses, reliquaires.
Orient, 274.
Orléanais, 221, 1232.
Orléans, 248, 752, 764, 963, 964, 1233.
Orléans (Charles d'), 605, 1013.
Orléans (Louis de France, duc d'), 764.
Orléans (Marie de Clèves, duchesse d'), 1233.
Orne, 467.
Orson de Beauvais, 463.
Orval, 1243.
Osnabrück, 912.
Ostel, 741.
Osuna, 246.
Ottenburg, 969.
Otton Ier, 398, 443.
Otton IV, 238.
Ourscamp, 920.
Oust, 1160, 1228.
Outriaz, 1014, 1015, 1228.
Ovide, 1179.
Ovide moralisé, 247.
Oxybiens, 562.

Paars, 741.
Padoue, 442.
Padouëns, 756.
Paillade (La), 1261.
Paimpont, 324.
Pain, 562.
Palais Notre-Dame, 242.
Palatinat, 540, 616, 675.
Paléographie, 195, 200, 223, 247, 347, 420, 443, 712, 854, 867. — Cf. Notes tironiennes.
Paléologues (Les), 297.
Paley, 1228.
Palma de Mallorca, 223.
Palos (Cap), 223.
Paludisme, 732.
Palustre (B.), 757.
Pamiers, 220.
Pan, 752.
Papes, 96, 234, 238, 248, 396, 462, 539, 619, 623 ; Cf. Cartulaires.
Papier, 455.
Paradin (Guillaume), 564,
Paray-le-Monial, 545, 763.
Paris, 199, 210, 397, 462, 478, 538, 545, 546, 580, 684, 745, 752, 770, 864, 940, 1102, 1172.
Parlement, 128, 461.
Parmenianus, 588.
Parnasse érotique, 981.
Paroisse, 1164.
Pascal II, 223.
Pas-de-Calais, 466, 764.
Pas du Gué, 1228.
Pas St-L'Homer, 231.
Passion Notre-Dame, 1253.
Pastoureaux, 1252.

Pathelin, 393.
Patois, 159, 169, 233, 286, 418, 463, 559, 744, 768, 962, 1163, 1225, 1237, 1247, 1249, 1250.
Patronat ecclésiastique, 49.
Pau, 229.
Paule (Ste), 1060.
Paulhac, 766.
Paulin, 1255.
Paulin de Nole, 590.
Pays d'obédience, 1047.
Peinture, 106, 132, 172, 232, 313, 535, 548, 580, 642, 648, 752, 892, 941, 1000, 1052, 1078, 1225, 1228, 1234, 1240, 1243, 1248, 1261. — Cf. Botticelli, miniature, Van Eyck.
Peinture sur verre, 361, 459.
Pèlerinage, 799.
Pelloux, 221.
Penacerrada, 246.
Penchâteau, 1231.
Pénitence, 693.
Pénitence publique, 453.
Pénitencerie, 96.
Pentecote (Guillaume), 742.
Perceval, 1186.
Perche, 28, 231, 467, 558, 1155.
Pererlis (Guillelmus de), 1251.
Périgord, 447, 824, 1203.
Périgueux, 966, 1228.
Pernant, 741.
Peron, 732.
Perpétue (Ste), 440, 1264.
Perpignan, 507, 757, 1253.
Perrais (Les), 662.
Perrière (La), 467.
Perse, 462.
Pertus, 546.
Pesaro, 752.
Petit-Lô (Robert), 1251.
Pétrarque, 78, 237.
Phalères, 1257.
Pharmacie, 377, 570.
Phénicienne (Inscription), 402, 1239.
Philippe-Auguste, 758.
Philippe le Bel, 462.
Philippe V le long, 241.
Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, 247.
Phillipps (Sir Thomas), 1134.
Philologie, 33, 86, 102, 122, 130, 150, 714, 718.
Philologie anglaise, 21, 48, 91, 270, 922, 1069.
Philogie celtique et irlandaise, 427, 440, 783, 922, 1227.
Philologie espagnole, 246.
Philologie française, 9, 43, 176, 262, 390, 391, 462, 525, 566, 715, 736, 1075, 1201, 1225, 1250, 1252, 1253. — Cf. Etymologies, patois, toponomastique.
Philologie germanique, 184, 440, 530, 701, 718, 720, 1072, 1150.
Philologie hébraïque, 9, 766.
Philologie italienne, 211, 939.
Philologie scandinave, 79.
Philomène (Ste), 234.
Philosophie, 99, 160, 674, 770, 908, 989, 1099.
Philumenos, 686.
Phocas, 246.
Picardie, 61, 570, 571, 1257.
Pierre (S.), 1227.
Pierre Ier, 222.
Pierre IV, 223.
Pierre de Baugé, 462.
Pierre de Chalus, 746.
Pierre le Chantre, 770.
Pierre de Corbeil, 208.
Pierre - Couverte, 310, 1238.
Pierre Damien (S.), 271.
Pierre Dubois, 1125.
Pierre-Frite (La), 741.
Pierre de Vaux-de-Cernay, 804.
Pierrefonds, 920.
Pierrepertuse, 810.
Pierres à cupules, 575.
Pierres idéographiques, 545.
Pierres de jet, 344.
Piette (E.), 448.
Pignol, 766.
Pinarius Scarpus (L.), 549.
Pincerais, 232.
Pirmasen, 1089.
Pisavis, 562.
Pitres, 443.
Placard (Le), 221.
Plaisians (Guillaume de), 355.
Planche (La) à Puare, 993.
Plancoët, 598.
Plélan, 560.
Plélauff, 682, 1227.
Plessis - Bertrand (Le), 734.
Pleucadeuc, 1239.
Pleudaniel, 740.
Pleyben, 771.
Plomb de bulle, 1230.
Plombs, 752.
Pluherlin, 256, 1239.
Poët (Le), 744.
Poeta Saxo, 576.
Poignes d'Enfer, 1253.
Poitiers, 125, 351, 352.
Poitiers (Alphonse de), 443.
Poitiers (Louis de), 462.
Poitou, 276, 737, 863, 955, 1115.
Pola, 1068.
Polissoir, 310, 747, 1238.
Pologne, 248, 347, 414.
Poméranie, 168, 260.

Pommiers, 741, 764.
Pompadour, 554.
Pompeyanus, 223.
Pons de Chapteuil, 1048.
Pont, 1244.
Pont (Le), 139, 556.
Pontailler (Guy de), 568.
Pont-à-Mousson, 1243.
Pontanus (Jovianus), 723.
Pontarmé, 897.
Pont-Audemer, 454.
Pont-aux-Moines, 1233.
Pont-de-Boucheix, 1242.
Pont-de-Céret, 757.
Pont-du-Château, 1242.
Pontgibaud, 753, 1242.
Ponthieu, 233, 754.
Pontifical, 225.
Pontigné, 310, 1238.
Pont-Maugis, 1165.
Ponts, 1132.
Pontvallain, 769.
Porhoët, 72.
Porphyrogénète (Constantin), 563.
Port-en-Bessin, 293, 1224.
Portes, 773.
Porto, 551.
Portraits, 440.
Portulan, 1261.
Posa (Pedro), 246.
Posen, 437.
Posnes, 1226.
Possesse, 1226.
Poterie, 230, 408, 455, 741, 742, 763, 1228.
Pouillé, 46, 895.
Poulie, 221.
Poursuite privée, 203.
Prades, 757.
Praelles (Raoul de), 440.
Prats de Rey, 223.
Prauthoy, 557.
Prayssas, 458.
Préaux, 467, 1226.
Précaire, 443, 964.
Préchacq, 756.
Pressigny-le-Grand, 448.
Preuve légale, 563.
Prières, 1253.
Prigent de Coëtlvy, 450.
Prises maritimes, 307.
Privilège clérical, 842.
Procès, 458, 754, 1050, 1053, 1054.
Prône, 1164.
Propriété rurale, 770.
Prostitution 1107.
Provence, 233, 562, 653, 733, 744, 875, 1009, 1139, 1245.
Provence (Garsende Comtesse de), 1253.
Provins, 742.
Prusse, 666.
Psautier, 238.
Psellos, 579.
Puget (Pierre), 1245.
Puig Castellar, 222.
Puits funéraire, 991.
Puy (Le), 230, 747.
Puy-de-Dôme, 471, 766, 805, 986, 1228.
Puyricard, 562.
Puy St-Georges, 1255.
Pyrénées, 1225.

Quatre fils Aymon, 1253.
Quercy, 220, 976, 1064.
Querelle des investitures, 24.
Queribus, 810.
Quesnoy (Le), 567.
Questembert, 1239.
Quiberon, 1239.
Quimper, 452, 769.
Quintanilla, 223.

Raban Maur, 645.
Radanites, 1252.
Radinghem, 466.
Rahon (Jura), 1235.
Raimont d'Agout, 1253.
Rambouillet, 232.
Rame, 744.
Ramiro I, 223.
Ramiro Sanchez (D.), 246.
Ramon Bérenguer IV, 233.
Rancié, 942.
Raoul, archevêque de Bourges, 576.
Raoul de Cambrai, 247, 1253.
Raoul de Houdenc, 932.
Raoul de Praelles, 440.
Rasines, 223.
Ravensberg, 1080.
Rayeux, 1243.
Rebais-en-Brie, 880.
Regensburg, 186, 540.
Réguiny, 1239.
Reicheneau, 86.
Reims, 58, 220, 649, 752, 859, 1012, 1226, 1228, 1263.
Reliquaires, 466, 753, 1160, 1228.
Reliques, 441, 536, 639, 752, 1251.
Reliure, 302, 757.
Rémalard, 558.
Remscheid, 487.
René (Le roi), 443, 587, 1243, 1245.
Rennes, 560, 740, 755, 809.
Rétables, 71, 226, 403, 757.
Rhin, 19, 23, 181, 237, 634, 709, 775, 982, 1116.
Rhodes, 399, 691.
Rhône, rivière, 546, 1050.
Ribas de Sil, 223.
Ribier, 174.
Rich (Edm.), 563.
Richard I, 563.
Richard II, 563.
Richemond (Jean, comte de), 893.
Richemont, 202.
Rieux, 852.
Rieux-Minervois, 757.
Rigault de Barbezieux, 979.
Riom, 1242.
Ripaille, 34.
Ripoll, 781.
Riquier (S.), 441.

Rissas, 455.
Rivière (La), 743.
Rix (Juan), 246.
Roanne, 520, 952.
Robert (S.), 1242.
Robert, roi de France, 443, 851.
Robert d'Arbrissel, 739, 770.
Robert de Avesbury, 563.
Robert de Borron, 1186.
Robert de Clari, 401.
Robert le Diable, 1220.
Robin (Robert), 769.
Rocamadour, 753.
Rochechouart, 230, 747.
Rochedragon (Chatard de), 743.
Roche-Fontaine, 956.
Roche-Guyon (La), 29.
Roche-Périou (La), 1239.
Roche-sur-Foron (La), 768.
Roche-sur-Yon (La), 793.
Rochefort (Anjou), 1247.
Rochefort (Jura), 1235.
Rochefort (Morbihan), 1239.
Rocher de Mezangers, 1254.
Rochetaillée, 786.
Rochette (La), 244.
Roc-Saint-André, 1239.
Rodez, 39.
Roi des merciers, 1199.
Roland (Jean), 446.
Romain (S.), 441.
Roman de la Rose, 126, 443, 463.
Roman de Troie, 247, 1025.
Romans de chevalerie, 297, 268, 736.
Rombach, 237.
Rome, 220 236, 329, 330, 441, 443, 494, 548, 576, 752, 779.
Ronsard, 1254.
Roquevignon, 844.
Rostock, 430.
Rostrenen, 778.
Roubaix, 239.
Rouen, 198, 578, 593, 813, 899, 1220, 1228, 1233.
Roumanie, 463.
Roumaynac, 550.
Rousseloy, 918.
Roussillon, 698, 757, 822, 1122, 1250.
Royaumont, 468.
Roz-Landrieux, 560, 731.
Rue, 1166.
Rufiac, 1239.
Rufin, 77.
Ruisseauville, 466.
Ruprecht von der Pfalz, 974.
Russie, 889.

Sacey, 459.
Sacramentaire, 519.
Saint-Acheul, 808.
Saint-Aignan-sur-Erre, 467.
Saint-Amand (Cher), 743.
Saint-Amand (Nord), 445, 1148.
Saint-Amand de Rouen, 813, 1220.
Saint-Amon, 1243.
Saint-André de Valborgne, 697.
Saint-Antoine, 746.
Saint-Antoine de Bourbonne, 557.
Saint-Aubin-des-Préaux, 450.
Saint-Avé, 255, 1239.
Saint-Bertin, 466.
Saint Blimon, 754.
Saint-Brieuc, 983, 1227.
Saint-Calais, 801.
Saint-Cézaire, 221, 562.
Sainte-Colombe-lez-Vienne, 440, 752, 1226.
Saint-Congard, 1239.
Saint-Corneille de Compiègne, 1252.
Saint-Cyr-sur-Menthon, 446.
Saint-Cyr la Rosière, 467.
Saint-Cyrgues-Fontgiève, 1242.
Saint-Denis, 209, 366, 576, 721, 755.
Saint-Dié, 1243.
Saint-Dizier, 794.
Saint-Elisabeth, 724.
Saint-Evre-les-Toul, 770.
Saint-Faustin, 743.
Saint-Florent-de-Saumur, 769.
Saint-Flour, 767.
Saint-Frambault-de-Gabronne, 769.
Saint-Gall, 361
Saint-Gauburge-de-la-Coudre, 467.
Saint-Genis-des-Fontaines, 757.
Saint-Germain, 752.
Saint-Germain-des-Champs, 956.
Saint-Germain-des-Prés, 584.
Saint-Germain-le-Vicomte, 1173.
Saint-Germain-Village, 448.
Saint-Gervais, 749.
Saint-Gilles, 449.
Saint-Goustan, 1231.
Saint Graal, 463.
Saint-Gravé, 1239.
Saint-Guilhem-le-Désert, 455, 601, 757.
Saint-Helen, 560.
Sainl-Hilaire, 466, 567, 757.
Saint-Hilaire-la-Gravelle, 551.
Saint-Hilaire-en-Lignières, 755, 820.
Saint-Hilaire-des-Noyers, 467.
Saint-Hilaire-de-Riez, 1226.
Saint-Hubert, 1260.
Saint-Humbert-de-Maroilles, 567.

Saint-Ingbert, 1089.
Saint-Jean-les-Bonshommes, 227.
Saint Jean-de-Losne, 611.
Saint-Jean-de-Maurienne, 146, 579.
Saint-Jean-des-Vignes, 741.
Saint-Junien, 1234.
Saint-Laurent, 242.
Saint-Lô, 765.
Saint-Lubin, 558.
Saint-Lupicin, 762.
Saint-Maigrin, 968.
Saint-Malo, 734.
Saint-Malo-de-Beignon, 1239.
Saint-Marcel, 1239.
Sancta Maria Antiqua, 548.
Sancta Maria in Monasterio, 548.
Saint-Martin-aux-Bois, 157, 752.
Saint-Martin-du-Canigou, 757.
Saint-Martin-des-Champs, 758.
Saint-Martin-sous-Montaigu, 906.
Saint-Martin-de-Tours, 960, 1228, 1241.
Saint-Martin-du-Vieux-Bellesme, 467.
Saint-Mayeux, 992.
Sainte-Menehould, 1226.
Saint-Michel de Cuxa, 757.
Saint-Michel-les-Portes, 221
San Michele al Monte, Tancia, 548.
Saint-Moré, 227, 1228.
Saint-Nazaire, 879, 1231.
Saint-Nazaire-en Royans, 1226.
Saint-Nectaire, 1158.
Saint-Nicolas-de-Corsept, 1231.
Saint-Omer, 392, 466, 569.
Saint-Ouen de la Cour, 467.
Saint-Paul-Trois-Châteaux, 746.
Saint-Paulien 464.
Saint-Philibert de Grandlieu, 873, 1227, 1231.
Saint-Pierre-de-la-Cour, 1254.
Saint-Planchers, 450.
Saint-Pourçain, 743.
Saint-Privat de Champecos, 1228.
Saint-Quentin, 46, 409, 566, 1165.
Saint-Quentin-la-Motte-Croix-au-Bailly, 140.
Saint-Remy-en-Chaussée, 567.
Saint-Samson-de-la-Roque, 1226.
Saint-Savin-de-Bigorre, 1251.
Saint-Servan, 850.
Saint-Sever, 1251.
Saint-Sulpice-les-Feuilles, 303, 550.
Saint-Sulpice-la-Forêt, 560.
Sainte-Suzanne, 460, 1254.
Saint-Thibaut, 741.
Saint-Trivier-de-Courtes, 732.
Saint-Valery-sur-Somme, 754.
Saint-Vallier-de-Thiey, 844.
Saint-Venant, 466.
Saint-Victor-de-Marseille, 985.
Saint-Victor-des-Oules, 1228.
Saint-Vincent-de-la-Sonsierra, 246.
Saint-Ybard, 554, 1100.
Saint-Ymer-en-Auge, 1003.
Saintes, 289, 749, 755, 1228.
Saintonge, 35.
Saintry, 574.
Salces, 757.
Salerne, 548.
Salles, 749.
Salmaise, 444.
Salzburg, 535, 1083, 1114.
Samara, 580.
Saône (Haute-), 1111, 1235.
Saône-et-Loire, 545, 819.
Sardaigne, 211, 463, 1250.
Sarlat, 447.
Sarrant, 1232.
Sarrebourg, 237.
Sarthe, 662, 769, 801.
Sassogne, 567.
Saulcet, 743.
Saumur, 769.
Sauveterre, 1225.
Savenes, 224.
Savennières, 1247.
Savigny, 575.
Savoie, 221, 245, 575, 768, 945, 1084, 1228, 1249.
Savonarole, 638.
Saxe, 101, 120, 164, 515, 576, 635, 728, 1074, 1081.
Saxe-Meiningen, 534, 1176.
Saxe-Weissenfels, 322.
Saxons, 576
Schaffouse, 361.
Schaumburg-Lippe, 1074.
Schleiz, 792.
Schleswig-Holstein, 436.
Schweidnitz, 716.
Schwyz, 325.
Scolastique, 119.
Sculpture, 282, 752, 1243. — Cf. Filarète.
Séclin, 239.
Segewold, 629.
Ségovie, 64, 223.
Seigneur (Droit du), 821.
Seine-et-Marne, 742.
Seine-et-Oise, 232, 584, 758, 1226.
Seine-Inférieure, 812.

Seix, 1160, 1228.
Semur, 555.
Senlis, 451.
Sennuccio del Bene, 442.
Sens, 208, 225, 770.
Septmonts, 741.
Sépultures gallo-romaines et franques, 92, 448, 464, 466, 1144, 1147, 1228, 1230. — Cf. Cimetières.
Sépultures gauloises, 433, 1226, 1228. — Cf. Cimetières
Sépultures préhistoriques, 57, 221, 757, 993, 1014, 1015, 1175, 1184, 1226, 1228. — Cf. Cimetières.
Serent, 1239.
Sérillac, 883.
Sermaize-les-Bains, 794.
Sermon, 1252.
Serrabone, 757.
Serrant, 1247.
Serrurerie, 554, 891.
Servignat, 732.
Setques, 1023.
Séverin (S.), 479.
Séville, 64.
Sèvres (Deux-), 817, 1260.
Sexey-aux-Forges, 1243.
Sicile, 92, 973.
Sidobre, 224.
Siebenburg, 586.
Sienne, 191, 648, 941.
Sigillographie, 68, 228, 247, 439, 443, 455, 462, 544, 577, 660, 743, 752, 929, 1228, 1249, 1254. — Cf. Plomb.
Sigismond, empereur, 576.
Signes, 1226.
Silchester, 547.
Silene, 757.
Silésie, 380, 729, 909.
Silex, 221, 448, 901, 1087, 1226, 1239.
Silius, 546.
Simon de Hesdin, 770.
Simonie, 614.
Simorre, 1251.
Sion (Valais), 447.
Sioule, 1242.
Sixte (S.), 351.
Slaves, 348.
Soest, 149.
Soie, 121.
Soissons, 602, 741.
Solana de los Barros, 223.
Solidarité familiale, 770.
Solre-le-Château, 567
Somme, 71, 226, 754, 1001.
Somuno, 223.
Songieu, 732.
Sorcellerie, 1053, 1142.
Sorps, 562.
Souabe, 81, 98, 543, 552, 1058.
Souterrains-refuges, 767.
Sozomène, 481.
Spiennes, 448.
Stang-Bilérit, 740.
Stations lacustres, 221.
Stations préhistoriques, 47, 221, 466, 551, 560, 561, 753, 757, 777, 832, 865, 928, 1226, 1235, 1261.
Stations thermales, 27.
Statues, 299, 404, 428, 440, 580, 1012. — Cf. Mars. Pan, Vierge.
Statut maritime, 1024.
Statuts synodaux, 1071.
Sténographie, 100.
Stettin, 260.
Strasbourg, 370, 482, 1093, 1212.
Styrie, 217.
Suessions, 462, 741, 764.
Suisse, 361, 536, 1085, 1207, 1249.
Sulpice Sévère, 590.
Sutri, 236.
Symbolisme, 1217.
Synodes, 236, 443, 576, 632, 1071. — Cf. Conciles.
Syrie, 197, 470.
Szalacska, 462.

Tabernacle, 752.
Tables de périodiques, 206, 687, 694, 759, 817, 1039, 1111, 1256.
Tablette magique, 752.
Tachygraphie, 151. — Cf. Notes tironiennes.
Tain, 746.
Talaret (Guy), 769.
Talhouet, 460.
Tallard (Bernardin de Clermont, vicomte de), 752.
Talmay, 568.
Talmondais, 919.
Tama, 732.
Tapisserie, 1224.
Tarascon, 546.
Tardinghen, 1230.
Tarn, 461, 1255.
Tarn-et-Garonne, 224, 579.
Taupont, 1239.
Tauroentum, 562.
Templiers, 84, 557, 770.
Tencarari (Zoen), 1095.
Terrier, 557.
Tertre (Château du), 467.
Tertullien, 453.
Testament, 242, 246, 332, 622, 739, 1065, 1113, 1157, 1195, 1252.
Tetricus le Jeune, 757.
Thann, 189.
Thames, 563.
Thar (Vallée du), 450.
Théâtre, 752.
Thégan, 770.
Thennelières, 383.
Théodore II Lascaris, 518.
Théodore le Lecteur, 481.
Théodose le Grand, 453.
Théologie, 63, 64, 133.

141, 424, 588, 609, 646, 647, 878.
Théories gouvernementales, 1189.
Thérouanne, 466, 752, 1230.
Theuley, 751.
Thibaut (Estève), 447, 1228.
Thibaut IV, comte de Champagne, 557.
Thibaud de Neuvi, 443.
Thibaud le Tricheur, 135.
Thiérache, 1262.
Thierry I, évêque de Metz, 472.
Thiron (S. Bernard de), 394.
Thompson (H. Y.), 340.
Thonon, 1249.
Thorigné, 460.
Thuringe, 53, 496, 635, 1081.
Tibère, 461.
Tiers-ordre de saint François, 247.
Tilemann de Limburg, 576.
Tilly-sur-Seulles, 1224.
Tissus, 1228.
Tite-Live, 443.
Toison-d'Or, 1230.
Tolède, 223.
Tolomeus von Lucca, 576.
Topomastique, 82, 97, 158, 214, 231, 232, 243, 249, 376, 444, 465, 527, 546, 549, 562, 714, 726, 746, 758, 769, 903, 935, 1224, 1230, 1233, 1249, 1250, 1251, 1261.
Torcafol, 736.
Torderas, 1250.
Tornade, 736.
Torques, 1028.
Tortosa, 223.
Toscane, 442, 706.
Toul, 1243.
Toulon, 562, 738.
Toulon (Charente-Inférieure), 749.
Toulouse, 280, 365, 461, 839, 1109, 1251.
Tour (La), 733.
Tour-du-Pin (La), 752.
Tour-en-Voire (La), 1243.
Touraine, 1241.
Tournai, 462, 463.
Tournehem, 466.
Tournus, 240, 1121.
Tours, 426, 960, 1228, 1241.
Tourville, 1173.
Train, 735.
Tramecourt, 466.
Tredion, 256, 1239.
Tréganteur, 72.
Tregarantec, 306.
Tregarenteur, 306.
Trehorenteuc, 1239.
Trescléoux, 744.
Tresiguidy, 1216.
Trésor des Chartes, 355, 1202.
Tresserra, 1250.
Trestondam, 557.
Trèves, 23, 201, 576, 717, 1091.
Tri Obris, 546.
Tribunal du clerc, 233.
Trie-Château, 226, 448.
Tristan, 463.
Troarn, 233.
Trois-Etots, 165.
Trois Fontaines, 546.
Trois-Sapins (Les), 256, 1239.
Trôo, 551.
Troubadours, 253, 463, 464, 475, 594, 736, 979, 980, 1048, 1179, 1188, 1253. — Voir Giraut de Borneil.
Troussepoil, 991, 1226.
Trouvères, 253, 594, 1063.
Troyes, 1222.
Tulle, 463, 554, 1248.
Tumulus, 221, 237, 326, 448, 466, 560, 1001, 1226.
Tunis, 1174.
Tunisie, 221.
Turbilly, 662.
Turlande, 1242.
Tutelle, 1256.
Tuy, 223
Tyr, 440.
Tyrol, 542, 1083, 1127.

Uchon, 902.
Uclès, 223.
Universités, 147, 1008.
Unterwalden, 325.
Upie, 746.
Urbain V, 441.
Urgel-Saint-Priest, 1018.
Uri, 325.
Urraca, 223.
Urville, 237.

Vaast (S.), 741.
Vaillant (N.-J.), 1230.
Valdelsa, 442.
Valderoure, 562.
Valence, 223, 246, 746.
Valence (Espagne), 1252.
Valentinois, 746.
Valentins (Les), 562.
Valère-Maxime, 770.
Valladolid, 64, 223.
Valleraugue, 834.
Vallon, 769.
Vallon-Ripaille, 1249.
Valmont, 877, 936.
Val-Saint-Benoît, 763.
Van Eyck, 505.
Vannes, 255, 895, 1227, 1239.
Var, 738.
Varlar, 54.
Vasari, 752.
Vase grec, 458.
Vatinolonno, 769.
Vaucluse, 871, 1244.
Vaudois, 42.
Vaudonjon, 227.
Vauville, 1173.
Vaux, 557.

Vaux de Cernay (Pierre de), 804.
Vayres, 749.
Velay, 464.
Venaissin (Comté), 327, 462, 840, 1107, 1244.
Vence, 562, 1226.
Vendée, 737, 799, 919, 1163.
Vendeuil, 46.
Vendôme, 551.
Vendômois, 551.
Venétie, 636.
Venise, 442.
Venta-Silurum, 547.
Vénus, 404, 580.
Ver-sur-Mer, 1098.
Vercors, 1226.
Verdun-s.-Garonne, 224.
Vergasillaune, 555.
Verger (Le), 560.
Vergisson, 856.
Vermand, 409, 1228.
Vermandois, 566.
Vermandois (Eléonore de), 462.
Verne, 544.
Verneuil, 743.
Verneuil-le-Petit, 1243.
Vernière (Antoine), 766.
Vérone, 442.
Véronique (Sainte), 749.
Verrerie, 562, 1226.
Vers français, 1019.
Vervins, 1262.
Vetheuil, 758.
Vexin, 1145.
Vézère, 1226.
Vibray, 769.
Vic-le-Comte, 766.
Vidal (Pierre), 1250.
Vienne, 173.
Vienne (Autriche), 493, 625, 1083.
Vienne (Haute-), 550, 887.
Vierge, 440, 752, 1141, 1243.
Vigne, 450, 573, 1262.
Vignier (Jacques, 557.
Vignols, 161, 1228.
Villardebelle, 241.
Villate (Pierre), 1234.
Ville-Auxerre, 555.
Villebresme (Marie de), 1233.
Villecomtal de Pardiac 1232.
Ville-Dieu (La), 749.
Villedieu, 957.
Villefranche-de-Conflent, 757.
Villefranche-sur-Saône, 221.
Villeneuve-les-Avignon, 204.
Villeneuve-la-Hurée, 462.
Villeneuve-Saint-Ger- 1200, 1248.
Villingen, 969.
Vilosnes, 1258.
Vimeu, 754.
Vincennes, 490.
Vincent, évêque de Huesca, 223.
Vincent Ferrer (S.), 1252.
Vinet (Elie), 76, 749.
Vion, 769.
Visconsti (Valentine), 764.
Vitrail, 459.
Vitry en Perthois, 1226.
Vitry-le-François, 794.
Vocontii, 546.
Voies romaines, 230, 276, 550, 555, 566, 737, 757, 768, 1227, 1234.
Vosges, 237, 559.
Voutenay, 1147, 1228.
Vouvant, 749.

Wachenheim, 916.
Waerforth de Worcester, 105.
Waldburg, 429.
Waldseemüller (M.), 431.
Waldshut, 969.
Wallace, 913.
Waltharius, 994.
Warendorf, 1005.
Warnecque, 466.
Wasquehal, 10.
Wavrans, 466.
Weingarten, 663.
Weissenfels a. S., 322.
Wellstream, 547.
Wesel, 870.
Westerstede, 12.
Westminster, 547.
Westphalie, 188, 533, 690, 947, 1005, 1089.
Wettin, 929.
Wiclef, 133.
Wilgeforte (Sainte), 1262.
Wilhedingue, 466.
William fitz Aldelin, 563.
William of Newbury, 563.
Willibrord (S.), 441.
Wimereux, 1226.
Wimpfen, 508.
Winterthur, 500.
Wisigoths, 549.
Wismes, 466.
Witelo, 989.
Worms, 24, 236.
Wurtemberg, 349, 637.
Würzburg, 107.

Yenne, 575.
Yeu (Ile d'), 993, 1226.
Yffinac, 1227.
Yonne, 750, 1226.
Yorkshire, 547.
Ypres, 466.
Yquelon, 450.

Zahara, 223.
Zepperen, 247.
Zerbst, 431.
Zittau, 101.
Zoen Tencarari, 1095.
Zug, 325.
Zurich, 830, 1180.
Zutkerque, 466.

Abbeville. — Imprimerie F. Paillart.

D Le Moyen âge
111
M9
t.21
cop.2

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY